UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

PATOIS GALLO-ROMANS

IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL (Suisse)

REVUE

DES

PATOIS GALLO-ROMANS

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

J. GILLIÉRON

Maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études.

ET

L'ABBÉ ROUSSELOT

Chargé du cours d'histoire de la langue française à l'École des Carmes.

TOME II

DÉPOTS

PARIS
H. CHAMPION, Libraire
9, Quai Voltaire.

NEUCHATEL
ATTINGER FRÈRES, Impr.-Édit
Rue de la Place-d'Armes.

1888

20920

PC
2701
R56
t.2

SYSTÈME GRAPHIQUE

La *Revue* dispose actuellement des caractères suivants :

Voyelles fondamentales.

PURES

	Indéterminées pour la quantité.	Brèves.	Longues.
Indét. pr le timbre.	*a, e, i, o, u, ü, œ, ö.*	*ă, ĕ, ĭ, ŏ, ŭ, ŭ̈, ŭ̈, ĕ̈.*	*ā, ē, ī, ō, ū, ṻ, ō̈.*
Ouvertes.	*à, è, ì, ò, ù, ù̈, ò̈.*	*ằ, ĕ̀, ĭ̀, ŏ̀, ŭ̀, ŭ̈̀, ĕ̈̀.*	*ā̀, ḕ, ī̀, ṑ, ū̀, ṻ̀, ō̈̀.*
Fermées.	*á, é, í, ó, ú, ú̈, ö́.*	*ắ, ĕ́, ĭ́, ŏ́, ŭ́, ŭ̈́, ĕ̈́.*	*ā́, ḗ, ī́, ṓ, ū́, ṻ́, ō̈́.*

NASALES

	Brèves.	Longues.	Demi-nasales.
Indét. pr le timbre.	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ̈, ẽ̈.*	*ã, ẽ, õ.*	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ̈, ẽ̈.*
Ouvertes.	*ã̀, ẽ̀, õ̀, ẽ̈̀.*	*ẽ̀.*	*ã̀, ẽ̀, õ̀, ẽ̈̀.*
Fermées.	*ã́, ẽ́, ṍ.*	*ẽ́.*	*ã́, ẽ́, ṍ, ẽ̈́.*
			ã̀, õ̀.

Voyelles intermédiaires.

Pures.	*ä, ä̈, ä̈, ä̈, ä.*	*ä̆, ä̆.*	*ǟ, ǟ.*
Nasales.	*ä̃, ä̃, ä̃.*		

Voyelles toniques. — Toutes ces voyelles existant avec le signe de l'accent (̗) : *ạ, ẹ, ị, ọ, ụ, ụ̈, ọ̈, ẹ̈, ặ, ẹ̆*, etc.

Consonnes fondamentales.

b,	*f*,	*k*,
c (*ch* fr.),	*g* (*g* dur),	*l*,
ĉ (*ch* dur all.),	*h* (aspiration française, c'est-à-dire sonore du *ĉ*),	*ḷ* (*l* mouillée),
ç (*ch* doux all.),	*j*,	*ḻ* (*l* résonnante),
d,		*m*,
ḍ (*d* anglais),		*n*,

ṇ (*n* mouillée),
ñ (*n* gutturale),
n̥ (*n* résonnante),
p,
r (*r* linguale),
r̄ (*r* fortement roulée),
r̂ (*r* voisine du *ĉ*),
r̊ (*r* gutturale),
ṛ (*r* interdentale),
r̥ (*r* résonnante),
s (*s* dure),
ṣ (*th* dur anglais),
t,
ṭ (*t* anglais),
v, *w* (double *w* anglais),
ẅ (*u* consonne),
y,
z,
ẓ (*th* doux anglais).

Consonnes intermédiaires.

ć, *ĉ*, *ĉ*, *d'*, *ǵ*, *ǧ*, *ǰ*, *ǰ*, *k'*, *p̌*, *ř*, *ř*, *š*, *v̌*, *v̌*, *ǧ*, *ǧ*, *ž*.

Lettres d'un type plus petit et destinées à représenter les sons à l'état naissant ou en voie de disparaître. — *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *ü*, *œ*, *ë*; *ä*, *ë*, *ö*, *ös*; *á*, *é*, *ó*, *ös*; *ā*, *ō*, *ōr*; *ₒ*, *d*, *g*, *h*, *k*, *m*, *n*, *y*, *s*, *t*, *w*, *ẅ*, *y*.

Signes de résonnance. — Résonnance pharingienne : *ₒ*; résonnance nasale : *˜*, *¯*.

Nous possédons dans le corps gras, outre les lettres de l'alphabet français :

ü, ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, œ̃, ć, ĉ, ç, ǰ, v̌, ẓ.

Comme nous l'avons annoncé, d'autres signes sont en préparation.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA

PHONÉTIQUE DES PATOIS

ET

LEUR INFLUENCE SUR LES LANGUES COMMUNES

Je voudrais soumettre aux lecteurs de cette Revue quelques réflexions au sujet de la phonétique des patois et de leur influence sur les langues communes. Qu'on veuille bien m'excuser si je choisis mes exemples dans le grec moderne; les résultats obtenus resteront les mêmes, quels que soient les patois étudiés : nos observations ne visent en effet que quelques points de pure théorie. C'est à ce titre seul qu'elles figurent à cette place.

Commençons par examiner une question de méthode.

MÉTHODE D'INVESTIGATION HISTORIQUE ET MÉTHODE D'INVESTIGATION PRÉHISTORIQUE

On semble distinguer d'ordinaire entre une méthode de recherches qui serait propre aux langues anciennes et une méthode de recherches qui serait propre aux langues modernes. Cela manque de justesse. Voici, en réalité, ce que l'on veut dire : les langues modernes partent d'une forme connue et aboutissent à l'explication de la forme engendrée par cette forme connue; les langues anciennes, au contraire, concluent, d'après une forme connue, à l'existence d'une forme génératrice [1]. On voit dès à pré-

---

[1] Pour plus de commodité, je suis obligé de me servir de ces deux termes : forme *génératrice* et forme *engendrée*. En réalité, c'est toujours la *même* forme qui se modifie dans le temps.

sent que ni l'un ni l'autre de ces deux procédés de recherche n'est exclusivement employé soit par les langues anciennes soit par les langues modernes : quand, dans le grec ancien, nous considérons une forme telle que μουσῶν, nous avons déjà derrière nous une forme connue laquelle est μουσάων : quand, en français, nous voulons rendre compte d'une forme telle que *tout*, — pour ne m'arrêter qu'à l'exemple classique, — nous sommes obligés de remonter à une forme génératrice *tottus*, que nous supposons avoir dû exister. Mais voici ce qui se passe : la nécessité de restituer des formes génératrices est plus fréquente et plus impérieuse dans l'étude des langues anciennes, tandis que dans les langues modernes elle se fait sentir moins souvent et avec bien moins de violence. De là, le malentendu qui nous porte à reconnaître deux méthodes distinctes. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a une méthode *historique* et une méthode *préhistorique* ou, si nous cherchons encore plus de précision dans les termes, une *méthode d'investigation historique* et une *méthode d'investigation préhistorique :* la première part de l'existence des formes génératrices, pour considérer les formes engendrées; la seconde part des formes engendrées, pour conclure à l'existence des formes génératrices.

Mais les deux méthodes existent et une distinction entre elles deux doit être maintenue. Essayons de montrer en quoi elles diffèrent.

La méthode *préhistorique* s'appuie sur un ensemble de faits observés et qui nous sont connus par une tradition épigraphique, manuscrite ou orale. Elle a besoin de saisir la raison générale de l'existence de ces faits : elle cherche donc le lien qui leur est commun. Ce lien, elle ne peut le trouver que dans le passé; pour le trouver, elle a recours à l'*hypothèse*. Nous allons tout à l'heure rencontrer l'*hypothèse* dans la méthode *historique :* mais c'est justement l'emploi de l'hypothèse par les deux méthodes qui nous servira à caractériser chacune d'elles. Ici l'hypothèse répond aux conditions ordinaires de toute hypothèse : si elle parvient à rendre un compte suffisant de tous les faits existants, elle est bonne. L'hypothèse alors devient une loi, désormais acquise à la science. L'hypothèse, dans la méthode *préhistorique*, porte sur une forme génératrice, non pas *restituée*, non pas *reconstruite*, non pas *imaginée*, mais bien sur une forme génératrice *conclue :* elle est conclue, en effet, de l'ensemble des faits existants. C'est pourquoi nous la désignons sous le nom de méthode *préhistorique :* l'hypothèse s'exerce dans le champ du passé, c'est-à-dire dans un moment antérieur à toute tradition épigraphique, manuscrite ou orale.

Choisissons un exemple, entre mille, pour nous représenter ce procédé. Le génitif pluriel μουσ-άων, comparé au génitif pluriel latin *mus-arum*, nous donne à penser qu'il y a eu une forme génératrice unique de ces deux

désinences du génitif pluriel. Si, d'autre part, nous considérons les substantifs neutres du type γένος, γένεος, γένους, par rapport aux formes correspondantes latines *genus*, *generis*, si, de plus, nous rapprochons le subjonctif homérique ἔω (attique ὦ) du futur latin *ero*, la parenté de ces divers types les uns avec les autres s'accuse encore davantage. Nous remontons alors pour le grec à un type primitif [μουσ]ασων et, pour le latin, à un type primitif *mus asum;* de même, nous restituons des formes γενεσος et *genesis*, ἔσω et *eso*. Nous allons encore plus loin : nous remontons plus haut dans le temps. A l'origine des deux formes, grecque et latine, nous posons un type générateur commun, soit [*mus*]*āsom*. Ce type nous représente l'unité gréco-italique, ce qui veut dire que le grec et le latin n'étaient, à un moment donné, qu'une seule et même langue. En outre, il personnifie une loi fondamentale du phonétisme gréco-latin : il nous apprend que l'*s* intervocalique aboutit à *r* en latin et disparaît en grec sans laisser de traces. Nous pouvons faire la contre épreuve de cette première expérience : nous voyons en latin un *s* intervocalique dans *causa* et en grec dans μέσος. Par une nouvelle série de déductions, nous apprenons que ces deux types se ramènent à des formes génératrices μεσσος et *caussa*. Notre règle est donc sûrement déduite et nous la confirmons, en la restreignant : c'est l'*s* intervocalique *primitif* seul qui disparaît et c'est ce dernier *s* que nous avions dans les formes [*mus*]*arum*, *generis*, etc.[1]

De tout ce qui précède, je ne veux retenir que cette seule observation : la forme conclue est au haut, non au bas de l'échelle. Le schéma suivant nous donne la direction de l'hypothèse :

* μουσασων
↑
μουσάων

La loi générale suit elle-même ce mouvement :

[1] Je n'insiste pas sur des faits qui sont connus. Je ne puis mieux faire que de renvoyer à l'exposé clair et précis de M. V. Henry, *Grammaire comparée du grec et du latin*, Paris, Hachette, 1888, p. 77 et suiv. Voyez aussi Brugmann, *Grundriss*, § 105. L'exemple *musarum* est mal choisi, puisqu'il s'agit là d'un mot emprunté en latin, et que, dans le mot grec, le premier σ n'est pas un *s* intervocalique primitif. Mais j'ai pris ce mot à dessein : l'exemple est plus parlant ; au point de vue de la désinence *-arum*, -ων, il reste vrai. D'ailleurs, la science a commencé par des rapprochements de ce genre et c'est la marche suivie par la science qu'il importe de représenter ici.

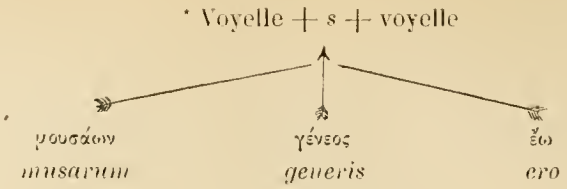

Il faut faire précéder d'un astérisque l'énoncé même de la règle ; elle vise des phénomènes préhistoriques et sa signification est celle-ci : avant qu'on ait dit μουσάων, *musarum*, etc., on disait un *s* entre deux voyelles.

Que si, d'autre part, nous voulons schématiser toutes les formes qui s'écartent du schéma ci-dessus ou, plutôt, qui n'y rentrent pas du tout, nous aurons à dresser des schémas distincts pour chacune d'elles :

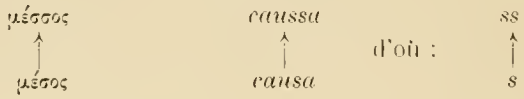

Ce schéma et les précédents subsistent indépendamment l'un de l'autre.

Examinons maintenant comment procède la *méthode historique*. Je choisis mes exemples dans le grec moderne. Je commence donc par observer un ensemble de faits existants, soit :

ἑφτά, φτερό, φταίω, φτερνό, πέφτω, φτωχός.
[ĕftă, ftĕrŏ, ftăĭ, ftĕrnŏ, pĕftŏ, ftōĉŏs]

Je cherche les formes génératrices anciennes et je trouve :

ἑπτά, πτερόν, πταίω, πτερνόν, πίπτω, πτωχός.

Cette simple comparaison m'apprend, à première inspection, qu'à la place de deux explosives sourdes contiguës, j'ai, dans la langue moderne, une spirante et une explosive. Si cela est ainsi, les groupes anciens κτ donneront aujourd'hui des groupes χτ. En effet, j'ai :

χτένι, ὀχτώ, χτυπῶ, ἐχτός.
[ĉtĕnĭ, ōĉtŏ, ĉtĭpŏ, ĕktŏs]

au lieu de :

κτένιον, ὀκτώ, κτυπῶ, ἐκτός.

Je pose donc cette loi : *Deux explosives sourdes contiguës anciennes ne peuvent subsister à côté l'une de l'autre : la première devient spirante.*

Je dois aller plus loin et me demander comment se comportent les groupes anciens φθ χθ, dans lesquels nous avons eu, à un certain moment, deux spirantes consécutives au lieu de deux aspirées[1]. L'observation des faits existants donne φτάνω, χτές en regard de φθάνω, χθές. De plus, je trouve σκιστώ (σχισθῶ), κάτσε (κάθισε, κάθσε), qui appartiennent à la même série de phénomènes. La règle formulée tout à l'heure au sujet des groupes πτ κτ n'est donc pas l'effet d'un pur hasard; elle a sa confirmation dans sa contre-partie même : *Deux spirantes sourdes contiguës dans la forme génératrice ne peuvent subsister dans la forme engendrée : l'une des deux devient explosive sourde.* Pour nous résumer — et en laissant de côté les groupes avec σ — nous trouvons une spirante et une explosive, sourdes l'une et l'autre, là où la forme génératrice donnait soit deux explosives sourdes (πτ κτ), soit deux spirantes sourdes contiguës (φθ χθ).

Tous les faits que j'ai étudiés jusqu'ici m'ont été fournis par l'observation de la réalité présente ou passée. Les fonctions que remplissait tout à l'heure la forme conclue μουσασων par rapport à μουσάων, se trouvent maintenant remplies par les groupes anciens πτ κτ φθ χθ par rapport aux groupes existants φτ χτ φτ χτ. Πτωχός est à φτωχός ce que μουσασων est à μουσάων : la forme génératrice est une forme historique. La loi qui se dégage de l'ensemble des faits observés est, elle aussi, une loi historique. La flèche descend, au lieu de monter :

πτωχός	soit :	πτ
↓		↓
φτωχός		φτ

Je n'ai besoin de l'astérisque dans aucun des deux cas.

En effet, je n'ai pas encore eu à faire usage de l'hypothèse. Mais voici où elle intervient à son tour dans la méthode historique. Je trouve :

ἀφέντης, κυττάζω, ἀπ'τό (ἀπό τό), πτῶσες.
ăfẽndĩs, kĩtăzõ, ăptõ, ptõsĕs.

qui répondent aux formes anciennes ou génératrices :

αὐθέντης, κυπτάζω, ἀπ' τό, πτώσεις[2].

---

[1] C'est dans ces termes que le problème doit être posé. L'explosive dans χτές (voir ci-dessous) résulte de la *spirante* θ et ne doit pas être considérée comme le résidu de l'ancienne aspirée θ. Cf. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 305.

[2] Les groupes υθ (dans la diphthongue) sont exactement traités comme les groupes φθ φχ, cf. φτηνός (εὐθηνός), φκαριστῶ (εὐχαριστῶ). Qu'on veuille donc bien ne pas s'arrêter à l'orthographe. Ἀπ'τό n'est pas la forme *ancienne*, mais la forme *génératrice* de ἀπ'τό. L'*e* dans * φτῶσεις est morphologique.

Quelque explication qu'on essaie ou qu'on soit en mesure de donner de ces formes, *cette explication repose toujours sur une hypothèse*. Cette hypothèse peut se figurer par le schéma suivant :

αὐθέντης	κυπτάζω	ἀπ' τό	πτώσεις
↓	↓	↓	↓
* ἀφτέντης	* κυφτάζω	* ἀφ' τό	* φτῶσες

ou d'une façon plus générale et en visant la loi même :

φθ ↓ toujours φτ — de même que : — ππ ↓ toujours φτ

Cette hypothèse, qui n'est jamais expressément formulée, est la base de toutes nos opérations. On peut dire que tous les travaux entrepris de tous temps dans le domaine linguistique reposent sur cette forme *x*. En effet, même si l'on vient à dire que le groupe ππ, *dans certains cas* ou *d'une façon sporadique*, *peut* donner un simple π, ou que le groupe φθ peut aboutir, *par exception*, à un φ, on part toujours du schéma idéal que nous avons tracé : l'affirmation même de l'*exception* n'est autre chose que la négation de la loi observée et, par conséquent, l'affirmation de l'existence de cette loi. L'idée de la constance des lois phonétiques est une *idée innée* chez le linguiste.

C'est ici le moment de marquer la différence qui s'observe entre la méthode historique et la méthode préhistorique : elle éclate dans le mouvement suivi par l'hypothèse. La flèche est retournée : la forme *conclue* se trouve au bas, non pas au haut de l'échelle. Nous concluons de ce qui existe à ce qui *devra* exister, non à ce qui *a dû* exister. Dans le schéma précédemment dressé, nous pourrons nous rendre compte de la divergence que présentent les types existants avec les formes prévues, parce que des phénomènes congénères ou voisins viennent nous éclairer par le rapprochement. Chacune de ces divergences s'expliquera par des causes particulières : aussi, dans chacune d'elles, la loi ππ = φτ se trouvera-t-elle mise hors de cause, pour la simple raison que dans chacun de ces cas cette loi n'aura pas eu à s'exercer.

Parmi nos quatre exemples de divergence, il en est un surtout sur lequel je voudrais insister pour le public de cette Revue. C'est le suivant :

'Απ' τό, *ap' to*. J'ai souvent recueilli cette forme à Constantinople : les *mêmes* individus disaient constamment φτωχός, φταίω (surtout φταίγω dans cette région), φτερό, πέφτω, etc., etc. La combinaison ἀφ' τό existe néanmoins

dès le moyen âge : on la trouve dans un texte daté de 1498, Georg. Rhod., 32, etc., etc. Elle se rencontre certainement aujourd'hui encore dans beaucoup de pays. La forme commune paraît être surtout ἀπό τό.

Il est difficile de penser à une influence savante : la forme ἀπ' τό, par la seule absence de l'ο, nous apparaît comme une forme populaire. Tout au plus pourrait-on y voir une forme *mi-populaire, mi-savante* ; mais, dans ce cas, la langue savante aurait rétabli le π dans ἀπό plutôt que dans ἀπ'. Ἀφ'τό n'aurait pu être ramené à ἀπ' τό, par l'intermédiaire de ἀπό τό. Il n'y a pas d'intermédiaire entre ces deux formes, parce que le sentiment populaire y voit deux formes très distinctes l'une de l'autre et ne croit pas qu'il s'agit là d'une même combinaison de mots. Cela nous est prouvé par l'exemple de Georg Rhod., ci-dessus. Le scribe — ou le poète — écrit par un πτ tous les mots anciens que la tradition orthographique lui présente avec cette écriture, πτωχός, etc., etc. Dans ἀφ' τό, il ne *reconnaît* plus un groupe ancien φ et c'est pourquoi il écrit ἀφτό et même αὐτό.

Plusieurs explications s'offrent à l'esprit. 1° Ἀπ' τό est dû à un *doublet syntactique :* on reporte devant consonne une forme qui n'a sa justification que devant voyelle, ἀπ' ἐμένα, ἀπ' ἐκείνους, ἀπ' ἐμᾶς. C'est pourquoi le souvenir de la consonne originale subsiste encore, toujours ravivé par la simultanéité des formes de ἀπό = ἀπ' devant voyelles. Plusieurs raisons s'opposent à cette interprétation ; d'abord, les formes communes devant voyelle sont ἀπό μένα, ἀπό κείνους, ἀπό μᾶς ; en second lieu, le doublet une fois créé doit suivre le traitement de tous les groupes πτ ; encore aujourd'hui un groupe πτ nouvellement lancé dans la circulation doit aboutir au bout de quelque temps, au groupe φτ. Si ἀπ' τό est un doublet ordinaire, s'il s'est fixé dans la langue à l'état de doublet et s'il est *constamment* connu sous cette forme, la phonétique aurait dû agir déjà sur ce mot : une raison psychologique est impuissante contre une cause physiologique et ne peut empêcher celle-ci de produire ses effets, lorsque ces effets ont une occasion constante de se manifester dans la trituration journalière du même mot. Il faut donc nous retourner d'un autre côté.

2° La forme est un doublet, mais ce n'est pas un doublet *fixe*, créé une fois pour toutes : c'est un doublet qui se renouvelle journellement, par un phénomène de reproduction constante que j'oserai appeler *création perpétuelle :* la forme est continuellement remise en circulation, parce qu'elle est continuellement détachée du doublet générateur. Voici le processus : le sujet parlant vient d'employer la combinaison ἀπ' ἐκείνους (supposons pour le moment qu'elle existe) ; immédiatement après, il a besoin de dire ἀπό τό ; il dira ἀπ' τό. Cette forme est alors oubliée sur-le-champ et, dans un contexte oral, où le même sujet parlant — ou un autre — n'aura pas eu

l'occasion de se servir de la combinaison ἀπ' ἐκείνους, ἀπό τό reparaîtra avec l'o. Le lendemain ἀπ' τό est de nouveau créé, grâce à l'emploi simultané d'une combinaison ἀπ' ἐμᾶς et ainsi de suite.

Mais, dans cette hypothèse, il ne faudrait pas que la forme ἀπ' fût détachée de combinaisons ἀπ' ἐκείνους, etc., qui reviendraient trop souvent dans le discours; car, alors, il s'établirait à demeure dans la mémoire. Nous avons vu justement que les combinaisons ἀπ' ἐκείνους, etc., ne se retrouvent pas dans la langue commune sous cette forme : même si elles s'y produisaient, leur présence n'expliquerait pas le doublet, pour cette raison que lesdites combinaisons se rencontrent dans un trop grand nombre de cas. Il faudrait donc chercher le doublet générateur dans quelque combinaison plus rare, dans une combinaison que nous présenterait un type unique. Cette combinaison nous est offerte dans ἀπ' ἀφτούς. C'est de ἀπ' ἀφτούς que ἀπ' est détaché, toutes les fois que cette combinaison vient à être employée dans le moment même où l'on va dire *apoto ; apoto* devient alors *apto*.

On comprend ainsi pourquoi la spirante ne s'est pas encore produite. Le souvenir de l'explosive et même l'habitude physiologique de cette explosive sont des faits tout récents : les organes ont pris dans ἀπ' ἀφτούς *l'habitude momentanée* de l'explosive labiale et la replacent inconsciemment même devant une autre explosive sourde, le *t*. La loi πτ — φτ n'a pas encore eu le temps d'agir; mais elle est sur le point d'agir. Nous sommes en présence du schéma suivant :

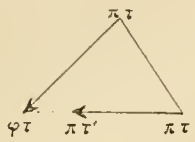

C'est exactement le phénomène qui a eu lieu lors du *premier* passage de πτ à φτ. Ἀπ' τό est dans la situation de πτωχός, au moment où celui-ci allait devenir φτωχός.

3° Cette explication confine à une autre explication, dont nous ne pouvons faire usage dans le cas présent, mais qui peut être souvent donnée pour des cas analogues. Ἀπ' τό entre dans la langue à un moment où la loi πτ — φτ a cessé d'agir. C'est là ce que nous figure le schéma ci-dessous :

Mais, dans notre exemple, nous savons que cette loi agit encore de nos jours.

Dans les deux schémas, la ligne de droite veut dire que la combinaison nouvellement introduite se trouve dans les conditions mêmes du groupe générateur ou plutôt que c'est ce même groupe qui rentre dans la langue à un moment donné et d'une façon inattendue. En effet, ἀπ' τό reste inconnu durant tout le parcours de la ligne de gauche. Il ne réapparaît que par une voie détournée, non par une voix de transmission directe.

4° La combinaison πτ est une combinaison *dialectale :* cela revient à dire que πτ n'est pas également devenu φτ dans toutes les régions. Nous avons alors deux schémas distincts qui ne se confondent pas l'un avec l'autre :

Grec commun.	*Région x.*
πτ ancien	πτ ancien
↓	↓
φτ moderne	πτ dialectal

Dans tous les cas précédemment cités et quelle que soit l'explication adoptée, la loi πτ = φτ n'est nullement compromise. Ou la loi ne peut agir, parce qu'il y a à cette action des obstacles provenant d'influences extérieures, ou bien elle est sur le point d'agir. La présence du groupe ἀπ' τό n'a donc rien que de très normal. Le seul fait qu'il y a une forme ancienne πτωχός nous montre que le groupe πτ a précédé le groupe φτ. De même, il faut, de toute nécessité que ἀπ' τό soit connu avant que ἀφ' τό prenne naissance : c'est à ce moment de l'évolution phonétique de cette forme que nous en étions avec la création perpétuelle.

Mon intention n'est pas de donner une explication, mais d'épuiser la série des explications possibles et de montrer que dans chacune d'elles la loi fondamentale, une fois reconnue, n'est jamais remise en cause. Elle reste sans atteinte. Dans l'espèce, il semble plus juste de voir dans ἀπ' τό un doublet perpétuellement renouvelé (Voyez *Essais de grammaire historique*, t. II, Introduction, ch. II).

Je veux citer un dernier schéma, en reprenant l'exemple du groupe ἀπ' τό. L'explication qui suit diffère légèrement de toutes celles qui ont précédé. Supposons que le groupe πτ a donné φτ à une époque *x :* tous les mots où nous retrouvons la spirante au lieu de l'explosive viennent directement de cette époque *x*. Mais, *avant* cette époque, un dialecte D s'est détaché de la langue commune, C. Il garde donc partout l'explosive et ne l'a pas changée en spirante. Un mot de ce dialecte, inconnu jusque-là à la langue commune, pénètre dans celle-ci à un certain moment (flèche de *D* à *C*). Voici la marche suivie dans le temps :

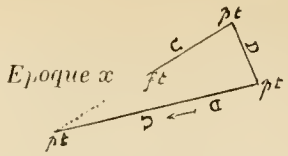

Le groupe *pl*, ainsi introduit, subsistera intact dans la langue commune, où la loi n'agit plus. Nous n'avons pas à nous servir de ce schéma.

De tout ce qui vient d'être dit, retenons une double observation. 1° La loi déduite par méthode historique vise un ensemble de faits ayant existé dans le passé et attestés par une tradition quelconque, ou existant encore dans le présent; elle ne doit donc pas être précédée d'un astérisque. L'hypothèse porte sur la forme conclue et, quand il s'agit de langues vivantes, l'observation directe des faits devra, soit nous faire retrouver la forme conclue, soit nous rendre compte de sa non-existence. Le point de départ de cette méthode, même quand elle est amenée à envisager les évolutions à venir, est une loi historique. Ses conclusions elles-mêmes ne sont jamais préhistoriques, puisqu'elles s'appuient sur des faits existants et ne remontent pas au-delà. L'astérisque indique seulement que telle forme est une forme attendue dans l'ordre des faits historiques.

2° La forme conclue est le corollaire obligé de la loi historique une fois établie sur sa base. Ce principe a les conséquences les plus sérieuses. Par exemple, dans les cas précédemment analysés, je suis autorisé à dire non seulement que le groupe πτ ancien donne dans la langue moderne[1] un groupe φτ, mais encore que tout groupe ancien πτ doit aboutir à un groupe φτ, et cela de toute nécessité. En d'autres termes, lorsque par la comparaison d'un certain nombre de faits similaires, on arrive à reconnaître la raison générale de l'existence de ces faits, on peut affirmer que tous les faits similaires tombent sous le coup de cette même loi. S'il se trouve des faits qui semblent tout d'abord se dérober à cette loi ainsi reconnue, c'est qu'ils ne remontent pas à la même raison d'être. Il y a à leur existence des causes spéciales, dont il s'agit précisément de rechercher la nature. Il faut que ces causes spéciales existent et la méthode historique nous oblige à affirmer qu'elles existent, même quand nous ne sommes pas encore en mesure de les déterminer plus nettement. Tout notre effort doit tendre dès lors à expliquer ces divergences par la comparaison d'autres faits historiques et par une étude plus précise des agents créateurs du langage.

[1] Je pourrais tout aussi bien parler de la langue *médiévale :* la méthode reste la même.

LES PHÉNOMÈNES PHONÉTIQUES DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS.

Ainsi donc, quand les formes *conclues* présentent une divergence avec les formes existantes, nous avons à chercher les causes de cette divergence dans des accidents particuliers. Parmi ces accidents, il en est deux sur lesquels on n'a peut-être pas suffisamment insisté.

Voici ce que l'étude de la langue commune, en Grèce, comparée à l'état de certains dialectes nous apprend pour le moment.

Première observation. — La langue commune est remplie de phénomènes phonétiques discordants, appartenant à des systèmes phonétiques contradictoires. Citons-en un exemple typique que l'on nous pardonnera de répéter en cet endroit (cf. *Revue des Etudes grecques*, I, 2) :

La forme ἐγώ, avec le γ intervocalique, est constante dans la langue commune. On n'entendra pas dire ἐώ dans la conversation ou le discours familier. Les écrivains en langue populaire n'emploient pas cette forme. Elle est donc à peu près inconnue. Au contraire, la forme la plus usitée, la plus répandue, pour l'ancien λέγομεν est la forme λέμε : λέουμε ou λέγουμε ne se disent presque pas. Or, cette forme λέμε ne peut prendre naissance que dans une région phonétique où le γ ne se produit dans aucun cas entre deux voyelles. En effet, λέμε repose sur la seconde personne du pluriel λέγετε, qui donne régulièrement dans ces régions λέετε (forme encore usitée dans le village de Λεφτόπαδα, à Chio, avec deux *e* contigus bien distincts); λέετε aboutit à λέτε, suivant la règle, ce qui nous donne, *par analogie*, tout le paradigme du pluriel λέμε, λέν, la seconde personne ne pouvant pas tolérer à côté d'elle une forme aussi troublante que λέγομε, λέγουμε ou plutôt λέομε. Le nivellement du paradigme par influence d'une des trois personnes est un phénomène bien connu des linguistes. Il est à peine nécessaire de faire observer que λέομε ne peut jamais et d'aucune façon aboutir à λέμε, par voie phonétique.

Mais voici qui mérite considération : l'un et l'autre de ces phénomènes, ἐγώ et λέμε (c'est-à-dire λέτε), représentent des systèmes phonétiques locaux où chacun d'eux se retrouve à l'état de règle sans exception. Cette remarque repose sur une enquête que j'ai eu occasion de faire par moi-même dans un récent voyage à Chio. Après avoir attentivement étudié la phonétique de deux villages distincts, Pyrgi et Mesta, j'ai pu me rendre compte, par la comparaison de leurs patois respectifs, que dans l'un de ces villages, il n'y avait jamais de γ intervocalique — c'est Pyrgi, — et que dans l'autre la combinaison de deux voyelles contiguës sans γ intervocalique était un phénomène inouï, — c'est Mesta. En voici quelques exemples :

Pyrgi : ἐώ, λόος (λόγος), φταίω, λόία (λόγια) ; de même ἀκούω, ἄκουε, λαός (*peu-*

ple), dans toutes les combinaisons et quelle que soit la voyelle précédant ou suivant le γ.

Ainsi le γ intervocalique, — qu'il soit palatal ou vélaire, — qu'il soit primitif (ἐγώ), ou inorganique (ἀκούω), n'existe pas dans ce village.

Mesta : ἐγώ, λόγος, φταίγω, λόγια ; de même ἀκούγω, ἄκουγε, λαγός *(peuple)*, dans toutes les combinaisons et quelle que soit la voyelle précédant ou suivant le γ.

Ainsi le γ intervocalique, — qu'il soit palatal ou vélaire, — qu'il soit primitif (ἐγώ), ou inorganique (ἀκούγω), — est constant dans ce village.

Tels sont les faits. Mais, empressons-nous de le dire, si l'on tient à les observer dans leur intégrité, il faut avoir bien soin de ne pas sortir des *villages*[1]. De plus, il faut choisir ses villages et bien s'informer, au préalable, si les influences extérieures n'y pénètrent pas ou n'y ont pas pénétré à un moment donné. Quand notre enquête nous montre qu'elles y ont pénétré, l'effort de la critique doit porter sur la distinction des éléments étrangers au patois et des éléments qui lui sont propres. Une langue, c'est l'ensemble des sujets parlants : il importe donc de reconnaître toutes les

[1] M. Schuchardt, cherchant encore plus d'exactitude, va même beaucoup plus loin et demande qu'on se livre à l'enquête détaillée des prononciations individuelles (*Slawo-deutsches*. Graz, 1885, p. 12). Si j'osais exprimer une réserve au sujet de cette belle étude où M. Schuchardt montre une si étonnante variété de connaissances et d'informations dialectales, je me plaindrais que l'objet de sa démonstration n'ait pas été pris dans deux seuls villages dont la monographie linguistique, poussée à fond, aurait donné encore plus de précision à la thèse de l'auteur. En ce qui concerne l'influence des individus, il sera impossible d'aborder cette question, sans tenir compte des pages remarquables de M. Ascoli, *Lettera glottologica*, Turin, 1881, p. 45 et 46, et surtout 46, note 1. Dans la présente étude, je pars de ce point de vue que tous les individus, constituant dialecte, parlent la *même* langue et que cette langue présente un système grammatical concordant dans toutes ses parties. Il est difficicile d'indiquer, dans une note, les tempéraments que comporte un pareil principe. Une indication suffira. J'ai observé, à Pyrgi, chez trois sujets, d'âges différents, appartenant à la même famille, les variations suivantes : soixante ans, *pii* (πηγή), deux *i* distincts; trente ans, *pii*, avec *i réduit*, c'est-à-dire *ii diphthongue;* quinze ans, *pi*, un seul *i*. Cela ne trouble en rien l'intégrité dialectale. Ces variations ont lieu dans le sein d'une même communauté : elles sont régulières et prévues. Elles n'auront pas lieu dans un dialecte dont le système phonétique est différent, à Mesta, par exemple, où l'on dira toujours πηγή, avec *j piji*. Les changements phonétiques qui ont ainsi leur point de départ dans les individus servent donc eux-mêmes à caractériser un dialecte par rapport à un autre. Mais il y a eu un moment où πηγή a donné *pii* dans un village et *piji* dans un autre. Cela s'explique par les

influences qui ont pu agir sur ces sujets, avant de chercher à caractériser la langue elle-même.

Ce dont il faut surtout se garder, c'est de recueillir ses faits dans les *centres*. Les *centres*, en Grèce, sont beaucoup plus nombreux qu'on n'est généralement enclin à le croire. Toute localité dont le commerce, la navigation ou tout autre agent historique ou géographique fait un lieu de passage, doit être considérée comme un *centre*. Il y a des villages qui sont des *centres* par le seul fait de l'importance numérique de leurs habitants. Là où on s'imagine recueillir les purs produits phonétiques du sol, on ne recueille, en réalité, que des formes étrangères. Il arrive très souvent aux paysans d'emprunter une forme à un patois voisin, parce qu'elle leur paraît plus *noble*. Le linguiste qui n'y reconnaît pas de forme *savante* ou *puriste*, et qui croit y voir une forme tout aussi patoise que pourrait l'être la forme locale, ne la met pas en suspicion. On ne peux entrer ici dans l'examen des moyens d'information dialectale ou de *méthodologie dialectale*. La besogne est des plus délicates et il faut se munir contre toutes sortes d'écueils. Une observation qu'on peut faire, entre autres, c'est que le paysan ne parle pas la même langue dans les différents endroits du même

---

divers aspects phonétiques que revêt une langue commune à l'origine, suivant les lieux où elle se parle : il n'y a plus là qu'une action collective. La note 1, p. 46, de M. Ascoli donne beaucoup à réfléchir. S'agit-il d'une particularité phonétique individuelle dans un dialecte, d'une *innovation* quelconque due à un vice d'organe, etc.? Deux cas se présentent : 1er cas; cette particularité rompt en visière au système phonétique d'un village *a* (*piji* à Pyrgi) et alors: ou bien cette tentative individuelle est comprimée, ou bien elle se développe et nous avons ainsi un dialecte *b* qui se détache de *a* et va faire souche ailleurs, à Mesta : c'est le cas prévu par M. Ascoli. 2me cas; l'innovation phonétique est un développement *possible*, non *nécessaire* de phénomènes phonétiques existants dans un village *c* : ce village, je suppose, dit *je* pour *ie;* il peut arriver à dire *le, ye* pour *le, ne;* mais cette mouillure peut aussi bien ne pas se produire. En revanche, la *mouillure* à Pyrgi ne saurait commencer que par *je, ji*, phénomène qui n'a en soi-même rien de contradictoire avec le reste du dialecte (cf. *Observations phonétiques*, Paris, 1888, p. 310-311). Le grec médiéval nous offre une illustration heureuse de ces deux marches linguistiques. Les individus nous y apparaissent, dans les textes mêmes, comme des agents originaires des modifications survenues dans la langue, et on a essayé de montrer (*Essais de grammaire néo-grecque*, p. 127, 129) qu'à un moment donné, le *même* phénomène se produit, *sans entente préalable*, chez plusieurs individus, exactement de la même façon (il s'agit de phénomènes analogiques). D'autre part, quantité de tentatives individuelles échouent contre la majorité des sujets parlants dont les formes l'emportent (p. 100).

village où vous conversez avec lui, par exemple chez lui ou dans la maison d'un ami, au cabaret ou sur la place publique. Il a besoin de son cadre familier pour parler la langue qui lui est naturelle. D'autre part, le plus sûr moyen de se tromper, c'est de poser au paysan des questions directes. A plus forte raison, le paysan, interrogé hors de son village, ne nous donnera-t-il jamais un renseignement sur lequel la science puisse compter. Il s'agit, avant tout, de surprendre le paysan *dans l'état d'inattention :* dès que se produit chez lui *l'absence de l'état d'inattention*, toute information peut être considérée comme nulle et non avenue. Toutes les difficultés que peut rencontrer l'étude d'un patois sur place, toutes les chances que cette enquête peut avoir de réussir, dépendent, en somme, de ces deux conditions essentielles : *production de l'état d'inattention; cessation de l'état d'inattention.* Ces observations et bien d'autres qui s'y rattachent, trouveront place à l'occasion dans une monographie spéciale[1].

Il nous suffira de reconnaître pour le moment que deux affluents se déversent tour à tour dans la langue commune. De là le mélange de deux formes contradictoires λέμε et ἐγώ dans cette langue. Si l'on ne tient pas compte de ce fait, la langue commune, en Grèce, restera un mystère pour tous ceux qui voudront l'étudier. La préposition ancienne διά est universellement employée aujourd'hui sous la forme γιά, qui se retrouve également dans γιατί (διατί), alors que tous les groupes δια- (διο-, -διου-) gardent la spirante interdentale. Ce fait serait absolument inexplicable sans l'hypothèse d'une influence dialectale. En effet, dans un récent voyage, j'ai pu observer chez un enfant de douze ans fraîchement débarqué à Constantinople de Tinos que, dans son patois, tous les groupes δια- donnaient για-, et que, par exemple, il disait γιό pour δυό = δjό, forme totalement inconnue à la langue commune. Et ce n'était pas une prononciation personnelle à l'enfant; car, ses frères plus âgés, qui avaient quitté Tinos depuis six ans et avaient oublié les formes natales, se remettaient à parler la même langue que lui, et leur souvenir se rafraîchissait à mesure. Les langues communes ne peuvent être par essence et par définition la langue d'un seul lieu géographique. Il est donc très naturel d'y retrouver des influences locales.

Voici, en d'autres termes, ce qui se passe et de quelle façon l'influence des patois se fait sentir dans les langues communes. Deux villages, x et z, ayant chacun leur système phonétique invariable, se rencontrent tout

[1] La méthode d'information dialectale a fait toute une année l'objet d'une des conférences de Langue néo-grecque à l'Ecole des Hautes-Etudes (1886-1887). Je ne puis mieux faire d'ailleurs que de renvoyer à la remarquable étude de M. l'abbé Rousselot (*Revue des patois g.-r.*, I, 1, p. 1 et suiv.).

d'abord et se confondent en un village a, qui devient ainsi un premier centre, *parce que, dans le village a, des sujets parlants du village* x *et du village* z *se sont trouvés ensemble*[1]. Le village a qui peut aussi bien devenir région et représenter, par exemple, tout Trébizonde ou tout Chypre, se rencontre à son tour par le même processus, c'est-à-dire grâce aux sujets parlants, avec un autre village b, qui, lui aussi, peut participer de toute une région dialectale, d, qui résulte elle-même du mélange de deux autres villages y et π. Ces deux régions a et b se rencontrent dans la langue commune, C, de la même façon que les deux villages générateurs, x et z, se sont rencontrés dans la région a. C'est une série de circonférences entrant perpétuellement l'une dans l'autre pour aboutir à une circonférence unique qui serait la langue commune :

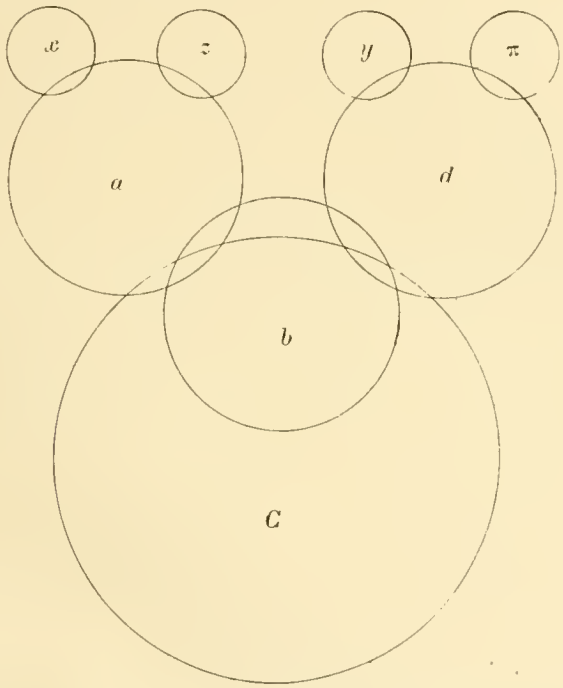

[1] Cette condition, on le sent bien, n'est pas indispensable. Il suffit déjà que deux villages se mêlent directement, sans l'intervention d'un tiers, pour qu'une langue *commune* se produise. Seulement, si les deux villages continuaient à n'avoir de communications qu'entre eux, il n'y aurait plus aucun phénomène d'extension et ce sont ces phénomènes que nous étudions ici. Dans ce cas, il faut toujours l'intervention et la rencontre d'un troisième village. Ajoutons, du reste, que dans tout ceci nos observa-

Il reste bien entendu que des formes contradictoires peuvent se rencontrer dans l'intérieur d'un seul et même village : c'est que celui-ci a subi des influences extérieures et il n'est nullement impossible d'entendre dire λέμε à Mesta ou ἐγώ à Pyrgi (cf. ci-dessus). On reconnaîtra facilement, en semblable circonstance, si les formes de ce genre appartiennent ou non au patois que l'on étudie. Il suffit de dresser la liste de ses témoignages et de consacrer une notice biographique à chacun des individus qui nous ont aidé à reconnaître le système phonétique de ce patois. On s'informera si cet individu est sorti de son village, s'il a voyagé, s'il a l'occasion de faire le commerce dans d'autres villages, s'il est colporteur, etc., etc. Le résultat de cette enquête finira toujours par nous montrer que la forme divergente est une forme importée. Cette importation est, elle aussi, un fait attendu. Sans elle, les langues resteraient toujours stationnaires et il n'y aurait jamais de langues communes. Pour ne pas disséminer des observations qui se rapportent à un même sujet, je reproduis ici quelques lignes qui ont trait justement à la question qui nous occupe[1] : « Il y a dans l'extension de toute langue, deux moments à distinguer, deux actes différents : les langues commencent dans les petites communautés ; entre ces communautés s'établit une langue commune qui peu à peu gagne du terrain et peut couvrir une région entière ; ces régions elles-mêmes se confondent et une seule langue commune efface bientôt toutes les divergences locales : c'est ainsi que les dialectes anciens ont tous disparu pour faire place à la κοινὴ διάλεκτος ; celle-ci, à son tour — et c'est là le second moment — s'est diversement modifiée en se localisant dans des communautés différentes, qui maintenant recommencent à se mêler les unes avec les autres. » C'est, en Grèce, le moment présent. Il est donc tout naturel que les langues se mêlent ainsi dans les villages.

Le mélange se fait toujours par les sujets parlants et si, toutes les fois où nous parlons d'une *langue*, nous substituons aussitôt dans notre esprit l'expression de *sujets parlants* à ce terme vague de *langue*, bien des choses ne nous étonneront plus, qui nous surprennent maintenant. Un indi-

tions s'appliquent en général à la langue *parlée* et à elle seule. Il y a aujourd'hui en Grèce une langue populaire qui est à la fois littéraire, et dialectale suivant les régions ; elle est soustraite à toute influence de l'école. C'est la langue des chansons et des contes. Celle-ci peut être encore plus mélangée, pour la simple raison que les contes voyagent avec les conteurs. On ne peut jamais étudier un patois que dans les conversations familières.

[1] *Revue critique.* Compte-rendu (à paraître) de l'étude intitulée : Ein irrationaler Spirant, de K. Krumbacher.

vidu, sorti de son village, se rend dans un centre : il a besoin de s'entendre avec les individus qu'il rencontre dans ce centre. Il se débarrasse inconsciemment de toutes les formes locales qui sont empreintes d'un caractère de provincialisme trop marqué, parce que celles-là seraient *inintelligibles* et la première nécessité, dans le langage, c'est de comprendre et d'être compris[1]. Mais il gardera telle forme patoise dont la différence avec les formes du centre ne frappe pas au premier abord, ou ne peut même être remarquée que par des linguistes. Il s'établit de la sorte des *compromis*. Une forme dialectale passe donc dans une langue centrale ou dans une langue commune avec plus de facilité qu'on ne le croit en théorie, parce qu'on pense toujours au mot *langue*, sans penser aux *sujets parlants*. Les lois de ce mélange sont toutes *psychologiques* et l'on pourrait déjà en reconnaître quelques-unes. Elles ne sont nullement l'œuvre du hasard. Cela est tellement vrai que certaines formes hybrides, produits d'un croisement soit entre un patois et une langue centrale, soit entre deux patois, ne deviennent claires, que si on admet à l'origine un agent psychologique. Dans tel village, je suppose, le *p* intervocalique tombe dans la posttonique ; cela nous donne *tịoti* pour *tipoti*, *rien*. Un autre village, au contraire, redouble le *p* dans cette position, ce qui nous donne *tịppoti*. Si nous comparons ces deux formes à celle de la langue commune qui ne connaît ni la chute, ni la réduplication, *tipoti*, la forme qui lui *ressemble* le plus est la forme *tịppoti*. Notons, en outre, que ce mot est d'un usage des plus fréquents. L'individu du village *tịoti*, qui a séjourné dans le village *tịppoti* et qui, de là, a passé quelques jours dans les centres, risque fort de rapporter chez lui la forme *tippoti*, parce que cette forme a, sur la sienne et sur la forme du centre, un double avantage : avec cette forme, en effet, il sera *compris* dans les centres aussi bien que dans les villages voisins. Les patois sont riches en exemples de ce genre, encore plus précis et plus démonstratifs. Nous sommes obligés d'en remettre l'examen à un autre moment.

Dans le grec moderne, nous ne recueillons pas seulement deux formes contradictoires dans deux mots différents, comme dans ἐγώ à côté de λέγε. Pour un seul et même mot, nous avons souvent deux ou trois formes différentes dans la langue commune. On entendra, dans la conversation familière : τίποτις, τίποτι, τίποτε et τιποτα *(rien)*, ἀγαπάω et ἀγαπῶ, etc. De même, à un

[1] Rappelons encore ici l'observation importante de M. G. Paris, *Journal des savants*, février 1887, p. 69 : « Le langage est une fonction sociale, c'est-à-dire qu'il n'existe pas chez l'individu isolé et ne peut être considéré que comme le produit d'une collaboration dont la forme la plus réduite comprend encore nécessairement deux facteurs, celui qui parle et celui qui écoute, le producteur et le récepteur. »

certain moment, on avait en dialecte attique μείζονες et μείζους, μικρός et σμικρός, ἕνεκεν et ἕνεκα. Cette concurrence de deux formes pour un seul mot tient à cette raison que la langue moderne (la langue *populaire*) ne s'est pas encore constituée en langue littéraire ; elle n'est donc pas fixée et les importations dialectales y trouvent plus facilement accès. Il s'établit ainsi un va-et-vient perpétuel. La langue moderne doit se trouver, à ce point de vue, exactement dans la situation où se trouvaient les langues anciennes, avant d'être écrites, par exemple, à l'époque des poèmes homériques.

Deuxième observation. — Les anciennes aspirées χ, θ, φ, ont eu, dans le grec moderne, le même traitement; toutes trois sont devenues spirantes sourdes. Comme la spirante χ, φ développe en explosive sourde la spirante sourde contiguë : ταράχτηκε (ταράχθηκε), ἐφκαριστῶ (ἐφχαριστῶ) ; inversement, devant une autre explosive sourde, φ se développe, de même que χ, d'une explosive sourde : φτωχός (voir ci-dessus).

Il y a cependant un cas où le traitement du φ se sépare du traitement des autres spirantes sourdes : la sifflante sourde σ devant χ et θ change la spirante sourde qui suit en explosive sourde : σκιστῶ (σχισθῶ dans la combinaison du futur θὰ σκ., etc.). En revanche, les groupes σπ pour σφ sont totalement inconnus à la langue commune; on dira toujours : σφιχτός, σφαλνῶ, etc., etc.

Mais voici que certains dialectes nous donnent ce groupe σπ pour σφ; cf. Foy, *Lautsystem*, Leipzig, 1879, p. 11 : ἀσπαλίζω (Trébizonde), ἀνασπαλίζω (Trébizonde et Chypre), σπακόμηλον (Chypre).

Les groupes σφ pour σπ sont donc, dans la langue commune, ce qu'on peut appeler une *exception*, une infraction à la règle. Nous n'aurons là ni une exception, ni une infraction, dès le moment où nous consentirons à envisager le développement des phénomènes phonétiques *dans le temps*.

Le double témoignage trébizontain et chypriote nous donne l'échelle phonétique parcourue par les aspirées anciennes pour devenir explosives sourdes après σ :

Langue commune.

σχ (χ aspirée)	σφ (φ aspirée)
↓ σχ (χ spirante)	↓ σφ (φ spirante)
↓ σκ	↓ *σπ

Cela veut dire que, dans la langue commune, la spirante *f* n'est pas *encore* devenue explosive. Le développement n'a pas été synchronique pour toutes les spirantes du même ordre. Au contraire, à Trébizonde et à Chypre, le développement est accompli aujourd'hui. En effet, dans ces deux pays,

le développement représenté par le schéma ci-dessus pour la langue commune a été vrai *jusqu'à un certain moment* : la spirante *f* subsistait quand les deux autres spirantes avaient été déjà remplacées par des explosives. Puis le schéma s'est complété :

Trébizonde-Chypre.

σχ (χ aspirée)	σφ (aspirée)
↓ σχ (spirante)	↓ σφ (spirante)
↓ σκ	↓ σπ

La ligne a abouti. La comparaison avec la langue commune justifie ce schéma et nous montre à l'évidence que telle est la marche suivie dans le temps. Il est impossible de penser, en présence du σπ tréb.-chypr., à la persistance dans ces dialectes de l'élément explosif, π, de l'aspirée ancienne : si le *p* avait persisté, nous le retrouverions également dans la langue commune et nous devrions y avoir σπ pour σφ. Nous ne pouvons supposer un développement, tel que : σφ (aspirée) = σπ = σφ (spirante) = σπ. Il faudrait que l'aspirée devînt d'abord explosive pour devenir spirante et redevenir explosive de nouveau (Voyez *Observations phonétiques*, p. 309 et suiv.)

D'ailleurs, le traitement actuel du groupe σφ n'est pas particulier à la langue commune : il n'y a donc pas lieu de recourir à l'hypothèse de l'influence savante dans le maintien de ce groupe. Il ne faudrait pas croire davantage que la langue commune ait possédé jadis le groupe σπ et qu'elle l'ait perdu en l'échangeant contre le groupe σφ qui lui serait venu d'un patois où ce groupe aurait été dominant. Le cas que nous examinons ici ne ressemble en rien au cas que nous avons étudié dans la *Première observation* : il n'y a pas d'influence dialectale. Et de fait, nous pourrions laisser la langue commune entièrement de côté : nous retrouverions dans plusieurs patois cette même spirante après σ, à la place de l'explosive trébizontaine et chypriote. Ainsi, à Pyrgi, Mesta et bien d'autres villages chiotes, la spirante *f* subsiste, alors que dans la même combinaison avec la sifflante *s*, θ et χ ont donné des explosives. Ce sont donc, à proprement parler, les villages de Trébizonde et de Chypre — le phénomène doit être circonscrit à quelques villages — qui forment exception. Dans tous les villages où l'on viendra à constater la présence de la spirante *f*, il faudra considérer cette spirante comme un phénomène dialectal normal. Ce qu'il convient de dire c'est que dans une région dialectale donnée — dans laquelle rentre la langue commune — le groupe σφ ne s'est pas *encore* développé en un groupe σπ, comme à Trébizonde et à Chypre.

Il est complètement indifférent de savoir si le groupe σπ pour σφ se produira jamais dans les régions dialectales, où nous constatons aujourd'hui

son absence. Il peut survenir tel obstacle extérieur — historique ou géographique — qui coupe court à ce développement des spirantes en explosives sourdes. D'autre part, s'il se produit un jour ou l'autre, l'influence du trébizontain et du chypriote n'y sera absolument pour rien. Le trébizontain et le chypriote ont été forcément, à une certaine époque, dans la situation linguistique des régions dialectales qui ignorent encore l'explosive : c'est ce que nous a démontré tout à l'heure la comparaison de la langue commune. Or, le trébizontain et le chypriote ont obtenu ce groupe sans qu'aucune influence extérieure ait agi sur eux, puisque ce sont eux qui ont commencé. Le développement de l'explosive est un phénomène organique, indépendant de toute circonstance du dehors.

C'est le point de vue où il faut se placer pour le traitement des anciennes aspirées devenues spirantes. On a quelques raisons de croire que l'éolien avait devancé les autres dialectes dans ce traitement et que, par exemple, il prononçait le φ spirante, alors que le φ était encore une aspirée en Attique et ailleurs. Le grec moderne aurait pu ne jamais se produire et le développement des aspirées en serait resté là à tout jamais. Mais le grec ancien n'a jamais cessé d'être parlé, puisqu'il se retrouve encore aujourd'hui dans le grec moderne, qui n'est que l'ancien modifié dans le temps, et les aspirées ont pu donner partout des spirantes. Cette évolution toutefois n'est due en rien à l'éolien; l'éolien pouvait être tombé dans l'oubli, quand l'évolution a eu lieu. Les aspirées devaient forcément aboutir à des spirantes et, même en ignorant l'état de l'éolien, nous aurions pu dès lors prédire la chose à coup sûr.

De ce que tel phénomène n'a pas pas passé à l'acte, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas en puissance. Aussi, peu importe que l'explosive se soit produite à Trébizonde ou à Chypre : ce fait aurait pu nous rester inconnu. La méthode historique ne nous en oblige pas moins à en supposer l'existence; en effet, la forme *conclue* est une forme *nécessaire*, qui est ou qui sera. Ou bien tel phénomène s'est déjà produit quelque part *dans l'espace;* ou bien il doit se produire de toute nécessité *dans le temps*. Nous pouvons l'affirmer *a priori*[1] dès maintenant.

En nous mettant au double point de vue des deux observations qui précèdent, nous voyons combien le terme d'*exception* est, en matière phonétique, un terme impropre. Nous voulons que tous les phénomènes connexes aient lieu à la même heure au même endroit : c'est le raisonnement

[1] Il est à peine besoin de faire observer que cet *a priori* repose lui-même sur une constatation *a posteriori*. Il n'y a pas d'arbitraire dans la méthode. Voyez *Essais de grammaire historique néo-grecque*, I, p. X, note 1.

qui se retrouve au fond de toutes nos opérations linguistiques. Dans l'espace et dans le temps, il n'y a jamais d'exceptions.

Ce terme prête donc à bien des malentendus. Résumons-nous en deux mots. Si la théorie de l'exception pouvait se réduire à un schéma, voici, quel serait le schéma conçu la plupart du temps par les linguistes :

Le groupe *pt* dans ἀπ'τό, par exemple, est envisagé comme une sorte de déviation à la ligne droite qui représente la loi générale *(deuxième schéma)*, ou bien comme une *scission* en deux de la loi générale, *Spaltung (premier schéma)*.

Au contraire, en nous plaçant au point de vue des deux observations qui précèdent, nous partirons, dans le premier cas, de deux schémas distincts :

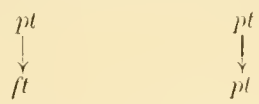

Cela veut dire qu'il n'y a pas d'exceptions, mais bien deux causes agissant *séparément*.

Il faudra maintenant déterminer ces deux causes. Si j'ai recours à l'influence dialectale, je pose le schéma :

En effet, le signe *x* signifie que le dialecte peut être resté inconnu. Si l'explication dialectale, ou si toute explication me fait encore défaut, je n'en conclus pas moins au schéma suivant, qui servira de base à toutes mes investigations :

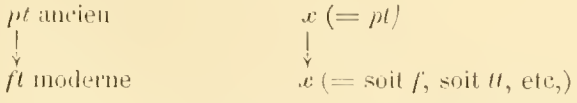

La seconde flèche me montre que, partout où je constate aujourd'hui autre chose que *ft*, je dois remonter à un groupe qui n'était déjà plus le groupe *pt* et qui ne pouvait l'être, puisqu'il n'a pas donné *ft*. Il ne peut donc être question dès l'origine même, que d'un substitut *x* du groupe *pt*. C'est ce *x*

qu'il faudra résoudre. Mais dans les deux cas, nos lignes sont *parallèles :* l'une n'est pas une déviation de l'autre.

Dans le second cas, si je me trouve en présence d'un développement non encore accompli, j'opère dans le temps, et j'écris :

$$\begin{array}{ccc} pt & & kt \\ \downarrow & = & \downarrow \\ ft & & \chi t \end{array}$$

Cela veut dire que le groupe *kt* aboutira de toute nécessité au traitement du groupe congénère *pt*. C'est le schéma de la *Deuxième observation*.

Les considérations qui précèdent admettent implicitement en principe qu'il y a des villages où un système phonétique donné demeure inaltéré et reste homogène dans toutes ses parties. On voit, en effet, combien il est inexact de dire qu'il n'existe pas de langues à l'état non mélangé, à l'état de patois *pur*. Si les langues non contaminées et pures de tout mélange n'existaient pas, les langues mêlées n'existeraient pas davantage : qui admet l'existence de ces dernières ne peut nier l'existence des premières. Les langues mêlées, par le seul fait qu'elles sont mêlées, supposent à leur origine un certain nombre de langues pures. Que ces langues pures à l'origine se soient contaminées plus tard, c'est là un fait *contingent :* il peut aussi bien être que ne pas être. Si la contamination se produit, cela tient toujours à ce que les langues sont un ensemble de sujets parlants. Or, les influences dont les sujets parlants peuvent devenir les agents sont soumises à des causes individuelles : elles sont dépourvues de tout caractère de nécessité. Ces influences proviennent la plupart du temps des rapports que les sujets parlants d'un lieu *x* ont eus avec les sujets parlants d'un lieu *z*. Mais ces rapports auraient pu tout aussi bien ne pas se produire : il y a même un moment où il faut bien admettre qu'ils n'existaient pas. Ce moment doit être encore aujourd'hui celui de bien des villages dans le monde. Ce sont ceux-là qu'il faudrait étudier avec toute la rigueur requise dans ce genre d'investigations. Nous ne pouvons pas affirmer, à l'heure actuelle, qu'il ne se trouve pas de villages dans ces conditions. Jusqu'ici la science s'est peu portée du côté des monographies de patois. Pour nier l'existence des langues non contaminées, nous manquons donc d'une base pratique. Nous manquons tout à fait de la base théorique, puisque la théorie suppose ces langues *a priori*. Or, ce sont les seules qui puissent entrer en ligne de compte, du moment qu'il s'agit d'une discussion de principe : seuls les villages non contaminés, se trouvent en quelque sorte, dans les conditions primitives et génératrices du langage[1].

[1] L'investigation préhistorique, dans les langues indo-européennes, tend

Le mélange est une pure illusion[2]. Il s'agit de savoir avant tout dans quels termes on veut poser le problème. Qu'on nous permette une comparaison. L'azote et l'oxygène sont des corps simples; ces deux corps entrent dans la composition de l'air qui contient aussi, comme on sait, une quantité variable de vapeur d'eau et un peu d'hydrogène carboné. L'air, qui se présente ainsi à nous comme un corps *mélangé* n'en est pas moins composé de corps qui se réduisent par l'analyse à des corps simples. A ce compte, il devient juste de dire que la plupart des langues connues sont des langues mélangées. Mais ce n'est pas ainsi qu'on l'entend d'ordinaire : ce n'est pas à l'air, c'est à l'azote considéré isolément que l'on compare une langue parlée et l'on s'étonne d'y trouver le mélange, parce qu'il est, en effet, surprenant que l'azote puisse être autre chose qu'un corps simple. Ajoutons que

à reconnaître de plus en plus une langue primitive où la pureté des formes est absolue. Cette pureté, qu'on est obligé d'admettre à l'origine, ne peut avoir existé que dans une communauté dérobée à toute influence extérieure.

[2] Qu'il s'agisse de deux dialectes appartenant à deux familles de langues distinctes, telles que les langues germaniques et les langues slaves, ou de deux dialectes d'une même famille, par exemple, de deux patois grecs, la situation est exactement la même. Il y a toujours en jeu l'influence d'une langue sur une *autre* langue, d'un système phonétique sur un autre système. Deux patois grecs peuvent être aussi *étrangers* l'un à l'autre (Mesta et Pyrgi) qu'un dialecte germanique et un dialecte slave entre eux. Le mot de langue *étrangère* induit en erreur et crée un malentendu : on se place, du coup, au point de vue *ethnographique*, au lieu de se placer au point de vue phonétique qui seul est en cause. Le son *j* est aussi *étranger* à Pyrgi que le son *ü* l'est au grec commun, ou le *ç* au français commun, ou la nasale *ã, ẽ* du français à l'allemand commun. La divergence plus caractérisée qu'il peut y avoir entre deux langues de familles différentes n'entre pas elle-même en ligne de compte; deux villages grecs peuvent avoir tout autant de peine à se comprendre que deux villages dont l'un est allemand, l'autre slave. L'influence ne peut s'exercer de part et d'autre que lorsqu'on suppose les sujets parlants en perpétuel contact les uns avec les autres : ce contact crée la nécessité de se comprendre et amène à des compromis, peu importe d'ailleurs qu'il s'agisse de comprendre une langue étrangère ou une langue de la même famille : l'effet est toujours le même. Mais deux dialectes, appartenant à des familles distinctes qui viennent à se pénétrer réciproquement, nous fournissent une preuve encore meilleure qu'il n'y a pas de *langues mélangées ;* tels dialectes, mélangés sur la frontière, se retrouvent sans mélange à l'intérieur des terres. Le mélange est un accident. Pour le dire en passant, on n'a pu, jusqu'ici constater en grec d'une façon certaine une influence romane ou slave (je réserve le cas de παιδίν pour παιδίον, πορτάρης pour πορτάριος où il pourrait bien y avoir une influence gréco-romaine). Mais cela est indifférent, du moment que nous y relevons l'influence d'un dialecte sur un autre; or, on l'a vu, l'influence dialectale

l'azote se trouve à l'état de corps simple dans l'air lui-même, qui est un mélange, et non une combinaison. Il en est ainsi de tous les éléments qui entrent dans la formation des langues communes. Il s'agit donc avant tout de reconnaître ces divers éléments et de les séparer par l'analyse. La comparaison nous paraît d'autant plus juste qu'elle est susceptible d'être poussée jusqu'à ses dernières limites. Les langues communes sont sujettes à l'influence des milieux : la quantité de *vapeur d'eau* qu'elles peuvent contenir varie suivant ces milieux. D'autre part, on y reconnaît des éléments de provenances diverses qui se combinent de façon à représenter un corps parfaitement caractérisé, comme l'hydrogène carboné, qui ne subsisterait plus comme tel si on le séparait en ses divers éléments : ce sont les formes contaminées ou hybrides. Le point de départ est toujours l'unité dans la langue aussi bien que dans la nature.

Les patois ont donc plus qu'une importance limitée ou même nationale. Ils touchent de très près à la philosophie du langage et sont destinés à fournir une base nouvelle aux études linguistiques. Les monographies précises auront surtout le plus grand prix : quand elles s'appliquent à l'individu pris isolément, elles nous montreront tout ce qui s'observe en lui d'influences extérieures et de formations propres ; quand elles nous décriront tout un village, nous verrons à quelle réalité répond ce que nous appelons une langue et nous y discernerons la part de tous les sujets parlants. Mais cette étude ne saurait pousser trop loin l'investigation du détail, pour arriver avec plus de sûreté aux conclusions générales, qui ne sont jamais que la fleur de la science. Jean Psichari.

---

et l'influence *étrangère* se ramènent au même principe. Je ne parle pas, bien entendu, des emprunts lexicologiques qui n'entament jamais l'unité grammaticale. Aujourd'hui l'on dit et l'on décline τὸ τουφέκι, τοῦ τουφεκιοῦ sur τὸ παιδί, τοῦ παιδιοῦ et ἡ πόρτα τῆς πόρτας sur ἡμέρα, ἡμέρας ; le premier de ces deux mots est turc, le second latin (pas roman) : leur flexion seule prouve, mieux que les mots grecs eux-mêmes, que la déclinaison ancienne subsiste ; le système grammatical de la langue grecque n'a été atteint ni peu ni beaucoup par ces emprunts. Il n'y a que des personnes prévenues et mal informées qui puissent parler à ce propos d'influences étrangères sur le grec moderne. Les *racines* n'ont aucune valeur, quand il s'agit de caractériser une langue. Ἄνθρωπος est peut-être un mot d'origine étrangère ; il n'en est pas moins grec dans sa flexion. Il faut en dire autant des suffixes (voyez, sur leur mode d'introduction, Schuchardt, *loc. cit.*, p. 85). Si le suffixe *-itsa* est slave (cf. W. Meyer, *S. Portius*, p. 148), il n'y a dans ce suffixe aucune importation phonétique étrangère : *ts* est aussi bien grec, cf. τσῆ = τῆς crétois, κάτσε = κάθσε = κάθισε. La morphologie et la phonétique sont, en pareilles matières, les seules choses à considérer.

MÉLANGES SAVOYARDS

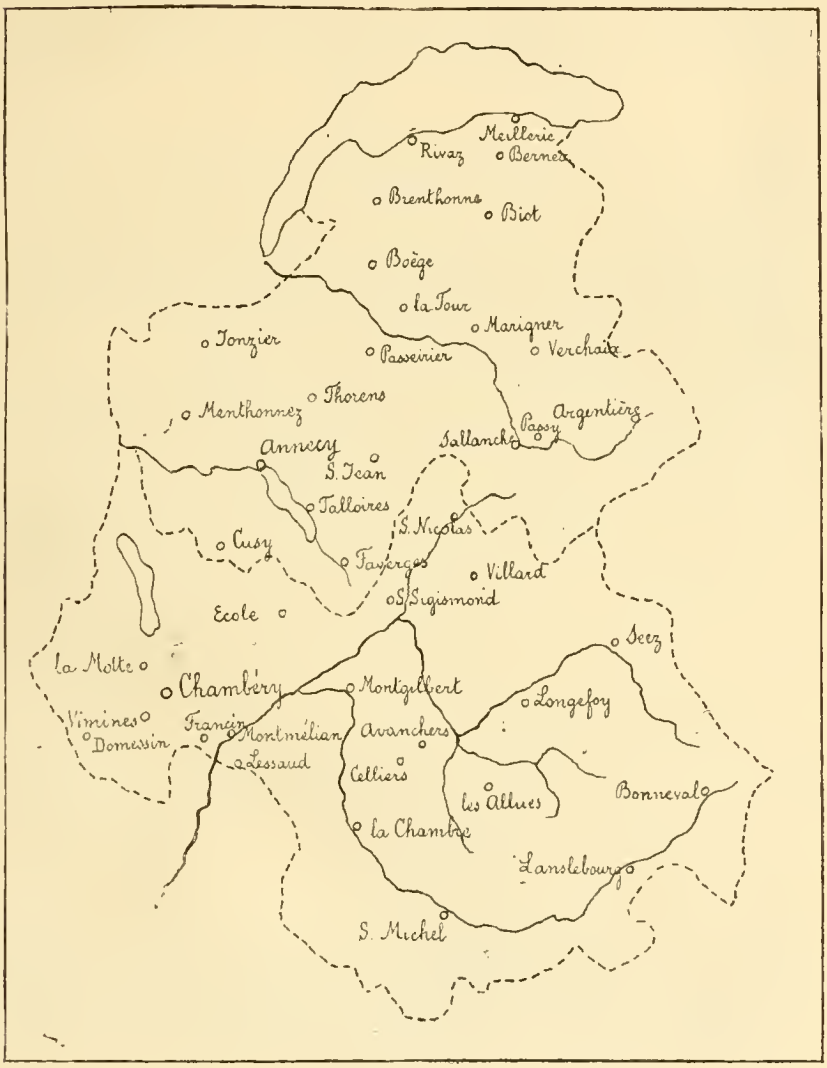

I. *Siccum, siccam.*

Si *siccum, siccam* avaient subi en Savoie un traitement purement physiologique et avaient échappé aux influences d'ordre psychologique qui ont résulté de leur association, toute leur histoire sur le sol savoyard serait contenue dans l'évolution phonétique du type primitif *sek, setsê*, que je retrace dans le tableau suivant :

sek, — *se*

setsê — *ê st* — *s*

Dans ce tableau, il est fait abstraction, bien entendu, de la variété du timbre des voyelles.

Mais, l'histoire de *siccum-siccam* nous révèle bien d'autres épisodes que ceux que semblaient leur réserver leur constitution phonétique, et ces épisodes, par là même qu'ils étaient imprévus, m'ont paru mériter d'être retracés pour eux-mêmes dans un petit article spécial.

Pour que le lecteur n'ait pas à se reporter à la carte de la Savoie qui a été publiée dans le premier volume de cette *Revue*, je la reproduis ici. Je suis renseigné sur tous les endroits qui y figurent, sauf sur Brenthonne, Verchaix, Passeirier, Saint-Jean, Cusy, Saint-Michel.

I. 1° Les formes les plus anciennes de notre adjectif, quant à la conservation consonantique, se trouvent à Bonneval et à Lanslebourg, dans la partie supérieure de la Maurienne. C'est, en effet, là que nous devions en retrouver les types les plus anciens, puisque ces deux endroits ont seuls conservé le *k* final. On dit à Bonneval *sèk*, *sèṣé*, et à Lanslebourg *sèk, sèṣé*. Ce sont des produits purement phonétiques.

Le reste du département de la Savoie proprement dite et le midi de la Haute-Savoie sont occupés par des formes analogiques que nous étudierons plus loin. Pour plus de clarté, poursuivons tout d'abord l'évolution exclusivement phonétique, qui nous transporte, assez loin de la Maurienne, dans le département de la Haute-Savoie.

2° Le *k* de *siccum* étant tombé, il nous reste *se* avec une variété de timbre que je ramène à deux seulement, parce qu'à l'époque où ont été recueillis mes matériaux je ne tenais pas compte du timbre moyen ou bien le timbre primitif *è* s'est conservé, ou, suivant une loi générale à la quelle obéissent toutes les voyelles ouvertes devenues finales, à moins

qu'une intime association syntactique avec d'autres mots ne les fasse triompher de l'action générale, *è* devient *é* [1].

Siccam devait revêtir les formes suivantes, sans considération du timbre des voyelles : *setsè*, *seṣè*, *sestè*. Mais, une analogie se fait sentir, celle du plus grand nombre des adjectifs féminins, de ceux dont la terminaison n'était pas précédée d'un *y* et qui, par conséquent, avaient conservé l'*a*. De là les formes : *setsa*, *seṣa*, *sesta*.

Siccum et *siccam* ont en outre subi dans trois villages (Rivaz, Biot, Jonzier) un accident qui, pour être assez fréquent, n'en est pas moins difficile à expliquer, sauf au Biot où il s'agit d'un caractère phonétique général : l's est devenue *c*.

Enfin, mais ceci nous conduirait trop loin et nécessiterait des études excessivement laborieuses et délicates, il y a eu, quant à la nature de l'*e*, des influences réciproques entre *siccum* et *siccam*.

Les diverses influences qui viennent d'être déterminées sont autant d'irrégularités venant contrarier le développement normal phonétique de notre adjectif. Cependant, si on les compare à celles qui vont être traitées plus loin, on remarquera que, de leur nature, elles n'ont rien d'imprévu, qu'il s'agit ou de règles d'analogie plus ou moins imminente, ou d'un genre d'accident que l'on voit atteindre ce mot comme il en atteint d'autres, sans que nous puissions dire pourquoi il frappe ceux-ci et épargne ceux-là. On nous permettra donc de désigner le groupe des patois signalés ci-dessous comme constituant avec ceux de Bonneval et de Lanslebourg le domaine phonétique de *siccum-siccam*, quoiqu'à vrai dire, il n'existe pas plus de deux ou trois villages en Savoie où notre mot soit strictement régulier.

Matériaux justificatifs [2].

Meillerie : *sé*, *séṣè* ;
Bernex : *sè*, *sèṣ* ;
Rivaz : *cé*, *cèṣ* ;
Jonzier, Biot : *cè*, *cèṣè* ;
Boège : *sè*, *sèṣa* ;
La Tour : *sè*, *sèṣa* ;
Marigner : *sè*, *séṣa* ;
Thorens : *sè*, *séṣ* ;
Passy, Sallanches : *sè*, *sèṣ* ;
Faverges : *sé*, *sèsta* ;
Lessaud : *sè*, *sèts* ;
La Chambre : *sè*. *sèṣè*.

[1] Il aurait pu se produire un autre cas encore : si *siccum* était employé devant un substantif, ou, en général, syntactiquement suivi, on aurait pu voir se produire le doublet *sek*, *se*, et, dans le timbre de l'*e*, l'une des formes agir peut-être sur l'autre.

[2] La voyelle finale qui est notée *a* sans distinction de timbre ni de quantité est un son qui, dans un seul et même patois, peut avoir une existence de la même plénitude qu'une voyelle ordinaire non accentuée, ou être un

II. Dans tout le reste du territoire savoyard que nous allons étudier, nous ne trouvons plus trace du féminin latin *siccam;* son histoire est terminée : il disparaît du lexique latin et fait place à des formes refaites sur le masculin *sek*. *Sek* produit *seka*, comme si en français *sec* avait produit *sèque*. A Celliers, on a : *sèk, sĕka*, et lorsque le *k* final aura disparu, il nous restera le type : *se*, *seka*, que nous retrouvons en effet à Montmélian et Francin.

Ce dernier produit ne laisse pas que d'être très intéressant : le son final *k*, appelé à disparaître comme consonne finale dans *sek*, revit par transplantation dans un rejeton où il est protégé pour longtemps par des conditions d'existence nouvelle.

Matériaux justificatifs.

Celliers : *sèk*, *sĕka;* Francin : *sè*, *sĕka*.
Montmélian : *sé*, *sĕka;*

III. Dans le premier tome de cette *Revue*, pages 177 et suivantes, j'ai entretenu le lecteur de la conservation des consonnes finales à Bonneval et de certains faits qui s'y rattachent, soit qu'ils se soient produits à Bonneval même, soit ailleurs dans les alentours. Je crois avoir établi que l'époque de la chute des consonnes finales, telles que *k*, *s*, *t*, a été précédée dans ces régions d'une époque de trouble, d'une époque de résistance, sinon de réaction consciente ou inconsciente, tendant à rétablir une finale consonantique, et qu'il en résultait une prépondérance marquée de la finale *t* sur les autres finales.

Saccum, *saccos*, par exemple, devenus *sak*, *sas* ont été suivis de *sat*, *sas*, puis de *sat*, *sat* et enfin de *sa*, *sa*.

Cette époque de résistance s'opérant en faveur du *t* a eu pour scène un domaine que je savais être beaucoup plus vaste que celui sur lequel portaient mes investigations d'alors, et les observations qui suivent vont nous montrer des témoignages de cette époque jusque bien loin de la région que j'avais prise comme base de mon étude, parce qu'elle était la plus riche en restes de cette époque et qu'elle en était la moins éloignée, chronologiquement parlant.

Ce qui s'est produit pour *saccum* devenu *sat*, s'est produit pour *siccum* qui est devenu *set*, et ce *set* a produit le féminin *seta*.

sèt, *sèta* sont les formes que l'on trouve à Longefoy et aux Allues, où

de ces sons que nous rendons par des caractères plus petits, ou même totalement disparaître dans certaines conditions de son existence. Il en est de même de *ĕ* et de *ĕ*. Il ne faut rien conclure de l'absence de ce son dans certains de nos patois.

saccum est aussi *sat*, et à Séez; et de même que le *k* de *sek*, à Montmélian et Francin, ne vit plus que dans son rejeton féminin *seka*, de même le *t* de *set* ne vit plus que dans le féminin *seta* sur un vaste territoire qui équivaut presque à l'étendue d'un département entier. Cette forme *seta* est peut-être l'unique témoignage dans cette région de la période de trouble qui précéda la chute des consonnes finales, laquelle y est actuellement accomplie à un même degré qu'en français.

Matériaux justificatifs.

Séez, Longefoy, Allues : *sèt*, *sĕta;*
Menthonnez : *ṣè*, *ṣèta;*
Talloires : *sè*, *sĕta;*
Saint-Nicolas : *sé*, *sèt;*
Villard, Montgilbert : *sè*, *sĕta;*
Saint-Sigismond : *sè*, *sĕta;*
Ecole : *sè*, *sèta;*
La Motte : *ṣè*, *ṣĕta;*
Avanchers, Vimines : *sè*, *sèta;*
Domessin : *sé*, *sĕta.*

IV. A Argentière, au pied du Mont-Blanc, on dit : *sè*, *sèfé.*

D'où vient ce son *f*? Il est à Argentière un des produits de *cy*, *ty* et équivaut au son français *s*. *Sè*, *sèfé* équivaudraient donc à des formes françaises : *sé*, *sèce.*

Le latin *siccam*, perdu là comme dans la plus grande partie de la Savoie, aurait été remplacé par une forme analogique à la catégorie d'adjectifs : *doux*, *douce* (à Argentière : *dòfè*).

II. *Gentiana.*

Les Savoyards appellent *gentiane* la plante et la liqueur alcoolique qu'ils distillent de sa racine. Cette plante est la *gentiana lutea*, qui croît dans les montagnes, et la liqueur que l'on en extrait se consomme dans le pays; cette dernière n'est point un article d'exportation lointaine et est elle inconnue à Paris.

Ce mot *gentiane* a subi d'étranges péripéties que j'attribue à deux circonstances : premièrement, c'est un mot isolé dans la langue, sans famille, par conséquent plus apte que d'autres à flotter au gré de ce qu'il y a de capricieux dans la phonétique, à être en butte aux accidents; secondement, ce mot n'est pas autochtone partout, la plante n'existe pas dans tous les endroits où j'en ai recueilli le nom, et *gentiane*, dans ce cas, ne désigne guère que la liqueur qui y a été importée en même temps que son nom. Il en résulte que *gentiana*, quoique latin, peut être dans le cas de ces mots d'origine étrangère, grecque, par exemple, qui réservent si souvent aux

phonétistes du français des surprises que présentent bien rarement les mots latins autochtones.

Gentiana n'est réellement phonétique qu'à Bonneval (Mat. just. 1). Partout ailleurs les formes reposent sur un type hypothétique *gantiana*. Devons-nous supposer que toute la Savoie, sauf Bonneval, ait emprunté ce mot à une région romane où *en* + *cons.* [ẽ] est venu rejoindre le produit de *an* + *cons.* [ã] ? Cette région existe ; nous la trouvons, sans sortir des limites de la Savoie : à Boège, La Tour, Passeirier, Jonzier. Est-ce de ce petit territoire que provient *ã* pour *ẽ* dans *gentiana* ? Cela n'est guère possible, car je ne crois pas que la *gentiana lutea* y croisse, et par sa situation il était appelé plutôt à recevoir le nom qu'à le donner. Et c'est ce coin de terre qui aurait aussi donné la même forme irrégulière à toutes les vallées alpestres de la Suisse romane que je connais ? Je crois plutôt qu'à côté du type *gentiana*, représenté par Bonneval, — j'ajoute par des patois allemands de la Suisse, — il faut admettre une forme romane ancienne, plus ancienne que la transformation de *ẽ* en *ã* dans le territoire ci-dessus désigné, le type *gantiana*.

Les modifications curieuses que j'ai à signaler affectent la première syllabe du mot. Le *g* latin peut tomber sans laisser de trace et après lui la nasale produite par *an*, de telle sorte que le type le plus tronqué de notre mot serait le latin *tiana*. Voici comment se sont produits ces phénomènes.

Le *g* donne les sons suivants :

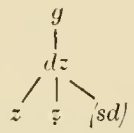

C'est dans le territoire de *ʒ* que se produisent tous les accidents.

Exceptionnellement, on voit ce *ʒ*, lorsqu'il est initial, devenir *d*. Ainsi, *ego* est devenu *dê* dans beaucoup de patois du territoire *ʒ* ; à La Tour, on dit *dêrôtīrê* pour *jarretière*. Or, si ce fait est, géographiquement parlant, plus étendu pour le mot *gentiane* qu'il ne l'est pour *je*, *jarretière* et d'autres, il y a deux raisons à en donner qui toutes deux ont une grande valeur : le mot *gentiane*, tout d'abord, est tout particulièrement appelé à l'exportation, ainsi qu'il a été dit plus haut, et, d'autre part, il est presque toujours, du moins lorsqu'il s'agit de la liqueur, précédé de l'article *du* qui est *dê*, *d'* en savoyard.

d' ʒāfāna, on l'avouera, pouvait bien plus facilement devenir *dāfāna* que le simple *ʒāfāna*, et l'on peut même se demander si dans *dāfāna* nous

avons la transformation du *ʒ* initial en *d* ou le *d* de *d'* (= *du*), voire même si de nos patois les uns ont ceci, les autres cela.

Quoi qu'il en soit, *ʒāfāna* est devenu *dāfāna*, c'est la forme que l'on a encore à Bernex (mat. just. 3); mais le *d* a été considéré comme étant l'article *dê*, *d'* (= *du* fr.) : il en résulte la forme *āfāna* (mat. just. 4); l'article venant s'y souder (mat. just. 5), on a *lāfāna* (la *lāfāna*). D'*āfāna*, par une dénasalisation qui n'est pas sans exemples, surtout à l'initiale, nous avons *afāna* (mat. just. 6), et la première syllabe ayant été prise pour l'*a* de l'article féminin, on a *fāna* (mat. just. 7), qui équivaut au latin *tiana*.

Si, pour les rendre plus sensibles, nous appliquons ces phénomènes à la forme française, nous aurons le tableau suivant :

la jāsyan
|
l'āsyan
/ \
la lāsyan *l'asyan*
|
la syan

Tous ces phénomènes, disais-je, se sont produits là où le *g* latin aboutissait à *ʒ*, où seuls ils étaient possibles. Il y a cependant à cela une exception, une exception qui nous vient fort à propos pour démontrer catégoriquement que le mot *gentiane* a été exporté d'un patois à l'autre. A Saint-Nicolas, le produit de *g* latin est *z*, et ce produit ne remonte pas à *ʒ*, mais vient directement de *dz*. Or, à Saint-Nicolas, on dit *ā©āna;* c'est une forme exportée du territoire *ʒ*, où seule elle a pu naître, dans le territoire *z* qui lui est totalement étranger.

Matériaux justificatifs.

1° Bonneval : *ʒēṣāna;*
2° Lanslebourg : *ʒaāna;*
Allues : *ʒāṣāna;*
Longefoy : *dzāsāa;*
Avanchers, Villard : *dzāsāna;*
Argentière, Montgilbert : *ʒāfāna;*
Faverges : *jēsyāna* (fr.);
Brenthonne : *ʒāfyāna;*
Rivaz : *jāṣyèn* (fr.);
3° Bernex : *dāfāna;*
4° La Tour : *āfyōna;*
Marigner : *āfyōna;*
Verchaix : *ōṣyōna;*
Sallanches : *āfyāna;*
Talloires : *āfyānõ;*
Ecole : *ā©āna;*
Passy : *āfyã̃na;*
5° Boège : *lāfyāna;*
Thorens : *lāfāna;*
6° Saint-Nicolas . *ā©āna;*
7° Biot : *fyāna.*

J. GILLIÉRON.

LES VARIÉTÉS DU SON ĉ (ç̂)

J'ai lu avec intérêt la note de M. Horning et les additions de M. Gilliéron dans le dernier numéro de la *Revue*. Dans ce court article, j'ai l'intention de ne m'occuper que des patois du nord-est de la Belgique; je renvoie donc le lecteur aux indications générales déjà données et, pour les matériaux, au travail de M. Horning dans la *Zs. f. Rom. Phil.* (IX, p. 490) et à son livre : *Die ostfranzösischen Grenzdialekte zwischen Metz und Belfort* (p. 64 et suiv., et p. 81). Je n'ai à envisager ici que deux points de vue qui offrent un intérêt plus spécial pour le but de mon étude : 1° Y a-t-il des variétés du son ĉ (ç̂) et comment se forment-elles? 2° Où trouve-t-on ces variétés en Belgique?

Nature du son. — Comme l'observe Sievers[1], *c* est ordinairement supradental, c'est-à-dire que la pointe de la langue vient frapper l'alvéole des dents supérieures, pour parfaire son émission. Il existe pourtant une variété du *c*, dans laquelle la pointe de la langue est inclinée; il suffit alors d'un léger renflement du milieu de cet organe pour conduire à un autre son, quasi-palatal, appartenant déjà à la catégorie des spirantes et qui a été représenté de diverses manières : *x*, *xh*, *h*, *χ* et récemment ĉ, ç̂.

ĉ est-il uniforme, ou bien est-il susceptible de modifications, déterminées par la topographie ou les autres accidents physiques? Le but de cette courte étude est précisément d'établir la multiplicité des sons ĉ, multiplicité qui porte à la fois sur leur nature organique et sur leur émission. Je distingue $\hat{c}^1$, $\hat{c}^2$, $\hat{c}^3$, et pour chacun de ces sons j'admets la subdivision en ĉ et ç̂, suivant que la consonne, dite mouillée, est dure ou douce. Je ne sais si ces mots de *dure* et de *douce* rendent exactement la nuance de timbre que j'ai cru percevoir, dans certains villages de la province de Liège, entre ĩç̂, ãç̂, õç̂, peut-être ẽç̂, d'une part, et ãĉ, ĩĉ, õĉ, ũĉ, de l'autre. Une

[1] *Grundzüge*, p. 104.

première constatation semble venir à l'appui de cette distinction : c'est que le son est généralement long dans la première série, qu'il est toujours bref dans la seconde. L'exception de *ĕç̌* est plus apparente que réelle ; il est un certain nombre de communes, en effet, où *ĕç̌*, si mes notes sont exactes, est remplacé par *ĕĉ*. C'est le cas pour Milmort, Haccourt, Lixhe, Wihogne, Wonck, etc. En ce cas, il ne resterait à ranger dans la première catégorie que les mots où la tonique, précédant la consonne transformée plus tard en *ç̌*, aurait été, en latin, une voyelle libre, ordinairement *a*, *ī*, *u*; par exemple : *krŏç̌* = graisse ; *bīç̌* = *bise*, *nŏç̌* = *nŭcem*. Au contraire, la voyelle entravée aurait engendré le son dur : c'est le cas pour *ă*, *ĭ*, *ŏ*, *ŭ*, peut-être aussi *ĕ* et *ē* ; exemple : *făĉ* = *fascia* ; *pĭĉ* = *pisciat* ; *kŏĉ* = *coxa* ; *mŏĉ* = *musca* ; partiellement *crĕĉ* = *crescere* et *tĕĉ* = *texere*. Cette classification d'après l'étymologie offre naturellement plus de garanties que toute autre ; je reconnais qu'elle perd de sa valeur lorsqu'on passe de la consonne finale à la consonne initiale et à la consonne intervocalique. C'est pourquoi je ne m'occuperai pas de cette dernière et ne dirai qu'un mot de la deuxième. Je compte rassembler bientôt des notes plus abondantes et plus précises et revenir, mieux outillé, sur ce point délicat de mon étude.

Je passe maintenant aux variétés du son *ĉ*. La première [*ĉ*¹] correspond à peu près à la description sommaire que j'ai donnée au début. Le léger renflement de la langue, quittant la position plus indifférente qu'elle occupe dans l'émission du *ɛ*, suffit à la produire. C'est donc à peu près le *-ich* germanique. Ce qui la distingue, à mon sens, de celui-ci, c'est précisément un caractère indécis, qu'elle doit à la proximité d'autres sons, plus voisins des dentales. J'ai souvent inscrit dans mes notes « *h* dental », tout en me rendant compte de l'impropriété formelle de ce terme, parce que je n'en trouvais pas de plus adéquat dans la terminologie de notre science. A Liège et dans un certain nombre de lieux voisins, le son est assez mouillé, et il se rapproche encore du *ɛ*, qu'une émission défectueuse fait parfois entendre à sa place, surtout dans les finales en *īç̌*. Au contraire, si l'on se dirige vers le nord-ouest de la province, il se modifie aux dépens de sa nature palatale, ce qui m'a conduit à écrire dans cette *Revue*[1] que le mouillement y était « presque nul. » Je trouve aujourd'hui la caractéristique peu précise, d'autant plus que, telle quelle, elle conviendrait plutôt à *ĉ*², à condition de la compléter. Dans *ĉ*², la valeur palatale est, en effet, presque totalement supprimée, tandis que la valeur aspirative a gagné d'autant. Comme le *-ich* allemand, *ĉ*² se rapproche au plus haut point de *r* cérébral sourd, que M. Sievers a eu le mérite de ranger le premier, je pense, parmi les sif-

[1] I, p. 26.

flantes[1]. Je trouve dans mes papiers une notation plus expressive que scientifique pour le rendre : *h* surmontée de *r*[2] et l'indication très précise qu'il s'agit d'un son peu palatal, formé par le soulèvement de la partie médiane de la langue, tandis que la pointe de celle-ci est tout à fait abaissée et que le souffle, expiré directement de la gorge avec effort, escalade en l'ébranlant, non sans une résonnance assez rude, l'obstacle naturel dont j'ai essayé de déterminer la position.

Reste, dans une région plus septentrionale, le son que je transcris ainsi : *ĉ*[3], son très guttural, que j'assimilerais volontiers à la médio-palatale de Lundell (préguturale de Sievers), si celle-ci ne désignait particulièrement le *-ach* germanique, dont *ĉ*[3] n'a pas tout à fait l'âpreté, et dont *ĉ*[3] surtout me paraît différer : 1° par l'accentuation plus discrète; 2° par la nature des voyelles auxquelles il est, de préférence, associé. Car *ĉ*[1], *ĉ*[2] et *ĉ*[3], comme je l'ai indiqué, n'apparaissent guère que dans leur combinaison phonétique avec les sons ī [ē], ō [ō], ǣ et à la finale. Après ā̀, ī̀, ṑ, ū̀, ū̀, ou bien entre deux voyelles, il ne subsiste qu'une simple aspiration plus ou moins forte, mais peu nuancée et presque entièrement soustraite à la palatalisation. C'est à peine si un léger renflement de la langue vers le fond de la bouche trahit la nature primitive de ce son, dont je ne m'occuperai pas autrement ici. Il n'en est pas tout à fait de même du son, que l'on rencontre dans les mots commençant en latin par *sc* et dans quelques autres, sur lesquels cf. Horning, *Zs*, p. 491[3]. Je désigne simplement par *ĉ* ce son qui est nettement palatal, comme la consonne finale de *tāĉ*, *kōĉ*, *bāĉ*, etc., mais en diffère en ce que la langue s'allonge davantage vers les régions dentales, ce qui amène une dépression à la partie médiane et un élargissement du canal par lequel s'échappe le souffle; la résultante est un son assourdi, presque toujours associé à l'une des voyelles *o*, *u*, *u* et ayant les dehors d'une simple aspiration Mais il suffit de franchir, à l'ouest, une certaine limite, sur laquelle j'insisterai bientôt, pour mieux saisir la valeur de ce *ĉ* sourd. Nous le voyons alors, presque sans transition, passer au son *ɐ*, aussi bien que le *ĉ* final dont j'ai indiqué trois variétés, et peut-être avec une netteté plus grande. Car si l'on dit *ɐuté*, comme on dit *bīɐ*, *krèɐ*, etc., on

[1] *Grundzüge*, p. 101.

[2] A Wihogne, un jeune homme prononçait distinctement *nǣr* pour *nǣĉ* = *nucem*, et j'ai dû insister pour être édifié sur la nature du mot.

[3] J'ai peu de réserves à faire, bien que l'exposé de M. H. soit assez sommaire. Ce qu'il dit de *hūflé* n'est pas décisif; il faut ajouter une catégorie de mots non liégeois, tels que *hòrôt* = *kòrôt* (rigole, de *kòri*), mais non, avec Grandgagnage (s. v.), *hāyi*, qui provient de * *ex-caniare*.

ne peut méconnaître que le *ɕ* final (aussi bien que le *ĉ* en d'autres lieux) dépend jusqu'à un certain point de l'émission individuelle. Dans un village qui possède incontestablement le son *ĉ*[1] teinté comme à Liège, n'ai-je pas entendu dire : *bīɕ*, *tɕĭmīɕ*, etc. ? A Liège, j'ai fait la même observation.

Au lieu d'aboutir à *ɕ* [*j*], le son latin qui engendre ailleurs *ĉ* peut atteindre, par une autre voie, une extrémité bien différente de l'échelle consonantique. A Othée, on dit : *bīf*, *tɕĭmīf*, *kŏrīf*, *krĕf*, *tĕf*, *krŏf*, *bĭnŏf*. Il semble, à première vue, qu'ici le voisinage de la voyelle importe peu dans la catégorie du *ç* : toutefois, à part la finale *ĕç*, dans *tĕf* de *tĕxere*, qui me laisse incertain (v. plus haut), j'ai observé dans ce village, après les voyelles brèves latines, une tendance marquée à maintenir le son de toute la contrée, *ĉ* et plus spécialement *ĉ*[1]. Je n'ai noté que le mot *năf* pour *năĉ*, et l'étymologie *nassa* m'en est suspecte[1]. La labio-dentale est, d'ailleurs, peu nette, et ce n'est qu'après deux séjours dans cette commune, très éloignée de mon centre d'excursions, que j'ai eu tous mes apaisements sur la réalité de son existence. Ce qui accroissait mes doutes, aucun des villages voisins ne possède ce *-f*. On dit à Hognoul, à Villers-l'Evêque et à Xhendremael *bīç*[1], *tɕĭmīĉ*[1], etc. Mais j'ai constaté *de visu* que le simple abaissement de la mâchoire supérieure, sans aucune participation de la lèvre inférieure, tranforme aisément ce *ĉ*[1], le plus « dental » de tous les *ç*, en une labio-dentale embryonnaire, que j'ai, d'ailleurs, retrouvée à Hermalle dans des mots comme *bŭĉ* à un moindre degré[2], tandis qu'à Lixhe, je constatais la même propension à annihiler toutes les finales, indépendamment de la voyelle précédente. En poursuivant mes observations vers l'ouest, je n'ai pas tardé à rencontrer le son *ɕ*, dont j'ai pu, avec assez de sûreté, tracer ensuite la limite jusqu'à la Meuse. Le premier village qui me l'a offert est Pellaines. J'ai éprouvé une vraie satisfaction lorsque la brave femme que j'interrogeais, en émettant un son indéfini, qui n'était ni *ɕ*, ni *ĉ*, dans *krĕĉ* et *tĕĉ* m'a permis de saisir sur le vif la naissance de cette singulière transformation. Produit sans le concours des lèvres, à l'aide d'une forte propulsion de la langue, projetée contre le sommet des dents inférieures, ce *ɕ* diffère organiquement du *ɕ* français ; il est plus palatal et moins sifflant. L'effet auditif est, d'ailleurs, à peu près semblable. Le jeu buccal,

[1] M. Horning, qui ne cite pas ce mot (*Zs.*, p. 490-491), n'est pas disposé à faire remonter *ŏĉè* à un type étymologique *ossellum*, pour les mêmes raisons qui me laissent incertain ici.

[2] A Liège et sur d'autres points on dit *ăf*, non *ăĉ* (porte). *Cf. R. d. P. G. I*, 200, les exemples du Lot (dans le cas de *s* [*z*] final) sur lesquels l'un des directeurs de la Revue attire mon attention.

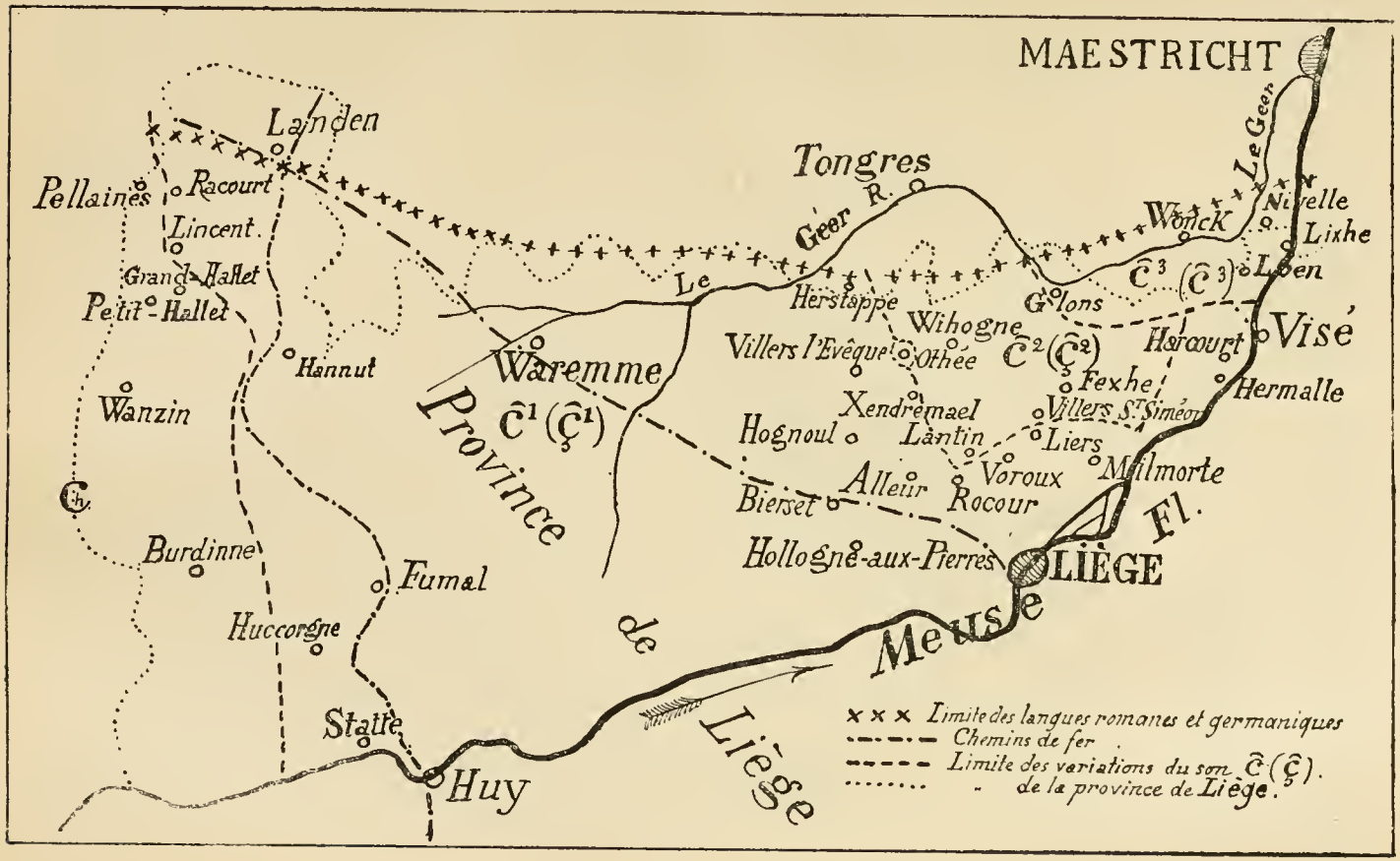
MAESTRICHT
Landen
Pellaines
Racourt
Lincent.
Grand-Hallet
Petit-Hallet
Hannut
Wanzin
Burdinne
Huccorgne
Fumal
Statte
Huy
Waremme
Province de Liège
Tongres
Le Geer R.
Herstappe
Wihogne
Villers l'Evêque
Othée
Xendremael
Hognoul
Lantin
Alleur
Bierset
Hollogne-aux-Pierres
Glons
Wonck
Le Geer
Nivelle
Lixhe
Loen
Visé
Haccourt
Fexhe
Hermalle
Villers S.T Siméon
Liers
Voroux
Rocour
Milmorte
Fl.
LIÈGE
Meuse
× × × Limite des langues romanes et germaniques
Chemins de fer
Limite des variations du son Ĉ (Ç).
de la province de Liège.

d'où il résulte, paraît identique à celui qui conduit aujourd'hui à la prononciation *ɛ̃ĕf*, *ɛ̃ăl* des formes liégeoises *syĕf*, *syăl*[1].

Si l'on se dirige de Pellaines vers le sud-est, on rencontre des villages qui présentent la coexistence de *ĉ* et de *ɛ* [j], surtout à l'intérieur des mots, spécialement la forme *mŏĉŏn* à côté de *bŏji*, *ĕkrŏɛi*, etc., en dépit de l'identité d'origine de ces sons divers[2].

Limites géographiques du son. — Je n'ai essayé de déterminer cette limite que pour la rive gauche de la Meuse. Les nuances diverses du son *ĉ* [ĉ] s'observent sur un territoire assez vaste, qui s'étend de l'angle formé par le fleuve et la frontière de langue néerlandaise, jusqu'à la limite des provinces de Liège et de Brabant. Bien qu'appartenant à la première de ces provinces, la commune de Pellaines possède déjà ce son, tandis que Lincent, qui est le village le plus proche, a encore *ĉ* partout, ainsi que Racourt, où on observe d'ailleurs l'affaissement de cette consonne entre voyelles (*mŏn* pour *mŏhŏn* = *mansionem*). Ces trois villages forment une sorte de triangle, ayant Lincent à sa base et d'où se détache la limite, à peine obliquée vers la droite, du son *ĉ*. Cette limite contourne, sans les englober, Grand et Petit Hallet, où, à part *mŏĉŏn*, je n'ai pas trouvé d'exemple du *ĉ*. Plus au sud, elle traverse Hannut qui a *bīɛ*, *sălīɛ*, *sĕkŏrīɛ*, *tɛĭmīɛ*, *sīɛ* (non *ɛīɛ*[j], *dīɛ*, *năɛ*, *crĕɛ*, *tĕɛ*, etc.; mais, à l'initiale, *ĉavēy*, *ĉŏl*, *ĉŏvé*, *ĉăm*, *ĉɛ̃r*, *ĉŭré* et naturellement *mŏĉŏn* intervocalique[3]. Wanzin se rattache à Hallet, et les autres gares du chemin de fer de Landen à Statte, perdant même la distinction entre *ĉ* initial ou intervocalique et *ɛ* final ne connaissent plus ce dernier son. La ligne tracée passe entre Fumal et Burdinne, qui appartient donc à la région du *ɛ* (j), pour atteindre la Meuse au sud de Statte.

Je n'ai que des indications très partielles pour la région comprise entre cette ligne, qui est à peu près celle du chemin de fer de Landen, et le canton de Fexhe, que j'ai parcouru dans tous les sens. Mais je présume que l'intérieur du pays offre peu d'intérêt, car j'ai pu constater dans quelques communes du canton de Hollogne, à Bierset, à Hognoul, à Villers-l'Evêque et à Herstappe, aussi bien qu'à l'extrémité opposée, à Fumal et à Huccorgne, l'existence du son *ĉ*[1] [ĉ[1]]. En traçant, au nord-ouest de Liège, une ligne droite se dirigeant vers Tongres, on obtiendrait avec assez de précision la limite du *ĉ*[1], c'est-à-dire du *ĉ* liégeois moins mouillé. Xhendremael le possède, ainsi que les lieux voisins de Liège, à l'ouest et au nord;

[1] Cf. Horning, *Zs*, p. 491.

[2] M. Gilliéron a déjà attiré l'attention des lecteurs de la *Revue* sur le traitement particulier du mot *maison* (I, p. 259).

[3] Voir plus loin la liste complète des exemples.

les villages situés sur la rive gauche de la Meuse ont le son liégeois jusqu'à Visé[1]. Je n'ai plus à revenir sur les particularités relevées à Othée. Lantin, à l'est d'Alleur, a le son *ĉ*[2], mais il faut arriver à Villers-Saint-Siméon, c'est-à-dire franchir obliquement la route de Liège à Tongres, pour trouver ce son dans toute sa netteté. Les villages plus rapprochés de Liège, Voroux, par exemple, se rattachent encore au domaine du *ĉ*[1]. Plus on s'éloigne, au contraire, dans le sens opposé, plus *ĉ*[2] est abondant. Je citerai Fexhe-Slins et les hameaux qui en dépendent.

Si l'on gagne tout à fait le nord de la province de Liège, la nature du pays se modifie. Le Geer coule dans une vallée étroite et ombreuse. C'est le *Rivage*, qui a sa physionomie particulière, dont il est, en partie, redevable à son isolement linguistique. La plupart des villages de ce petit coin de terre appartiennent à la province de Limbourg; c'est en les parcourant que j'ai entendu le son *ĉ*[3]. Si l'on redescend, par une pente insensible, vers les bords de la Meuse, à la limite des deux provinces, on retrouve le son *ĉ*[1] et l'influence de Liège.

Exemples de *ĉ* et de ses variétés. — La plupart de ces mots sont déjà dans le travail de M. Horning. Je n'envisage ici que le son initial et le son final. J'indique, à droite, la prononciation de Pellaines, à gauche, avec quelques variantes, celle qui a cours dans tout le domaine linguistique situé à l'est de cette commune et de la ligne frontière du son *ĉ* :

ĉ initial :

ĉavèy, creux, route encaissée; **ex-cavata;*	*ɷăvèy;*
ĉăyī, mordre; **ex-caniare;*	
[i] ĉèn, (il) lance; a. h. a. *schin;*	
ĉĭné, lancer;	
ĉŏm, écume;	*ɷŏm;*
ĉŏvé, *scopare;*	*ɷŏvé;*

[1] Je note ce trait, qui a son prix pour les études historiques. Le *plat pays*, à deux lieues de Liège, possède déjà des phénomènes primitifs et indépendants, ce qui semble indiquer ou une colonisation, dont le point de départ est étranger au centre politique, ou une origine plus récente. Au contraire, aussi loin que s'étendent les patois wallons sur les deux rives de la Meuse, au nord de Liège, leurs affinités phonétiques avec le parler de cette ville sont manifestes. V. notamment les cartes 5, 6, 8, 9 et 10 de mon article sur *A* tonique latin (*R. d. P. G.* I, p. 27, 28). En ce qui concerne les variétés du son *ĉ*, même constatation sauf pour Lixhe et ses deux hameaux, Nivelle et Loën.

ĉòl, échelle;	*ȼòl;*
ĉódè, échauder;	*ȼódè;*
ĉùté, écouter;	*ȼuté* [presque *kyuté*];
ĉŭré, écurer;	*ȼŭré;*
ĉór, secouer; *ex-cutere.*	*ȼór.*

ç final :

bīç, bise;	*bīȼ;*
sèlīç, cerise;	*ȼèlīȼ;*
kòrīĉ, fouet; *corigia:*	*kòrīȼ;*
tȼĭmīç, chemise;	*tȼĭmīȼ;*
sīç, six;	*ȼīȼ;*
dīĉ, dix;	*dīȼ;*
kròç, graisse;	*kròȼ;*
[bĭn] òç, (bien) aise;	*[bĭn] òȼ;*
[ĭ] bòç, (il) baise;	
nȼç, nucem;	*nuvèȼ;*
krȼĉ (passim *krȼ*);	*[kruè];*
krèĉ, croître (passim *krèĉ*);	*krèȼ* (le son est noté *ĉ*);
tèç, tisser; *texere* (passim *tèĉ*);	*tèȼ* id.
[ĭ] pèç (il) pêche (passim *pèĉ*).	

ĉ final :

[ĭ] bŭĉ, il baisse;
[ĭ] flŭĉ, il bat (étym. douteuse);
fŭĉ, langes, *fascia*;
nŭĉ, cachette, *nasca* pour *nassa?*
tŭĉ, poche, *tasca*;
gĭnŭĉ, mauvais tour, dans quelques villages; cf. a. fr. *engignier;*
kòĉ, branche, *coxa*;
kĭnòĉ, connaître;
mòĉ, mouche;
[ĭ] bàĉ, il frappe; cf. fr. *bouse-uler;*
ùĉ, porte, dans quelques villages; var. *ùf;* cf. *supra.*

Observation. — L'influence de l'aspiration, très sensible dans le *ĉ* initial, donne parfois le change sur la véritable place de l'accent dans les dissyllabes cités plus haut. On entend *ĉĭné* plutôt que *ĉĭné;* à plus forte raison si

la voyelle est longue. — J'ai préféré laisser de côté ce qui concerne *ĉ* final à Pellaines; la plupart des exemples que j'avais choisis pour la région septentrionale ne se retrouvent pas ici. Mais je ne doute pas que la loi des finales, qui régit le *ĉ*, y soit applicable aussi au *ĉ*. — Je n'ai plus à répéter que *ĉ* final est remplacé par *f* à Othée et par *ɛ* à Hannut; dans cette dernière commune on dit *nɛ́ɛ*, non *nwɛ̀ɛ*, *sɑ̆liɛ*, non *ɛɛ̀lɪɛ*; mais ces détails sont sans importance pour le but de cette étude.

M. Wilmotte.

LES SONS ɛ ET j = iss ET is FRANÇAIS

DANS LE PATOIS DE THORY, Con D'AVALLON (Yonne)

L'article de M. Horning (*R. d. p. g.-r.* I, p. 256 sqq.), nous a donné l'idée de transcrire ici, d'après la prononciation de M. l'abbé Joseph Viteau, les mots suivants du patois de Thory, con d'Avallon (Yonne) où *ɛ* et *j* répondent à *iss* et *is* français :

1° *ɛ* = *iss* :

baisser, *bɛ̆ɛɛ̆*;
bissot[1], *bɪ́ɛŏ* (vin);
buisson, *bɑ̆ɛō*;
laisser, *lɛ̆ɛɛ̆*;
moisson, *mwɛ̆ɛō*;
moissonner, *mwɛ̆ɛnɛ̆*;
moissonneur, *mwɛ̆ɛnœ*;
pisser, *pɪ̆ɛɛ̆*;
tisse[2], *tɪ̆ɛ*;
entisser, *ātɪ̆ɛɛ̆*;
Vassy[3], *Vɛ̆ɛɪ̆*.

[1] Vin *bɪ́ɛŏ* : vin fait de raisins rouges et blancs, de couleur rousse.
[2] Tas de gerbes rangées dans le grenier ou dans la grange : d'où *entisser*.
[3] Dans les textes anciens : Vasseium (1210); Vaixy (1447); Vaissy (1463); Vassey (1486); Vessy (1543). C'est une commune du canton d'Avallon.

Ont *s* :

bâtisse, *bâtìs;*
boisson, *bwĕsõ;*
éclisse, *ĕklìs;*
écrevisse, *ĕkrèvìs;*
graisse, *grès;*
hérisson, *ĕrìsõ;*
nourrisson, *nĕrìsõ;*
paroisse, *pârwès;*
poisson, *pwèsõ;*
polisson, *pŏlìsõ;*
saucisse, *sŏsìs;*
suisse, *siòìs;*
réglisse, *rēglìs.*

2° *j* = *is* :

aiguiser, *ĕgŭjĕ;*
pierre à aiguiser, *ĕgŭjwé;*
aisé, *ájĕ;*
aisement[1], *ájmã;*
aviser, *ĕvíjĕ;*
bise, *bij;*
braise, *brij;*
briser, *brijĕ;*
chemise, *cèmij;*
se *coiser* (taire), *s kájĕ;*
église, *ĕgyij;*
fraise, *frijŏt;*
grise (adj.), *grij;*
maison, *májõ;*
maisonnée, *májŭné;*
noisette, *nájŏt;*
noisetier, *nájŏkyĕ;*
oiseau, *ájè;*
oison, *ájõ;*
plaisir, *plēji;*
empoisonner, *ãpájné;*
prise, *prij;*
priser, *prijĕ;*
mépriser, *mĕprijĕ;*
prison, *prijõ;*
emprisonner, *ãprìjŭné;*
puiser, *pájĕ;*
punaise, *pŭnáj;*
(limite), *rij;*
Tharoiseau[2], *Tĕŭjè;*
tison, *tájõ;*
attiser, *ĕtájĕ;*
voisin, *vwĕjẽy;*
voisine, *vwĕjìn.*

Ont perdu l'*s* :

moisir, *mwèi;*
poison, *pwĕõ;*
raisin, *rãèy;*
raison, *rēõ;*
saisir, *sĕi;*
saison, *sĕõ.*

L'ABBÉ A. GIRARDOT.

[1] Grand vaisseau de bois en usage dans la vendange (cuve, tonneau).
[2] Commune du canton de Vézelay.

LE PATOIS DE BOURBERAIN

(CÔTE-D'OR)

—

PHONÉTIQUE (Suite)

È

(*è* du latin populaire, *ĕ* du latin classique).

È tonique libre.

I. — *ẹ́* s'est diphtongué en *yé* :

pyé, pied ;
fyé, fier ;
ỉyé, hier ;
ăryé [*ad retro*]. Interjection marquant la contrariété ;
pyés, pièce ;
zyébl[1], hièble.

On a *yé* devant le groupe *vr* (résultant de *br* ou *pr*) :

fyévr, fièvre ;
yévr, lièvre.

Dans *tyéd*, tiède et *nyés*, nièce, l'*e* est traité comme libre.

Dans *dāré*, derrière, l'*è* a été traité comme atone. De plus, on a *é*, probablement à cause de la forme accentuée qui devait être régulièrement *daryé* ; cf. *ăryé*.

En hiatus *ẹ́* s'est diphtongué dans les formes accentuées : *pärdyé*, pardieu, mais non dans les formes atones : *pädé*, pardieu, suivi toujours d'un autre mot : *pädé äẅ*, pardieu oui ; *ĕl à pädé bé mĕlĕd*, il est pardieu bien malade.

Ego a donné *ỉ*.

Il est à remarquer que la terminaison *-yé -yér* s'impose aux mots fran-

---

[1] Le *z* initial a été amené par l'emploi syntactique : *dé̆z yébl*, *dé̆ zyébl*, *ẽ zyébl*.

çais empruntés récemment ou actuellement. Même en voulant parler français un habitant du village prononcera toujours : *dĕryĕ̆*, *nyĕ̆s*, *byĕ̆r*, *sĭvyĕ̆r*, *lĭtyĕ̆r*, etc.

II. — *ẹ̆* devant *l* devient *ăw* :

jāwl (masc.) *[gelu]*, gelée; *grāwl*, grèle (verbe et substantif).
jāwl, (il) gèle;

On a vu précédemment (*A tonique IV*) que *a* + *l* devenait *āwl* ou *ăw* selon que *l* était ou n'était pas suivi de *a*. *Gelu* donnant *jāwl* a probablement subi l'influence du verbe; *é* a été traité comme *è* dans *māwl* (il) mêle.

III. — *ẹ̆* devant *r* devient *a* : *pyār*, pierre.

IV. — *ẹ̆* suivi d'une gutturale aboutit à *ā* qui est long ou bref suivant la nature de la consonne ou du groupe qui suit :

lā̆r, lire; *vā̆y*, vieux, vieille.
dlā̆r [delegere], trier (des pois ou des haricots);

V. — *è* + nasale non suivie de *a* a donné *ẽ* :

tẽ, (il) tient, tiens; *zvẽ*, (il se) souvient.
vẽ, (il) vient;

La nasale n'a pas laissé de traces dans *bẽ*, bien, et dans *tẽ*, mot employé comme interjection, de même que le français *tiens!* Les pronoms *mẽn*, mien, mienne; *tẽn*, tien, tienne; *sẽn*, sien, sienne, apparaissent également sans diphtongue et avec la même forme au masculin et au féminin : *rem* a donné *rā*, rien.

È tonique entravé.

I. — *ẹ̆* entravé a donné *ĕ* : *sĕt*, sept.

Le suffixe *-ellam* est dans ce cas :

bĕl, belle; *grĭvĕl*[1], tachetée;
bĕ̆rtĕl, bretelle; *pĕ̆rnĕl*, prunelle;
dĕ̆dĕl, clochette, espèce de prune; *rĭdyĕl*, ridelle;
ĕtĕl, copeau, éclat de bois enlevé par la hache; *sā̆rvĕl*, cervelle.

[1] Nom fréquemment donné aux vaches tachetées de blanc et de roux.

II. — Le suffixe *-ellum* a donné *yā* :

bàryā, Barreau, nom de lieu ;
bĕlĭvyā, baliveau ;
byā, beau ;
cātyā, chanteau ;
cĕpyā, chapeau ;
cŏvyā, ancienne mesure de capacité d'environ un demi-litre ;
cōmyā[1], chalumeau ;
ĕyā, agneau ;
ĕtōyā, étourneau ;
fōyā, cavité pratiquée sous la gueule d'un four pour recueillir les cendres ;
gàsyā, méchant garçon[2] ;
fùsyā, petite traverse de bois ;
grāmyā, noyau ;
jmyā, Gemeaux[3] ;
krĕpyā, crêpe ;
+ *kàtyā*, couteau ;
mĕnvyā, petite gerbe de chanvre ;
mĭrbyā, Mirebeau[4] ;
nĕvyā, nouveau ;
pĕsyā (paxellum), échalas ;
pŏsyā, pourceau[5] ;
rĕwzyā, roseau ;
rĕtyā, rateau ;
sŏdyā[6], sourd ;
trĕcàtyā, Thil-Châtel[7] ;
trōbyā, tombereau ;
trĕpyā, troupeau ;
tŭryā, jeune taureau ;
tyā (elidellum), porte à claire-voie ;
àzyā, oiseau ;
+ *ryā*, veau.

pellem a donné *pyā*, peau.

A côté de cette série, on en trouve une autre dans laquelle le suffixe *-ellum* est représenté par *-ăw* :

bārăw, barreau ;
càtăw, château ;
cātăw, chanteau ;
ĕfùtyăw, affutiau, chose de peu d'importance ;
fàrnăw, fourneau, poêle ;
gàtăw, gâteau ;
kàtaw, couteau ;
màrtăw, marteau ;
mōnăw, moineau ;
rĭdăw, rideau ;
sĭzăw, ciseau ;
tōbrăw, tombereau ;
vyăw, veau.

Ce sont des mots empruntés au français. Les formes dérivant régulièrement de *a* + *l*[8] ont peut-être servi d'intermédiaire à cet emprunt. Ces

---

[1] Tige d'une graminée quelconque dont se servent les paysans pour se désaltérer dans une source ou un ruisseau. || [2] Terme de mépris. || [3] Village du canton d'Is-sur-Tille. *Vicus e Gemellis*, appelé ainsi à cause de deux montagnes voisines. Cf. *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Dijon*, VI, II, p. 88 et suiv. || [4] Chef-lieu de canton (Côte-d'Or). || [5] *cā ŏ pŏsyā*, Champ-au-Pourceau, nom de lieu. || [6] Terme de mépris. || [7] Village du canton d'Is-sur-Tille, anciennement Tréchâteau. Cf. Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, t. IV, p. 730. On dit aussi *trĕcàtăw*. || [8] Cf. *A ton. libre IV* et *A ton. entr. II*.

dernières formes, terminées en *-ăw* lorsqu'elles reçoivent l'accent du discours, se terminent en *-ŏ* quand elles ne sont pas accentuées. Ce fait est du reste conforme au traitement de *a* atone[1] :

ĭ yè fà măw, je lui ai fait mal ; — *ĕ mŏ d dā*, un mal de dent.
ĕl ĕ căw, il a chaud ; — *ĕl ĕ ĕvù ĕ cŏ è frà*, il a eu un chaud et froid (un refroidissement).
ĕ byā cvăw, un beau cheval ; — *ĕ cvŏ byā*, un cheval blanc.
sā făw[2], c'est faux ; — *ĕ fŏ cmĕ*, un faux chemin (un chemin de traverse).

Les mots où *-ăw* correspond à *-ellum* présentent la même particularité :

ĕl ĕ ĕ kătăw, il a un couteau ; — *sĕ kătŏ fĕ*, c'est un couteau fin.
vlè ĕ tōbrăw, voilà un tombereau ; — *ĕ tōbrŏ d pyār*, un tombereau de pierre.

On est en droit de conclure que dans ces derniers mots la forme en *-ŏ* est française et que celle en *-ăw* est une création analogique d'après les séries en *-ŏ*, *-ăw* existantes. Cette formation a dû même être favorisée par ce fait qu'on ne trouve dans notre patois aucun mot accentué terminé en *ŏ*. Des termes en *-ot* ont même été assimilés à ceux en *-eau*. Ainsi *bardot*, homme de peine, devenu *bărdăw*, *bouchot* (couvercle), *bācăw*, etc.

III. — *ẹ* suivi de *r* + consonne est devenu *a* :

dĕsà[3] [*desertum*], nom de lieu ; — *kăvàn* [*cavernam*], trou sous l'eau dans lequel se cachent les poissons ou les écrevisses ;
ărb, herbe ; — + *lātàn*, lanterne ;
jàrm, germe ; — + *sĭtàn*, citerne ;
mylàl, merle ; — *vàn*, verne ;
trăvà, travers ; — *sār*, (il) serre.
trăvàs, (il) traverse ;
sàrp, serpe ;
tàrm, terme ;

ẹ est devenu *a* dans les mêmes conditions que *ẹ*. Je n'en connais que deux exemples :

càrc [*circat*], (il) cherche ; — + *vàd* [*viridem*], vert.

---

[1] *a* atone + *l* = *ŏ* ; cf. *A antéton. VI*. La différence de terminaison en français, au singulier et au pluriel, n'a pas eu d'influence ici, car *cvăw* accentué est singulier et pluriel, de même que *cvŏ* atone, et, du reste, cette alternance de deux terminaisons se retrouve dans des mots en *-ŏ*, *-ăw* dont beaucoup sont des adverbes. J'aurai à revenir sur ces formes à propos du traitement de l'*o*. || [2] *făw* a le sens de faux, et de désagréable et aigre en parlant d'un fruit insuffisamment mûr. || [3] *dĕsàltĕ*, déserter, est un mot emprunté, comme le prouvent les deux *ĕ*.

On trouve *ŏ* dans *vŏrj [virgam]*, verge, et *rāvŏs* à côté de *rāvĕs*, (il) renverse.

Les exceptions sont des emprunts ou des retours au français. Ainsi *pēdr*, perdre; *fĕrĕ*, ferrer; *ĭvĕr*, hiver, sont encore dans beaucoup de pays voisins : *pādr, fărĕ, ĭvăr*.

IV. — *ẹ* en combinaison avec *y* a donné *ăy* :

ātăy [integrum], entier; *lăy*[1] *[lectum]*, lit;
ātrœmăy [intermedium], entre (adv.); *păy [pejus]*, pis.

Peut-être faut-il citer ici *brăy*, berceau?

V. — *ẹ* + nasale entravée.

1° *ẹn* suivi d'une consonne a donné le même résultat qu'en français :

prār, prendre; *sā*, cent;
tār, tendre; *vā*, vent;
tā, temps[2]; *brāmā*, bravement.

2° *ẹn* suivi de *y* a donné *ẽy* :

tẽy [teneat], (qu'il) tienne; *zvẽy [subveniat]*, (qu'il se) souvienne.
vẽy [veniat], (qu'il) vienne;

È antétonique.

I. — *è* antétonique a disparu comme en français, même avec plus de facilité : *krĭ [quærere)*, chercher.

Quand la nature des consonnes environnantes s'opposait à sa complète disparition, et en particulier devant *v*, il s'est réduit à *ĕ* :

krĕvĕ, crever; *sĕgō*, (nous) suivons;
lĕvĕ, lever; *sĕgĕ*, (vous) suivez.
sĕmẽn, *sœmẽn*, semaine;

II. — Le préfixe *re-* se présente sous la forme *rĕ-* quand il ne s'est pas réduit simplement à *r-*. On le trouve toujours sous cette dernière forme dans les composés exprimant la répétition et dans un certain nombre d'autres où le préfixe est purement explétif; dans ce second cas, le verbe com-

[1] Le composé *tœlăy*, chalit, bois de lit, n'était plus guère en usage, même dans la génération précédente. Il a disparu du patois avant le changement de *tœ* en *œ*. || [2] *tā* remplace *cœlum* qui n'a pas vécu dans les patois de la région.

posé a le sens du verbe simple qui, souvent, ne s'est pas conservé : *rābrĕsĕ*, embrasser; *rātrĕ*, entrer; *rbrĭzĕ*, briser; *rĕgŭzĕ*, aiguiser; *rĕpĭ*, emplir; *rgĕrĭ*, guérir; *rŏtĕ*, ôter; *rsăpĕ*, couper; *rvŏ̃ömĭ*, vomir.

Au contraire, le préfixe *re-* apparaît sous la forme *rĕ-* dans des composés exprimant avec un degré intensif l'action exprimée par le simple. Le nombre de ces verbes est illimité, car les sujets parlants ont conscience de la valeur du préfixe et le joignent à volonté aux verbes qui sont susceptibles de le recevoir. Les composés les plus usités sont les suivants : *rĕgŭ̃lĕ*, *rĕmyāwlĕ*, *rĕkŏr*, *rĕkrĭyĕ*, *rĕpyŏ̃ör*, *rĕnŏjĕ*, *rĕtyārĕ*, *rĕbrŏ̃lĕ*, *rĕtyōbĭ*, etc., exprimant tous une action beaucoup plus violente que les simples : *gŭ̃lĕ* (gueuler), *myāwlĕ* (miauler), *kŏr* (courir), *krĭyĕ* (pleurer), *pyŏ̃ör* (pleuvoir), *nŏjĕ* (neiger), *tyārĕ* (clairer, flamber), *brŏ̃lĕ* (brûler), *fyōbĭ* (résonner, retentir).

III. — Le préfixe *ex-* a donné *ĕ* :

ĕkŏrĕ, écorcher; *ĕtwĕ̃dr*, éteindre;
ĕkăr [*excutere*], battre le blé; *ĕrĕ̃nĭ*, évanouir.

Le préfixe *ex-* ne se distingue plus du préfixe *ad-* qui a abouti également à *ĕ* : *ĕctĕ*, acheter; *ĕpŏtĕ*, apporter, etc.

IV. — *è* antétonique se change en *a* devant *r* + consonne :

dārĕ, dāräy, derrière, dernier; *mărlĕ̃*, merlin;
ärbăj, herbage; *sărfŏ̃ö*, cerfeuil;
ärbŭ, herbue; *vărmĕ̃y*, vermine;
sărvĭ, servir; *tărpĭ*, trèper, trépiguer;
pärĕ̃r, perrière; *sărpā*, serpent;
järmō, germe, aiguillon; *vărĕ*, verrat;
pärcŭ, perche à mesurer la terre; *mäsĭ*[1], merci.

V. — *è* antétonique devant une gutturale où *y* devient *ŏ* (cf. *é* = *ŏ*) :

nŏyĕ, noyer; *vŏtyär*, voiture.
mŏyŭ, meilleur;

L'Abbé Rabiet.

[1] Usité seulement dans l'expression : *grā mäsĭ k...*, grand merci (heureusement) que...

PATOIS DE PUYBARRAUD

COM^ne DE GENOUILLAC, C^on DE SAINT-CLAUD (CHARENTE)

GRAMMAIRE

INTRODUCTION

Le patois dont j'entreprends la grammaire est celui de Puybarraud, hameau de cent habitants, commune de Genouillac, canton de Saint-Claud (Charente), pays natal de ma mère et de mes ancêtres.

Ce patois se rattache à ceux du Limousin. Ce qui le caractérise, c'est le changement des *ā* limousins en *ē*. Il se parle sans modifications bien sensibles à quatre ou cinq kilomètres autour de Genouillac, Mazières, Mouzon, Lésignat et Suris, dans les vallées de la Bonnieure, de la Maulde et de la Charente.

Les habitants de ces vallées sont sédentaires; ils se livrent à la culture de leurs terres et à l'élevage du bétail qu'ils conduisent au marché à Suris ou dans quelques autres centres peu éloignés.

Conservant les traditions religieuses, ils se rendent le dimanche à la messe, vont ensuite à l'auberge où ils causent de leurs affaires et font des marchés en buvant bouteille.

L'été, les jeunes gens suivent les frairies des communes voisines; l'hiver, ils se donnent rendez-vous dans quelque maison des hameaux où ils passent la veillée à danser ou à faire des jeux. Il est très rare de les voir à la ville.

Néanmoins, le patois n'est pas à l'abri de toute influence étrangère. L'instruction primaire se développant, les enfants emploient des mots nouveaux qu'ils empruntent aux livres. Les militaires eux-mêmes rapportent des garnisons des termes qui peu à peu se glissent dans le patois.

Dans ce travail, je me suis aidé de ma sœur qui a quitté le hameau de Puybarraud à quatorze ans et qui depuis y revient souvent. J'ai interrogé les indigènes et je me suis servi au besoin de mes propres souvenirs qui

m'ont été très utiles, n'ayant connu jusqu'à l'âge de huit ans que le patois de mon village, et le parlant encore toutes les fois que l'occasion se rencontre.

Je traiterai d'abord successivement de chacune des parties du discours : de l'article, du nom (substantif, adjectif qualificatif, noms des nombres), du pronom et des pronoms adjectifs, du verbe et des participes, enfin des particules invariables.

Pour chaque partie, je donnerai des énumérations si complètes, que cette grammaire pourra servir de lexique. Tous les noms trouveront leur place au chapitre du nom; ceux qui ont une double forme pour le masculin et le féminin à l'article du genre, les autres à l'article du nombre. De même, tous les verbes seront cités dans chaque conjugaison.

Dans chaque série, les mots seront rangés suivant l'ordre alphabétique de leurs terminaisons.

Après cela, je donnerai quelques particularités sur la syntaxe.

PREMIÈRE PARTIE

LES PARTIES DU DISCOURS

CHAPITRE I

L'ARTICLE

Article défini.

l, l,	*lǎ*, le,	*lǎ*, les.	
dĕl, de l'.	*dǎw*, du,	*dǎw*, des,	
ǎl, à l'.	*ŏ*, au.	*ŏ*. aux.	
l, l,	*lŏ*, le,	*l'*, les.	*lĕ*. les,
dĕl, de l',	*dĕlŏ*, de la,	*dĕl*, des,	*dĕlĕ*, des,
ǎl, à l'.	*ǎlŏ*, à la.	*ǎl*, aux.	*ǎlĕ*, aux.

On dit quelquefois *en le* pour *à le*. Exemple : J'ai mal à la jambe, *yǎ mǎw ẽ lŏ tayãmbŏ*.

L'article accompagne les noms de personnes : *lǎ ajyã*, le Jean ; *lŏ ajyǎnŏ*, la Jeanne.

On ne l'emploie presque plus devant les noms d'hommes, et il tend à disparaître devant les noms de femmes.

Article indéfini.

yŭn, un,	*yũn*, un,	*dŭ̃w̆*, des,	
dĕl, de l',	*dŭ̃w̆*, du.		
ăl, à l'.	*ŏ*, au.	*ŏ*, aux.	
yŭn, une,	*yŭnŏ̀*, une,	*dĕl*, des,	*dĕlĕ̀*, des,
dĕl, de l',	*dĕlŏ̀*, de la,		
ăl, à l'.	*ăl̀ŏ*, à la.	*ăl*, aux.	*ăl̀ĕ*, aux.

On supprime quelquefois *yũ*, *yŭ* dans *yũn*, *yŭnŏ̀*. Exemple : C'est un homme, *kĕ̃ n ŏmĕ;* c'est une femme, *kĕ̃ nŏ̀ fẽnŏ̀;* c'est une anse, *kĕ̃ n ãsŏ̀*.

CHAPITRE II

LE NOM

§ 1. *Genre.*

I. — Noms qui n'ont pas le même genre qu'en français moderne.

1° *Noms masculins.*

ăedŏ̀, aide ;
ăfĕ̀, affaire :
ăgŭlĕ̃, aiguillée ;
ămŭr, amours ;
ŭrmĕrĭ, armoire :
băywŭr, baignoire ;
brăsă, brassée ;
dĕtĕ, dette ;
drăjĕ, dragée ;
ĕkrĭtwŭr, écritoire ;
ĕkŭmwŭr,, écumoire ;
ẽklŭmĕ, enclume ;
ĕmĕajyĕ, image ;
ĕsĕ̀yĕ, enseigne ;
ĕtĕblĕ, étable ;
fŭrmĭajyĕ̃, fourmilière ;
grĕnŭlĕ̃, grenouillère :
kŭlŭdrĕ, calandre :
koŏsĭ, caution ;
kŭblĕ, couple :
kŭlŭsĭ, collation ;
kŭlwŭr[1], couloire ;
kŭrwŭr, courroie ;
lwãajyĕ, louange ;
ōlĭ, huile :
ŏrajyĕ, orge ;
ŏrgĕ̀, orgues ;
ŏrlŏajyĕ, horloge ;
pŭrĕ, paire ;
pĕswŭr, passoire ;
pŭrĭzĭ, pleurésie ;
tŭ̀lĕ, tuile ;
vĭpĕrŏ̀, vipère ;
vĭsĕ, vis :

2° *Noms féminins.*

ăpĕlŏ̀, appel ;
bĕkŏ̀, bec ;
dĕsĭmŏ̀, décime ;
dĕ̃ŭnŭr, déshonneur ;
ĕglŏ̀, aigle ;
ĕpĭajyŏ̀, épi ;
ĕskĕlĕtŏ̀, squelette ;
ĕyĕ́rŏ̀, évier ;
ĕtŭrvĕlŏ̀, intervalle :

[1] Ou *kŭlŭdŭ*.

grèdŏ, grade : *pàrŏflŏ*, parafe ; *sètìmŏ*, centime ;
grìlŏ, gril ; *pɔyĕ*, peigne ; *ɯyŏrbĕ*, chanvre ;
lĕbrĕ, lièvre ; *pìnãmbŏr*. topinambour ; *ònŏr*, honneur ;
lĕgùmŏ, légume ; *pwĕzŏ*. poison ; *ŏrsŏ*, ours ;
lèrŏ, lierre ; *sŏw*, sel ; *ŏnglŏ*, ongle.
ŏbùzŏ, obus ; *sĕglĕ*, seigle ;
ŏfrŏ, offre ; *sĕlŏ*, seau :

myènŭĕ (minuit) est employé indifféremment au masculin ou au féminin.

II. — Formation du féminin.

1° Mots en *ă* :

a) Féminin en *ĕdŏ* :

Tous les participes passés de la première conjugaison :

ăbrăkà, *ăbrăkèdŏ*, fatigué ; *bŏtà*. qui a des plumes aux pattes : *ĕnvĕzà*, ennuyeux ; *ĕtrŏpà*, entravé ;
bŏrbàlà, qui a une touffe de plumes sous la tête : *ĕgwènà*, qui marche de travers ; *fà*, sot ; *kàbŏrnà* (arbre) pourri intérieurement ;
bĕkà, picoté ; *ĕsìlà*. déchiré : *tùfà*, qui a une touffe de plumes sur la tête ;
bùnà, blet ; *ĕsŏrpĕlà*, déchiré en beaucoup d'endroits ; *yùflà*, enflé ;
bŏrŏkà, qui a plusieurs couleurs ; *ĕnrĕmà*, enrhumé ;

Substantif en *ă* qui a une forme féminine : *pàrà*, poireau, quand il est petit, *pàrèdŏ*, poireau, quand il est bon à manger.

b) Féminin en *ĕtŏ* :

dĕlìkà, *dĕlìkĕtŏ*, délicat ; *gwajyà*, goujat ; *rà*, rat ;
ĕngrà, ingrat ; *plà*. plat ; *ɯyà*, chat.

c) Féminin en *ĕzŏ* :

grìvwà, *grìvwĕzŏ*, grivois.

2° Mots en *àw* :

a) Féminin en *àwdŏ* :

ɯyàw, *ɯyàwdŏ*, chaud ; *fàrajyàw*, Fourgeaud (nom propre) ; *gràpàw*, crapaud :
frìkàw, *frìkàwdŏ*, bon[1] ; *garnàw*, Garnaud (n. p.) ; *kìnàw*, Quinaud (n. p.) ;
kìɯyàw, Quichaud (n.p.).

[1] Ce mot ne s'emploie qu'avec une négation : *kà n ĕ pè frìkàw*, ce n'est pas bon.

b) Féminin en *ăwsŏ :*

făw, *făwsŏ*, faux.

c) Féminin en *ĕlŏ :*

bătĭsmăw, *bătĭsmĕlŏ*, baptismal; *ĕgăw*, égal; *fĭnăw*, final; *ajyĕnĕrăw*, *ajyĕnĕrĕlŏ*, général; *kăpĭtăw*, capital; *kătănăw*, cantonal; *lĭbĕrăw*, libéral; *năsyŏnăw*, national; *prĕsĭpăw*, principal.

3° Mots en *ã :*

a) Féminin en *ãndŏ :*

brĭgã, *brĭgãndŏ*, brigand; *fryã*, friand: *grã*, grand.

b) Féminin en *ãntŏ :*

dãsã, *dãsãntŏ*, dansant; *krăstĭlã*, croustillant; *pĕpã*, pimpant; *fĕyã*, fainéant; *kŭmŭnyã*, communiant: *prĕtĭkã*, qui trouve à redire sur tout: *frăpã*, frappant; *mărkã*, marquant; *văkã*, vacant. *gălã*, galant; *mãdyã*, mendiant; *gŭvărnã*, gouvernant; *mĕ̃ɛyã*, méchant; *kŏlã*, collant: *pĕzã*, pesant;

Il faut y ajouter tous les participes présents de la première conjugaison.

c) Féminin en *ãmɛyŏ :*

blã, *blãmɛyŏ*, blanc; *frã*, franc.

d) Féminin en *ĕnŏ :*

ărtĭzã, *ărtĭzĕnŏ*, artisan; *pĕ̃yzã*, paysan.

4° Mots en *ăr :*

a) Féminin en *ărdŏ :*

ămŭzăr, *ămŭzărdŏ*, qui perd son temps; *bĕtăr*, bâtard: *bĕtăr*, bêtas: *flŏnyăr*, doucereux; *gălăr*, gaillard: *kãmpănyăr*, campagnard: *mãntănyăr*, montagnard; *pălăr*, paillard; *pĭlăr*, pillard; *sŭdălăr*, qui se soûle. *bĕbĭlăr*, babillard; *bĕvăr*, bavard; *bãnkăr*, bancal:

b) Féminin en *ărtŏ :*

kŭbăr, *kŭbărtŏ*, couvert; *văr*, vert; *yŭbăr*, ouvert, et les autres participes passés en *ăr* des verbes de la deuxième conjugaison

c) Féminin en *ĕrŏ :*

ămăr, *ămĕrŏ*, amer; *fyăr*, fier; *klăr*, clair; *ɛyăr*, cher.

5° Mots en *ĕ* :

a) Féminin en *ŏ* :

ăbàrdèblĕ, *abard-èblŏ*, abordable ; *bĕgĕ*, bègue : *brĕvĕ*, brave, c.-à-d. joli ; *dyàbŏlìkĕ*, diabolique ; *ēgrĕ*, aigre ; *esklèvĕ*, esclave ; *fàsìlĕ*, facile : *fìdèlĕ*, fidèle : *frĕ̃ɯyĕ*, frais : *grèvĕ*, grave ; *kăpèblĕ*, capable ; *lărtĕ*, leste ; *mĕ̀grĕ*, maigre ; *mŭĕ̃ɯyĕ*, mou, en parlant d'un animal ; *nĕgrĕ*, noir ; *nĕ̀trĕ*, taquin : *pèlĕ*, pâle ; *prĕtĕ*, prêt ; *sĕajyĕ*, sage ; *sàrajyĕ*, sec ; *trìlĕ*, mince ; *trìstĕ*, triste.

b) Féminin en *ĕajyŏ* :

frĕ, *frĕajyŏ*, froid.

c) Féminin en *ĕɯyŏ* :

ădrĕ, *ădrĕɯyŏ*, adroit ; *drĕ*, droit : *ètrĕ*, étroit ; *kŭĕ̃*, cuit ; *sĕ*, sec.

d) Féminin en *ĕdŏ* :

lĕ, *lĕdŏ*, laid.

e) Féminin en *ĕnŏ* :

plĕ, *plĕnŏ*, plein.

f) Féminin en *ĕtŏ* :

bărbĕ, *bărbĕtŏ*, barbet ; *bèsĕ*, basset ; *ɯyărdràne*, chardonneret ; *dĭskrĕ*, discret ; *dĭstrĕ*, distrait ; *ĕdĭskrĕ*, indiscret ; *kădĕ*, cadet ; *kămplĕ*, complet ; *mŭĕ̃*, muet ; *pàrfĕ*, parfait ; *prĕfĕ*, préfet ; *pàlĕ*, poulet ; *sĕkrĕ*, secret ; *vyòlĕ*, violet.

Ajoutez le féminin *krăɯyètŏ*, porte d'agrafe (*krăɯyĕ*, crochet).

6° Mots en *ĕ̃* :

a) Féminin en *ĕ̃sŏ* :

bĕ̃, *bĕ̃sŏ*, bas ; *grĕ̃*, *grĕ̃sŏ*, gras.

b) Le participe passé *făĕ*, fait, et ses composés font leur féminin en *ĕɯyŏ* : *fĕɯyŏ* ; *dĕfăĕ*, *dĕfĕɯyŏ*, défait, etc.

7° Mots en *ĕ* :

a) Féminin en *ĕdŏ* :

ăprĕ, *ăprĕdŏ*, appris ; *mĕ*, mis ; *prĕ*, pris ; *rĕmĕ*, remis, etc., et les autres participes en *ĕ* de la quatrième conjugaison.

b) Féminin en *ęlŏ*, — *ĕnŏ* :

vyĕ, *vyęlŏ*, vieux ; *rĕ*, *rĕnŏ*, roi, reine.

c) Féminin en *ĕrŏ* :

bărbyĕ, *bărbyĕrŏ*, barbier :
bărajyĕ, berger ;
bănkyĕ, banquier ;
bĭajyătyĕ, bijoutier ;
băcyĕ, boucher ;
dăryĕ, dernier ;
ajyĭbyĕ, gibier ;
ajyŭrnălęĕ, journalier ;
ĕtrănajyĕ, étranger ;
ĕntyĕ, entier ;
făsăyĕ, façonnier.
gŏcyĕ, gaucher ;
grăcyĕ, gros ;
lĕajyĕ, léger ;
mŏyĕ, meunier ;
ŏfĭcyĕ, officier ;
păryĕ, pareil ;
plăyĕ, uni ;
păcyĕ, porcher ;
trăpyĕ, troupier ;
cyăbryĕ, mouton ou brebis qui a le poil dur comme la chèvre ;
tăęlĕ, tuilier.

Sont formés de la même façon les noms féminins :

brăjyĕrŏ, braisière ;
lŏryĕrŏ, touffe de laurier ;
nŏzĭęlĕrŏ, lieu planté de noisetiers ;
păyĕrŏ, grand panier ;
cyĕtĭyĕrŏ, châtaigneraie.

d) Féminin en *ĕsŏ* :

ĕpĕ, *ĕpĕsŏ*, épais.

e) Féminin en *ĕtŏ* :

ĕnkyĕ, *ĕnkyĕtŏ*, inquiet.

f) Féminin en *ĕzŏ* :

ăglĕ, *ăglęzŏ*, anglais ; *frăsĕ*, français, etc., et tous les noms de peuple terminés en français par *ais*.

g) Féminin en *ŏ* :

dĕmyĕ, *dĕmyŏ*, demi.

8° Mots en *ẽ* :

a) Féminin en *ĕnŏ* :

ăcyẽ, *ăcyĕnŏ*, ancien ;
ajyŭlyẽ, Julien ;
ẽsărtẽ, incertain ;
krĕtyẽ, chrétien ;
măyẽ, moyen ;
sărtẽ, certain ;
sătyẽ, soutien ;
vĭlẽ, vilain ;
yŭmẽ, humain.

b) Féminin en *ẽntŏ* :

ăbăndẽ, abondant :
ădjwẽ, adjoint ;
ăpsẽ, absent ;
ărdẽ, ardent ;
ĕnăsẽ, imbécile ;
lŏrẽ, Laurent ;
părẽ, parent ;
plăzẽ, enjoué ;
sẽ, saint ;
vălęẽ, laborieux.

c) Féminin en *ĭnŏ :*

bãmbẽ, *bãmbĭnŏ*, bambin ; *pĕrĭgŭrdẽ*, périgourdin ;
gŭmẽ, gamin ; *mŭlẽ*, malin.
ãgŭmwăzẽ, angoumoisin ;

Nom féminin formés sur ce modèle : *bŭsĭnŏ*, bassin.

9° Mots en *ĭ :*

a) Féminin en *ĭdŏ :*

ĕlŭrdĭ, *ĕlŭrdĭdŏ*, dont la tête tourne ; *ẽpŏlĭ*, impoli ; *pŭrĭ*, pourri.
ẽpŏrĭ, peureux ;

Tous les participes passés de la deuxième conjugaison en *i : bŭlĭ*, bouilli ; *fĭnĭ*, fini ; *flŭrĭ*, fleuri ; *kŭlĭ*, cueilli, etc.

b) Féminin en *ĭnŏ :*

fĭ, *fĭnŏ*, fin ; *mŭrtĭ*, Martin ; *ʧyĭ*, chien ;
kŭzĭ, cousin ; *mĕdĕsĭ*, médecin ; *vĕzĭ*, voisin.
lŭtĭ, latin ; *pŭlĭ*, poulain ;

c) Féminin en *ĭʧyŏ :*

ŭrdĭ, *ŭrdĭʧyŏ*, hardi.

Les participes de la quatrième conjugaison en *it : ĕkrĭ*, *ĕkrĭʧyŏ*, écrit ; *kõnstrĭwĭ*, construit, etc.

d) Féminin en *ĭyŏ :*

ŭmĭ, *mĭyŏ*, ami.

e) Féminin en *ŏ :*

ŭtĭwĕlĭ, *ŭtĭwĕlŏ*, actuel ; *nŭtŭrĕlĭ*, naturel ; *sĕsĕrĭ*, sincère ;
ʧyŭrnĕlĭ, charnel ; *nĕsĕsĕrĭ*, nécessaire ; *ŭnĭvŭrsĕlĭ*, universel.
ĕlĕmẽtĕrĭ, élémentaire ; *ŏrdĭnĕrĭ*, ordinaire :
ʤyĕlĭ, gentil ; *pĭtĭ*, petit ;

10° Mots en *ĭ :*

a) Féminin en *ĭvŏ :*

ŭdŏtĭ, *ŭdŏtĭvŏ*, adoptif ; *ĕtĭ*, actif ; *nŭtĭ*, natif :
ʤyŏlĭ, joli ; *fŏtĭ*, fautif ; *ʧyĕtĭ*, mauvais ;
ĕlĕtĭ, électif ; *mŭsĭ*, massif ; *vĭ*, vif.

b) Féminin en *ĭzŏ :*

ŭprĕtĭ, *ŭprĕtĭzŏ*, apprenti ; *ʤyĕlĭ*, gélif ; *mŭrkĭ*, marquis ;
glŭrĭ, glorieux ; *ʧyãmpĭ*, bâtard.
dŭbŭrĭ, hâtif ; *ẽdĕsĭ*, indécis ;
dĕvŭsĭ, dévotieux ; *krĕtĭ*, craintif ;

11° Mots en *ĩn :*

a) Féminin en *ĩnŏ :*

kèlĩn, *kèlĩnŏ*, vaurien ; *lăpĩn*, lapin.

Noms féminins faits sur *bădĩn*, boudin, et *răzĩn*, graine de raisin : *bădĩnŏ*, gros boudin ; *răzĩnŏ*, grappe de raisin.

12° Mots en *ŏ :*

a) Féminin en *ŏtŏ :*

bĩgŏ, *bĩgŏtŏ*, bigot ; *pălŏ*, pataud ; *pĕrŏ*, dinde ; *sŏ*, sot.

b) *ajyŏrmŏ* (pour les deux genres), germain.

13° Noms en *ŏw :*

a) Féminin en *ŏlŏ :*

fĩlŏw, *fĩlŏlŏ*, filleul ; *fŏ*, fou ; *mŏ*, mou ; *tcyŏlŏ*, plant de chou (*tcyŏw*).

b) Féminin en *ŏwvo :*

ŋŏw, *ŋŏwvŏ*, neuf.

Nom féminin tiré de *sŏw*, sou : *sŏwnŏ*, pièce de monnaie blanche.

14° Un mot en *ŏ :*

Féminin en *ŏsŏ :*

grŏ, *grŏsŏ*, gros.

15° Mots en *ŏr ;* féminin, *ŏrtŏ : fŏr*, *fŏrtŏ*, fort ; *mŏr*, mort ; *tŏr*, tors.

16° Mots en *ŭ :*

a) Féminin en *ŭdŏ :*

bĕrcyŭ, *bĕrcyŭdŏ*, qui a les cornes recourbées ou coupées ; *bărŭ*, très velu ; *bŭsŭ*, bossu ; *fŭrcyŭ*, fourchu ; *kŭsŭ*, cossu ; *pŭmcyŭ*, pointu :

et tous les participes passés en *ŭ*, comme *vŭ*, *vŭdŏ*, vu, vue, dont la liste sera donnée au chapitre de la conjugaison.

17° Mots en *ŭn :*

a) Féminin en *ŭnŏ :*

brŭn, *brŭnŏ*, brun : *kŭmŭn*, commun

b) Féminin en *ŭntŏ :*

dĕfŭn, *dĕfŭntŏ*, défunt.

18° Mots en *ŭr :*

a) Féminin en *ŭrŏ :*

dŭr, *dŭrŏ*, dur ; *mĕlŭr*, meilleur ; *sŭr*, sûr.
mŭdŭr, mûr ; *pŭr*, pur ;

b) Féminin en *ùrnò :*

tăḷùr, tăḷùrnò, tailleur.

c) Féminin en *yo :*

blù, blùyò, bleu; *krù*, cru; *nù, ỳùyò*, nu.

19° Mots en *ù :* féminin, *ùnò* : *bĕsù, bĕsùnò*, jumeau; *ɯỳĭkù*, agneau; *brĕtù, brĕtùnò*, oncle, tante à la mode de Bretagne; *bĭtù, bĭtùnò*, Biton (surnom); *frìpù*, fripon[1]; *ɯỳĭkù*, petit agneau, *ɯỳĭkùnò*, petite agnelle.

20° Mots en *ú :*

a) Féminin en *úsò :*

dú, dùsò, doux.

b) Féminin en *úzò :*

ùmúrú, ùmúrúzò, amoureux;
bùvú, baveux;
ajỳùlú, jaloux;
ajỳùndìrú, hargneux;
ĕgùyú, qui a de la rosée;
ĕnùyú, ennuyeux;
frùajỳú, qui profite bien;
fwĕrú, qui a la diarrhée;
gùlú, galeux;
gòḷú, boueux;
mùlùndrú, maladif;
mùtìnú, matineux;
mùḷĕrú, humide (terrain);
òblùdú, oublieux;
pĕtú, crasseux;
pòḷú, pouilleux;
rùngùyú, qui n'est jamais content;
vùrmĕnú, piqué des vers (fruit);
vĭgùrú, vigoureux;
swèyúzò (se dit de la laine qui n'a pas été lavée).

Tous les adjectifs français en *eux* font *ú* au masculin, *úzò* au féminin, excepté ceux qui figurent sous le n° 24.

21° Mots en *ù :*

a) Féminin en *ùndò :*

blù, blùndò, blond; *rù*, rond; *vùgùbù*, vagabond;

b) Féminin en *ùnajỳò :*

lù, lùnajỳò, long.

c) Féminin en *ùnò :*

bù, bùnò, bon; *gùskù*, gascon; *mìyù*, mignon.

Nom féminin : *mùrùnò*, châtaigne très farineuse qui se rapproche du marron pour le goût et l'odeur.

---

[1] Fréquemment employé pour désigner un chat voleur.

22° Mots en *ár* :

a) Féminin en *ěrí* :

dãnsár, *dãnsérí*, danseur ; *fězár*, faiseur ; *kárdrár*, cardeur ; *djyǎǧǎr*, joueur ; *fìtár*, fileur ; *lǎvár*, laveur ; *fěnár*, faneur ; *glǎnár*, glaneur ; *mětìvár*, moissonneur. *ǧǎvárnár* ; *tcyãtár*, chanteur.

b) Féminin en *rìsǒ* :

dìrětár, *dìrětrìsǒ*, directeur ; *ẽstìtùtár* ou *ártìtùtár*, instituteur.

c) Féminin en *ǎrtǒ* :

kár, *kǎrtǒ*, court.

d) Féminin en *árdǒ* :

lár, *lárdǒ*, lourd ; *sár*, sourd.

e) Féminin en *árnǒ* :

ãpěrár ; *bǎvár*, *bǎvǎrnǒ*, buveur ; *ãpěrár*, empereur ; *fǎtár*, facteur ; *mẽntár*, menteur ; *vǎlár*, voleur.

23° Mots en *æ̃ẅ* :

bǎẽẅ, *bělǒ*, grand ; *nuvæ̃ẅ*, nouveau ; *sǒtǎræ̃ẅ*, sautereau ; *vědæ̃ẅ*, veau ; *tǒoræ̃ẅ*, taureau.

b) Féminin en *ǒ* :

bǎræ̃ẅ, *bǎrǒ*, qui tire sur le roux ; *rǎsæ̃ẅ*, roux.

c) Féminin en *ólǒ* :

tcyǎbræ̃ẅ, *tcyǎbrólǒ*, qui a les cornes relevées.

24° Mots en *ǽ* :

Féminin en *ǽzǒ* :

ǎfrǽ, *ǎfrǽzǒ*, affreux ; *grǎsyǽ*, gracieux ; *sěryǽ*, sérieux. *fǎmǽ*, fameux ; *ǧǽ*, gueux ;

L'Abbé Fourgeaud.

NOËLS WALLONS

VII

1.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

2. *tāmă.*

kĭ vă dīr sălă, pĕr mătī ?
kā jămăy pŭ ō n'ă ōyă pārlé ēsĭ.
dyĕw èst è părădĭ :
sò l' tér ō n' èl vár nē!
ò! nĕnī sièt, mătī,
pòr mĭ, djĭ n' èl krár nē.

3.

. . . . . .
. . . . . .

1. *Un ange.*

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

2. *Thomas.*

Que veut dire cela, père Matthieu?
Car jamais plus on n'a entendu parler ainsi.
Dieu est en paradis :
Sur la terre on ne le voit pas!
Oh! non certes, Matthieu,
Pour moi, je ne le crois pas.

3. *L'ange.*

O berger, berger ignorant!
Adam pour une pomm' s'est livré au serpent.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

4. *tămă.*

pèr byètmé, n'ès nē dĭspyèrté?
nòz īrā vĭt vèyī sŭ k' l'âte ă răkōté.
byètmé, măs tĭ sărò :
djĭ krâ kĭ tĭ drē sò!
prē sĭs djŭs dĭ lèsè
è s' mèt tò è bāstè!

5. *mărèy.*

nòz ăvā ĭn vălte : nò l' mādrā ;
è s' prēdrā-n lĭ krēm fā pò fè l' păp ă l'èfā.
nòz ăvā n' pòy kĭ pā :
nz ărā dè nòrèz ū.

Adam fit un grand crime;
Dieu en fut le témoin.
Il fallait un' victime:
Il en a pris le soin.

4. *Thomas.*

Père Barthélemy, n'es-tu pas éveillé?
Nous irons vite voir ce que l'ange a raconté.
Barthélemy, *entre* [mets] ton sarreau ;
Je crois que tu deviens sot!
Prends cette cruche de lait,
(Et) si mets tout dans le panier!

5. *Marie.*

Nous avons une vache : nous la trairons;
(Et) si prendrons-nous la crême dehors pour faire la bouillie
Nous avons une poule qui pond : [à l'enfant.
Nous aurons *des nouveaux* œufs,

Variantes : 5 *a. ăv. n' v.; bē! nò l' m.:* [Eh] bien! nous l.; *mādrā.— b. nò pr.:* nous p.; *krēm pò f. l'p. pò l'èf.:* c. pour f. la b. pour l'e. — *c. nz ă. ĭn p.*

dè săk dĭ kănărĭ
pò fè l' păpă pă dā.

6. *mătī.*

kĭmē văs kĭ dj' fèy lĭ păpă,
kwā dj' n'ă nĭ fyèr dĭ fâr, nĭ tœmĭnèy, nĭ krămă!

mărèy.

nò frā kòm lè byèrdjī :
nò plātrā ô bòrdō
è s' mètrā-n lĭ fâr dzò
pò fè kūr lĭ tœ̂drō.

7.

kăk, kăk, ă l'ăĉ!

k'ès kĭ dj'ô sĭ?

mătī.

ès siàl k'ĭ y'ă n' pūsèl k'èst ăkākèy d'ō fĭ?
lèz ātœ ô tā tœātè,
èl ô tā măzĭkè

Du sucre des [îles] Canaries
Pour faire la bouillie plus douce.

6. *Matthieu.*

Comment veux-tu que je fasse la bouillie,
Quand je n'ai ni foyer, ni cheminée, ni crémaillière?

Marie.

Nous ferons comme les bergers :
Nous planterons un bâton,
(Et) si mettrons-nous le feu dessous
Pour faire cuire le chaudron.

7. ¡*Les bergers arrivent à Bethléem*¡.

Toc, toc, à la porte!

¡*De l'intérieur de l'étable*¡.

Qu'est-ce que j'entends ici?

Matthieu.

Est-ce ici qu'il y a une pucelle qui a accouché d'un fils?
Les anges ont tant chanté,
Ils ont tant musiqué

Variantes : 6 *a. k. frī-n lĭ p. ă l'èfā :* c. ferions-nous la b. à l'enfant? — *b. nĭ tœ̂drō nĭ k. :* ni chaudron ni c. || 7 *a.* Mac, mac : frappe, f. — *b. k'yă ĭn p.*

kĭ dj' vē vèy s'il ĕ vrèy
sŭ k'ō m'ă rŭkōtē!

8.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

9. *tŭmŭ.*

ò! djĭ n' pŭ krŏr sŭ k'ō m'ă dĭ :
sĭst ōm siŭl ĕ trò vī pò sĭs djón fōm vòsĭ;
ĭl ĕ tò blā twènŭ.
djĭ n'sé kmē k' sŭlă s' pŭ;
djĭ n' sārŏ mŭy kōprēt
kĭmē k' l'èfā ă vnŭ.

10. *byètmé.*

bĭnŭmèy dăm, pardō, pardō!

Que je viens voir s'il est vrai
Ce qu'on m'a raconté!

8. *La Vierge.*

Entrez près de ce nouveau-*né*
Reconnaître en lui Dieu; venez tous l'ado*rer*.
Il vient vous sauver tous:
Tombez à ses genoux;
Il apporte la paix
Et *tous autres* bienfaits.

9. *Thomas.*

Oh! je ne puis croire ce qu'on m'a dit :
Cet homme-ci est trop vieux pour cette jeune femme [que]
Il est tout (blanc) chenu. [voici;
Je ne sais comment (que) cela se peut;
Je ne saurais jamais comprendre
Comment (que) l'enfant est venu.

10. *Barthélemy.*

Bien-aimée [gentille] dame, pardon, pardon!

Variantes : 9 *d. djĭ sé k' sŭlă n' sĭ pŭ :* je sais que cela ne se peut. — *e. s. jămŭy krŏr :* s. jamais croire.

d'ăvu sĭ hardĭmē ĕtré ĕ vòs mòlŭ.
vòlă dĕ bŭ lĕsĕ
ĕ ĭn krèt dĭ pănhĕ,
ŏ kwătrŭ d' nòvèz ŭ
pĭr vŏ fé dĕ mwètrŭ.

11. *mătĭ.*

djăzèf, vòz èsté st ŏ tèèptĭ :
vŏ frĭ bē ĭn mòhòn pò sĭ ptĭ rwè bòdjĭ.
s'ĭ v'mākéf ĭn săkwè,
nò v'dŏrĭ bē dĕ bwè,
pò fé u' pĭtĭt mòhòn
ă s' bĭnămé ptĭ rwè.

D'être si hardiment entré dans votre maison.
Voilà du bon lait
Et *une croix de* [quatre] petits pains,
Un quarteron d'œufs nouveaux
Pour vous faire des pâtisseries.

11 *Matthieu.*

Joseph, vous êtes un charpentier :
Vous feriez bien une maison pour ce petit roi loger.
S'il vous manquait quelque chose,
Nous vous donnerions bien du bois.
Pour faire une petite maison
A ce bien-aimé [gentil] petit roi.

VIII

1.

. . . . . .

. . . . . .

1. Amour victorieux, qui pourra te comprendre?
De tes charmes vainqueurs qui pourra se défendre?
Jésus, le monarque des *cieux*,

Variantes : 11 *b. nĭ frĭ-f nē bē n' pĭtĭt m. :* ne feriez-vous pas bien une petite maison? — *f. ă nŏs b. r. :* à notre b. r. — *e. f. dĕ brĭk ĕ dĕ mwèrtĭ pò nòtrŭ-dăm bòdjĭ :* des briques et du mortier pour Notre-Dame loger.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

2. *vòsiăl lèz āte dè sīr, kĭ nò thè dè nòvèl,*
kĭ tœātè k' dyèw è nè, k'il è nè d'ĭn pŭsèl!
kī pòvré-z ès, sĭs bĭuămèy?
ĭ fā̃ kĭ s' pèr sèy djœĭf.
sĭ s' nòvèl-là è vrèy.
nò n' sèrā pŭ kăptĭf.

3. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

4. *lĭ bō dyèw k'è sĭ vī, păt-ĭ dĭènĭ èfā?*
kĭmē dvèrát-ĭ pòf, lu k'è l' vòy tò pœĭsā?

Quitte son divin père.
C'est pour obéir à sa *loi*
Qu'il naît dans la misère.

2. Voici les anges du ciel, qui nous disent des nouvelles,
Qui chantent que Dieu est né, qu'il est né d'une pucelle!
Qui pourrait-ce être, cette bien-aimée?
Il faut que son père soit juif.
Si cette nouvelle-là est vraie,
Nous ne serons plus captifs.

3. Tout le ciel en triomphe annonce sa naissance;
Bethléem retentit de sa réjouissance.
Accourez (toutes[1]), filles de Sion:
Rien n'est plus admirable;
Venez voir un Dieu poupon
Couché dans une étable.

4. Le bon Dieu qui est si vieux, peut-il devenir enfant? [sant?
Comment deviendrait-il pauvre, lui qui est le roi tout-puis-

[1] Ces deux syllabes sont de trop dans le vers.

djĭ pyèt l'èsprĭ dĭ vz ŏyī dīr
k'ĭl è né dvē ō stā̃,
djĭ krèrê k' s'è l' rŏy dè sīr.
sĭ vnéf ěn ō pătā̃.

5. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

6. *lèyā siā̃l nŏ mătō, nŏ găt è nŏz ŏyè.*
bē k'ĭ n'ā̃y dèl nīvăy, nŏ trāvrā bē l' păzè.
djĭ sē m' kār kĭ trèfèl dĭ djŏy
dĭ vèy sĭ bĭnămé.
kwā nŏ vèrā, s'ĭl èst è vóy,
djĭ mārrèt ă plŏré.

7. . . . . .

Je perds l'esprit de vous entendre dire
Qu'il est né dedans une étable.
Je croirais que c'est le roi du ciel,
S'il venait en un palais.

5. Allez en Bethléem, vous verrez ce prodige;
Le monde y court en foule : enfile(nt) [z?] leur vestige.
Dépêchez-vous, heureux bergers;
Pressez votre arrivée,
Avant que tous ces étrangers
Vous défendent l'entrée.

6. Laissons ici nos moutons, nos chèvres et nos agneaux.
Bien qu'il [y] ait de la neige, nous trouverons bien le sen-
Je sens mon cœur qui tressaille de joie [tier.
De voir ce bien-aimé.
Quand nous viendrons [arriverons], s'il est *en route*
Je mourrai à pleurer. [parti],

7. Encor que ce grand roi soit couché sur la paille,

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

8. *kā djĭ vā̆ s' bè mōsiā̆, djĭ sē m' kār kĭ trèfèl.*
sĭ è' n' èstī nē l' bō dyèw, nŏ n' vĭ vērī nē tā vèyī.
bō djā, bĭnāmé grò pāpā̆!
vāsiā̆l bē dèl nōblès.
sĭ rò n'èstī nē l' bō dyèw,
nò n' vĭ frē nē tā d' fiès.

Parmi deux animaux, entre quatre murailles,
Vous voyez les riches présents
Que lui font les rois mages;
L'or, la myrrhe et l'encens
Font briller leurs hommages.

8 Quand je vois ce beau monsieur, je sens mon cœur qui tressaille.
Si vous n'étiez pas le bon Dieu, nous ne vous viendrions pas tant [voir.
Bonjour, bien-aimé [gentil] gros poupon!
Voici bien de la noblesse.
Si vous n'étiez pas le bon Dieu,
Nous ne vous ferions pas tant (de) fête.

IX

1.	1.
kèl djóy món-t-ō tòt āvā̆rsĭ?	Quelle joie *mène* [montre]-t-on partout ici?
kĭ vā dīr sĭs kārrèy?	Que veut dire ce va-et-vient?
sèrò-s nò wèzē rādjòyī?	Serait-ce nos voisins réjouis?
hātē sĭs mèstrādèy!	Écoutez ce brouhaha!
s'è tòdĭ pé! ò! hāt sūlā!	C'est toujours pis! Oh! écoute cela!
djĭ sē m' kār kĭ m' brādèy.	Je sens mon cœur qui me *chatouille?*
ò! lè-m pāsé! bòte-tŭ fā d' lā!	Oh! laisse-moi passer! ôte-toi hors de là!
n'ōs nē m' tō kĭ m' kātèy? [bis!	N'entends-tu pas... [*bis!*
2.	2.
māk! māk! ā l'āē! èst-ō dòrmī?	Toc! toc! à la porte! *est-on couché?*
dròvé, kĭzèn zābè!	Ouvrez, cousine Isabelle!

nòz èstā vnă pò v' rădjōyī!
hūtè ō pō, s'ĭ v' plè.
ĭn ūte dè sīr n'òz ă teūtè.
ăvă djōy è lĭyès,
kĭ nòz ăvā ō nŏrè nè
k'è bē d'ĭn hôt nôblès! (bis)

3.

tròsā lĭ mălèt è l' bòrdō!
djō vèyī sĭst èfā!
tò l' mōt ī kār : sāvā-lè dā!
ō m'è rākōt sĭ tā;
ĭ g'ă nĭ sĭ ptĭ nĭ sĭ grā
kĭ n' nò dèy dè nòvèl.
ō dĭ k' s'è lŭ k' nò rātēdā.
kĭ s' mèr èst ĭn pŭsèl. (bis)

4.

pverta-lī ĭn krèt dĭ pănlè
ăvă dè nòvèz ā;
nò lī frā ĭn sòp ā lèsè;
fā k' sălă sèy sĭ dā!
s'il ă kò mèsâ d'ĭn sākwè,
nò vărārā djènnèy :
s'èst ĭn bāsèl kĭ sè sŭ k' s'è
dè fè ĭn bòn hyèlèy. (bis)

5.

ès lă, nòs bĭnămè grò dyèw!
ò! lăk k'il è plèhā!
kĭ (l') dyèw bènèy sèz āy dī
ĭ nò kăk tò rĭyā. [sprèw!
ō vè bē k'il è vnă d'ā sīr;
il ă ĭn èr d'ĭn āte.
il è d'ă nòs : s'èst ăsé dīr;
nò n' vòlā nòl dĭskāte! (bis)

6.

mè k'ès kĭ dj' vè? ĭ trōn dī frè.
ō bāf sòfèl sòr lŭ
è l'ā èl rĭsteāf ă dā fè.
sĭst èfā n'è pă pŭ;
il è bē pòv è mā lòdjī
dĭvē sĭs frèt djālèy!

Nous sommes venus pour vous réjouir!
Écoutez un peu, s'il vous plaît.
Un ange du ciel nous a chanté,
Avec joie et liesse,
Que nous avons un nouveau-né
Qui est d'une bien haute noblesse. (bis)

3.

Prenons la besace et le bâton!
Allons voir cet enfant!
Tout le monde y court; suivons-les donc!
On en raconte (si) tant;
Il n'y a ni si petit ni si grand
Qui ne nous dise des nouvelles.
On dit que c'est lui que nous attendons,
Que sa mère est une pucelle. (bis)

4.

Portons-lui *une croix de* [quatre] petits pains
Avec *des nouveaux* œufs;
Nous lui ferons une soupe au lait;
[Il] faut que cela soit si doux!
S'il a encore besoin de quelque chose,
Nous renverrons Jeannette;
C'est une fille qui sait ce que c'est
[Que] de faire une bonne écuellée. (bis)

5.

Es-tu là, notre bien-aimé *gros* Dieu?
Oh! regarde qu'il est plaisant [agréable]!
Que Dieu bénisse ses yeux d'étourneau!
Il nous regarde tout [en] riant.
On voit bien qu'il est venu du ciel;
Il a (un) [l'] air d'un ange.
Il est à nous : c'est assez dire;
Nous ne voulons nul échange! (bis)

6.

Mais qu'est-ce que je vois? Il tremble de [froid.
Un bœuf souffle sur lui
Et l'âne le réchauffe à doux feu.
Cet enfant n'en peut plus;
Il est bien pauvre et mal logé
Dedans cette froide gelée!

n'ă-t-ĭ rē siăl pò[l'] kĭtèyī?	N'[y] a-t-il rien ici pour [le] découper?
nòz ī frā ĭn blămèy. ¡bis!	Nous y ferons une flambée. *¡bis!*
7.	7.
ădyèw! bĭnămé grò dyèw! [gàdā?]	Adieu! bien-aimé *gros* Dieu!
nò v' vèrā kò ¡bē! vèyī.	Nous vous viendrons encore (bien) voir.
vòz èsté nòs kāsòlăsiò,	Vous êtes notre consolation,
è vòs dèn mér òsĭ.	Et votre digne mère aussi.
nò vz ăpvèrtrā pò vòs bēvnòw	Nous vous apporterons pour vot^re bienvenue
dè mĭtw è dè dòrèy	Des miches et des *dorées* [gateaux au riz]
è pò fè ĭn bòn bīr bòlòw	Et pour faire une bonne bière bouillie
kĭ sèrè tòt săkrèy. ¡bis)	Qui sera toute sucrée. *¡bis!*
8.	8.
dj'ă kò dèl sòy dĭvē m[ĭ] skrē:	J'ai encore de la soie dedans mon coffre :
djĭ lī frè dè lĭyrè.	Je lui ferai des langes.
è mĭ, dj' lī frè ĭn òt prèzē	Et moi, je lui ferai un autre présent
d'ĭn pĭtĭt pè d'òyè.	D'une petite peau d'agneau.
dyèw pòrrèrè d'ĭn òt făsō;	Dieu pourvoira d'une autre façon;
s'è lŭ kĭ nò l'ăvòy.	C'est lui qui nous l'envoie.
s(ĭ) n'è nē pò rē k' bàs è vyòlō	Ce n'est pas pour rien que basses et violons
mĭnī ĭn sĭ grād djòy. ¡bis!	*Menaient* [Montraient] une si grande [joie. *¡bis!*

X

1.	1.
ă grāt trăp. jèrăsălèm,	A grande troupe, Jérusalem,
kòrā tăs [tŭrtò?] ă bètlèyèm!	Courons tous à Bethléem!
sŭvā tòt sè djònè djē	Suivons tous ces jeunes gens
k'è nv'è vā sĭ djòyésmē!	Qui [s']en vont si joyeusement!
Refrain[1].	*Refrain.*
. . . . .	Chantons tous le roi des rois;
. . . . .	Sonnez la flûte! *¡bis!*
. . . . .	Chantons tous le roi des rois;
. . . . .	Sonnez la flûte et le hautbois!
2.	2.
djĭ n' sè s'ĭ n' sā nē prĭyès:	Je ne sais s'ils ne sont pas prêtres :
ĭl ā dè kòrròn sò lăr tès.	Ils ont des couronnes sur leur tête.
djĭ n' sè s'ĭ n' sā nē mărvé:	Je ne sais s'ils ne sont pas mariés :
ĭl ā dè fèm ă lăr kòstè.	Ils ont des femmes à leurs côtés.

[1] Ce refrain, qui semble avoir été composé en français, est transcrit dans le recueil n° 5 moitié en français, moitié en wallon et avec des variantes après chaque couplet.

3.

è s'ōt-ĭ dè bè mātè
d'ōr è d'ārdjō ; n'ă rō [d'] sĭ bè ;
è s'ōt-ĭ d' sĭ bè bārdō
kĭ kōstè dè sē pătăkō.

3.

(Ét) si ont-ils de(s) beaux manteaux
D'or et d'argent ; [il] n'[y] a rien d'aussi [beau ;
(Ét) si ont-ils de si beaux bâtons
Qui coûtent des centaines [d']écus.

4.

kākī sĭ ptĭ vī bănăm
k'èst ăsyă sō sĭ ptĭ hăm ;
s'è djōzèf'lĭ tœèrpĭtī,
lĭ pér d'ă jèzŭ mā măsī.

4.

Regardez ce petit vieux bonhomme
Qui est assis sur ce petit escabeau ;
C'est Joseph le charpentier,
Le père de Jésus mal habillé.

XI[1]

1.

èfā, n'ōyé-v nō bē kōm mĭ
dè tœā djōyū, dèz èr tœūzĭ?
s'èst ĭn mŭzĭkè sē pārèy :
l'ām ènn è rèdjōyèy.
tē! s'è lèz ātœ k'ānōsè
ā mōt lĭ nèsās d'ō rwè!

2.

nōs pìtĭ rwè fāt ānōsī
bē dèz ānèy āvā dè vnĭ.
ō dĭ mèm k'ō rwè k' s'èsōptéf
sōdjā k'è l' dĭtrōnéf :
è nn'ăvă tā dè tārmē
k'ĭ n' fā pŭ nōl ār dĭ bē.

1. Enfants, n'entendez-vous pas bien comme moi
Des chants joyeux, des airs choisis?
C'est une musique sans pareille ;
L'âme en est réjouie.
Tiens! ce sont les anges qui annoncent
Au monde la naissance d'un roi!

2. Notre petit roi fut annoncé
Bien des années avant de venir.
On dit même qu'un roi qui sommeillait,
Songea qu'il le détrônait :
Il en eut tant de tourments
Qu'il ne fit plus aucune heure de bien.

[1] Ce Noel, qui n'est pas mentionné dans la préface, se chante sur l'air *A solis ortus cardine* (v. Recueil indiqué au 2°, préface). Cet air, composé en plain-chant, est dépourvu de l'intérêt qui s'attache aux rhythmes populaires des autres chansons.

3.

nòs pôv̊ ĕrót fă sĭ băblă
kĭ d' ŏăgrē ĭ dĭv̊nă tœ̀nŭ.
ĕ̀ puĭ l' dyăl lĭ mōtă ĕ̀ l' tœ̀s :
ĭ dĭv̊nă kòm ĭn byès.
ĭ fă mòrĭ lèz ĕ̀fā
kĭ n'ăvī nē kò dăz ā.

4.

trŏ̂ ruĕ̀ d'ĭn āto fărī prĕvnă
kĭ lĭ ruĕ̀ dè ruĕ̀ ĕ̀stŏ̂ vnă :
vòlă, dĭst-ĕ̀l, lĭ vôy ă sār,
lĭ stŏ̂l kĭ v' vèyĕ̂ rlūr!
ĭ pa̅rtī l' kār tò djòyŏ̂
ăvă sŭ k'ăvī d' mèyŏ̂.

5.

ĭl ăvĭvī tœ̀rdjī d' prĕzē
pò lĭ pĭ ruĕ̀ ĕ̀ sè pă̅rē.
mè l' pôv̊ fămĭl ĕ̀stŏ̂ dzòlèy :
ĕ̀l pa̅rtĕ̂v̊ ă l' vèsprèy.
ĕ̀ kā ō vnă pò l'hăpĕ̂,
l'ăhè ĕ̀stŏ̂ plèvòlé.

6.

mărèy ĕ̀ djôzèf tò plòrā
kòrīst ĕ̀ vôy ăvă l'ĕ̀fā.
l'āto găbrĭyèl, kĭ lè mĭnév̊,
bē sòrē lèz ī thév̊ :

3. Notre pauvre Hérode fut si étourdi
Que de chagrin il devint chenu.
Et puis le diable lui monta *en* la tête :
Il devint comme une bête.
Il fit mourir les enfants
Qui n'avaient pas encore deux ans.

4. Trois rois par un ange furent prévenus
Que le roi des rois était venu :
Voilà, dit-il, la voie à suivre,
L'étoile que vous voyez reluire !
Ils partirent le cœur tout joyeux
Avec ce qu'[ils] avaient de meilleur.

5. Ils arrivèrent chargés de présents
Pour le petit roi et ses parents.
Mais la pauvre famille était désolée :
Elle partait à la vesprée.
Et quand on vint pour s'en emparer,
L'oiseau [s']était envolé.

6. Marie et Joseph tout [en] pleurant
Coururent en voie [s'enfuirent] avec l'enfant.
L'ange Gabriel, qui les conduisait,
Bien souvent leur disait :

djā. mèz ămĭ, k'ō n' plăr pu!
ătéz è l' wăt dè bō djŭ!

7.

lĭ vāyète dŭrā bē dè djā :
ŏrăesmē k' l'ăy èstăt ăvā.
èl pvèrtéf l'èfā è mărèy;
èl n'èstăr năy nōhèy.
pòrtā l' bōdè n' săvăr nē
sŭ k'ĭ pvèrtéf sō sè rē.

8.

kā il ărĭvīst ă Saïs,
ĭ n' pōlī trōvé nă lōdjĭs.
ō bō kăr k'è sĭ răr ăstăr,
lèz ī drārā sĭ dmăr :
ōtré sĭăl, lèz ī dĭst-ĭ,
tō vō mō sèrō fĭnĭ!

9.

pō bē pāsé l' nŭt dè nōyé
bŭvāz ō vèr ă lăr sāté,
ō vèr ă djōzèf, ă mărèy,
ă lăr ptĭ fĭ n' bōtèy.
lĭ teādèl, nō l'ălŭmrā
ă mèy nŭt kōm tō lèz ā.

Allons, mes amis, qu'on ne pleure plus!
Allez à la garde du bon Dieu!

7. Le voyage dura bien des jours :
Heureusement que l'âne était *avec*.
Il portait l'enfant et Marie;
Il n'était jamais fatigué.
Pourtant le baudet ne savait pas
Ce qu'il portait sur *ses reins*.

8. Quand ils arrivèrent à *Saïs*,
Ils ne purent trouver aucun logis.
Un bon cœur, qui est si rare à cette heure,
Leur ouvrit sa demeure :
Entrez ici, leur dit-il,
Tous vos maux seront finis!

9. Pour bien passer la nuit de Noël
Buvons un verre à leur santé,
Un verre à Joseph, à Marie,
A leur petit enfant une bouteille.
La chandelle, nous l'allumerons
A minuit comme tous les ans.

§ 2. — NOËLS EN PATOIS DE VERVIERS

XII

1. *Un ange.*	1. *Un ange.*
. . . . .	Allons, pasteur, qu'on se réveille!
. . . . .	Un Dieu vient de naître en ce lieu;
. . . . .	Il est venu vous rendre heureux:
. . . . .	C'est l'objet sans pareil.
. . . . .	Il fait éclater en tous lieux
. . . . .	Ses merveilles.
2. *ŏ byĕ̀rdjī.*	2. *Un berger.*
kŭ théĕ́ dŏ, bĭnămèy?	Que dites-vous donc, bien-aimée?
kŭ vnéĕ́ tā bŭrbòté?	Pourquoi venez-vous tant radoter?
ălé! v'z èsté trăblèy	Allez! vous êtes *troublée* [folle]
dŭ nŏ̀ vnĭ tā tèmté.	De nous venir tant tourmenter.
rŭtārnéz ŏ pŭ vĭt	Retournez au plus vite
ŏ pŭgī d'ŭ k' vŏ̀ vné:	Au pays d'où (que) vous venez:
nĭ mĭ, nĭ m' sār mŭgrĭt,	Ni moi, ni ma sœur Marguerite,
nŏ̀ n' nŏ̀ sòrī lèvé.	Nous ne nous saurions lever.
3. *L'ange.*	3. *L'ange.*
. . . . .	Que dites-vous, berger fidèle?
. . . . .	Vous vous trompez on ne peut plus;
. . . . .	Venez reconnaître Jésus.
. . . . .	Le fils de l'Eternel,
. . . . .	Qui vient réparer vos abus
. . . . .	D'un saint zèle.
4. *lŭ byĕ̀rdjī.*	4. *Le berger.*
s'èst ŏn fŭrĭăs mĭzér;	C'est une furieuse misère;
ŏ n' sòrá gòt dwèrmĭ	On ne saurait *goutte* dormir
ăvă lŭ tētămòr	Avec le tintamarre
kŭ vŏ̀ vné fé vòsĭ.	Que vous venez faire ici.
djāg! fŏ̀ vĕ̀y sŭ s'ĕ vér	Allons! [il] faut voir si c'est vrai
sŭ k' vŏ̀ nŏ̀ rŭkŏté.	Ce que vous nous racontez:
pòrtā nŏ̀ ĕ́ pòlā krér	Pourtant nous vous pouvons croire
tŏ̀ vèyā sĭs klòrté.	Tout [en] voyant cette clarté.
5. *L'ange.*	5. *L'ange.*
. . . . .	Pasteur, tout vous le dit sans cesse;

. . . . .	Un Dieu est né *en* ce beau jour.
. . . . .	Il vient vous donner du secours
. . . . .	Par sa vive tendresse.
. . . . .	Venez voir son cœur plein d'amour :
. . . . .	Tout vous presse.
6. *lŭ byèrdjī.*	6. *Le berger.*
zăbè! lèvéf tò d' swĭt!	Isabelle! levez-vous tout de suite!
pyèrò, dwèrméf èkò,	Pierrot, dormez-vous encore,
kwā sĭst ātœ nòz ĕvĭt	Quand cet ange nous invite
ă nò lèvé tŭrtò?	A nous lever tous?
dŭhŏbréf dò bé vĭt;	Dépêchez-vous donc bien vite :
s'è pòr mŭ kòm pòr vò :	C'est pour moi comme pour vous :
sŭ l' mèsèy è vnă sĭ,	Si le Messie est venu ici,
s'è pò nò sòvé tò.	C'est pour nous sauver tous.
7. *L'ange.*	7. *L'ange.*
. . . . .	Ce Dieu Sauveur, je vous l'assure,
. . . . .	Est le plus pauvrement logé.
. . . . .	Dans une crèche il est couché
. . . . .	Tout nu dessus la dure.
. . . . .	Il est déjà tout transpercé
. . . . .	De froidure.
8. *lŭ byèrdjī.*	8. *Le berger.*
pwèrtāz ă sĭ ptĭ rwè.	Portons à ce petit roi,
pò l' bé vĭt rèstœàfé,	Pour le bien vite réchauffer,
dè fŭçò, dè sètœ bwè,	Des fagots, du bois sec,
kā ĭ n' sòré dŭré.	Car il ne saurait durer.
djāg! pwèrtā-lĭ dè wăf,	Allons! portons-lui des gaufres,
dè săk è dè lésè,	Du sucre et du lait,
dè lĭgrè è dè păč	Des langes et des bandes [de maillot]
tò plē è nòs bāstè.	*Tout plein en* notre panier.
9. *L'ange.*	9. *L'ange.*
. . . . .	C'est par son humilité sainte
. . . . .	Qu'il a confondu Lucifer ;
. . . . .	Il a su nous tirer des fers
. . . . .	Et briser toute atteinte.
. . . . .	Il a subjugué tout l'enfer
. . . . .	Sous sa crainte.
10. *lŭ byèrdjī.*	10. *Le berger.*
ò! bŏ dyŭ! kè mĭròk	Oh! bon Dieu! quel miracle
d'òn èfā nòvè vnă!	D'un enfant nouveau-né!

ò! siĕt, djŭ sò bĭnòô	Oh! certes, je suis bien aise
kŭ nò l'ăvā săvă!	Que nous l'*avons* su.
să, nò puĕrā bĕ dīr	Ça, nous pourrons bien dire
k' nò lī ăvā puĕrté	Que nous lui avons porté
òn tœ̃yī pò s'ăsīr	Une chaise pour s'asseoir
pēdā l'éternité.	Pendant l'éternité.
11. *L'ange.*	11. *L'ange.*
. . . . .	Le ciel est joyeux de voir naître
. . . . .	Un Dieu si puissant et si doux;
. . . . .	Allons, bergers, unissez-vous
. . . . .	A la troupe céleste,
. . . . .	Pour adorer à deux genoux
. . . . .	Ce bon maître.
12. *lŭ byĕrdjī.*	12. *Le berger.*
prēdā tò nò mūzĕt,	Prenons tous nos musettes,
nò flūt ĕ nò hôbuĕ,	Nos flûtes et nos haut-bois.
nò kuĕn ĕ nò trôpĕt :	Nos cornes et nos trompettes :
ăkuĕrdā tòt nò vuĕ.	Accordons toutes nos voix.
sŭ fā òn bĕl mŭzĭk	Si faisons une belle musique
tò z-ălā ădòré	Tout [en] allant adorer
sĭ vuĕ kòm ĕ l' mĕrĭt;	Ce roi comme il le mérite;
ô n' èl pă trôp ēmé.	On ne le peut trop aimer.

XIII

1.	*s'ĕ l' nòyé, djŭ m'ămāsrĕ bē̃.*
ò! ké bĕ djā! ké kôtētmē̃ [bis]	*lŭ pŭ bĕ djā d' l'ānèy!*
kā djŭ pēs ò grā djā dŭ dmē̃!	2.
djŭ m'ĕ răfèy ā vrèy :	*ăœ̃v ô pô, prēd òn tœ̃yīr : [bis]*

1. Oh! quel beau jour! quel contentement [*bis*]
Quand je pense au grand jour de demain!
Je m'en réjouis en vérité :
C'est la Noël, je m'amuserai bien,
Le plus beau jour de l'année!

2. Asseyez-vous un peu, prenez une chaise : [*bis*]

vòz àré l' djòy è l' bò plèzīr
dù hàgī drē n' bòkèt.
L'istwēr dè nòyé, djè l' vù dīr
kòm sē mùtī l' rāpwèt.

3.

L'ēpèréř àgùs lù ròmēs (bis)
òrdànù d' fè l' dènòbrùmēs
dùrē tòt lù jùdèy.
sē djàzèf pòt tòt à mùtēs
àvù l' vyērj (dù) mùrèy.

4.

à bèthléyèm kwā gùrīvī, (bis)
n'àcù pù nòl plès pò lòdjī
k'ò stòf fā dè vīyètø.
mùrèy è djàzèf bè nòtī
ī yàlī plē d' kàrètø.

5.

kwā s'è k' lè dòz àvr ò sònè, (bis)
nòt dàm sē nò s'ù dèlīvré,
mùròk dèl pròvùdès!
sē djàzèf fàrīt èwèré
bèkò pù fwèr k'ò n' pès.

6.

àdò s' fīt òn sī grāt klòrté (bis)
kù lè byèrdjī tòt èwèré
s' kùtøī è l' tār d'ùdèr.

Vous aurez la joie et le bon plaisir
De mordre dedans une crêpe.
L'histoire de la Noël, je la vais dire
Comme saint Matthieu la rapporte.

3. L'empereur Auguste le Romain *(bis)*
Ordonna de faire le dénombrement
Dedans toute la Judée.
Saint Joseph part tout au matin
Avec la vierge (de) Marie.

4. A Bethléem quand ils arrivèrent, *(bis)*
[Il] n'[y] avait plus aucune place pour loger
Qu'une étable hors du village.
Marie et Joseph bien fatigués
Y allèrent pleins de courage.

5. Quand c'est que les douze heures ont sonné, *(bis)*
Notre-Dame sans mal s'est délivrée,
Miracle de la Providence!
Saint Joseph fut effrayé
Beaucoup plus fort qu'on ne pense.

6. Alors se fit une si grande clarté *(bis)*
Que les bergers tout effrayés
Se cachèrent dans la tour d'*Adère*.

nē l'ātœ vĭnă lè răsūré — *ăvă djŏk, djăhā è mărŏy.*
tŏ l'z ĭ kŏtā l' mĭstér. — *găvī tŭ djŏy è l' tœès*
7. — *tŏ tœātā tŏt ăvŏ lè vŏy :*
tŏ lè byèrdjī kŏrī plē d' djŏy (bis) — *kē bè djā, kén bē] fyès!*

Mais l'ange vint les rassurer,
Tout [en] leur contant le mystère.

7. Tous les bergers coururent pleins de joie *(bis)*
Avec Jacques, Jehan et Marie.
Ils avaient la joie dans la tête
Tout [en] chantant tout aval le chemin :
Quel beau jour, quelle belle fête!

§ 3. — EN PATOIS DE STAVELOT

XIV

1. *mărèy.* — 1. *Marie.*
dăspyèrtév ŏ pŏ; — Éveillez-vous un peu;
kăzĕn, k'è-s kŭ dj'ŏ? — Cousine, qu'est-ce que j'entends?
n'ăvé́ē nē kŏ dwŏ̄rmŭ vŏs sŏ? — N'avez-vous pas encore dormi votre soûl?
dăspyèrtév ŏ pŏ; — Éveillez-vous un peu,
kăzĕn, k'è-s kŭ dj'ŏ? — Cousine, qu'est-ce que j'entends?
lèvé vŏs tœès ŭ hŏ! — Levez votre tête en haut!
sălă m' fè pŭvă; — Cela me fait peur;
djŭ krŏ k'dj'ă-t-ŏyă — Je crois que j'ai entendu
dīr kŭ nŏs sŏvŏr èstŏ vnŭ; — Dire que notre Sauveur était venu;
sŭ djŭ n' mŭ trōp nē — Si je ne me trompe pas,
djŭ l'ètē fwŏ̄r bē; — Je l'entends fort bien :
dăspyèrtév ŏ mŏmē. — Éveillez-vous un moment.

2. *lĭzbèt.* — 2. *Elisabeth.*
kŭ dĭs kŏ, mărèy? — Que dis-tu encore, Marie?
kōt-tŭ tè lwēyrèy? — Contes-tu tes bagatelles?
kā jănŏy tŭ n'è dăspŏtyèy. — Car jamais tu n'*as l'esprit à toi?*

Variantes : 1 *b*, *wèzèn*, voisine. — *g*. *ŏk dĭ k'ŭ vèyă*, [l'] un dit qu'[il] a vu. — *h*, *l'ŏt dĭ k'ăst ŏyă*, l'autre dit qu'[il] a entendu.

kŭ dĭs kŏ, mărèy?	Que dis-tu encore, Marie?
kōt-tŭ tè twēyrèy?	Contes-tu tes bagatelles?
fèz ŏn fĭy lĭ sūtèy!	Fais une fois la sensée!
kŭ m' văs tā tèmté?	Que me veux-tu tant tourmenter?
lè-m ŏ pŏ vpwăzé :	Laisse-moi un peu reposer:
djŭ n'ă nē dwărmă l' năt păsé.	Je n'ai pas dormi la nuit passée.
ĭ n'è nē kŏ tē,	Il n'est pas encore temps,
kā djŭ sé fwăr bē	Car je sais fort bien
k' n'è k'ŏn ăr ŏ mătē.	Qu'il n'est qu'une heure (au) [du] matin.
3. *mărèy.*	3. *Marie.*
n'ŏyéf nē twātē	N'entendez-vous pas chanter
dŭ tŏ lè kŏstē?	De tous les côtés?
« Bergers, votre Sauveur est né. »	« Bergers, votre Sauveur est né. »
n'ŏyéf nē twātē	N'entendez-vous pas chanter
dŭ tŏ lè kŏstē?	De tous les côtés?
« La paix vous soit donnée. »	« La paix vous soit donnée »
kŭ văs tā dwărmĭ?	Que veux-tu tant dormir?
djè l' dĭ sē mētĭ :	Je le dis sans mentir :
tŏ lèz ŏt sō dèdjŭ sŏ pī.	Tous les autres sont déjà sur pied.
sōdjīz ŭ v' lèvé,	Songez à vous lever,
kā ĭ fŏt ălé	Car il faut aller
pŏ l'ălé ădŏré.	Pour l'aller adorer.
4. *lĭzbèt.*	4. *Elisabeth.*
k'è-s kŭ tŭ m' răkŏt,	Qu'est-ce que tu me racontes,
mŏdĭy twès d'ărŏt?	Maudite tête d'hirondelle?
tŭ djŏs tŏdĭ mŏy pŭ k'ŏn ŏt.	Tu jases toujours plus qu'une autre.
k'è-s kŭ tŭ m' răkŏt,	Qu'est-ce que tu me racontes,
mŏdĭy twès d'ărŏt?	Maudite tête d'hirondelle?
djās dwărmĭ kŏ ŏ pŏk.	Allons dormir encore un peu.
yrā dyè, kĕ dŭsplĭ	Grand Dieu, quel déplaisir
kwā ō vă dwărmĭ	Quand on veut dormir
è k'ō v'vē dŭspyèrté ēsĭ!	Et qu'on vient vous éveiller ainsi!
sŭ t' n'è vă, sŏ m' fwè,	Si tu ne t'en vas, sur ma foi,
sèz bē k' djŭ dŏrè	Sais-tu bien que je te donnerai
ŏ vĭzèta ō sŏflè.	Au visage un soufflet?

Variantes : 2 *k. djè l'ètē f.*, je l'entends f. — *l. ĭ n'è k.*, il n'est q. || 3 *j. sŭ v'z ĭ vŏlé ălé*, si vous y voulez aller. — *h. lăkī dŭ v'lèvé*, regardez de vous lever. || 4 *b. tārnèy*, tournée. — *c. ăkŏ pŭ k.*, encore plus q. — *f. văs dwēm ăk'ŏ ptĭ pŏ*, va dormir encore un petit peu.

5. *mărèy.*	5. *Marie.*
mē, kŭzĕn lĭzbèt,	Mais, cousine Elisabeth,
n'ŏyév nē nŏyèt	N'entendez-vous pas Natalie
kĭ dās tŏ djŏwā dèl mūzèt?	Qui danse tout [en] jouant de la musette?
mē, kŭzĕn lĭzbèt,	Mais, cousine Elisabeth,
nŏyév nē nŏyèt?	N'entendez-vous pas Natalie?
dŭspyèrtév, vīl sŏkèt :	Éveillez-vous, vieille endormie :
dŭ tŏ lĕ kŏsté	De tous les côtés
ō n' fĕ kŭ d' dāsé.	On ne fait que (de) danser.
tŏ lĕ byèrdjī nŭ fĕ k' tœāté :	Tous les bergers ne font que chanter :
ŏ! ké grā bŏnŏr	Oh! quel grand bonheur
kŭ nŏs kréyātŏr	Que notre Créateur
nŏz ĕ vnŭ ă sĭst ŏr!	Nous *est* venu à cette heure!
6. *lĭzbèt.*	6. *Elisabeth.*
dyèm! k'ĕ-s kŭ dj' sărŏ?	Dieu! qu'est-ce que je savais?
sĭ kŏ lă, djĕ l' krŏ.	Ce coup-là, je le crois.
sălă m' rē l' kār djŏyŏ.	Cela me rend le cœur joyeux.
dyèm! k'ĕ-s kŭ dj' sărŏ?	Dieu! qu'est-ce que je savais?
sĭ kŏ lă, djĕ l' krŏ.	Ce coup-là, je le crois.
jèzŭ! kŭ fèt-ĭ frŏ!	Jésus! que fait-il froid!
èt-mŭ dō mŭsī,	Aide-moi donc [à] m'habiller,
kā dj'èdjăl vŏsĭ;	Car je gèle ici,
mărèy; kā ĭ n'z ī fŏ kŏrĭ!	Marie; car il nous y faut courir!
djŭ n' sŏrŏ, sŏ m' fwĕ,	Je ne saurais, sur ma foi,
ăbŏtué m' kwĕrsĕ,	Boutonner mon corsage,
kā lĕ dŏ m'ĕkwĕdllĕ.	Car (les) [mes] doigts (me) sont engourdis.
7. *mărèy.*	7. *Marie.*
n'ĕ djā nē ēsĭ :	Ne [nous] en allons pas ainsi;
kŭzĕn, pwĕrtāz-ĭ	Cousine, portons-y
ŏn săkwĕ pŏ rtœāfé lŭ plĭ.	Quelque chose pour réchauffer le petit.
n'ĕ djā nē ēsĭ :	Ne [nous] en allons pas ainsi;
kŭzĕn, pwĕrtāz-ĭ ;	Cousine, portons-y;
kā lĕz ātœ nŏz ō dĭ	Car les anges nous ont dit
kŭ sĭ rwĕ d'ămār	Que ce roi d'amour
ĕ kākī sŏ l' fār.	Est couché sur le foin.
yĕ sār k'ō vé bŭt sŭ plĭ kār!	Il est sûr qu'on voit battre son petit cœur!
dyèm! kĕl pŏvrŭté!	Dieu! quelle pauvreté!

[1] Variantes : 7 *b. mărèy* — *c. ŏn săkwĕ ă l' mĕr dŭ lŭ p.*, quelque chose à la mère du petit.

ĭ n'ă pō d' mārē	Il n'a pour [y] demeurer
k'ō vī stōf ŭ̀ tăm[5].	Qu'une vieille étable toute (tombée) [en ruines.]
8. *lizbèt.*	8. *Elisabeth.*
dj'ă dăvē m' bòdè	J'ai dedans mon panier
lè dō d'ō bònè ;	Les tuyautés [dentelles] d'un bonnet ;
kăzēn, tŭ sè bē kòm ĭl è.	Cousine, tu sais bien comme il est.
dj'ă dăvē m' bòdè	J'ai dedans mon panier
lè dō d'ō bònè.	Les tuyautés d'un bonnet.
kōsèy-mŭ să k' dju frè,	Conseille-moi ce que je ferai,
sŭ dj'è l' dō pwärté	Si je le dois porter
ă sŭ bĭnămé	A ce bien-aimé [gentil enfant]
ăvă sŭ kŭ djŭ v' vă lămé :	Avec ce que je vous vais nommer :
sŭ bè blā vātrē	Ce beau blanc tablier
k' yè ŏkènmē fē,	Qui est quelque peu fin,
pŭ lī fè dè bègē.	Pour lui faire des béguins.
9. *mārèy.*	9. *Marie.*
kwā dj'ă lŏ pēsé,	Quand j'ai tout pensé,
ĭ lī fŏ pwärté :	Il lui faut porter ;
kăzēn, vŏ n' sòrī mòy mī fé.	Cousine, vous ne sauriez jamais mieux faire.
kwā dj'ă lŏ pēsé,	Quand j'ai tout pensé,
ĭ lī fŏ pwärté :	Il lui faut porter ;
yè nn'ă mèzŏè ăsé.	Il en a besoin assez.
sŭ prēdé, sĭ v' plè,	Si prenez, s'il vous plait,
ŏn kwăt dŭ lèsé	Une *quarte* [deux pintes] de lait
ăvă ō kwätrō d'ā nŏvè.	Avec un quarteron d'œufs nouveaux.
kwā nŏz ī sèrā,	Quand nous y serons,
ŏsŭ vit nŏ frā	Aussitôt nous ferons
lè păpăp ă l'èfā.	La bouillie à l'enfant.
10. *lizbèt.*	10. *Elisabeth.*
dăvā d'ī kòrĭ,	Avant d'y courir,
dĭ-m ŏ pŏ dā, tĭ :	Dis-moi un peu donc, toi :
n'ăs rē pŏ l' mèr dŭ lŭ plī fī ?	N'as-tu rien pour la mère du petit fils ?
dăvā d'ī kòrĭ,	Avant d'y courir,
dĭ-m ŏ pŏ dā, tĭ :	Dis-moi un peu donc, toi :
mārèy, è văs ăsĭ ?	Marie, [l'] en vas-tu ainsi ?
yè sūr kĭ yā frā.	Il est sûr qu'ils ont froid.
ĭ m' sōl kŭ dj' lè vā	Il me semble que je les vois

Variantes : 8 *j. dj'ă m'bè b.*, j'ai mon beau b. — *k. k'èst ŏ kwēn bē f.*, qui est aux coins bien f. — *l. ō pŏrè fè dè bō b.*, on pourra faire de[s] bons b.

kĭ trŏlĕ lĕ bălzē tŏ trŏ.	Qui tremblent... tous trois.
dĭ-m ŏ pŏk, ŏ vrèy,	Dis-moi un peu, en vérité,
nĭ frès nē ŏn hyèlèy	Ne feras-tu pas une écuellée
ătă sĭs bĭnămèy?	Avec cette bien-aimée?
11. *mărèy.*	11. *Marie.*
ŏ! kŭzĕn, sĭ frĕ.	Oh! cousine, [cela] se fera.
dj'ă fè ŏ păkè;	J'ai fait un paquet;
nŭ krèyĕ nē k' rē lī măkrĕ.	Ne croyez pas que rien lui manquera
ŏ! kŭzĕn, sĭ frĕ.	Oh! cousine, [cela] se fera.
dj'ă fè ŏ păkè	J'ai fait un paquet
dŭ tŏ sŭ k'ĭ fŏrĕ.	De tout ce qu'il faudra.
ĕ s'ă-dj ăpŏtī	(Et) si ai-je apprêté
ŏ tŏrtè bŏtī	Un tourteau bluté
ăvă dè săk dĭ kănărĭ.	Avec du sucre des Canaries.
nŭ v'z ĕmăyī nē;	Ne vous effrayez pas;
nŏ lī frā trè bē	Nous lui ferons très bien
ŏn bŏn hyèlèy ŏ rē.	Une bonne écuellée au vin.
12. *lĭzbèt.*	12. *Elisabeth.*
ŏ! sŭ dō, djāz-ĭ!	Oh! ça donc, allons-y!
n'ĕ vă nē sē mĭ,	Ne [t']en va pas sans moi,
mărèy; djŭ sŏ pŭ vīl kŭ tĭ.	Marie; je suis plus vieille que toi.
ŏ! sŭ dō, djāz-ĭ!	Oh! ça donc, allons-y!
n'ĕ vă nē sē mĭ;	Ne [t']en va pas sans moi;
èt-mŭ ŏ pō (*mărtœī* ou *dō, tĭ*)*!*	Aide-moi un peu (*marcher* ou *donc, toi*)!
nŭ nŏ hŏstā nē,	Ne nous secouons pas,
kā sièt nŏ tămrē;	Car certes nous tomberions;
nŏz ī vèrā èkŏ ă tē.	Nous y viendrons encore à temps.
tă sé tŏ kŏm mĭ	Tu sais tout comme moi
k'ĭ n'yă wĕr lō d'sĭ:	Qu'il n'y a guère loin d'ici:
nŏ n'ăvā k' fē d' kŏrĭ.	Nous n'avons que faire de courir.
13. *mărèy.*	13. *Marie.*
vŏ n' sĭ ărĭvé;	Nous voici arrivés;
lăkā d'ĭ ētré.	Regardons [ayons soin] d'y entrer.
bĭnămé dyè! k'yă fwăr djălé!	Bien-aimé Dieu! qu'il a fort gelé!
vŏ n' sĭ ărĭvé;	Nous voici arrivés;
lăkā d'ĭ ētré	Regardons [ayons soin] d'y entrer
pā lĕ bē rèstœăfé.	Pour les bien réchauffer.
lĕ dăr kĭ m' tămè,	Les doigts qui me tombent,
lŏ dē kĭ m' kăkè;	Les dents qui me claquent:
djŭ n' sé sŭ kŭ lŭ ptĭ drèrè.	Je ne sais ce que le petit deviendra.

ētrā drē tò drā̂ ;
nò lī frā dè fā̂,
kā dj' sò sār k'ĭ mārrā̂.

14. *lizbèt.*

dyè wā̂t lŭ kpăyèy !
sŭ, vĭtmē, mărèy,
ăpōtèy pò fè lè bòlèy !
dyè wā̂t lŭ kpăyèy !
sŭ, vĭtmē, mărèy :
pòr mĭ, dj' sò trò nāhèy.
è fèz òn hyèlèy
ă sĭs bĭnămèy,
kā djŭ krā̂ k'èll èst èdjălèy !
kmē òrēt-ĭ tō
kwā ĭ fè tò dklō?
lŭ tō, s' n'è k'ò pèr trō.

15. *mărèy.*

sièt, djŭ lī vă fè ;
kā ĭ m' fòt ălè
vèyī òn gòt sŭ bĭnămè.
sièt, djŭ lī vă fè :
kā ĭ m' fòt ălè
pò l'ălè ădōrè.
mèr, vĭnès kākī
l' bĭnămè ptĭ fĭ ;
ò n'ă rē rèyă d' sĭ djòlĭ.
ĭ lāk sĭ vĭgrā̂,
kăzèn, k'ò dīrā̂
k'yăc dèdjă dàs trā̂ mā̂.

16. *lizbèt.*

sŭ, yè tā̂r ăsè ;
ĭ n'z è fò rălè :
nò n' pàlā syăl tòdĭ dmòrè.
sŭ, yè tā̂r ăsè ;
ĭ n'z è fò rălè ;
ădyè, ptĭ bĭnămè !
ò ! sŭ dō, mărèy,
prĭyā-l èkò n' fèy
k'ĭ nò dòn ĭn bèl vĭkòrèy,
k'ăprè sĭs vèy sĭ

Entrons dedans tout droit ;
Nous lui ferons du feu,
Car je suis sûr qu'il mourrait.

14. *Elisabeth.*

Dieu garde la compagnie !
Ça, vitement, Marie,
Apprête pour faire la bouillie !
Dieu garde la compagnie !
Ça, vitement, Marie :
Pour moi, je suis trop fatiguée.
Et fais une écuellée
A cette bien-aimée,
Car je crois qu'elle est gelée !
Comment auraient-ils chaud
Quand il fait tout découvert ?
Le toit ce n'est qu'un pur trou.

15. *Marie.*

Certes, je [la] lui vais faire ;
Car il me faut aller
Voir *une goutte* ce bien-aimé.
Certes, je [la] lui vais faire ;
Car il me faut aller
Pour l'aller adorer.
Mère, venez coucher
Le bien-aimé petit fils ;
On n'a rien vu d'aussi joli.
Il regarde *si vigoureux* [avec tant de viva-
Cousine, qu'on dirait [cité],
Qu'il (eût) [a] déjà deux [ou] trois mois.

16. *Elisabeth.*

Ça, il est tard assez ;
Il faut nous en retourner ;
Nous ne pouvons ici toujours demeurer.
Ça, il est tard assez ;
Il faut nous en retourner ;
Adieu, petit bien-aimé !
Oh ! ça donc, Marie,
Prions-le encore une fois
Qu'il nous donne une belle vie.
Qu'après cette vie-ci

nò pòlâĉ vĭnĭ	Nous puissions venir
dŭvē sŭ pŭrādĭ.	*Dedans* son paradis.

XV

1. *djòkmē.*	1. *Jacquemin.*
ô! k'ă-dj ògă è l'ĕr?	Oh! qu'ai-je entendu en l'air?
lèz ăt@ ō tā t@ātó!	Les anges ont tant chanté!
s'èstó tò nòvèz èr;	C'étaient tous nouveaux airs;
ō m'èstó tò @armé.	On en était tout charmé.
ĭ thē dăvē tò dĕis:	Ils disaient *dedans* leurs *devises* [chants]:
gloria in excelsis!	Gloria in excelsis!
mĭ, djŭ lèvă mŭ t@ès è hò;	Moi, je levai la tête en haut;
dj'ògă k'ō théĕ; dègó!	J'entendis qu'on disait: Deo!
2.	2.
ô! djŭ pyèrdĭĕ kòrèt@;	Oh! je perdais courage;
djŭ n' lèz ètēdéĕ nē.	Je ne les entendais pas.
djŭ dĭ: pŭrlĕ m' lēgèt@;	Je dis: parlez mon langage;
dj'ètēdrè vòs lătō!	J'entendrai votre latin!
sŭ v'z ăvē n' sŭkw' ă m' dīr,	Si vous avez quelque chose à me dire,
dŭhé-l d'òn òt mănīr!	Dites-le d'une autre manière!
răkótē-m èl è plŭ wălō;	Racontez-le moi en plat wallon;
dj'ètēdrè vòs rŭhō.	J'entendrai votre *raison* [discours].
3.	3.
ĭ kmēsēt ă m' dīr	Ils commencèrent à me dire
kŭ l' mèsĭy èstō vnă,	Que le Messie était venu,
k' djīhéĕ lŭ t@ès sò n' pīr,	Qu'il gisait la tête sur une pierre,
sēz ès gòt ăkòvrŭ,	Sans être *goutte* [le moins du monde] cou-
dŭvē l' dyèrēn mĭzĕr.	Dans la dernière misère. [vert,
djŭ n' kré nē k'ō z-èspér	Je ne crois pas qu'on espère

Variantes: 1 *a. k'è-s kŭ dj'ètē è l.*, qu'est-ce que j'entends en l'air?— *b. dj'ètē lèz ā. t.*, j'entends les anges c. — *c. kĭ thā dè n.*, qui disaient de n. — *d. k'ō n.*, qu'on en ét. — *g. mĭ djŭ m' mèt ă kăkī ò hó*, moi, je me mets à regarder en haut. — *h. dj'ètē k'ō dĭ:* j'entends qu'on dit. ‖ 3 *a. pòr mĭ, ō m'èl vē dīr.*, pour moi, on me le vient dire. — *b. kŭ lŭ ptĭ è.*, que le petit. — *c. kākī l.*, couché. — *e. n'è-s nē òn grāt m.*, n'est-ce pas une grande m.,— *f. dŭ vègī k'ō èsp.; k' s'è nòs pér.*, de voir qu'on espère; que c'est notre père.

k'ĭ vĭkrè bē djŭskà mŭtē,
sŭ vò n' l'ăsĭstè nē.

4.

ùyā sĭs bòn nòvēl.
djă dmādà là k' yèstà,
sù n'yăvà nòl răpēl,
kù n'z ĭ kārrē tò drò.
ĭ thē k'yèstà vnà sĭs sīz
dūvē à ptĭ ekŭlīs
kì n'è k'ă ò kò d' pīr dù si :
djà v'z è prèy, ălāz-ĭ.

5.

djāz-ĭ bē răt, lizbèt,
byètmè, djūhà, èrnà!
sù n'è nē dè flŭrèt ;
pòr mĭ, djà krò k'yè vnà.
mè, dvà kù nò mè djàè.
ùyà sòy kù n' pwărtàè
òn săkwè pò rtcàfè lu ptĭ
àfē k'ĭ vĭk tòdĭ.

6. *èrnà.*

pòr mĭ, dj'ă ò frămăte
è l' mĭtà d'ò kàkà.

byètm⁴.

mĭ, l' mādèy dŭ nòs văte
è ō dmè kwòtrò d'ă.
s'ă-dj òn pĭtĭt dàrèy
k'ă stŭ fèt ă l' mŭkèy :
sŭ sèrè pò l' mèr dŭ l'èfà ;
n'èst-ĭ nē vèr, djŭhà?

7. *djŭhà.*

pòr mĭ, dj'ă è m' mŭlèt
sēk ă sī bà gălè
è òn òn dŭ fĭnèt
pò là ptĭ à kwàrsè,
è dòs trà pòm pèlèy,

Qu'il vivra bien jusqu'au matin,
Si vous ne l'assistez pas.

4.

Entendant cette bonne nouvelle,
Je demandai (là) qu'[où] il était,
S'il n'y avait aucun signe [reconnaissab.],
Que nous y courrions tout droit.
Ils dirent qu'il était venu cette soirée
Dans un petit recoin
Qui n'est qu'à un coup de pierre d'ici :
Je vous en prie, allons-y.

5.

Allons-y bien vite, Elisabeth,
Barthélemy, Jehan, Arnold!
Ce ne sont pas des fleurettes ;
Pour moi, je crois bien qu'il est venu.
Mais, avant que nous ne [nous] en allions,
Ayons soin que nous portions
Quelque chose pour réchauffer le petit
Afin qu'il vive encore.

6. *Arnold.*

Pour moi, j'ai un fromage
Et la moitié d'un coucou ;

Barthélemy.

Moi, le lait [trait en une fois] de notre vache
Et un demi-quarteron d'œufs.
Si ai-je un petit gâteau [au riz]
Qui a été fait à la caillebotte :
Ce sera pour la mère de l'enfant ;
N'est-il pas vrai, Jehan?

7. *Jehan.*

Pour moi, j'ai dans ma valise
Cinq ou six bonnes galettes
Et une aune de finette
Pour le petit un corset,
Et deux [ou] trois pommes pelées.

Variantes : 3 *g. sù nò n'l' ăsĭstà nē.*, si nous ne l'assistons pas. — *h. ĭ n' vĭkrè n'ò mŭtē*, il ne vivra pas au matin. 6 *c. è l' lèvè d'nò do⁴ c.*, et le lait de nos deux v. — *e. è ò ptĭ dàrèy.* — *g. s'è pò l' m.*, c'est p. — *h. n'èt-ĭ nē vrèy.* 7 *a. è mănètc*, en ménage. — *d. kòrsè.*

ē dèl lèy pò n' blămèy,
dè brŏkăl pò[z] ălămé l' fă
pò rĭstœfé lă trā.

Et du bois pour une flambée,
Des allumettes pour allumer le feu
Pour [les] réchauffer eux trois.

8. *lĭzbèt.*
dj'ă dèl fărèn bŏtèy
ē ŏ pŏ dè blā pā ;
s' sèrè pò fé l' păpèy
ò mămé ptĭ èfā.
s'ă-dj dés trá bĕl djèrnèy
kĭ sŏ fĭn blāk băwèy.
ē ō lĭyrè djèu kŏm dè strē ;
s' sèrè pò l' fălī dvē.

8. *Elisabeth.*
J'ai de la farine blutée
Et un peu de pain blanc ;
Ce sera pour faire la bouillie
Au gentil petit enfant.
Si ai-je deux [ou] trois layettes
Qui sont *fines blanches* [très bien] lessivées,
Et des langes jaunes comme de la paille :
Ce sera pour l'emmailloter dedans.

9. *djălā.*
ŏ! lăk ŏn gŏt, lĭzbèt,
l' bĭnămé ptĭ èfā.
yă l' pè ŏ pŏ bărnèt,
s'ă-t-ĭ lèz āy rĭyā.
yă l' mēm vĭzèlœ kŭ s' mér ;
ĭ n' tīr gŏt ăprè s' pér.
ĭ lăk dèdjă ŏsĭ mādré
k'ŏ djŏnè ă mărié.

9. *Jehan.*
Oh! regarde *une goutte* [un peu], Elisabeth.
Le bien-aimé [gentil] petit enfant.
Il a la peau un peu brunette,
Si a-t-il les yeux riants.
Il a le même visage que sa mère ;
Il ne ressemble goutte à son père.
Il regarde déjà aussi madré
Qu'un jeune homme à marier.

10. *lĭzbèt.*
bĭnămèy vĭèrj mărīy,
permèté-nò vòsĭ
dè bòhī dés trá fīy
vòs bĭnămé ptĭ fĭ.

10. *Elisabeth.*
Bien-aimée Vierge Marie,
Permettez-nous ici
De baiser deux [ou] trois fois
Votre bien-aimé petit fils.

lŭ vĭèrj.
tĭné! s'è bē m' plèzīr ;
fyèstī-l ă vòs mănīr.
bòhī-l, fyèstī-l dè fŏ dè kār ;
s'èst ŏn èfā d'ămār.

La Vierge.
Tenez! c'est bien mon plaisir ;
Caressez-le à votre manière.
Baisez-le, caressez-le du fond du cœur ;
C'est un enfant d'amour.

11. *lĭzbèt.*
ŏ! èkò n' fīy, mărīy,
lèyī-nò l'ăbrèsī ;
sŭ sèrè l' dyèrēn fīy ;
n' rīrā è nò kwārtī.

11. *Elisabeth.*
Oh! encore une fois, Marie,
Laissez-nous l'embrasser :
Ce sera la dernière fois ;
Nous retournerons dans nos quartiers.

Variantes : 7 *f. dè l.* — *g. pò fé l' f.*, pour faire le f. — *h. pò nu'è v. trá.*, pour en réchauffer trois. || 10 *a. ŏ! b. m.*, oh ! b. — *b. p.-mèt v.*, permettez-le moi. — *c. kŭ djè l' b.*, que je le b. — *e. tèn*[t], *s'è b*[t]. — *f. bòhīl.*, baisez-le. — *g. dŭ prŏfŏ dŭ vòs kār.*, du profond de votre c.

bĭnămé rwè d' nòz òm!
wàrdé-nò vòs rwăyòm,
ăfē k' nò v' pòlās rŭvèyī
è l' glăr dè părădĭ.

Bien-aimé Roi de nos âmes!
Gardez-nous votre royaume,
Afin que nous vous puissions revoir
Dans la gloire du paradis.

12. *byètmé.*

djāz-è bē răt, lĭzbèt ;
rĭhăkā nò byèrdjī!
dāsā sò nò mūzèt ;
kăkā dè bē pòtēī.
dāsā tò ă l' pŭ fwēr,
sŭ krŭyā djŭskă l'mwēr :
vĭrăt lŭ plĭ sĭ bĭnămé
k'yè vnŭ pò nò sòvé!

12. *Barthélemy.*

Allons-[nous]-en bien vite, Elisabeth;
Rappelons nos bergers!
Dansons *sur* [au son de] nos musettes :
Regardons [ayons soin] de bien sauter.
Dansons tous au plus fort,
Si crions jusqu'à la mort :
Vive le petit [enfant] si gentil
Qui est venu pour nous sauver!

A. DOUTREPONT.

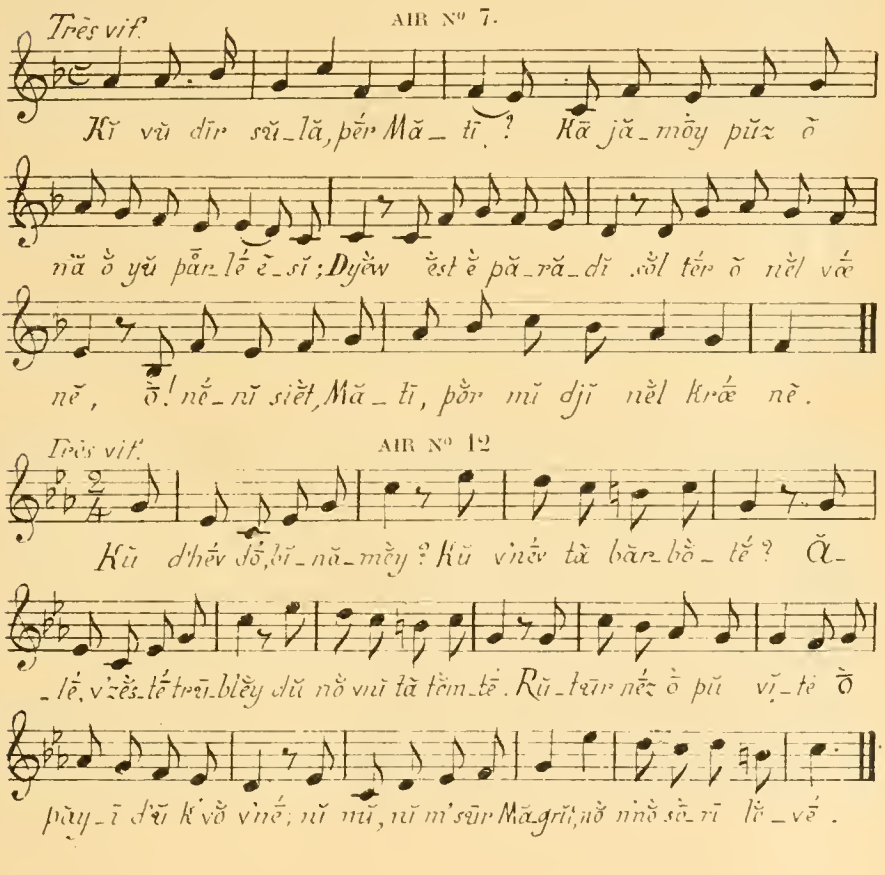

AIR N° 14.

Très vif.

Dŭs-pyèr-tĕv ŏ pŏ; Kŭ zĕn, K'ĕs kŭ dj'ŏ? n'ă-

-vĕv nĕ Kŏ dwĕr-mŭ vŏs sŏ? Dŭs-pyèr-tĕv ŏ pŏ; Kŭ-zĕn

k'ĕs kŭ dj'ŏ? lĕ-vĕ vŏs tœ̃s ŏ hŏ sŭ-lă m'fĕ pă-wŭ, dj'ŭ kræ̃

k'dj'ă-tŏ-yŭ dīr kĭ nŏs Tŏ-vœ̃r ĕs-tœ̃ vnŭ; sŭ djŭ

n'mŭ trŏp nĕ, djŭ l'ĕ-tĕ fwĕr bĕ; dŭs pyèr-tĕv ŏ mŏ-mĕ

AIR N° 15

Très lentement.

Ŏ! kădj ŏ-yŭ ĕ l'ĕr! lĕz ăto ŏ tă toă-

-tĕ! S'ĕs-tœ̃ tŏ nŏ vĕz ĕr; ŏ nn'ĕs tœ̃ tŏ Ghăr-mĕ. Ĭ

dhĕ dŭ-vè lœ̃ dvĭs: Glo-ri-a in ex-cel-sis! mĭ

djŭ m'mĕt ă lŭ-hī ŏ. hŏ, dj'ŏ yă h'ŏ d'hĕv: Dĕ-yo!

CHANSON DES VIGNERONS AUXERROIS

PATOIS DE VERMENTON (YONNE)

En donnant ce titre aux couplets qu'on va lire, nous n'avons pas la prétention de trancher la question de leur origine, sur laquelle nous manquons de renseignements. Ce que nous savons, c'est que la *Chanson des Vignerons* est depuis longtemps connue à Auxerre et dans les villages d'alentour. M. E. Lorin, qui l'a publiée il y a trente ans dans ses *Chants populaires de l'Auxerrois* (Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, tome XIII, p. 267 sqq.), l'attribue à quelque imitateur de ce Gabriel Brottier, rimeur satirique, tailleur de son métier, qui devint plus tard suisse de l'église Saint-Roch, à Paris, où il est mort en 1837.

Rien ne nous empêche d'admettre, avec M. Lorin, que notre chanson date du commencement de ce siècle. Mais nous voyons dans l'auteur autre chose qu'un imitateur de Brottier. Car, tandis que les chansons de Brottier, avec toute leur verve, accusent presque toujours quelque incohérence dans les idées, celle-ci au contraire témoigne d'un certain art de composition et paraît être l'œuvre d'un lettré.

Nous transcrivons la *Chanson des Vignerons* d'après la prononciation de M. l'abbé Giraud, de Vermenton.

Nous donnons aussi l'air usité à Vermenton d'après les souvenirs de M. Giraud.

N. B. Dans le texte, nous avons mis entre crochets [ ] les lettres qui restent muettes dans le langage ordinaire, mais qu'il est nécessaire de prononcer ici, si l'on veut adapter les paroles de la chanson à l'air donné; nous avons mis entre parenthèses ( ) les mots étrangers au patois vermentonnais, en ayant soin d'indiquer en note, quand il y a lieu, les équivalents de ces mots dans le même patois.

Nous avons marqué les syllabes qui sont frappées d'un accent dans la prononciation populaire. Cet accent n'est fixe qu'à la fin de chaque membre de phrase. Dans plusieurs cas, notamment 3e couplet, 6e vers, et 5e couplet, 6e vers, il sert à exprimer l'intensité de la conviction chez celui qui parle.

é - lá l'yá mě - kyě d gà - lě - rě k d ét ẽ

vĩ - ŋê - rõ! tá - jà ă gà - lě stě

tě - rě tà - tě lě sě - zõ!

j àryõ d l àr-jã kàm dě nàb - lě ě kàm dě bá-

rõ, õ n dĩ jà - mě « s ě àn ă - mě ».

« s ě ẽ vĩ - ŋê - rõ, s ě ẽ vĩ - ŋê - rõ »

1.

élá! l'yá mĕkyĕ d gàlĕr[ĕ]
k d ét [ẽ] vĩŋ[ĕ]rõ!
tájà ă gàlĕ stĕ tĕr[ĕ]

1.

Hélas! quel métier de galère
Que d'être un vigneron!
Toujours à *galer* cette terre

Variantes de l'air imprimé par M. Lorin.

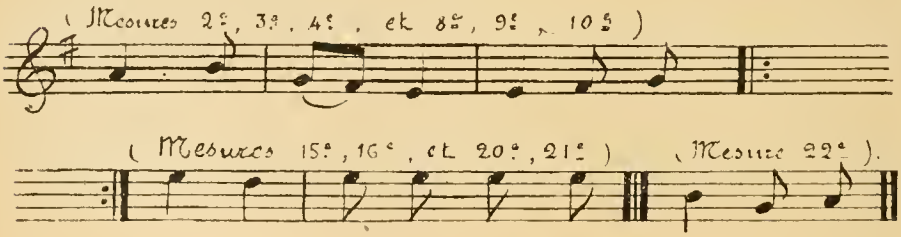

tàt[ə̃] lə̃ sə̃zõ[1]*!*
j'àryõ d l àryã kə̃m dẹ̃ nàbl[ə̃]
ə̃ kə̃m dẹ̃ bə̃rõ,
õ n dĩ jàmẽ : « sẽ ə̃n ãm[ə̃] ; »
« sẽ ə̃ vẽy[ə̃]rõ! » ¦bis¦

Toutes les saisons!
J'aurions de l'argent comme des
Et comme des barons, [nobles,
On ne dit jamais: « C'est un homme ; »
« C'est un vigneron! »

2.

l[ə̃] màtẽ, j pèrnõ nẹ̃ ãt[ə̃].
ẽ tẽ nẽ ¦ẹ̃l'yõ[2]*,*
nẽ sãsyõ ẽ nẽ (ẹ̃kàp[ə̃][3]
ẽ nẽ grẽ ¦sẹ̃byõ[6]*;*
ẽ pẽ jàlõ bwẽ lẹ̃ gàt[ə̃]
ẹ̃kõ pà sẹ̃ yàr :
sà nẽ fẽ kãsẽ ẹ̃n krãt[ə̃],
sà ẽãs lẽ brẹ̃yàr ¦bis¦

Le matin, je prenons nos hottes,
Et tous nos outils,
Nos *saciots*[4] et nos *enveloppes*[5],
Et nos gros sabots.
Et puis j'allons boire la goutte
Encore pour six liards :
Ça nous fait casser une croûte,
Ça chasse les brouillards.

3.

à mẹ̃dĩ, ẽàkẽ ẽpàrt[ə̃]
ẽn brãsẽ d pãsyõ ;
j fõ dù fẽ (ẽtrẽ[7] *dẹ̃ màt[ə̃],*
ẽ pẽ j õ bẹ̃ ẽõ ;
j ẽtẽmõ là pãlẹ̃tĩk[ə̃] :
y ã pwẽ̃ d ẹ̃vẹ̃kã
nĩ d nãtẹ̃r, kĩ nà ẽsplĩk[ə̃]
myẹ̃ lẽ lwẽ d l ẽtã. ¦bis¦

A midi, chacun apporte
Une brassée de paisseaux ;
Je faisons du feu entre deux mottes,
Et puis j'avons bien chaud :
J'entamons la politique :
N'y a point d'avocat
Ni de notaire, qui nous explique
Mieux les lois de l'État.

4.

lẽ swẽr, j èrẽnõ dẹ̃ vẽy ẽ
kə̃m sã pã trẹ̃ tàr ;
j ẹ̃pẽrsẽrõ sù là vĩl ẽ
ẽn ẽpẽ brẹ̃yàr :
sẽ lẽ ẽmĩnẽ d nẽ kẹ̃bùz ẽ

Le soir, je revenons des vignes
Comme ça pas trop tard ;
J'apercevons sur la ville
Un épais brouillard :
C'est les cheminées de nos cambuses[8]

---

[1] On dit aussi *sẽõ*. || [2] A Vermenton, *ùtĩ*. || [3] A Vermenton, *gãtr*. || [4] Le *saciot* est une petite serpe dont les vignerons se servaient autrefois pour tailler la vigne, et qu'ils emploient encore aujourd'hui à enlever la terre qui s'attache à leurs outils; il a environ vingt centimètres de longueur, manche compris. A Vermenton, le mot employé en ce sens est *sàrpyõ*, serpillon. Le mot *saciot* est connu aussi, mais il désigne une serpe plus petite (quinze centimètres environ) ; c'est l'outil des vendangeurs. || [5] *Enveloppes* ici signifie *guêtres*, ce qui sert à *ẽkàpẽ* (envelopper) les jambes. || [6] A Vermenton, *sàbõ*. || [7] A Vermenton, *ẽtrẽmĩ*. || [8] *Cambuse* ne se dit ordinairement que pour désigner une maison mal bâtie, peu habitable.

kĩ sõ ãflạmé :
nú ¡kãbũzyér[1] *kĩ s ĕmúz ê*
à fé nàt sạpé. ¡bis!

5.

á! l'yạ̃ r ê pã ¡dĕlĕktabl ê !!
j ã lĩœã nạ̃ dwé :
dé pằm dé tér sù lạ̃ tàbl ê ,
d là bằn sùp ạ̃ pwé :
dù pìktõ dã ùn grạ̃ krùœ ê
k ê bẹ̃ prĕpằrĕ ;
dé pásyõ ¡ã gĩz[2] *dé bûœ ê*
pã nã rĕœõfĕ. ¡bis!

Qui sont enflammées ;
Nos *cambusières* qui s'amusent
A faire notre souper.

5.

Ah ! quel repas délectable !
J'en léchons nos doigts :
Des pommes de terre sur la table,
De la bonne soupe aux pois ;
Du piqueton dans une grande cruche
Qui est bien préparé ;
Des paisseaux en guise de bûches
Pour nous réchauffer.

L'abbé A. Girabdot.

[1] A Vermenton, *bàrjwéz*, bourgeoises. C'est le mot qu'emploie le peuple pour désigner une maîtresse de maison. [2] A Vermenton, *ã plàs*, en place

QUATRE CONTES MEUSIENS

(MANGIENNES, Con DE SPINCOURT, MEUSE)

Pour la publication suivante, nous nous sommes assuré la constante collaboration de M. Octave Saint-Remy, qui est né comme nous, à Mangiennes, mais l'a habitée plus longtemps et en connaît mieux le patois.

Ces contes intéressent le folk-loriste autant que le linguiste. Cependant, nous n'entreprendrons pas de les comparer aux nombreuses rédactions que l'on en possède. Mais pour faciliter ce travail à nos lecteurs, nous avons jugé bon de leur fournir l'indication des ouvrages où ils en trouveront les éléments. Nous la devons nous-même à l'obligeance de notre ami et collègue, M. Sudre, professeur au collège Stanislas.

I

lă rnâr ĕl pŏsō d krim[1].

ĕn fwà lă rnâr vă trăvày
kōpèr lă lăwè :
— bō jă, kăpèr, kĭ lĭ dĭ,
t fō t ĭ ē vălè? 5
— ŏy, vă, kĭ dĭ kōpèr lă lăwè,
ō vă yĭt ă lă mœō; ĭ fŏrè ŏlăy
săylĭ ; jĕt prā
pă vălè.
mă fwà, ăvā d'ŏlày săylĭ, lă 10
kōpèr lă lăwè dĭ ō rnâr :
— ĭ fō rmĕt
d lă krim pă păsày lă mœō.

Le renard et le pot de crême.

Une fois le renard va trouver compère le loup :

— Bonjour, compère, qu'il lui dit, te faut-il un valet?

— Oui, va, que dit compère le loup, on va être à la moisson; il faudra aller scier (couper les blés); je te prends pour valet.

Ma foi, avant d'aller scier, le compère le loup dit au renard :

— Il faut remettre (faire provision) de la crême pour passer la moisson.

[1] Pour ce conte, voir *Cosquin* (*Contes pop. de Lorraine*, t. II, p. 161).

vèllà pàïtí krí ē pòsō d krim, ěpí lè vlà pàïtí sàylí tà lě dâwè. kā sě àtù dà là màtìnây, là rnâî dì ō kōpèr là lâwè :

— *ě. kàpèî, ō màpàl pà it pârē.*

— *sě byě*[1] *tàmày, kè dì kōpèr là lâwè, k sě tí kōn àpàl pà it pârē.*

vlà là rnâî pàïtí. ěl àtàm là pòsō d krim. kā là nè ōy plí là pās, ěl è rpàïtí sàylí. l kōpèî là lâwè li dì :

— *mèt ràpàïtày dě sůk?*

— *ō nō, kì dí là rnâî, j nám ōy l tà.*

— *kàmà ski sàpàl dō, kì dì l lâwè?*

— *àtàmày.*

ì s mětā kō à sàylí. kā tō wì sìnày mâydì, là rnâî dí :

— *ě kàpèî, ō màpàl kō pà it pârē.*

— *dyâp, kì dì l lâwè, sě tàjà àt tà, dō? à sà. sì tè pârē, tě m ràpâïtrè dě sůk!*

vlà là rnâî rpàïtí ; ì vâd là pòsō à mwàtyě, ě pì vèllà rpàïtí sàylí.

— *tě n mě kō pwà ràpâïtày dě sůk, dō, kì dì kōpèî là lâwè.*

— *ō nō, j nám ày l tà.*

(Le) voilà parti chercher un pot de crême, et puis les voilà partis scier tous les deux. Quand cela a été dans la matinée, le renard dit au compère le loup :

— Hé, compère, on m'appelle pour être parrain.

— C'est bien tombé, que dit compère le loup, que c'est toi qu'on appelle pour être parrain.

Voilà le renard parti. Il entame le pot de crême. Quand il en a eu plein la panse, il a reparti scier. Le compère le loup lui dit :

— M'as-tu rapporté des sucres (dragées)?

— Oh non! que dit le renard, je n'ai pas eu le temps.

— Comment est-ce qu'il (le filleul) s'appelle donc, que dit le loup?

— Entamé.

Ils se mettent encore à scier. Quand ils ont entendu sonner midi, le renard dit :

— Hé, compère, on m'appelle encore pour être parrain.

— Diable, que dit le loup, c'est toujours à ton tour, donc? Ah ça, si tu es parrain tu me rapporteras des sucres!

Voilà le renard parti; il vide le pot à moitié, et puis le voilà reparti scier.

— Tu ne m'as encore pas rapporté de sucres, donc, que dit compère le loup.

— Oh non, je n'ai pas eu le temps.

[1] On dit aussi *bìn*.

— kàmà ski sàpàl. dõ?

— ì sàpàl à mwàtyé.

ì s mètã kò à sàylí pìr ké jàmá. kã sà ryé dà làprè-
5 *màydí :*

— ékát vwâr, é, kàpèr, ã mà-pàl kò pà it pàrẽ, kì dì l rnâr.

réllà pàrtí, má sét fwà sí, él
10 *è tàrtã rlœí l pòsã. é pí ì sàrvà sàylí.*

mà fwà, ì sàyl, é pí là láwè lí dmãd ãlà :

— tén mé dì jàmá kàmà
15 *skì sàpàl.*

— ì sàpàl tà rlœí.

lé rlà kì sàylã jùskà là nòy.

— má, nòt rnâr, kì dì l láwè,
20 *ì fõ nàròlày.*

lé vlà rpàrtí àsén. kã lõ àrìvày sà tày, là láwè và vwâr là pòsã ; vlà kì lè tràvày tàtà rlœí.

— bẽ, kì dì, tè pàvòy byé
25 *m dér kél àtòy tàrtã rlœí ; tén mè pwà lài d krím.*

— é bẽ, kì dì là rnâr, pà t fâr vwâr ké sném mí, jén kévrã é j mètrã
30 *càkẽ èn àsyél dèsà nà, pà vwâr là sáwè kì fárè là blãœ kròt.*

pàr nòy, pãdã kél láwè rõ-flòy, là rnâr prã làsyét dé dsàl láwè, é ì mét là syén.
35 *vlà ksàtòy kõpèr là láwè kàvòy fá là blãœ kròt. là rnâr lí dì :*

— à hã ! kàpèr, ã vwà byé

— Comment est-ce qu'il s'appelle, donc?

— Il s'appelle A Moitié.

Ils se mettent encore à scier plus que jamais. Quand cela vient dans l'après-midi :

— Ecoute voir, hé, compère, on m'appelle encore pour être parrain, que dit le renard.

(Le) voilà parti, mais cette fois-ci il a tout reléché le pot. Et puis il s'en reva scier.

Ma foi, il scie, et puis le loup lui demande ainsi :

— Tu ne me dis jamais comment est-ce qu'il s'appelle?

— Il s'appelle Tout reléché.

Les voilà qui scient jusqu'à la nuit.

— Mais, notre renard, que dit le loup, il faut nous en (re)aller.

Les voilà repartis ensemble. Quand ils ont arrivés sous le toit, le loup va voir le pot; voilà qu'il l'a trouvé tout reléché.

— Bien, qu'il dit, tu pouvais bien me dire qu'il était tout reléché ; tu ne m'as pas laissé de crème.

— Eh bien, que dit le renard, pour te faire voir que ce n'est pas moi, nous nous coucherons et nous mettrons chacun une assiette sous nous, pour voir (le) celui qui fera la blanche crotte.

Par nuit, pendant que le loup ronflait, le renard prend l'assiette de dessous le loup, et il y met la sienne.

Voilà que c'était compère le loup qui avait fait la blanche crotte. Le renard lui dit :

— Ah! ah! compère, on voit bien

k sɛ̃ tĩ kɛ̃ tɑ̃rtɑ̃ mɑ̃ɲi[1] *lɑ̃ krim.*
— tɛ̃ tɑ̃jɑ̃ rɑ́jõ, rnɑ̃r,
kĩ dĩ l lɑ́wɛ.

que c'est toi qui as tout dévoré la crème.
— Tu as toujours raison, Renard, que dit le loup.

(Mme STERNOCK).

II

lɛ̃ bɑ̃ribĩ kĩ võ ɑ̃ lɑ̃ fit.

y ɑ̃vɔ̃y ɛ̃n fwɑ̃ dɑ̃s bɑ̃l bɑ̃ribĩ
ɛ̃ ẽ dɛ̃tɑ̃sɑ́y. ĩ sɑ̃võ ɑ̃ lɑ̃ fit ɑ̃
ɑ̃n. sɔ̃lmɑ̃ y ɑ̃vɔ̃y ẽ wɑ̃y ɑ̃
pɑ̃sɑ̃y ɛ̃ dlɔ̃t kɔ̃tɑ̃y ĩ ɲɑ̃vɑ̃y ẽ
lɑ́wɛ. ĩ dĩ ɑ̃lɑ̃ ɑ̃ lɛ̃ vɥɑ̃ :
— ɥ̃ ɛ̃ s kɛ̃ vɔ̃lɑ́ dõ,
bɑ̃ribĩ?
— jɔ̃lɑ̃ ɑ̃ lɑ̃ fit, mɑ́ sɛ̃
kɛ̃ jɛ̃n pɑ̃vɑ̃ pɑ̃sɑ̃y.
— ɛ̃ bõ, kĩ dĩ l lɑ́wɛ. sĩ v
vɑ̃lɑ́ m rɑ̃pɑ̃rtɑ̃y d lɑ̃ tɑ̃rt, jɛ̃ f
pɑ̃srɑ́ sɥ̃ m dɔ̃.
ɛ̃ ĩ lɛ̃z ɛ̃ pɑ̃sɑ̃y tɑ̃rtɑ̃.
vlɑ̃ lɛ̃ bɑ̃ribĩ pɑ̃rtit pɑ̃ lɑ̃ fit.
ɑ̃l ɑ̃vɑ̃ dɑ̃sɑ̃y tɑ̃l tɑ̃. sɔ̃lmɑ̃
ɑ̃l nõm ɛõjĩ ɑ̃ rɑ̃pɑ̃rtɑ̃y d lɑ̃
tɑ̃it õ lɑ́wɛ.
lɛ̃ vlɑ̃ rvɛ̃nit d lɛ̃ lwɑ̃y :
lɑ̃ dɛ̃tɑ̃sɑ́y mɑ̃rɛ̃y lɑ̃ dɑ́rɲɛ̃r.
— mɑ̃vɑ́f rɑ̃pɑ́rtɑ̃y d lɑ̃ tɑ̃it,
kɛ̃ l lɑ́wɛ lɑ́wz ɑ́ dĩ ɑ̃lɑ̃.
— õ ɔ̃y, kĩ dijɑ̃, sɛ̃ lɑ̃
dɛ̃tɑ̃sɑ́y kĩ lɛ̃.
mɑ̃ fwɑ̃ l lɑ́wɛ ɛ̃ pɑ̃sɑ̃y lɛ̃ dɑ̃s
bɑ̃l lɛ̃ prɛ̃mɥɛ̃r ; sɔ̃lmɑ̃, kɑ̃
lɛ̃ vɥ̃ klɑ̃ dɛ̃tɑ̃sɑ́y nɑ̃vɔ̃y pɑ̃n dɛ̃
tɑ̃it. ĩ lɛ̃ ɑ̃gɑ̃lɑ̃y.

Les brebis qui vont à la fête.

Il y avait une fois douze belles brebis et une pelée. Elles s'en vont à la fête à Ornes. Seulement il y avait un gué à
10 passer et, de l'autre côté, il y avait un loup. Il dit ainsi en les voyant :
— Où est-ce que vous allez donc, brebis?
— Nous allons à la fête, mais c'est
15 que nous ne pouvons passer.
— Hé bien, que dit le loup, si vous voulez me rapporter de la tarte, je vous passerai sur mon dos.
Et il les a passées toutes.
20 Voilà les brebis parties pour la fête. Elles ont dansé tout le temps. Seulement, elles n'ont pas songé à rapporter de la tarte au loup.
Les voilà revenues du côté du gué ;
25 la pelée marchait la dernière.
— M'avez-vous rapporté de la tarte? que le loup leur dit ainsi.
— Oh oui! qu'elles disent, c'est la pelée qui l'a.
30 Ma foi, le loup a passé les douze belles les premières ; seulement, quand il a vu que la pelée n'avait point de tarte, il l'a dévorée.

(Mme STERNOCK).

---

[1] Manger gloutonnement, se dit surtout des animaux et ne pourrait être appliqué à une personne sans injure.

III

ē bi rèf ē ē mèœā yùàœ[1].

ē lăvè àtòy kăœi ō ràktày; ēl àvòy fă ē bi rèf kì trăvròy tă pli yăk.

ì s mēt ā ràt ă s ràvēlā, ē à trăvĕrsā là œmē d là rŭàl, ì trăf ē jābō; ì l găt : « ō! kì dì, ēl ē trò sòlày; j trăvrā byè yàk dē myăwè. »

ì œè s œĕrmē, ē à trăvĕrsā là œmē d vīlày, ì răf èn bàl bād dē lăî; ì là găt : « ō! kì dì, ēl ē trò rās, j trăvrā byè ōt œăws pàr là. »

ēl àrìf è pâwè pà lā, ō pādù. ē ì rākōtêî èn kàvàl àvĕ s pàli :

Un beau rêve et un méchant (mauvais) voyage.

Un loup était couché au Ractel; il avait fait un beau rêve qu'il trouverait tout plein quelque chose.

Il se met en route en se réveillant, et en traversant le chemin de la Ruelle, il trouve un jambon; il le goûte : « Oh! qu'il dit, il est trop salé; je trouverai bien quelque chose de meilleur. »

Il suit son chemin, et en traversant le chemin de Villers, il trouve une belle bande de lard; il la goûte : « Oh! qu'il dit, il est trop rance, je trouverai bien autre chose par là. »

Il arrive un peu plus loin, aux Pendus, et il rencontre une jument avec son poulain :

---

[1] Ce conte réunit en un groupe une série de contes qui se présentent dans la littérature populaire tantôt sous cette forme condensée, tantôt à l'état isolé. Le point de départ de cette synthèse paraît être une des *Fabulæ extravagantes* (n° 12 *De lupo pedente*) qui débute d'une façon analogue à notre conte : Lupus surgens summo diliculo, de culeili suo cum se extenderet, pepedit et ait : Gratias ago diis, quia hac die de dignitatibus satiabar, ut mihi meus modo indicat posterior.

Comparer pour la littérature populaire :

— Afanassiev, Skaski I, n°s 24 ^a, 24 ^b. — Roudschenko, Skaski I, n°s 1, 2, 3, 4. — Erben, Sto prostanarodnich pohádie a povesti, p. 101 sq. — Vrana, Moravske narodni pohadky I, 52 sq. — Schreck, Finnische Märchen (1887), p. 232. — Haupt und Schmaler, Volkslieder der Wenden, II, 161 sq. n° 5. — Haltrich-Wolff, Zur Volskunde der Siebenbürger Sachsen (1885), n°s 12, 13, 14, 15, 17. — Vernaleken, Œsterreichische Kinder- und Hausmärchen, n° 9. — Blaas, *Zum unzufriedenen Wolf*, Germania, N. R. XII (1879), p. 412 sq. — Kuhn, Märkische Sagen und Märchen, p. 300 sq. n° 16. — Campbell, Popular Tales of the West-Highlands III, 98 sq.

Une très intéressante comparaison de ces contes et de leurs diverses variantes a été faite par M. Kolmatschevsky, *De l'Epopée animale en Occident et chez les Slaves* (Kazan, 1882), p. 123 sq.

— ì fõ k tẽm bàì
t pàli, kì lì dí.

— tẽ l'àrè sìt vè, k' li dí
là kàvàl ; sólmà, já ẽn ẽpìn
ō pyè ; ì fõ k tẽm là tèrì.

mà fwa, nìt láwè sàprò@, là
kàvàl làrf là pyè, lì à fà ē
káwè sà là gàwl, ál lí mèt là
má@@âr à màrmèlát, ẽ pì ál
sà ìsóf àrà s pàli.

vlà kél láwè è kàmàsì pà
s dèkōfìrtày : « s jābō là nàtẽm
trò sòlày, kì sèr@ōj, j là-
ròy byè míjì ālì. s lâr là nàtẽm
trò rās, j làròy byè míjì
ālà èlà. ès kè j sòy mìr-
@ō, mì, pà tèròy ẽn
èpìn dō pyè d sèt kìvàl lì ?
jàròy byè prē s pàli ālì. »

àprè sà, ì sàvì ō fōs
áwè. ì ràkōtèr ẽn tròy àvà sè
ptyō kō@ō.

— á vlà byè m nà fâr, kì
dì ālà à là tròy. ì fõ k tẽm
bòy ē d tè kò@ō.

— í sàtā trò wàt, kì li dì là
tròy. tẽn lè vàrẽm ālà ;
àrèt ē páwè. j vàmsà
lè làvày.

là tròy sòt dàl bì àvà sè
kò@ō, lè pâs tàrtà d lòt kòtày,
è i ràtrā tàrtà dà láwè sàrà.

mà fwà, ì yàròy pà mè@ dà
nàvwàr. « ó ! kì dì l láwè, j sòy
máwè bit : s jābō là nàtẽm trò
sòlày ; s lâr là nàtẽm trì rās,
j làròy byè míjì ālà èlà.
ès kè j sòy màr@ō, mì, pà
tèrày èn èpìn dō pyè d sèt kàvàl
lì ? jàròy byè prē s pàli ālì.

— Il faut que tu me donnes
ton poulain, qu'il lui dit.

— Tu l'auras si tu veux, que lui dit
la jument ; seulement, j'ai une épine
5 dans le pied : il faut que tu me la tires.

Ma foi, notre loup s'approche, la
jument lève le pied, lui en fout un
coup sur la gueule, elle lui met la
mâchoire en marmelade, et puis elle
10 se resauve avec son poulain.

Voilà que le loup a commencé par
se déconforter : « Ce jambon-là n'était
pas trop salé, qu'il se resonge, je l'au-
rais bien mangé ainsi. Ce lard-là n'était
15 pas trop rance, je l'aurais bien mangé
ainsi aussi. Est-ce que je suis maré-
chal (ferrant), moi, pour tirer une
épine du pied de cette jument-là ?
J'aurais bien pris son poulain ainsi. »

20 Après cela, il s'en va aux Fausses-
Eaux. Il rencontre une truie avec ses
petits cochons.

— Ah ! voilà bien mon affaire, qu'il
dit ainsi à la truie. Il faut que tu me
25 donnes un de tes cochons.

— Ils sont trop sales, que lui dit la
truie. Tu ne les voudrais pas ainsi :
arrête (attends) un peu, je vais me (s) en
les laver.

30 La truie saute dans le bief avec ses
cochons, les passe tous de l'autre côté,
et ils rentrent tous dans leur écurie.

Ma foi, il n'y avait plus mèche d'en
avoir. « Oh ! que dit le loup, je suis
35 bien bête : ce jambon-là n'était pas trop
salé : ce lard-là n'était pas trop rance,
je l'aurais bien mangé ainsi aussi.
Est-ce que je suis maréchal, moi, pour
tirer une épine du pied de cette jument-
40 là ? J'aurais bien pris son poulain ainsi.

sɛ̃ ptyɔ̀ kɔ̀cõ là nàtẽm trɔ̀ wàt. j lɛ̃z àrɔ̀y byɛ̀ prẽ ãlà. »

dèt tàlà, ì sàvà õ nì d là sùy. là bèrjyè àtɔ̀y tàtà àvà̀r s tràpi ɛ̃ ì yàrɔ̀y dàwẽ bàrõ kì s bàtẽ 5 *à kɔ̀tày. mà fwà nɔ̀t làwẽ làwẽ si dì :*

— ì m fõ ẽ drõ dàwẽ.

— mètɔ̀ àtɛ̀r nà, kì li dìjà, tɛ̃ cwàsìrè.

mà fwà, nɔ̀t grɔ̀ lɛ̃tõ d làwẽ si mɛ̃t, lɛ̃ dàwẽ bàrõ s èrkàlà, ì s làsà dsà ɛ̃ ì li fàtà càkẽ ẽ bõ kàwẽ dkàn dà là pàs, sì fà kìl kàlbàtà, ɛ̃ pì 15 *ìsràsõwà àvà̀r l tràpi. sàtɔ̀y dèphàjà dàrwàr fà ẽ sì bi rɛ̃f ɛ̃ ẽ sì mècà vàà.*

ì sàvà õ bɔ̀ dsɛ̃ lɔ̀rà, dlɛ̃ là bàràk dõ càrbàyìɛ̃ ; mì fwà, ìs mèt à rɔ̃jì tàrtà sà 20 *màtàr : « s jàbõ là nàtàm trɔ̀ sòlày : s làr là nàtàm trɔ̀ ràs, j làrɔ̀y byɛ̃ mìjì ãlà ètà. ès kɛ̃ j sày màrcõ, mì, pà tèrày èn ɛ̃pìn dõ pyè d sèt kàvàl là ? jàrɔ̀y byè prẽ s pà-li ãlà. sɛ̃ ptyɔ̀ kɔ̀cõ là nàtẽm trɔ̀ wàt. j lɛ̃z àrɔ̀y byè prẽ* 25 *ãlà. j nàràm bèswẽ d cwàsì dà sɛ̃ dàwẽ bàrõ là, jàn àrɔ̀y byè prẽ ẽ. j sòy sì fàcì kɛ̃j vàrɔ̀y kɛ̃l càrbànyɛ̃ fàsì dà sà bàràk è kìm kàwpì là kàwẽ õ ràs dõ kù » jj nàràm* 30 *cõjì àf dèr kɛ̃l àtɔ̀y àsyàr l lõ d là, kì nàtàm trɔ̀ byè klàwày ɛ̃ k sà kàwẽ pàsòy pàd sà. jàstàrmà, l càr-bànyɛ̃ àtɔ̀y dà sà bàràk ; ì prà*

Ces petits cochons-là n'étaient pas trop sales : je les aurais bien pris ainsi. »

De là, il s'en va au Nid de la Sugne. Le berger était là avec son troupeau, et il y avait deux béliers qui se battaient à côté (de lui). Ma foi, notre loup leur dit :

— Il me faut un de vous deux.

— Mets-toi entre nous, qu'ils lui disent, tu choisiras.

Ma foi, notre gros betaud de loup s'y met, les deux béliers se reculent, ils se lancent dessus et ils lui foutent chacun un bon coup de corne dans la panse, si fort qu'ils le culbutent, et puis ils se resauvent avec le troupeau. C'était déplaisant d'avoir fait un si beau rêve et un si méchant voyage.

Il s'en va au bois de Saint-Laurent, près de la baraque du charbonnier : ma foi, il se met à resonger tous ses malheurs : « Ce jambon-là n'était pas trop salé : ce lard-là n'était pas trop rance, je l'aurais bien mangé ainsi aussi. Est-ce que je suis maréchal, moi, pour tirer une épine du pied de cette jument-là ? J'aurais bien pris son poulain ainsi. Ces petits cochons-là n'étaient pas trop sales, je les aurais bien pris ainsi. Je n'avais pas besoin de choisir dans (entre) ces deux béliers-là, j'en aurais bien pris un. Je suis si fâché que je voudrais que le charbonnier fût dans sa baraque et qu'il me coupât la queue au ras du cul (Je n'avais pas songé à vous dire qu'il était assis le long de la porte, qui n'était pas trop bien fermée et que sa queue passait par dessous). » Justement, le charbonnier était dans sa baraque ; il prend

sà hàœ ĕ ì li fà là káwè ā bā.

— àу! àу! kì krĭ l lāwè, sàtòу pà rir kèj dijòу slà.

— ā! mà fwà, kì dì l œàrbànyĕ, ìn fàlœm là dèr.

ĕ kā ō rwàrè ē láwè kè là káwè káwpàу, sèl sáwè kè fá ē sì bi rèf ĕ ē sì mèœā vùàœ.

sa hache et il lui fout la queue en bas.

— Aïe! aïe! que crie le loup, c'était pour rire que je disais cela.

— Ah! ma foi, que dit le charbonnier, il ne fallait pas le dire.

Et quand on verra un loup qui a la queue coupée, c'est celui qui a fait un si beau rêve et un si mauvais voyage.

(M. J. Launois).

IV

là rnâr è làgàs.

èn fwá, èn ryèl àgàs bwàtáws àròу àtù àtrápàу pá ē rnâr. âllí è dí :

— làyè mĕ, jèt fàrà fàr ē miáwè rèpá kĕ sì tèm mijòу. vìnà sólmà vārdì kā lĕ fám vèrā ō màrœì à èti, tèt mètrè pì dri l bùœō kĕ à kìtàу dlà ràt.

mà fwá, l vārdì. âl sàr rtràf tàlà ; là rnâr àtòу dri l bùœō. ì vùā vnì dáwè fàm dĕ náwyōpō kìlē ō màrœì à èti. vlà làgàs kì s mèt à sótàу sù là tìt dĕ l'èn, sù lèpôl dàr l'ôt.

Une fois, une vieille pie boiteuse avait été prise par un renard. Elle lui a dit :

— Laisse-moi, je te ferai faire un meilleur repas que si tu me mangeais. Viens seulement vendredi quand les femmes iront au marché à Etain, tu te mettras par derrière le buisson qui est à côté de la route.

Ma foi, le vendredi, elle se retrouve là; le renard était derrière le buisson. Ils voient venir deux femmes de Nouillonpont qui allaient au marché à Etain. Voilà la pie qui se met à sauter sur la tête de l'une, sur l'épaule de l'autre.

---

[1] 1. Pour l'aventure des femmes qui déposent leur panier pour aller à la poursuite de la pie, comparer :

— Afanasiev, Skaski, nos 32 a, 32 b. — Sébillot, Contes pop. de la Haute-Bretagne, 1re série, p. 333, no LIX. — Bladé, Contes gascons, III, no 5, p. 204 — J. Grimm. Reinhart Fuchs, p. CCLXXXIV, Vernaleken (loc. cit.), no 6. — Haltrich-Wolff (loc. cit.), no 21.

2. Pour la seconde partie (moines et batteurs), comparer, outre les contes qui précèdent, un conte populaire indien :

Minaier, Indiiskia Skaski i Legendi (1887, Saint-Pétersbourg), p. 50 sq. Voir aussi, pour l'ensemble du conte, Kolmatchevsky (loc. cit.), p. 15 sq.

— àrèt, kàmèr, kě
dì l'èn, àrèt, j làtràprá.

ůl sàrìsā, pà àwwár pù ůjì
d làtràpày, d dĕfár láwè hòt ĕ
d lĕ mèt tàlà. làgàs kōdůjòy
d vā.

— Arrête, commère, que dit l'une, arrête, je l'attraperai.

Elles s'avisent, pour avoir plus aisé de l'attraper, de défaire leurs hottes et de les mettre là. La pie conduisait devant.

— àrèt, kàmèr, àrèt,
j vāmsà làwwár.

— Arrête, commère, arrête, je vais me(s)en l'avoir.

pādā stà là, là rnár mi-
jòy l bár, lĕ syĕ ĕ kò lĕ
kòœ̀ sì yà nàvòy. kā lō
revènì d lĕ láwè s òt, làgàs
dì ō rnár :

Pendant ce temps-là, le renard mangeait le beurre, les œufs et encore les cochets, s'il y en avait. Quand elles sont revenues près de leurs hottes, la pie dit au renard :

— ĕ bē, èt rō, ĕ, rnár?

— Hé bien, es-tu rond, hé, renard?

ĕ lè dáwè fàm àtē sì fáœì
kůl sàrā bàtŭ àsèn
kàm dĕ œàrèrláy.

Et les deux femmes étaient si fâchées qu'elles se sont battues ensemble comme des furieuses.

après sà, làgàs rwà vnì dáwè
mwàn ; ůl dì ālà ō rnár :

Après cela, la pie voit venir deux moines ; elle dit ainsi au renard :

— àrèt ē páwè, j vàmsà t
fár rír, àst áwè.

— Arrête un peu, je vais me en te faire rire, à cette heure.

là vlà kůl fá lĕ mím grì-
màs kàvà lĕ fàm : ůl sà pŏs
sù là tít dĕ l èn, sù l èpŏl dĕ
l'ŏt.

La voilà qu'elle fait les mêmes grimaces qu'avec les femmes : elle se pose sur la tête de l'un, sur l'épaule de l'autre.

— àrèt, kàpèr, kì dì l èn,
j và m sà l àrwár.

— Arrête, compère, que dit l'un, je vais me (s)en l'avoir.

ì fà ē bō káwè d bátō pà
làrwár ; má làgàs sù glìs ā bá, ĕ
sĕ l ŏt mwàn kè rsù l káwè
sù là tit ; vĕllà kì sètàt tà dō
lō dlù ; ĕ là rnár ki lĕ rwá-
tòy ĕ ki rìŏy tā kì pàvòy. kā
lè òy fá, làgàs li dí :

Il fout un bon coup de bâton pour l'avoir ; mais la pie se glisse en bas, et c'est l'autre moine qui a reçu le coup sur la tête ; le voilà qui s'étend tout du long de lui : et le renard qui le regardait et qui riait tant qu'il pouvait. Quand il a eu fait (fini), la pie lui dit :

— kàrrèt byè ē páwè, àprè
ktè tā rí?

— Courrais-tu bien un peu, après que tu as tant ri?

jùstèmà yàvòy dáwè œìē ki
œàsē dō kòtày dō bò l
prít :

Justement il y avait deux chiens qui chassaient de l'autre côté du bois Le Prêtre :

— là vlà, tyè, kì àlā t fàr
kàrì, kì dì làgàs ō rnâr.
ĕ là rnâr kì vùòy byè kàmà
ksà vèròy, s pāsòy ālà : « sì jàvòy
sòy, j tàròy kròkày
kā j tèt tnòy.
mà fwá, lĕ dâwè eyè s mètā à
kàrì àprè làgàs. âl s pôsòy, âl
sàrtòy, âl sàrètòy: âl fâ sì
byè kâl là ràmèn d lè nòt
rnâr. là s sôf ĕ lĕ eyè
kìtā làgàs ĕ kàrā àprè.
ĕlè òtày jùskà d lè l pō d'à-
dlôkà, ĕ pì tàlà ĕ lè rtàrnày.
à rvènā, ì tràvèrs là grie dĕ
là hùârt; ĕ yàvòy kàt bàtâwè
ki bàtō; iz àvā tâeì d làtràpày
àvà tâwè flāi. mâ ìn làvām
sôlmà àtâei. mâ là mèî mwâē
kì rkùrày spì sàldàvā dsà
pàrt, prā l kàei, li tàp à
là tit, ĕ âl là tà dō kâwè; ĕ jèn
sày si làvā kòreì.

— En voilà, tiens, qui vont te faire courir, que dit la pie au renard.

Et le renard qui voyait bien comment que cela irait (finirait) se pensait ainsi : « Si j'avais su, je t'aurais croquée quand je te tenais. »

Ma foi, les deux chiens se mettent à courir après la pie. Elle se posait, elle s'arrêtait, elle s'en revolait : elle fait si bien qu'elle les ramène près de notre renard. Lui se sauve et les chiens quittent la pie et courent après (lui). Il est allé jusque près du port d'Hondelaucourt, et puis là il est retourné. En revenant, il traverse la grange de la Huarde ; et il y avait quatre batteurs qui battaient : ils ont tâché de l'attraper avec leurs fléaux, mais ils ne l'ont pas seulement touché. Mais la mère Moyen qui écurait son pot sur le devant de sa porte, prend le couvercle, le lui jette à la tête, et elle le tue du coup ; et je ne sais s'ils l'ont écorché. (M. J. LAUNOIS).

A. JEANROY.

PATOIS DE LEZAY

(Deux-Sèvres).

Conversation entre un maître paysan et son fermier.

— ì và sueètā bē l bāhà,
nàt māytrē, kmē và-t ŏ à vàt
lòhî?
— pwá màl ĕ và, mā bā?
— byā màrsi. ĕ nàt mètráysē,
vāe tàl pwá bē, lètàt, à tŷèl
àvre?
— āe! sì fè bē. dō l mŏmā,

— Je vous souhaite bien le bonjour, notre maître, comment ça va-t-il à votre logis?

— Pas mal et vous, mon bon?

— Bien merci. Et notre maîtresse, va-t-elle pas bien, elle aussi, à cette heure?

— Ah! si fait bien. Dans le moment,

l'ĕt à sĕyé l kăd̆yé d' nŏ drál
klé pwá bẽ.

— *ŏlé pwá vrè, nŏt mátytrẽ,*
klà-t ătráp̆ t'ĩn mwálădiyé,
l' kăd̆yé d vŏ drálẽ?

— *ŏlé prĕtõ bẽ kom i vù*
zõ di, dpõ yèr ŏdsé k ăz ă
prit ẽ pwĕ̆y dvõ l sălĕ̆y kõœ̆.

— *ãẽ! ŏlĕt ăprẽ k l ŏgyĩ sŏpé,*
ĩ m' dăt, k là-t ŏyũ dõ mõ, tŷõ
ptĩ gá? ŏlé tŷõ ẽẽ gátĕ̆
d' tõ k ăz à fè, krĕ bẽ.

— *ptĕt bẽ k văz ăvé*
pwá tõr.

— *ã! sãyĕ̆r, kŏlá tõ bé*
fĕ grã œ̆l! métà, ĩ sĩ
pwá dlà bàn ăfwĕ̆r à mátẽ.

— *ãẽ! ĕ kăv và dã, và*
ĕtà, mã pão gyĩstẽ?

— *mã frì, nŏt mátytrẽ, ŏ m bàl*
dõ là tâyt ĕ dõ l'ĕtœ̆ĩn;
sẽ pwá s'ŏlĕ vrè, mĕ m'ĕt ăvì
kĩ sĩ pwá lwẽ d'ãvĕ̆r kyĕ̆k
ĉăzẽ kam ĩn œtĭt ĕœ̆fũrẽ,
sĩ ŏ n' sé rẽh pwã à nĕ̆t.

— *tănè! vlè và, nã d'ẽ*
kyãr, k ĩ và pàriyé ĩn kyàbl
d' pĭstŏl k mã ptĭ lĕhyã vã̆ n
nãrĕ̆r ĩn lĭtăt ĩn ĕœ̆fũrẽ?

— *ŏ srà pwã vrè, nĕ̆t' mátytrẽ;*
l srà bẽ syé, lí; nŏt mẽ-
trãysẽ ŏ lèrã œ̆ fwĕ̆r; ĩn
sĕpŏzĩsyã, l ĩ fátrè bẽ t'ĩn
kwĕt pãr dèsù è ĩn kwĕt pŷ
dèsã, lõ frĕ kãzĭmõt ĕsõré
kăm ĩn bũhãyẽ, l ĩ
frè myĕ̆ t ẽ bã mĕ̆hé;
ãẽ! ĩ krè
pwá k ŏ srè rẽ d lĩ t' ãprèt ĩn
ăfwĕ̆r dè tŷĕl mãyèr.

elle est à soigner le cadet de nos drôles
qui n'est pas bien.

— Ce n'est pas vrai, notre maître,
qu'il a attrapé une maladie,
le cadet de vos drôles?

— C'est pourtant bien comme je vous
le dis: depuis hier au soir que ça lui a
pris un peu avant le soleil couché.

— Ah! c'est après qu'il a eu soupé,
je me doute, qu'il a eu du mal, ce
petit gars? C'est ce *chien gâté* [enragé]
de temps qui l'a fait, je crois bien.

— Peut-être bien que vous n'avez
pas tort[1].

— Ah! Seigneur, qu'il a donc bien
fait grand chaud! Moi aussi, je ne suis
pas *de la bonne affaire* à matin.

— Ah! et qu'avez-vous donc, vous
aussi, mon pauvre Gustin?

— Ma foi, notre maître, ça me *balle*
[balance] dans la tête et dans l'échine;
je sais pas si c'est vrai, mais m'est avis
que je ne suis pas loin d'avoir quelque
chose comme une *échauffure* [chaud et
froid], si ça ne se *range* pas aujourd'hui.

— Tenez! voulez-vous, nom d'un
cœur, que je vous parie une couple
de pistoles que mon petit Légion va en
avoir une aussi, une *échauffure?*

— Ce ne sera pas vrai, notre maître;
il sera bien soigné, lui; notre mai-
tresse ne le laissera pas faire; une
supposition, elle lui mettrait bien une
couète par dessus et une *couète* par
dessous, elle le ferait quasiment essorer
comme une *bugée* [lessive], elle lui
ferait manger un bon *migé* [soupe au
lait ou au vin, sucrée]: ah! je ne crois
pas que ce serait rien de lui après une
affaire de cette manière.

— wĕl bē, mè fŏ z ù dìr k wétè bē nē drŭl d'àm, và ètà ; sì và krĕyè kì n'ā rē d'àtr à fwĕr kè d dānè à mēhè à dŏ drál : kŏr sì là ptit drŭláysē ètè mèz ăhâyē, l'ĕdrĕt ē ptit là bàrhwăz ; lè vā t' à kláysē, lè fwĕ rē tŷì ; li fàzā trèhà fwĕr dō z ètyùr, dō brìk'ìl, dō bàzĭnriyē, dōz ékrĭtyārz, sĕ pwá dĕk l'àplā!

— Oui bien, mais il faut dire que vous êtes bien un drôle d'homme, vous aussi ; si vous croyez que nous n'avons rien d'autre à faire que de donner à manger à des drôles : encore si la petite drôlesse était plus âgée, elle aiderait *un petit* [un peu] la bourgeoise ; elle va en classe, elle ne fait rien ici : ils lui font toujours faire des *études*, des bricoles, des *bouzineries* [choses inutiles], des *écritures*. je sais pas comment ils appellent ça!

— āē! ál à bè bē pràfìtè, tŷĕl ptit gársē. òlè bè dlà ptit sùzā k à vlĕy dir?

— Ah! elle a bien *profité*, cette petite garce. C'est bien la petite Suzon que vous voulez dire?

— gāo ; òlè pwá k ì m grēgnás ārè lè prĕ tŷàr. bŭn hā! mèy tŷèl d'ytŷì, ki n mâz pwá à sn ĕrrâhē, kè pwát ìn fèyyātē, n' ìy brèdàs, ì di mârsi ŏ bā gyŏ, l l'ă pwá tōt ûzé sè kárâlìn sú lè bō d l'ì klâysē, è ì n là êēhĕrĕ pwá pr ē pĭrā, và pvèz à krĕr, sì vzò vlè.

— But! c'est des frimes, ce qu'ils font. Tenez! voilà un *tourteau fromagé* [sorte de gâteau] que *la mienne* a voulu que je vous *baillisse* en m'en venant au bourg ; ce n'est pas qu'il soit bon, bon, comme ceux que fait notre maîtresse, mais il n'est pas mauvais tout de même.

bŏrt! ò fō kì m' nāhē, là ĕâlìn mè sārprēhrè bē dèrō k ì n sīs rōdā ; mèy ì rpāsrè dsé ărō k ò êĕrdzìs lè brē, sì à n mâl pwá trŏp. āl! ì và sālā bē trètās è tùt là kāpâyĭyē. ā rrwĕr.

All' [allons]! il faut que je m'en aille, la *châline* [orage] me surprendrait bien devant que je ne sois rendu ; mais je repasserai de soir avant que tombe la nuit (*le brun*, mot à mot), s'il ne pleut pas trop. *All'!* je vous salue bien *tretous* et toute la compagnie. A revoir.

D. Bourchenin.

PATOIS DE SAINT-SEVER

(Landes).

ŭrĕpăès dă pèïs dĕ cŏlŏsè.	*Proverbes et dictons du pays de Chalosse.*
bŏtā dĕ hèvrè,	Bouton de février,
pŏrtè lă bŏ̧rĭkè à sălè.	Porte la barrique au grenier.
bŏtā d ăbrĭ,	5 Bouton d'avril,
plèyè lă bŏrĭw.	Remplit le barril.
bŏtā dĕ mŏ̧y,	Bouton de mai,
kĕ plĕyè lă tŷŏ̧y.	Il remplit le chai.
brŭmè dĕ nŏdŏ̧w,	Brume de Noël,
sĕ̃nt ĕskŭts kĕ bŏ̧w;	10 Cent écus elle vaut :
lă dĕ pḝntĕkŏstè,	Celle de Pentecôte,
kĕ lŏs kŏstè.	Elle les coûte.
mŏntăyè klŏ̧rè, nŏrt èskŭ̧,	Montagne claire, nord obscur,
plăye dĕ sĕgŭ̧.	Pluie pour sûr.
mŏntăyè ĕskŭrè ĕ bŏrdèw klŏ,	15 Montagne obscure et Bordeaux clair,
bèt tĕmps kĕ y ă.	Beau temps il y a.
kŏā̃n lă lŏ cŭ̃nayè ĕn bèt,	Quand la lune change en beau,
dĕ̃n lŭs trĕs yŏrs prĕ̃n lă mŏntèt.	Dans les trois jours prends le manteau.
kŏā̃n lă lŏ cŭ̃nayè ĕn lè,	Quand la lune change en laid,
bèt tĕmps ŏā dŭrè.	20 Beau temps derrière.
sŭ̧ŏsè d ăygè,	Sauce d'eau.
gŏs d ŭrè.	Goût de rien.
dĕ plŏyè ĕ dĕ parĕ̃ns,	De pluie et de parents,
après dŭs yŏrs k ĕn sŏn kŏntĕ̃s.	Après deux jours on en est content.
sŏ kĕ ŏ̧ĕ̃l nĕ bèyt,	25 Ce qu'œil ne voit,
kŏ nĕ krèbè.	Cœur ne crève.
yĕ̃ns dăb yĕ̃ns,	Gens avec gens,
trĭpès dăb mŭstŭrdè.	Boudins avec moutarde.
kĭ plā èstŭ, n ĕs bŏ̧yè.	Qui bien se trouve, ne se bouge.
bĭn bĕsŭt nĕ bŏ̧w pŭs ŏ̧ygè.	30 Vin versé ne vaut pas eau.
lŏs ŏ̧ŏyŭtès ĕ lă kŏpèrā,	Les filles et les curés
sŏbĕ̃nt pŭs ŏn bŭn mĭnyŏ̧ kŭ pā.	Savent pas où vont manger le pain.

bàkè bārūdè, mǎskīt n y ĕntrè.	Bouche fermée, moucheron n'y entre.
lās kās ĕ lās gàts.	Les chiens et les chats,
prègĕn dīā ĕnt àās màw ābīsāts.	Prient Dieu pour les mal avisés.
à tā kāmī, bạstā kĕ pĕsè.	A long chemin, bâton pèse.
tāl kātèt nạ kĕ tàlè,	5 Tout couteau neuf taille,
ĕ sĕ nā tạlè kĕ lāsĕw.	Et s'il ne taille, il luit.
lā kī ā bèt ŏibà ā l èstāblè,	Celui qui a beau cheval à l'étable,
n ā pās hàntè d āmā ā pè.	N'a pas honte d'aller à pied.
lā mẹstūrè,	La méture *(pain de maïs)*[1],
kĕ hè lā kàmè dūrè;	10 Elle fait la jambe dure;
lā pā,	Le pain,
kĕ hè kàmè dĕ kā.	Il fait jambe de chien.
lā kī prĕn kĕ s èstĕn,	Celui qui prend, s'étend;
lā kī dà kĕ s èstā.	Celui qui donne, reste en place.
kĕ y ā tàstĕm ū lègè dĕ méwān kàmī.	15 Il y a toujours une lieue de mauvais chemin.
kī n ā kàp k àayi kàmès.	Qui n'a tête, qu'il ait des jambes.
ānādè dĕ glādèrè,	Année d'abondance de glands,
ānādè dĕ mīsèrè.	Année de misère.
mālī d ĕskātè, plāyè.	20 Moulin d'écoute, pluie.

J. DE LAPORTERIE.

TEXTES VARIÉS

MEUSE

Ornes (c^on de Charny, arr. de Verdun).

La Fête-Dieu à Ornes.

ān.
là fit dyù à yán.
ŏyè v lì klŏw lí sūnõ[1]*?*
s t ànè[2] *là fit dyù. dīi l*

Oyez-vous les cloches qui sonnent.
C'est aujourd'hui la Fête-Dieu. Dès le

[1] A Mangiennes, on dit *sīnā*. || [2] A la fin de la phrase on dirait *ànòy*.

mètẽ, dèz ùm õ ètě ů bů
kři dè mů pă făr dè cůpůl ; lèz ůfõ õ kyùyí dě flůř
dů lè cõ ; lè gůs fůyọ dè
bůKyà ů trů w Kyůt plůs, õ
třůvůy dů l vèlůj : sů srè bětů
fů půsKyě tů l mõt s ů mèl.
dů èn ůwř ůw důw tůřtů sè
cůpůl srõ pirèt pů rsůwůř
lù bõ dyù. ůlõ dz ů ů lů můs.
půřtů l èglěz, õn[2] è mẽ dè mů ; sů
y è èn ěř dů fit k õ n wů m
sůrů dů l ůnůy. můsyů l Kyùrě è
mẽ sè pů bůl ůfůř ; tůřtů lè
jẽ z ůw ètů sõ běn ůbìyi.
wůyè ě kům õ dè bẽ sè
priěř půnõ lů můs.

vlů k kůt s è fů õ sůřt dů
l èglěz, ě õ fů l tzů dõ vìlaj
ůrů l bõ dyù. tů l mõt è
sů pi, sů lů dě ků dèz ùm
půřtọ. õ cůt bìọmů. y è
půsůn kí n fůsi kõtõ. õ s ů-
rèt ů cůk cůpůl ; õn í bůy
lů bènèdiksyõ ; ůpůy[3] õ řůtůř ů
l èglěz, è tů lů[4], ůrõ d s ůn ůlě,
můsyů l Kyùrě bènè kò lè jẽ. ců-
Kyẽ s ů řů ů sí lůy, jòyůw, è mè
dů sů můzõ è bůKyà Ky il è
růmůsě d lě lè cůpůl ; sè
l buKyà bènè, sůvnîř dů lů fit
dyù.

matin, des hommes ont été au bois quérir des mais pour faire des chapelles; les enfants ont cueilli des fleurs dans les champs, les *gaces*[1] font des
5 bouquets. A trois ou quatre places, on travaille dans le village : ce sera bientôt fait, parce que tout le monde s'en mêle. Dans une heure ou deux, toutes ces chapelles seront prêtes pour recevoir
10 le bon Dieu. Allons-nous-en à la messe. Partout l'église, on a mis des mais; ça a un air de fête qu'on ne voie mie souvent dans l'année. M. le curé a mis ses plus belles *affaires; tous* les
15 gens eux *étou* sont bien habillés. Voyez-vous comme on dit bien ses prières pendant la messe.

Voilà que, quand c'est fait, on sort de l'église, et on fait le tour du village
20 avec le bon Dieu. Tout le monde est sur pied, suit le dais que des hommes portent. On chante bravement. N'y a personne qui ne soit content. On s'arrête à chaque chapelle; on y baille
25 la bénédiction; puis on rentre à l'église, et, tout là, avant de s'en aller, M. le curé bénit encore les gens. Chacun s'en reva à chez lui, joyeux, et met dans sa maison un bouquet qu'il a
30 ramassé de lez les chapelles; c'est le bouquet béni, souvenir de la Fête-Dieu.

M. l'Abbé Delabar, de l'Ecole des Carmes.

---

[1] Jeunes filles. || [2] Certaines personnes disent *õz è mẽ*. || [3] En lisant ce mot en suivant, on dit *ůpůř*. || [4] On ne dit pas *tù*, mais *tout là*.

YONNE

vìyĕ (kõtõ gõyõ).

dãn ē pĕì ă kŭtĕ d œ̃ nă,
y ă ăn ŭm, k ãn ĕpĕl pănābă.
s ĕ pàskĕ kāt ìl ĕtĕ ptì, sà
mĕ ă l l ăvĕ āvwĕyĕ āprĕtĕ
dù pĕ œ̃ lœ̃ vwĕzō ; ĕ pì
ã yì dì : « v ān ăvĕ gõ
pŭ ? » ĕ pì ì dì : « nã ; mĕ
pà nā bà. » dpïì s tā là,
ã llà tàjà ĕplĕ kăm sà
à st œ̃r, s ĕ ē grà pròprïĕtèr
kì dmœ̃r à snã gā ăn bĕl
mĕzō k ì s ĕ fĕ bãtì pādā
là gyèr ā swĕsāt dì. pà là fĕ
bãtì, ìl ăvĕ ĕtĕ d là pyèr, d là
brìk, d là tïèl, ĕ pì dù bwà à
mō pĕ. j m ā rĕpĕl bē,
pà s k ō m fĕzĕ bĕjwĕtĕ lĕ
tïèl ĕ sà m ãbètĕ bē. j ărè
bē myœ̃ ĕmĕ gardĕ mĕ vàœ ;
j ărè ĕvù bē mwē d pĕn. mĕ
ì fàlĕ bē màrœĕ. sì j ăvè pã
vălù, ĕm màlèr ! ppà, ìl ărĕ
prì sã fwĕ, ĕ pì m ărĕ
bē fĕ kŭrì ; ĕ pì ăprè sà, l'
ót gàmē. ì m ărè fĕ ràjĕ,
ĕ pì m ărè dì : « ăy !
ăy ! »

Villiers-sur-Tholon (canton d'Aillant).

Dans un pays à côté de chez nous,
y a un homme qu'on appelle Panembat.
C'est parce que quand il était petit, sa
5 mère elle l'avait envoyé emprunter
du pain chez leur voisin ; et puis
on lui dit : « Vous n'en avez donc
plus ? » Et puis il dit : « Non ; mais
papa *n*-en bat. » Depuis ce temps-là,
10 on l'a toujours appelé comme ça.
A cette heure, c'est un gros propriétaire
qui demeure à Senan dans une belle
maison qu'il s'est fait bâtir pendant
la guerre en soixante-dix. Pour la faire
15 bâtir, il avait acheté de la pierre, de la
brique, de la tuile, et puis du bois à
mon père. Je m'en rappelle bien,
parce qu'on me faisait *béjouéter*[1] les
tuiles et ça m'embêtait bien. J'aurais
20 bien mieux aimé garder mes vaches ;
j'aurais eu bien moins de peine. Mais
il fallait bien marcher. Si j'avais pas
voulu, eh malheur ! Papa, il aurait
pris son fouet, et puis-il m'aurait
25 bien fait courir ; et puis après ça, les
autres gamins, ils m'auraient fait rager,
et puis-ils m'auraient dit : « Ouille !
ouille ! »

M. l'Abbé Méry, de l'Ecole des Carmes.

[1] *Béjouéter* les tuiles, c'est les ranger de façon que la partie large de l'une soit à côté de la partie étroite de l'autre. Dans leur boîte, les couteaux sont *béjouétés*.

ăsăzĭné, +, assassiner.

ăsăzĭnæ̀, +, assassin. *mī, y'ŏ jănné à d'ăsăzĭnæ̀ dē m' fămĭl.* — Plaisamment : *ăn ăsăzĭnæ̀ d' krŏt*, un moineau. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăsăzē*.

ăsăyé, +, essayer. *ăsăyé æn ăt.* — Discerner par le goût : *ăsăyé œl sàp.* — *ō n' pé mī ăkăté d' bŭr sā-l l'ăsăyé.* La forme *ĕsĕyé*, employée à Saint-Pol-ville concurremment avec *ăsăyé*, n'est pas usitée dans l'acception de discerner par le goût.

ăsāblĕnā, assemblement. — Faubourgs et banlieue : *ăsēbèlmē*. — Dans la banlieue : *ăsēbèlmē*, jointure. *j'ăvœè œ̀ ă l'ăsēbèlmē d'ĕm kŭĕs ăvæ̀k ĕmn āk.*

ăsé, +, assez. — *ăsé sŭfĭzā*, suffisamment.

ăsèy, ×, f., petit morceau de beurre accompagnant les pièces apportées au marché. L'acheteur peut goûter une parcelle de cette *ăsèy*, afin d'en pouvoir juger la qualité. — Un assez grand nombre de personnes emploient dans le même sens le mot *bŭrē*. — Banlieue : *ăsæ̀*.

ăsĭnăsyā, +, assignation. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăsĭyăsyā*.

ăsĭné, +, assigner. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăsĭyé*.

ăsìr, +, v. a. et pr., asseoir. *vă fà ăsìr vă frĕr dē sē kădō.* — *ăsĭō-nă sŭ œ' bā.* — *ăsìr æn bŭĕy*, terme de lessiveuse, fixer le jour où l'on doit commencer une lessive. *nă bŭĕ̀ ăl ĕt ăsĭ pă l' dĭj dŭ mœ̀ kĭ ryē.* — On dit parfois en manière de calembourg : *ăsĭstā-nā*, *ăsĭstē-rā*, pour asseyons-nous (*ăsĭā-nā!*, asseyez-vous (*ăsĭé-rā*). — Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăswàr*.

ăsm, ×, asthme.

ăsmătìk, +, asthmatique.

ăsmēœ̀, +, ensemencer. Voir *ăsmāsé*.

ăsné, +, sentir, flairer, et par extension, goûter un aliment quelconque, en manger. *mī? j'ĕn n'è pœ̀ ăsnè d' sē jĭgō!* — *ĕj n'è pă kòr ăsnè ryē ŏjòrdŭĕ̀.*

ăsăsyé, +, v. a. et pr., associer. — *s'ăsăsyé*, vivre en concubinage. *ăl ĕt ăsăsyé ăvà l' fyŭ œ̀s...*

ăsăyé, +, ameublir, en parlant d'un terrain cultivé. *dé tèr ăsăyé*, des terres bien ameublies.

ăsăyé, ×, terme de cordonnier. Voir *ēsăyé*.

ăsăyăr, ×, terme de cordonnier. Voir *ēsăyăr*.

ăsæ̀, ×, assaut. — Au fig., tâche rude ; grande peine. *œ'ĕ kòr ō fănnæ̀ ăsò ă păsé păr mī.* — Banlieue : *ăsēæ̀*.

—, ×, *ă l'ăsă dŭ lī*, au saut du lit. Employé concurremment avec le mot *sæ̀*.

ăsărrās, +, assurance. Voir *ăsŭrrās*.

ăsărré, +, v. a. et pr., assurer. *ă m'ăsărræ̀ k' œ'ĕtræ̀ kōm œ̀.* — *fò k'ĕj fĕœ ăsărré mē tăbàk.* — Voir *ăsŭrré*.

ăsărrèy, +, adj., assuré. *ăvæ̀r sē*

pē ăsŭrèy. — Adv., assurément. *ăsŭrè k' e'ĕ ĕō.* Est souvent précédé du mot *byē : ā ĕō! byēu ăsŭrè k' e'ĕtwè lī!*

ăsŭrăw, +, assureur. Voir *ăsŭrèr.*

ăspèrjès, +, goupillon.

ăspèrjès, ×, dipsacus sylvestris.

ăspĭràl, ×, conduit de la respiration. *y'ăruè ā mèrsyō d' pē d'ētrè dē sn ăspĭràl : ĭ s'ĕnŏeurè k' eā fĕjuè pĭtèy.*

ăspĭrăsyō, +, s. f., désir ardent. *e'ĕ l'ăspĭrăsyō d' pārtīr k'āt l'ēpèe ĕd mājé.*

ăspĭré, +, avoir le désir de. *y'ŏ lōtā k' j'ăspĭruè d' m'ēn ālĕ d'ieī.*

ăstĕ, +, jouer aux cartes.

ăstāsyō, +, abstention.

ăstìk, +, outil en buis dont les cordonniers se servent pour lisser certaines parties de la chaussure.

ăstĭkăw, ×, nettoyeur, brosseur. Se dit souvent en riant : *ā! e'ĕ tĭ el ăstĭkăw?*

ăstĭnās, +, abstinence.

ăstăw, +, amateur passionné du jeu de cartes, joueur acharné.

ă-st-èr, +, maintenant, à cette heure. *jă k'ŏ pārtō ă-st-èr? — sĭ k'ŏz ăreĭnèm ă-st-èr?* — S'emploie parfois dans la sens de tiens! pour quoi pas! *ă-st-èr! eèl-lŏ, fārwè-t-ĭ pă lĭ dōnĕ mē eùk!* — Employé dans la banlieue concurremment avec la forme *ă-et-èr.*

ăstrăgō, +, estragon.

ăstrŏlōm, +, astronome. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăstrŏnōm.*

ăstrŏlōmīy, +, astronomie. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăstrŏnōmīy.*

ăsŭrās, ×, assurance. Employé concurremment avec la forme *ăsŭrās*, seule usitée dans la banlieue.

ăsŭré, ×, assurer. Employé concurremment avec la forme *ăsŭré*, seule usitée dans la banlieue.

ăsŭrèr, assureur. Employé concurremment avec les formes *ăsŭrăw, ăsŭrèw*, seules usitées dans les faubourgs. — Banlieue : *ăsŭrèw.*

ăsŭfìr, + assommer, porter un coup mortel. *tyē! sĭnō k'ĕj m'ārtyē, j' l'ăsŭfĭruè kōm èn mèk! — sĭ k'ĭ vyē kòr eĭ, tē tyē, j'ĕl l'ăsŭfĭ ā kŏ d' trìk.*

ăsŭflèy, essouflé. Voir *ĕsŭflèy.*

ăsŭplìr, ×, v. a. et pr., assouplir. Concurremment avec cette forme, beaucoup de personnes emploient le mot *răsŭplìr.*

ăswār, v. a. et pr., asseoir. Voir *ăsìr.*

āt, +, hâte. *ō n'ĕ puē èn mĭnŭt ā lī, dē eèl sŭkré bŭtĭk lŏ : e'ĕ tŭdĭ āt.*

ătăblé (s'), ×, s'attabler. Employé concurremment avec la forme *s'ăvlé*, seule usitée dans la banlieue.

ătāe, +, attache. — Au fig., attention. *mī, jĕ n' fĕ puē d'ătāe ā tŭ eŏ k'āt pŭ dìr.*

ătăeé, attacher. Employé concurremment avec la forme *ătăké*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

s'ătăeé, +, se lier d'amitié.

ătàk, +, maîtresse pièce de la charpente d'un moulin à vent, à la-

quelle aboutissent, s'attachent [s'ătāk] les autres pièces. — Au fig., se dit d'une personne bien bâtie, bien musclée, pleine de santé et de vigueur. *œ'ĕ kōm ōn ătàk; kăl ătàk ĕk œ'ĕ!*

ătăkĕ, +, v. a. et pr., attacher. *ătàk ĭœĭ œl ăgàl.* — Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ătăœĕ*.

ătàrjĕ, +, retarder, mettre en retard. *n'ĕl l'ătàrj pœ̄. vŏ : ĭ n' rĕtrŏ pœ̄ dĕjŏ trŏ tēp.* — *s'ătàrjĕ*, se mettre en retard, s'attarder. Par extension, *s'ămăzĕ. ĭ s'ătàrj kòr ălfœ̄kŏœ.*

ătàrjèt, +, subst. et adj. des deux genres, qui aime à *s'ătàrjĕ*, à *s'ămăzĕ* en route. Usité surtout dans ce dernier sens. *vă kărtā, mn ōm, kăl ătàrjèt ĕk œ'ĕ! jĕ n' vŏ pŭ k'ŏ m'ĕl l'ĕvŏygœ, dŏ!* Même sign. : *ămăzèt.* — *ătàrjèt*, cabaret où l'on *s'ătàrj*. Ces établissements sont ordinairement situés au bout d'une rue, d'un chemin; ex. : le cabaret qui se trouvait il y a une cinquantaine d'années à l'extrémité du faubourg de Béthune, et qui s'appelait l'*ătàrjèt*. Vieilli à Saint-Pol-ville, dans cette acceptiou.

ătàrlĕ [s'], +, s'attabler. *ătēdè ŏ mœ̄ k'ŏ s'ătàrlœ̄ kārnăbèlmē.* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ătādrìr, v. a. et pr., attendrir. Voir *ătĕrìr* et *ătēdrìr*.

ătāsyā, ✕, attention. — *ătāsyā lŭ!* cri poussé par les marqueurs du jeu de balle, pour appeler l'attention des joueurs lorsque l'on va *lŭrĕ*. — Faubourgs et banlieue : *ătēsyā*.

ătèl, +, attelle. S'emploie, dans le sens de lame de bois servant à maintenir une fracture, concurremment avec le mot *ĕklèt*, sans aucune différence d'acception.

ătĕlĕ ou *ătĕyĕ*, +, atelier.

ătĕnā, āt, +, attenant.

ătĕrìr, +, v. a. et pr., rendre, devenir tendre [tèr]. *mĕ pœ̄r ĭ kmœ̄t ă s'ătĕrìr.* Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ătādrìr*.

ătēdĭ [ēn], +, pendant ce temps, en attendant, tandis que. *ĕj n'ĕ vŏ bœ̄r ōn pēt ēn ătēdĭ.*

ătēdrìr, +, v. a. et pr., émouvoir. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ătādrìr*.

ătēt, +, attaque d'apoplexie. *ĕmn ōk ĭl ŏ kŏ yèr d'ătēt, ĭl ĕ tăt ŏ kŏ.* Employé quelquefois à Saint-Pol-ville dans le sens de préjudice. *vă n' lĭ pŏrtrŏ mĭ ătēt, ă mn ŭdĕy.*

ătēsyā, attention. Forme des faubourgs. Voir *ătāsyā*.

ătĭfĕ, +, v. et pr., parer, habiller avec des vêtements tapageurs. S'emploie ordinairement par ironie. *tĕ œœ̄ œĕl-lŏ kōm ăl ĕt ătĭfĕy, ĕ bē! s mèr œ'ĕ tă jŭs sĭ ăl ŏ ē mĕkā kŏtrā ă mèt dē sē kū.*

ătĭfŭr, +, s. f. pl., parure, ornements, vêtements tapageurs. *vă kàt kĕr, dŏ, dĕ vŏp; kā k'ĭ y'ĕvœ̄ k' tă œĕz ătĭfŭr lŏ ătàr.* — *ăl ŏ ŭrĕdŭ tă sĕz ătĭfŭr.*

ătĭjĕ, +, attiser (le feu). Voir *rătĭjĕ*.

ătĭkĕ, +, fixer; appliquer, donner (un coup, etc.). *ătĭkĕ ōn ĕplĕy ă*

s' mãœ. — sĕ k' tĕ pàl kòr. ĕj t'ătĭk ĕm mõ sŭ tõ răvĭzwăr, dõ! — tălèr, tĭ, tĕ vĕrõ, j' t'ătĭkrè ã rùd' kò d' bătõ.

ătĭràl, +, attirail. S'emploie aussi dans le même sens que le mot *ăkrõ-kĭyãj*.

ătĭrã̀, *ãt*, +, adj., attirant, attrayant. — Par extension : *dĕ jõ ătĭrã̀*, des personnes qui vous attirent dans le but de gagner de l'argent à vos dépens ou de vous *grŭjlĕ*. — Substantivement, dans cette dernière acception : *mĭ, j' n'è pœ̃ kèr œ̃z ătĭrã̀*.

ătĭrĕ, +, attirer; amadouer dans un but intéressé.

ătĭyõ, s. m. pl., planures, copeaux. Usité à Fruges. — Voir *lĭstõ* et *rõbõ*.

ătlàj, +, attelage. — Au fig., action d'être *ătlèy*. *bà! bà! fõ vìr kŏl ătlàj ă lŏ mŭzõ!*

ătlèy, +, part. passé, attelé. — Au fig., tenu chez soi, rivé à des occupations continuelles, à un travail incessant, sans pouvoir prendre un instant de repos. *j'ĕn pŏ mĭ, vŭz ălĕ vìr : ĕj^s sŭ œ̃ tŭdĭ ătlèy.*

ătlèy, ×, s. f., temps pendant lequel les animaux de trait restent attelés; demi-journée de travail d'un laboureur ou d'un *kŭrtõ* (on ne dételle pas pour déjeuner ou pour *ăr-œĭnĕ*). — *tŭ d'ĕn ătlèy*, sans désemparer. *ŏ kŭrĭrõ œ̃ rĕstã̀ d' bŏ tŭ d'ĕn ătlèy, ĕnõ?* — Banlieue : *àtlaĕ*.

ătnĭr (s'), +, s'empêcher, s'abstenir de, se modérer. *tŭ œ̃ĕ sŭprĕ gŭspyŏ-lõ ĭ n' pàt'tĕ pœ̃ s'ătnĭr ĕd fèr kŏrèt. — ŏ m'ĕbĕtĕ ăvàk tŭ vŭ krĭãj, rŭz ŏt : ălõ! ătnĕ-vŭ ã mŏlè!*

ătõ, ×; même signif. que le mot *ătŏmĭ*.

ătŏmĭ, +, s. m., personne maigre à l'excès, ressemblant à un squelette. — Employé à Saint-Pol, ville et faubourgs, concurremment avec le mot *ătõ*, sans aucune différence d'acception. *œ̃'ĕt œ̃n ătŏmĭ ; sĕ kõm œ̃n ătõ*. Vieilli à Saint-Pol-ville.

ătõbèy, +. N'est guère usité que dans cette locution : *œ̃'ĕ byœ̃n ătõbèy*, c'est bien fâcheux que. *œ̃'ĕ byœ̃n ătõbèy k'ŏ n' m'ăvĕ pœ̃ dĭ œ̃ŏ pŭ tœ̃p.* — Voir *ădrĕœĕ (byœ̃n)*.

ătràp, +, f., piège. *ĕn ătràp ă rõ*. — Tromperie : *ĕl prĕmyĕ d'ăvrèl, œ̃'ĕ j' jăr d'ătràp. — n'ĭ vŏ pœ̃, œ̃'ĕt ĕn ătràp.*

ătràp-ărjã, s. m., marchandise achetée bon marché en apparence, et payée en réalité plus cher qu'elle ne vaut. — Employé concurremment avec la forme *ătràp-ărjõ*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ătrăpàj, +, s. m., action de *s'ătrăpĕ*. *ĭz ã dĕjà ã d' l'ătrăpàj ĕsãn*, ils ont déjà échangé de gros mots, ils en sont presque venus aux mains. — Même sign. : *ĕpãyàj*.

ătrăpĕ, +, attraper. — *s'ătrăpĕ*, échanger de gros mots; en venir aux mains. S'emploie dans ce dernier sens concurremment avec le mot *s'ĕpãyĕ* (à Saint-Pol-ville : *s'ãpœ̃yĕ*).

ătrăpèœ̃, ès, +, celui qui attrape. *œ̃n ătrăpè d' mõyœ̃w*. — Employé à

Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ătrăpèr*, *ĕ̃z*.

ătā, +, atout. *ătā d' l'ās, măjŭstèr!* — Coup, malheur. *jĕ̃ m' sŭ lŏ̃ fiœ̃ ē rŭd' ătā.* — *kòr ēn ătā kòm œ̃, œ'ĕt ăsĕ̃ pă l' rădētĕ̃.*

ătiœ̃r, +, tutoyer. *ĕd kŏ̃ sē k'ĭ m'ătiœ̃jvè, œtĭ-lŏ?* — *ā bē! mī j'ĕl l'ătiœ̃ī.* — Vieilli à Saint-Pol, ville et faubourgs.

ătyĕ̃nèr (s'), +, rester assis au coin du feu, devenir sans énergie. — Par extension, s'anéantir, se laisser abattre par le chagrin ou la douleur, au point de perdre momentanément toute sa force, toute son énergie. *ălā! rĕ̃yā! fŭ̃ pœ̃ rŭz ătyĕ̃nèr kòm œ̃; ā s'ĕsbŭ̃ ē mŏ̃lĕ̃!* — La forme *s'ătyĕ̃nĕ̃* est employée par quelques personnes.

ăā! ăā! +, exclamation de joie. *ăā! ăā! kòr ō jŭ̃ păr nā!*

ăā, aide. La ramasseuse est l'*ăā* du faucheur. Usité à Fruges.

ăār, coup, horion. *n' vŏ̃ pœ̃ lŏ̃, mē gărœ̃ō, l'ătrăprœ̃ ēn ăār.* — Au fig., accident, malheur. *ā œ̃! păr sèr, sĭ n' lĭ yē pœ̃ d'ăār, ĭ frŏ̃ sē kmē.* Vieilli. — N'est usité que dans la banlieue.

ăārtaĕ̃, entêté, opiniâtre. Usité à Manin.

ăă, +, le huitième mois de l'année. *ŏz ĭrō vā vĭr à mœ̃ d'ăă kĭ yē.* — Voir *ŏœ* (*mœ̃* d').

ăă! ăă! ×, interj. servant à faire honte. Les *găspyŏ̃* poussent ce cri en poursuivant un ivrogne, ou en suivant le cortège d'un baptême.

àvàlā ou *àvàlō*, s. m., gorgée de boisson. *àlō, mē nĕnē, bœ̃ n'ē kòr ēn àvàlō.* — N'est plus usité que dans la banlieue.

àvàlĕ̃, +, descendre, tirer en bas. *àl vŏ̃ àvàk sĕ kœ̃ àvàlaĕ̃.* — *y'ŏ̃ tā d' sŭ dē m' bàrs. k'à m'àvàl ĕdpĭ k'àl ĕ dē m' pœ̃.* Vieilli à Saint-Pol-ville. — *ăvàlĕ̃*, + faire descendre par le gosier ; — au fig., faire croire. *tī, tĕ̃ m' frŏ̃ jămĕ̃ ăvàlĕ̃ œ̃.*

àvàlwàr, +, avaloire (pièce de harnais).

ăvār, ×, avare. Employé concurremment avec la forme *ăvărĭsyàœ̃*, *ĕ̃z*.

ăvărĭsyàœ̃, *ĕ̃z*, +, avare.

ăvărĭsyàœ̃tèg, +, avarice. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăvărĭs*.

ăvā̃, prép., avant. *ăvā̃ lī ; ăvā̃ mī.* Employé concurremment avec les mots *drā̃*, *ĕdvā̃*, seuls usités dans les faubourgs et dans la banlieue. *ō t' sèrvĭrŏ̃ drā̃ lī.* — *ăvā̃* ou *drā̃*, +, s. m., partie antérieure. *l'ăvā̃* ou *l'drā̃ d'ō kàr.* — *ăvā̃, ăd'*, adj., profond. *ĕœ pā il ĕ pòr ăvā̃.* — *ĕl rĭvyèr ăl ĕ rŭdmē ăvàd' ă œl ēdrœ̃ lŏ̃.* — Adverbialement : *ŏ̃ pèrœrĕ̃ œ' pā ē mŏ̃lĕ̃ pŭ ăvā̃*, un peu plus profondément. — *ĕt ĕd l'ăvā̃*, être en avance sur un travail quelconque.

ăvā̃, l'Avent. Employé concurremment avec la forme *ăvē*, pl. *ăz ăvē'*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue. *vlŏ̃ sz ăvē dŭ nŏĕ̃.*

ăvā̃-dărnyĕ̃, +, avant-dernier.

ăvāœ, +, avance. — Voir *ăvāz*. *ăvāœ ĕd bōnĕ̃*, f. pl., bandes plissées formant la partie antérieure d'un bonnet de femme, la partie qui *ăvāœ*.

ăvādèr, +, profondeur. *ōz ăvō ē pū d'ăn văd' ăvādèr.*

ăvau, ×, avoine. Vieilli à Saint-Pol-ville. Voir *ăvuau.*

ăvās, avance; — *ă l'ăvās*, d'avance. *j' vă pĕrè ă l'ăvās.* Employé concurremment avec la forme *ăvāœ*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ăvāsèy, +, s. f., avant-corps.

ăvātāj, +, avantage.— Terme de jeu de balle, coup gagné par les joueurs qui ont déjà quarante; il ne leur faut plus ensuite qu'un coup heureux pour faire *jă*, c'est-à-dire pour gagner la partie.

ăvā-vèl, +, avant-veille.

ăvā-yèr, +. Voir *ădvāt-yèr.*

ăvĕk, avec. Employé concurremment avec les formes *ăvă*, *ăvăk*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue. Voir *ăvĕk.*

ăvĕrs, averse. Employé concurremment avec le mot *ărèy*, seul usité dans les faubourgs et dans la banlieue. Voir ce mot.

ăvĕtī, +, s. m. pl., récoltes sur pied; se dit de toute espèce de productions agricoles en végétation. *y'ŏ dĕ byòz ăvĕtī œl ănè œī. — fŏrwè ăn bōn plèv̆ păr œz ăvĕtī, ăprĕ ăn sĕkrèœ kōm œŏ.*

ăvĕtìr, +, ensemencer, planter (un champ, un jardin, etc.). *ĕj' sŭt ĕn ăvāœ ĕœl ănè œī, ĕj n'ĕ pŭ k'ĕl mĭtā d' œl pyèœ lŏ ă ăvĕtìr. — s'ăvĕtìr*, être *ăvĕtī. mē gărdē ĭ kmēœ ă s'ăvĕtìr.* — Même sign. : *ănăkĕ.*

ăvē (sz'), +, pl., l'Avent. Voir *ăvā.*

ăvĕd', tirer (une chose quelconque) du lieu où elle est placée. *ĕœ tĭyă ĭl ă kăr ē trăvèr dèl rĭvyèr; ă n' pòrā pwē-l l'ăvĕd' făsĭlmē, œŏ œĕ sèr.* — N'est plus guère usité que dans la banlieue.

ăvĭnĕ, +, en parlant d'un ustensile quelconque, le faire servir une première fois, de manière à l'imbiber de la substance qu'il doit contenir et à en rendre l'usage plus facile et plus économique. *ăn mărmăt ăvĭnèy.* — Au fig., s'emploie à peu près dans le sens de blaser, rendre insensible. *ē kŭ ăvĭnĕ s' fèœ pŭ măl d'ăn klĭk.*

ăvĭnèy (èt'), être ivre. Peu usité. Voir *rŏs.*

ăvĭzĕ, +, aviser. — S'emploie aussi dans le sens de voir, regarder, mais seulement à l'impératif, à la deuxième personne des deux nombres. *ăvĭz ĕœtĭ-œī ; ăvĭzĕ œtĭ-lŏ.* Voir *văvĭzĕ.*

ăvnā (ă l'), +, à l'avenant, relativement. *ĭ n' fĕ pŏ kăr kăœ, dŏ, ă l'ăvnā dĕl sĕzā k'ă sèm.*

ăvnìr, +, v., avenir. — Parvenir à atteindre le but qu'on se propose. *văvnìr vă fyā? ŏ n' pŏrĕ jămĕ ł ăvnìr, ĕm fèm.*

ăvŏkā, +, avocat. — *ăvŏkā*, au fém. *ăvŏkātrès*, celui qui fait l'important, qui croit tout savoir et qui, beau parleur, donne sentencieusement son avis. Dans cette dernière acception, s'emploie aussi adjectivement. *sē fyā ĭl ĕt ē mŏtĕ ăvŏkā.*

ăvŏrtĕ, avorter. Voir *ĕœŏrtĕ.*

ăvŏrtā, avorton. Voir *ĕœŏrtē.*

ăvŏyĕ, +, mettre en train. *ălō, j' sŭ kŏr ă mĭtā kōtē, vlŏ mu åvrăj ăvŏyĕ. — œŏ k'ĭz ō bŭ ăœ mătē, œ'ĕtwè tă jŭs păr ăvŏyĕ œĕ păsăj.*

ăvăg, ×, aveugle. Voir *ăvăl*.

ăvŏglā, ăt, ×, aveuglant. Voir *ăvŭlā*.

ăvŏglĕ, ×, v. a. et pr., aveugler. Voir *ăvŭlĕ*.

ăvŏglèt [*ă l'*], à l'aveuglette. Peu usité; on emploie de préférence la locution : *ă vĭr gàt. jĕ ḷ è mzŭrè ă vĭr gàt.*

ăvăk, ăvă, +, avec. Ces deux formes sont employées aussi fréquemment l'une que l'autre. *j'ĕtwè ăvàk sē pèr. — fò k'ĕj vă œ ăvă s' mèr. — àn tărtèn ăvàk dŭ bŭr.* — Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăvĕk*.

ăvrĭ, ăvrĭl, +, avril. — *ăvrĭ* vieillit.

ăvrĭyĕ, bien venant, bien portant. *ōn ĕfā byēn ăvrĭyĕ.* Même sign. : *ĕdrŭè*. N'est usité que dans la banlieue.

ăvrō, +, avena pubescens et fatua. Même sign. : *ĕrp d'ĭvrōn*. — Par analogie, avoine fort maigre, venue tard ordinairement. *œ'ĕt ăvrō d'ĕœl ăvān lŏ, ō mŏlĕ d'ăvrō tă jŭs.* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ăvŭl, +, aveugle. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăvăg*.

ăvŭlā, ăt, +, aveuglant. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăvŏglā*.

ăvŭlĕ, +, v. a. et pr., aveugler. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăvŏglĕ*.

ăvŭrī, +, ahuri, étonné. *ĭ-n n'ĕtwè fē ăvŭrī, d' tă œŏ k'ĕj lĭ dĭjwè.* — *ōn ĕt ăvŭrī, œă kăt sĭ kèr! — èt ă l'ăvŭrī*, être surpris, troublé. *j'ē sŭ kŏr ă l'ăvŭrī d' tă œŏ k' j'è sàr dē mē kmē.*

ăvwàr, +, v., avoir. — Dans les faubourgs et dans la banlieue, un assez grand nombre de personnes emploient la forme *àwàr. fŏrwè-l l'àwàr. — ĕn n'ăvwàr*, toucher le but; en tenir. *ĭ-n n'ō! œ'ĕ mī k'ĕj gàn! — ĭ-n n'ŏ ăwœ.*

ăvwan ou *avwēn*, ×, avoine. Employé concurremment avec la forme *ăvān*. — Banlieue : *àvān, àvān*.

àwàr. Voir *ăvwàr*.

ăwè et *ăwī*, +, oui. *jă k'ŏ vărĕ? ăwè! — ăwī, mu ōm, k'ĕ œō! —* Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec les mots *wè, wī*.

ăwèt! ou *ăwèt!* +, interj. marquant une sorte de dénégation. *jă k' l'ĭrŏ? — ăwèt! pà sĭ bèt! — ăwèt! ĕmu ōm, ŏ y'ărĭverĕ pà.*

àwĭr, entendre. Usité à Manin.

àyàg! àyàgàg! Voir *ăyèg!*

ăyàs ou *ăḷàs*, +, alliance.

ăyĕ ou *ăḷĕ*, narcissus pseudo-narcissus. Voir *ăyĕ*.

ăyĕ, +, v. a., entourer de haies. Voir *ĕyĕ*.

ăyèg! ăyèyăyèg! ×, cris de douleur, de souffrance. — Faubourgs et banlieue : *àyàg! àyàyàg!*

ăyè! ×, exclamation approbative. *ăyè! j' krŭ byē k' œ'ĕtŭ byœ!*

āyèyè! ×, exclamation ironique ou dédaigneuse, ayant à peu près la

même sign. que le *oh! la la!* ou le *quê malheur!* des grandes villes. *ĕ pi, œ̃ vĕ̃ fèr ĕs mèrd'! ãyèyĕ!*

ăyõ, +, m., échoppe portative, recouverte ordinairement d'une toile et servant à abriter les marchandises exposées sur les marchés. *ãn rẽgĕ̃ d'ăyõ.* — Claie soutenue par deux bâtons fourchus, derrière laquelle les vachers, les *bắkĭyõ*, les cantonniers, etc., se mettent à l'abri de la pluie.

—, +, m., bois de peu d'étendue, situé ordinairement en bordure ou le long d'un rideau. *l'ăyõ lăkãl, l'ăyõ dĕvõw.*

ăyõnãj, ×, matériel composé en majeure partie d'*ăyõ*, servant à l'exploitation des droits de place sur les marchés de Saint-Pol. *kălămã ĭ rrẽdrõ su ăyõnãj.*

ăyõnãj, +, s. m., action d'*ăyõnĕ*.

ăyõnĕ, v. a., secouer, agiter en tous sens à l'effet d'ébranler, de disloquer. *ălõ, tĭ, n'ăyõn pwẽ œl tãĕ kòm œ̃.* — V. n., se disloquer, branler, en parlant d'un meuble, d'un bâtiment en charpente, etc. *œl kăyèl ăl ăyõn: — ĕ̃el ãgãr ĭl ăyõn.*

ăyèr ou *ăyèr*, +, ailleurs.

ãyã, aide, assistance. Usité à Manin. Voir *ãã*.

ăyàr, +, haie. Voir *ĕyàr*.

ăzàr, +, hasard. *œ'ĕ l'ăzàr kĭ mĕ l l'ã fĕ trŭwwãr.* — d'*ăzàr*, d'occasion. *j'ĕ ãr œl pĭp lõ d'ăzàr.* — *fèr ãn ăzàr*, faire un bon marché. *pãr pwẽ fèr ãn ăzàr, ĕj n'ẽ ĕ ĕ mĭ d' vã drĕw.*

ăzărdĕ, +, v. a. et pr., hasarder. *ĕj vĕ mĭ m'ăzărdĕ ã l ãlĕ.*

ăzìr, +, v. a. et pr., brûler légèrement, roussir. *ăwwàr ĕs mẽ ăzi. tĭrĕ-rã ăryèr d'ĕw pwàl, õz ălĕ ăwwàr cã kãtrã ăzi.* — Dessécher, brûler par une flamme trop vive, en parlant d'un rôti ou d'un ragoût. *ĕs mĕlĕn ăl ăwwè lĕwĕ ăzìr sõ kõdè : œ'ĕ œ̃ k' œ̃ l' fãtwè ẽ kãtèr!*

Ã

ã, +, an. *œ'ĕ rĭt pãsè, ãn ã.*

ãp, × ambre. *y'ã ã byõ bã d'ãp a m' pìp.*

ãbărã, embarras. Voir *ẽbărã*.

ãbărãsĕ, v. a. et pr., embarrasser. Voir *ẽbărãsĕ*.

ãbĕlĭsmã, embellissement. Employé concurremment avec la forme *ẽbĕlĭsmẽ*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ãbĕsìl, ×, pour *ẽbĕsìl*.

ãbĭsyõw, ãz, +, ambitieux, orgueilleux, qui aime à se vêtir plus richement que ne le comporte sa condition. *ĭz! kĕl ãbĭsyõz! ăl ĕ ã kăpyõ ã plõm!*

ãblè [d'], +, d'emblée.

ãblè, ce qui gêne. *œ'ĕ trã d'ãblè pãr nowĕy d'ăwwãr tã œ̃ jã lã.* Employé concurremment avec la forme

ēblè, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āblèy, +, pour *āblèy*.

āblèt, ×, omelette. Voir *āblèt*.

āblèyā̃, *ā̃t*, gênant, embarrassant, encombrant. *dè pèrsōn āblèyā̃t ; dè mèp āblèyā̃*. — Employé concurremment avec la forme *ēblāyā̃*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āblèyè, v. a. et pr., gêner, embarrasser, encombrer. *ēn ené pā ĭsĭ m'āblèyè. — ōn gārd-rōp kōm sā e'ē tā jùs pār s'āblèyè.* — Employé concurremment avec la forme *ēblāyè*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āblèyèr, *ā̃z*, ×, pour *āblāyèr*, *ā̃z*.

ābrāsè, ×, v. a. et pr., embrasser. Même sign., *ākōlè*, *rākālè*, *bājè*.

ābrōn ou *ābrwēn*, ×, artemisia abrotanum. — Banlieue, *ābrwēn*.

āe, hanche. Voir *ā̃k*.

āj, +, ange. — Microlépidoptère d'une espèce quelconque. *j'è ātrāpè ōn ā̃j*.

āeèr, ×, enchère.

āeèrīr, devenir plus cher. Peu usité. Voir *rāeèrīr*, *rēkèrīr*.

āeōsè, +, pour *ēkōeè*.

āepè, +, v. a. et pr., pour *ēepè*.

ādlè, +, mettre bas, en parlant de la brebis. Peu usité à Saint-Polville.

ādōmājè, ×, v. a. et pr., endommager. Employé concurremment avec les formes *ēdōmājè*, *ēdāmājè*, seules usitées dans la banlieue.

ādrwà, endroit. — Le *plūt ādrwà*, le cabinet d'aisances. — Employé concurremment avec la forme *ēdrwè*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ādàl, +, andouille. — Au fig., masc., nigaud, individu sans énergie. *bō! vèyè-vā, e'è kōsèyè d' nā vīlāj e'è tāz ādàl*. S'emploie dans cette acception concurremment avec le mot *nīgdàl*. Voir ce mot. — *grā dèpādà d'ādàl*, qualification ironique donnée à tout individu de haute taille, de mince corpulence et d'apparence peu dégourdie.

ādārsìr, endurcir. Employé concurremment avec la forme *ēdārwìr*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue. Voir *rādārsìr*.

ādāyèt, ×, andouillette.

ā̃fà, enfant. Employé concurremment avec les formes *ēfà*, *ēfà*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue.

āfèrmè, enfermer. Employé concurremment avec la forme *ēfrāmè*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āfē, enfin.

āfìrm, ×, pour *ēfìrm*.

āfìrmìtèy, ×, pour *ēfìrmìtèy*.

āfìrmrīy, ×, pour *ēfìrmrīy*.

āfìrmyè, ×, pour *ēfìrmyè*.

āfūmè, v. a. et pr., enfumer. Employé concurremment avec les formes *ēfūmè*, *ēfēkè*, seules usitées dans les faubourgs. — Banlieue : *ēfēkè*. — A Manin : *ēfēkè*.

ā̃g, ×, angle. *ā l'ā̃g ēd ēèl māzā*. Employé concurremment avec le mot *kūē* (et aussi *kwē* à Saint-Pol-

ville), sans aucune différence d'acception. *ăl kicē d' œèl măzō.*

āgărnĕ, ✕, pour *ēgărnĕ*.

āgèl, +, anguille.

āgŏlà, angora. *ā̀ lăpē āgŏlà.*

āgrĕsĕ, v. a. et pr., engraisser. Employé concurremment avec la forme *ēkrăœĕ*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue

āgărdĭsmā, engourdissement. — Faubourgs et banlieue : *ēgărdiœmē*. — Peu usités.

āgàœ, +, douleur vive et cuisante, mais de peu de durée. *j'è ā̀ ōn rŭd' āgàœ kā k' j'è kā̀ d'ĕœl āp.* — *āgàœ* désigne exclusivement la douleur physique.

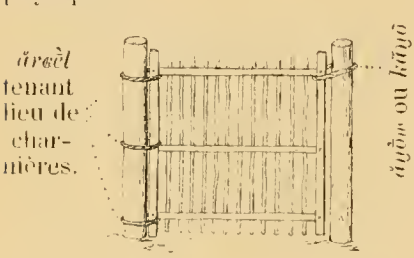

ājĕ.

ājĕ, +, s. m., porte à claire voie ou claie mobile servant de clôture à l'entrée d'un enclos ou d'une pâture. Cette clôture est maintenue fermée au moyen d'un crochet de fer ou d'une *ăræèl*, dite *ăyōw* ou *kāyō*, tordue et façonnée en forme d'anneau. — Partie d'une voiture qui la ferme par derrière, et qui peut s'enlever à volonté. L'*ājĕ* d'une voiture se nomme aussi *dăryèr*.

ājĕlìk, +, angelica archangelica; liqueur faite avec cette plante. — *ājĕlìk sŏvăj*, angelica sylvestris. Cette dernière plante se nomme aussi *bĭbŏ̄*. Voir ce mot.

ājĕyèr, ✕, pour *ājĕyèr*.

ājlĕ, v. a. et pr., geler. *mē lĕj ĭ s'ājèl.* Employé concurremment avec la forme *ājĕlĕ*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ājlèr, engelure. Employé concurremment avec les formes *ājlèr*, *ājĕlèr*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue.

ājŏlèr, *ā̀z*, enjoleur. Employé concurremment avec les formes *ājŏlèr*, *ājŏlèw*, seules usitées dans les faubourgs. — Banlieue : *ājŏlĕw*.

ăk, +, hanche. Employé à Saint-Pol-ville concurremment avec la forme *ăœ*.

ăk, +, ancre, tenon ou barre de fer servant à maintenir un mur.

ākĭkĭnĕ, ✕. N'est usité que dans cette phrase : *ĕj l'ākĭkĭn*, employée au lieu de l'expression plus grossière : *ĕj l'āmèrd'*.

āklām, enclume. Voir *ĕklèm*.

ākrăj, +, m., action d'*ākrĕ*. Peu usité.

ākrĕ, +, consolider (un mur, un bâtiment) au moyen d'une ou plusieurs *ăk*.

ām, âme. Forme des faubourgs. Voir *ām*.

āmyĕlĕ. N'est usitée que dans cette phrase : *ĕj t'āmyèl*, employée au lieu de : *ĕj t'āmèrd'*, par les personnes qui veulent éviter de paraître grossières.

āpĭrĕ, empirer. Employé concurremment avec la forme *ēpĭrĕ*. — Faubourgs et banlieue : *ēpĭryĕ*.

āplèmā, amplement. Employé concurremment avec la locution *ā plā*. — Faubourgs et banlieue : *ē plāē*.

āplwā, emploi. Employé concurremment avec la forme *ēplwè*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āplwāyé, v. a. et pr., employer. Employé concurremment avec la forme *ēplōyé*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āplwāyé, s., employé. (*ēplōyé*, +).

āprété, ×, pour *ēprété*.

āprīzōné, v. a. et pr., emprisonner. Employé concurremment avec la forme *ēprijōné*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āprātté, emprunter. Employé concurremment avec les formes *ēprātté*, *ēprétté*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue.

āprātèy, ×, adj., emprunté. Employé concurremment avec la forme *ēprātèy*. *āwāvār l'èr ēprātèy*.

āpàl, +, ampoule (tumeur).

āpwāyé, empoigner. — *s'āpwāyé*, en venir aux mains. Employé concurremment avec les formes *āpāyé*, *ēpāyé*, seules usitées dans les faubourgs. — Banlieue : *ēpāyé*.

āpwāzōnāp, qui sent mauvais. *wé rīō ī sōt āpwāzōnāp, dā l'ètèy*. Employé concurremment avec la forme *ēpwézōnāp*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āpwāzōné, v. a. et pr., empoisonner, sentir mauvais. Employé concurremment avec la forme *ēpwézōné*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āpyétmā, empiètement. Voir *ēpyétmē*.

ārèyé, v. a. et pr., enrayer. Employé concurremment avec la forme *ērāyé*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ārūmé, v. a. et pr., enrhumer. Employé concurremment avec la forme *ērūmé*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ās, ×, anse. *àn ās èd sīyā*.

āsàr, +, manche d'une faux.

āsā, ×, encens.

āsāp, ×, ensemble. Employé concurremment avec la forme *ēsàn*. — Banlieue : *ēsān*.

āsèvlìr, ensevelir. Employé concurremment avec la forme *ēsévlìr*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āsèt, +, enceinte (femme). Même sign., *grōs*, *ēbārāwé*.

āsmāsé, ensemencer. Employé concurremment avec les formes *āsmēwé*, *ēsmēwé*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue.

āsàrslé, ensorceler. Employé concurremment avec la forme *ēwārslé*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āspéktèr, ×, pour *ēspéktèr*.

āsyā, *èn*, +, ancien.

āt ou *ātr*, ×, entre. *āt lī é mī* ; — *ātr èwè*. — Employé concurremment avec les formes *ētèr*, *ēt*, seules usitées dans la banlieue. *ētèr èwè* ; — *ēt lī é mī*.

ātād', entendre. Employé concurremment avec la forme *ētād'*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātāt, entente. Employé concurremment avec la forme *ātēt*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue. *y'ŏ pavā gvāmē d'ātēt ātèr ŏvē.*

ātĕkrìs, +, Antechrist.

ātĭkĭtĕy, +, antiquité, vieillerie. — Au fig. et par ironie. *ŏn vyèl ātĭkĭtĕy*, une personne très-âgée.

ātĭsĭpăsyō. ×, empiétement.

ātĭsĭpē, ×, empiéter sur.

ātnŏē, +, tout animal né dans l'année précédant celle qui court. Se dit particulièrement des moutons. Les personnes qui veulent bien parler emploient les formes *ātnē*, *ātnŏvà*, *ŏn ŏ d'ātnŏcàs*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ātrăk, ×, entr'acte.

ātrăl, ×, pl., entrailles.

ātrē dŏvē. entre-deux. Employé concurremment avec les formes *ātèr-dŏvē*, *ātăr-dŏvē*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrē-kŏl, entre-côte.

ātrēlărdē, entrelarder. Employé concurremment avec la forme *ātèrlărdē*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrēlăsē, ×, entrelacer. — Banlieue : *ātèrlăcē*.

ātrēmēlē, v. a. et pr., entremêler. Voir *ātèrmēlē*.

ātrēmìz, entremise. Voir *ātèrmìs*.

ātrēnā, *ăt*, ×. entraînant. Employé concurremment avec les formes *ātrēnā*, *ātrĭnā*, seules usitées dans la banlieue.

ātrēnē, entraîner. Employé concurremment avec les formes *ātrēnē*, *ātrĭnē*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrēpàd'. ×, pour *ātrēpàd'*. Voir ce mot.

ātrēprād'. entreprendre. Employé concurremment avec la forme *ātèrprād'*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrēprēnèr, entrepreneur. Employé concurremment avec les formes *ātèrprēnèvē*, *ātèrprādèvē*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrēprìs. entreprise. Employé concurremment avec la forme *ātèrprìs*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrētnèr, v. a. et pr., entretenir. Employé concurremment avec les formes *ātèrtĕnèr*, *ātărtĕnèr*, seules usitées dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrētăē (*s'*), s'entretuer. Employé concurremment avec la forme *s'ātèrtăē*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrētyē, entretien. Employé concurremment avec la forme *ātèrtyē*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrēvàl, ×, pour *ātèrvàl*.

ātrēvā. entrevue. Employé concurremment avec la forme *ātèrvā*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātrēvwār, entrevoir. Employé concurremment avec la forme *ātèrvèr*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

ātàrn, ×, pour *ètàrn*.

āvē̃, +, dianthus plumarius. — A Œuf-en-Ternois : *ĕkăvlānèt*.

āvwā, envoi. Employé concurremment avec la forme *ēvwè*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

āvwāyé, envoyer. Quelques personnes prononcent *āvwĕyé*. Employés concurremment avec la forme *ēvāyé*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue.

MOTS FRANÇAIS USITÉS A SAINT-POL [1]

ăbătàj, +.
ăbătărdìr, +.
ăbătŭ, adj., ×.
ăbătwàr, +.
ăbādō, +.
ăbādōné, +.
ăbéi, ×.
ăbésã, *ãt*, ×.
* *ăbésmā* (...*ē*[1].
ăbélìr.
ăbìl, adroit.
ăbiltèy. P. u.
ăbĭtàp, +.
ăbĭtăsyō. P. u.
ăbĭtùd, +.
ăbĭtŭèl, +.
ăbĭlìr.
ăbĭlĭsyō.
* *ăbŏmĭnăblēmā* (....*bĕlmē*[1].
ăbŏmĭnàp, +.
ăbŏmĭnăsyō, +.
ăbòr, +.
ăbòrdàj. P. u.
ăbòrdàp, +.
ăbòrdé, +.
ăbādā, ×.
ăbādās. ×.
ăbādé, +.
ăbānē, +.
ăbrājé. s.. ×.
ăbrājé, v.. +.
ăbrĕcyăsyō. P. u.
ăbrĭkō, +.
ăbrĭkŏtyé, +.
ăbrĭté, +.
ăbrĭwàr, +.
ăbrŭtìr, +.
ăbú. +.
ăbŭzìf. P. u.
ăbŭzĭrmā. P. u.
ăbŭ@é (s.[1].
ăbŭtìr. +.
ă@ălādé. P. u.
ă@ărné (s'[1], +.
ă@ărnēmā, ×.
* *ă@èrnā* (...*ē*[1].
ă@fé, +.
ădăpté. P. u.
ădérã, *ãt*. P. u.
ădérãs. P. u.
ădéré, +. Signifie seulement consentir.
ădĕzyō. P. u.
ădĭsyō. +.
ădĭsyōné, +.
ădjéktìf, +.
ădjŭdã, +.
ădjŭdã-măjòr, +.
ădjŭdĭkăsyō, +
ădjŭdĭkătèr P. u.
ădjŭjé, +.
ădjwā. +.
ădjwād[1], ×. P. u.
ădmèt, ×.
ădmĭnĭstrăsyō.
ădmĭnĭstrătèr.
ădmĭnĭstré, +.
ădmĭràp, +.
ădmĭrătèr, ×.
ădmĭré, +.
ădmĭsìp. P. u.
ădmĭsyō. P. u.
ădmōnésté. P. u.
ădō. P. u.
ădŏpsyō.
ădŏpté. +.
ădŏptìf, +.
* *ădŏrăblēmā*

[1] P. u. = peu usité.

L'astérisque indique les mots employés concurremment à Saint-Pol-ville sous deux formes différentes. La forme entre parenthèses, dont les sons divergents seuls sont indiqués, est uniquement employée dans les faubourgs et dans la banlieue. Ainsi, par exemple :

* *ăgrādĭsmā* (.... *@*, *ē*[1]

signifie qu'à Saint-Pol-ville on dit *ăgrādĭsmā* concurremment avec *ăgrādĭ@mē*, seul usité dans les faubourgs et dans la banlieue.

De même pour : * *ălĭmā* (... *ē*[1] : — * *ănōs* (... *@*[1], etc.

Remarquer qu'à Saint-Pol-ville la forme entre parenthèses est actuellement moins employée que l'autre et tend à disparaître.

(...*bĕlmõ*[1]. P. u.
ădăràp[h]. +.
ădăràsyõ, +.
ădăràtàr. ×.
ădăré, +.
ădăsé, +.
ădõné [s'][1].
* *ădrwàtmõ* (...*ẽ*).
ădàltàr. P. u.
ădăsisã, *ãt*.
ădăsismõ.
ădrèrp, +.
ădrèrs. P. u.
ădrèrsàr, ×.
ădrèrsàtèy. P. u.
ăèré, ×.
ăèryõ, *yèu*.
ăfàmé, +.
ăfàp[h].
ăfèksyõ. P. u.
ăfèktăsyõ. P. u.
ăfèkté. P. u.
ăfèrèy, ×.
ăfèrmàr. ×.
* *ăfèrmĭsmõ*
(...*ẽ*). P. u.
ăfèsé. ×.
ăfìe, +.
ăfìeàj, ×.
ăfìeé, +.
* *ăfìeàr* (...*àw*[1].
ăfìlé.
ăfìrmăsyõ. P. u.
ăflìjà, *àt*.
ăflìjé.
ăflìksyõ.
ăflòrè, +.
* *ăflòrmõ* (...*ẽ*[1].
* *ăflùàs* (...*ẽ*[1]. P. u.
ăflùé, ×.
ăfòlé. P. u.
ăfòlmõ. P. u.
ăfràèr, ×.
ăfràèĭsmõ.
ăfrõ, +.
ăfrõté.
ăfràw, *àz*[s], +.
* *ăfràzmõ*
(...*ẽ*[1]. P. u.
ăfù, +.
ăfùblé.
ăfùté.
ăgàr, +.
ăgăsé, +.
* *ăgăsmõ* (...*ẽ*).
ăgăsràg, +.
ăgèràr, +.
ăgõnùy, +.
ăgõnĭzã, *ãt*, +.
ăgõnĭzé.
ăgrăràsyõ. P. u.
ăgrăvã, *ãt*.
ăgrăvé, +.
ăgrãdàr.
* *ăgrãdĭsmõ*.
(...*ẽ*[1].
* *ăgrémõ* (...*ẽ*[1].
* *ăgrémàté* (...*ẽ*..[1].
ăgrìkàl, +.
ăgrìkàltàr. P. u.
ăgrìkàltàr, +.
ăir, +.
* *ăjà* (..*ẽ*[1].
ăjàs. P. u.
ăjăsmõ.
ăjèdà.
* *ăjìsmõ* (...*ẽ*[1].
P. u.
ăjìtăsyõ, +.
ăjìtà, *ãt*, +.
ăjìté, +.
ăjõ. P. u.
ăjùstãj.
ăjùsté, +.
ăjàrné, +.
* *ăjàrnmõ* (...*ẽ*[1].
P. u.
ăjàté, +.
ăkăbi, +.
ăkăblã, *ãt*. +.
ăkăblé, +.
* *ăkăblèmõ*
(...*bĕlmõ*[1].
ăkăjà.
ăkăpàré. +.
* *ăkăpàrmõ* (...*ẽ*[1].
P. u.
* *ăkăpàrèr*
(...*àw*[1].
ăkédàk. ×.
ăkérèr.
ăkérèr ou ...*àw*.
ăkìy, ×.
ăkĭ-ă-kăsyõ, ×.
ăkìté. +.
* *ăkìtmõ* (...*ẽ*).
P. u.
ăkĭzĭsyõ.
ăklămăsyõ.
ăklămé, ×.
ăklìmàté, +.
ăkùlàd[1].
ăkùmàdà, *ãt*.
ăkùmàdé, +.
* *ăkùmàdmõ* (...*ẽ*[1].
ăkòr, +.
ăkòrdàp[h], +.
ăkòrdé, +.
ăkòrdàr ou ...*àw*.
P. u.
ăkòsté. +.
ăkăpăyé, ×.
ăkăplìr.
* *ăkăplìsmõ*
(...*ẽ*).
ăkăyìr. P. u.
ăkrŭe-kàr.
ăkrwăsmõ. P. u.
* *àksàtàé* (...*ẽ*..).
P. u.
àksé. +.
àksélèré.
àksèptàp[h]. +.
àksèptàsyõ. P. u.
àksèptè, +.
àksèsàp[h]. P. u.
àksèsàt. P. u.
àksèswàr.
* *àksìdà* (...*ẽ*).
* *àksìdàtèl* (...*ẽ*...).
* *àksìdàtèlmõ*
(...*ẽ*. *ẽ*[1].
àksyõ. +.
àksyõnàr. ×.
àktìré. +.
* *àktìrmõ* (...*ẽ*[1].
àktìrètèy. ×.
àktàr, *très*.
àktàèl.
* *àktàèlmõ* (...*ẽ*).
ăkùlé.
ăkùmàlăsyõ. P. u.
ăkùmàlé, ×.
ăkùzàp[h], +.
ăkùzăsyõ, +.
ăkùzàtàr. P. u.
ăkùzé, +.
* *ăkăemõ* (...*ẽ*).
ăkùdé (*s'*).
ăkàrìr, +.

ăkătrĕ, +.
* *ăkătrêmā* (...êrmē'.
ăkătŭmĕ, +.
ălàrm, ×.
ălàrmā, *āt*.
ălàrmĕ, +.
* *ălātàr* (...ē...'.
àlbàt. P. u.
àlbĭnàs, ×.
ălĕgĕ, +.
ălĕlŭĕyà, +.
ălèn, +, alène.
ălèrt, +.
ălèy, +, s. f.
ălfăbĕ. P. u.
ălfàbĕtìk. P. u.
ălĭbĭ. P. u.
* *ălĭmā* (...ē'.
ălĭmătăsyō. P. u.
* *ălĭmătĕ* (...ē..'.
* *ălĭmātèr* (...ē...). P. u.
ălăwès, ×.
ălŏyàw. P. u.
ălō, +.
ăllĕrăsyō. Signifie seulement grande soif. P. u.
ăllĕrĕ, +.
ăllèrkăsyō, +. S'emploie surtout au pluriel.
ăllŏ.
ălŭzyō, ×.
ăkăĕ. P. u.
ălàrdìr, +.
* *ălàrdĭsmā* (...ē.ē'. P. u.
ălĕ, subst. P. u.
ălĕnăsyō. P. u.
ălĕnĕ, v. P. u.
àmà. P. u.
àmàdà.
ămăsĕ, +.
ămătèr, +.
ămăzòn, ×.
ămăd', +. amande.
* *ămăd'* (...ē.', amende.
* *ămādĕ* (...ē.'.
ămādmā. P. u
ămādyĕ.
ămèu, +.
ămĕnăjĕ, ×.
* *ămĕnăjmā* (...ē).
ămèr, +, adj.
* *ămèrtàm* (...ē..'.
ăméyărăsyō, ×.
ăméyărĕ, ×.
* *ămēstr* (...ē..'.
ămēsĭsmā. P. u.
ănā, +.
ănĭdōn (j, ×.
ănĭràl.
ănòrsĕ, +.
ănòrtìr, +. Signifie seulement rendre moins violent.
* *ămōslĕ* (...ē..'.
ămăblĕmā. P. u.
ămăblìr, ×.
ămăblĭsmā (Faubourgs : ...ē.ē'. P. u.
ămăvĕ, +.
ămsō, ×.
ănăzăp, +.
* *ămăzmā* (...ē'.
ămărèt, +.
ămèar-pràp, +.
ămwēdrìr, ×.
* *ănăyăblĕmā*. (...bĕlmē). P. u.
ănălĭz, +.
ănălĭzĕ, ×.
* *ănĕātĭsmā* (...ē.ē). P. u.
ănĕksĕ. P. u.
ănĕksyō. P. u.
ănĕmōn.
ănĭmăsyō, +.
ănĭmĕ, +.
ănĭmăzĭtèy, +.
ănĭzèt.
* *ănŏw* (...ē..'.
ănănàm. +.
* *ănŏs* (...ē'.
ănŭèl, +.
ănŭlăsyō. P. u.
ănŭlĕ, +.
ăpărā, *āt*.
* *ăpărās* (...ē.'.
* *ăpărātĕ* (...ē..'.
ăpărèl, +.
ăpărèt, +.
ăpărĭsyō, +.
ăpèl, +.
* *ăpèrsŭ* (...ē.'. s.
ăpĕtĭ. +.
* *ăpĕtĭsā* (...ē.'.
ăpĕzātìr, ×.
ăpĕzĕ, +.
* *ăplănĭsmā* (...ē.ē'. P. u.
* *ăplătĭsmā* (... ē.ē'.
ăplìk. ×.
ăplĭkăp, +.
ăplĭkăsyō, +.
ăplĭkĕ, +.
* *ăplŏdĭsmā* (...ē.ē). P. u.
ăplō, +.
ăpòr.
ăpòrtĕ, +.
ăpăstŏlìk, +.
ăpŏtĭkèr, +.
ăpŏrrìr, +.
ăpŏrrĭsmā. P. u.
* *ăprātĭ* (...ē..'.
* *ăprātĭsăj* (...ē..ē..'.
ăprĕ, +, apprêt.
* *ăprĕādĕ* (...ē..'. Signifie seulement craindre.
* *ăprĕāsyō* (...ē...'.
ăprĕ-dĭmĕ. +.
ăprĕ-dmĕ.
ăprĕ-mŭdĭ, +.
ăprĕsyăp. +.
ăprĕsyăsyō. +. P. u.
ăprĕsyătèr.
ăprĕsyĕ, +.
ăprĕtĕ, +.
ăprŏbăsyō, ×.
ăprŏē.
ăprŏēā, *āt*, +.
ăprŏēĕ, +.
ăpeăprŭăsyō. P. u.
ăprŏprĭĕ.
ăprŏrĭzyōnĕ, +.
* *ăprŏrĭzyōnmā* (...ē'.
ăprŏvĕ, +.
àptŭtàd'.

ăpuə̃.
ăpuə̃tĕ, P. u.
* *ăpuə̃tmā* ‚...ə̃'.
P. u.
ăʰpsŏlú.
ăʰpsŏlŭsyō, +.
* *ăʰpsŏlŭmā* ‚...ə̃'.
ăʰpsŏrbĕ, ×. P. u.
ăʰpsŏrd', +.
ăpsŏrdĭtèy, +.
ăʰpsŏd', +.
ăʰpsŏt, +.
ăr, are. P. u.
ăr, ×. art.
ărăə̃j, +.
ărăə̃, +.
* *ărăə̃r* ‚...ə̃r'.
ăs.
ărăturăr. P. u.
* *ărăjmā* ‚..ə̃..ə'.
ărb.
ărbŭlèl, ×.
ărbŭlĕtrĕ, ×.
P. u.
‡ *ărbărĭkădĕ*, +.
‡ *ărbŭtĭr*, +.
‡ *ărbăvărdĕ.*
‡ *ărbĕnĭr*. +.
‡ *ărbĕsĕ.*
‡ *ărbĕyō* ou ...ḷ..
+.
ărbĭtrèr, +.
* *ărbĭtrèrmā* ‚...ə̃'.
‡ *ărblāə̃r.*
ărbŏrĕ, P. u.
‡ *ărbōdĭr*. +.
‡ *ărbrŭsĕ*. +.
‡ *ărbrĭzĕ.*
‡ *ărbrŭĭnĕ.*
‡ *ărbrŭlĕ.*
* ‡ *ărbrwăyĕ*
‚...rŏyĕ'.
‡ *ărbŭtā*, *ăt*, +.
‡ *ărbŭə̃ĕ*, +.
‡ *ărbăçōnĕ*, +.
ărə.
‡ *ărəăămăyĕ* ‚s'.
+.
‡ *ărəărjĕ.*
‡ *ărəărjĕmā.*
‡ *ărəărgĕ.*
‡ *ărəăsĕ.*
‡ *ărəăj.*
‡ *ărəājĕ.*
* ‡ *ărəătĕ* ‚..k...'.
ărəĕ, ×, archer.
ărəĕ. +, archet.
‡ *ărəĭyĕ*, ×, adj.
‡ *ărəĭpŏtĕ*, +.
ărəĭtĕk, +.
ărəĭ', +. P. u.
‡ *ărəŏsĕ.*
ărdā, *ăt*, ×.
‡ *ărdāsĕ*, +.
‡ *ărdĕbŭlĕ*. +.
‡ *ărdĕbăt*, +.
‡ *ărdĕbăə̃ĕ*. +.
‡ *ărdĕdĭr* ‚s'. +.
* ‡ *ărdĕfăd'*
‚...ə̃.'.
‡ *ărdĕfĭlĕ*, +.
‡ *ărdĕgŏlĕ*, +.
‡ *ărdĕsĭnĕ.*
‡ *ărdĕlĭbĕrĕ.*
P. u.
‡ *ărdĕlŏjĕ*, +.
‡ *ărdĕmărĕ*, +.
‡ *ărdĕmăskĕ*, ×.
‡ *ărdĕmăə̃ĕ*, +.
‡ *ărdĕmălĭbŭlĕ*,
+.
* ‡ *ărdĕmătĭr*
‚...ə̃...'.
‡ *ărdĕnĕt*. +.
‡ *ărdĕmŏlĭr*, +.
‡ *ărdĕmŏlĕ*, +.
‡ *ărdĕnōsĕ.*
‡ *ardĕpăsĕ*, +.
‡ *ărdĕpărĕ*, +.
* ‡ *ărdĕpăsĕ*
‚...ə̃..'.
‡ *ărdĕpĕə̃ĕ* ‚s'.
+.
* ‡ *ărdĕplăsĕ*
(...ə.).
‡ *ărdĕplătĕ*, +.
‡ *ărdĕpŏtĕ*, +.
‡ *ărdĕpŏzĕ*, +.
* ‡ *ărdĕrājĕ*
‚...ə̃ .'.
* ‡ *ărdĕtăd'*
‚...ə̃.'.
‡ *ărdĕtĕrĕ*, +.
‡ *ărdĕtĭrĕ*, +.
‡ *ărdĕtlĕ*, +.
‡ *ărdĕtŏrtŭyĕ*, +.
‡ *ărdĕvăʰp*. +.
‡ *ărdĕvĭsĕ*, +.
‡ *ărdĕvnĭr*. +.
‡ *ărdĕvŏrĕ*, +.
* ‡ *ărdĕzăflĕ*
‚...ə̃...'.
‡ *ărdĕzŏlĕ* ‚s'.
×.
‡ *ărdĭnĕ*, +.
‡ *ărdĭr*, +.
‡ *ărdĭspŏtĕ*, +.
‡ *ărdŏrĕ*, +.
‡ *ărdŏrmĭr*, +.
ărdĭr, ×.
| *ărdŏtăʰp*, ×.
‡ *ărdŭtĕ*, +.
ărĕtĕ, +, v.
ărĕtè, +, s.
‡ *ărfăə̃ĕ* ‚s'.
* ‡ *ărfăd'* ‚...ə̃.'.
‡ *ărfĕrĕ*, +.
‡ *ărfĭksĕ.*
‡ *ărfĭlĕ*, +.
‡ *ărflătĕ.*
‡ *ărflābĕ*, ×.
‡ *ărflĕ*, +.
‡ *ărflĕtĕ*. +.
‡ *ărflĭvĭr*, +.
‡ *ărfŏrmĕ*, ×.
‡ *ărfŏd'*, +.
* ‡ *ărfrĭsōnĕ*
‚...ə̃..'.
‡ *ărfrŏtĕ*, +.
‡ *ărfrwădĭsmā.*
‡ *ărfā*, +.
‡ *ărfăj*, +.
‡ *ărfuzăʰp*, +.
P. u.
‡ *ărfăzĕ*, +.
‡ *ărfălĕ*. P. u.
‡ *ărfărĕ*, +.
* ‡ *ărgăyĕ*
‚...ā..).
‡ *ărgăr*, +.
‡ *ărgărnĭr*, +.
‡ *ărgătĕ*
‡ *ărgăzōnĕ*, +.
‡ *ărgăzăyĕ*, +.
* ‡ *ărglĭsĕ* (...ə.).
‡ *ărgŏlĕ*, +.
‡ *ărgrĕ*. +.
‡ *ărgrĕlĕ*, +.
‡ *ărgrĕtăʰp*, +.
‡ *ărgrĕtĕ*, +.

‡ *ărgrēpĕ*, +.
ărăd', ×.
ărĭdĕl. +.
ărĭstŏkrăt.
ărĭvĕ, +, v.
ărĭvĕy, +, s.
‡ *ărjăyĕr*. P. u.
* *ărjā* (...*ē*).
* *ărjātĕ* (...*ē*..).
* *ărjātŏr*(...*ē*.*ŏw*)
* *ărjātrĭy* (...*ē*...).
* *ărjātŏr* (...*ē*...).
‡ *ărjĕtĕ*; rejeter.
* ‡ *ărjlĕ* (..*jĕlĕ*).
‡ *ărjŭjĕ*, +.
‡ *ărjŭrĕ*, +.
ărk, +.
‡ *ărkăctĕ*, +.
ărkăd', +.
‡ *ărkăsĕ*, +.
ărkāj, +, archange. P. u.
‡ *ărkŭtĕ*, +.
‡ *ărklŭzyō*. P. u.
‡ *ărkŏfrĕ*, +.
‡ *ărkŏlăj*, +.
‡ *ărkŏlĕ*. +.
‡ *ărkŏpyĕ*, +.
‡ *ărkŏrĭjĕ*, +.
‡ *ărkōdŭĕr*.
‡ *ărkōmādăsyō*, +.
‡ *ărkōnĕsā*, *ăt*. ×.
‡ *ărkōnĕsăs*, +.
‡ *ărkōstrŭksyō*. P. u.
‡ *ărkōstrŭĕr*. P. u.
* ‡ *ărkōtātĕ* (.....*ē*..).
‡ *ărkōtĕ*. +, recompter.
‡ *ărkōtĕ*, +, reconter.
‡ *ărkrăkĕ*, +.
‡ *ărkrŭĕ*, +.
‡ *ărkrŭzĕ*,, ×.
ărkrŭ, +. P. u.
‡ *ărkrŭtĕ*, +.
* ‡ *ărkrŭtmā* (.....*ē*).
‡ *ărkrŭtŏr*, ×. P. u.
‡ *ărkŭl*, ×. P. u.
‡ *ărkŭlăd'*.
‡ *ărkŭlĕ*, +.
‡ *ărkŭlĕ*, +.
‡ *ărkăr*, ×.
‡ *ărkărbĕ*.
‡ *ărkŭrĭr*, +.
‡ *ărkŭrrĭr*, +.
‡ *ărkwăfĕ*.
‡ *ărkŭĕr*, +.
‡ *ărlăbŭrĕ*, +.
‡ *ărlăc*, +.
‡ *ărlăcĕ*, +.
* ‡ *ărlăsĕ* (... *c*.), re-lacer.
‡ *ărlăsĕ*. +, relasser.
‡ *ărlătĕ*. +, relater.
‡ *ărlătĕ*. +. relatter.
‡ *ărlătĭf*, ×.
* ‡ *ărlăsĕ* (....*c*.).
‡ *ărlĕ*, ×, relais. P. u.
‡ *ărlĕgĕ*, ×.
* ‡ *ărlĕsĕ* (....*c*.).
‡ *ărlĕyĕ*, +.
‡ *ărlĭk*, +.
‡ *ărlĭkĕr*, +.
‡ *ărlĭmĕ*, +.
‡ *ărlĭr*, +.
‡ *ărlĭvrĕ*, +.
‡ *ărlŭkĕ*, +.
‡ *ărlwĕ*, +.
‡ *ărlŭĕr*, +.
* ‡ *ărlŭĭzā* (.....*j*.), *ăt*.
‡ *ărmărk*, +.
‡ *ărmărkăblĕmā*.
‡ *ărmărkăp*, +.
‡ *ărmăryĕ* (*s'*), +.
‡ *ărmăstĭkĕ*, +.
* ‡ *ărmātĭr* (...*ē*...).
ărmĕ, +, v.
ărmĕy, +, s.
‡ *ărmĕd'*, +.
‡ *ărmĕdyĕ*, +.
‡ *ărmĕlĕ*, +.
ărmĕmā. P. u.
‡ *ărmĕnăsĕ*, +.
* ‡ *ărmĕrsĭmā* faub. : .....*ē*.
‡ *ărmĕrsyĕ*, +.
‡ *ărmĕtrĕ*, +.
‡ *ărmĕzŭrĕ*, +.
‡ *ărmĭzĕ*, +.
‡ *ărmŏkĕ* (*s'*), +.
‡ *ărmŏr*, +.
‡ *ărmŏrd'*, +.
‡ *ărmŏrk*, +.
ărmōnĭy. P. u.
ărmōnĭkā. P. u.
ărmōyōm. P. u.
ărmāyĕw, *ăz*. P. u.
‡ *ărmōl*, +.
‡ *ărmōtāj*, +.
+ *ărmōtrās*. +.
‡ *ărmŭblĕ*, +.
‡ *ărmŭ-mĕnăj*, +.
ărmŭryĕ, ×.
‡ *ărnăr*, +.
‡ *ărnŭflĕ*, +.
‡ *ărnŭpĕ*, +.
‡ *ărnŭvlĕ*, +.
‡ *ărnŏtĕ*, +.
‡ *ărnō*, +.
‡ *ărnōsyăsyō*, +.
* ‡ *ărnŭrĕlmā* (.....*ē*). P. u.
‡ *ărnŭvlăp*, +.
‡ *ărnŭvlĕ*, +.
‡ *ărygĕ*, +.
ărgăw, *ăz*. ×.
ărŏgā, *ăt*, +.
ărŭgăs, +.
* *ărōdĭsmā* (.....*c*.*ē*).
‡ *ărpălĭr*.
‡ *ărpărdōnĕ*, +.
‡ *ărpărĕ*, +, réparer.
‡ *ărpărkĕ*, +.
‡ *ărpărtĭr*, +.
‡ *ărpăsăj*, +.
‡ *ărpăsĕ*, +.
‡ *ărpăsăs*, +.
‡ *ărpăvĕ*, +.
* *ărpād'* (...*ē*.).

* ‡ *ărpāsĕ* (...ẽ..), *re*-penser.
* *ărpātàʃ* (...ẽ...).
* *ărpātĕ* (...ẽ..).
* ‡ *ărpātìr* (...ẽ...), s.
* ‡ *ărpātìr* [s'] (...ẽ...).
‡ *ărpèr*, ‡.
‡ *ărpèrœĕ*, ‡.
‡ *ărpèrd'*, ‡.
* ‡ *ărpèrsĕ* (.....œ.).
‡ *ărpĕtĕ*, ‡.
‡ *ărpĕzĕ*, ‡.
* ‡ *ărpēsĕ* (....œ.).
‡ *ărpĭkŏtĕ*, ‡.
‡ *ărpĭlĕ*, ×.
* ‡ *ărpŭsĕ* (....œ.).
‡ *ărplătràʃ*, ×.
‡ *ărplătrĕ*, ×.
‡ *ărplātàʃ*, ‡.
‡ *ărplātàʰ*, ‡.
‡ *ărplātĕ*, ‡.
‡ *ărplĕ*, ‡, *re*-peler.
‡ *ărplèr*, ‡.
‡ *ărplĭsĕ*, ‡.
‡ *ărplŭrĕ*. P. u. Voir *ărbrèr*.
‡ *ărpŏ*, ‡, repos.
‡ *ărpŏlìr*.
‡ *ărpòrtĕ*, ‡.
‡ *ărpŏsĕdĕ*. P. u.
‡ *ărpŏstĕ*. P. u.
‡ *ărpŏzĕ*, ‡.
‡ *ărpŏd'*, ‡.
‡ *ărpōpĕ*, ‡.
‡ *ărpŏplĕ*, ‡.
* ‡ *ărpŭplèmā* (faub. : .....ẽ'.
* ‡ *ărprād'* (....ẽ.).
‡ *ărprĕœĕ*, ‡.
‡ *ărprĕsĕ*, ‡.
‡ *ărprĕtĕ*, ‡.
* ‡ *ărprĕzātăsyō* (.....ẽ.....).
‡ *ărprĕzātā*.
* ‡ *ărprĕzātĕ* (.....ẽ..).
‡ *ărprĭŏ*, ‡.
‡ *ărprĭvĕ*, ‡, *re*-priver.
‡ *ărprĭzĕ*, ‡ (du tabac).
‡ *ărprò*œ, ‡.
‡ *ărprŏœàʰ*, ‡.
‡ *ărprŏœĕ*, ‡.
‡ *ărprŏdŭksyō*. P. u.
‡ *ărprŏdiœìr*, ‡.
‡ *ărprŏmèt*, ‡.
‡ *ărpŭblĭĕ*, ‡.
‡ *ărpŭrjĕ*, ‡.
‡ *ărpŭsĕ*, ‡.
‡ *ărsălĕ*, ‡.
‡ *ărsălìr*, ‡.
‡ *ărsălŭĕ*, ‡.
‡ *ărsāblā*, *ăt*, ‡.
‡ *ărsāblàs*, ‡.
‡ *ărsāsĕ*.
‡ *ărsāsmā*.
* ‡ *ărsātìr* (...ẽ...).
* ‡ *ărsĕdĕ* (..œ...).
‡ *ărsĕlĕ*, ‡, recéler.
‡ *ărsĕlĕ*. ‡, reseller.
‡ *ărsĕlĕ*, ×, harceler. P. u.
* ‡ *ărsĕlèr* (.... *ăr*œ), *ăr*ʒ, recéleur.
‡ *ărsèrrìr*. ‡.
‡ *ărsĕt*, ‡.
* ‡ *ărsĭmātĕ* (..œ..ẽ..).
‡ *ărsòr*, ‡.
‡ *ărsŏrtìr*, ‡.
‡ *ărsŏtĕ*, ‡.
‡ *ărsŭrĕ* [s'], ‡.
‡ *ărsōnĕ*, ‡.
* ‡ *ărsā* (..œ.), s.
‡ *ărsŭsĕ*.
‡ *ărsŭflĕ*, ‡.
‡ *ărsàrs*, ‡.
‡ *ărsŭrnìr* [s'], ‡.
‡ *ărsŭœĕ*, ‡.
‡ *ărtăkĭnĕ*.
‡ *ărtăpŭtĕ*, ‡.
‡ *ărtàr*, ‡.
‡ *ărtărdŭtèr*, ‡.
‡ *ărtăsĕ*, ‡, *re*-tasser.
‡ *ărtătānĕ*.
* ‡ *ărtād'* (...ẽ.).
‡ *ărtĕnìr*, ‡.
‡ *ărtād'*, ‡, reteindre.
ărtĭfìs, ‡.
ărtĭfĭsyĕ, ×. P. u.
ărtĭfĭsyèl, ‡.
ărtìk, ‡.
ărtĭkŭlăsyō. P. u.
‡ *ărtĭrĕ*, ‡.
ărtĭœàœ, ‡.
ărtĭyàr, ‡.
‡ *ărtòrd'*, ‡.
‡ *ărtŏd'*, ‡.
‡ *ărtōnĕ*, ‡.
* ‡ *ărtrăsĕ* (.....œ.).
‡ *ărtrăvăyĕ* ou .....*l*., ‡.
‡ *ărtrāblĕ*.
‡ *ărtrāœĕ*, ‡, retrancher.
* ‡ *ărtrāpĕ* (....ẽ..).
* ‡ *ărtrĕsĕ* (.....œ.).
‡ *ărtrèt*, ‡.
‡ *ărtrĕtĕ*, ‡. v.
‡ *ărtrĕtè*,, ‡, s.
‡ *ărtrākĕ*. ‡, *re*-trinquer.
‡ *ărtrĭpŏtĕ*, ‡.
‡ *ărtrŏtĕ*, ‡.
‡ *ărtrāpĕ*, ‡. *re*-tromper.
‡ *ărtrŭsĕ*, ‡.
‡ *ărtŭœĕ*, ‡.
‡ *ărtŭsĕ*, ‡.
‡ *ărvăksĭnĕ*, ‡.
‡ *ărvānĕ*, ‡.
* ‡ *ărvād'* (...ẽ.).
* ‡ *ărvādĭkĕ* (faub. : ...ẽ....). P. u.
‡ *ărvăʃ*, ‡.
‡ *ărvātĕ*, ‡.
‡ *ărvĕnŭ*, ‡.
‡ *ărvèr*, ×. P. u.
‡ *ărvĕrnìr*, ‡.
‡ *ărvèrsĕ*, ‡.
‡ *ărvĕtìr*, ‡.

‡ *ărvĕyĕ* ou ....*l*., +.
‡ *ărvĭsĕ*, +.
‡ *ărvĭf*, +.
‡ *ărvĭzĭtĕ*. ×.
‡ *ărvŏlĕ*, +.
‡ *ărvŭ*, +.
ăryĕrĕ [s'], +.
ăryĕrĕy, +, adj.
* *ăryĕr-pāsĕy* (.....-.ẽ..).
ăs, +, as.
ăsăyā ou ...*l*. P. u.
ăsăyĕr ou ...*l*. P. u.
ăsālläj, ×.
ăsāblĕ, ×.
ăsāblĕy. ×.
ăsāsyō, ×
(baul. : ..ẽ...).
ăsĕnĕr.
ăsĕnĕsmā. P. u.
ăsĕzōnĕ. +.
* *ăsĕzōnmā* (.....ẽ'.
ăsĕd', +.
ăsĭdĭtĕy. P. u.
ăsĭdŭlĕy. P. u.
ăsĭyā, +.
ăsĭstā, ×.
ăsĭstās, ×.
ăsĭstĕ, +.
ăsŏlĕ, +.
* *ăsŏlmā* (.....ẽ'. P. u.
* *ăsŏrtĭmā* (.....ẽ'.
ăsŏrtĭr, +.
ăsŏsyăsyō, +.
ăsōbrĭr, +.
ăsōmā, *ăt*, +.
ăsōmĕ, +.
* *ăsōmăr* (....*ăr*ẽ).
ăsōmwăr. +.
ăsāpsyō, +.
ăspĕ ou *ăspĕk*, ×.
ăspĕrĭtĕy. P. u.
ăspĕrjĕ, ×.
ăspĕrj, +.
ăspĭrā, *ăt*.
ăstĭkăj, +.
ăstĭkĕ, +.
ăstĭkā, ×.
ăsăjĕtĭr, +.
ăsăpĭr [s'], +.
* *ăsăpĭsmā* (.....ẽ.ẽ). P. u.
ăsyĕ, +.
ăsyĕt, +.
ăsyĕtĕy, +.
ătăẽā, *ăt*, ×.
* *ătăẽmā* (.....ẽ).
ătăk. +, attaque.
ătăkĕ, +, attaquer.
* *ătād'* (..ẽ.).
ătādrĭsmā. P. u.
* *ătālĭf* (..ẽ..).
ătātĭrmā. P. u.
ătĕstăsyō. P. u.
ătĕstĕ.
ătĭtŭd'.
ătlăp, +.
ătlĕ, +.
ătrĕ, ×.
ătrĕyā, *ăt*, ×.
ătrĭbā.
ătrĭbăsyō.
ătrĭbĭăp, ×.
ătrĭbĭĕ, ×.
ătrĭstĕ, +.
ătrŏs, +.
ătrŏsĭtĕy, +.
ătrăpĕ, +.
* *ătrăpmā* (.....ẽ'.
ătăr, +.
ăvărĭy. P. u.
ăvărĭs.
ăvăryĕ.
ăvā-gārd'. +.
ăvā-pār, +.
ăvā-pŏs, +.
* *ăvāsĕ* (...ẽ.).
* *ăvāsmā* (...ẽ.ẽ'.
ăvātăjĕ. +.
ăvātăjĕĕ, *ăz*, +.
* *ăvātăr* (..ẽ...).
* *ăvātărĕ* (..ẽ....).
* *ăvātărĕĕ* (..ẽ.....). *ăz*.
* *ăvātăryĕ* (..ẽ.....), *ĕr*.
ăvĕrĕy, +.
ăvĕrsyō.
ăvĕrtĭr, +.
* *ăvĕrtĭsmā* (.....ẽ.ẽ'
ăvĭ, +.
ăvĭd', +.
ăvĭdĭtĕy, +.
ăvĭdmā.
ăvnā, *ăt*, +.
ăvnăr, +, s.
ăvnŭ, +, s.
ăvŏrtmā. P. u.
ăvŏrĕ, +.
ăvwăr, +, s.
* *ăvwăzĭnĕ* (...ẽ....).
ăvwĕ, +. v.
ăvwĕy, ×, s.
ăzărdăĕĕ, *ăz*, +.
ăzĭl, +.

ābăsădăr. P. u.
ăbĭsyō, +.
ābĭsyōnĕ. P. u.
ābrăsmā. P. u.
ābrăẽmā.
ābŭlā, *ăt*, +.
ābŭlās, +.
ăẽātĕ.

ãœãtmã̃.
ãœãtœ̃r.
ãdõmãjmã̃. P. u.
ãfíbĭ, ×.
* *ãçãjmã̃* [.....ẽ].
ãçãr, +.
ãgrẽsmã̃.
* *ãjãdré* [ẽ.ẽ...].
ãjẽlãs, +.
ãjẽn, +.
* *ãkãdrœmã̃* (ẽ.....ẽ).
ãksyẽtẽ. P. u.
* *ãkãvãjmã̃* (ẽ.....ẽ].
* *ãpẽœmã̃* [ẽ....ẽ).
ãpẽr, × (Banlieue, conc. : *ẽpẽr*].
* *ãplãsmã̃* [ẽ...œ.ẽ].
ãplẽt. P. u.
ãplífyẽ.
ãprẽr, +.
ãpũtãsyã. P. u.
ãpũtẽ. P. u.
ãrjĭstrœmã̃, ×.
ãsãsẽ, ×.
ãsãsœãr, ×.
ãsẽnmã̃, ×.
ãsẽrlĭsmã̃. P. u.
ãsœ̃t, ×.
* *ãsyẽnmã̃* [.....ẽ].
ãsyẽntẽy, +.
* *ãtãdmã̃* (ẽ.ẽ..ẽ].
ãtãdã.
ãtã̃t.
ãtẽ, +. P. u.
* *ãtẽrmã̃* [ẽ....ẽ].
ãtẽsẽdã̃, ×.
* *ãtẽtmã̃* [ẽ....ẽ].
ãtĭk, +.
ãtĭpãtiy. P. u.
ãtĭpõd', +.
ãtrẽpõ.
ãtrẽpõzœ̃r.
ãtrõpãfãj. P. u.
ãtyẽn, +. P. u.
* *ãtyẽrmã̃* [ẽ.....ẽ].
* *ãrãĭsmã* (Faubourgs, conc. : *ẽ...œ.ẽ*].
ãrãĭsœ̃r. P. u.

NOMS PROPRES SAINT-POLOIS

(SAINT-POL-VILLE, FAUBOURGS ET BANLIEUE)

I. *SOBRIQUETS*

ãdõf-tõrtã. — *lã frĩz*, I. 289-304.

lã frĩz, célèbre *põœ̃œ̃* (rebouteur). | Sobriquet transmis de père en fils, et

passé aujourd'hui au gendre du dernier *lă frĭz*, lequel est également appelé : *ĕw pŏwŏrw*.

* *lă gălŏw*, — Son père était *gălŏwyĕ*[2] (fabricant de bois de *galoches*).

lă gărd'.

lă găyŏl. — Dit aussi *tĭ pyĕr*.

* *lă găyŏs*.

lă găzĕt. — De ce qu'il était excessivement avide de connaître et de colporter les nouvelles politiques, surtout celles du parti royaliste : une véritable *gazette*. — Dit aussi *tĭ pĕ frăsĕ*.

* *lă grăd'*.

* *lă grĭz*.

l'ăgŭl (Gouy-en-Ternois). — Un individu de Saint-Pol, qui vivait il y a quarante ans, portait le même sobriquet.

lă jăp. — De ce qu'il avait une *jambe* de bois. — Sobriquet transmis à son fils.

lă jăp-ă-l'ĕr. — Est boiteux. N'habite plus Saint-Pol.

lă kălŏt. — De ce qu'il porte continuellement une *calotte*.

lăkŏs ou *lăkŏst*.

lă kŏvĕt. — Voir *lă pĭt kŏrw*.

lă lĭbĕrtĕy. — Sobriquet du siècle dernier.

lălŏ ou *lălŏ gŏdăr*. — Dit aussi *kŏkŏ lălŏ*.

l'ălĕmĕt.

lă lăn. — De *Lune*, nom de famille.

lă mănŏt. — De ce qu'il ne pouvait se servir de l'une de ses mains[1], à cause d'une blessure qu'il y avait reçue pendant les guerres du premier Empire. — Sobriquet transmis à son fils.

lămăyŏ.

l'ămĭ dlĕl. — Etait l'*ami* de tout le monde, particulièrement des buveurs. *Delehelle*, nom de famille.

lă mĭz. — Existait déjà en 1780 dans la même famille.

l'ămăr. — Par abréviation du nom de *Lamourette*. — Les gamins lui criaient pour s'en moquer : *lămăr, lămŭrĕt! sĕ kŭ kĭ pĕt!*

lă mzăr. — De père en fils depuis très longtemps.

lă pŭrăk. — Exerce la profession de *perruquier*.

lă pŏlkă.

* *lă pĭt făm* (Saint-Michel). — Petite fermière chez qui les Saint-Polois d'il y a soixante ans allaient boire du lait et manger des *krăklŏ*[2]. Ce lait leur était apporté dans la *pătăr*[3], sur le bord de la Ternoise, et ils le puisaient à même des *tĕt*[4].

lă pĭt jăkĕt. — Ivrogne incorrigible, que les *găspyŏ* poursuivaient sans cesse de leurs quolibets. Ils lui disaient, par exemple :

frăswă lă pĭt jăkĕt,
k'ĭl ŏ mĕjĕ s' brŭkĕt
să pwăv ĕ să vĭnĕg[5] *!*

ou bien encore :

---

[1] *mănŏt* ou *mĕnŏt*, petite main. || [2] Echaudé. || [3] Prairie. || [4] Terrine à écrémer. || [5] François la petite jaquette, — Qu'il a mangé sa *broquette*, — Sans poivre et sans vinaigre!

frãsuè lă ptìt jăkèt!
ŏ l' mějrã sã vĭnèɣ[1]*!*

lă ptìt jãp. — Avait une *jambe* beaucoup plus *courte* que l'autre, et se servait d'une béquille pour marcher.

lă ptìt kăwü. — De ce qu'il portait encore une queue, laquelle, l'âge aidant, finit toutefois par disparaître, faute *ĕd kăravü*[2]. On l'appelait aussi *lă kŏèt*[3].

lă pŏs. — De ce qu'il est d'une très petite taille. Dit aussi *mĭstĭkri.*

lăpyã. — De ce qu'il parlait en bredouillant[4].

* *lă rĕdriɣ.* — Personne toute petite, mais bien constituée, et surtout bien proportionnée, une véritable *rĕdriɣ*[5].

* *lă rèn* (Saint-Michel).

* *lă rìe.* — Femme d'*ĕe rìe.* Voir ce mot.

l'ărk-ã-syèl. — De ce qu'il voulut un jour expliquer comment se forme l'*arc-en-ciel,* ce que, naturellement, il fit à sa manière.

l'ărkèbŭz. — Voir *gŭlã.*

lă ràs.

* *lă ràs.* — Voir *eèl tìt ràs.*

lă sèt-fămìl (Le Petit-Saint-Michel, commune de Saint-Michel). — Par antiphrase. Sobriquet par lequel est désignée une famille qui habitait la maison située en face du lieu dit : *La Sainte-Famille.*

lă sĭtrùl. — De ce qu'il avait fait un congé dans les dragons. — Allusion à la coiffure de ces militaires.

lă tàl. — Sobriquet du siècle dernier.

lă tĕrèr ou *e'·ràs.* — Individu d'un abord rude, rébarbatif, à la parole brusque, au geste brutal et saccadé : un ours mal léché. Dit aussi *frĭskĕ.* Voir ce mot.

* *lă tĕyãs.* — Dérivé de *tĕyĕ* (Thellier), nom de famille. — Se prononce d'une manière dédaigneuse.

* *lă trõyèr.*

lă tàrnŭr.

* *lă ŭsèt.* — Vieille femme toujours sale et noire comme une *ŭsèt*[6] dont on vient du se servir. On dit dans le faubourg de Béthune, où elle demeure : *nwăr kõm lă ŭsèt.*

lă vŏlõtèɣ. — Sobriquet du siècle dernier.

* *lă vyèrj.*

lă vyŏlèt. — Sobriquet du siècle dernier.

l'ŭdŭl. — Existait déjà en 1780 dans la même famille.

l'ãprèr. — De ce que dans son enfance, dit-on, on lui fit si souvent crier : *Vive l'empereur!* qu'il répétait ces mots continuellement.

lĕ bă blăü.

l'ĕlĭŭmèt.

lĕ mĕ blãe. — Est cordonnier; a la prétention de ne jamais avoir les

---

[1] François la petite jaquette! — Nous la mangerons sans vinaigre! || [2] De cheveux. || [3] Petite queue; — le derrière de la tête.' || [4] Voir *lĭdrŏyã*, note. || [5] Objet de curiosité, de collection. || [6] Plumeau, petit balai, etc., tout ce qui peut servir à housser.

mains poisseuses, comme le commun de ses confrères.

l'ĕrmìt. — D'une enseigne de cabaret : *A l'Ermitage.*

l'ĕspĕrăs. — Sobriquet du siècle dernier.

l'ĕvĕyĕ. — Existait déjà dans la même famille au commencement de ce siècle.

l'ĕtăp. — De la nature et de la couleur de ses cheveux.

l'ĕbăłŏ. — De père en fils depuis près d'un siècle. — Sont tous faiseurs d'*embarras.*

lĕlĕ.

* *l'ĕpĕrătrìs.* — Marche majestueusement et a des manières *ăn tìt ídĕ*[1] prétentieuses.

lĭdrŏŋà. — De ce qu'il prononçait mal la plus grande partie des mots[2]. — Frère de *mĕlĭ mĕtà.* Voir *mĕtà.*

lĭkèt. — De père en fils depuis très longtemps.

lĭłĕr. — D'*Hilaire*, par corruption.

lĭmŏn.

lĭtĕ. — De père en fils depuis très longtemps.

* *lĭzà-ă-tyĕ.* — De ce qu'elle fut longtemps servante *ămŏ*[3] *frăswăz-ă-tyĕ.* Voir ce mot.

lŏłŏm ĕlvrèy. — *Levray*, nom de famille.

lŏłĕ.

* *lŏ-dŏ.* Voir *lă bèl brăœ.*

**lŏŋ-ălèn.* — Personne excessivement nonchalante.

lŏŋ-păœ. — A cause d'une hernie très volumineuse dont il était affecté.

* *lŏrnèt.*

lùk-œùk-brĕ. — De ce qu'on lui disait, par moquerie :

bŏ jùr, lùk.
tĕ pèr ĭ vĕ-t-ĭ kòr dŭ œùk?
nŭ, ĭl ŏ kăjĕ d' sètĭmĕ :
ĭ vĕ dŭ brĕ[4] *!*

Son père portait le prénom de *Luc.*

lùœ-ă-pŏ. — De père en fils.

lŭvgŏ. — De père en fils.

lŭwĭ-dĭj-œèt. — Était le *dix-huitième* enfant d'une famille, et se nommait *Louis.*

mădàm.

mădĕdèl. — De père en fils.

* *mădlèn-brĕyà*[5].

* *mă fĭl.* — De ce qu'elle disait continuellement : *ma fille*, aux personnes (femmes ou filles) à qui elle parlait.

* *măgèt.* — Avait la langue trop bien pendue[6].

* *măgrìt-brĕyà.*

* *mă grŏs* — A cause de sa corpulence.

măjĭstèr. — Sobriquet du siècle dernier.

măjòr. — De père en fils.

* *măkănàl.*

---

[1] Un tantinet. || [2] Un *lĭdrŏŋà*, un *lĭmŏŋà*, un *lĭpŏtyà* ou un *lăpyà*, un individu qui parle difficilement, qui prononce mal certaines consonnes, qui bredouille. || [3] Chez, à la maison de. || [4] Bonjour, Luc, — Ton père il vend-il encore du sucre? — Non, il a changé d'odeur : il vend du *bren!* || [5] *brĕyà*, au fém. *brĕyàs*, pleurnicheur, grognon. || [6] *măgèt*, chèvre ; au fig., femme bavarde.

* *mă kăpòt* (Saint-Martin-Glise, commune d'Hernicourt. — Était couturière.

măk fòr. — Grand mangeur[1].

* *mă klœ̃*. — Sobriquet sous lequel *grămèr tòrtàs* est comme à Saint-Pol.

măkrõ. — De père en fils depuis plus d'un siècle.

măkàl, dit aussi parfois *măkăyèt*.

măl-ãfĭlèy. — De ce qu'il n'était pas tout-à-fait sur le chemin de la fortune, malgré tous les métiers qu'il faisait.

măl ăui. — De ce qu'il a le visage *pĭkĕ d' vărèt*[2]. — Frère de *lă bĭstrŏt*.

mèmăp ĕœ frĭzàœ (Herlin-le-Sec). — De la nature de ses cheveux.

mà'ràd'. — Voir *kŏmà'ràd'*.

* *mà'ĭ là eyèrj* (Nuncq).

mărlõ.

* *mă ràs*.

* *mă tĭs sàr*. — Sœur de *mĕlĭ mĕtà*. — De la manière dont cette dernière prononçait ces mots : *ma petite sœur*.

* *mà'ăzòn*. — Est-ce un dérivé de *mà'ràs*[3]?

măyõ.

mãœt. — Voir *kŭ d' pătălõ ă pyèœ*.

mãdlèt (Saint-Martin-Glise, commune d'Hernicourt). — Un individu de Saint-Pol, vivant en 1667, portait aussi ce sobriquet.

* *mãfã*.

mĕdàr.

mĕkĭyõ. — Sobriquet du siècle dernier.

mĕõ là klĕ (Herlin-le-Sec). — *mĕõ*, Siméon.

mĕ jòœ. — Était quêteur de chaises à l'église. — Petit homme à figure béate. Avait l'habitude de faire d'énormes signes de croix, et comme la surface de sa poitrine n'était pas assez étendue pour en contenir l'amplitude, ils la dépassaient largement, surtout par le bas. Aussi tous les gamins lui criaient-ils, lorsqu'ils le rencontraient :

èy! mĕ jòœ!

kĭ fĕ : ŏ nõ dŭ pèr, dùsk'ă sn ŭjòœ[4]*!*

mĕ kĭœĕ. — Sobriquet du siècle dernier.

mõ kŭ

mõ nĕnĕ œ' mãœõ. — Exerçait la profession de maçon.

* *mõ nĕnĕ kărèt*. — Mère de *kŏkŏ mõ nĕnĕ*. *Carette*, nom de famille.

mõn ỗm (Saint-Michel).

* *mĕtà* ou *mĕlĭ mĕtà*. — Sœur de *lĭdrõyà* et de *mă tĭs sàr*. Dite aussi *mĕlĭ lĭdrõyà ;* comme son frère, elle parlait avec quelque difficulté. Voir *lĭdrõyà*.

mĕtàœ (Rosemont, commune de Saint-Pol). — De père en fils.

---

[1] *măkĕ*, manger. || [2] Marqué de la petite vérole. || [3] Truie ; terme injurieux adressé parfois aux femmes. || [4] Eh ! *mĕ jòœ!* — Qui fait : *au nom du père*, jusqu'à son *ŭjòœ*. — *ŭjòœ*, terme libre, membre viril (au propre : oiseau).

* *mē tyătyă* ou *nĕpătyă*. — De ce qu'elle parlait en bredouillant et quelque peu *găgă*[1]. Dite aussi *lă dĕlĭjăs*. Voir ce mot.

mĭœlŏt. — De *Michelle*, nom de sa mère. Dit aussi *bĭnĕt*.

mĭlă (Calimont, commune de Saint-Pol). — D'une enseigne de cabaret : *A l'entrée des Français à Milan*. Ce cabaret fut bâti en 1859, au moment de la guerre d'Italie.

mĭlĭtĕr (Œuf-en-Ternois).

mĭmĭl (Frévin-Capelle.

mĭnĕt. — Sobriquet de la fin du siècle dernier.

mĭrăbŏœ. — Sobriquet porté par l'un des plus fameux sans-culottes saint-polois, lequel avait la prétention d'être un orateur.

mĭstĭkrĭ. — Individu de petite taille, maigre et fluet. Dit aussi *lă păs*.

mĭzĕr. — De ce que dans son enfance il n'était qu'un tout petit *mĭzĕr*[2].

mŏlĭnŏ.

mŏr-nĕy.

mōyŏœ

mō œătŏœ. — Voir *yōyō*.

mō œĕr. — De ce que, dans le cours de ses conversations, il appelait continuellement son interlocuteur : *Mon cher*.

mō gă. — De ce que, dans son enfance, un de ses voisins, *tămĭjĕ*[3] de son état et d'origine normande, l'appelait toujours : *mō gă*[4].

mōn ămĭ. — De ce que sa femme, en lui adressant la parole, l'appelle toujours : *Alexis mon ami*.

mōn ăj. — Porte le prénom d'*Ange*.

mō blăj. — Était un *blagueur* de première force.

mō blō (Bailleul-aux-Cornailles). — Se nomme *Blondel*.

mō nĕ. — Existait déjà en 1780 dans la même famille, dont la plupart des membres sont gratifiés d'un *nez* énorme.

mōn ĕmăp. — *Aimable*, prénom.

mōn ŏk. — Un bonasse, que tout le monde appelait : *mon oncle*.

mōn ŏk dŭdă.

mōyĕ, — De ce qu'il exerçait la profession de *tĭœr d' mōyĕ*[5].

mō pĕtĭ.

mō sŭr. — Est un peu sourd.

mōt ă œrĭj (Herlin-le-Sec).

mōt ă kăr.

mōt ă prŏn.

mōt à tyă (Herlin-le-Sec). — De ce qu'étant tout jeune, il disait souvent, dans son langage enfantin : *mĭ, vŭ mōtĕ à tyà*[6].

mōtĕr. — Sobriquet du siècle dernier.

* *mŭlŏ*.

mŭœ.

mŭlĕt.

[1] Parler *găgă*, parler à la manière des enfants, en prononçant mal certaines consonnes, etc. || [2] Enfant tout petit, malingre et chétif. Se dit aussi des animaux et des choses inanimées. || [3] Fabricant de tamis. || [4] Mon gars. || [5] Tueur de brebis vieilles et maigres (métier disparu). || [6] Moi, je veux monter à char [*tyà* pour *kăr*].

mǎstàfà.

mǎstàœ. — Par corruption de son prénom d'*Eustache.*

mǎswàl[1] (Ramecourt).

mǎtō. — A cause de l'épaisse toison qui lui tient lieu de chevelure.

mǎzè.

năbi.

năryā. — De l'habitude qu'il avait de répondre : *n'ă ryā*[2], à n'importe quelle observation qu'on pouvait lui faire.

năryòw. — De ce que, dans sa jeunesse, ses parents l'envoyaient vendre des *navets*, qu'il offrait de maison en maison, en demandant s'il fallait des *năvyòw*[3]. Il disait *năròw* quand il avait l'intention de mieux parler.

năzìl. — De ce que, dans son enfance, il avait continuellement *dèl năzìl*[4], autrement dit des *kādĭyèt ă sè nĕ*[5].

nĕnè. — Vient sans doute de *nĕnè*, terme d'amitié donné aux enfants.

* *nĕnè bŏdĕ.* — Fille de *bŏdĕ.* Voir ce mot.

* *nĕpătyà.* — Voir *mē tyătyà.*

nèt.

nĭkè.

nòw. — De père en fils depuis longtemps.

nŏnŏ.

nŏtèr. — Sobriquet de la fin du siècle dernier.

nŭfwĕ. — De ce qu'ayant été élevé à la campagne, il se servait fréquemment de la négation *nŭ fwĕ*, qui n'est pas usitée à Saint-Pol.

nŭlĕ (Ramecourt). — Jehan Duhaultoy, dit *Nouillet.* » (1585).

* *nwàlèt* (Moncheaux).

* *nwàr-pàkèt* (Ramecourt). — *œĕ nwàr-pàkèt* avaient la réputation d'être *œòrœèl*[6].

ŋŏŋòw. — Voir *tèl ĕd mōŋòw.*

* *ŋŏŋòt.*

ŋōŋō. — Dit aussi *mō œàtòw.* Lorsqu'il était gamin, ses camarades lui disaient, pour l'agacer : *ŋōŋō pàrī, kĭl ŏ rèdŭ sè kătyò pàr àn plăt d'ōŋō*[7] !

pàkŏlĕ.

pàpà-bĕlō.

pàpà-bàbà. — Se nommait *Bouchez.*

pàpàr (Ramecourt). — De père en fils.

* *pàpĕyòt.*

pàrà. — Père de *pàkŏlĕ.*

pàrìs (Saint-Michel).

pàrŏ.

pàtàkŏ. — Par corruption de *Bacot*, nom de famille.

pàtàlō.

pàt-d'ànèt. — Par suite d'un défaut du bras ou du poignet, il a toujours les doigts de la main droite à demi fermés, ce qui le force à tenir cette main d'une manière rappelant vaguement l'attitude que prend la

[1] *mǎswàl*, belette. || [2] Il n'y a rien, ce n'est rien. || [3] Navets. || [4] *năzìl*, morve. || [5] Des *chandelettes* à son nez (avait le nez morveux). || [6] Sorcières. || [7] *ŋōŋō* pourri, qu'il a vendu son château pour une pelure d'oignon !

patte d'un oiseau, — *ănèt*[1] ou autre. — quand cet oiseau la tient levée. — Porte aussi le surnom d'*ĕœ bărœœ*, dont il est le fils.

pătõœ.

pătyăr. — Existait déjà en 1780 dans la même famille.

păyăsõ. — Fut fabricant et marchand de *paillassons.*

pâyèl. — Voir *bĭnòt.*

* *pãœ ĕd tèrœĕ.* — De ce qu'elle avait simulé une grossesse au moyen d'une sorte de sac rempli de *tèrœĕ*[2], afin de forcer un jeune homme à l'épouser.

pãœlõ. — De ce qu'il avait une grosse *pãœ*[3].

pãpãœ. — Petit homme *ventripotent.*

pĕkătã.

pĕkõœ.

pèrlăk (Bours). — Est *rĕpĭsyĕ*[4].

pĕrõn.

pĕràs. — Un individu d'une autre famille portait le même surnom en 1780.

pĕtĭ. — Sobriquet de la fin du siècle dernier.

pĕtĭ kărèy.

* *pĕtĭt.* — A cause de sa petite taille. Dite aussi *krŏkèt.* Voir ce mot. — Pour la faire pester, les gamins lui criaient, en imitant sa manière de parler : *pĕtĭt! krŏkèt! krŏkèt! pĕtĭt!*

pĕtĭ-vŏlăr. — Célèbre filou vivant à l'époque de la Restauration. En s'évadant un jour de la vieille prison de Saint-Pol, il écrivit ces mots sur la porte : Chambre à louer ou à brûler. Plus tard, il rédigea une relation de ses aventures, qu'il colporta lui-même, dit-on, de marché en marché.

pĕtyõ.

pĕyã. — Frère de *jõn õm.*

pĕœŏrèl. — De père en fils depuis peut-être un siècle[5]. — On voyait, tous les matins, le grand-père du *pĕœŏrèl* actuellement vivant promener des pommes cuites. Il fut aussi marchand de fromages *mărèl*[6], et les annonçait en criant dans la rue : *dŭ frŏmàj pĭkã! kã, kã, kã, kã, kã, kã!* — Ce *pĕœŏrèl* portait aussi le surnom de *pĕœõ.*

pĕœõ. — Voir *pĕœŏrèl.*

pĕœ-kăt-gàt. — On lui disait, pour s'en moquer :

pĕœ truŏ gàt,
ĕl kătrĭèm ĕt ĕ ràt[7] *!*

pĭœõ-bèrkõ. — Etait adroit et ingénieux. On dit, dans les faubourgs, d'un homme adroit : *œ'ĕt ã vrĕ pĭœõ, ĭ sĕrrè s' débăt dõ l'yõœ*[8]. — *Berquin*, nom de famille.

pĭĕ. — De père en fils.

pĭgõ.

pĭkăr. — De père en fils. Existait

---

[1] Cane. || [2] Son. || [3] Panse, ventre. || [4] *rĕpĭsyĕ*, celui qui a le pouvoir de donner le *répit*, dans les cas de rage. || [5] *pĕœ-ŏrèl*, pince-oreille. || [6] De Maroilles. | [7] Pisse trois gouttes, — la quatrième est en route. || [8] C'est un vrai poisson, il saurait se débattre dans l'eau.

déjà dans la même famille à la fin du siècle dernier.

**pĭkărd'*. — « Jacqueline Parment, dite *Picarde* » (1675).

pĭkĕ ou *ălĕksĭ pĭkĕ*. — Etait fort *pĭkĕ d' vărŏl*[1]. Ce sobriquet est passé à ses descendants.

**pĭkĕ dĕ pŭœ*. — De ce qu'étant jeune elle avait une quantité incroyable de *pŭœ*[2]. — Dite aussi *sĭgŭs*.

pĭkŏtāœ (La Thieuloye).

pĭnĕt.

pĭt.

pĭtŏrœ (Le Petit-Gauchin, commune de Gauchin-Verloing).

plăgĕt.

plŏ-d' bŏ. — De ce qu'il marchait tout *plŏplŏ*[3]. — Son fils porte également ce sobriquet. Voir *ĕœ rœ d' mŏrŏk*.

plaŋ (Diéval).

pŏœĕ.

pŏl krŏt.

pŏl-pătyŏ. — Sobriquet du siècle dernier. Les *găspyŏ*[4] des faubourgs, pour agacer les individus qui portent le prénom de Paul, leur crient :

pŏl pătyŏ,
tăbăr ă sõ dŏ,
trōpĕt ă sõ kŭ,
tŭrlŭtŭtŭ[5]*!*

pŏyõ.

pŏyŏ.

pŏyõt-brăkăr. — *Brauquart*, nom de famille.

pōpō.

pŏt.

prĕl-ă-kĕr. — De ce qu'il marchait courbé, en portant les bras un peu en avant. Il avait l'air de chercher à se retenir, comme s'il était sur le point de *kĕr*[6].

prĭzăr.

ptĭ-fŭ (Monchy-Breton).

ptĭ-jĕzŭ.

pŭœt.

pŭlŏ. — Trois individus de Saint-Pol portaient ce sobriquet. Il leur venait de ce que, dans leur enfance, leurs parents les appelaient : *mõ ptĭ pŭlŏ*[7].

pœărŏœ.

pyõlŏ (Gauchin-Verloing).

pyĕr-ŏ-lăr.

pyĕrŏ-lă vyĕrʃ.

pyĕrŏtõ. — Sobriquet transmis à ses deux fils, dont l'un, *pŭlĭt pyĕrŏtõ*, était un amateur outré de farces carnavalesques, affectionnant surtout les rôles à *ĕkĭœr*[8]. C'est lui qui, un jour de mardi-gras, dans une scène bien connue de tout Saint-Pol, *ăkŭĕtŭ*[9] Charles Major *ăvăk ă kărt ăl zyĕp ă mĭtā plõ d' brõ*[10].

rŭ-blõ.

răbŭlĕ (Ramecourt). — Sobriquet que portait un habitant de ce village en 1585, et qui a dû être porté

[1] Marqué de la petite vérole. || [2] Puces. || [3] Lentement et pesamment. || [4] Gamin, gavroche. || [5] Paul *Patio*, — Tambour à son dos, — Trompette à son cul, — *Turlututu!* || [6] Tomber. || [7] *pŭlŏ*, terme d'amitié. || [8] Eclaboussures. || [9] Coiffa, couvrit complètement. || [10] Avec un *quartaut* au savon (mou) à moitié plein de *bren*.

par la plupart de ses descendants, car quelques vieillards croient se rappeler avoir entendu parler de ce surnom dans leur jeunesse.

răkăkă (Hautecôte?). — Mendiant simple d'esprit, presque idiot. Il chante messe et vêpres à sa manière devant les personnes qui lui donnent un sou, et leur débite par dessus le marché un petit sermon sans queue ni tête, qu'il termine en criant d'une voix de tonnerre : *ăă! zz ĕfã, ɐ'bõ dyŭ d' sõ-põ, ĕ ɐ'bõ dyu d' nă vĭlãj, ɐ'ĕ l' mĕm bõ dyŭ! vĕnĭ kĭrĕătŏr lŏdămŭs*[1]!

rămŏlăɐ. — Existait déjà en 1780 dans la même famille.

rămyĕ. — De ce qu'il est né dans la forêt de Saint-Pol, sur un *rămyĕ*[2]. Sa mère, pauvre femme qui chaque jour allait y ramasser du bois mort, le mit au monde en allant faire une bourrée de *brŭɐĭyèt*[3], et le rapporta chez elle immédiatement après son accouchement.

răspăl. — Sans doute à cause de ses opinions politiques.

rãpõnŏw. — Ancien garçon brasseur. A une bonne grosse figure réjouie, comme celle que l'on prête au célèbre *Ramponneau*.

* *rĕn-rŏzèt* ou *rŏzèt*. — Ivrognesse incorrigible qui tomba à l'eau en allant un jour nettoyer du poisson au bord de la rivière. On lui chanta, après ce bain forcé :

rĕn-rŏzèt, ã lăvã sĕ pĭɐõ,
rĕn-rŏzèt, ăl à kălĕ ŏ fõ[4]*!*

rĕgŏrŭs ou *rĭgŏrŭs*.

rĕvĭyõ. — « Antoine Helle, dit *Renvillon*, concierge et sergeant d'arrest de ceste ville » (1690). Une famille de ce nom existe à Roëllecourt

rĭɐ-ã-pŭrĕl. — Est vantard et faiseur d'embarras. A l'entendre, il a pouvoir sans bornes et de l'*ăkă*[5] partout.

* *rŏbĕy*.

rŏbĕsõ.

rŏɐèt. — Est petit de taille : une vraie *rŏɐ*[6], une petite *rŏɐèt*[7]. — Son père n'était pas plus grand que lui, et portait le même sobriquet.

rŏɐpŏr. — A cause de ses opinions politiques.

rŏgĕ (Roëllecourt).

rŏkĕ.

rŏkĕ. — Parce qu'il fut *rŏkĕ*[8].

rŏmărĕ. — De père en fils depuis très longtemps.

rŏpyŏpyŏ.

---

[1] Ah! ces (les) enfants, ce (le) bon Dieu de Saint-Pol, et ce (le) bon Dieu de notre village, c'est le même bon Dieu! Veni creator laudamus! || [2] Tas de taillis coupé. || [3] Menu bois, brindilles ramassées un peu partout. || [4] Reine Rosette, en lavant son poisson. — Reine Rosette, elle a coulé au fond. || [5] Avoir de l'*ăkă* chez une personne, s'y faire écouter, être familier avec elle, s'imposer même au point de gêner. || [6] Une *rŏɐ*, se dit d'un enfant petit, faible, chétif. || [7] *rŏɐèt*, petite *rŏɐ*. || [8] Bedeau de la confrérie de *Saint-Roch*.

* *rŏzèt.* — Voir *rèn-rŏzèt.*

* *rŏz gărĕ̃.* — Sobriquet du siècle dernier.

rŏzyòw. — A cause de l'idée qu'il avait eue, en apprenant à nager, de s'attacher autour du corps un paquet de *rŏzyòw*[1] pour mieux se soutenir sur l'eau.

rŏtŏtŏ. — De sa manière de parler. Lorsqu'il était tout jeune, ses camarades, pour l'agacer, lui répétaient ces mots : *rŏtŏtŏ! kăt sã̃z ŏ!*

răjĕ. — Parce qu'il était très rouge de figure. Ses descendants conservent ce sobriquet.

răj-ĕ măròn (Bailleul-aux-Cornailles). — Appelé parfois *pătălō răj*[2].

răj-nĕ. — Sobriquet de 1697.

răpyŏ.

săbìn. — Du prénom de sa mère. Il passait pour avoir vendu son âme au diable. Par un beau jour, il tenta de se suicider en se coupant la gorge avec un rasoir, mais il ne se fit qu'une entaille peu profonde ; il arrêta quand il se sentit piqué : *ŏă fĕjvè trŏ d' mŏ*[3], disait-il.

săkĕ. — De ce qu'étant tout jeune, il était toujours si mal *ăfĭstŏlèy*[4], que ses camarades l'appelèrent *grŏ sàk* (gros sac), d'où *săkĕ.* — Sobriquet transmis à ses enfants.

sămyĕ ãbàrk. — Avait longtemps servi dans la marine, vers le commencement de ce siècle. Lorsqu'il tenait une conversation avec n'importe qui, il disait sans cesse : *Du temps de mon embarquement...* Et cela arrivait surtout lorsqu'il avait bu quelque peu. — *Samier*, nom de famille.

sã̃-dìs. — De ce qu'il prit le numéro 110 au tirage au sort.

sã̃-dòrmìr. — De la réputation qu'il avait de passer la plupart de ses nuits à marauder.

sã̃glĭĕ. — De ce qu'il était fort grossier et avait l'habitude de traiter de *sanglier* tous ceux qu'il rencontrait ou dont il parlait.

sã̃-kàt. — De ce qu'il prit le numéro 104 au tirage au sort.

sã̃-pŭrèl.

sĕ̃-lŭwĭ. — Sobriquet du siècle dernier.

sĕ̃tã.

sĕ̃t-ŭbèr.

sĭ̃yĭ. — De père en fils depuis plus d'un siècle. Les *sĭ̃yĭ* furent très longtemps bouchers ; peut-être leur sobriquet vient-il de là (*sĭ̃yĕ*, saigner).

* *sĭ̃yàs.* — Fille du dernier *sĭ̃yĭ* ; dite aussi *pŭkĕ dĕ pàw.*

sĭz-ŏrtòw. — De ce qu'il a *six doigts* à chaque pied[5]. — Dit aussi *brăv õm.*

* *sŭ̃sŭ̃r*[6].

stĕ dàs. — Dit aussi *ĕ' dàs.*

sŭ̃ d' kòw. — Parce qu'il *suait* con-

[1] Roseaux. || [2] Pantalon rouge ; — *răj-ĕ măròn*, rouges culottes. || [3] Cela faisait trop de mal. || [4] Arrangé, ajusté. || [5] *ŏrtòw*, doigt du pied. || [6] *sŭ̃sŭ̃r*, sœur, terme enfantin.

tinuellement, même sous le plus petit effort.

* *sŭzõ.*

sŭpõ.

sŭrĭ.

tăbă-lăkŏs.

**tămăyõ.* — Un *tămăyõ*[1], ou plus énergiquement : *ã grõ mõ d' brẽ*[2].

tăp-ă-l'ŏl. — Dit aussi *tăp-ŏ-kŭ.* Etait borgne et courait les *pẽ-kŭ*[3].

tăbăr.

**tĕ dĕŏm.* — Sobriquet du siècle dernier.

tĕt ĕd mõyŏw. — De ce qu'il avait la tête très petite. Dit aussi *yŏyŏw.*

tõp-ă-jăk. — Cabaretier qui avait l'habitude de *s' mĕt ă jăk tõp*[4]. Ses habitués le faisaient bien souvent lever avant l'heure de la retraite.

tĕtẽ. — Cabaretier à l'enseigne du *Sauvage;* il se nommait *Augustin.* Après sa mort, l'estaminet fut géré par son fils, que l'on continua d'appeler *tĕtẽ.*

tĭ bĭt ou *ĕ'bĭt* (Beaufort). — Individu *ã mŏlĕ sŏsŏ*[5], prenant trop au sérieux les plaisanteries dont il est l'objet. Ainsi, par exemple, lui crie-t-on : *ĭ-n n'ŏ pŭã*[6]! (allusion à son surnom) voilà *tĭ bĭt* on ne peut plus désolé et sur le point de croire comme à l'Evangile à ce qu'on vient de lui dire.

tĭ fĭlŭ. — De père en fils depuis près d'un siècle. Dit aussi *tĭ kŏlŭ.*

**tĭ gri.*

tĭ jăk. — Est petit et porte le prénom de *Jacques.*

tĭ kŏ.

tĭ kŏlŭ. — Etait *petit* et se nommait *Nicolas.* Sobriquet transmis à ses descendants. Voir *tĭ fĭlŭ.*

**tĭ lĕw.* — Femme méchante et acariâtre.

tĭ păpă.

tĭ pẽ frãsĕ. — Etait boulanger. Voir *lŭ găzĭt.*

tĭ pĕt.

tĭ prĕt. — Par corruption du nom de *Joëts*, qui se prononce *jăt.* — *tĭ prĕt* = petit Joëts.

tĭ pyĕr. — Dit aussi *lŭ găyŏl.*

tĭ tŭ. — De ce qu'il était petit et fort gros, un petit *tas* (de chair et d'os). Dit aussi *ĕ' rĭw.*

tĭt bĭrp (Gauchin-Verloing). — Cabaretier, frère des *bĭrbĕt.* Leur mère, fort petite de taille, se nommait *Barbe.*

**tĭtĭ.*

**tĭtĭn frãs.* — Sage-femme décédée vers 1882, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Fille de *frãs.* — Elle présida à la naissance d'une bonne partie des habitants de Saint-Pol. Crie-t-on : Vive la France? Vite, en son honneur, on s'empresse de répéter :

rĭv lŭ frãs!
kãtrèn ĕ tĭtĭn frãs[7]*!*

---

[1] Personne mollasse, sans aucune énergie, sans aucun goût. || [2] Un gros *mont* de *bren.* || [3] Bals de la dernière catégorie, où règne une licence complète. || [4] Se coucher de bonne heure. || [5] Un peu simple. || [6] Il n'en a pas. || [7] Vive la France! Cantraine et *Titine France!*

* *tĭ trá.* — Sœur de *lă rïœ.*

tŏbĭ ou *tōbĭ.*

tŏflĕ.

* *tŏnŏ.*

* *tŏrkèt* (Monchy-Breton).

* *tŏtŏ.* — Mère de *kăzĕ̃.*

tŏyă. — Un vieux *kăœ-mānœ̃*[1] du moulin d'Hernicourt portait aussi ce sobriquet.

tŏm pàs. — Petit de taille.

tōyŏw. — Cabaretier à l'enseigne du *Postillon.* De très forte corpulence, il avait *ăn pĕ̃œ kōm ẵ tōyŏw*[2].

tōtō.

* *trănèt.* — D'un tremblement nerveux dont elle était affectée[3]. — Un individu décédé il y a plus de cinquante ans, portait également ce sobriquet, et pour la même raison *[trănèt ĕdlăplàs. — Delaplace].*

trĕt-nœ̃f (Marquay).

trŏtrŏ.

tŭrlŭr. — De père en fils.

tŭrlŭrèt (Bailleul-aux-Cornailles).

tŭtàs.

tyăr-ĕ-brĕzèt. — De ce que, dit-on, ne possédant pas de *tŏmà*[4], quoique habitant le centre de la ville, il avait pris l'habitude de faire ses nécessités sur un *mō d' œd' ŭ byē d' brĕzèt*[5].

tyĕ-sĕ. — D'une constatation faite un jour par un de ses camarades : *ĭl ŏ tyĕ sĕ*[6].

tyŏtyŏ.

vătrèsèk. — De *Vanherzecke*, nom de famille, par corruption.

vèrdĕ̃. — Maraudeur aimant surtout les *vèrdĕ̃*[7]. — Dit aussi *bādòw.*

vèr-sĭflĕ.

vèrzyŭ.

vĕ̃ (Ramecourt). — « Robert Waast, dict Vin » (1585).

wărĭ. — De père en fils depuis plus d'un siècle.

wărnèk. — De père en fils depuis longtemps.

wèl (Bryas).

ïïĭïï. — Dans son jeune âge, il prononçait ainsi son nom de *Louis.* — Sobriquet transmis à ses descendants.

yĕyĕ.

yŏ (Fillièvres).

yŏyŏ.

* *zăbèt-ă-kăïï.* — Elle faisait des pâtés avec les tronçons de *queues* et les *kăkăœ*[1] que son mari, ouvrier tanneur, rapportait souvent à la maison.

* *zăbèt-kărt-ĕ pàt.* — Parce qu'elle a de toutes petites jambes.

* *zăbèt-ŏ-brĕ̃.*

zăkăïï. — Fils de *zăbèt-ă-kăïï.* — Dit aussi *ăkèïï.* — Par corruption du sobriquet de sa mère.

zĕzĕ.

* *zĭzĭ*, ou *zĭzĭ lĕ bŏz yŏ.*

zŏzŏ.

zŭzàt.

zyèp. — Voir *bĭnòt.*

* *zyŏ-d' œ̃.*

---

[1] Valet de meunier. || [2] Un ventre comme un tonneau. || [3] *trănĕ*, trembler. || [4] Tonneau ou baquet tenant lieu de fosse d'aisance. || [5] Tas de cendres ou bien de *braisettes.* || [6] Il a chié sec. || [7] Sorte de pomme. || [8] Partie du crâne d'un bœuf tenant aux cornes, autour de laquelle est restée un peu de chair et de tendons.

SUPPLÉMENT AUX SOBRIQUETS

bàjō-vìt (Ramecourt).

bàk (Saint-Michel).

bàkàtè. — Se nomme *Bacot*.

* *bàrtínèt*. — Est petite et se nomme *Albertine*.

bàtàzè. — « Jacques Poullet, dict *Bathazin* » (1565).

* *bèlòt-kèkè*.

bèrdō (Croix). — « François Herlin, dit *Berdon* » (1737).

càl-fyú. — *càl*, Charles.

èc dèw (Ganchin-Verloing).

èc gàvá (Bryas). — A une grosse gorge (*gàv*).

èc kàkàvèr (Ramecourt). — Etait bègue. En voulant dire : *èc kàlvèr*, il prononçait : *èc kà... kàvèr*.

èc kàlíbòrn (Bryas). — Parce qu'il regarde toujours de travers, comme s'il louchait.

èc kàbèrlò (Bryas). — Est originaire des environs de Cambrai[1].

èc pètyà (Bryas).

èc tàkè (Bryas). — A la manie de toujours parler de la guerre du Tonkin.

èc tí-sē-pòl. — Fut bedeau de la paroisse. Le bedeau portait un bâton d'ébène surmonté d'une statuette d'argent représentant saint Paul.

èc tyàr. — *Ajouter :* Dit aussi *c' plè d' brè*.

fàràc (Ramecourt).

fè d' tyè.

gàbèt (Bryas). — Est boiteux.

grà-pyè. — A d'énormes pieds.

grò-jàkè. — « Jacques Selin, dict Grojacquet » (1565).

jèjòw (Ramecourt).

* *jígò*. — Parce qu'un jour elle faillit s'étrangler en voulant avaler précipitamment un volumineux morceau de *gigot*.

jupítèr (Bryas). — A la prétention de connaître à fond la mythologie, et parle sans cesse de *Jupiter*.

jüè. — De ce qu'étant tout petit, il demandait toujours si l'on était bientôt arrivé au mois de *juin*. On lui avait sans doute promis quelque chose pour cette époque.

kàtòw. — *Ajouter :* Variante (faubourg d'Aire) :

àlòèt, nòt è òw ;
prí l' bō dyá pàr cè kàtòw,
kì sō tà nú, à pyè dèkòw[2] *!*

kròk-ràbàr[3]. — « Jacques Vasseur, dict *Crocque ranbour* » (1565).

là fisèl.

là gèr. — « Le citoyen Duriez, dit *la Guerre*. »

là gèdàl (Ramecourt). — Comme il avait une tête énorme, on lui criait, pour le faire pester : *là gèdàl! gròs tèt à dùs sá*[4] *!*

* *là krèk* (Ramecourt).

lēzìrw. — Est originaire du village de *Lenzeux*.

* *lípòtyà*. — Parlait difficilement. Voir *lídròyà* (note).

lōgàt (Ramecourt). — Dit aussi *c' màrkí d' lōgàt*.

---

[1] *kàbèrlò*, habitant de Cambrai. || [2] Alouette, monte en haut; prie le bon Dieu pour ces *kàtòw*, — Qui sont tout nus, à pieds déchaux! || [3] *ràbàr*, sorte de pomme. || [4] Grosse tête à douze sous!

lălŭ. — Se nomme *Louis.*

mămlŭ. — « Fremin Defletiers dict *Mamelu* » (1565).

* *mărĭ-bĕl.* — Par antiphrase : petite vieille très-laide.

mărĭ-jĕn-ă-lŏk. — Du nom de sa femme (Marie-Jeanne). Exerce le métier de *kăc-ă-lŏk*[1].

mărtĭr (Bryas).

* *măryōnĕt.* — Se nomme *Maria.*

mẽ ɡrŏ (Humereuil).

mẽ krā (Bryas). — De ce qu'il parle sans cesse de ses *champs.*

mẽ krŏœ̃. — *Ajouter :* Reine *mẽ krŏœ̃*, qui vivait il y a une soixantaine d'années, était, je crois, sa fille.

* *mĭœ̃w.*

mn ăl (Bryas). — A l'habitude de cligner de l'*œil* en parlant.

mŏrjẽ (Saint-Michel).

mŏr-nĕy. — *Ajouter :* Etait *ptĭ bŭœ̃.* Dans ce métier, aujourd'hui disparu, on ne débitait que du *mōyẽ*[2] et des veaux *mort-nés.*

mōnăkŏ (Herlin-le-Sec).

mō œălŏw. — *Ajouter :* Parlait sans cesse d'un domaine imaginaire, qu'il nommait *son château de Lobel.* — *Delobel,* nom de famille.

mō tă (Pernes-en-Artois). — Dit aussi *tă trōyĕr.*

mōt-ă-prōn. — *Ajouter :* Maraudeur fieffé dans son enfance. Un jour, dans un verger, étant *mōtĕ ă prōn*[3], il fut surpris par le propriétaire et descendit de l'arbre si précipitamment qu'il resta accroché à une branche par *sẽ kŭ d' mărōn*[4].

nà. — De ce qu'il emploie fréquemment la locution affirmative *nà.*

nĕnĕl (Pronay, commune de Ramecourt).

* *nĕnĕ œ' tāpō* (Gauchin-Verloingt).

nŏnŏ. — *Ajouter :* Ainsi nommé, dit-on, parce qu'il était le *neuvième* de dix enfants. — « Jehan Bocquet dict *Nono* » (1565).

* *nŭnŭ-lălĕr.* — De ce que sa mère, lorsqu'elle lui faisait une observation, avait l'habitude de lui dire : *sāprĕ nŭnŭ lălĕr*[5]*!*

ŏbrō (Bryas).

păpă-mĕmĕy (Ramecourt). — A été longtemps *berger.*

părā. — *Ajouter :* « Jehan Bacquot dict *Parent* » (1565).

pătălō-rāʃ. — De ce qu'il portait continuellement un *pantalon rouge.*

pĕkătā. — *Ajouter :* De l'habitude qu'il avait d'appeler ses écus : *mĕ pĕkătā.* — De père en fils.

pĕpĕt.

* *pĕrōn* (Bryas). — A des parents à *Péronne* et parle continuellement de cette ville.

pōpō. — *Ajouter :* Ainsi nommé, paraît-il, à cause de sa petite taille : il n'est pas plus haut qu'un *pompon* (de shako).

pŭœ̃l. — *Ajouter :* Grand amateur de pêche[6].

pyĕr-ă-kăyĕl. — Etait un vieux *rfōsẵ d' kăyĕl*[7] nommé *Pierre.*

pyĕrā. — « Pierre-Franchois de Queulx dict *Pieran* » (1565).

rã̄-d'ăblŏ. — Vient peut-être de

[1] Individu qui fait métier de ramasser les chiffons *(lŏk)*, les os, la ferraille, etc. || [2] Brebis vieille et maigre. || [3] Maraudant des prunes *(prōn)* en étant monté sur l'arbre. || [4] Son fond de culotte. || [5] *nŭnŭ*, minutieux à l'excès. || [6] *pŭœ̃l*, épuisette. || [7] Rempailleur de chaises.

rã, bélier. — *Amblot*, nom de famille. — Voir *rãtãtã* et *frèr-grèblèy*.

rõbidẽ (Ramecourt).

rõmãrẽ-pikã. — Etait un peu haut en paroles.

rãtãtã. — *Ajouter :* Dit aussi *rã-d'ãblõ* et *frèr-grèblèy*.

sãsã (Belval, commune de Troisvaux).

sitã. — « Jehan Dierre dict *Cithan* » (1565).

tãkẽ (Bryas).

tãp-ãtãr[1] (Herlin-le-Sec). — Est tonnelier.

* *tãrsìd'* (Ramecourt).

tã-trõyèr (Pernes-en-Artois). — Dit aussi *mõ-tã*.

tẽcã[1] (Bryas).

tẽ-sẽ (Pronay, commune de Ramecourt). Dit aussi *bẽnwã kõ*.

tẽtãr-kãrãbõ. — Voir *grõs-tèt*.

ti pèr. — De ce que sa famille l'appelle toujours : *ti pèr*[2].

ti-põ-pistãlẽ (L'Abbaye-de-Neuville, commune de Bryas). Est *kãc-mãnãr*[3] et grand amateur de *ptipõ*[4] ; — *ẽc pistãlẽ*[5], pour lui, c'est la cafetière.

* *tõpèt* (Ramecourt).

trãt-põ.— Grand buveur de bière. Voir *kẽz-põ* (note).

* *trẽknãl*. — Est boiteuse[6].

trõyõw ou *trõyẽõw* (Herlin-le-Sec). — De *Trogneux*, nom de famille.

trõyẽõw,
kãpòt à kãlẽõw[7] *!*

disent de lui les gamins d'Herlin.

trõtrõ (Orlencourt, commune de Monchy-Breton).

tã-lĩ-fõw. — Est un peu simple ; il avait, dans sa jeunesse, la manie de ramasser sur les tas d'ordures une quantité de choses plus ou moins utilisables. Lui disait-on : Est-ce bon, ce que tu ramasses là ? *wè, tã lĩ fõw*[8], répondait-il.

tã-mãlãd'. — Cantonnier peu actif qui, pour travailler moins sans doute, voudrait tous les jours faire croire qu'il est *tout malade*.

tyõ-pẽti (Ramecourt). — De ce que sa mère l'appelait dans son enfance : *mẽ tyõ pẽti*[9].

ãpèt. — De ce qu'il porte continuellement une calotte à *ãpèt*.

* *vẽrzyã*. — Parce qu'elle a les *yeux verts*.

zẽzèt.

zwãzõw. — Dit aussi l'*ãprèr*.

E. Edmont.

---

[1] Frappe autour (du tonneau, en le cerclant). || [2] Petit père. || [3] Valet de meunier. || [4] Mélange de café, de sucre et d'eau-de-vie, contenu dans un tout petit gobelet. || [5] Le pistolet. || [6] *ãn trẽknãl*, une boiteuse. || [7] Capote à cailloux. || [8] Oui, tout lui faut, c'est-à-dire, tout lui est bon. || [9] Mon petit petit.

PÉRIODIQUES

ROMANIA (1)

Tome V (1876).

V. THOMSEN. *e + i en français* (p. 64-75). « ...Voilà une de ces questions qui ont une grande importance pour les dialectes du vieux français, mais qui ne trouveront leur solution que lorsque les patois modernes seront soumis à une étude plus approfondie. » — Se reporter au *Patois de Bourberain* pour les mots à étudier.

E. COSQUIN. *Contes populaires lorrains,* recueillis à Moutiers-sur-Saulx, Meuse (p. 82-107, 333-366 et vol. suiv.). — Aujourd'hui, il faut recourir à l'édition en deux volumes publiée par la librairie Vieweg.

A. DARMESTETER. *La prototonique en français* (p. 140-164). Voici la conclusion de ce remarquable article : « La prototonique, quand elle n'est ni en position ni en hiatus, est soumise aux lois suivantes :

« 1° *a* bref ou long reste, ou plus généralement s'affaiblit en *e* féminin *(canabaria,* chénevière, *alabastrum,* alebastre, albâtre, *donare-habeo,* donerai) ;

« 2° *i, i, o, u,* brefs ou longs tombent *(blasphemare,* blasmer ; *masionile,* maisnil ; *matutinum,* matin) à moins qu'ils ne soient protégés par un groupe de consonnes qui les précèdent *(latrocinium,* larrecin, larcin), ou les suivent *(peregrinum,* pelegrin, pèlerin) ;

« 3° Ces lois phonétiques sont contrariées par deux sortes d'actions analogiques, l'influence exercée par la forme des mots simples sur celle des dérivés *(finirai,* sous l'action de l'infinitif, cf. *odrai, audirabeo, — coroner, deviner, marier,* etc., sous l'action de *corone, devin, mari),* l'influence exercée par la dérivation de la conjugaison la plus usuelle (la première) sur la dérivation des autres conjugaisons (ainsi les suffixes *-ment, -ble,* sont devenus *-ement, -able).* »

J. STORM. *Mélanges étymologiques* (p. 165-188).

E. ROLLAND. *Vocabulaire du patois du pays messin* (p. 189-229). Parlers de Rémilly, de Woippy (près Metz), de Landroff (près Faulquemont). Spécimen de conjugaison.

C. CHABANEAU. *Sur quelques pronoms provençaux* (p. 232-235 et 372-373). Addition à l'article analysé I, 307. Voir aussi VII, 329 : *lo* (sujet neutre).

F. BONNARDOT. *Texte lorrain du XIIe siècle* (p. 269-332). Région de la Vôge. Texte et remarques philologiques. Corrections, VI, 141.

G. PARIS. *Maufé* (p. 367) = *malum fatum* (Pétrone); cf. fée = *fata.*

P. MEYER et CH. BÉMONT. Texte vulgaire du pays de Soule (1252) (p. 367-372).

CH. JORET. *Chanson normande* (p. 373-376). Ronde du canton de Trévières (Calvados).

---

(1) Je ne donne ici que des notes. Si je faisais de l'histoire, je n'aurais pas omis l'article de M. Schuchardt sur l'étymologie de *vide, vider* (I, p. 305), car c'est à l'illustre auteur du *Vocalisme du latin vulgaire* qu'appartient la priorité de la découverte.

G. PARIS. *Note sur l'étymologie de bouille* (p. 382). *Buille* ou *boille (bouille)* remonte à *botula*, comme *boele* à *botella; botula* a donné *bocla* d'où *bouille*, comme *situla* a donné *sicla*, *seille* et *capitula*, *capicla* (dans l'*App. Probi* on lit *capitulum non capiclum*), *cheville*. — Cf. *Rev. des p. g.-r.*, I, p. 282, l. 2, *bouillasse;* on dit aussi *bouille*.

A. DARMESTETER. *Sur la prononciation de la lettre* U *au XVI*e *siècle* (p. 394-404).

P. MEYER. *R pour s, z, à Beaucaire* (p. 488-490). Voir l'article analysé I, p. 232. Un registre cadastral de Beaucaire contient de nombreux exemples du passage d'*s* en *r* dans la partie écrite en 1390; il n'en contient plus dans les additions postérieures.

CH. JORET. *De quelques modifications phonétiques particulières au dialecte bas-normand* (p. 490-493).

J. BAUQUIER. *Une particularité du patois de Queïze*, Savoie (p. 493). Métathèse de *ts* en *st : caballus-stevó*.

Tome VI (1877).

CHENAUX et CORNU. *Proverbes fribourgeois* (p. 76-114).

G. PARIS. *Français r = d* (p. 129-133). L'*l* devant *i* atone en hiatus a donné très fréquemment *r : concire* (concilium), *evangire* (evangelium), *navire* (navilium), etc. Les mots *medi(c)um, remedium, homicidium, illydium, artem mathemati(c)am, grammati(c)am, dalmati(c)am, studium,* ont dû avoir cette forme : *milie, remilie,* etc , avant de devenir *mire, remire, homecire, Allyre, artimaire, grammaire, daumaire, estuire. Egidius* a conservé la forme *Gilie* (Rol. 1392), d'où *Gile, Gilles* et *Gire*. On peut restituer *artimalie*. (Rol. 1392). — Voir l'article de M. Tobler analysé I, 229. — Voir *Rom.* VI, p. 309 un exemple de *mile = mire = medicum*. Il y a plusieurs exemples de *di* en *li*, dans ces conditions. dans des dialectes de la Haute-Italie.

CH. JORET. *Un signe d'interrogation dans un patois français* (p. 133-134). *Ti :* J'vouèe-ti? J'alon-ti? — *Emploi du pronom possessif à la place de l'adjectif démonstratif en normand* (p. 134-135). *L' sün,* au lieu de *celui*.

J. CORNU. *Les noms propres latins en* -ittus, -itta *et les diminutifs romans en* -ett- (p. 247). Note où sont relevés les noms de femmes : *Attitta, Bonitta, Frunitta, Julitta,* etc. — *Déclinaison de l'article maintenue jusqu'à ce jour dans le Valais* (p. 253-254).

L. HAVET. *Français r pour d* (p. 254-257). Pendant la période carolingienne, le *d* ou *t* placé entre voyelles avait pris le son du *d* grec moderne, du *th* anglais de *other*. De là, les épels *adiudha, cadhuna,* etc. (serm. de 842). Dans les mots tels que *mirie = medi(c)um, ri* vient de *di* par *ðì*. On peut formuler ainsi la loi : « A une certaine époque, postérieure au changement de *t* et *d* en *ð*, à la chute du *c* épitonique médial, à la chute des voyelles prototoniques et des épitoniques finales (cf. *medicum = mire,* et *medium = mi)* et à la création d'un certain nombre de mots savants, le groupe consonantique *di,* partout où la langue française le possédait alors, a été remplacé par un autre groupe consonantique *ri*, issu directement du rhotacisme de la consonne *ð* au contact d'un *i* consonne. »

A. THOMAS. *Du passage d'*s, z *à* R, et d'R *à* s, z *dans le nord de la langue d'oc* (p. 261-266). Auvergne, Limousin, Marche, d'après des assiettes d'impôt du XVe siècle. Le phénomène a été temporaire. Dans trois cas seulement (et encore un seul est-il hors de doute, les formes anciennes manquant pour les deux autres), le changement d'*r* en *s, z* a été consacré par l'usage. La confusion entre *r* et *s, z* a dû se produire vers les premières années du XVe siècle.

L. HAVET. *La prononciation de* IE *en français* (p. 321-327).

— COLUBRA *en roman* (p. 433-436).

J. CORNU. *Phonologie du Bagnard* (p. 369-427).

G. PARIS. TI, *signe d'interrogation* (p. 438-442). Cette particule, abstraite des troisièmes personnes des verbes qui avaient conservé le *t* final, s'est étendue à celles qui l'avaient perdu (chante-t-il? chantera-t-il? etc.), puis il a gagné les autres personnes et même les adverbes, *voilà-t-il?* — Voir *Rev. des p. g.-r.*, I, p. 127, le texte du Cher.

C. CHABANEAU. TI, *interrogatif en provençal moderne* (p. 442-443).

J. CORNU. *Métathèse de* TS *en* ST *et de* DZ *en* ZD (p. 447-449). Patois de la vallée de Beaufort.

G. PARIS. Compte-rendu de l'*Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu*, d'après des chartes des XIIIe et XIVe siècles, par Gaston Raynaud (p. 614-620). « ...Qu'on le sache bien, on ne pourra vraiment arriver à la connaissance des dialectes anciens qu'à l'aide des patois actuels... »

P. MEYER. Compte-rendu du *Vocabulaire français-mentonais*, par J.-B. Andrews (p. 620-621).

— Compte-rendu du *Rapport sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil*, par MM. de Tourtoulon et O. Bringuier (p. 630-633).

G. PARIS. *Surge* (p. 103-104. La laine *surge* se disait en latin *lana sucida*. *Sucida* s'est changé en *sudica* (influence du suffixe *-icus*), comme *ficatum* s'est changé en *fidicum*. De là, *surie, surje, surge*. — Étudier le sens et les formes de ce mot dans les patois.

Tome VII (1878).

P. MEYER. *D'un emploi non étymologique du* T *final en provençal* (p. 107-108).

J. CORNU. *Glan* et *aglan* (p. 108-109). L'*a* de *aglan (glandem)* est détaché de l'article. — Fait très fréquent dans certains patois, par ex. : *aliqueur* = liqueur (Haute-Loire).

L. HAVET. *Nous* et *on* (p. 109-110). Substitution de *nous* à *on* dans les patois normands *(nos portat* au lieu de *homo portat)*.

G. PARIS. Compte-rendu de *Die ältesten französischen Mundarten*, par G. Lücking (p. 111-140). Article de la plus haute importance.

P. MEYER. Compte-rendu de *De lingua aquitanica*, par A. Luchaire (p. 140-142).

J. CORNU. *Glanures phonologiques* (p. 353-368). Traitement de *a* entre deux *yod (gist = jacet); or = adhoram;* influence régressive de l'*i* long atone sur les voyelles toniques *(vint = vigenti;* cf. *trente = trigenta); sce, sci (= iss* ou *is)* et *sca (= sch)* dans la conjugaison; *rr = tr, dr*, etc.

G. PARIS. *Trouver* (p. 418-419) = *tropare*, de *tropus*, τρόπος, « figure de rhétorique, » puis « variation dans une mélodie, » d'où *tropare* a signifié : composer un air, composer (trouvère, troubadour), inventer, découvrir. *Invenire* se trouve encore dans la *Passion*.

J. CORNU. *Conjugaison des verbes* AIDIER, ARAISNIER *et* MANGIER (p 420-432). — Il serait intéressant de recueillir les formes de *manger*.

P. MEYER. *Manjar* (p. 432-435).

G. PARIS. Comptes-rendus de *Die Declination der Substantiva in der Oïl-Sprache*, par C. de Lebinski, et *Ueber die Verbalflexion der ältesten französischen Sprachdenkmäler*, par H. Freund (p. 619-624). Importants pour l'étude des formes nominales et verbales.

Tome VIII (1879).

G. PARIS. *Diner* (p. 95-100) = *disjunare*. *Junare* (qui existait en latin vulgaire à côté de *jejunare)* a donné l'ancien français *juner*. Il fut un temps où le verbe devait se conju-

guer ainsi : Ind. prés .: *desjun, desjunes, desjune, disnons, disnez, desjunent*, etc. D'où les deux verbes *desjuner* et *disner*. La synonymiede ces deux formes était complète. — Rechercher le sens de ces deux mots dans les patois.

G. RAYNAUD. *Rigot*(p. 100-101) = ceinture. D'où boire à *tire le rigot, tire-lerigot* (Paré), puis, par confusion : *à tire larigot*.

V. SMITH. *Chants populaires du Velay et du Forez* (p. 121-124, 410-421).

P. MEYER. *L'imparfait du subjonctif en* ES *(provençal)* (p. 155-162).

H. CARNOY. *Contes, petites légendes, croyances populaires, coutumes, formulettes, jeux d'enfants recueillis à Warloy-Baillon (Somme) ou à Mailly* (p. 222-263).

G. PARIS. *Sancier, essancier* (p. 265-266) = **sanitiare,* **essanitiare,* formé sur **sanitia* pour *sanitas*.

— Note sur la gutturale de *focum, gracula, fagum*, etc., absorbée dans la voyelle labiale suivante *(grabula)* (p. 296 et 301).

— Note sur le subjonctif présent (p. 299).

O. NIGOLES. *Chute de* L *médial dans quelques pays de langue d'oc* (p. 392-409). Nord-est du département de l'Aveyron, *l* remplacée par *r* (Cantal), par *v* (Haute-Loire). — L'étude de l'*l* dans la région centrale serait fort intéressante à faire. Cf. les textes du Cantal, I, 124-125.

G. PARIS. *Figer* (p. 434), ancien français, *fegier* « cailler, » = *fedico* de *fidicum* pour *ficatum*.

WEDGWOOD. *French etymologies* (p. 435-439).

CH. JORET. *Étymologies normandes* (p. 439-441).

G. PARIS. Compte-rendu de *Die formelle Enwicklung der Participium præteriti in den Romanischen Sprachen,* par J. Ulrich (p. 445-449). Article excellent.

J. GILLIÉRON. Compte-rendu de l'*Introduction à l'étude des dialectes du pays romand,* par C. Ayer (p. 458-459). Critique du système orthographique, qui « est à la fois étymologique, phonétique et grammatical (!) » et de la classification des dialectes.

P. MEYER. Compte-rendu du *Rapport sur une mission philologique dans le département de la Creuse,* par A. Thomas (p. 469-471).

J. FLEURY. *Rindon,* conte haguais (p. 613).

G. PARIS. Compte-rendu de *Studi di Etimologia italiana e romanza,* par Caix (p. 616-620).

— Note sur l'étymologie de *son* (p. 628), *seonnum*. Du Cange, pour plus ancien *sedon,* d'un radical qui se trouve dans *sitona* (Ulpien), « préposé à l'achat des blés, » ou plus probablement *a seta,* qui a donné le grec moderne σήτα, σίτα, tamis.

BIBLIOGRAPHIE

DIALECTOLOGIE ALLEMANDE

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des travaux dialectologiques qui se font à l'étranger. L'exemple de nos voisins n'est pas sans utilité, et l'on a pu trouver, dans les articles déjà publiés ici, des choses qui sont bien faites pour exciter en nous un juste sentiment d'envie.

Aujourd'hui nous donnons des renseignements sur l'*Atlas linguistique de l'empire allemand*, non que nous le proposions comme un modèle à suivre en France, mais parce que le but en est excellent.

Je ne sais dans quelle relation se trouvent les dialectes allemands avec la langue littéraire, ni quel degré de compétence ont les instituteurs primaires pour la collaboration qui leur a été demandée. Mais je dois dire qu'en France une œuvre, entreprise sur de pareilles bases, serait certainement mauvaise.

En effet, nos parlers populaires possèdent des nuances trop délicates pour qu'il soit possible de les percevoir et de les noter sûrement sans une préparation spéciale. De plus, notre français provincial est trop imprégné de sons patois pour qu'il puisse servir de base unique à une transcription phonétique. Chaque correspondant, comparant forcément son patois à son français, croirait le comparer au français de tous, et induirait le collationneur dans une erreur inévitable Il y aurait à craindre en outre que le patois de la traduction ne fût pas le vrai patois du lieu auquel il serait rapporté. Mais surtout, ce serait un vrai hasard si avec une quarantaine de phrases contenant trois cents mots, même bien choisis, on arrivait à découvrir les faits les plus intéressants de chaque patois.

Si jamais le gouvernement français, qui a le premier, si je ne me trompe, prêté son appui à des recherches sur les patois, mais qui est resté bien en arrière sur ce point, se décidait à favoriser quelque chose d'analogue à l'œuvre de M. Wenker, ceux qui mériteraient l'honneur d'en être chargés devraient procéder tout autrement. Ce n'est pas à des hommes ignorants des matières philologiques qu'ils devraient s'adresser. Ils devraient couvrir le territoire de collaborateurs formés et éprouvés par eux. Ils devraient non seulement étudier la surface, mais encore pousser, dans des endroits choisis, leurs sondages aussi profondément que possible.

L'entreprise n'est pas chimérique, mais exige des ressources considérables.

A défaut du gouvernement, une association seule, ou les conseils généraux peuvent l'entreprendre.

Il est à souhaiter que cette initiative ne se fasse pas trop attendre. Le temps presse, et chaque jour qui s'écoule, enlève une part considérable de notre patrimoine linguistique.

R.

L'ATLAS LINGUISTIQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

Il s'est écoulé plus de douze ans, depuis que M. le docteur en philosophie Georges Wenker, de Dusseldorf, entreprit de réaliser une pensée originale et extrêmement

féconde : *de recueillir systématiquement les formes phonétiques des dialectes populaires de la province rhénane et d'en indiquer les domaines sur des cartes.* Les résultats de ce travail, tels qu'ils sont exposés dans la petite brochure de Wenker *Das rheinische Platt,* Dusseldorf, 1877, et d'une façon particulièrement brillante dans le *Sprachatlas der Rheinprovinz* (manuscrit), ont abouti à ceci, que nous pouvons avoir une vue de l'état linguistique de la province rhénane au nord de la Moselle plus claire que de celui d'aucun autre territoire de l'Allemagne. L'importante classification du dialecte moyen-franconien, que le docteur Nœrrenberg a établie, repose sur les collections de Wenker.

M. Wenker s'est procuré ses matériaux par l'entremise des instituteurs primaires de la façon suivante : Il adressait à chaque instituteur une demi-feuille in-folio, avec prière de traduire dans le langage populaire des phrases rédigées en allemand littéraire. On répondit avec un très grand dévouement; les formulaires avec la traduction des phrases faite soit par l'instituteur, lorsqu'il connaissait le patois du lieu, soit par ses élèves, furent retournés presque tous. Le manuscrit de l'*Atlas linguistique de la province rhénane* fut remis, pour être approuvé, à la faculté de l'université de Marbourg, où M. Wenker avait été appelé, puis à l'académie royale des sciences de Berlin, à laquelle Wenker soumit le plan d'un atlas linguistique de tous les patois allemands. Grâce à l'entremise du professeur Mullenhoff, la grande idée de Wenker trouva du retentissement. Appuyé par l'état, il se mit à l'œuvre et commença à recueillir des matériaux dans l'Allemagne centrale et dans l'Allemagne du nord. Il profita des expériences faites sur un petit territoire. Prenant pour base les districts scolaires (environ 1400) des différents États et des différentes provinces, il établit le nombre des écoles de chaque district et envoya à l'inspecteur le nombre voulu de feuilles d'enquête (en tout environ 40,000) avec prière de les distribuer aux instituteurs. Ceux-ci, après avoir terminé le travail, remettaient leur feuille à l'inspecteur scolaire, qui, ayant recueilli toutes celles de son district, les retournait à M. Wenker. Cette façon de procéder a parfaitement réussi.

Voici comment les feuilles étaient disposées : Sur une page étaient tirées des lignes sur lesquelles, à des intervalles dépendant de la longueur des phrases, étaient marqués les numéros des phrases, de telle sorte que, sur toutes les feuilles, chaque phrase devait se trouver à la même place. Sur l'autre page étaient les phrases à traduire (quarante), toutes numérotées; par exemple : En hiver, les feuilles sèches volent en l'air. — Il va cesser de neiger et le temps sera de nouveau meilleur. — Ce sont des temps mauvais. — Le feu était trop vif, voilà les gâteaux tout roussis en dessous. — Nos montagnes sont plus hautes que les vôtres. — Je suis allé avec ces gens dans les blés en passant par les prés, etc.

Les phrases étaient choisies de façon qu'il s'y trouvait plus de 300 mots différents. Inutile de dire ici que c'eût été mal faire que de prendre pour base d'aussi vastes collections des mots isolés au lieu de phrases. Sur le verso de la feuille, l'instituteur avait à remplir un formulaire indiquant exactement le nom du lieu scolaire, du district, de l'État, puis le nom de l'instituteur, avec l'indication exacte de son lieu de naissance. Ce dernier point était d'une importance capitale, car il s'est trouvé que des inexactitudes dans les matériaux remontaient à ce fait que l'instituteur qui avait exécuté la traduction y avait introduit des formes de son lieu natal, lequel n'était point celui où il enseignait. Puis suivaient un certain nombre de questions, parmi lesquelles la plus importante était celle-ci : la traduction a-t-elle été faite par l'instituteur ou par un élève?

On demandait encore si, dans l'école, il se trouvait des élèves ne parlant pas l'allemand. Dans ce cas, on priait de traduire ou de faire traduire les phrases dans la langue étrangère. Ainsi M. Wenker se trouve en possession de matériaux excessivement précieux sur

des dialectes lithuaniens, polonais, français, danois, etc. Il était demandé également si, dans l'endroit, il existait encore un costume populaire (description). Toute communication sur les usages populaires, etc., était la bienvenue. Enfin la forme populaire du nom de l'endroit devait y être ajoutée. M. Wenker, sous une forme concise, s'adressait directement à l'instituteur primaire, lui donnant les explications nécessaires sur l'intérêt de l'œuvre et lui disant de quelle façon la traduction devait être faite. Il lui faisait remarquer que l'instituteur ne devait remplir la feuille que s'il était originaire de l'endroit même, ou s'il en connaissait exactement la langue; qu'autrement il devait la faire faire par les élèves. Beaucoup d'écrits témoignent du plaisir qu'y mettaient les enfants. Quant à la graphie, le principe de Wenker s'est trouvé parfaitement bon. La meilleure graphie est la moins conventionnelle.

Les instituteurs se sont tirés d'embarras de la façon la plus intelligente pour rendre sensibles les caractères phonétiques dialectaux. On espérait pouvoir interpréter sûrement les différentes transcriptions en comparant entre elles celles qui provenaient d'endroits voisins. Il faut dire à l'honneur des instituteurs allemands que, malgré les exigences de leur métier, ils ont tenu à remplir consciencieusement, avec amour et avec une grande précision, ce travail qui leur demandait beaucoup d'heures.

A peu d'exceptions près, ces feuilles sont toutes revenues à M. Wenker. Voilà où en étaient les choses en 1880. Le nord et le centre de l'Allemagne sont au complet. L'activité extraordinaire de M. Wenker était à la hauteur de toutes les difficultés. Non seulement il s'est chargé tout seul de collectionner les matériaux, mais encore, quoique antérieurement sans aucune expérience, il s'est mis au courant de la technique cartographique, il a dessiné ses cartes avec une précision étonnante. Le premier fruit de ces travaux a été le *Sprachatlas von Nord- und Mitteldeutschland.*

Les cartes publiées ne comprennent que le sud-ouest de l'Allemagne centrale, mais elles suffisent pour montrer à tous l'importance capitale de l'entreprise. Au point de vue de la forme, cette œuvre présente quelques lacunes qui ont été reconnues par le professeur Mullenhoff et qui ont occasionné une modification dans les procédés à suivre. Depuis lors, grâce à l'appui libéral du gouvernement prussien, M. Wenker a pu s'associer un collaborateur, et, depuis Pâques 1887, il est aidé par deux jeunes savants, de sorte que l'avenir de l'œuvre est assuré.

Sont terminées déjà et se trouvent entre les mains de M. Wenker, à Marbourg, les cartes qui retracent les formes pronominales dans l'ouest de l'Allemagne du Nord et du Centre. Chaque mot, par exemple *ich,* a sa carte spéciale dans laquelle les endroits qui ont la même forme sont désignés par une seule et même couleur et parfaitement délimités. La réunion des philologues et pédagogues allemands à Giessen a, en septembre 1885, exprimé sa satisfaction pour cette dernière partie du travail.

C'est ainsi que l'on procédera dans la suite. Réunir divers mots ou sons sur une seule carte nuirait à la clarté. Grâce à l'intervention de la réunion des philologues, le dernier but qu'il importait d'atteindre est atteint : le sud de l'Allemagne est entré dans le domaine des investigations commencées. Le gouvernement prussien y a provoqué l'enquête. Le collectionnement en Lorraine, Alsace, Bade, Wurtemberg, Bavière, a été fait comme dans le Nord, c'est-à-dire par l'entremise des inspecteurs d'école. La feuille a seulement reçu cette modification que sur le dos on y a ajouté quelques demandes de mots isolés qui sont particulièrement intéressants pour le Sud de l'Allemagne et qui ne figuraient pas dans les phrases données à traduire. Depuis le commencement de cette année, l'élaboration des matériaux a commencé pour cette partie du territoire. Il nous est impossible de dire quand et comment la publication s'en fera.

Le *Sprachatlas* de Wenker, qui comprendra tous les dialectes de l'Allemagne politique, répond à l'un des plus pressants besoins de la philologie germanique, et c'est avec fierté que tout Allemand considérera ce digne pendant du *Dictionnaire* de Grimm. L'histoire de la linguistique, ainsi que l'histoire de l'ethnographie y trouveront un nouvel élément de progrès. La grande idée de Wenker et son activité méritent dès aujourd'hui la reconnaissance de la nation. Dr J. KAUFFMANN.

DIALECTOLOGIE DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Le premier travail que nous ayons sur les patois du département de l'Yonne est de M. l'abbé W.-B. Henry, auteur des *Mémoires historiques sur la ville de Seignelay* (Avallon, Herlobig, 1853, 2 vol. in-8). Le second volume de cet ouvrage contient, au chapitre *Mœurs et coutumes des Seignelois,* quelques remarques de phonétique et de syntaxe sur le parler des habitants (t. II, p. 113-115), et plus loin, aux *Pièces justificatives,* un Vocabulaire des *Mots usités à Seignelay et étrangers à la langue française (Id.,* p. 359-367). L'auteur termine en disant qu'il omet bien des mots qui s'écartent peu du langage ordinaire, et que le peu de séjour qu'il a fait à Seignelay ne lui a pas permis de compléter son Vocabulaire.

Cinq ans plus tard, paraissait le *Dictionnaire de Patois, ou Restes du vieux langage français encore en usage dans le centre du département de l'Yonne, spécialement dans les cantons de Ligny et de Seignelay,* publié en 1858 par M. l'abbé Cornat dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens* (t. VI, p. 296-321). Ce second travail est plus complet que le premier et lui est supérieur au point de vue lexicologique.

Puis vient l'*Essai sur les Chants populaires de l'Auxerrois.* de M. E. Lorin *(Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* 1859, t. XIII, p. 225-274). Ces *Chants populaires,* recueillis par M. Lorin, comprennent : trente-deux *Noëls* pris dans différents recueils, dont quatre imprimés à Troyes, sans autre renseignement chronologique que le nom des imprimeurs, Garnier le jeune, veuve André, A.-P.-F. André, J.-Antoine Garnier, et trois imprimés à Paris au XVIIIe siècle ; douze *Rondes populaires* et dix *Rondes enfantines.* Mais, hâtons-nous de le dire, ces *Noëls* et ces *Rondes,* à en juger par les titres et les quelques vers cités par M. Lorin — car il ne les reproduit pas *in extenso* — ne contiennent absolument rien du patois auxerrois. La dernière partie de l'*Essai (Id.,* p. 251-274) est plus originale. Elle contient huit *Chansons auxerroises* en patois du commencement de ce siècle, avec la traduction au bas des pages de la plupart des mots difficiles.

Ensuite nous trouvons dans les *Études* de M. B. Duranton sur *La Puisaye,* aux chapitres VI et VII *(Annuaire de l'Yonne,* 1862, p. 126-135), une liste de mots du patois de cette région avec quelques fragments de textes et des remarques. M. B. Duranton a donné un supplément à ce travail dialectologique dans une nouvelle *Étude, Les Sorciers de la Puisaye.* Le chapitre XI, intitulé : *Du vieux langage de la Puisaye,* nous offre une seconde liste de mots, encore accompagnée de remarques et de quelques textes patois *(Id.,* 1864, p. 202-213).

Plus récemment, M. E. Pallier nous a donné dans ses *Recherches sur l'histoire de Châtel-Censoir,* canton de Vézelay, un *Recueil de mots patois employés à Châtel-Censoir et dans les environs (Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne,* 1880, t. XXXIV, p. 172-174).

En 1862, M. E. Daudin, de Sens, présentait à la Société des sciences de l'Yonne deux livraisons manuscrites d'un *Glossaire auxerrois.* Quatre membres lui furent adjoints pour compléter son travail *(Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne,* 1862, t. XVI, p. XI et XXX-XXXI).

C'est sans doute en partie de cette collaboration[1] qu'est sorti le dernier et le plus important de tous ces travaux, le *Dictionnaire des patois de l'Yonne* (id., 1882, t. XXXVI, p. 35-153). L'Avis (p. I-III), mis en tête de ce *Dictionnaire,* nous renseigne sur son origine. Confiée par la Société à une commission de cinq membres, l'œuvre a été réalisée à l'aide des glossaires particuliers déjà cités, et surtout à l'aide des listes de mots patois que, par une circulaire explicative et détaillée, MM. les instituteurs du département avaient été invités à recueillir dans leurs résidences. La classification alphabétique est due à M. Michou, chef d'institution à Saint-Florentin, et la détermination du sens des mots à M. S. Jossier, auteur d'un *Dictionnaire des termes employés par les ouvriers en bâtiment.*

Nous devons louer ces travailleurs d'avoir compris de bonne heure que nos patois ne méritent pas le dédain dans lequel ils étaient trop généralement tombés, et d'avoir préparé les recueils énumérés plus haut, malgré les difficultés inséparables de ces recherches.

Malheureusement, nous avons à regretter dans ces recueils des défauts graves : interprétations fausses dans le sens des mots, étymologies inexactes, manque de précision dans les indications géographiques, omissions nombreuses; et surtout, insuffisance radicale du système graphique employé, car on s'est servi de l'alphabet français ordinaire, sans en corriger l'imperfection phonétique.

Nous complétons ces renseignements par une carte où nous avons réuni les différentes indications qui peuvent être de quelque utilité pour l'étude des patois du département : voies romaines et chemins du moyen-âge, limites des anciens diocèses (*civitates* gallo-romaines), limites des archidiaconés (anciens *pagi*[2] et anciens comtés)[3].

Les limites féodales sont trop compliquées pour que nous osions les donner aujourd'hui. Nous espérons avoir l'occasion d'y revenir. Qu'il nous suffise de dire que Sens, Joigny, Tonnerre, dépendaient de la Champagne; Auxerre, de la Bourgogne; quelques parties, du Nivernais; d'autres, de l'Ile de France et de l'Orléanais.

Le Dr D. Behrens (*Grammatik. und lexik. Arbeiten über die leb. Mundarten der* Lang. d'oc *und der* Lang. d'oïl, p. 103), en rapportant au dialecte champenois les travaux de MM. Henry, Cornat et Jossier — les seuls qu'il cite, — est donc trop absolu dans sa classification, du moins pour ce qui concerne le *Dictionnaire des patois de l'Yonne.*

La carte porte certaines dénominations de pays sans limites précises : le Gâtinais, la Puisaye, la vallée d'Aillant, le Morvan. Ces pays, tels qu'on les entend aujourd'hui dans ces régions, répondent à certaines configurations du sol, à la nature du climat, et diffèrent notablement des divisions administratives, lors même que les noms sont identi-

---

[1] Bien qu'une note parue dans le *Bulletin* de 1857 annonce l'ajournement du travail.

[2] Cependant c'est seulement au milieu du XIIIe siècle que le diocèse d'Auxerre fut divisé en deux archidiaconés, et vraisemblablement ces archidiaconés n'avaient aucun rapport avec les deux *pagi* de l'antique *cité* d'Auxerre. Voir M. Challe, *Histoire de l'Auxerrois.*

[3] Nous avons tracé les voies romaines d'après le *Mémoire* et la carte publiés, après relevé fait sur les lieux, par MM. Quantin et Boucheron (*Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*), 1864, t. XVIII, p. 1-72); pour les anciens chemins, nous nous sommes servis du *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne;* enfin, pour la délimitation des anciens diocèses, nous avons consulté Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre,* 1743, t II, p. 203 sqq., Courtépée, *Description du duché de Bourgogne,* 1re édit., t. V, VI et VII, Max. Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne,* t. II, Introduction, et *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne.*

ques. Toutefois, le *Puisaye* coïncide à peu près exactement avec l'*archiprêtré* auxerrois de ce nom.

Ajoutons encore un détail qui peut avoir son importance. Sepeaux avait été complètement dépeuplé par les guerres contre les Anglais. Des anciens habitants, il en est resté un seul qui est revenu de Joigny avec sa famille. Les autres vinrent entre 1454 et 1480 de Villarmoux (con de Quarré, Yonne), de Joigny, de Quarré, de Saint-Just (au diocèse de Troyes), de Moulins-Engilbert, de Varzy, d'Aunay-sur-Loire, de l'Anjou, de la Touraine, de la Bretagne, du Limousin (M. QUANTIN, Episodes de l'histoire du XVe siècle aux pays sénonais et gatinais, Impr. impériale, 1866 — Bulletin du Comité des travaux historiques).

limites des anciens diocèses.
des anciens archiprêtrés.
limites des départements actuels
des arrondissements actuels
voies romaines.
chemins du moyen âge.
Provins
Nogent-sur-Seine
Bray
Montereau
Sens
Pont-sur-Yonne
Villeneuve l'Archevêque
Villeneuve sur Yonne
Joigny
Auxerre
Tonnerre
Avallon
Vézelay
Clamecy
Entrains
Donzy
Varzy
Saint-Fargeau
Toucy
Coulanges sur Yonne
Chablis
Noyers
Semur
Flavigny
Vitteaux
Arcy
Ancy le Franc
Cruzy
Pimelles
Troyes
Bouilly
Chaource
Chamoy
Montigny
Davery
Ervy
Chaumont
Saint-Mards
Villemoiron
Paisy
Aix en Othe
Estissac
Planty
Courgenay
Poyy
Marcilly le Hayer
Barcenay
Sergines
Montmachoux
Villiers
Bazoches
Chéroy
Villeneuve
Vernou
Courtenay
St-Julien
Montcorbon
Cudot
Villeneuve
Chateau Renard
Arnoult
Charny
Ailant
Vallery
Villeneuve
Bléneau
Septfonds
Mézilles
Fontaines
Quanne
Thury
Saugères
Brèves
Neuvy
St-Amand en Puisaye
La Celle
Allogny
Coges
St-Loup
Cosne
Cizy
Entrains
Clamecy
Corvol
Tannay
Donzy
Varzy
Vézelay
Avallon
Montigny
Chaumont
Flogny
Les Croûtes
Cheny
Ervy
Chaource
Tonnerre
Cruzy
Pimelles
Ancy le Franc
Chablis
Noyers
Semur
Flavigny
Vitteaux
Arcy
Saint-Fargeau
Toucy
Coulanges sur Yonne
Auxerre
Joigny
Villeneuve sur Yonne
Sens
Pont-sur-Yonne
Montereau
Provins
Nogent-sur-Seine

LIVRES NOUVEAUX

Die deutsch-französische Sprachgrenze in Lothringen, par Constant THIS, dans *Beiträge zur Landes- und Volkeskunde von Elsass-Lothringen* (1 Heft). Strasbourg, J.-H.-Ed. Heitz (Heitz et Mündel), 1887. 34 pages avec une carte.

Cette étude sur la limite des patois gallo-romans et des dialectes germaniques en Alsace-Lorraine a été faite sur des documents recueillis par l'auteur de village en village dans les mois d'août et de septembre 1886. De notre côté, nous avons prié un de nos correspondants, M. l'abbé Hemmer, de contrôler sur place pendant ses vacances de 1887 les résultats obtenus par M. This. Les variantes qui nous ont été signalées sont insignifiantes et portent, non sur les villages qui forment la limite, mais sur le nombre des habitants qui parlent, dans quelques villages, l'une ou l'autre langue, et sur certaines localités englobées par M. This en pays allemand, où se parle le français *littéraire*, comme Rochonvillers, Angeville, Florange, Terville, etc., ce qui est en dehors de la question.

Voici, d'après la carte de M. This les derniers villages où se parle un patois gallo-roman. Les villages marqués d'une astérisque sont ceux où se parlent les deux idiomes. Ce sont, en commençant par le nord : Audun-le-Tiche, Ottange, Bur, Tressange, Havange, Fontoy, Nilvange, Marspich, *Susange, *Schremange, Remelange, Fameck, Uckange, Richemont, Bousse, Rurange, Monterchen, Mancy, Endorf, Saint-Bernard, Villers-Bettnach, Burtoncourt. Nidange, Épange, Charleville, Hinckange, Northen, Condé, *Lontremange, Brouck, Varize, Vaudoncourt, Bionville, Raville, Hemilly, Arriance, Many, Chemery, Thicourt, Thonville, Brulange, Haute et Basse Suisse, Landorf, Destrich, Baronville, Rode, Pévange, Metzing, Conthil, Zarbeling (Hiche), Benestroff, Vahl, Montdidier, Albestroff, Torcheville, Nebin. Molringe, Guinzeling, Bassing, Lostroff, Cutting, Rohrbach, Angviller, Bisping, Rhodes, Kerprich-aux-Bois, Rinting, Imling, Bebing, Hesse, Hermelange, Nitting, Voyer, Abreschwiller, Lettenbach, Saint-Quirin

Istoria Petri et Pauli, mystère en langue provençale du XVe siècle, publié d'après le manuscrit original par Paul GUILLAUME, chanoine honoraire, archiviste des Hautes-Alpes. Gap, au Secrétariat de la Société d'Études des Hautes-Alpes. 1887. In-8°, p. VII-XX, 1-236.

Le manuscrit de ce mystère a été trouvé dans les archives communales de Puy-Saint-Pierre, canton de Briançon. M. l'abbé Guillaume en a « religieusement respecté l'orthographe, » pensant avec raison que les variétés orthographiques ne sont point indifférentes pour l'étude de la langue vulgaire.

Li cantico prouvençau, Recuei dou R.-P. *Don Savie de Fourvier*. Avignon, Aubanel, 1887. Édition avec airs notés, 2 fr. 75 ; édition populaire sans la musique, 60 c.

Au cours de ses missions dans le Midi, le R. P. Xavier de Fourvière a recueilli un grand nombre de cantiques de la bouche des vieillards ; il a eu, en outre, la bonne fortune de retrouver plusieurs recueils de cantiques du siècle dernier, dont les deux principaux sont celui de l'abbé ÉLIOUN, curé d'Orgon (1749), et celui du R. P. GAUTIÉ (1734), tous les deux avec les airs notés. Dans l'édition qu'il vient de publier et qu'il destine au peuple, le P X. a fait surtout œuvre de poète et d'apôtre. Il peut tout aussi bien faire œuvre de linguiste. Espérons qu'après avoir rendu aux Provençaux des cantiques oubliés depuis cinquante ans, il songera aux savants et leur donnera ces poèmes sans retouche, ni suppression, tels qu'il les a trouvés ou tels qu'il les a entendus.

Une famille arlésienne, poème en huit chants, par le chanoine J.-M. Trichaud. Arles, Mlle Serre, 1887. Prix : 2 fr.

L'auteur a écrit sa langue telle qu'elle se parle, et non telle que l'ont faite les félibres.

CHRONIQUE

Un retard survenu dans la fonte et le désir de publier ce fascicule à l'époque annoncée nous ont fait ajourner à un prochain numéro les améliorations typographiques que nous avions promises pour celui-ci.

— Le 19 février 1888, est mort en Allemagne un des hommes qui ont le plus contribué à la propagation des études du moyen âge littéraire de la France, Karl Bartsch.

A l'occasion de sa mort, la *Germania* a publié deux études qui retracent l'œuvre de ce savant dans sa double activité de germaniste et de romaniste. Nous empruntons à celle de notre ami Neumann, *Karl Bartsch als Romanist*, les indications qui suivent. Disons en passant que l'étude de M. Neumann a un mérite de franchise et de justice qui est bien rare dans ce genre d'écrits.

Bartsch s'est occupé surtout de la poésie provençale et son intention était de publier en totalité les poésies des troubadours. Malheureusement, ce plan n'a pas même reçu un commencement d'exécution : Bartsch s'en est laissé constamment détourner par des travaux d'une portée moins considérable.

Sa première publication, la *Chrestomathie provençale,* parut en 1855. Elle contenait un aperçu de la littérature provençale, un choix de textes, dont plusieurs inédits, et un lexique. Cette chrestomathie, et plus encore l'édition des *Poésies de Peire Vidal* (1857), inaugurèrent dans le domaine des textes romans le système de recherches critiques que Lachmann avait introduit dans la publication des textes allemands.

C'est de la même époque à peu près que datent les *Monuments de la littérature provençale* (1856) et la *Métrique des troubadours* (1857). Lorsqu'une seconde édition de la chrestomathie fût devenue nécessaire, Bartsch préféra séparer l'aperçu littéraire de la chrestomathie, et donna une extension beaucoup plus grande aux deux parties ; il en résulta deux livres tout nouveaux : sa *Chrestomathie provençale, accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire,* et son *Aperçu historique de la littérature provençale* (1872). Bien que les éditions de la *Chrestomathie* se soient depuis plusieurs fois renouvelées, cet ouvrage n'est plus sous tous les rapports à la hauteur de la science moderne, mais on ne saurait nier qu'il n'ait été un des livres les plus utiles de la philologie romane. Nous ne pouvons signaler ici ses nombreuses études sur des points de littérature provençale dont la plupart ont paru dans le *Iahrbuch für rom. und engl. Spr. und Lit.*, puis, après la disparition de cette revue, dans la *Zeitschrift für rom. Phil.*, de Grœber.

Quoique moins nombreux dans le domaine de la littérature française, les travaux de Bartsch n'ont pas été moins importants. Ils se meuvent dans le même cercle d'idées, nous présentent les mêmes qualités et aussi les mêmes défauts. Le pendant de sa *Chrestomathie provençale* est sa *Chrestomathie de l'ancien français* (VIIIe-XVe siècle), *accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire,* publiée en 1866, et qui a eu cinq éditions successives (— 1884). Sur la demande d'un éditeur de Paris, elle vient de reparaître sous une forme toute nouvelle et considérablement agrandie *(La langue et la littérature française depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle)*. Bartsch a remis le soin de l'exposé grammatical à un jeune savant qu'il sentait mieux préparé à ce genre de travaux, à notre collaborateur

A. Horning. Dans la littérature française, comme dans la littérature provençale, c'est vers la poésie lyrique que Bartsch se sentait le plus attiré. Ses *Romances et pastourelles* (1870), si elles ont été l'objet de maintes critiques, ont cependant eu l'avantage d'attirer l'attention sur ce genre si original de notre ancienne littérature. Par contre, il ne paraît pas que la science ait beaucoup retenu de deux dissertations sur la métrique, pas plus que d'un discours sur *l'esprit allemand dans les langues romanes.*

Bartsch a traduit Dante en allemand, ainsi que bon nombre de *chansons françaises.* Sa traduction de Dante est, selon M. Neumann, la meilleure que possèdent nos voisins.

— Dans le numéro d'avril de la *Romania*, M. Paul Meyer a donné de notre *Revue* un compte-rendu dont nous lui sommes reconnaissants.

— A la réunion des Sociétés savantes, tenue à la Sorbonne le 26 mai dernier, M. Gaston Paris a fait une lecture sur « les parlers de France considérés dans leur histoire et dans leur variété. » Nous publierons en tête de notre prochain fascicule cette importante communication. Nos lecteurs y trouveront exposé avec autorité « ce qu'on sait aujourd'hui sur les divers idiomes parlés dans notre pays, ce qu'il reste à découvrir, à comprendre et à préciser et les points sur lesquels leur activité pourrait se porter avec le plus de chance de succès. »

— La troisième livraison du *Grundriss der rom. Phil.* est en vente.

— Vient de paraître à la librairie Hachette le premier volume du *Manuel d'ancien français*, de M. Gaston Paris. Ce premier volume (in-16, VII-292) a pour titre : *La littérature française au moyen âge* (XIe-XIVe siècle). Le second volume contiendra la *Grammaire sommaire de l'ancien français;* le troisième, un *Choix de textes français du moyen âge;* le quatrième, un *Glossaire.*

LES PARLERS DE FRANCE

LECTURE FAITE A LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES
LE SAMEDI 26 MAI 1888.

Monsieur le Ministre, Messieurs,

Le Comité des travaux historiques a pensé que les réunions annuelles des délégués des sociétés savantes offraient une occasion naturelle de rappeler pour chaque branche des études nationales le point où elle en est arrivée, les principales directions dans lesquelles il est souhaitable qu'elle se développe, et ce que les travailleurs, surtout ceux de province, peuvent le plus utilement et le plus facilement faire pour contribuer à ce développement. J'ai eu l'honneur assez périlleux d'être désigné le premier pour essayer de donner à cette pensée, qui me paraît juste et féconde, un commencement de réalisation, et c'est naturellement du sujet auquel j'ai consacré la plus grande part de ma vie, c'est de la langue française, ou plutôt des parlers de France, considérés dans leur histoire et dans leurs variétés, que je vous demande la permission de vous entretenir quelques instants. Je vais essayer de vous dire très brièvement ce qu'on sait aujourd'hui sur les divers idiomes parlés dans notre pays, ce qu'il reste à découvrir, à comprendre et à préciser, et les points sur lesquels votre activité pourrait se porter avec le plus de chances de succès.

La France a depuis longtemps une seule langue officielle, langue littéraire aussi, malgré quelques tentatives locales intéressantes, langue qui représente notre nationalité en face des nationalités étrangères, et qu'on appelle à bon droit le français. Parlé aujourd'hui à peu près exclusivement par les gens cultivés dans toute l'étendue du territoire, parlé au moins concurremment avec le patois par la plupart des illettrés, le français est essentiellement le dialecte — nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut

entendre par ce mot — de Paris et de l'Ile-de-France, imposé peu à peu à tout le royaume par une propagation lente et une assimilation presque toujours volontaire. Dans les provinces voisines du centre politique et intellectuel de notre vie nationale, les nuances qui anciennement séparaient du français propre le parler naturel se sont peu à peu effacées, et, sauf un vocabulaire moins riche et des tournures plus archaïques ou plus négligées, le paysan parle comme le Parisien. Mais au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale, on relève entre la langue nationale et le parler populaire des différences plus marquées. Allez aux environs de Valenciennes, de Bayeux, de la Rochelle, de Montbéliard — je dis aux environs, parce que dans les villes on a généralement adopté le français d'école — vous reconnaîtrez dans chaque endroit un langage fort différent de celui que nous parlons et fort différent de celui qu'on parle dans chacun des autres. Allez plus loin encore, du côté d'Avignon, ou d'Aurillac, ou de Pau, vous trouverez des sons tout nouveaux, une physionomie toute particulière : vous discernerez à peine le sens de quelques mots. Enfin, poussez jusqu'aux plaines de la Flandre, jusqu'aux landes de la Bretagne, jusqu'aux vallées des Pyrénées, vous entendrez des langues absolument étrangères et dans lesquelles aucun mot semblable à ceux qui vous sont familiers ne frappera votre oreille. On parle en effet, vous le savez, au nord-est le flamand, idiome germanique, au nord-ouest le breton, idiome celtique, au sud-ouest le basque, idiome ibérique. Laissant de côté ces trois coins de métal étranger qui encadrent notre carte linguistique, et la Corse, italienne de langue, qui forme un coin semblable au sud-est, demandons-nous d'où viennent aux mères, dans le territoire restant, les sons, les mots et les formes qu'elles apprennent à leurs enfants, à l'aide desquels ceux-ci penseront, comprendront et parleront, et qu'ils transmettront à leur tour à leur postérité. Faisant abstraction pour un moment de l'extension artificielle du parler de Paris, représentons-nous les parlers populaires livrés à eux-mêmes de la Méditerranée à la Manche et des Vosges à l'Océan : nous aurons le tableau d'une immense bigarrure, dans laquelle cependant il nous sera possible de distinguer des zones. Comme l'olivier s'arrête à telle ligne, le maïs à telle autre, la vigne à une autre encore, nous verrons des sons, des mots, des formes couvrir une certaine région et ne pas pénétrer dans une autre. Nous remarquerons, par exemple, que le même verbe se prononce *douna* ou *duna* dans tout le midi, *doner* ou *donner* dans tout le nord; que le parfait de la première conjugaison, à la troisième personne, est généralement en *a* là où l'infinitif est en *é*, en *èe* là où l'infinitif est en *a* : qu'on dit un *chat* dans le centre, mais un *cat* dans l'extrême nord et l'extrême sud; que le *roua* ou *roué* de l'est et du centre a pour pendant un

rè ou un *ré* dans l'ouest et dans le midi, etc. Mais le fait qui ressort avec évidence du coup d'œil le plus superficiel jeté sur l'ensemble du pays, c'est que toutes ces variantes de phonétique, de morphologie et de vocabulaire n'empêchent pas une unité fondamentale, et que d'un bout de la France à l'autre les parlers populaires se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles. Un villageois qui ne saurait que le patois de sa commune comprendrait sûrement celui de la commune voisine, avec un peu plus de difficulté celui de la commune qu'il rencontrerait plus loin en marchant dans la même direction, et ainsi de suite jusqu'à un endroit où il n'entendrait plus que très péniblement l'idiome local. En faisant autour d'un point central une vaste chaîne de gens dont chacun comprendrait son voisin de droite et son voisin de gauche, on arriverait à couvrir toute la France d'une étoile dont on pourrait de même relier les rayons par des chaînes transversales continues. Cette observation bien simple, que chacun peut vérifier, est d'une importance capitale; elle a permis à mon savant confrère et ami, M. Paul Meyer, de formuler une loi qui, toute négative qu'elle soit en apparence, est singulièrement féconde, et doit renouveler toutes les méthodes dialectologiques : cette loi, c'est que, dans une masse linguistique de même origine que la nôtre, il n'y a réellement pas de dialectes; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d'un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs, par exemple, avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins, et un certain nombre de traits qui différeront du parler de chacun d'eux. Chaque trait linguistique occupe d'ailleurs une certaine étendue de terrain dont on peut reconnaître les limites, mais ces limites ne coïncident que très rarement avec celles d'un autre trait ou de plusieurs autres traits; elles ne coïncident pas surtout, comme on se l'imagine souvent encore, avec des limites politiques anciennes ou modernes (il en est parfois autrement, au moins dans une certaine mesure, pour les limites naturelles, telles que montagnes, grands fleuves, espaces inhabités). Il suit de là que tout le travail qu'on a dépensé à constituer, dans l'ensemble des parlers de la France, des dialectes et ce qu'on a appelé des « sous-dialectes » est un travail à peu près complètement perdu.

Il ne faut même pas excepter de ce jugement la division fondamentale qu'on a cru, dès le moyen âge, reconnaître entre le « français » et le « provençal » ou la langue d'oui et la langue d'oc. Ces mots n'ont de sens qu'appliqués à la production littéraire : de bonne heure, au nord comme au midi, les écrivains ont employé, pour se faire comprendre et goûter dans un cercle plus étendu, des formes de langage qui, pour des raisons historiques ou

littéraires, avaient plus de faveur que les autres, et la langue littéraire du nord étant bien distincte de celle du midi, l'opposition entre le provençal et le français a paru claire et sensible. Mais déjà au moyen âge on trouve des écrits qu'on est embarrassé de ranger dans l'une ou l'autre catégorie, et que se disputent les recueils de textes français et provençaux. C'est bien autre chose si on essaie, comme l'ont fait il y a quelques années deux vaillants et consciencieux explorateurs, de tracer de l'Océan aux Alpes une ligne de démarcation entre les deux prétendues langues. Ils ont eu beau restreindre à un minimum les caractères critiques qu'ils assignaient à chacune d'elles, ils n'ont pu empêcher que tantôt l'un, tantôt l'autre des traits soi-disant provençaux ne sautât par-dessus la barrière qu'ils élevaient, et réciproquement. Et comment, je le demande, s'expliquerait cette étrange frontière qui de l'ouest à l'est couperait la France en deux en passant par des points absolument fortuits? Cette muraille imaginaire, la science, aujourd'hui mieux armée, la renverse, et nous apprend qu'il n'y a pas deux Frances, qu'aucune limite réelle ne sépare les Français du nord de ceux du midi, et que d'un bout à l'autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. Il faut cependant ajouter une réserve sans laquelle cette affirmation risquerait de se heurter dans votre esprit contre des faits incontestables : la théorie n'est parfaitement vraie que dans un développement linguistique livré à lui-même. Dans un pays civilisé et qui a une histoire aussi longue que le nôtre, les phénomènes naturels sont sans cesse contrariés par l'action des volontés. Il y a eu des influences exercées par des centres intellectuels et politiques, que j'ai déjà signalées et auxquelles je reviendrai; d'autre part, il y a eu des transplantations de populations qui ont porté leur idiome avec elles et parlent aujourd'hui un langage très nettement distinct de celui de leurs voisins, tandis qu'il ressemble à celui de pays parfois assez éloignés (citons seulement le territoire de la Gavacherie, îlot saintongeais en pleine Gascogne); mais ce sont là des faits accidentels, d'un caractère purement historique, et les exceptions même qu'ils présentent sont de celles qui confirment la règle.

Voilà donc acquis le fait général de l'unité essentielle et de la variété régionale et locale des parlers de France. Si nous examinons le vocabulaire et la grammaire qui leur sont en très grande partie communs, nous y découvrons sans peine la plus visible affinité avec les langues qui se parlent en Espagne, en Italie, dans une partie de la Suisse et du Tyrol, et dans la lointaine Roumanie. Cette affinité, reconnue aujourd'hui par la science, était autrefois proclamée instinctivement et ramenée à sa source par les

langues elles-mêmes. Si on avait demandé, il y a un millier d'années, à un habitant de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie, de la Rhétie ou de la Mésie : « Que parles-tu? », il aurait répondu, suivant son pays : « *romanz, romanzo, romance, roumounsch, roumeuns* », toutes formes variées d'un seul et même mot, l'adverbe *romanice*, qui signifie « dans la langue des Romains ». La langue que nous parlons, que parlent les autres peuples que je viens de nommer, est le *roman*, la langue des *Romani*, c'est-à-dire le latin; c'est pour cela qu'on appelle ces peuples les peuples *romans*, leurs langues les langues *romanes*, et qu'il existe ou qu'il devrait exister entre eux un sentiment de solidarité et d'union remontant au temps où tous portaient avec orgueil ce nom qu'aujourd'hui ils ont oublié, sauf dans les Alpes et dans les Balkans. Conquis par Rome, tous furent assimilés peu à peu aux citoyens de la ville reine, à laquelle un poète gaulois, interprète de tous les *Romani*, adressait ces beaux vers :

Fecisti patriam diversis gentibus unam;
Urbem fecisti quæ prius orbis erat.

Nous parlons latin, ai-je dit. Il ne faut plus en effet répéter, comme on le fait trop souvent, que les langues romanes « viennent » du latin, qu'elles sont les « filles » dont la langue latine est la « mère ». Il n'y a pas de langues mères et de langues filles. Le langage, sous l'empire d'impulsions encore mal connues, les unes d'ordre physiologique, les autres d'ordre psychologique, va sans cesse en se modifiant, mais ses états successifs ne se séparent pas avec plus de netteté que ses variations locales. Si les formes principales de la langue indo-européenne, l'indien, le grec, le latin, le celtique, le germanique, le slave, nous apparaissent comme parfaitement distinctes les unes des autres, cela tient à ce que les peuples qui les parlent vivent depuis longtemps isolés et à ce que nous ne possédons sur l'évolution de chacune d'elles que des notions absolument fragmentaires. Il en est de même pour le latin et les langues romanes. Le latin classique nous semble bien nettement différent, je ne dis pas du français actuel ou de tel patois du nord ou du midi, mais de la langue que nous représentent nos plus anciens textes vulgaires. Faites attention qu'il n'en diffère guère plus que la langue de ces textes ne diffère des parlers modernes, et considérez que le latin classique nous présente une immutabilité tout à fait factice et trompeuse. En réalité, depuis le temps où Rome a commencé de conquérir l'empire qu'elle devait tant accroître et d'y porter sa langue, cette langue n'a cessé de se modifier dans sa prononciation, ses formes et son vocabulaire. L'orthographe reçue, la grammaire officielle, l'imitation

des écrivains les uns par les autres nous masquent à peu près complètement cette évolution pendant des siècles; mais sous la mince et brillante couche qui le recouvre à la surface et semble l'immobiliser, le fleuve bouillonne et roule et, le renouveau venu, il reparaît à nos yeux dans toute la liberté de son cours naturel. Le latin grammatical, par des raisons que vous connaissez, resta longtemps la seule langue écrite; mais à partir du IXe siècle, en France d'abord, le latin vivant osa s'exprimer par l'alphabet, et bientôt se produisirent toutes ces formes populaires du latin dont quelques-unes sont devenues à leur tour d'illustres langues littéraires, tandis que beaucoup d'autres, jusqu'à nos jours, n'ont pas obtenu l'honneur de la notation par l'écriture.

Nous parlons latin : personne aujourd'hui, parmi les gens de bon sens, ne songe à le contester et à rattacher au gaulois soit le français, soit tel de nos parlers provinciaux. C'est cependant assurément un fait étrange que cette substitution complète d'une langue étrangère à la langue nationale : rien ne montre mieux le génie administratif des Romains et leur puissance d'assimilation. Le gaulois a péri complètement en Gaule, et nous ne le connaissons directement que par les rares mots qu'ont cités les anciens ou que nous ont transmis quelques inscriptions. Le français n'a hérité du gaulois qu'un nombre de mots extrêmement restreint, presque tous adoptés déjà par le latin de Rome et désignant des objets fabriqués en Gaule ou des produits de notre sol. Les étymologies qui prétendent rattacher un mot roman à un mot celtique sont presque toujours des hypothèses dénuées de fondement; parmi les mots qu'on peut avec sécurité ramener à cette origine, on ne trouve pas un verbe, ce qui est assurément significatif. Et pourtant nous avons sans cesse du gaulois à la bouche, mais dans une catégorie de mots qui n'appartiennent pas proprement à la langue, dans les noms de lieu. Beaucoup de nos dénominations topographiques de tout genre — montagnes, cours d'eaux, régions, lieux habités — sont gauloises et ont conservé leur affectation primitive. De quelques-unes de ces dénominations, la science des celtistes, notamment de mon savant confrère et collègue M. d'Arbois de Jubainville, a pu déjà trouver l'explication; beaucoup d'autres l'attendent, toutes méritent de la recevoir. Quoi de plus précieux, de plus intéressant, je dirais volontiers de plus touchant que ces noms, qui reflètent peut-être la première impression que notre patrie, la terre où nous vivons et que nous aimons, avec ses formes sauvages ou gracieuses, ses saillies et ses contours, ses aspects variés de couleur et de végétation, a faite sur les yeux et l'âme des hommes qui l'ont habitée et qui s'y sont endormis avant nous, leurs descendants? Il serait bien à désirer qu'on eût une liste complète de tous les noms topographiques de France

recueillis dans leurs variations successives, et chacun peut, avec la certitude d'être utile, collaborer à cette grande tâche. Le Ministère a donné l'exemple avec sa grande collection de *Dictionnaires topographiques* départementaux, qu'on voudrait voir avancer un peu plus vite, et dont plusieurs volumes fournissent aux travailleurs des modèles excellents. Il serait bon d'ailleurs d'agrandir, pour des recherches spéciales, le plan de ces dictionnaires : ils ne comprennent, en règle, que les noms des lieux habités; il serait avantageux d'y joindre le catalogue des « lieux dits », souvent si intéressants pour l'histoire de la langue, des idées, des mœurs et des croyances. Il n'y a déjà plus là, généralement, rien de celtique; mais j'ai été amené naturellement à vous signaler ce sujet. Permettez-moi d'y joindre encore un souhait relatif aux noms de saints usités dans chaque pays et si féconds en dénominations topographiques; un relevé critique des formes vulgaires des noms de saints, soit dans toute la France, soit dans une région, serait précieux pour la philologie. Un essai fort distingué dans ce genre a été couronné l'an dernier par l'Académie des Inscriptions, qui avait mis le sujet au concours et ne tardera pas sans doute à être publié.

Mais ce n'est pas sur ce point que je voudrais surtout appeler votre attention. Le latin importé en Gaule et substitué comme langue nationale au celtique s'est peu à peu différencié, des Pyrénées et des Vosges à l'Océan, de telle façon que, si le développement naturel n'avait pas été entravé par des actions politiques et littéraires, il n'y aurait sans doute pas aujourd'hui deux communes qui parleraient exactement le même latin. De bonne heure toutefois, comme je l'ai dit, il s'est formé des centres d'influence qui ont assimilé autour d'eux les parlers de la région voisine, en effaçant de plus en plus les petites différences qui auraient empêché de s'entendre. Le plus puissant de ces centres a été naturellement Paris, où était le foyer principal de la vie nationale; il a constamment agi dès le moyen-âge, il continue d'agir sans cesse : par les relations devenues bien plus faciles et plus nécessaires, par l'école, par le livre, par le journal, le français littéraire, qui est en somme la langue de Paris maintenue autant que possible à un état archaïque et perpétuellement accrue dans son vocabulaire par des emprunts faits au latin, au grec et à d'autres langues, gagne chaque jour du terrain sur les anciens parlers locaux et régionaux, réduits au rang de patois. C'est là un fait qu'on peut regretter à certains points de vue, mais qui a d'immenses avantages pour la civilisation et pour l'unité nationale; il fait d'ailleurs partie d'une évolution dont les causes agissent sans cesse plus énergiquement et que rien ne saurait sans doute entraver, si ce n'est une catastrophe analogue à celle qui, il y a 1400 ans, a détruit le règne du latin classique et donné au latin vulgaire toute liberté de développement.

Mais si nous ne pouvons empêcher la flore naturelle de nos champs de périr devant la culture qui la remplace, nous devons, avant qu'elle disparaisse tout à fait, en recueillir avec soin les échantillons, les décrire, les disséquer et les classer pieusement dans un grand herbier national. Pour plusieurs de nos parlers provinciaux, pour ceux surtout qui vivaient à l'ombre redoutable de Paris, il est déjà trop tard : nous ne saurons jamais quelle forme spontanée aurait prise, dans les régions voisines de la capitale, le latin livré à lui-même. Mais plus loin, dans toutes les directions, nous trouvons, soit déjà entamé, soit encore intact, le langage populaire tel qu'il se parle depuis quinze siècles, avec des évolutions à la fois d'une prodigieuse variété et d'une surprenante harmonie, qui, si nous allons du nord au midi et de l'est à l'ouest, ne nous présentent jamais de contrastes heurtés et d'interruptions violentes, et nous font passer, sans secousse comme sans arrêt, du verbe éclatant et sonore de la Provence ou de la Gascogne au langage doux et presque chuchoté des îles normandes, au parler violemment contracté du pays wallon. La grande tâche qui s'impose à nous, et qui ne peut s'exécuter que par la collaboration active et méthodique des savants de la France entière, est de dresser l'atlas phonétique de la France, non pas d'après des divisions arbitraires et factices, mais dans toute la richesse et la liberté de cet immense épanouissement.

Pour arriver à réaliser cette belle œuvre, il faudrait que chaque commune d'un côté, chaque son, chaque forme, chaque mot de l'autre, eût sa monographie, purement descriptive, faite de première main, et tracée avec toute la rigueur d'observation qu'exigent les sciences naturelles. Pour dresser de semblables monographies il n'est pas besoin de posséder des connaissances bien profondes, mais il est indispensable d'employer de bonnes méthodes. Il paraît chaque année des dictionnaires patois — et la lexicographie n'est qu'une partie de la tâche à remplir — qui, faute de préparation et de méthode, ne rendent pas à beaucoup près les services qu'ils devraient rendre, et dont les auteurs ont souvent perdu beaucoup de temps et d'efforts consciencieux à une besogne dont ils ne connaissaient pas suffisamment les conditions. Ces conditions, cette méthode, on peut aujourd'hui les apprendre : on n'en est plus réduit, comme il y a peu de temps, à chercher dans des livres de valeur inégale et tous incomplets une préparation pénible et incertaine. Il existe à l'Ecole des Hautes-Etudes une conférence pratique spécialement consacrée à l'étude de nos patois, dirigée par l'homme qui en a vraiment inauguré en France l'étude scientifique, M. Gilliéron. Non seulement, en suivant les leçons de cet excellent maître, les jeunes gens désireux de prendre part à la grande œuvre que je définissais tout à l'heure recevront une direction absolument sûre et précise;

mais encore tous ceux qui, retenus loin de Paris, voudront aborder ces études, trouveront auprès de M. Gilliéron les conseils les plus pratiques et les plus précieuses indications. D'ailleurs, avec un disciple qui est promptement devenu un maître à son tour, M. l'abbé Rousselot, M. Gilliéron vient de fonder une *Revue des patois gallo-romans* que je ne puis assez vous recommander, et qui est destinée à devenir le centre de tous les travaux de ce genre, auxquels, grâce à ces deux vaillants ouvriers, une impulsion toute nouvelle va être donnée.

Je ne veux pas, Messieurs, faire à leur place ce qu'ils font si bien, — et ce que fait aussi la *Revue des patois* fondée en même temps à Lyon par M. Clédat — et tracer les règles à suivre dans l'étude des parlers populaires. Je me bornerai à quelques indications très générales. Il faut d'abord se pénétrer de l'idée que plus on restreint le champ de son observation, plus on a de chances pour qu'elle soit non seulement exacte, mais féconde. Qu'on prenne donc pour territoire un hameau, une commune, un groupe de communes au plus, mais que dans les limites adoptées on s'efforce de bien connaître et de bien faire connaître tous les faits. Les patois présentent à l'étude des sons, des formes, des mots, des phrases : chaque partie de cet organisme doit être soigneusement étudiée. Les sons doivent être décrits avec une grande fidélité, quitte à être exprimés par des signes conventionnels quelconques; pour les décrire, il peut suffire de prendre pour base la prononciation reçue en français de chaque voyelle et de chaque consonne. Les formes doivent être notées dans toutes leurs variations, souvent assez considérables suivant leur emploi. Il va sans dire que le relevé des mots doit être complet, et que tous les sens de chaque mot doivent être donnés avec une exactitude minutieuse : dans un excellent lexique, que publie en ce moment la *Revue des patois gallo-romans*, on a eu l'ingénieuse idée d'expliquer par des figures certains termes désignant des objets, des outils, des ornements propres ou que l'on a crus propres à la région explorée. A la partie lexicographique se rattache naturellement ce qui concerne les procédés employés pour former des mots nouveaux, que l'on pourra classer et comprendre en suivant le beau traité de M. A. Darmesteter sur la *Formation des mots nouveaux en français*. Les noms de famille usités dans le pays seront avantageusement joints au lexique. La syntaxe, trop négligée jusqu'ici, demande une attention toute particulière : l'accord des noms et des personnes avec les verbes, des adjectifs avec les substantifs, la fonction exacte des temps et des modes, l'ordre des mots, l'emploi des pronoms relatifs et des conjonctions, l'aptitude plus ou moins grande aux constructions compliquées, tout cela doit être l'objet d'une étude qui ne peut se faire que grâce à un long et familier contact avec

l'idiome populaire. Des textes pris dans la tradition vivante, tels que chansons, formules de jeux, contes, proverbes, entretiens recueillis sur le vif, compléteront heureusement la monographie d'un parler local, en même temps qu'ils pourront apporter une contribution utile à la science nouvelle du *folk-lore*. Ainsi conçue, une monographie purement descriptive rendra de réels services à la science et méritera à son auteur une juste estime.

Mais là ne se bornent pas les travaux qu'on peut entreprendre en se tenant au point de vue local ou régional. L'idiome qu'on étudie est en contact avec d'autres : on peut chercher ce qu'il a de commun avec eux, ce en quoi il en diffère. Si on veut pousser la comparaison plus loin, on reconnaîtra vite que les groupes qu'on est tenté de former se dissolvent ou se recomposent autrement suivant le *criterium* phonétique ou morphologique qu'on emploie à les constituer. On doit alors avoir recours à la méthode que M. Gilliéron applique constamment dans ses conférences et dont il a publié un spécimen dans son petit *Atlas phonétique du Valais roman*. Etant donnée une région, on choisit un certain nombre de traits, dont on constate et dont on marque sur de petites cartes spéciales la répartition respective dans les différents lieux habités de la région. Si on possédait un grand nombre de ces atlas, on verrait, en les juxtaposant, se former de grandes aires phonétiques et morphologiques qui ne se recouvriraient pas l'une l'autre, tout en coïncidant sur une certaine étendue : la constitution de ces aires pourra seule nous fournir des données précises sur les faits essentiels de notre géographie linguistique.

Ce n'est pas seulement avec les parlers voisins qu'un idiome populaire est en contact, et ce contact n'est pas toujours purement externe. Dès le moyen âge, nous l'avons vu, des centres d'influence matérielle et morale ont agi sur les régions adjacentes et ont propagé autour d'eux leurs formes de langage ; il en est encore ainsi aujourd'hui pour les villes à l'égard des villages ; il en est ainsi, par toute la France, pour le français à l'égard des patois. L'influence de la langue aristocratique sur le parler vulgaire, les altérations de toute sorte qu'elle lui fait subir et qu'elle en reçoit souvent à son tour, les mots qu'elle lui impose, la dégradation fréquente où ces immigrés font tomber leurs concurrents indigènes, tout cela peut former le sujet d'études attrayantes et curieuses, où la psychologie, si intimement liée à la linguistique, trouvera également son compte.

Les parlers vulgaires sont, nous l'avons dit, le résultat de l'évolution spontanée, variée suivant les lieux, du latin importé en Gaule par la conquête romaine. Il est du plus haut intérêt de retrouver, quand on le peut, les étapes successives qu'ont parcourues, à travers tant de siècles, les sons,

les formes, les mots, les constructions, en se transmettant de bouche en bouche jusqu'aux lèvres de nos paysans. On voit alors les différences en apparence les plus inconciliables s'effacer dans des rapprochements successifs, et on comprend que la nature ne fait pas plus de sauts dans le temps que dans l'espace. Malheureusement, il est rare que nous ayons pour le parler d'une localité, surtout rurale, des intermédiaires authentiques. Les textes littéraires offrent presque toujours une langue plus ou moins composite, ils sont trop souvent dépourvus de date précise de temps et de lieu, et nous ne les avons guère, pour l'époque ancienne, dans leur forme originale : c'est parfois au contraire l'étude des parlers vivants qui nous conduit à restituer ou à deviner cette forme. Les documents d'archives existent surtout pour les villes; ils ne sont pas eux-mêmes exempts de l'influence de la langue dominante; ils ne remontent pas très haut, et à partir d'une certaine époque ils sont partout rédigés en français. Ce n'en est pas moins une étude très fructueuse que celle de ces documents rigoureusement datés, quand on leur demande ce qu'ils peuvent donner, c'est-à-dire qu'on y relève les traits qui ne peuvent être empruntés à la langue officielle et qu'on y cherche des renseignements sur l'état de l'idiome local à telle époque. Il est à désirer que toutes les chartes en langue vulgaire du XIIIe et du XIVe siècle soient publiées avec la plus grande fidélité et analysées au point de vue grammatical et lexicographique. Quand ce travail sera fait, on distinguera ce qui a pu être de style commun et ce qui appartient bien à telle région ou à telle localité. La comparaison des parlers vivants avec les chartes permettra souvent seule de bien comprendre ce que veut exprimer la notation parfois peu claire de celles-ci; d'autre part, les chartes ou autres textes anciens de la région éclaireront les parlers locaux en montrant dans quel sens ils se développaient au moyen âge et se développent depuis. Ces études déjà plus difficiles demandent des connaissances spéciales, qui ne manquent pas, assurément, dans les savantes compagnies auxquelles j'ai l'honneur de m'adresser. Plusieurs élèves de l'École des Chartes, qui y sont spécialement préparés, — je citerai MM. Bonnardot, Raynaud, d'Herbomez, Thomas, Philipon, — ont, suivant les traces de Natalis de Wailly, donné en ce genre des essais dont quelques-uns peuvent servir de modèles.

Les documents du moyen âge nous rapprochent du latin, mais du latin vulgaire, non du latin classique. La différence est grande, en réalité, si l'on entend par « latin classique » la langue des auteurs de l'antiquité; elle est immense si l'on entend la langue que nous apprenons dans les classes. Le latin vulgaire, en somme, c'est le latin parlé, le latin vivant : or l'élément le plus vivant d'une langue vivante, la prononciation, nous est absolument

masqué par la façon barbare dont nous prononçons le latin. Les consonnes, sauf quelques divergences assez importantes, sont encore relativement tolérables: mais les voyelles de notre latin de collège ne ressemblent en rien à celles du latin classique, où la quantité dominait dans la prononciation, ni à celles du latin vulgaire, où c'était l'accent tonique. Dans le latin parlé, qui se continue dans les idiomes romans, la quantité des voyelles s'était transformée en qualité ou en timbre, de telle sorte qu'au lieu des cinq voyelles, tantôt longues et tantôt brèves, du latin classique, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, on en avait huit, *à*, *á*, *è*, *é*, *ò*, *ó*, *i*, *u* (*ou* et non *ü*, comme nous prononçons à tort), et que les sons, par conséquent, ne répondaient plus aux caractères, l'*ē* et l'*ĭ*, par exemple, s'étant fondus en *é*, l'*ō* et l'*ŭ* en *ó*. L'accent, qui mettait entre les voyelles, au moins à l'origine, une différence surtout musicale, y mettait, en latin vulgaire, surtout une différence d'intensité, et la voyelle accentuée avait déjà commencé à détruire ou à affaiblir ses voisines, comme elle a continué sans relâche à le faire. Des phénomènes non moins importants dans la flexion et dans la syntaxe marquaient l'usage vulgaire du latin. C'est cet usage, qu'on peut regarder comme ayant été uniforme à un moment donné par toute la Gaule, qui doit être pris comme point d'arrivée de toute recherche qui veut remonter historiquement le cours de l'évolution des parlers actuels, comme point de départ de toute recherche qui veut descendre de l'état le plus ancien de ces parlers à leur état contemporain. A travers les formes infiniment variées qu'ils ont revêtues et revêtent aujourd'hui, nos mots français et patois, pour une immense majorité, se ramènent à des mots du latin vulgaire, dont les sons se sont transformés insensiblement d'après des lois aussi rigoureuses que délicates, dont les fonctions et les sens ont subi des changements parallèles. Pour rattacher un parler français à son origine latine, il faut connaître les traits essentiels du latin vulgaire, que ne révèle nullement l'enseignement classique, et avoir étudié les lois qui régissent l'évolution phonétique et morphologique de ce latin vulgaire. Or il n'existe pas encore de grammaire du latin vulgaire, et tout le monde ne peut pas suivre les cours dont il est l'objet à l'Ecole des Hautes-Etudes ou à l'Ecole des Chartes. Les lois de la transformation historique du latin vulgaire, qui ne peuvent être bien établies que par la comparaison de tous les idiomes néo-latins, ont été l'objet, dans la *Grammaire des langues romanes* de Diez, d'un exposé admirable, base de tous les travaux qu'on a faits depuis; mais cet exposé a besoin d'être complètement remis à jour, à la suite des recherches fécondes des trente dernières années. Il est donc prudent, si l'on n'a pas étudié profondément ces questions difficiles, de ne pas aborder la comparaison des patois avec le latin. C'est, il est vrai, se priver des recherches étymologi-

ques, qui sont pour beaucoup de travailleurs un des principaux attraits de ces études, et un attrait légitime, car on ne connaît bien un mot que si on en connaît l'histoire, et les patois, méthodiquement interrogés, jettent un grand jour sur l'histoire des mots français, et, par conséquent, sur le rapport de leur forme actuelle avec leur forme latine; mais il vaut mieux s'abstenir que de produire des conjectures sans base solide et, par là-même, presque toujours inutiles.

D'ailleurs, le latin vulgaire ne suffit pas à rendre compte du lexique roman : ce lexique contient, sans parler des mots trop nombreux qu'on n'a pu encore identifier, un apport considérable de mots germaniques, dus aux invasions qui ont renversé l'empire romain et qui ont eu pour résultat la constitution des nations modernes. Là aussi, les recherches sont fort intéressantes. Outre les mots de tout genre que les Germains ont fait accepter aux Gallo-Romains en adoptant eux-mêmes leur langue, ils leur ont fourni pendant plusieurs siècles, phénomène bien remarquable, presque tous leurs noms personnels. Le relevé des noms de personnes, des prénoms, comme nous disons aujourd'hui, usités jadis dans chaque province, apporterait à la science un précieux contingent et permettrait peut-être de discerner l'influence respective de chaque nation allemande dans le pays où elle s'est établie. Mais, pour ramener avec sûreté un mot ou un nom vulgaire à sa source germanique, il faudrait une science dont les bases mêmes ne sont pas encore solidement établies, et la prudence est ici encore plus indiquée que pour ce qui concerne les origines latines.

A plus forte raison est-elle imposée pour ce qui touche le fond celtique sur lequel est venu s'appliquer le latin. Tout le monde reconnaît aujourd'hui, je l'ai dit plus haut, que le français est le latin et non du celtique, et que la langue de nos aïeux n'a laissé que bien peu de mots dans la nôtre. En revanche n'a-t-on pas eu raison de dire que le français est du latin parlé par des Celtes, et n'est-il pas permis de rechercher dans nos patois les traces de l'influence qu'ont dû exercer sur le latin vulgaire les habitudes de prononciation et de grammaire des Gaulois? La proposition n'a évidemment rien d'absurde, et quelques faits, observés par divers savants, semblent en attester la légitimité : la prononciation *ü* pour *u* [*ou*], par exemple, qui se retrouve aujourd'hui dans les parlers de la Gaule cisalpine comme dans ceux de la Gaule propre, a été regardée, non sans vraisemblance, comme remontant à une influence celtique. Mais les vues de ce genre, qui ne seront jamais que des hypothèses, ont besoin, pour valoir la peine d'être émises, de s'appuyer sur une certaine connaissance non seulement de tous les parlers néo-latins, mais encore des dialectes celtiques anciens et modernes, et sur l'habitude des procédés rigoureux de la gram-

maire comparative. Rien n'est plus vain, en général, que les conjectures qu'on forme sur quelque rapprochement purement apparent et externe, comme quand on veut ramener des dialectes, d'ailleurs arbitrairement constitués, à la présence de telle ou telle tribu gauloise sur le territoire où ils se parlent. Des préoccupations de ce genre nuisent le plus souvent à la recherche, en la dirigeant d'après des idées préconçues, et amènent à plier les faits à des conceptions imaginaires. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, il est bon de répéter le mot du sage grec : νῆφε, καὶ μέμνησο ἀπιστεῖν.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que de l'étude des parlers vulgaires faite au point de vue local et régional. J'aurais maintenant à vous entretenir de l'autre classe de monographies dont j'ai dit un mot en commençant, de celles qui, partant d'un des éléments du roman de France ou du latin vulgaire de Gaule, — son, forme, mot, construction, — le poursuivrait partout où il se trouve ou s'est trouvé, en ferait l'histoire, en tracerait les limites. Mais la méthode propre à ce genre de travaux, si importants et jusqu'à présent si rarement abordés, — je dois cependant mentionner les importants travaux de M. Chabaneau et de M. Joret, qui ont attaqué par tous les côtés, au nord et au midi, les problèmes de la dialectologie française, — a été esquissée en passant dans les pages précédentes, et ils ne se feront d'ailleurs avec facilité et sûreté que quand les études locales auront partout été conduites à un certain point d'avancement. Ce sont des travaux d'exploitation de la récolte : ils ont pour condition nécessaire une moisson bien faite et soigneusement engrangée. Cette moisson est à peine commencée sur notre sol, et déjà pour plus d'un coin on a laissé passer la saison favorable : les épis sont arrachés ou au moins bien éclaircis. Que tous les travailleurs de bonne volonté se mettent à l'œuvre; que chacun se fasse un devoir et un honneur d'apporter au grenier commun, bien drue et bien bottelée, la gerbe qu'a produite son petit champ.

Messieurs, j'ai essayé de vous donner une idée sommaire du point où en est arrivée aujourd'hui l'exploration linguistique de la France, des travaux qui peuvent être le plus utiles à ses progrès, des ressources qu'on a pour les accomplir, des méthodes qui leur conviennent, des vues générales qui doivent les diriger. Je serais profondément heureux si cet exposé, tout incomplet et imparfait qu'il est, pouvait engager quelques travailleurs de plus à se consacrer à ces études si fécondes, si nationales, et encore si neuves parmi nous. Pour les travaux de ce genre que voudraient aborder les sociétés savantes de province, auxquelles ils semblent tout naturellement dévolus, les encouragements et les directions du Comité ne feraient certainement pas défaut. Si d'ici à quelques années on voyait paraître en

plus grand nombre que par le passé des monographies linguistiques locales, des atlas phonétiques régionaux, des recueils de documents en langue vulgaire, des listes bien établies de noms anciens de personnes et de lieux, et si je pouvais croire avoir contribué en quelque mesure à susciter un mouvement aussi désirable pour la science et aussi honorable pour notre pays, je me féliciterais bien vivement d'avoir été désigné pour vous adresser ces quelques paroles, et d'avoir usé, abusé peut-être, de l'attention bienveillante que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder.

GASTON PARIS.

LE W GERMANIQUE EN SAVOIE

Le tableau qui suit et qui retrace l'état actuel du *w* germanique initial en Savoie est bien pauvre d'exemples. Cela tient, d'une part, à ce que le nombre des mots qui contiennent ce son est en Savoie très restreint, beaucoup plus restreint que dans notre langue littéraire. En français, bon nombre d'entre eux ne sont guère qu'à l'usage des lettrés ou sont des termes de métiers; or cette famille de mots se composant de produits de divers âges et amenés par divers intermédiaires, que le français, en sa qualité de langue littéraire, a pieusement recueillis et conservés, est de beaucoup la plus complète que les langues gallo-romanes aient à offrir à l'observateur.

D'autre part, la pénurie d'exemples, je dois bien l'avouer, provient aussi du fait que mes investigations sur place sont nécessairement superficielles: étranger à tous ces patois et n'allant leur faire que de courtes visites, je ne puis pénétrer assez profondément dans leur lexique. Ils possèdent probablement des mots auxquels le tableau du *w* devait réserver une place à meilleur droit peut-être qu'à ceux qui y figurent, ou encore des formes populaires là où je ne signale que les formes empruntées au français. On remarquera, en effet, combien les exemples du tableau rendent à première vue une image imparfaite du résultat purement phonétique auquel aboutit *w*: la grande majorité des formes signalées est empruntée au français.

Cependant il ne saurait y avoir ombre de doute sur l'évolution régulière du son *w*; il a produit *v* dans la partie de la Savoie située au sud d'une ligne tirée du nord de Jonzier au nord de Thorens, de Saint-Jean, au sud de Sallanches, de Passy et d'Argentières. Il est resté *w* au nord de cette ligne. Toutes les formes qui ont le son *g* sont des formes françaises.

Guérir. (Warjan). Seuls, Lanslebourg et Bonneval tiennent le mot directement des langues germaniques; partout ailleurs, il est emprunté du français, ou tout au moins influencé par lui. Quant à la voyelle *a* pour l'*é* français, elle peut s'expliquer de trois façons différentes : ou la forme littéraire importée était *garir*, ou c'est aux mots supplantés, aux types patois réguliers *warir*, *varir*, qu'elle doit l'existence, ou encore elle pourrait être due à la transformation très fréquente de *e* en *a* devant *r*, dans la syllabe

protonique. La première hypothèse est de beaucoup la plus probable, *garir* n'ayant disparu du français qu'à une époque assez récente (voir Littré). La vérité de cette première hypothèse n'exclurait pas péremptoirement celle de la seconde ; et, d'autre part, la forme *geri*, quoique probablement française, pourrait cependant, par la transformation inverse de celle qui m'a suggéré la troisième hypothèse et qui est tout aussi fréquente (*marmitte-mermitte*, *servante-sarvante*), être née en Savoie de *gari*.

Garder (wartên). De même que pour le mot précédent, Lanslebourg et Bonneval sont les seuls villages qui aient une forme populaire de *garder*, et ils témoignent que le français a dû supplanter, comme pour *guérir*, non pas seulement un mot ou des mots d'autre racine, mais bien probablement la forme populaire du mot germanique dont il était issu. Ici, la Savoie n'a pas résisté à l'envahissement français comme l'ont fait la Suisse, p. ex., et le nord de la France où nous retrouvons *w*.

Gagner, dans le sens de *semer* (weidanjan). Cet exemple est une confirmation éclatante de la règle *w* germ. = *w* et *v*. Le sens de *weidanjan* en Savoie est celui de *semer ;* or ce sens que le vieux gallo-roman connaît (voir Godefroy et Littré) est sûrement assez éloigné de celui qu'a actuellement *gagner* en français pour que le type *wayé* ait été à l'abri de toute influence de sa part. Et, en effet, partout où je l'ai recueilli, j'en ai trouvé la forme régulière, tandis que le français *gagner*, avec son sens actuel, apparaît partout sous des formes avec *g*.

Guèpe (latin vespa). Ce mot latin figure dans notre tableau, parce que sa consonne initiale a été traitée comme le *w* germanique. C'est avec *gagner* (= *semer*) le mot qui nous fournit le plus d'exemples à évolution régulière. Il est indubitable que *vepa* remonte à *wepa* et non directement à *vespa*.

Hanneton. L'étymologie du mot qui figure dans la sixième colonne de notre tableau m'est inconnue, mais, on le voit par le traitement de l'initiale, elle doit être germanique ou latino-germanique (comme *guèpe*, p. ex.). D'autres mots savoyards non cités *barbwara*, *barjwara* paraissent contenir ce même radical *wara*, mais dans une position qui empêche la transformation de *w* en *v*.

Les exemples suivants nous montrent l'évolution phonétique dans le domaine purement latin, sans aucune base germanique.

Deux, queue. Il s'agit ici de la forme féminine *duas* qui existe encore en Savoie à côté de la forme masculine, et qui a produit partout une forme indépendante. *Duas* est devenu *dawe*, et *dawe* est devenu *dave*, mais il n'y a entre la transformation de *w* germanique en *v* et celle de *w* latin en *v* qu'une concordance physiologique incomplète et nullement chronologique. Voici pourquoi : non seulement il y a des patois qui présentent le *v* de base

latine sans avoir aucun exemple de la transformation du *w* germanique en *v*, ce qui n'est pas une preuve en faveur de notre hypothèse, puisque le français a exercé des ravages aussi grands dans notre catégorie de mots; mais, et ceci est une preuve irréfutable, il y en a trois qui ont conservé le *w* germanique intact et qui ont la transformation en *v* dans *duas* et *coda*. Ce sont Argentière, Passy et Thorens. Or, pourquoi Argentière, Passy et Thorens ont-il transformé ce *w*, évidemment postérieur, en *v*, alors que l'ancien *w* qui évolue ailleurs avec le nouveau d'origine latine y reste intact? C'est parce que nous avons affaire ici à une loi qui n'a de commun avec celle de l'évolution du *w* germanique que le résultat physiologique, et qui en diffère par les conditions dans lesquelles il se produit ainsi que par la date chronologique : dans *duas* et *coda* le *v* est produit par un *w final*; *duas* et *coda* présentent le son dans cette condition lorsqu'ils sont syntactiquement suivis.

J'ai constaté dans un village du Pontieu un phénomène identique : le *w*, second élément des anciennes diphtongues *au*, *eu*, etc., y est devenu *v* lorsqu'il est final; le *w* germanique initial y persiste. Quelle est l'étendue du territoire où se produit l'évolution du *w*, que, pour plus de brièveté et par opposition au *w* de source germanique, j'appellerai le *w* latin? Ceci est difficile à déterminer exactement, car son évolution à *v* dépend d'une circonstance qui peut se produire ou ne pas se produire : si l'accent reste sur la voyelle latine, elle se produit; si l'accent est venu se rejeter sur la voyelle finale et que la labiale latine soit consonnantisée, elle ne peut naturellement pas se produire.

Il en résulte donc que le territoire du *w latin* = *v* doit avoir un champ de production plus grand que celui que lui attribuent mes exemples, lesquels sont disséminés sur le territoire où se produit l'évolution identique du *w* germanique. Mais d'autres exemples me manquent, et je ne sais si ces patois en ont.

Le son *w* s'est présenté ailleurs à certaines époques dans nos langues, mais il ne s'y est point transformé en *v*, il s'est assimilé à la voyelle qui le précédait pour produire avec elle une monophtongue. Il y a donc lieu de croire que la transformation en *v* est d'origine assez récente. Elle a géographiquement dépassé le territoire du *w* germanique = *v* au nord d'une bande de terrain qui comprend au minimum Argentière, Passy et Thorens. Je n'ai malheureusement pas de renseignements sur Sallanches et Saint-Jean.

J. Gilliéron.

	Guérir.	Garder.	Gagner (semer)	Gagner.	Guêpe.	Hameton.	Deux.	Queue.
+ Meillerie . . .	—	—	wāṇi	—	wèpa	wāra	dawè	kawa
+ Bernex	gèrī	garda	wāṇé	—	wèpa	wāra	dawè	kawa
+ Rivaz	—	garda	wāṇi	—		wāra	dawè	kawa
+ Brenthonne . .	gàrī	garda	wā̃ṇi	—	wèpa	vwā̃ra	dawè	kawa
+ Biot	—	garda		—	wèpa	wāra	dawè	kawa
Boège	gàrī	garda		—	gèpa		dawè	kawa
+ La Tour	gàrī	garda		—	wèpa	vwara	dawè	kawa
Passeirier . . .	—	—		—	—	—	dyïvè	kawa
+ Marigner . . .	—	garda		—	wèpa	wāra	dawè	kawa
+ Verchaix. . . .	—	garda		—	—	wara	—	kawa
+ Thorens	gàrī	gardå		—	—	wā̃ra	darè	—
+ Sallanches. . .	gàrī	garda		gāṇi	wèpa	—	—	—
+ Passy	gwèrī	garda		gāṇi	wèpa	—	darè	kawa
+ Argentière. . .	gårī	garda	wāṇi	gāṇi	wèpa	—	darè	kava
± Jonzier	—	—	vāṇi	—	—		dāè	kawa
± Mentonnez. . .	—	—	vāṇi	—			dyïvè	kǎva
± Saint-Jean . . .	—	—		—	vèpa		—	—
± Talloires. . . .	—	garda		—	vèpa	varò	dǎvè	kǎva
± Cusy.	gàrī	garda	—	gāṇé	vèpa	—	dïvè	kwa
Faverges . . .	gèrī	garda		—	gèpa		dǎvè	kwa
± Saint-Nicolas .	gårī	—	vāṇè	—	vèpa		dǎvè	kwè
± Villard.	—	garda	vāṇè	gāṇè	vèypa		dèwè	kïvà
± St-Sigismond .	gårī	garda	vā̃ṇè	gåṇé	gèpa		dàvè	kwa
± Ecole	gårī	garda		gāṇè	vèypa		dïvè	kwa
± Montgilbert . .	gèrī	—	vāṇè	—	vèpa	vāra	dïvè	kwa
Séez	gèrī	garda		gāṇé	—		dàvè	kwa
Motte-Servolez.	gårī	gardå		gā̃ṇé			dïvè	kwa
± Domessin . . .	gàrī			gāṇè		vāra	dïvè	kwa
Vimines	—	gardå		gāṇè	gèpa		dïvè	kwa
± Francin	—	gårdó	vāṇè	gāṇé	gèpa		dwè	kwa
Montmélian . .	—	garda		—	gèpa		dwè	kwè
± Lessaud	—	garda	vāṇè	gāṇé	gèpy		dwè	kwa
± Longefoy . . .	gàī	garda		gāṇé	vèpa		dǎvè	kwa
± Avanchers. . .	gàrī	garda		gāṇé	vèpa		dǎvè	kwa
± Celliers	—	garda	vāṇè	—	vèpa	—	dǎvè	kwè
± Allues	gèrī	garda	vèṇè	gèṇé	vèpa		dǎvè	kwa
La Chambre. .	—	—		—	gèpa		dïvè	kwa
Saint-Michel. .	—	garda		—	gèpa		—	kwa
± Lanslebourg. .	vàrīr	varda		gaṇèr	gèprê		dzrè	kwa
± Bonneval . . .	vàī	varda	vonṇé	—	vèfu	—	dïvè	kwa

LÉGENDE DU TABLEAU PRÉCÉDENT

+ = *w* germanique conservé.
# = *w* germanique conservé et *w* latin devenu *v*.
± = *w* germanique devenu *v*.
Le trait horizontal (—) = forme non recueillie.
L'espace laissé blanc = mot d'autre origine.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DU TABLEAU PRÉCÉDENT

L'*a* de *..are* (garder) est généralement long et fermé, mais son timbre et sa quantité peuvent varier dans un seul et même patois.

L'*e* de *wepa* est généralement long.

Lorsque *coda* donne un produit monosyllabique l'*a* a, naturellement, l'intensité d'une voyelle accentuée et non plus celle d'une finale. Il en est de même de l'*e* de *deux*.

Les mots *Guillaume, gateau, gâter, vipère*, ne nous montrent nulle part le *w* germanique, ni son produit *v* ; ils sont tous empruntés au français, ou influencés par lui.

LE PATOIS DE BOURBERAIN

(CÔTE-D'OR)

PHONÉTIQUE (Suite)

É

(*é* du latin vulgaire, *ē* et *ĭ* du latin classique).

É tonique libre.

I. — *é* donne *ŏ* :

mŏ, moi;
tŏ, toi;
ĕvŏ, avoir;
sĕvŏ, savoir;
pŏ̆vŏ, pouvoir;
dŏ̆vŏ, devoir;
rsŏ̆vŏ, recevoir;
sŏ (*sepem*), haie;
sŏ (*serum*), soir;
krŏ, (il) croit;
ĕtŏl, étoile;
tŏl, toile;
fŏr, foire;
fŏ̆yŏ, falloir;
vŏ̆yŏ, valoir;
vŏ̆yŏ, vouloir;
vŏ, (il) voit;
bŏ, (il) boit);
bŏr, boire;
sŏ, soif;
fŏ, foi;
pŏ, poil; cheveux;
pŏr, poire;
nŏj, neige (subst. et verbe).

Devant une gutturale, le traitement de *é* est le même :

rŏ, roi;
lŏ, loi;
sŏl, seigle;
fŏ, fois;
pŏ, poix;
nŏ, *nŏr*, noir, noire.

Videre a donné *vŏ* à cause de la contraction des deux voyelles après la chute de *d* (*veeir*, *veoir*, *vŏ*).

II. — *é* suivi de *s* ou des groupes *dr*, *pr*, a donné *ŏ* :

trŏ, trois;
mŏ, mois;
pŏ, poids;
pŏ, pois;
krŏr, croire;
pŏvr, poivre;

III. — *ẹ́* suivi d'une consonne + *a* aboutit à *ŏ* :

byŏt (betam), bette;
tyŏ (clidam), claie (d'osier);
sŏ (siat), (qu'il) soit;
ŏ (habeat), (qu'il) ait.

La terminaison *-ŏ* est celle de l'imparfait et du conditionnel aux trois personnes du singulier : verbe *planter : pyãtŏ, pyãtrŏ ; gravir : grĕvĭsŏ, grĕvĭrŏ ; savoir : sĕvŏ, sĕrŏ ; choir : œ̆zŏ, œ̆rŏ*, etc.

Dans *prŏ (præstum)*, prêt ; *ĕpŏ (spissum)*, épais ; *krŏt (cristam)*, crête, l'*ẹ́* est traité comme n'étant pas entravé.

IV. — *ẹ́* suivi d'une gutturale + *a* a donné *ŏy* :

lŏy (ligat), (il) lie;
nãrŏy, (il) vagabonde;
vĭrŏy, (il) tourne;
frŏy (fricat), (il) fraie;
pyŏy (plicat), (il) plie.

ẹ́ suivi de *cl* + *a* ou *gl* + *a* a abouti au même résultat :

ãœ̆mŏy (insomniculat), (il s')ensommeille;
kõnŏy (corniculam), corbeau;
sŏy (siclam), seille;
trŏy (triclam), treille;
ŭrŏy (auriculam), oreille;
pĕrŏy (pariculam), pareille;
rŏy (vigilat), (il) veille.

ĕpyŏty, (il) avance en besogne, est irrégulier dans toute sa conjugaison, soit par rapport à *explicare*, soit par rapport à un diminutif tel que *expliculare ;* on attendrait *ĕpyŏy ;* par contre, *ĕpyŏyĭ*[1] est régulier.

ẹ́ suivi de *cl* + voyelle autre que *a* aboutit à *ăẅ* :

ãbrãyăẅ (umbiliculum), nombril;
ãtăẅ (articulum), orteil;
œ̆dăẅ (soliculum), soleil;

Dans ces mots, *ŏy* a dû passer à *ăẅ* par l'influence des séries en *-œ̆*, *-ăẅ* qui seront étudiées au chapitre de l'*o*.

Pariculum n'a pas donné *pĕrăẅ* comme on devrait s'y attendre d'après les exemples précédents. On a *pĕrŏy* au masculin comme au féminin, c'est-à-dire que le féminin a supplanté le masculin ou l'a empêché d'être entraîné par l'analogie des séries en *-œ̆*, *ăẅ*.

trŏj, allée entre deux haies, paraît remonter à *trivium*.

[1] Cf. *A ton. III.*

V. — *ẹ́* précédé d'une gutturale a donné *ĭ* :

mŏ̃zĭ (*mucere*), moisir;
lŏ̃zĭ (*licere*), loisir;
mŏ̃sĭ (*mercedem*), merci;
pŏ̃yĭ (*pagensem*), pays;
+ *rlŭ̃zĭ*[1] (*relucere*), reluire.

VI. — *ẹ́* + nasale.

1° *ẹ́n* suivi de *a* donne *ŏn* :

ĕvŏn, avoine; *pŏn*, peine.

Il faut en excepter *pyẽn* (*plenam*), pleine, où l'*é* a été soumis à l'influence de la palatale qui le précédait.

2° *ẹ́n* suivi d'une voyelle autre que *a* a donné probablement un résultat analogue. Toutefois les renseignements que j'ai essayé de recueillir sur ce point ne sont pas certains. Les personnes que j'ai interrogées m'ont parlé d'une forme très ancienne se rapprochant de *fŏy*, pour *foin*, sans m'en garantir absolument l'exactitude.

Dans *rāzẽ*, raisin, l'*é* a pu être influencé par la palatale, et *pŏ̃sẽ*, poussin, peut remonter à un type avec *ī*. *Plenum* a donné *pyẽ*.

É tonique entravé.

I. — *ẹ́* tonique entravé donne *ĕ* à l'intérieur du mot, *ẽ* à la fin :

dĕt, dette; *mĕtr*, mettre;
nĕt, net; *vĕl*[2], ville.
mẽ (il) met.
ẽ (*illum* + cons.), il; *ĕl* (*illum* + voy.), il;
ĕl (*illam* + cons.), elle; *ĕll* (*illam* + voy.), elle;
ẽ (*illos* + cons.), ils; *ĕl* (*illos* + voy.), ils.

II. — *ẹ́* entravé donne *-ăẅ* dans les mots suivants :

săẅ (*cippum*), cep; *văẅs* (*viciam*), vesce;
săẅ (*siccum*), sec; *trăẅs* (*tricheam*), tresse.
văẅ[3] (*viduum*), veuf;

[1] Remplacé actuellement par *rlŭr*. || [2] Usité seulement dans le proverbe : *tŏ̃ ẽmẽ mẽn ẽ lẽ vĕl* : tout chemin mène à la ville. On trouve du reste le même mot traité comme ayant *ī* : *vĭy*, ville; *vĭyăj*, village; *lĕvĭymăv*, Lavilleneuve (petit village du canton de Fontaine-Française). || [3] Féminin : *vĕv* (*viduam*), veuve.

A côté de la forme accentuée *sǎẅ : ĕl ĕ pyātè ĕ sǎẅ*, il a planté un cep, on trouve la forme atone *sẅ : ĕ sẅ d vĕ̃y*, un cep de vigne.

Les suffixes *-ittum*, *-ittam* ont donné le même résultat, et aux terminaisons françaises en *-et*, *-ette* correspondent celles en *-ǎẅ*, *-ǎẅt* de notre patois. Mais, d'autre part, *-ǎẅ*, *-ǎẅt* répondent encore aux terminaisons *-ot*, *-otte* du français. Faut-il voir dans ce fait la confirmation de l'hypothèse d'après laquelle on fait remonter *-et*, *-ette* et *-ot*, *-otte* au même suffixe, ou bien *-ǎẅ*, *-ǎẅt* représentent-ils le terme final du développement parallèle de deux suffixes primitivement différents, ou bien encore l'un des deux suffixes aura-t-il supplanté l'autre? Je ne peux trancher la question, n'ayant pas de renseignements suffisants sur le patois des villages voisins. Comme *ŏ* entravé donne régulièrement *ǎẅ*, et que dans le français populaire de la région la terminaison *-ot* remplace ordinairement *-et* (*poulot*, *bonnot*, *chaudot*, *brouvotte*, etc.), je renvoie pour l'énumération des formes en question au chapitre de l'*o*.

Il existe dans notre patois un certain nombre de mots en *-ĕ̃*, *-ĕt* répondant à des formes françaises *-et*, *-ette*, mais la plupart se dénoncent comme des emprunts plus ou moins récents : *œ̃plĕ̃*, chapelet; *kǎ̃pyĕ̃*, coplet; *drǎ̃gĕ̃*, droguet; *fœ̃*[1], fouet; *jĩyĕ̃*[2], gilet; *lǎ̃kĕ̃*[3], hoquet; *jǎ̃d'yĕ̃*, jardinet; *rǎ̃bĕ̃nĕ̃*, petit fouet. — *rœ̃ĕt*, rouet; *bĕ̃vĕt*, bavette; *clĕ̃rĩnĕt*, clarinette; *fĩyĕt*, feuillette; *nĕ̃vĕt*, navette; *vãnĕt*, petit van, corbeille d'osier; *ãmlĕt*, omelette.

III. — *ĕ* entravé par un groupe dans lequel entre au moins une gutturale.

1° *ĕ* entravé par deux gutturales sourdes devient *ŏ* si les deux gutturales sont suivies de *a* :

sŏœ (*siccat*), (il) sèche; *lŏœ*, (il) lèche.
sŏœ (*siccam*), sèche;

2° *ĕ* entravé par un groupe composé d'une dentale ou de *s* et d'une gutturale a donné *ŏ* :

mŏj (*medicat*), (il) panse; *pŏœ* (*piscat*), (il) pèche);
ãpŏœ (*impedicat*), (il) empêche; *lŏœ*, lèche, tranche de pain.
dĕpŏœ dispedicat), (il) dépêche;

3° *ĕ* entravé par un groupe composé d'une gutturale et d'une dentale a donné *ŏ* :

---

[1] Le terme ancien est *œĕsǎr*. || [2] Le terme ancien est *œmĕzǎẅt*. || [3] L'article fait maintenant partie du mot.

dõ̀ [digitum], doigt;
drõ̀, drõ̀ty [directum-am], droit, te;
ĕtrõ̀, ĕtrõ̀ty [strictum-am], étroit, te;
frõ̀, frõ̀dy (frigidum-am), froid, de;
tõ̀ [tectum], toit.

IV. — *ẽ* suivi d'un groupe dans lequel entre au moins une nasale :

1° *ẽ* suivi d'une nasale et d'une consonne autre qu'une palatale a donné *ã* :

fãn [feminam), femme;
sãn [simulat], (il) semble;
ãsãn [insimul], ensemble.

2° *ẽ* suivi d'une nasale et d'une palatale a donné *ẽ̃* :

twẽ̃dr (tinguere], teindre;
ĕtwẽ̃dr [extinguere], éteindre.

3° *ẽ* suivi d'une gutturale et d'une nasale a donné *õ* :

sõy [signat], (il se) signe, et dans les composés *ãsõy*, *rãsõy* ;
frõy (frignat]*, (il) gratte;
dõy [dignum], délicat, sensible.
œõy, (il) pleurniche;
frõm [firmat], (il) ferme, a été traité de même.

On trouve cependant un traitement différent dans :

sẽ̃y (signum], signe;
sẽ̃y, (il) signe, il donne sa signature;
œwẽ̃y, (il) pleurniche, doublet de *œõy*.

4° *ẽ* entravé par *s* + *m* a donné *ẽ̃* :

mẽ̃m, même;
kĕrẽ̃m, carême.

É antétonique.

I. — *é* antétonique disparaît comme en français, à moins que la nature des consonnes environnantes ne s'oppose à cette disparition ; dans ce cas, il se réduit à *ĕ* :

pĕ̃tè [peditare] ;
pĕ̃tõ (peditum + onem] ;
bĕ̃võ, (nous) buvons;
sĕ̃vrè, sevrer;
jĕ̃vrày [Gibriacum], Gevrey[1];
bĕ̃rbì, brebis;
bĕ̃rjày, berger;
vĕ̃rjày, verger;
ĕ̃rœẽ̃, herser.

II. — L'*é* prothétique est toujours *ĕ* :

ĕpẽ̃n, épine;
ĕtõ̀l, étoile;
ĕpœl, épaule;
ĕpõ̀, épais;

[1] Chef-lieu de canton au sud de Dijon. Cf. Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, t. II, p. 200.

ĕtrŏ, étroit;
ĕpĭ, épi;
ĕpĭr (spiraam), sorbe;
ĕskărgăw, escargot;
ĕtrẽçĕ, étrangler;
ĕtrẽ (stramen), paille.

III. — Le préfixe *de-*, quand il ne s'est pas réduit simplement à *d-*, est devenu *dĕ-*, grâce à la confusion faite avec *dis-* :

dĕbŏdĕ, déborder;
dĕlŏyĕ, délier;
dĕfār, défaire;
dĕrŭdyĕ, dévider;
dĕtŏnĕ, détourner;
dĕkŏlĕrĕ, décolérer;
dĕmŏtĕ, démonter;
dĕcăwsĕ, déchausser;
dĕzăwlĕ, désoler.

IV. — *é* antétonique, suivi d'un *y*, a donné *ŏ* :

lŏyĕ, lien;
lŏyŭr (ligaturam), tige de chanvre servant à attacher la tige de la vigne à l'échalas;
vŏyĭ, veillée;
lŏzĭ, loisir;
rŏyĕ (rigatum), étoffe rayée;
frŏdyŭr, froidure;
mŏsō, moisson;
bŏsō, boisson;
pŏsō, poisson;
mŏtyā, milieu.

IV. — *é* suivi d'une nasale + consonne a donné comme en français *ā* :

āfā, enfant;
ātăy, entier;
ātyăw, enclos;
ārgă, envieux;
ānăw, ennui;
āsẽ, ainsi.

ẽyĕsā (innocentem), fou, ainsi que *ẽpĭ (implere)*, emplir, et *rẽpĭ*, remplir, sont des mots où *é* est traité comme dans les mots savants du français. Dans le premier cas, *i* s'est nasalisé en *ẽ* à cause de l'*n* restée après lui.

L'Abbé Rabiet.

PATOIS DE PUYBARRAUD

COM^ne DE GENOUILLAC, C^on DE SAINT-CLAUD (CHARENTE)

LE NOM (SUITE)

§ 2. — *Nombre.*

I. — Mots qui ne s'emploient qu'au singulier.

1° *Noms masculins.*

ãfâr, enfer;
ăglà, glace;
ămàdà, amadou;
âr. air;
ãtã, antan;
bàsàlà, menu son;
bĕ, bien; *fàre dàw bĕ;*
bĕtyàw, bétail;
bèzã, bassin;
blà, bleu;
brì, brin, filasse la plus fine:
brà, jeunes tiges;
brà, noir; *kõ fàe brà*, il fait noir;
bàlì, bouilli:
bûrĕ, beurre:
ajyà. jus;
dõ, deuil:
drùgĕ, droguet;
dùmĕ, duvet;
dûrmí, sommeil:
ĕgàe, rosée;
ĕpĕ, empois:
ĕsẽ, encens;
ĕtẽ, étain;
ĕvâr, envers;
fùnwĕ, fenouil;
fĕ, foin;
fàw, fiel;
fòrblã, absinthe;
frĕ, froid;
frĕzì, fraisil;
fùmyĕ, fumier;
gàmà, enflure sous la mâchoire chez l'espèce ovine;
gwédrà, goudron;
kàdì, grosse étoffe de laine du pays;
kĕfĕ, café;
klàkĕ, hoquet;
krĕsà, cresson;
kâr dĕ vĕtrĕ, diarrhée;
kàtì, coutil;
kàâr, cuir;
là, lait;
lâr, lard;
lĕvã, levain;
lirèajyĕ, ivraie;
lùgò dĕ ajyâr fàlì, étoile qui paraît la dernière à la pointe du jour;
màwblã, piétin;
mâr, marc;
mé, mil;
màw, miel;
mò, moût:
màràw, teinture noire pour mouiller le cordeau des scieurs de long;
mùgĕ, muguet (plante):
nàajyà, tourteau fait du résidu des noix dont on a tiré l'huile;
nàajyàw, partie de la noix bonne à manger:
ôlì, huile;
òrajyà, orgeat:
pàràdì, paradis;
pârsì, persil;
pìpà, pourpier;
plã, plomb:
pò, pain:

ri, riz;
sã, sang;
sàblà, savon;
sàlà, salé;
sàrœtœ̃, cerfeuil;
sèblě, sable;
sělěrì, céleri;
sěmě, semence;
sěnìsà, séneçon;
sěrà, cérat;
sítrě, cidre;
sůajyě, motif;
tůbà, tabac;
œyàněbà, graine de chanvre;
œyůr, ciel;
œyůrpì, charpie;
tě, thé;
tĩn, thym;
tò, peau intérieure de la châtaigne;
tànwàrě, tonnerre;
vůrajyů, verjus;
vělůr, velours;
vì, vin;
vìnègrě, vinaigre;
yùnìvůr, univers.

2° *Noms féminins.*

ůrbò dělě sĩn kótè, plantain;
ůrkàrůlò, escarole;
brěajyò, brande;
brěœyò, cire d'abeille;
brànzò, bronze;
bùlìdò, bouillie;
bàrò, poil d'animal;
byěrò, bière;
ajyěněbrětò, genièvre;
ajyõyò, joie;
dàsětò, doucette;
ětůrnìtà, éternité;
fã, faim;
frìmàsò, face de la figure;
fùmèdò, fumée;
fůtènò, futaine;
fůntò, fonte;
fœà, foi;
fœrò, diarrhée;
gàœlò, boue;
grůèsò, graisse;
grènò, colza;
kàmòmìlò, camomille;
krěsò, crasse;
kůrylèdò, volubilis sauvage;
lèrò, lierre;
lětyěrò, litière;
lõgò pì, salsifis sauvage des prés;
lènò, laine;
limànèdò, limonade;
lùnò, lune;
mãtò, menthe;
mèmœrò, mémoire;
mětùrò, méteil;
mòdùrò, mouture;
mòrœyò, herbe d'un clos[1] coupée l'hiver;
mòr, mort;
mànùdò, monnaie;
nůvětò, colza;
nèvyò, neige;
pànèdò, panée, pain grillé trempé dans l'eau pure;
pàwtò lůbò, bouton d'or;
pělùzò, pelouse;
pětò, crasse;
pìkětò, boisson[2];
pìtà, pitié;
pìsò, urine;
půrìtùrò, pourriture;
půœyěrò, poussière;
pwèzàyěr, hyades;
rěklènò, arc-en-ciel;
rětò byõw, bugrane;
ràbůrtò, mercuriale;
sěnìdò, graine de foin;
sìkůrěyò, chicorée;
sůajyò, suie;
sůpò, soupe;
swà, soie;
œyůsìdò, chassie;
œyàw, chaux;
œyůrbě, chanvre;
tàlèdò, toit; *yì dàmàrã sů tò mémò tàlèdò*;
trěnůajyò, chiendent;
vìyětò, oseille;
vìtò, vie.

[1] On entend par clos un pré qu'on ne fauche pas, mais qu'on fait pacager depuis mai jusque vers Noël et l'herbe que les animaux n'ont pas mangée, on la coupe avant le printemps, c'est la *mòrœyò*. || [2] Terme générique pour toute boisson autre que le vin).

II. — Mots qui ne s'emploient qu'au pluriel.

1° *Noms masculins.*

ãyĕlí, laine des jeunes agneaux ;
bárá, balle de blé ;
bœ̃ŕá, pinces en bois pour remuer les châtaignes dans le pot afin de les blanchir :
ẽpĩajyãẽ, mélange de blé et de mauvais grains qui passent à travers le crible ;
fĕajyẽ, foie ;
kãbãsã, jarosse ;
kwẽĺã, mauvaise laine qui croît sous le ventre de la brebis ;
mãrfyẽ, onglée ;
mũskã (les anciens disent *mũrkãj*, raisins muscats ;
rẽ, reins ;
rĕgã, gouttières ;
rẽtãblẽ, chaume ;
rí, ris de veau ;
œyãsĕlã, raisins chasselas.

2° *Noms féminins.*

dĕbõajyẽ, dévidoir pour les grands écheveaux de chanvre ;
ajyãblĕtẽ, partie de la toiture comprenant les lattes et le chevronnage ;
ẽgẽ, pâtée pour les cochons ;
kwẽĺẽ, pan d'habit maculé de boue ;
myẽyœ̃ẽ, minuit[1] ;
rẽlĕtẽ, *rẽzẽ*, espace entre le haut d'un mur et la charpente ;
sẽdrẽ, cendres ;
sí, manières ; *ò fãẽ dĕlẽ sí pãr mãrœyẽ*.

III. — Mots qui ont un sens différent au singulier et au pluriel.

1° *Mots masculins.*

Singulier.	Pluriel.
bãĺã, bouillon (potage) :	*bãĺã*, molènes :
fãr, fer (ce métal en général) ;	*fãr*, fers d'un cheval, ferrure d'une porte, fers à lisser, etc. ;
fí, fil ;	*fí*, fies ;
sĩzãœ̃, ciseau à froid ;	*sĩzãœ̃*, ciseaux de couturière ;
tẽ, temps ;	*tẽ*, temps ; *dĩn lã tẽ*, dans les temps, c'est-à-dire autrefois ;
sãlẽ, soleil (astre).	*sãlẽ*, soleils (plantes).

2° *Mots féminins.*

Singulier.	Pluriel.
gĕnĩlõ, chiffons ;	*gĕnĩlẽ*, mauvais habits ;
pĕĺõ, paille (en général) ;	*pãĺẽ*, pailles (plusieurs tiges) ;

[1] Ne s'emploie qu'au féminin pluriel, contrairement à ce que j'ai dit.

pĕlỏ, chiffons;	*pĕlẽ*, serviettes pour essuyer la vaisselle;
plèsỏ, place (surface de la cuisine);	*plàsè*, places, rang, ordre;
pwẽzỏ, poison;	*pwẽzõ*, hommes, femmes, animaux de peu de valeur;
vẽdĕgỏ, vendange;	*vẽdĕgẽ*, vendanges;
lŏ vẽdĕgŏ büẽ, la vendange bout;	*nõ fĩnĩ, lẽ vẽdĕgẽ*, nous avons fini les vendanges, c'est-à-dire de ramasser les raisins:
vũdỏ, vue.	*vũdẽ*, vues; *wŏ dŏtrẽ vũdẽ*, il a d'autres vues, c'est-à-dire d'autres intentions.
Singulier féminin.	Pluriel masculin.
sàw, sel;	*sàw*, sauts;

IV. — Formation du pluriel.

1° Mots en *à*:

a) Pluriel en *à*, semblable au singulier.

Mots masculins.

àbànà, àbànà, abonné;
àbrĕajyà, abrégé;
àajyàrnà, ajourné;
àflìajyà, affligé;
ãgòrà, angora;
àkùzà, accusé;
àmà, amas:
àrnìkà, arnica;
àsàsìnà, assassinat;
àsòsyà, associé;
àsùrà, assuré:
àwgà, achat;
àvàkà, avocat:
bà, auge;
bìsà, bissac;
blèsà, blessé;
bòà, boa;
brùsà, brassée;
bàrnà, ruche d'abeille;
dàlà, dalhia;
dĕbà, débat;
dĕgà, dégât;
dĕpùtà, député;
ĕbà, ébat;
ĕbĕzìlà, imbécile;
ĕklà, copeau;
ĕsùwajyà mà, essuie-main;
ĕtà, état;
ĕzìlà, exilé:
ĕprìmà, imprimé;
ĕvìtà, invité;
fìlà, verveux;
frùkà, fracas;
fàrsà, forçat;
gàmùnà, fauvette;
gràdà, gradé;
kàbà, cabas;
kànĕvà, canevas;
kèrà, règle pour tracer;
klĭmà, climat;
krùwà, crachat;
kùbà, combat:
kùtrà, contrat;
là, lac;
lìlà, lilas;
lìmà, limas;
màrìdà, marié;
màtĕlà, matelas;
mùdà, mandat;
mùrwà, marché;
nùgà, nougat;
pàpà, pùpà, papa;
pĕwà, péché;
plà, plat, subst.;
plùwà, plancher;
prùtĕajyà, protégé;
rùbà, rabat;
rùtà, raté;
rĕdĕbìrà, roitelet;

rĕtrĕtà, retraité;
sà, sac;
sàbà, sabbat;
sàlàryà, salarié;
sàrtìfìkà, certificat;
sĕlà, scellé;
sĕlĕrà, scélérat;
sĕlìbà, célibat;
sĕnà, sénat;
tà, salamandre:
ꝑyàkòtà, chocolat;
tràsà, tracé;
vìstrà, oiseau à tête noire se tenant dans les bruyères.

Et les mots déjà cités : formation du féminin 1, *a*, *b*.

Mots féminins.

àmìtà, amitié;
ātìkìtà, antiquité;
bàwtà, beauté;
dìfìkàrtà, difficulté:
dìgìtà, dignité;
dìvìnìtà, divinité;
ajyĕnĕrōzìtà, générosité:
ĕgàlìtà, égalité;
ĕdānìtà, indemnité;
fàkàrtà, faculté;
fàsìlìtà, facilité;
fàwsĕtà, fausseté;
gĕtà, gaîté;
kàlìtà, qualité;
kàtìtà, quantité;
klàrdà, clarté;
kàrkàlà, caille;
kwà dĕ rà, queue de rat;
lĕꝑyĕtà, lâcheté;
mà, pétrin;
màmà, *màmà*, maman;
mĕtà, moitié;
mùnìsìpàlìtà, municipalité;
nàdìtà, nudité;
pàrĕtà, parenté;
pròpryĕtà, propriété:
rĕajyàmà, galette faite avec les râclures du pétrin:
rĕklàmà, *ricloir* pour pétrin;
rĕlĕtà, rareté;
sàtà, santé;
sĕlĕtà, saleté;
sìvìlìtà, civilité;
sòlìdìtà, solidité;
sòsyĕtà, société;
sàrĕtà, sûreté;
ꝑyàrìtà, charité;
vànìtà, vanité;
vàryĕtà, variété;
vàrtà, vérité;
vìvàsìtà, vivacité;
vàlàtà, volonté:
yùmànìtà, humanité;
yùmìdìtà, humidité.

b) Pluriel en *ĕ* :

àrtàmà, *àrtàmà*, estomac:
blà, blé;
fàsà, fossé;
gàrà, guéret;
kàtà, côté;
pàvà, pavé;
prà, pré.

2° Mots en *wà* :

Pluriel en *wà* :

Mots masculins.

àwà, *àwà*, envoi;
àplwà, emploi;
grìwà, grivois;
kàwà, convoi;
pàrwà, pourvoi;
ràwà, renvoi;
ꝑwà, choix.

Mots féminins.

lwà, *lwà*, loi;
prwà, proie;
vwà, voix.

3° Mots en *ăe̊ :* pluriel en *ăe̊*, semblable au singulier :

Mots masculins.

ăe̊, ail ;
băe̊, bal ;
bălăe̊, balai fait avec des buissons noirs ;
byăe̊, côté ;
bĕrw frăe̊, beau frère ;
bĕrw păe̊, beau-père ;
dĕtăe̊, détail ;
dĕtwyăe̊, déchet ;
djyăe̊, geai ;
djyăgrănăe̊, déchet de fruits ;
ĕmĭrăe̊, miroir ;
ĕmăwyăe̊, émouchoir ;
ĕpŏrăe̊, épouvantail ;
ĕtrăe̊, étranger ;
ĕvĕtăe̊, éventail ;
ĕ̃krăe̊, premier labour d'un sillon ;
făe̊, faix ;
frăe̊, frère ;
grăpăe̊, grand-père ;
kămăe̊, camail ;
kăfrăe̊, confrère ;
kăpăe̊, compère ;
năe̊, germe ;
păe̊, père ;
plăe̊, haie ;
plŭmăe̊, plumeau ;
prŭnăe̊, punais ;
răe̊, rai ;
tăsăe̊, instrument qui se met au bout du timon pour atteler deux vaches ;
wyăe̊, tempe ;
wyĕtăe̊, châtaignier ;
trăbăe̊, travail ;
trăwăe̊, tramail ; machine dans laquelle on attache les animaux pr les ferrer (travail) ;
ŭdăe̊, andain ;
vrăe̊, vrai.

Mots féminins.

bĕlŏ măe̊, belle-mère ;
grŭ̃dŏ măe̊, grand'mère ;
măe̊, mère.

4° Mots en *wăe̊ ;* pluriel en *wăe̊* semblable au singulier :

hĭgărwăe̊, blé d'Espagne ;
bwăe̊, bois ;
gălăbwăe̊, hanneton ;
pătwăe̊, patois ;
pŭtwăe̊, putois.

5° Mots en *ăw :* pluriel en *ăw*, semblable au singulier :

Mots masculins.

ănĭmăw, ănĭmăw, animal ;
ămĭrăw, amiral ;
ăsăw, assaut ;
ărtrŭwyăw, artichaut ;
bĕtyăw, bétail ;
bŭrgăw, frêlon ;
dăăw, dé ;
dăvăw̃ăw, tablier ;
dĕfăw, défaut ;
djyăăw, cuvier en bois ;
djyăw, coq, robinet de barrique ;
djyăbăw, serpe à long manche pour couper des branches et les enfoncer dans les haies pour en fermer les ouvertures ;
djyĭrnăw, journal ;
ĕkŭrăw, morceau de bois sec, morceau de dent adhérent à la gencive ;
fĭ dŭrtwyăw, fil d'archal ;
gălĕtăw, grenier ;
gălĕtrăw, grande déchirure à un habit ;
kăăw, jars ;
kăăw, noix ;
kăjăw, caillou ;
kăpărăw, caporal ;
kŭrdĭnăw, cardinal ;

klàw, pré que l'on fait paître;
kŭmùnàw, communal;
lŏbràw, levraut;
lĭmŭajyàw, habitant de Limoges;
màréwyàw, maréchal;
màw, mal;
mĕtàw, métal;
mĭnĕràw, minéral;
mùnĭsìpàw, municipal;
yàw, œuf qu'on laisse dans le nid de la poule;
sŭrpàw, hâchoir pour la viande;
nàw, haut;
pàsĕràw, moineau;
pàw, pieu de charrette;
pŭrdrìajyàw, perdreau;
pìkàtàw, pivert;
pàrtàw, portail;
ràdìkàw, radical;
rètbyàw, réchaud;
ràdàw, gros feu;
yàu ràdàw de fyò;
sàw, saut;
sĕmĕlàw, mouton pour la reproduction;
sĕràw, angelus du soir;
sĭyàw, signal;
tàw, tel;
twàtàw, cheptel;
trìbànàw, tribunal;
twàvàw, cheval;
trĭmàlàw, tremble;
vĕràw, verrat;
vĭsìnàw, vicinal.

Et les mots déjà cités : formation du féminin 2. *a*, *b*, *c*.

Mots féminins.

détràw, hache des charpentiers;
klàw, clef;
pàrwyàw, truie en rut;
twyàràw, passage pour entrer dans un champ;
twyàw, chaux;
tòràw, vache en rut;
vĕdĕyàw, espèce de poire qui porte ce nom.

6° Mots en *ã*; pluriel en *ã* semblable au singulier :

ã, *ã*, an;
àbìtã, habitant;
àbŭdã, abondant;
àajyã, agent;
àajyùdã, adjudant;
àgàsã, agaçant;
àglã, gland;
àksã, accent;
àlã, dégourdi;
àlĕzã, alezan;
àlmã, Allemand;
àmùzã, amusant, farceur;
àrã, hareng;
àsìstã, assistant;
àspìrã, aspirant;
àvĕnã, avenant;
ãfã, enfant;
bàdã, braillant;
bàtã, indécis;
bàtã, battant d'une porte;
bàrã, mensonger;
bã, ban, banc;
blĕsã, blessant;
brãlã, branlant;
brwã, bruant;
brãlã, brûlant;
bàdã, boudant;
bàfã, gourmand;
dàvã, devant;
dĕbìtã, débitant;
dĕbùtã, débutant;
dĕfyã, défiant;
dĕgŭtã, dégoûtant;
djyàpã, jappant;
dyĕnã, diamant;
djyĕnã, gênant;
djyùgã, jouant, joueur;
djyŭr brã, jour sur semaine;
ĕfrĕyã, effrayant;
ĕkzã, exempt;
ĕlã, élan;
ĕmĭgrã, émigrant;
ĕtã, étang;
ĕtùdyã, étudiant;
ĕtàmã, étonnant;
ĕbàràsã, embarrassant;

ẽpàcyõtã, impatientant;
ẽpõzã. imposant;
ẽpártã, important;
ẽpicìsã, impuissant;
ẽtĕrĕsã, intéressant;
ẽtrã, entrant;
fàbrìkã, fabricant;
fàtìgã, fatigant;
fĕrã, ferrant;
férgã, homme qui suit les foires;
fĕzã, faisan;
flãbã, brillant:
kĕ flãbã gõw, c'est flambant neuf;
flã, flanc;
fùmã, fumant;
fũdã, fondant;
gàbùlã, églantier;
gàlùpã, galopant;
gàrã, garant;
gã, gant;
glìsã, glissant;
jĕã, géant;
kàdrã, cadran;
kã, camp;
kãkã, cancan;
kàrĕsã, caressant;
kárkã, carcan;
kòlòrã, colorant;
kràkã, paresseux;
kàlã, facile, coulant;
kàmãdã, commandant;
kàmársã, commerçant;
kàmĕsã, commençant;
lã, lent;
lã, liant, lien;
mànã, manant;
mãkã, manquant:
márcyã, marchand;
mĕrìtã, méritant;
mĕajyã, mangeant;
mìlã. milan;
mìtã, milieu;
mãtã, montant;
nórmã. Normand;
òfìcyã, officiant;
ópõzã, opposant;
ŏrtòlã, ortolan;
ŏsĕã, océan;
pàyã, payant:
pã, paon;
pártã, partant;
pĕdã, pédant;
pĕsã, passant;
pĕtìlã, pétillant;
pĕcyã, penchant;
pìkã, piquant;
pìmã, piment:
plã. plant;
plĕajyã, pliant;
plĕdyã, plaideur;
pràtìkã, pratiquant;
pròtĕstã, protestant;
byĕ pártã. bien portant;
màw pártã, mal portant;
pìcìsã, puissant;
ràfàlã, mendiant;
ràplàsã, remplaçant;
ràsàzyã, rassasiant;
ràsùrã, rassurant;
rĕbùtã, rebutant;
rĕpásã, repoussant;
rĕstã, restant;
rĕstòrã, restaurant;
ròmã, roman;
rùflã, ronfleur;
sàkrìpã, sacripant;
sã, sang;
bũ sã, bon sens:
mécyã sã, mauvais sens;
sárrã, servant;
sílã, martinet;
sìmã, ciment;
sìnã, priseur;
sìnglã, couleuvre:
tàlã, talent;
tàlã, taillant;
tártã. tartan;
cyàlã, chaland;
cyàvã, chat-huant;
cyã, champ, chant;
cyárlàtã, charlatan;
cyàkã, chiquant;
tìrã, tyran; grosse poutre;
trĕblã, gelée de viande;
tũblã, beuglant;
tàkã, toucan;
tárnã, tournant;
ũgã, onguent;
vàlã, volant;
sár vàlã, instrument qui a la forme d'une faucille, sert à tailler les haies;
yùmìlã. humiliant.

Et les mots déjà cités: formation du féminin 3, *a*, *b*, *c*, *d*.

6e Mots en *ár*: pluriel en *ár* semblable au singulier.

Mots masculins.

ãgár. hagard;
ár. art, are, air;
ãzár, hasard;

bănăr, vanneau, cerf-volant;
băzăr, bazar;
băyăr, civière;
bĭlăr, billard;
brăkăr, brancard;
brĕlăr, braillard;
brĕsăr, brassard;
brŏkăr, bocal;
brălăr, brouillard;
brătăr, veau maigre à longues cornes;
bŭvăr, buvard;
bŭdăr, qui boude;
bălĕvăr, boulevard;
dăr, faulx;
dĕpăr, départ;
dĕplăzăr, déplaisir;
dĕsăr, dessert;
dĕzăr, désert;
dĕvăr, devoir;
dĭvăr, divers;
djyăr, gîte du lièvre;
djyăvăr, javart;
drŏlăr, grand garçon;
ĕgăr, égard;
ĕkăr, écart;
ĕklăr, éclair;
ĕsăr, bois taillis;
ĕspăr, expert;
ĕtăr, hectare;
flĕnăr, mâle de la fouine;
fĭvăr, pigeon fuyard, qui tient du pigeon voyageur;
fălăr, foulard;
găr, gars;
gălăr, gueulard;
grĭsăr, grisâtre;
grŏgăr, grognard;
kănăr, canard;
klăr, clerc;
kŏkŏmăr, petite cafetière en terre;
kŏrbĭlăr, corbillard;
krŏdĕnăr, trou dans un mur qui a servi pour placer un chevron d'échafaudage;
kŭbăr, couvert;
kŭdăr, petit communal dans un village;
kŭkăr, chapon, auquel on a manqué l'opération;
kŭlăr, mâle entier;
kŭmŭnăr, communard;
kŭrnăr, homme trompé par sa femme;
kūsăr, concert;
krĭvăr, cruel, malheureux;
kŭĕsăr, cuissard;
lăr, liard;
lĕzăr, loisir;
lĭnăr, bouton à fleur du pissenlit;
lĭyăr, soldat de la ligne;
lĭzăr, lézard;
mĭlăr, milliard;
mĭyăr, aimable;
mŭlăr, canard croisé de canard dinde et d'une canne babillarde;
mŭtăr, moutard;
muœyăr, mouchard;
năr, nerf;
ŏmăr, homard;
ŏtăr, hôtel, autel;
păr, part;
pāsăr, panse;
pĕtăr, pétard;
pĕrœyăr, cheval gris;
pĕdăr, pendard;
pĭvăr, martin-pêcheur;
plăzăr, plaisir;
plĕyăr, qui se plaint;
pŭyăr, poignard;
rāpăr, rempart;
rĕgăr, regard;
rĕnăr, renard;
rĕvăr, revers;
rĕœăvăr, revolver;
rĭflăr, riflard;
rŭœyăr, richard;
rūngăr, ringard;
săr, soir;
sĭgăr, cigarre;
sŭdăr, soldat;
œyūbăr, muni de longues jambes;
œyĭkăr, joli;
œyĭnăr, avare;
tĕtăr, tètard;
trăkănăr, traquenard;
trăvăr, travers;
trĕnăr, traînard;
văr, ver, vers;
vĕnăr, veinard;
vĕtăr, vantard;
vĭlăr, terre qui touche les maisons;
yĭvăr, hiver;
yŭsăr, hussard;

Et les mots déjà cités : Formation du féminin 4 *a*, *b*, *c*.

Mots féminins.

mâr, mer; *sâr*, couleuvre; *ʒyâr*, chair; *ʒyàvàlâr*, prune qui porte ce nom.

8° Mots en *wâr*.

Pluriel en *wâr* semblable au singulier.

àbàtwâr, abattoir; *àbrěvwâr*, abreuvoir; *àvàlwâr*, bouche : *bàlãswâr*, balançoire; *bàsìnwâr*, bassinoire; *bìtwâr*, blutoir; *bàdwãr*, boudoir; *bàjwâr*, bougeoir; *dékàpwâr*, découpoir; *démélwâr*, démêloir; *dézěspwâr*, désespoir; *drěswâr*, dressoir; *dártwâr*, dortoir; *ěspwâr*, espoir; *étěywâr*, éteignoir; *étàfwâr*, étouffoir : *ětànwâr*, entonnoir; *fârmwâr*, fermoir; *fùmwâr*, fumoir; *fàlwâr*, fouloir; *gràtwâr*, grattoir; *kàpwâr*, coupoir; *kãtwâr*, comptoir; *làvwâr*, lavoir : *mànwâr*, manoir; *mãtwâr*, montoir; *òblìgàtwâr*, obligatoire; *òràtwâr*, oratoire; *péywâr*, peignoir; *prěswâr*, pressoir; *rěklwâr*, râcloir; *rěpòzwâr*, reposoir : *râlwâr*, rouloir; *sàlwâr*, saloir; *sìbwâr*, ciboire; *tìrwâr*, tiroir; *tròtwâr*, trottoir; *yàrdìswâr*, ourdissoir.

Et noms en *wâr* qui n'ont pas le même genre qu'en français moderne, 1.

8° Mots en *ě*.

a) Pluriel en *ě* semblable au singulier.

àbě, *àbě*, abbé; *àpsě*, abcès : *àrě*, arrêt; *àtě*, athée; *àtrě*, attrait; *bàkě*, baquet; *bãkě*, banquet; *bě*, bien : *bìdě*, bidet; *bìlě*, billet; *bìyě*, beignet; *bìràně*, gibelet; *brěvě*, brevet; *bràʒyě*, brochet : *bãfě*, buffet; *bàkě*, bouquet; *bàlě*, boulet; *bàně*, bonnet : *bàzàrě*, champignon qui vient sur les bouses dans les prés; *dàlě*, loquet; *dě*, doigt; *děgrě*, degré; *děkrě*, décret; *ìjyìlě*, gilet; *dàlě*, douillet; *ěfě*, effet; *ěpàrfě*, imparfait; *fìlě*, filet; *fòsě*, fausset; *fùmě*, fumet; *fùrě*, furet; *fàlě*, feuille de choux; *gě*, gai; , gibelet : *gìʒyě*, guichet; *gàlě*, passage étroit fait dans une haie par un homme ou un animal; *gàrě*, goret; *gàrmě*, gourmet; *gàsě*, gousset; *kàbàrě*, cabaret; *kàbìně*, armoire double;

kàkĕ, caquet;
kàpùlĕ, capulet;
kàɯyĕ, cachet;
kàyĕ, cahier;
kòrsĕ, corset;
kùrĕ, curé;
kàbĕlĕ, gobelet, verre;
kàdĕ, coude;
kàpĕ, coupé;
kàplĕ, couplet;
kàrnĕ, cornet;
kàsìnĕ, coussinet;
làkĕ, laquais;
lĕ, fait; *kĕlò pĕrò ĕ lĕnò*, cette poire est faite, c'est-à-dire bonne à manger;
lĕ, lit;
lèsĕ, lacet;
lìvrĕ, livret;
màlàdrĕ, maladroit;
màlĕ, maillet;
màrtìnĕ, martinet;
mĕ, mets;
mìnĕ, minet, chat;
màlĕ, mulet;
mùɯyĕ, épervier;
pàkĕ, paquet;
pàlĕ, palet, palais;
pĕ, pet;
pìkĕ, piquet;
pìrtàlĕ, pistolet;
plùmĕ, plumet;
pòtìnĕ, instrument à deux crochets et à poignée pour enlever les marmites du feu;
prùsĕ, pêche;
pàyĕ, poignet;
pàrtrĕ, portrait;
rùrpĕ, respect;
rĕ, rien;
rĕflĕ, reflet;
rĕgrĕ, regret;
ràbìnĕ, robinet;
sàlĕ, saule;
sìvĕ, civet;
sàflĕ, soufflet;
sà-prĕfĕ, sous-préfet;
tàbàrĕ, tabouret;
ɯyàbĕ, chevet;
ɯyàdĕlĕ, bois de lit;
ɯyàpĕlĕ, chapelet;
ɯyàlĕ, chie-en-lit;
ɯyòvĕ, marron grillé;
tĕ, toit;
trĕ, trait;
tàpĕ, toupet;
tàrnìkĕ, tourniquet;
àlĕ, œillet;
àrlĕ, ourlet;
và ĕvĕ, va et vient.

Et les mots déjà cités : Formation du féminin 5, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*.

L'Abbé Fourgeaud.

LES TROIS BONNES COMMÈRES

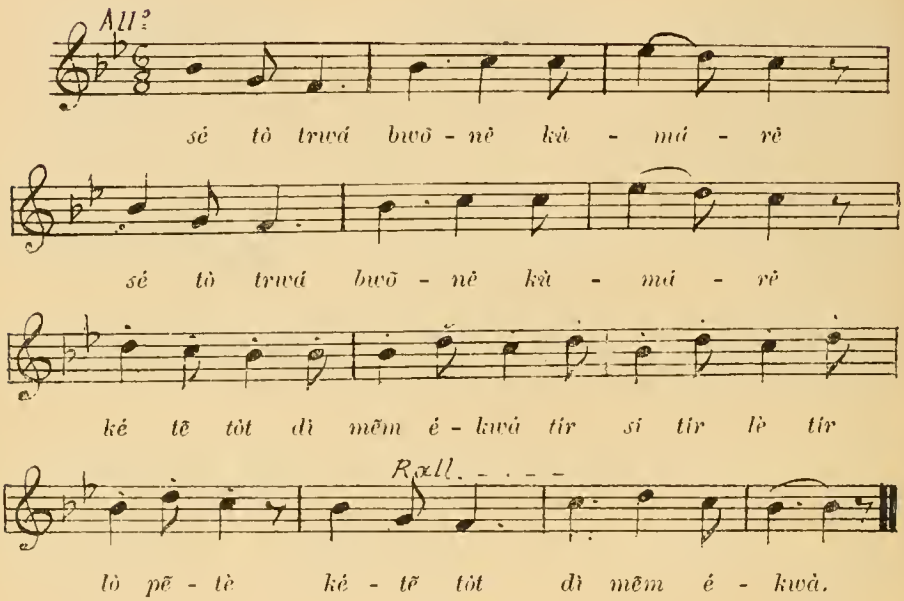

s étẽ truvá bwõne kàmáre, (bis)
k étẽ tòt dì mẽm ékwà.
tír sí, etc.

lè prèmír è dì áz ótre :
« bwárẽ-và bẽ vòt pẽtè? »

lè dúzím è dì áz ótre :
« y ã bwáró bẽ dà dẽnè. »

C'étaient trois bonnes commères,
Qu'étaient toutes du même *à-quoi*[1].
Tire-ci, etc.

La première a dit aux autres :
« Boiriez-vous bien votre *pintet*[2] ? »

La deuxième a dit aux autres :
« J'en boirais bien deux *din-né*[3]. »

[1] Acabit. || [2] Pot qui sert à tirer à boire. || [3] Comme cela. Les enfants

lè trôzim è dì âz ôtre :	La troisième a dit aux autres :
« y ā bwâró bē trô dēnè. »	« J'en boirais bien trois *din-né.* »
kāt ěl fēr è dèmè ivre,	Quand elles furent à demi ivres,
ěl kôzēr tòt è lè fwâ.	Elles causèrent toutes à la fois.
kāt ěl fēr tòt è fâ ivre,	Quand elles furent tout à fait ivres,
ěl tœ̃jēr dā lâ gwàyě.	Elles churent dans les *gouilliers*[4].
ěl s ā fûr trâvâ lò prâtre,	Elles s'en furent trouver le prêtre,
pà vôr sè kěl ā dirâ.	Pour voir ce qu'il en dirait.
« â ! bō djǔ, mōsyè lò prâtre,	« Ah ! bonjour monsieur le prêtre,
« bwârē vâ bē vòt pētè? »	« Boiriez-vous bien votre pintet ? »
« nô, mèrsì ! mâ bwēn kàmâre,	« Non, merci ! mes bonnes commères,
« ì n sèrô bwâr mō pētè. »	« Je ne saurais boire mon pintet. »
ěl sè fyākàr dèœ̃ lò prâtrè ;	Elles se flanquèrent dessus le prêtre ;
ělz ì tìrēr bē lâ pwâ.	Elles lui tirèrent bien les *poils*[5].
tír sì, tír lè, tír zì lâ pwâ.	Tire-ci, tire-là, tire-lui les *poils.*
ělz ì tìrēr bē lâ pwâ.	Elles lui tirèrent bien les *poils.*

Chanson recueillie en Saint-Loup-sur-Lémouse (Hte-Saône) par M. l'ABBÉ OUDOT, de l'Ecole des Carmes.

Nous avons ici une rédaction, très peu attique assurément et assez incomplète, d'un thème bien connu, celui des commères ivrognes. Elles sont trois le plus souvent[6], s'entendant pour faire un bon repas où les maris ne sont pas invités. Ce thème, très répandu en Europe, se présente sous un grand nombre de formes, dont nous allons indiquer quelques-unes. Nous serions reconnaissant à ceux de nos lecteurs qui voudraient bien en recueillir et nous en communiquer d'autres.

Le plus ancien texte où nous rencontrons des commères ivrognes est une pièce italienne de la fin du XIIIe siècle[7], formée de plusieurs fragments médiocrement rattachés entre eux. Il s'agit de deux commères qui s'exhortent à bien faire et rivalisent d'ardeur à manger et à boire :

Pur bei del vin, comadre, e no lo temperare,
Che (se?) lo vin e forte, la testa fa scaldare, etc.

---

qui veulent parler français disent *d'en la* ou *d'en na.* A Jesincourt, canton de Combeaufontaine, on dit *dē lě.* || [4] Flaques d'eau. || [5] Cheveux. || [6] On sait que la poésie populaire aime les chiffres impairs, surtout trois et sept. || [7] Trouvée sur un registre de notaire, daté de 1292, et conservé à Bologne ; publiée par M. Carducci, *Cantilene e Ballate.* Pise, 1871, p. 42.

Elles n'ont pas trop de sept chapons et de deux cents œufs; leur soif est naturellement à la hauteur de leur appétit. Quant aux effets de cette orgie, ils sont décrits tout au long :

Comença de pissare la bona bevedrise;
Ella descalza l'albore tra qui e le radise.
Disse l'altra comare : « Per Deo quel buso stagna;
« Che fatt'ai tal lavagna, podressi navegare[1]. »

Elles voient arriver deux vaisseaux chargés, l'un de vin, l'autre de lin, et ne nous laissent pas ignorer qu'elles préfèrent le premier au second :

« Pur biviam, comadre : emplemon' ben lo corpo :
« E la barca del lino, vad' en fondo de mare[2]! »

---

[1] Dans une pièce de la même époque et puisée à la même source (*Ibid.*, p. 39) deux *cognatas* se reprochent violemment leurs défauts : l'une accuse l'autre « de mourir toujours de soif, et « d'avoir sans cesse les lèvres au gobelet. »

[2] Un trait analogue se retrouve dans une pièce populaire italienne conservée dans un manuscrit du commencement du XVIIe siècle, mais qui est certainement plus ancienne; elle met en scène sept frères et sept sœurs qui sont de la même famille que nos commères; elle a été publiée par M. Ferrari (*Biblioteca di lett. popol.* Florence, 1882, p. 261). Comme ce recueil est peu répandu, nous la réimprimons ici :

Tutto il di buon vin, buon vino e la sera bombo
la mattina lo vorrei pieno e la sera colmo
E no' eram sette sirocchie tutt' a sette eramo ghiotte
noi vendevamo le rocche per comprar del vino.
Tutto il di, etc.
E no' eram sette fratelli tutt' a sette ghiotterelli
noi vendevamo mantelli per comprar del vino.
Tutto il di, etc.
Marito mio se mi vuoi bene, comprami del vino
. . . . . .
. . . . . .
Non vo' filar né lin né stoppa, anzi vo vender la rocca
. . . . . per comprar del vino.
Tutto il di, etc.
Marito mio se ben mi vuoi, vendi l'aratro et giogo e buoi
. . . . . e comprami del vino.
Tutto il di, etc.
Se mi muoio, in questa terra sotto la botte mi sotterra
Con la bocca alla cannella e fa che sia buon vino.
Tutto il di, etc.

Ce thème est très ancien en France, et c'est sans doute de là qu'il a passé en Italie. En effet, la pièce dont il vient d'être question, toute pleine de gallicismes et, en somme, aussi française qu'italienne, commence exactement comme une pièce du célèbre manuscrit de Bayeux (publié par M. A. Gasté, *Chansons normandes du XVe siècle*. Caen, 1866). Si ce n'est point celle-ci qui lui a servi de modèle, c'en est évidemment une très analogue :

Bevon, ma commère, nous ne bevon point...
Ils estoient trois dames d'acord et d'apoint,
Disant l'une à l'autre : Nous ne bevon point,
Bevon, ma commère, nous ne bevons point...

Dans une autre pièce du même recueil, on retrouve l'opposition du lin et du vin; mais ici la chose est plus claire : c'est avec l'argent que les commères ont retiré de la vente de leur lin qu'elles font ribote :

L'aultre jour, trois famelettes
Au marché vendirent lin
Pour mieulx faire la goguette,
Allèrent boire du vin.
Pot à pot,
Lot à lot.
Chascune manda le sien,
La bevoyent,
La riffloyent,
A ce curé et au doyen.

(Gasté, p. 76.)

Dans ces pièces, malheureusement très fragmentaires, le thème primitif a beaucoup souffert; presque partout manque le dénoûment : les rédactions complètes devaient se terminer tantôt par la description du triste état où les commères se trouvaient à la fin du banquet, tantôt par l'arrivée inopinée des maris qui rossaient leurs femmes. Ce dernier dénoûment n'a été

Le trait final de cette pièce se retrouve en maint endroit, par exemple, dans une chanson qui se chante couramment aux environs de Paris (Marguerite s'est coiffée — De six bouteilles de vin) :

Si je meurs que l'on m'enterre dans la cave où y a l' vin,
Les pieds contre la muraille, la tête sous le robin, etc.

De même, un buveur, dans une chanson grecque (E. Legrand, *Recueil de chants populaires de la Grèce*, 1873, p. 15), demande à être enterré dans le cabaret, « afin d'être foulé aux pieds par la cabaretière. » Même trait dans la Gruyère (*Romania*, IV, p. 215).

conservé que par une rédaction galicienne signalée par Milà y Fontanals (*Romania* VI, p. 53)[1]. La première conclusion a été préférée par les rédactions françaises, qui sont nombreuses, surtout dans nos provinces du midi : notre chanson est une de celles que M. A. Daudet, qui connaît fort bien la littérature populaire de son pays natal, fait chanter à son P. Gaucher :

C'étaient trois bonnes commères
Qui parlaient de faire un banquet.

Dans la version provençale, publiée par M. Damase Arbaud (*Chants populaires de la Provence*, Aix, 1862; I, p. 180), il s'agit clairement d'un pique-nique où chacune des commères fournit sa part; les suites en sont décrites avec le même réalisme que dans la pièce italienne : l'une des commères tombe sous la table, une autre contre le mur, et la troisième a l'idée d'aller dire une prière à Saint-François; mais

Dins lou temps que s'ajoulino
N'en lacho quatr' ou cinq pets[2].

De même en Gascogne (Cenac-Moncaut, *Littérature populaire de la Gascogne*. Paris, 1868, p. 461) :

Ben soun tres coumayretes, fieres et secretes,
Dins un cabaret, eres beben bin claret
Quado couate ou cinq tassetes per se bira la fret.

La première boit pour se garantir du froid, la seconde pour marcher plus droit, l'autre « pour détourner la bise. »

Une autre pièce du même pays (*Ibid.*, p. 484) :

Tres coumays de boune bite
U diyaus que s'en anén
De dret en ta Peyrehitte
Aquiou que embriaguen.
Da men e pren ten, coumayrette,
Da men e pren, ben goutet...

nous fournit la conclusion : les deux premières, pour payer, engagent leurs vêtements[3], tandis que la troisième tombe le nez dans le feu.

---

[1] Il signale également, au même endroit, une rédaction catalane.

[2] M. D. Arbaud (I, p. 182, nous apprend qu'aux environs de Nice on chante une chanson analogue, dont il ne cite que les deux premiers vers :

Dounetz li beoure a la coumaire,
Dounetz li beoure qu'aura set.

[3] Ce trait se retrouve dans des chansons dont le sujet est un peu diffé-

Le thème est réduit à sa plus simple expression dans plusieurs chansons de la Gruyère (*Romania* IV, 213-14) qui placent la scène à Vevey et nous font assister aux prouesses des commères et à leurs suites : après avoir mangé une truie et ses trente-six petits, et bien autre chose encore, et bu à l'avenant, elles tombent — comme dans une des versions précédentes — l'une sous la table, l'autre contre le mur, la dernière dans le feu.

Ces diverses rédactions (Gascogne, Provence, Gruyère et celle de la Haute-Saône que nous publions[1]) remontent certainement à un original commun : elles ont toutes conservé les rimes en *et*, et le thème, plus ou moins complet, y est traité de façon très analogue.

Il y a enfin un trait qui se rencontre dans plusieurs rédactions et que la comparaison même de tous les textes n'éclaircit pas absolument : il y est question du curé qui prend plus ou moins de part à l'action ; dans la pièce du XVe siècle, ce n'est qu'une mention rapide ; dans la rédaction de la Haute-Saône, il repousse avec dignité les propositions des commères ; dans celle de la Provence, il se borne à des réflexions sur ce qu'il voit : la tempête déchaînée par la commère ayant fait tomber la statue de Saint François :

Lou cura di : « Pauro fremo, beleou que n'en crebaretz. »
Lou clerzoun courr'es campanas, vai sounar per lou temps drech
Moun Diou, s'aqueou temps duravo, restarie pa'n aubre drech !

On voit que les choses d'église tiennent beaucoup de place dans la version provençale : nous y trouvons non seulement le curé, mais l'enfant de chœur qui sonne les cloches. L'explication nous est peut-être fournie par le fragment galicien où les commères se donnent rendez-vous à « San Andres ». Il est probable que dans certaines rédactions primitives, pour expliquer leur voyage à leurs maris, elles prétextaient un pèlerinage, ou que le pèlerinage réellement accompli finissait en partie de plaisir[2] : on comprendrait alors pourquoi elles vont à l'église ; là elles trouvent le curé et elles ont l'idée de l'inviter à leur festin.

D'autre part, on sait que dans la littérature populaire les moines et les prêtres sont souvent les complices des rusées femelles qui jouent à leurs

---

rent : Les filles au cabaret. Voir Bladé, *Chansons populaires de l'Armagnac* et De Puymaigre, *Chansons populaires du pays Messin*, 2e édition : II, p. 75.

[1] Et peut-être même une de celles du XVe siècle (Gasté, p. 76) et celle de Galice (les trois vers que nous avons riment en *es*).

[2] Nous avons vu plus haut que, dans d'autres, c'est au marché qu'elles se rencontraient.

maris de si bons tours; les aventures de ce genre abondent dans les fabliaux. Cette association du curé et d'une héroïne peu recommandable avait donc quelque chose de traditionnel qui ne choquait point les habitudes populaires. En effet, on retrouve souvent, dans les chansons, le curé jouant un rôle moins réservé qu'ici : dans une chanson de l'Ouest il prend part aux réjouissances de ses paroissiens, et se montre d'une gloutonnerie condamnable : une vieille ayant coupé le cou « à notre jau Martin » :

Alle en fit ine sauce, avertit les voisins,
La prelintintaine, la prelintintin...
Jusqu'à mosieur l' curé qui veut saucer son pain, la...
La sauce était si bonne, qu'il mordit dans son poing, la...
Le mangit jusqu'au coude, encor' n'en sentit rien. La...
Qu'en auront dit les filles à la messe au matin? La...

(Bugeaud, *Chansons populaires des provinces de l'Ouest*, I, p. 66[1].)

A. JEANROY.

---

[1] Une chanson du Nord-Ouest (Rolland, *Chansons populaires de la France*, I, p. 64) est encore plus irrévérencieuse, et nous n'en citerons pas la fin :

Quant men pèr' i m'a mariai,
Il a tuai un viau mort-nai,
Y a invitai monsieur l' curai, etc.

Cette plaisanterie était déjà familière à la poésie populaire du XVIe siècle :

Et le loup si l'a mengée (une brebis)
La queue m'en est demeurée.
J'en fis une fricassée,
Le curé si la mengée.

(J.-B. Weckerlin, *L'ancienne chanson populaire*. Paris, 1887. P. 345.)

LA CHANSON DE LA SAINT-JEAN

ENVIRONS DE BOURGOIN (ISÈRE)

Cette chanson patoise, encore populaire dans le Dauphiné, y est chantée principalement par les gens de service à l'époque de la *louée* (Saint Jean d'été, 24 juin). Les couplets suivants ont été recueillis au hameau de Mozas, près Bourgoin (Isère), pendant l'automne de 1884, si je ne me trompe : la première rédaction en a été faite dans une buanderie, à une veillée de lessiveuses, où se trouvaient plusieurs femmes de Mozas, une vieille cuisinière, un peu *dame*, placée durant la plus grande partie de sa vie à Bourgoin ou dans les environs, et un domestique d'une cinquantaine d'années, lequel a toujours habité Mozas et parle un patois très pur; dans la suite, j'ai pu faire répéter à loisir aux deux derniers chanteurs les couplets qu'ils savaient. J'ajoute que le huitième couplet m'a été donné seulement à Bourgoin, par une servante originaire du canton.

Une autre forme de la même chanson, recueillie à Crémieu (Isère) de la bouche d'un vieux paysan, fournit quelques variantes intéressantes, que j'indique en note[1]. La version de Crémieu, pleine d'irrégularités prosodiques et d'apparence plus moderne, me paraît sensiblement inférieure à celle de Bourgoin; elle se chante d'ailleurs sur un air assez plat et qui n'a point de rapport avec la mélodie usitée par les chanteurs de Bourgoin. Celle-ci est loin de manquer de caractère; on la trouvera notée ci-après.

Au point de vue du rythme, la chanson de la Saint-Jean se compose d'une suite de tercets en vers de six pieds (sauf le couplet initial, dont les deux premiers vers comptent une syllabe en plus, sans que la mélodie en soit sensiblement altérée); le premier vers, à terminaison féminine, est indépendant, les deux autres, à terminaison masculine, riment ensemble; il arrive qu'on supplée au troisième vers par la simple répétition du second.

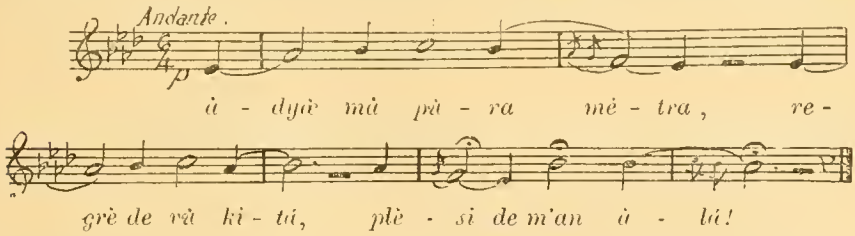

[1] Etant beaucoup moins sûr du patois de Crémieu que de celui de Bourgoin, je ne réponds pas d'en préciser toutes les nuances phonétiques.

vĭkyà là sẽ-ʒā k'ărĭvé,	Voici la Saint-Jean qu(i) arrive,
là vĭkyà byān ărĭvá,	La voici bien arrivée,
tā l'ĕ-ʒu dĕʒĭrá[1]*!*	Tant l'ai-je désirée!
ĕ fõ plĭé gàbăʒé,	Il faut plier bagage,
dĕ vólé m'ān àlá.	Je veux m'en aller. *(bis)*
ădyĕ, mà pàra métra;	Adieu, ma pauvre *maître*[2]*;*
règrĕ dĕ và kĭtá,	Regret de vous quitter,
plĕzĭ dĕ m'ān àlá[3].	Plaisir de m'en aller.
— õ vá-tyu, mà srĕvānta,	— Où vas-tu, ma servante.
õ vá-tyu dĕmàrá?	Où vas-tu demeurer? *(bis)*
— à ṣátè dĕ mõ pâre,	— Au *château* de mon père,
ĕ vólõ m'ĭ màryá.	Ils veulent m'y marier. *(bis)*
— kàmĕ tĕ mărĭrá-tyu?	— Comment te marieras-tu?
tĕ nĕ sá pă filá,	Tu ne sais pas filer,
nĭ trĕré, nĭ pátá.	Ni traire, ni *pâter*[4].
[*nĭ fâre là lĭsĭva,*	[Ni faire la lessive,
nĭ àlá là lăvá[5].]	Ni aller la laver. *(bis)*]

[1] Version de Crémieu :

tā l'ĕ-ʒu dĕzĭrá,
là vĭkyà ărĭvá!

[2] Maîtresse, *magistra.* — Notez dans *pàra métra*, et autres noms féminins à désinence semblable, la persistance de l'*a* posttonique latin. Cet *a* tend vers l'*e* muet, sans passer par l'*o* provençal. : l'oreille peut hésiter quelquefois entre *a* et *ĕ*, mais ne perçoit jamais un son approchant de *o*.

[3] Dans la version de Crémieu, la servante dit adieu à sa camarade et non à sa maîtresse :

ădadyõ, mà kābàrădé,	Adieu, ma camarade,
règrĕ dĕ nà kĭtá,	Regret de nous quitter,
plĕzĭ dĕ m'ān àlá.	Plaisir de m'en aller.
n' nà r'vĕrõ à là sẽ-pyĕré,	Nous nous reverrons à la Saint-Pierre,
sẽ ʒà dĕ là sẽ-ʒā,	Cinq jours de la Saint-Jean,
là fĕt à tŭĭ lĕ ʒā.	La fête à tous les *gens*.
nàz ĭ bĕrõ bàtèyé,	Nous y boirons bouteille,
bàtèyé dĕ bõ vẽ,	Bouteille de bon vin,
pé bánĭ nòt' ṣàgrĕ.	Pour bannir notre chagrin.

« La fête à tous les gens », entendez : à tous les gens de service; il y a probablement un jeu de mots sur les *Jean* et les *gens*.

[4] Pétrir le pain.

[5] Interpolation maladroite, qui rompt la liaison des couplets. *Lisiva* est d'ailleurs du français patoisé : le vrai mot patois est *buya* (buée).

—	— . . . . .
d'ĕ̀ᵉ byā kè trò fìlá :	J'ai bien que trop filé :
mõ dè ĕt ĕkàrṣyá[1].	Mon doigt est écorché.
. . . . .	. . . . .
d'ĕ̀ᵉ byā kè trò pâtá :	J'ai bien que trop *pâté :*
mà bàg[2] *ì à rèstá.*	Ma bague y a resté.
— *dèmárè, mà srĕvānta,*	— Demeure, ma servante,
tõ gàzè dàblàrá[3].	Ton gage doublera. *(bis)*
— *rèdáblè kì rèdáblè,*	— Redouble qui redouble,
dè vólè m'ān àlá,	Je veux m'en aller,
dè vólè pá rèstá!	Je (ne) veux pas rester!

Ce thème, le plus répandu, suppose que la maîtresse et la domestique se séparent en bons termes. En voici un autre qui semble indiquer le contraire ; le dialogue entre la servante et la maîtresse y est remplacé par les couplets suivants, lesquels témoignent assez plaisamment de l'humeur processive des Dauphinois :

lè mĕtr ĕ sù là pàrta,	Le maître est sur la porte,
kì kōnte mè lìá.	Qui compte mes liards. *(bis)*
kōntá-lè byā, mõ mĕtre!	Comptez-les bien, mon maître!
n'ì mānkàrī k'ō lyá[4].	(Il) n'y manquerait qu'un liard,
và fàrè sĕdìlá.	(Je) vous ferai *céduler*[5].
là mĕtr ĕ dyā là ṣāmbra,	La *maître* est dans la chambre,
kì mè kàpè mà tèela[6].	Qui me coupe ma toile. *(bis)*
kàpá-mè là byā drèeta!	Coupez-moi la bien droite!
n'ì mānkàrī k'ō fì,	(Il) n'y manquerait qu'un fil,
dè và fàrè sĕzì.	Je vous ferai saisir.

[1] Dans ce couplet et le suivant, le premier vers (féminin) doit manquer. Les chanteurs que j'ai entendus mettaient à la place le second vers (masculin), ce qui est évidemment une faute, puis répétaient deux fois le troisième.

[2] Variante : *m'n ànè* mon anneau.

[3] Ici monosyllabe; disyllabe précédemment.

[4] On dirait aujourd'hui *assigner*. Le mot *céduler* prouve que cette version est de date assez ancienne.

[5] *tèla*. Irrégularité : il faudrait ici un mot à désinence masculine.

[6] Version de Crémieu .

d'ōgmāntàrè tõ gàzè,	J'augmenterai ton gage,
sì tè và dèmàrá.	Si tu veux demeurer. *(bis)*

On entend aussi cette fin, qui paraît de facture plus moderne :

lẽ mẽtr ã sã fẽnẽtra,	Le maître *en* sa fenêtre,
sõ ṣãpẽ dẽ trãvẽr,	Son chapeau de travers,
rẽsãmblẽ lũsĩfẽr.	Ressemble Lucifer.
ãdyã̃r, dyãblẽ dẽ mẽtrẽ,	Adieu, diable de maître,
tẽ m'ãn ã dõ tã fẽ,	Tu m'en as donc tant fait,
tẽ m'ã fãrã pã mẽ!	Tu (ne) m'en feras pas *mais*[1]!

COUPLET POPULAIRE

Mozas, canton de Bourgoin (Isère).

ã brãsã lẽ bẽrrẽ.	*En battant le beurre*[2].
brãsõ bẽ bẽrrẽ, fũmẽla!	Brassons le beurre, femelles!
krẽmã tĩẽ vãtrẽ tũpẽ,	Ecrémez tous vos *tupins*[3].
mẽtã tõ pã lẽ-z-ẽkwẽla,	Mettez tout par les écuelles,
ẽ fẽt õ brẽ dẽ pũtãfẽ!	Et faites un bruit de *putafin*[4]!

George DONCIEUX.

---

l'õgmãntãrẽ dẽ gẽrẽ,	(Je ne) l'augmenterai de guère,
d'ũn pãrẽ dẽ sõlã,	D'un' paire de souliers,
d'vãtĩ pẽ tẽ pãrã.	*D'vantier* pour te parer.

Devantier, tablier.

[1] Davantage, *magis*.

[2] C'est un couplet que les hommes, pendant certaines veillées, chantent à tue-tête et pour narguer les ménagères, tout en s'emparant de la baratte et battant le beurre à leur place : il paraît qu'autrefois les chanteurs avaient coutume de s'adjuger, pour leur peine, la molette de beurre. Cet usage, à ce que me dit un ancien, tombe en désuétude. || [3] *Tupin*, grand pot à mettre le laitage, les confitures, etc. || [4] *Putafiner*, c'est bouleverser, saccager ; *un bruit de putafin*, un bruit à tout casser. Cp. l'adjectif bourguignon *peut, peute ; putafin* = putidam finem ?

NOMS PROPRES SAINT-POLOIS

[Saint-Pol : Ville, faubourgs et banlieue].

II. PRÉNOMS

Les prénoms de femmes sont précédés d'un astérisque.

Remarquer que devant les étrangers ou les personnes de condition élevée, la forme française de la majeure partie de ces prénoms est employée, à Saint-Pol-ville surtout, préférablement à la forme patoise.

Les autres prénoms comme en français.

àcĭl. — Achille.

* *ădlăĭd'.* — Adélaïde, concurremment avec la forme *lăĭd'.*

ădŏf. — Adolphe.

* *àfĭn.* — Séraphine.

ălbĕrt. Albert.

* *àldĕgōd'.* — Aldegonde, concurremment avec la forme familière *gōgōd'.*

àlĕgzăd' ou *àlĕksăd'.* — Alexandre.

* *àlĕgzădrĭn.* — Alexandrine, concurremment avec la forme familière *drĭn.*

ăltĭd'. — Alcide, concurremment avec la forme *ărsĭd'.*

ămăb. — Amable.

ămĕdĕy. — Amédée, concurremment avec la forme *mĕdĕy.*

ărĕstĭd'. — Aristide.

ărnĕs. — Ernest.

* *ărnĕstĭn.* — Ernestine.

ărsĭd'. — Alcide, concurremmen avec la forme *ăltĭd'.*

* *ărtĕmĭy.* — Artémise.

* *àstàzĭy.* — Anastasie, concurremment avec la forme *tăzĭy.*

ădrĭĕ̃ (banlieue : *ădrĭĕ̃*). — Adrien, concurremment avec l'équivalent français.

* *bàbărp.* — Barbe, concurremment avec la forme *bărp.*

* *bàlărdĭn.* — Bernardine, concurremment avec la forme *bărnărdĭn.*

* *bărp.* — Barbe, concurremment avec la forme familière *bàbărp.*

bàtĭs. — Baptiste, Jean-Baptiste, concurremment avec la forme familière *tŭtĭs.*

bărnăr. — Bernard.

* *bărnărdĭn.* — Bernardine, concurremment avec la forme *bàlărdĭn.*

bărtĕ̃. — Bertin.

* *bărtĭn.* — Bertine, Albertine.

* *bĕbèl.* — Isabelle (familier).

* *bĕbèrt.* — Berthe, familièrement.

* *bĕbèt.* — Elisabeth, concurremment avec la forme *zăbèt.*

bĕjămĕ̃. — Benjamin.

bĕlōní. — Bénoni.

* *bĕnĕdìk.* — Bénédicte.

bĕnwĕ (Saint-Pol-ville : *bĕnwà*, concurremment). — Benoît.

* *bĕrjìt* ou *bìrjìt.* — Brigitte.

bèrnăbèy. — Barnabé.

bōnăvĕtùr. — Bonaventure.

ŏàl. — Charles. La forme *ŏèl* n'est plus employée que dans ce nom composé : *jà-ŏèl.*

ŏàrlĕmà̃n. — Charlemagne. Dans la banlieue, on emploie surtout la forme *ŏàrlĕmà̃n.*

* *ŏwàs.* — Françoise, concurremment avec la forme *frà̃swàz.* — *ŏwàs* n'est plus guère employé à Saint-Pol-ville.

ŏwĕ. — François, concurremment avec la forme *frà̃swĕ.* — *ŏwĕ* n'est plus guère usité à Saint-Pol-ville.

dĕní. — Denis.

* *dĕnìz.* — Denise.

* *dĕrŏtèy.* — Dorothée.

dŏdòr. — Théodore.

* *dŏksíy.* — Eudoxie.

* *dŏmètìd'.* — Domitilde.

* *dŏzìtèy.* — Dosithée.

drèy. — André, concurremment avec la forme *ădrèy.*

* *drìn.* — Alexandrine, concurremment avec la forme *ălĕgzădrìn.*

ĕdzírèy ou *dzírèy.* — Désiré, Désirée.

ĕgzăvyé ou *gzăvyé.* — Xavier.

ĕlèy. — Eloi.

ĕmàp. — Aimable, concurremment avec la forme familière *mà̃màp.*

ĕmèy. — Aimé, Aimée, concurremment avec la forme familière *mĕ̃mèy.*

* *èrmìr.* — Elmire.

* *ĕstĕfănìy.* — Stéphanie, concurremment avec la forme *fănìy.*

* *èzmĕrìy.* — Ismérie.

ĕrí. — Henri (banlieue).

* *ĕrìèt.* — Henriette (banlieue).

* *èrmà.* — Irma.

* *fănìy* (banlieue : *fà̃nìy*). — Stéphanie, concurremment avec la forme *ĕstĕfănìy.*

fàrdìnà̃. — Ferdinand.

* *fàrdìnà̃d'.* — Ferdinande.

fĕlìs. — Félix, concurremment avec la forme *fìlìs.*

* *fĕmíy.* — Euphémie, concurremment avec la forme familière *mĕ̃míy.*

* *fèrmìn.* — Firmine.

fìdĕrìk. — Frédéric.

* *jìfìn.* — Joséphine. Voir *zĕfìn.*

* *fìk.* — Pacifique.

fìlìàs. — Philéas.

fìlìs. — Félix, concurremment avec la forme *fĕlìs.*

fìr. — Zéphir.

flìp. — Philippe.

* *flìpìn.* — Philippine, concurremment avec la forme familière *pĕpìn.*

flŏrà̃. — Florent.

* *flŏrà̃s.* — Florence.

flŏrà̃tĕ̃ (banlieue : *flŏrà̃tà̃z*). — Florentin.

* *flŏrà̃tìn.* — Florentine.

* *flŏrìs.* — Floris.

* *frăziy.* — Euphrasie.

frãswàž. — Françoise, concurremment avec la forme *swàs.*

frãswé. — François, concurremment avec la forme *swé.*

frózìn. — Euphrosine.

gílẽ (faubourgs : *gílã*; banlieue : *gílãõ*). — Guislain.

gílèrmìn. — Guillelmine.

gíyõm. — Guillaume.

glõd'. — Claude.

glódà. — Clauda.

glódìn. — Claudine.

gõgõd'. — Aldegonde, concurremment avec la forme *àldégõd'.*

gúgùs. — Auguste, concurremment avec la forme *úgùs.*

gústàv. — Gustave.

gústẽ (faubourgs : *gústã*, banlieue : *gústãõ*). — Augustin, concurremment avec la forme familière *ètẽ.*

gústìn. — Augustine, concurremment avec la forme familière *ítìn.*

jàklèn. — Jacqueline.

jã-èl. — Jean-Charles (vieilli).

jèf et *jéjèf*, concurremment. — Joseph, Josèphe.

jèn. — Jeanne. Vieillit : on emploie plutôt la forme *jãn.*

jújàl. — Jules (familier).

jújõ. — Gillon (Ramecourt).

júyèn. — Julienne.

júyèt. — Juliette.

júyẽ (banlieue : *júyẽ*, *júlẽ*). — Julien.

jwàsẽ (banlieue : *jwàsãõ*). — Joachim.

jwàsìn. — Joachine.

kàlìs. — Calixte.

kàrí — Zacharie.

kàtrìn. — Catherine (forme vieillie : *trìn*).

kàtrínèt. — *Catherinette*, diminutif familier de *kàtrìn* (forme vieillie : *trínèt'*.

kẽtẽ. — Quentin.

klórà. — Clara.

klórìs. — Clarisse.

kólà. — Nicolas.

kólàstìk. — Scolastique.

làìd'. — Adélaïde, concurremment avec la forme *àdlìid'.*

làliy. — Eulalie.

làryõ. — Hilarion. Peu usité.

léãd' (banlieue : *léyãd'*, *léyõd'*). — Léandre.

lídà. — Alida.

lìk ou *lílìk.* — Angélique.

líkèt. — Diminutif de *lìk* (un peu vieilli).

lílìn. — Fidéline.

líõniy ou *lèõniy.* — Léonie.

lízà. — Elisa.

lízé. — Elisée.

lókàdiy. — Léocadie.

màdlèn. — Madeleine.

màgrèt. — Marguerite.

mà-józèf. — Marie-Josèphe.

mànàb. — Aimable, concurremment avec la forme *émàb.*

mànú et *mànúèl.* — Emmanuel.

màbiy. — Marie (banlieue).

mãrí-jèn. — Marie-Jeanne.

màryõ. — Marie. N'est guère usité que dans cette exclamation : *jézùž! màryõ!*

mãdìn. — Amandine.

médèy. — Amédée, concurremment avec la forme *àmédèy.*

* *mĕlĭy.* — Emélie, Amélie.

mĕmĕy. — Aimé (familier).

mĕõ. — Siméon.

* *mĕvãs.* — Emerence.

* *mĭlĭy.* — Emélie, concurremment avec la forme *mĕlĭy.*

mĭmĭ. — Barthélemy.

mĭmìr. — Casimir.

* *mĭmĭy.* — Euphémie, concurremment avec la forme *fĕmĭy.*

mŏdès. — Modeste.

mõmõ. — Florimond.

* *mĭyèn.* — Emilienne.

mĭyè. — Maximilien.

* *nĕnèt.* — Antoinette. Voir *tõnèt.*

* *nĭnĭy.* — Eugénie, concurremment avec la forme *ŭjĕnĭy.*

nŏĕ. — Noël.

* *nŏnòr.* — Eléonore.

* *nŏrìn.* — Honorine.

ŏgùs. — Auguste, concurremment avec la forme familière *gŭgùs.*

ŏktàf. — Octave.

* *pĭpìn.* — Philippine, concurremment avec la forme *flĭpìn.*

plàsid'. — Placide.

pŏlĭkà. — Polycarpe.

pŏlìt. — Hippolyte.

pŏpòl. — Forme familière de Paul, Léopold, Agathopol.

pòrfil. Porphyre, concurremment avec la forme *pòrfìr.*

prĭyè. — Cyprien.

* *pùrcĕvĭy.* — Pulchérie.

* *rĭèt.* — Henriette, concurremment avec les formes *ãrĭèt* et *ãrĭèt.*

* *rŭfìn.* — Ruffine.

* *sĕlès.* — Céleste.

sĕrìl. — Cyrille.

* *sŭdĭy.* — Placidie.

* *sĭlĭà.* — Cœlia.

* *sĭsìl.* — Cécile.

* *sĭtèy.* — Félicité.

* *sŏfõnìs.* — Sophonisbe.

* *sŭfĭy.* — Sophie.

* *tàlĭy.* — Nathalie.

* *tàvĭy.* — Octavie. Voir *vĭvĭy.*

* *tàzĭy.* — Anastasie, concurremment avec la forme *ãstàzĭy.*

* *tŭrèz.* — Thérèse.

* *tĕŏtìn.* — Théotime.

tètè. — Augustin, concurremment avec la forme *gŭstè.*

* *tĭtìn.* — Augustine (familier).

tĭtìs. — Baptiste, Jean-Baptiste, concurremment avec la forme *bàtìs.*

tĭtwãn. — Antoine, concurremment avec la forme *twãn.*

* *tŏfĭlĭy.* — Théophilie, concurremment avec la forme *tyŏfĭlĭy.*

* *tõnèt.* — Antoinette, concurremment avec la forme familière *nĕnèt.*

trèsfòr. — Télesphore.

* *trìn.* — Voir *kàtrìn.*

* *trĭnèt.* — Voir *kàtrĭnèt.*

tŭtŭf. — Bertuphe.

twãn. — Antoine, concurremment avec la forme *tĭtwãn.*

tyŏfĭl. — Théophile.

* *tyŏfĭlĭy.* — Théophilie, concurremment avec la forme *tŏfĭlĭy.*

ŭjèn. — Eugène.

* *ŭjĕnĭy.* — Eugénie, concurremment avec la forme familière *nĭnĭy.*

ŭstàc. — Eustache.

vàlètõ. — Valentin (banlieue).

vàrìs. — Evariste (banlieue).

* *vĭvĭy.* — Octavie (familier). Peu usité.

wàrà. — Wallerand.

* *yĕyèt.* — Henriette (familier).
* *zàbèt.* — Elisabeth, concurremment avec la forme familière *bĕbèt.*
* *zĕfin.* — Joséphine. Peu usité.
zĭdòr. — Isidore.
zĭfŏr. — Onésiphore.
* *zĭzìn.* — Ambroisine.

III. NOMS DE FAMILLE

Les noms patronymiques, en général, ne diffèrent de leurs équivalents français que par la manière dont les Saint-Polois les prononcent, à l'exception toutefois d'un petit nombre dont voici la liste :

ărnăr. — Renard.
ărnú. — Hernu.
ăręĕ. — Régniez.
ărdüĕ̃. — Harduin.
bărnõ. — Bernas.
bărà ou *bărŏ* (Banlieue : *bărŏ*). — Barras.
bàyĕ ou *bàłõ.* — Bailleul.
bărnăr. — Bernard.
bĕrlẽgĕ. — Bellenguez.
bĭzărèl ou *byărèl.* — Béharelle.
bŏkĭyõ ou *bŏkĭłõ.* — Bocquillon.
bŏyĭ ou *bŏĭ.* — Boilly.
brĭwĕ ou *brĭgwĕ.* — Briois.
brŏgvyèl. — Brocqvieille.
brŭmẽgà. — Bruyninga.
bŭrõ ou *bŭrõ.* — Desbureaux.
bŭlẽjĕ. — Boulanger, Boulenger.
bŭràp. — Bourable.
bărgwĕ. — Bourgois.
bărjwĕ. — Bourgeois.
bŭyĕ ou *bŭłĕ.* — Bouilliez.
bwĕtĕ. — Boitel (Hernicourt).
bwĕtèl. — Boitelle.
byărèl ou *bĭzărèl.* — Béharelle.
dărsẽ. — Dhersin.
dĕgrŭjĭyĕ. — Desgroiselliers, Desgrugillers.
dèlbèy. — Delbé.
dèlkŏwĭ. — Delacauchy.
dèllwèy. — Deleloy.
d'ĕnĭzdàl. — D'Hinnisdal.
dŏrlĕkàr. — Dorlencourt.
drŏkàr. — Derocourt.
drèw. — Dereux.
dŭŏpŏ. — Duhautpas.
dŭpẽ. — Dupend.
dŭsŏswèy. — Dusaussoy.
dărlõ. — Dourlens.
ĕętàlẽ[1]. — Stalin.
ĕęvăyĕ ou *ĕęvăłĕ.* — Chevalier.
ĕdbŏf. — Deboffle.
ĕdbrĕ. — Debret.
ĕdbõmĭ. — Debomy.

---

[1] Tous les noms commençant par *ĕę*, *ĕd*, *ĕl*, *ĕs*, ont, à l'exception de *ĕstõ*, une seconde forme en *ę*, *d*, *l*, *s*. Ex. : *mõ d'ĕętàlẽ*, *ę'ĕ ętàlẽ ; ămõ d'ĕdlõ*, *ĕl gărdẽ dlõ*, etc.

ĕdbïẅïr. — Debuire.
ĕdbïẅïs. — Debuisse.
ĕdfăsk ou *ĕdfăs.* — Defasque.
ĕdkŏrbèm (Faubourgs : *ĕdkŏrbèn*). — De Corbehem.
ĕdkrwĕ. — Decroix.
ĕdlăbí. — Delaby, concurremment avec la forme *lăbït.*
ĕdlăbrwèy. — Delabroy, concurremment avec la forme *lăbrwèy.*
ĕdlànwèy. — Delannoy.
ĕdlăplăs. — Delaplace.
ĕdlăt. — Delattre.
ĕdlăẅs. — Delahousse.
ĕdlèl. — Delehelle.
ĕdló. — Delau.
ĕdlŏbèl ou *ĕdlŏbèt.* — Delobel.
ĕdlŏrï ou *ĕdlŏrïl.* — Delory.
ĕdlŏzyẽ. — Delozien.
ĕdmõ. — Demont, Edmont.
ĕdtĕf. — Detœuf.
ĕdvïlèr. — Devillers.
ĕlbă. — Lebas.
ĕlbèl. — Lebel.
ĕlbõ. — Lebon.
ĕldrú. — Ledru.
ĕldŭk. — Leducq.
ĕlfèv. — Lefebvre.
ĕlflõ. — Leflon.
ĕlfŏvĕ. — Lefeuvre.
ĕljõn. — Lejosne (Œuf-en-Ternois).
ĕljèn. — Lejeune.
ĕlkă. — Lecas.
ĕlklèr. — Leclercq.
ĕlkõt. — Lecomte.
ĕlkyẽ. — Lequien, concurremment avec la forme *ĕltyẽ.*
ĕllăẅ. — Leleu.
ĕlmèr. — Lemaire.
ĕlmèt. — Lemaître.
ĕlmwăn. — Lemoine.
ĕlprèt. — Leprêtre.
ĕlsèn. — Lesenne.
ĕlsèrf. — Lecherf.
ĕlsyé ou *ĕlsyú.* — Lecieux.
ĕltyẽ. — Voir *ĕlkyẽ.*
ĕskărpẽ. — Scarpin.
ĕsnĕẅl. — Sénéchal.
ĕstõ. — Etton.
ẽgrămèr. — Engramelle.
ẽgrã (banlieue : *ẽgrãl*). — Engrand.
fĕrnăgú — Fernagut.
flĕrĕ. — Floret.
fŏsèy ou *fwĕsèy.* — Foissey.
găkèl ou *găkèr.* — Gaquerre.
gĭmĕnĕ. — De Guéménée[1].
gŭfrwèy. — Guffroy.
găp. — Gouble.
găyăr ou *găljăr.* — Gouillart.
ĭvẽ. — Evain.
jŏfrwèy. — Geoffroy.
jŭpsí. — Judey.
kăbŭ. — Abus (Ramecourt).
kărn ou *jăkărn.* — Jacquart.
kărpètyĕ. — Carpentier.
kărrwèy. — Cavrois.
kãdó. — Candas (Gouy-en-Ternois).

[1] La princesse de Rohan-Guéménée, héritière du maréchal de Rohan-Soubise, dernier comte de Saint-Pol. — On dit à Saint-Pol. d'une personne qui porte une toilette excessive : *ăl ĕ mĭ kõm ăn gĭmĕnĕ,* elle est mise comme une (princesse de) Guéménée.

kɛ̃tɛ̃. — Quentin.
kĭyõ. — Quilliot.
kõtrœ̀l. — Cointrœuil.
krŭkĭzɛõ. — Croquison (Buneville).
kŭvĕyĕ. — Cuvelier, Cuvilier.
lăbĭt. — Labitte, Delaby. — Voir *ĕdlăbi.*
lăbrwɛ̀y. — Delabroy. — Voir *ĕdlăbrwɛ̀y.*
lĕdɛ̀y. — Lédé.
lɛ̀g. — Laigle.
lĕpɛ̀n ou *lĕpɛ̀n.* — Delépine.
lĭbĕsàr. — Libessart, Delibessart.
lĭsɛ̃. — Hérissent.
lŏryĕ. — Lorgniez.
lŏzɛ̀l. — Loyselle.
là̀n. — Lune.
lwɛ̀y. — Loy.
màlõ. — Malou.
màyàr. — Maillart.
màyŭ. — Mahieu.
màyĕ. — Lemagnier.
mĕnàl ou *mĭnàl.* — Méni.
mɛ̀bœ̀f. — Membœuf.
mœ̀rswĕ. — Meurtdesoif (Gauchin-Verloing).
mŭrĭs. — Meurisse.
nòrmã. — Normand, Normain.
òrkàr ou *òtkàr.* — Haulecœur.
òv. — Hove.
pàpgɛ̀y ou *pàtgɛ̀y.* — Papegay.
pàrmɛ̃tyĕ. — Parmentier.
pàskìr ou *pàskìl.* — Pasquirs.
pàstĕ. — Pastel.
pĕti. — Petit.
pɛ̃œmàl. — De Pinchemouche [1].
plɛ̀. — Pelet, Plé.
pŏlõ ou *pŏryõ.* — Poillion.
pŭœwĕ. — Puchois.
pŭpèl. — Poubel (Troisvaux).
rĕvĕyõ. — Revillon.
rɛ̃vĭyõ. — Renvillon (Roëllecourt).
ràd. — Roode.
rŏdɛ̃jĕ. — Rodanger.
ràb. — Robbe.
rŭlɛ̃s. — Rulence.
swĕsõ. — Soissons.
tàyàr. — Tailliar.
tàrnĭzyɛ̃. — Ternisien.
tàrnwĕ. — Ternois.
tĭfìs. — Petittils.
tĭlwɛ̀y. — Tilloy.
tàrbàl. — Tréboute.
trĭzõ. — Thérisod.
trŭvõw. — Troisveaux [2].
tŭmĕrɛ̀r. — Tunerel.
tŭyĕ ou *tŭlĕ.* — Thuillier.
vàkri. — Delavacquerie.
vàlàœ. — Vallage.
vàsàvœ. — Vasseur, Vasseux.

---

[1] *sàpré àrŏkà pɛ̃œmàl!* C'est ainsi qu'on traite bien fréquemment les individus qui font le malin. l'*àrŏkà.* — Un M. de Pinchemouche était avocat à Saint-Pol, avant la Révolution. || [2] Détail à noter : les *Troisveaux* sont *bouchers* de père en fils depuis plus de deux cents ans.

IV. NOMS DE LIEUX[1]

Villes, villages et hameaux.

Il y a une soixantaine d'années, au dire des personnes âgées, les noms de lieux patois étaient d'un usage courant à Saint-Pol-ville; leur emploi y est actuellement fort restreint, et, autant que possible, on évite de s'en servir. Dans les faubourgs même, les dénominations françaises se substituent peu à peu aux appellations locales. C'est dans la banlieue[2] que j'ai recueilli le plus grand nombre de formes patoises.

A ces noms de localités, je joins, quand il y a lieu, les noms par lesquels en sont désignés les habitants. On n'en trouvera toutefois que très peu dans ce recueil, car ils ne sont guère usités. Lorsque l'on veut désigner les habitants de tel ou tel endroit, on se contente généralement de dire : *œ̃ jɛ̃ d.....*, *œ̃-lɔ̃ d.....*, *œ̃ d.....* Exemple : *œ̃ jɛ̃ d' bɛ̃tɑ̃n*, *œ̃-lɔ̃ d'ăro̍*, *œ̃ d' prɔ̃nčy*. J'y ajoute également les formulettes et les dictons relatifs à quelques-unes de ces localités, ou à leurs habitants.

Valeur des signes employés.

+ = Noms de lieux usités à Saint-Pol, ville, faubourgs et banlieue.

× = Noms de lieux usités à Saint-Pol, ville et faubourgs.

Les noms qui ne sont suivis d'aucun signe sont uniquement employés à Saint-Pol-ville.

Nota. — L'article est compté dans la série alphabétique[3].

ăbàr, ×, Habarcq. — Banlieue : *àbàr*. — Les habitants de ce village sont surnommés *œ̃ dŭr d'ăbàr*, ou bien *œ̃ ò kăpyɔ̃w*[4], par allusion à leur foi peu ardente, dit-on. Habarcq fut d'ailleurs habité jadis par de nombreux protestants.

ăœ̃kàr, +, Achicourt. — Le territoire de ce village n'est qu'un vaste jardin maraîcher, dont les produits servent à l'alimentation de la ville d'Arras. Achicourt est célèbre par ses *baudets*, qui, porteurs de deux grands

---

[1] Ne figurent pas dans cette liste les noms de lieux ayant une forme semblable en patois et en français. || [2] Par ce mot : *banlieue*, je désigne ici tous les villages avoisinant Saint-Pol. || [3] Il en sera de même pour les *Lieux-dits*. || [4] Les Durs d'Habarcq; les Hauts Chapeaux.

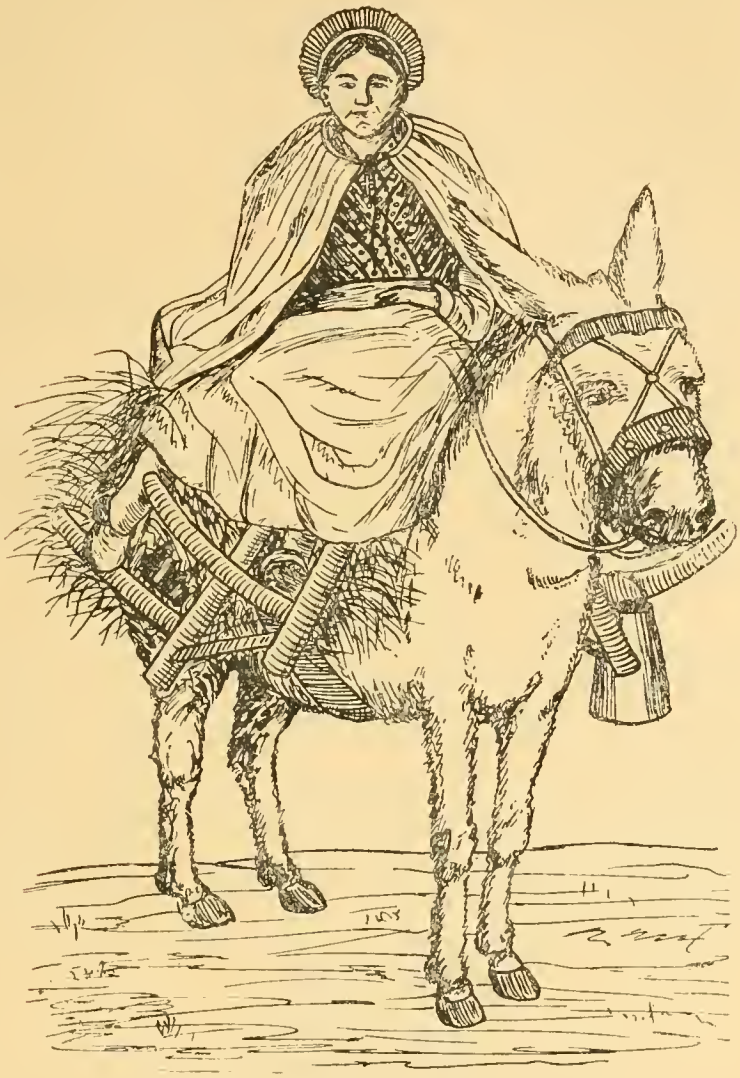

Achicourienne revenant du marché d'Arras.
(Reproduction d'un dessin de M. J. B***).

paniers renfermant les légumes qu'ils sont chargés de transporter au marché de cette ville, sont toujours conduits par les Achicouriennes, dont le costume traditionnel, d'une certaine coquetterie, quoique très simple, est tout à fait particulier à ce village. Un grand bonnet tuyauté, un tricot de laine noire sur lequel se croise un mouchoir et tombe une assez large

croix d'or, un court *kŏtrō*[1] de futaine, et l'inséparable *ăkŏrœ̆*[2] de toile grise jeté sur les épaules et flottant au vent, voilà *œ̆l fĕm*[3] d'Achicourt, quand, assise sur son âne, elle s'en vient au marché d'Arras. — A Saint-Pol et dans nos environs, les personnes un peu bouchées sont bien souvent qualifiées de *baudets d'Achicourt*.

ăœyĕ ou *ăœyĕl*, +, Achiet-le-Grand.

ălbèrt, +, Albert (Somme).

ălwān, +, Allouagne.

ămōnvĕl, Monneville. — Voir *mōnvĕl*.

ămyē, ×, Amiens. — Banlieue : *ămyĕ*. — Habitants : *ămyĕnwă*, *ămyĕnwĕ*. — D'un individu qui s'agite beaucoup pour ne rien faire, on dit :

ĭl ărsăn jā d'ămyē :
ĭ s'tŭ ĕ ĭ n' fĕ ryē[4].

On prétend que ce dicton date du XVIe ou du XVIIe siècle. Les habitants d'Arras en seraient les auteurs, et s'en sont servi, paraît-il, pour se moquer des Picards et surtout des Amiénois, qui ne parvenaient pas à faire reculer les troupes espagnoles. Ceux-ci, reprochant de leur côté aux Arrageois d'avoir abandonné le service du roi, disaient de ces derniers :

œ'ĕ jā d'ărō,
kĭ kĭ ĕ kĭ-l lĕœ tō[5].

Ce dernier dicton est parfois employé ici, avec la variante : *kĭ fĕ*, au lieu de : *kĭ kĭ ;* le sens d'ailleurs reste le même. — Voir *ărăs*.

ămŏw, ×, Le Hameau, commune d'Izel-lez-Hameau. — Banlieue : *ămyœ̆w*.

ărbrăvyèt ou *rbrăvyèt*, +, Rebreuviette.

ărbrăv ou *rbrăv*, +, Rebreuve-sur-Canche ; Rebreuve, près Houdain.

ărăs ou *ărō*, ×, Arras. — Banlieue : *ăl'ō*. — Avant la Révolution, Arras était surnommée : *œ̆l vĭl ă klŏkĕ*[6], à cause du nombre et de l'importance de ses monuments religieux.

dĕdĕl d'ārō,
tŭ l' mōd' s'ē vō!
dĕdĕl d'āmyē,
tŭ l' mōd' ārvyē[7]*!*

---

[1] Jupon. || [2] Tablier (dans les environs d'Arras : *ĕkŏrœ̆*). || [3] La femme. || [4] Il ressemble (à) Jean d'Amiens : — Il se tue et il ne fait rien. || [5] C'est Jean d'Arras, qui chie et qui le laisse là. || [6] La ville aux clochers. || [7] Chandelle d'Arras. — Tout le monde s'en va! — Chandelle d'Amiens. — Tout le monde revient! — Allusion à la Sainte-Chandelle d'Arras. — Variante (à Saint-Pol-ville) : *œādèl d'ārăs*, — *tŭ l' mōd' s'ā vŭ!* — *œādèl d'āmyē*, *tŭ l' mōd'ə rvyē!*

Formulette employée pour amuser les jeunes enfants. En la récitant, on élève et on abaisse alternativement un bâton ou un objet quelconque de forme allongée, tenu verticalement à la main.

ărnĭkàr, +, Hernicourt.

ărtwā ou *ărtwē*, +, Artois, ancienne province formant la majeure partie du département du Pas-de-Calais. — Habitants : *ărtèzyē*, *ărtĭzyē*, ⟍. Banlieue : *ăr̀tĭzyē*. — On dit souvent des habitants de l'Artois : *ărtèzyē*, *tèt ĕd' tyē*, *bŏyò răj*[1]. Je n'ai pu trouver l'origine de ce dicton.

ăvèn, +, Avesnes-le-Comte. — Voir *ŏbĭyĭ*.

ăvèn-ĕnòm, +, Avesnes-sur-Helpe (Nord). — Cette ville faisait jadis partie du *Hainaut*.

ăvèrdwē, ×, Averdoingt. — Banlieue : *ăvèrdwāē*. — *ăvèrdwē*, *œ' păĭ ă œòrœèl*[2]. Allusion aux sorcières qu'Averdoingt possédait autrefois, lesquelles, dit-on, faisaient leur sabbat dans les bois qui entourent ce village.

ābrĭ, Embry. — A Torcy et environs : *ēbrĭ*.

ābrìn, ×, Ambrines. — Banlieue : *ābrèn*. — A Maizières et environs : *ēbrèn*.

āglètèr ou *ēglètèr*, ×, Angleterre. — Banlieue : *ēgèltèr*, *ēglètèr*. — Habitants : *āglĕ*, *ēglĕ* (banlieue : *ĕ̄glĕ*[1].

āntē, ×, Antin, commune de Vallhuon. — Banlieue : *āntāē*.

ātĭyèl ou *ātĭyĕ*, ×, Antigneul, commune de Bours. — Banlieue : *ātĭyĕ*, *ētĭyĕ*, *ētĭyĕ*.

āvē, ×, Anvin. — Banlieue : *āvē*, *ēvē*.

bàpōm, +, Bapaume.

bàyĕ ou *bàyĕ-ă-kòrnàl*, + (A Saint-Pol-ville, concurremment : *bàyèl*[1]. Bailleul-aux-Cornailles. — Les bois avoisinant ce village sont fréquentés par une quantité incroyable de *kòrnàl*[3]. — Deux formulettes se rattachent au nom de Bailleul aux-Cornailles : elles sont récitées par les enfants lorsqu'il commence à pleuvoir :

1. *plĕ, plĕ,*
tā k'ĭ plĕ !
œĕ kòrnàl sōt ă bàyĕ,
ĭ răpòrtrō ō kàrtrō d'ĕ[4] ! (Saint-Pol).

2. *plĕ, plĕ, plĕ !*
œĕ kòrnàl sōt à bàyĕ,
œĕz ăjò ŏ vèr-tĭlĕ[5] ! (Ramecourt).

---

[1] Artésien, tête de chien, boyaux rouges. || [2] Le pays aux sorcières. || [3] Corbeaux. || [4] Pleut, pleut, — Tant qu'il pleut ! — Les *cornailles* sont à Bailleul, — Elles rapporteront un quarteron d'œufs ! || [5] Pleut, pleut, pleut ! — Les *cornailles* sont à Bailleul, — les oiseaux au Vert-Tilleul.

bèljǐk, +, Belgique. — Habitants : *bèljǐkē*, *ěn* (concurremment : *bèljǐ*).

bèlvàl ou *bèlvō*, ×, Belval, commune de Troisvaux. — Banlieue : *bèlvō*.

bèrtōvàl, Berthonval, commune de Mont-Saint-Eloy. — Banlieue : *bèrtōvō*.

bětākùr, ×, Béthencourt, commune de Tincques. — Banlieue : *bětěkùr*.

bětōvàl ou *bětōrō*, ×, Béthonval, commune d'Hernicourt. — Banlieue : *bětōrō*.

bětùn ou *bětùn*, ×, Béthune. — Banlieue : *bětùn*, *bětěn*. — Habitants : *bětŭnwà*, *bětŭnwě*.

bùrjwě fōrœ!
n'ē fō trāt-sìs pŭr ěn ěkàl d'œ[1]*!*

C'est ainsi que les Béthunois sont fréquemment qualifiés par les campagnards des environs de cette ville. Voir *sě-pòl*, 3.

blājèrvàl, Blangerval. — Faubourgs et banlieue : *blājèrvō*.

blēděk, +, Blandecques.

bŏf, +, Boffles.

bŏfŏr, ×, Beaufort. — Banlieue : *byŏfŏr*.

bŏō, Valhuon. — Voir *vàlŭō*.

bŏvwà, ×, Beauvois. — Banlieue : *byŏrwě*.

bŏyàvō, Boyaval. — Voir *buvăyàvàl*.

bōyèr, +, Bonnières.

bōyèr,
bōn èr,
mŏvèz jā, bōn tèr[2]*!*

J'ignore ce qu'il peut y avoir de fondé dans ce dicton.

bŏnvàl, Buneville. — Voir *bŭnvàl*.

brĭyà ou *brĭyō*, ×, Bryas. — Banlieue : *brĭyō*.

brĭtě, + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *brĭtèl*), Britel, commune de Bryas.

brŏlĭ ou *brŭlĭ*, +, Brouilly, commune de Rebreuviette.

brŭèy, ×, Bruay. — Banlieue : *brŭàs*.

bŭkwèy, +, Bucquoy.

1. *bŭkwèy, œ' pàĭ dŭ k'ō bùk.*
2. *ă bŭkwèy, ōn ŏ tŭdĭ bŭkě, ě ō bŭkrŏ tŭdĭ*[3].

Ces deux dictons ne sont probablement que des jeux de mots, car les habitants de Bucquoy ne paraissent pas être d'humeur plus belliqueuse que ceux des autres localités de l'Artois. Cependant on assure qu'il y a deux

[1] Bourgeois foireux, — N'en faut trente-six pour (valoir) une écale d'œuf! || [2] Bonnières, — Bon air, — Mauvaises gens, bonnes terres! || [3] Bucquoy, le pays où *qu'on buque*. — A Bucquoy, on a toujours *buquè*, et on *buquera* toujours.

siècles, comme ils étaient fort attachés à l'Espagne, ils ne manquaient jamais de *bŭkĕ*[1] très-vaillamment sur les Français, quand l'occasion s'en présentait.

bŭnvĕl, bănvĕl ou *bănvĕl*, ×, Buneville. — Banlieue : *bĕ̃nvĕl*.

bŭkmĕzō, Boucquemaison (Somme). — Faubourgs et banlieue : *bŭkmăzō*.

bŭlŏn, +, Boulogne-sur-Mer. — Habitants : *bŭlōnĕ*, *bŭlnwĕ*.

bŭlōnĕ ou *bŭlnwĕ*, +, Boulonnais (province). — Habitants : *bŭlnĭzyē* (vieilli).

bŭr, +, Bours. — Les habitants de ce village sont parfois appelés par plaisanterie : *bŭrsĭkŏtyĕ*.

bŭrbŭr, Bourbourg (Nord). — Par plaisanterie, on donne parfois le nom de *bŭrbŭrĭkwĕ* aux habitants de cette ville.

bŭrĕ, +, Bouret-sur-Canche. — Voir *mō*.

bŭdrĭkŭr, +, Baudricourt.

bwăyăvĕl ou *bŏyăvĕl*. Boyaval. — Faubourgs et banlieue : *bŏyăvŏ*.

byălākŭr, Béalencourt. — Faubourgs et banlieue : *byălēkŭr*.

byŏfŏr, Beaufort. — Voir *bŏfŏr*.

byŏvwĕ, Beauvois. — Voir *bŏvwă*.

œ̆ flŭd[t], +, La Flandre. — Habitants : *flămă* ou *flămē*.

œ̆ kŏrō, +, Les Corons, communes de Marles, Auchel, Bully-Grenay. — *kŏrō*, maisons ouvrières construites par les compagnies houillères et louées aux ouvriers mineurs.

œ̆rkă, Cercamp. — Voir *sĕrkă*.

œ̆lăkŭr, Siracourt. — Voir *sĭrăkŭr*.

œ̆ryăn, +, Chérienne (à environ 7 kil. sud d'Hesdin).

œlĕ ou *œ̆lĕ*, +, Chelers.

dĕyĕ, +, Denier. — Voir *sŭr*.

dŏtĕrvĕl, Ostreville. — Voir *ŏstrĕvĕl*.

dŏtrĕ, Ostrel. — Voir *ŏstrĕl*.

dŭlă ou *dŭrlă*, ×, Doullens (Somme). — Banlieue : *dŭrlĕ*.

dwĕy, +, Douai (Nord). — *ĭ pŏrt œ̆ köm ĕdz ĕvăjĭl ă dwĕy*[2]. Se dit de celui qui porte soigneusement, délicatement ou respectueusement dans les mains un objet quelconque. L'origine de ce dicton m'est inconnue.

dyĕvĕl, Diéval. — Faubourgs et banlieue : *dyĕvŏ*.

ĕœ̆ bŭrlĕ, +. Le Haut-Barlet ou Baillelet, c^mne^ de Bailleul-aux-Cornailles.

ĕœ̆ bŏ-pŭĭ ou *œ̆' plŏ-pŭĭ*[3], +, Le Bas-Artois, pays très-peu élevé au-dessus du niveau de la mer, sans aucune colline et d'un aspect monotone.

---

[1] Frapper. || [2] Il porte cela comme des évangiles à Douai. || [3] Le bas pays, le plat pays.

ĕœ bwàrẽ, +, Le Boirin, autrefois Le Bois-Warin, commune d'Ostreville.

ĕœ pàĭ d' làlœw̃, +, Le pays de Lallœu. — Ce petit pays comprenait avant la Révolution les quatre paroisses de Sailly-sur-la-Lys, Laventie, Fleurbaix et La Gorgue (cette dernière fait aujourd'hui partie du département du Nord). Ses habitants jouissaient, en vertu d'un Edit du roi donné à Marly en 1731, des privilèges attachés aux personnes nobles et aux ecclésiastiques, pour toute espèce d'impôts. Avant 1671, ils possédaient des privilèges beaucoup plus étendus et ne payaient aucune imposition. — On récolte dans le pays de Lallœu une quantité considérable de cerises, que l'on vient vendre jusqu'à Saint-Pol. Les marchands les échangeaient autrefois contre du vieux fer et des chiffons; pour faire connaître leur passage, ils criaient dans les rues : *làlœw̃! làlœw̃! pŭr dŭ vyŭ fèr ĕ dĕ blãk-ĕ lòk*[1]*!*

ĕœ plŏ-pàĭ, Le Bas-Artois. — Voir *ĕœ bŏ-pàĭ*.

ĕœ tĭ-gŏœẽ, +, Le Petit-Gauchin, commune de Gauchin-Verloing. — Voir *ĕl brŭl*.

ĕœ tĭ-sẽ-mĭœĕ, + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *ĕœ tĭ-sẽ-mĭœèl'*, Le Petit-Saint-Michel, commune de Saint-Michel.

ĕdẽ, +. Hesdin. — A Œuf-en-Ternois, Willeman, Lenzeux et environs : *ĕdẽ*. — Habitants : *ĕdĭnwã*, *ĕdĭnwĕ*. — Les Montreuillois disent des Hesdinois qu'ils *sõ d'ĕdẽ... dõ*[2]*!* En revanche, dit-on, ceux-ci appellent Montreuil *ĕœ pàĭ d' sõ*[3]. Il est à remarquer qu'une très grande rivalité existe entre les villes d'Hesdin et de Montreuil.

ĕkwàĭ, +, Ecoivres.

ĕl bàsèy, ×, La Bassée (Nord). — Banlieue : *ĕl bàsàœ*. — Voir *lãs*.

ĕl brŭl. Le Brûle, commune de Gauchin-Verloing. — Ce hameau se nomme actuellement *œ' tĭ-gŏœẽ*. Seul, le pont qui sépare le terroir de Gauchin-Verloing de celui de Saint-Pol, est encore appelé le pont du *Brûle*.

ĕl bŭsyèr, +, La Buissière.

ĕl fàrtèy, ×, La Ferté, commune de Pernes-en-Artois. — Banlieue : *ĕl fàrtàœ*.

ĕl fŏrĕ, +, La Forêt, commune de Saint-Pol. — Ce hameau n'existe que depuis une quarantaine d'années. La principale habitation, — une grande ferme, — y fut construite après le défrichement de *la forêt* de Saint-Pol.

ĕl fàliy, +, La Folie, commune de Croix.

ĕl gŏrĕy, La Gorgue (Nord).

ĕl kãtõœ, Le Cateau-Cambrésis (Nord).

---

[1] Lallœu! Lallœu! Pour du vieux fer et des blanches *loques!* || [2] Sont d'Hesdin... donc! (des dindons). || [3] Le pays des sots. — *sõ* se prend généralement dans le sens de *fou*.

ĕl kādà, Le Candas (Somme). — Faubourgs et banlieue : *ĕl kādó*.

ĕl kĕnèl, +, Le Quesnel, commune d'Averdoingt.

ĕl kĕnwèy, + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *ĕl kĕnwà*[1], Le Quesnoy.

ĕl kŏrwèy, + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *ĕl kŏrwà*[1], Le Cauroy, commune de Berlencourt.

ĕl kōtèy, ×, La Comté. — Banlieue : *ĕl kōtàr*.

ĕl kŭlwè, La Thieuloye. — Voir *ĕl tyŭlwèy*.

ĕl mòt. +, La Motte, commune de Bailleul-aux-Cornailles. — Habitants : *mŏtwĕ*. — Les Mottois furent autrefois surnommés *ĕ̀ kàmàrò*[1], par allusion sans doute à une bande de malfaiteurs qui, à une certaine époque, habitaient le château de La Motte, et se désignaient ainsi entre eux.

ĕl mōjwèy. + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *ĕl mōjwà*[1], La Montjoie, commune de Sibiville.

ĕl pŭnwèy, + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *ĕl pŭnwà*[1], La Pugnoy.

ĕl swĭ, +, Le Souich.

ĕl tèrnwàz ou *tŭrnwàs*, ×, La Ternoise, rivière.

ĕl tèrnwĕ ou *tŭrnwĕ*, ×, Le Ternois (comté de Saint-Pol). — Habitants : *tŭrnĭzyē* (vieilli).

ĕl tyŭlwèy ou *l' tyŭlwèy*, × (à Saint-Pol-ville, concurremment : *ĕl tyŭlwà*[1], La Thieuloye. — Banlieue : *ĕl kŭlwèy*. Cette forme est également employée par quelques habitants des faubourgs.

ĕl vèr-tĭlyŭ, ×, Le Vert-Tilleul, commune de Maisnil-lez-Saint-Pol. — Banlieue : *ĕl vèr-tĭlyŭ*. — Voir, au mot *bŭyŭ*, la formulette numéro 2.

ĕlvēti, Laventie. — Voir *lăvàti*.

ĕnòw, +, Hainaut, province.

ĕpĕnē ou *ĕpēnē*, +, Epenchain, commune de Roëllecourt.

ĕrăvèn, +, Haravesnes.

èrbèvàl, ×, Herbeval, commune d'Eps. — Banlieue : *èrbèvó*.

ès, +, Eps.

ĕspàn, +, Espagne.

ĕtàp, +, Etaples.

ĕtèr, +, Estaires (Nord).

ĕzbèvìl, Sibiville. — Voir *sĭbèvìl*.

ābrèn, Ambrines. — Voir *ābrìn*.

ēgĭngàt ou *gĭngàt*, +, Enguinegatte.

ēglètèr, *ēgèltèr*, Angleterre. — Voir *āglètèr*.

ētĭgŭ, Antigneul. — Voir *ātĭgŭl*

ēvē, Anvin. — Voir *āvē*.

---

[1] Camarade, en terme d'argot.

ēvō, Honval. — Voir *ōvàl*.

fàɑ, Faches (Nord).— *vŭ vlà ēkòr pàrtĭ pàr fàɑ*[1]! disait un individu originaire de Lille à une personne qui se fâchait pour un motif futile.— Dicton fort usité dans l'arrondissement de Lille.

fàlàpè, Falempin, commune de Wavrans. — Faubourgs et banlieue : *fàlētē*.

fèrfàĭ, +, Ferfay.

fèrvē, Frévent. — Voir *frăvà*.

fĭlĕkà, +, Filescamp, commune de Lattre-Saint-Quentin. — La forme *fĭrĕkà* a dû être employée autrefois; je trouve, en effet, *Firescamp*, dans une « Estimation des Biens ecclésiastiques situés sur les terroirs de Lattre, etc., » (1793).

fĭyèv, +, Fillièvres. — Banlieue, concurremment : *fĭlèv*.

flàrbè, Fleurbaix. — Voir *làvàtĭ*.

fŏkēbèrỳ, +, Fauquembergue.

fòrtèl ou *fòrtĕ*, ×, Fortel. — Banlieue : *fòrtē*.

fōtàn-lĕ-bàlà, +, Fontaine-les-Boulans.

frĕdvàl, Froideval, commune de Tilly-Capelle. — Faubourgs et banlieue : *frĕdvō*.

frĕsà, +, Fressin. — A Torcy et environs : *fàrsà*, *fàrsāɔ*.

frăvà, × (à Saint-Pol-ville, concurremment : *frĕvà*[1], Frévent. — Banlieue : *fèrvē*. — A Monts-en-Ternois : *fàrvà*. — Habitants : *frăvĭnwà* (à Saint-Pol, — peu usité). — Voir au mot *sè-pòl* le dicton n° 2.

frùf, +, Fruges. — Habitants : *frŭjwà*. — *frùf, ĕɑ pàĭ ŭ làɑ*[2]. — On fabrique dans les environs de Fruges une grande quantité de robinets et de cuillers de bois *(làɑ)*. Les individus qui venaient les vendre à Saint-Pol, criaient jadis dans les rues :

dà làɑ, dà rŏbĭnà!
dà kàɑwàr à blàtyà!
ĕdz òt ĕd pĭɑōyà[3]!

Je n'ai pu savoir s'ils vendaient aussi ces deux derniers objets; cette annonce paraît être un *cri* traditionnel. Actuellement, les marchands de *làɑ* qui viennent *s'étaler* sur les marchés de Saint-Pol, se bornent à crier : *dà làɑ! dà bèl-à làɑ! dà ɑàprèl!*[4] *dà rŏbĭnà!* — Les cuillers de bois sont aussi nommées, par plaisanterie, des *sèrvìs ĕd frùf*[5].

---

[1] Vous voilà encore partie pour Faches, c'est-à-dire vous vous fâchez à propos de rien. || [2] Le pays à *louches*. || [3] Des *louches*, des robinets! — Des fouets à blatier! — Des hottes de poissonniers! || [4] Cannelle. || [5] Services de Fruges.

fyé, +, Fiefs.

gărnōvàl ou *gârnōvàl*, Guernonval, commune d'Hestrus. — Faubourgs et banlieue : *gărnōvō*, *gârnōvō*.

gìngàt ou *ēgìngàt*, +, Enguinegatte.

gìnkàr, Guinecourt. — Faubourgs et banlieue : *gŭènkàr*, *gŭēkàr*.

gŏœ̃, +, Gauchin-Verloing. — *ō vwè byē k' t'ē d' gŏœ̃*[1]! dit-on à un imbécile, à un maladroit, à un individu un peu *gauche*.

gŏœ̃-gàl, +, Gauchin-le-Gal.

grā-rŏkàr, +, Grand-Rullecourt. — On dit de celui qui est souvent à cours d'argent :

ĭl ē tŭdĭ ă kàr,
kōm mōsyœ̃ d' grā-rŏkàr[2].

grènà, Grena, commune de Pommera. — J'entendis un jour un individu d'Etrée-Wamin employer la forme *gèrnà* ; peut-être est-elle généralement usitée dans le canton d'Avesnes-le-Comte. — Voir *sèt-măgrèt*.

gwĭ-tèrnà, Gouy-en-Ternois. — Faubourgs et banlieue : *gwĭ-tărnō*.

gŭènkàr, Guinecourt. — Voir *gìnkàr*.

ǵāblē, ×, Camblain-l'Abbé, Camblain-Châtelain. — Banlieue : *ǵāblāē*.

ǵāblĭyèl, Cambligneul. — Faubourgs : *ǵāblĭyœ̃*.

ĭzèl, ×, Izel-les-Hameau. — Banlieue : *ĭzē*.

kàlē, Calais. — Habitants : *kàlèzyē*.

kănàp, +, Canaples.

kăpèdū, ×, Capendu, commune de Monchy-Cayeux. — Banlieue : *kăpèdū*.

kătèrvōw ou *kătèrvōw*, ×, Quatrevaux, commune de Wail.

kābrèy, ×, Cambrai (Nord). — Habitants : *kābèrlō*, *kēbèrlō*. — On dit de celui qui a le cerveau quelque peu dérangé : *ĭl ō œ̃ kō d' mărtyō, ĭl ărryē d' kābrèy*[3]. Les Cambrésiens passent, à tort ou à raison, pour être un peu toqués.

kāpān, +, Campagne-les-Hesdin.

kātrèn, Canteraine, commune de Saint-Pol. — Faubourgs et banlieue : *kātrān*. — Voir la formulette au sobriquet *tĭtìn frās*.

krĕkĭ, ×, Créquy. — A Torcy et environs : *kèrki*.

1. *krĕkĭ, œ̃ pàĭ ă lāœ̃.*
2. *krĕkĭ, œ̃ pàĭ ă rămō*[4].

---

[1] On voit bien que tu es de Gauchin. || [2] Il est toujours à court, — Comme monsieur de Grand-Rullecourt. || [3] Il a le coup de marteau (c'est-à-dire le cerveau fêlé), il revient de Cambrai. || [4] Le pays à *louches*, — le pays à balais.

Ce village est entouré de grands bois: on y fabrique des *lœ*, comme à Fruges et, en outre, de grandes quantités de *rămō d' kăl̃ĕ*[1].

krĕpī, ×, Crépy. — Faubourgs et banlieue : *kèrpī*.

krŏjèt × (à Saint-Pol-ville, concurremment : *krŭzèt*, Croisettes. — Banlieue : *kŭrjèt*.

krwĕ, × (à Saint-Pol-ville, concurremment : *krwà*, Croix. — Banlieue : *kʰwĕ*.

kŭlmō, +, Coullemont.

l'ăbĭ-d' nŏvèl, +, L'Abbaye-de-Neuville, commune de Bryas.

lăbrwèy, Labroye.

lăt, +, Lattre-Saint-Quentin.

lăvãtĭ ou *lvãtĭ*, ×, Laventie. — Banlieue : *ĕlvētĭ*, *lvētĭ*. — Laventie était la capitale du petit pays de Lallœu; un ancien dicton, à peu près perdu, le donnait à entendre : *fŏ dè săyĭ pàr ā flèrbèy, ĕ dè flèrbèy pàr ā lvãtĭ*[2]. — Voir *ĕœ pàĭ d' lălèw*.

lãdrèsĭ ou *lãdèrœĭ*, Landrecies (Nord).

lãs, Lens. — Faubourgs et banlieue : *lẽs*. — *vă-t-ē tyĕ ă lẽs, t'ăvvărŏ pà l' bàsèy*[3]! dit-on à ceux que l'on veut envoyer promener.

lēzèw, +, Lenzeux. — *lēzèw, œ' pàĭ ă œòrœèl*[4]. Allusion aux sorcières qu'il y avait dans ce village. Leurs descendants y habitent encore un quartier spécial dit : l'*kàlànàe*. Ces *œòrœèl* faisaient leur sabbat dans *œ' kā d' l'ĕpèn*. Voir ce nom aux Lieux-dits.

lĭbàrg, +, Lisbourg.

lĭl, +, Lille. — Habitants : *lĭlwĕ* (à Saint-Pol, concurremment : *lĭlwà*.

lĭnrèl ou *rènrèl*, ×, Lignereuil. — Banlieue : *rĭnrèl*, *rènrèl*. — A Manin, Givenchy-le-Noble et environs : *rĭgrèl*, *rēdrèl*, *rŏdrèl* (entre *rēdrèl* et *rōdrèl*).

lŭœèw, +, Lucheux (Somme). — Voir au mot *sẽ-pòl* le dicton n° 2.

lvãtĭ, *lvētĭ*, Laventie. — Voir *lăvãtĭ*.

l'yŏèt, +, Eleu, dit L'Eauwette.

măjèr, × (à Saint-Pol-ville, concurremment : *mĕzyèr*, Maizières. — Banlieue : *màjèl*.

măjèr,
bèt ĕ fyèr[5].

On prétend que ce dicton, appliqué à la population de ce village, avait jadis une certaine raison d'être.

---

[1] Balais de bouleau. || [2] Faut deux Sailly pour un Fleurbaix, et deux Fleurbaix pour un Laventie. || [3] Va-t'en chier à Lens, tu reviendras par La Bassée. || [4] Le pays aux sorcières. || [5] Maizières, — Bête et fier.

mǎnẽ, ×, Manin. — Banlieue : *mǎnãə*.

mǎyĭkǎr, +, Magnicourt-sur-Canche, Magnicourt-en-Comté — Voir *sǎr*.

mǎrdẽœõ, +, Merdanchon.

mǎrkǎy, ×, Marquay. — Banlieue : *mǎrkǎə*, *mǎrkǎy*. — Les habitants de Marquay sont appelés *mǎrkĭzyẽ* par ceux des villages voisins.

mǎrk-ẽ-brẽ, +, Marcq-en-Bareuil (Nord).

mǎrkõn, +, Marconne.

mǎrkõnèl, +, Marconnelle. — On dit de deux plaideurs condamnés à payer chacun la moitié des frais du procès : *õ lz ŏ rĕvŏyĕ dŏ ă dŏ. kõm œĕ sẽ d' mǎrkõnèl*[1]. Je n'ai pu parvenir à connaître l'origine de ce dicton. — *lõ kõm mǎrkõnèl*. Les maisons de ce village sont presque toutes bâties le long de la route nationale n° 39, laquelle traverse Marconnelle de l'est à l'ouest, sur une longueur de plus de deux kilomètres.

mǎrl, Marles. — Faubourgs et banlieue : *mǎl*.

mǎrŏl, +, Maroilles (Nord).

mǎrèl ou *mǎrǎ*, ×, Marœuil. — Banlieue : *mǎ'rǎ*.

mĕzõsèl ou *mĕzõœèl*, ×, Maisoncelles. — Banlieue : *mǎzõœèl*.

mĕzyèr, Maizières. — Voir *mǎjèr*.

mĕnǎl, ×, Maisnil-lez-Saint-Pol. — Faubourgs et banlieue : *ǎmĭnǎ*.

mẽçŏrǎl, Mingoval. — Faubourgs et banlieue : *mẽçŏvŏ*.

mŏrtǎn, +, Mortagne, commune de Rebreuve-sur-Canche.

mõ, +, Monts-en-Ternois.

1. *mõ,*
bǎrĕ ĕ ǎrtõ,
õ ĕtè bǎyĕ pǎr dĕyĕ ă dyŭ,
ĕ õ-n n'ŏ pŏ kŏr vŏlŭ[2] *!*

Allusion au peu (?) de valeur de ces trois villages et à la pauvreté de leurs habitants, du moins à une certaine époque. Une tradition prétend que ce dicton prit naissance dans un temps, assez reculé du reste, où deux puissants seigneurs avaient conclu un traité de paix. On avait oublié de fixer le sort de Monts, de Bouret et d'Ourton, et les deux parties avaient l'air de dédaigner ces trois villages, dont ils se renvoyaient de l'un à l'autre la possession. Le moins favorisé finit par les accepter, dit-on, à titre de denier à Dieu.

2. *ĭl ǎrsǎn ĕœ kŭrè d' mõ :*
ĭ kǎt ĕ pĭ sĭ rĕpõ[3].

---

[1] On les a renvoyés dos à dos, comme les saints de Marconnelle. || [2] Monts, — Bouret et Ourton, — Ont été donnés pour denier à Dieu. — Et on n'en a pas encore voulu ! || [3] Il ressemble (au) curé de Monts : — Il chante et puis aussi (il) répond.

Ou bien :

ĭ fĕ köm ĕœ kŭrè d' mō :
ĭ kāt ĕ sŭ rĕpō[1].

Un dicton semblable vise le curé de Pierremont.

mōœĭ-brètō. Monchy-Breton. — Faubourgs et banlieue : *mōœĭ-bărtō*.

mōœĭ-kăyœ̀w ou *mōœĭ-kăyòw*.+, Monchy-Cayeux. — *mōœĭ, œ' pàĭ ŭ œòrœèl*[2].

Il y avait autrefois, paraît-il, des *œòrœèl* dans ce village.

mōnvèl ou *ămōnvèl*, +, Monneville, commune de Bours.

mō-sēt-ĕlwèy, Mont-Saint-Eloy. — Faubourgs et banlieue : *mō-sèt-lwèy*.

mōtrèl, ×, Montreuil-sur-Mer. — Banlieue : *mōtrā, mōtrā*. — Voir *ĕdè*.

nĕdōœĕ. + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *nĕdōœèl'*, Nédonchel.

nĕlèt. +, Neulette.

ō n'vwè n' jē n'bèt
sòrtìr ērăjĕ d' nĕlèt[3].

Une chapelle dédiée à saint Hubert existait autrefois à Neulette, et les habitants de ce village avaient le privilège de ne pouvoir être atteints de la rage. Ce dicton n'est plus en usage.

nèw, +, Nœux.

nĕk, ×, Nuncq. — Banlieue : *nĕk, nĕ*.

ŏbĭŋĭ, +, Aubigny-en-Artois. — Les habitants d'Aubigny aiment la toilette ; ceux d'Avesnes-le-Comte lui préfèrent la bonne chère, si l'on en croit ce dicton, qui n'est plus guère connu :

ŏbĭnĭ, bèl mãœ ;
ăvèn. bèl pãœ[4].

ŏœĭ-lĕ-mwăn +, Auchy-lez-Hesdin. — Avant la Révolution, ce village possédait une abbaye de bénédictins.

---

[1] Il fait comme le curé de Monts : — Il chante et aussi (il) répond. || [2] Le pays aux sorcières. || [3] On ne voit ni gens ni bête — Sortir enragés de Neulette. || [4] Aubigny, belle manche : — Avesnes, belle panse.

Ed. Edmont.

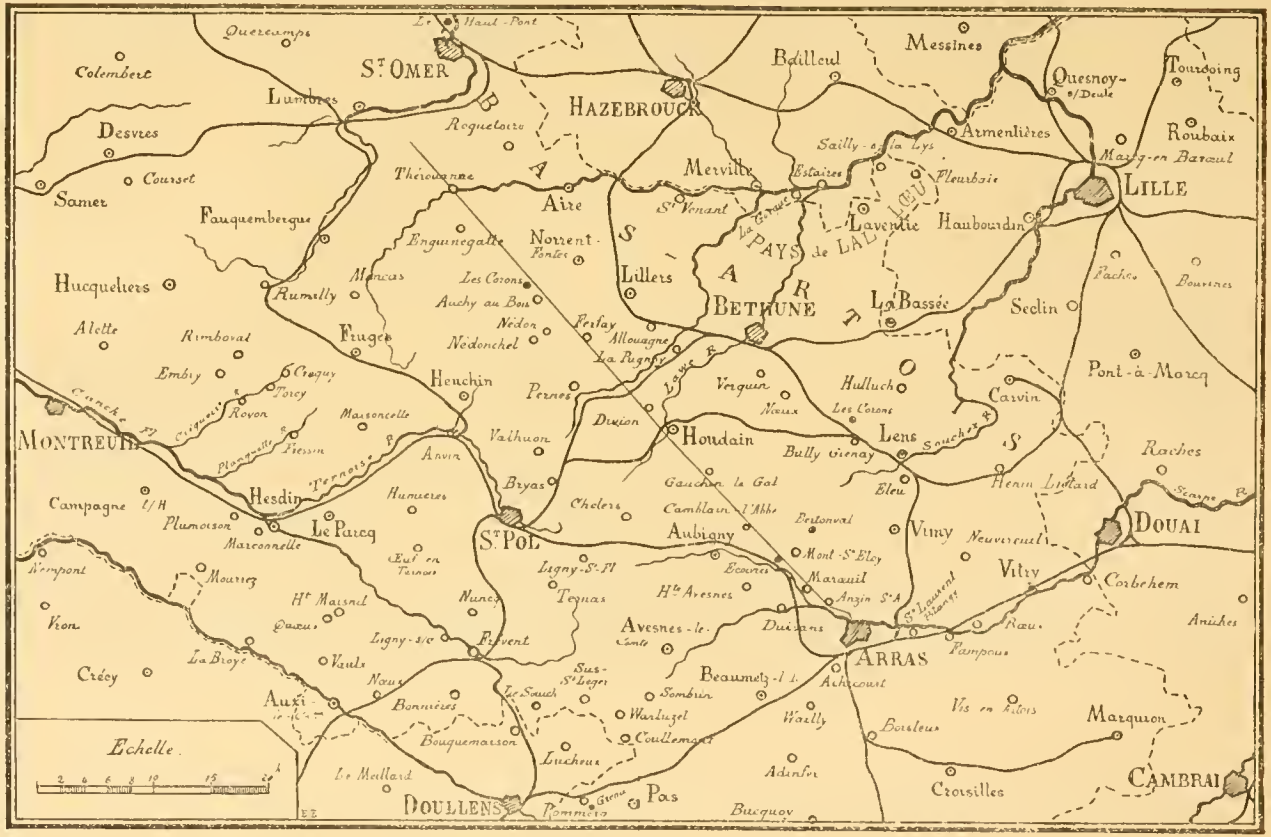
Colembert
Desvres
Samer
Courset
Fauquembergue
Hucqueliers
Alette
Rimboval
Embry
Crécy
Auxi
Montreuil
Campagne
Hesdin
Plumoison
Le Parcq
Marconnelle
Nempont
Mouriez
Hon
La Broye
Vaulx
Rumilly
Fruges
Heuchin
Maisoncelle
Anvin
Humieres
Eu en Ternois
Hn Maisnil
Ligny-s/c
Fiefvent
Nuncq
Bonnières
Bouquemaison
Le Meillard
DOULLENS
Pas
Pommera
Gennes
Bucquoy
Adinfer
Croisilles
CAMBRAI
Marquion
Vis en Artois
Boiseux
Wailly
Beaumetz-l-A.
Achicourt
ARRAS
Ecoivres
Duisans
Avesnes-le-Comte
Hn Avesnes
Tesnas
Ligny-St-Fl
Mont-St-Eloy
Marquil
Anzin St A.
St Laurent Blangy
Aubigny
Bryas
Chelers
Camblain l'Abbé
Gauchin le Gal
Houdain
Bully Grenay
Lens
Souchez R.
Eleu
Vimy
Neuvireuil
Vitry
Corbehem
Anisches
Raeux
Pampous
Douai
Scarpe R.
Raches
Henin Liétard
Pont-à-Marcq
Carvin
Seclin
Paches
Bourines
Haubourdin
Lille
Roubaix
Tourcoing
Quesnoy-s/Deule
Armentières
Marcq-en Barœul
Sailly-s/la Lys
Estaires
Fleurbaix
Merville
Bailleul
Messines
Hazebrouck
Aire
Lillers
Bethune
La Bassée
Lavantie
St Venant
Gonnehem
Norrent-Fontes
Enquinegatte
Les Corons
Auchy au Bois
Nédon
Nédonchel
Fléchin
Fléchinelle
Ternoise R.
Ploegsteert
Cinquetal
Roeux
Pernes
Fortay
Allouagne
La Pugnoy
Lys R.
Verquin
Nœux
Les Corons
Hulluch
Divion
Vathuon
Roquetoire
Thérouanne
St Omer
Le Haut-Pont
Lumbres
Querenamps
Bra
Pays de Lalleu
Sa
Ra
Ta
Echelle
2 4 6 8 10 15 20 A
Kilomètres
Mètres
Millimètres

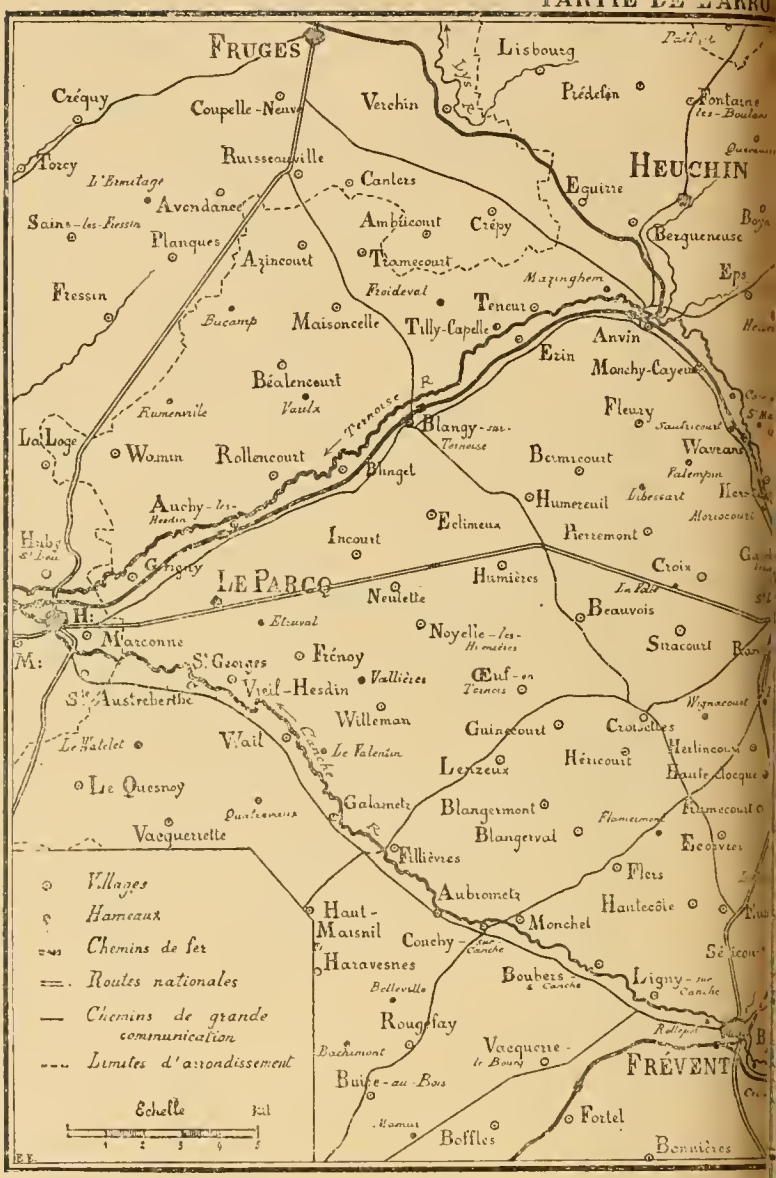
FRUGES
Lisbourg
Pédefon
Fontaine les-Boulans
Créquy
Coupelle-Neuve
Verchin
Torcy
Ruisseauville
L'Ermitage
Canlers
Avondance
Eguine
HEUCHIN
Sains-les-Fressin
Ambricourt
Crépy
Berqueneuse
Planques
Azincourt
Tramecourt
Eps
Fressin
Froideval
Maninghem
Bucamp
Maisoncelle
Tilly-Capelle
Teneur
Anvin
Ezin
Monchy-Cayeux
Béalencourt
Vaulx
Rumenvile
Fleury
Blangy-sur-Ternoise
Ternoise
La Loge
Wamin
Rollencourt
Bimgel
Bermicourt
Wavrans
Palempin
Auchy-les-Hesdin
Humerœuil
Libessart
Eclimeux
Incourt
Pierremont
Croix
Grigny
LE PARCQ
Humières
Neulette
La Pelé
Beauvois
H:
Etrœuvat
Noyelle-les-Hesdines
Marconne
Frénoy
Suracourt
M:
S. Georges
Vieil-Hesdin
Vallières
Œuf-en-Ternois
Ste Austrebertbe
Willeman
Wignacourt
Guinecourt
Croisettes
Le Valelet
Vail
Le Valentin
Herlincourt
Hérincourt
Haute-Loque
Lezeux
Le Quesnoy
Galametz
Blangermont
Flamecourt
Rumecourt
Quatre-vents
Vaquerette
Blangerval
Ecoivres
Fillièvres
Flers
Aubrometz
Hautecôte
Monchel
Haut-Maisnil
Conchy-sur-Canche
Haravesnes
Boubers-sur-Canche
Ligny-sur-Canche
Bellevile
Rougefay
Rellipal
Vaquerie-le-Bourg
Bachimont
FRÉVENT
Buire-au-Bois
Fortel
Hamin
Boffles
Bonnières
Villages
Hameaux
Chemins de fer
Routes nationales
Chemins de grande communication
Limites d'arrondissement
Echelle
Kil
1 2 3 4 5

Bailleul-les-Pernes
Aumerval
Auchel
Canchy-à-la Tour
Marles
Gosnay
Fouquières-les-B
Hesdigneul
Sachin
PERNES
Floringhem
La Fosse
Calonne-Ricouart
Lawe
Bruay
La Buissière
Pressy
Camblain-Châtelain
Divion
Haillicourt
Ruitz
Fam
Mazets
Ourton
HOUDAIN
Bailin
Neyelle
Bours
Maisnil-les-Ruitz
Monnerville
Ranchicourt
Rebreuve
Valhuon
Diéval
Beugin
Anvin
Anvigneul
La Comté
Olhain
Verdrel
Buiri
Bajus
Hermin
Fresnicourt
La Thieuloye
Houvelin
Grauchin-le-Gal
Biras
L'Abbaye de Neuville
Monchy-Breton
Recourt en l'Eau
Magnicourt en Comté
Estrée-Cauchie
Ostreville
Orlencourt
Frévillers
Caucourt
Boisin
Grandcamp
Marquay
Le Tiblet
Villers-Châtel
St Michel
Recourt St Laurent
Bailleul-sur-Canaille
Chelers
Béthonsart
Camblingeul
Roellecourt
La Motte
Mingoval
Epenchain
La Belle-Epine
Villers-Brûlin
Tinqueville
Tinques
Savy-Berlette
Agnières
Tachiacourt
Ligny-St Rochel
Le Haut Pont
Le Quesnel
Bethencourt
Foufflin-Ricamez
Le Vert-Tilleul
Averdongt
Scarpe R.
AUBIGNY
Maisnil
Berles-Monchel
Teenas
Neuville-au-Cornet
Pénin
Tilloy-les-Mofflaines
Maizières
Larsas
Villers-sur-Simon
Hermanville
Monts en Ternois
Gouy en Ternois
Izel
Hameau
Filescamp
Habarcq
Moncheaux
Ambrines
Magnicourt s/C
Givenchy-le-Noble
Manin
Noyelle-Vion
Noyelle
Houvin-Houvigneul
Sars-les-Bois
Denier
Ingreuil
Berlencourt
Beaufort
Lattre St Quentin
Canettemont
Blairville
Blairecourt
Mondicourt
Le Cauroy
Liencourt
AVESNES-le-Comte
Hauteville
Wanquetin
Etrée-Wamin
Rebreuvielle
Grand-Rullecourt
Posseux
Oppy
Bailleulmont
Barly

SAINT-POL

Gauchin
Troisvaux
Rosemont
Le Château d'Epino
Verloing
Les Allemands
Les Bellevue
Le Calvaire
Le Bois de Callimont
Les Moulins
Calimont
Le Bois Hutte
Les Trente-six
Le Petit Gauchin
Le Mont
Château
Le Bosquet
Le Petit St Michel
Gare
Les Argages
Le Paradis
St Ladre
La Basse-Bataille
Les Montagnes
Canteraine
Hallonniel
St Michel
Les Quarante
Ramecourt
Le Pelot-Rouge
La Croix-Gage
Légende
A Faubourg d'Aire
B " de Béthune
C " d'Arras.
D " d'Hesdin
1 Les Croisettes.
2 Le Moulin de la Fosse
3 Le Dessus du Calvaire
4 La Blanche-Maison
5 Les Jardins bas.
6 Le Rempart des Canonniers
7 Emplacement de l'ancienne ferme dite de Baudrisoeut
8 Le Dernier Sou.
9 L'Attargette
10 Le Rempart
11 Les Fonds-Viviers.
12 Les Masvilles.
13 Les Marnettes
14 La Croix-de-Grès.
15 La Sainte-Famille.
16 La Mesuretta.
17 Le Christ.
18 Le Bois de la Ville.
19 La Fontaine de l'Ermitage.
20 Les Fontinettes.
21 Le Bois du Patti.
22 La Carrière à Loups.
23 Le Chemin-Blanc.
24 Le Bois de St Michel.
25 Le Bergodsam
26 La Palique.
27 Le Petit-Marais
28 Emplacement de l'ancienne ferme dite : Le Dieu des Camps
29 L'Enclos Liquette.
30 Le Pré Aria.
31 Les Paturettes
32 L'Enclos Colinette
Echelle : 500 mètres.
Sentier
Limites de commune
Emplacement des anciens remparts.

COMPTES-RENDUS

E. Koschwitz, *Neufranzösische Formenlehre nach ihrem Lautstande.* Oppeln und Leipzig, Eugen Franck, 1888. 34 pages.

Cette brochure est un manuel élémentaire pour l'étude de la langue française. Il diffère de tous les autres en ceci qu'au lieu de la transcription ordinaire, l'auteur applique à notre langue littéraire un mode de graphie purement phonétique. De cette graphie résultent naturellement une représentation plus fidèle de notre langue et une simplification de ses règles de grammaire.

Il y a, parait-il, en Allemagne, un certain nombre de réformateurs dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes, qui voudraient que l'enseignement d'une langue étrangère reposât sur la reproduction phonétique de la langue parlée avant d'aborder l'étude de la langue littéraire et de son orthographe. Ce manuel a été fait à leur intention.

M. Koschwitz ne s'est pas dissimulé la principale difficulté que présentait son entreprise et qui provient du manque de fixité de notre langue littéraire, ce qui est du reste un caractère inhérent à toute langue littéraire, bien plus intimement qu'aux patois. Le français, en effet, a perdu, dans bien des cas, sa tradition phonétique, sous le coup des influences multiples dont il est assailli; et, dans son lieu d'origine, à Paris même, où retrouver son véritable représentant, pur de tout provincialisme, pur des influences orthographiques, pur des effets de pédantisme?

Aussi ne saurions-nous reprocher à M. Koschwitz de n'avoir pas tenté de différencier quant au timbre les voyelles autres que *e*, *o*, *œ*. Loin de là, nous pensons que sa distinction entre *ė* et *ė̀* est dans plus d'un cas arbitraire, ou du moins qu'il doit y avoir bien peu de gens à Paris dont la prononciation coïncide, pour cette voyelle, avec celle qu'il établit. Dans la langue de beaucoup de professeurs de Paris que j'ai eu l'occasion d'entendre parler, il y a lieu de distinguer un *e* moyen.

Je n'ai pu me rendre compte de ce que M. Koschwitz rend par *ɣ*. Dans *cueillerai* je ne vois que *kœ̀ɣrė* ou *kœ̀yrė*, selon les personnes, et non pas *kœ̀yɣrė*.

Il me semble qu'il eût mieux valu s'abstenir de noter quelque chose d'aussi flottant que la quantité. *blamām* (blâmâmes) me paraît une notation malheureuse.

Il faut *blamêryō* et non *blamriō*, à côté de *kèlk-z-ā̃*, *gard-z-ā*, *rêturn-z-i*, *rèsvwar*, *rèsvré*, *apèrsvwar*, *apèrsvré*, il faudrait au moins signaler *kèlkê-z-ā̃*, *gardê-z-ā*, *rêturnê-z-i*, *rsêvwar*, *rsêvré*, *apèrsêvwar*, *apèrsêvré*.

Dit-on *sāt-ā̃*, *katrêrêt-ā̃*, comme écrit M. Koschwitz, ou *sā-ā̃*, *katrêvê-ā̃*?

Fautes d'impression.

§ 4 : *vwazē*, *vwazin*, et non : *vwasē*, *vwasin* ;
§ 35 : *sòn*, et non : *son* ;
§ 43 : *l'òn*, et non : *l'on* ;
§ 52 : *saœ*, et non : *saj* ;
§ 53 : *rèzu*, et non : *rèsu* ;
§ 54 : *souffre*, et non : *suffre* ;
fòdra (faudra), et non : *fodré* (faudrai).

Morf, *Die Untersuchung lebender Mundarten und ihre Bedeutung für den akademischen Unterricht* (Lecture faite à la réunion des philologues à Zurich, en 1887).

M. Morf démontre que l'étude d'un patois est pour les étudiants une introduction excellente aux études de philologie romane. « L'étudiant y apprend quelque chose qu'il savait fort bien dans son enfance, mais qu'il a désappris dans la suite, il apprend à *entendre* naïvement, sans préjugés, ce qui est de la plus haute importance pour celui qui s'occupe des langues modernes. » — « Allez étudier les patois, ces parlers véritablement vivants, où se produisent constamment tant de faits dont l'étude des langues, lorsqu'elle n'est basée, comme à l'école, que sur des matériaux écrits et sans vie ne révèle rien. »

M. Morf, qui enseigne les langues romanes à l'université de Berne, pratique avec ses élèves cette excellente méthode. Berne, qui n'est qu'à quelques lieues de distance du Jura bernois, d'une part, du canton de Fribourg, d'autre part, tous deux *in terra romana*, présente à cet égard des facilités que n'ont pas les autres universités allemandes.

Nous espérons que notre ami et collaborateur publiera quelque jour les matériaux ainsi recueillis par ses élèves, ceux du moins dont il aura pu contrôler l'exactitude.

J. Béard. *Recueil complet de ses chansons en patois savoyard*, avec traduction littérale, par Aimé Constantin. — Annecy, Abry, 1888. in-8°, 72 pages.

Extrait de la *Revue savoisienne*. Béard est né à Rumilly en 1805 et y est mort en 1872; il n'a publié aucune de ses chansons. M. Constantin en a retrouvé vingt-huit. « Inutile de rappeler ici dans quel triste état la plus grande partie d'entre elles me sont parvenues l'une après l'autre, entre combien de variantes j'ai eu à choisir et le patient labeur auquel j'ai dû me livrer pour remettre sur pied ces pauvres mutilées. J'ajouterai que si je n'avais pas eu la chance de trouver des personnes qui en connaissent encore les airs, il m'eût été impossible de les ramener à leur forme primitive. » La publication est précédée d'un exposé des « principes de lecture, » où M. Constantin fait connaître son mode de transcription. « Je me flatte d'avoir réussi à unir les avantages du système phonétique à ceux du système étymologique, en n'employant que les caractères qui se trouvent dans la plus modeste imprimerie et en évitant de choquer les habitudes prises. »

BAUDOIN, *Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux*. — Troyes, 1886, Dufour-Bonquot. 337 pages in-8°.

Le but de l'auteur paraît avoir été plus particulièrement de perpétuer chez ses concitoyens le souvenir d'un langage qui disparaît rapidement. La forêt de Clairvaux, par sa situation géographique, est en effet bien exposée à être complètement envahie par le français dans un délai assez rapproché. Le livre de M. Baudoin n'en est que plus précieux pour ses concitoyens, et, tel qu'il est, il mérite la reconnaissance du public savant.

Les exemples qui accompagnent les mots nous ont paru très bien choisis et les sens des mots ont été recherchés avec beaucoup de soin : l'auteur, bien certainement, connaît très bien son patois. Malheureusement la graphie adoptée est calquée sur celle du français et laisse bien des points douteux, malgré les explications assez étendues données dans l'introduction.

Il aurait fallu laisser complètement de côté le chapitre des *mutations de lettres et de sons*, qui demandait pour être traité une préparation spéciale, ou se contenter d'une simple juxtaposition des sons patois et des sons français. M. Baudoin, dans ce chapitre, paraît considérer le patois de son pays comme un langage dérivé du français de Paris.

Il est regrettable que l'auteur ne se soit pas enquis, avant de se mettre au travail de rédaction, des exigences de la science actuelle, car il y a en lui un observateur consciencieux.

MILLET. *Etudes lexicographiques sur l'ancienne langue française à propos du dictionnaire de M. Godefroy*. — Paris, Lechevalier, 1888. 69 pages in-8°.

Critique du dictionnaire de M. Godefroy. En voici les points principaux : M. G. aurait bien fait de nous donner l'ancienne langue tout entière et de

ne pas se restreindre aux mots disparus; il est loin de nous avoir donné toutes les formes que les mots ont prises dans leur évolution et dans les différents dialectes; beaucoup de mots disparus actuellement de la langue y manquent, et les glossaires antérieurs en contiennent qui n'y sont pas; les diverses formes d'un même mot sont sans classification méthodique. Les exemples sont multipliés à profusion, sans choix et sans discernement, on croirait l'auteur obligé à encombrer son dictionnaire de tous les matériaux de ses dépouillements. L'étymologie aurait permis de donner une traduction à des mots qui n'en ont point. Enfin les définitions laissent beaucoup à désirer.

Ces critiques sont appuyées de preuves nombreuses qui font de cette brochure un petit supplément au dictionnaire, mais il y a beaucoup de choses à en retrancher, surtout dans les étymologies données. Ces critiques sont du reste en elles-mêmes parfaitement justes, et l'on pourrait encore en faire bien d'autres.

J. G.

CHRONIQUE

Nous avons la douleur d'annoncer une nouvelle qui portera le deuil chez tous les amis de la philologie romane. M. Arsène Darmesteter n'est plus. Il est mort le vendredi 16 novembre des suites d'un refroidissement pris en faisant passer les examens de baccalauréat. Depuis longtemps déjà sa santé inspirait des inquiétudes à ses amis. Il y a trois ans, il avait dû interrompre son cours du jeudi après le premier semestre. L'année dernière, il était parfois obligé de demander au salicilate les deux heures qu'il donnait à ses élèves le lundi. L'un d'entre eux, à qui son âge et les bontés du maître permettaient cette liberté, osa plus d'une fois lui en faire le reproche. Mais son amour pour la langue française, son ambition de former des travailleurs, le sentiment du devoir le rendaient sourd à toutes les prières : « Je me dois à ces jeunes gens, » répondait-il. Il meurt à la peine, laissant son œuvre inachevée; mais il s'est assuré dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu un impérissable souvenir.

M. Arsène Darmesteter est né le 5 janvier 1845 à Château-Salins, département de la Meurthe. Il étudia d'abord dans une école spéciale du Consistoire israélite, où l'on menait de front les études hébraïques et les études classiques. Il fut bachelier à seize ans et licencié à dix-huit.

Frappé du grand nombre de gloses en français que contiennent les commentaires juifs du haut moyen âge, il eut l'idée de faire d'après ces gloses un dictionnaire de la langue française. Dans ce but, il dépouilla plus de trois cents manuscrits, à Paris, à Londres, à Oxford, à Parme, à Turin, et se mit avec ardeur à l'étude du vieux français à l'École des Chartes d'abord, sous M. Paul Meyer, puis, dès 1868, à l'École pratique des Hautes-Études sous M. Gaston Paris.

Aussi, en 1871, son mérite reconnu le fit-il associer à M. Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, qui venait d'être chargé par M. Delagrave de la composition du *Dictionnaire général de la langue française*.

En 1872, nommé répétiteur de langues romanes à l'École des Hautes-Études, il commença le cours de langues romanes qu'il continua jusqu'à son entrée définitive à la Sorbonne. Cette même année, il fit connaître dans la *Romania* le parti que l'on pourrait tirer pour les études romanes des transcriptions hébraïques qu'il avait recueillies.

Le 13 janvier 1873, il obtint le titre d'élève diplomé de la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes-Études pour son *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin* (1).

En 1874 et en 1876, il publia dans la *Romania* deux articles qui lui firent le plus grand honneur : le compte-rendu du livre de M. Joret sur *Le* c *dans les langues romanes* et *La protonique en français*.

(1) Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fascicule XIX. Vieweg, 1874.

En même temps, paraissait le premier fruit de sa collaboration avec M. Hatzfeld, *Le XVIe siècle en France* (1), dans lequel le tableau de la langue française doit lui être particulièrement attribué.

Enfin, en 1877, il soutint devant la Sorbonne ses thèses de doctorat : *De la création des mots nouveaux dans la langue française et des lois qui les régissent*, et *De Floorante vetustiore gallico poemate* (2).

C'est à la suite de ces travaux que l'on créa pour lui une chaire de langue et littérature françaises au moyen âge.

Depuis lors, il n'a guère livré au public que des articles de revues (3), et un mémoire sur *Le démonstratif* ILLE *et le relatif* QUI *en roman*, dans les *Mélanges Renier* (4) dont nous aurons occasion de parler en leur lieu.

Il se consacrait tout entier à son enseignement, auquel il se préparait avec un soin admirable, et surtout à l'œuvre commune qu'il poursuivait avec M. Hatzfeld. C'est de cette œuvre qu'il a détaché l'excellent petit livre sur *La vie des mots étudiés dans leur signification* (5).

Le *Dictionnaire général de la langue française* nous offrira le produit de la fusion de deux méthodes, de la méthode philosophique et de la méthode historique. Les auteurs, en effet, en nous présentant un tableau de la langue depuis le commencement du XVIIe, ne se sont pas contentés de définir les mots, d'en déterminer les diverses applications, d'en indiquer le véritable emploi, ils se sont donné la mission de rendre compte de cet emploi et d'en expliquer l'origine.

En outre, le dictionnaire sera précédé d'un traité de la formation des mots qui embrassera les sources du lexique français avec les lois de la composition et de la dérivation, la phonétique, la morphologie et la syntaxe.

C'est dire que nous retrouverons là, à côté d'un philosophe, le professeur d'histoire de la langue française tout entier, avec sa connaissance approfondie des sujets traités, ses analyses pénétrantes de la pensée, son sentiment délicat des forces vives de la langue, son exposition lumineuse, son style toujours net et élégant, qualités qui faisaient le charme de ses leçons et qui lui attiraient un grand nombre d'auditeurs. Les romanistes de profession auraient souhaité une plus grande concentration des matières, comme certains cours du Collège de France leur en donnent le goût. Mais M. A. Darmesteter était professeur avant tout, et il songeait à ses élèves bien plus qu'à lui-même. Ce qu'il voulait, c'était de se mettre à leur portée et d'allumer en eux la passion qui l'animait. Aussi avec quel bonheur il accueillait les demandes de conseils! Avec quelle touchante insistance il sollicitait le concours de tous, montrant le vaste champ des découvertes à faire et indiquant la route à suivre! Il n'a pas tenu à lui que la Sorbonne ne devînt une pépinière de romanistes épris, comme il l'était lui-même, pour cette langue française dont il avait analysé toutes les ressources et dont il se plaisait à mettre en lumière la merveilleuse vitalité.

R.

---

(1) Delagrave, 1876-1877.

(2) Vieweg, 1877.

(3) Dans la *Romania*, la *Revue critique*, la *Revue des Études juives*, la *Revue philosophique*, le *Musée pédagogique*.

(4) Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fasc. LXXIII, Vieweg, 1887.

(5) Delagrave, 1887.

Nous avons sous les yeux le tableau des cours de philologie romane qui se feront cet hiver dans les universités d'Allemagne. La simple énumération de ces cours occuperait plus d'une page de cette chronique. Dans aucune de ces universités, cependant, nous ne trouvons de cours sur la dialectologie romane (celui qui devait être fait à Leipzig par M. Odin n'aura probablement pas lieu). Le manque presque complet de matériaux suffisamment précis ne paraît pas être l'unique cause de cette absence, car le programme des cours de langues germaniques est presque tout aussi dénué à cet égard; sauf une conférence de M. Behaghel, à Giessen, sur les poésies de Hebel, un cours de M. Kauffmann, à Marbourg, sur la grammaire de la langue allemande littéraire et de ses dialectes, où les patois vivants ne pourront apparaître dans la lumière à laquelle il faut les examiner pour en obtenir des résultats précieux, sauf ces deux cours, il n'y a rien.

C'est là une lacune que nous avons été étonnés d'avoir à constater dans un pays où la science linguistique fleurit. Nous doutons fort que les étudiants allemands puissent se rendre un compte exact de ce que sont les lois du langage dans l'espace et dans le temps, de ce qu'est une langue vraiment vivante, si on ne leur en soumet aucune.

L'Académie de Lausanne vient d'être dotée d'une chaire de langues romanes. Le titulaire de cette chaire est M. Bonnard, ancien élève de l'Ecole pratique des Hautes-Études, collaborateur principal de M. Godefroy. Il y a lieu d'espérer que l'enseignement de M. Bonnard aura une influence salutaire sur les nombreux amateurs de patois que compte le canton de Vaud. Si ces derniers réunissaient leurs efforts sous une direction scientifique commune telle que peut la donner le nouveau professeur de Lausanne, ils pourraient facilement être les premiers dans l'œuvre d'investigation des patois. J. G.

COURS PUBLICS DE LANGUES ROMANES

qui se font à Paris pendant le premier semestre de l'année 1888-1889.

COLLÈGE DE FRANCE

M. Gaston Paris, les mercredis, à deux heures et demie (*Littérature relative aux Croisades*), et les jeudis, à dix heures un quart (*Explication de la vie de saint Alexis*. — Phonétique : étude des consonnes).

M. Paul Meyer, les mercredis, à onze heures, et les jeudis, à onze heures et demie (*La satire dans la littérature provençale et les poésies du Peire Cardinal*).

M. H. d'Arbois de Jubainville, les lundis, à dix heures un quart (*Phonétique celtique et suffixes usités dans les noms de lieu de la Gaule*).

SORBONNE

L'affiche porte : M. Arsène Darmesteter, les lundis, à neuf heures (*Explication de textes d'ancien français portés au programme de l'agrégation*) ; à dix heures (*Travaux sur l'histoire littéraire du moyen âge et sur l'histoire de la langue*), et les mercredis, à trois heures et demie (*Histoire des mots invariables en français*).

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

M, Gaston Paris, les dimanches, à dix heures (rue du Bac, N° 110) (*Exercices pratiques de critique des textes*).

M. Morel-Fatio, les jeudis, à cinq heures *(Histoire de la poésie espagnole au moyen âge)*, et les vendredis, à cinq heures *(Explication de textes vieux castillans)*.

M. J. Gilliéron, les jeudis, à deux heures *(Étude de phonétique patoise)*, et, à trois heures *(Lecture de textes patois)*.

M. Muret, les lundis, à deux heures *(Grammaire du latin vulgaire)*.

M. Longnon, les jeudis, à quatre heures et demie *(Les noms de lieu, leur origine, leur signification, leurs transformations* — noms gaulois et noms gallo-romains), et les samedis, à quatre heures et demie *(Les noms de lieu de l'Ile-de-France, de la Champagne et de la Lorraine)*.

ÉCOLE DES CHARTES

M. Paul Meyer, les mardis et les samedis, à deux heures *(Introduction à l'étude des langues romanes, grammaire comparée de l'ancien français et de l'ancien provençal, explication de textes)*.

M. Léon Gautier, les mardis et samedis, à neuf heures et demie *(Lecture et explication de documents manuscrits bas-latins, provençaux et français)*

ÉCOLE DES CARMES

M. l'abbé Rousselot, les samedis, à cinq heures trois quarts *(Histoire de la langue française :* morphologie et syntaxe), et les mardis, à cinq heures trois quarts *(Travaux pratiques de dialectologie gallo-romane)*.

ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

M. Émile Picot, les mardis, de quatre à six heures, et les samedis, à quatre heures et demie *(Cours de langue roumaine)*.

NOMS DE LIEUX FRANÇAIS

IDENTIQUES

AU MASCULIN SINGULIER DE GENTILICES ROMAINS EN -IUS[1]

Sous l'empire romain, la portion de territoire qui, dans chaque cité hors de l'enceinte des villes, était affectée à la propriété privée, se divisait ordinairement en *fundi* sur chacun desquels était bâtie une *villa*. Les *fundi* étaient la plupart du temps désignés par un adjectif formé à l'aide : 1° du gentilice d'un propriétaire primitif, *Marcius*, par exemple; 2° du suffixe *-anus : Marcianus* [*fundus*]; on pouvait dire aussi *Marciana*, sous-entendu *villa*. Dans les pays celtiques, on remplaçait souvent le suffixe *-anus* par le suffixe *-acus : Marciacus, Marciaca;* les gentilices romains se terminaient ordinairement en *-ius;* de la combinaison de la désinence *-ius* avec la désinence *-acus -aca* est issue la désinence composée *-iacus, -iaca* qui a survécu à l'empire romain et qui est si fréquente dans les noms de lieux habités que nous offrent pendant les premiers siècles du Moyen âge les chroniques et les chartes françaises. J'ai consacré à l'étude de ces noms de lieux en *-iacus* plusieurs articles dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*[2] et dans la *Revue celtique*[3]. Je vais m'occuper des noms de lieux habités qui, dans les documents de la même date, nous offrent des exemples d'une désinence autre que *-iacus*. Je parlerai d'abord des cas où le gentilice qui sert à désigner un lieu habité se termine en *-ius* et n'est pas développé à l'aide d'un suffixe. Ce gentilice peut rester substantif et être mis au génitif; bien plus souvent il prend la valeur d'adjectif et s'accorde avec un substantif quelquefois exprimé, la plupart du temps sous-entendu.

---

[1] Texte de leçons faites au Collège de France en décembre 1888. || [2] T. XLVIII (1887), p. 357-370). || [3] T. VIII, p. 302-345; t. IX, p. 36-63; 208-223; 301-321.

D'abord les gentilices peuvent être au génitif pluriel. J'en donnerai un exemple qui remonte à l'empire romain : *Casas villa Aniciorum* en Afrique (*Itinéraire d'Antonin*, p. 61). *Villa Aniciorum* veut dire exploitation agricole et maison de campagne des Anicius. La *gens Anicia* est une famille noble qui a donné à Rome plusieurs consuls avant et après l'ère chrétienne. Au lieu de *villa*, *fundus Aniciorum*, on pouvait dire aussi : 1° *fundus Anicianus*, *villa Aniciana*, ou, dans les régions celtiques, *fundus Aniciacus*, *villa Aniciaca*, cf. *Anisiacus villa in agro Forensi* dans une charte de 980 (?) (*Cartulaire de Savigny*, p. 174) ; 2° *Fundus Anicius* : Anicius est le plus ancien nom connu de la ville du Puy (Haute-Loire), comme on le verra plus loin.

Voici deux exemples du génitif pluriel d'un gentilice romain dans un document du Moyen âge : *Curtis Acutior*, dans une charte de 877 citée par Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, p. 2, col. 2[1] : *ecclesia de Monte Aguzor*, *in monte Aguzor*, dans deux chartes de la fin du XIe siècle (Desjardins, *Cartulaire de Conques*, p. 281, 286). *Acutior*, *Aguzor* = *Acutiorum*, génitif pluriel d'Acutius. On aurait pu dire *Acutianus*, *Acutiana*, *Acutiacus*, *Acutiaca* : *Acutianus* est le nom d'un monastère d'Italie dont il est question au IXe siècle dans les documents recueillis par D. Bouquet ; *Acutiacus* est un nom de lieu étudié par nous dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*[2]. *Acutianus* et *Acutiacus* dérivent du gentilice Acutius.

Le gentilice peut être au génitif singulier : *Aquis Neri*, dans la table de Peutinger, désigne Néris (Allier). Une inscription appelle les habitants *Nerio-magienses*, d'où résulte que *Nerio-magus*, « champ de Nérios, » est le nom le plus ancien de l'emplacement sur lequel Néris est bâti : Nerios ou Nerius est le nom du propriétaire primitif des eaux et du champ. On trouve le gentilice Nerius dans plusieurs inscriptions du temps de l'empire romain ; de ce gentilice vient le nom de lieu dérivé écrit *Niriacus* au IXe siècle[3].

Dans la langue géographique, un certain nombre de gentilices transformés en adjectifs s'accordent avec un substantif sous-entendu soit masculin, comme *fundus*, soit féminin, comme *villa* ou *cortis*. La plupart des exemples de gentilices employés adjectivement dans la langue géographique ne se rencontrent pas en France dans les monuments antérieurs au Moyen

---

[1] Une autre localité de même nom, *Curtis Agutior*, aujourd'hui Courtisols (Marne), est cité par M. Longnon dans le texte explicatif de son savant *Atlas historique de la France*, p. 176. || [2] T. XLVIII, p. 359. || [3] *Revue celtique*, t. VIII, p. 125.

âge. Il y a cependant des exceptions : ainsi une inscription du temps de l'empire romain mentionne dans la cité d'Arles un *pagus Lucretius* (*C. I. L.*, XII, p. 594). On sait que la gens Lucretia est une des plus anciennes et des plus célèbres de Rome, qu'elle était patricienne et qu'elle a eu des consuls au commencement de la république. Les inscriptions de l'époque impériale attestent que ce gentilice pénétra en Gaule (*C. I. L.*, t. XII, p. 876, col. 4).

L'*Itinéraire d'Antonin*, p. 454, nous montre en Espagne un *Cæcilius vicus*. La *gens Cæcilia* est une des plus illustres familles plébéiennes de Rome; *Cæcilius* est le gentilice des Metellus. Grammaticalement, il n'y a pas de différence entre *Cæcilius vicus* et *Pons Æmilius*. Il y avait à Rome un *pons Æmilius*, c'était l'ancien *pons Sublicius*, d'abord bâti en bois; il devait son nom nouveau à M' Æmilius, qui l'avait fait rebâtir en pierre. Dans ces exemples, le gentilice est employé adjectivement au masculin; il l'est au féminin dans les noms des grandes routes de l'empire romain, comme *via Aurelia*, *via Clodia*, *via Flaminia*, *via Valeria*. *Aurelia*, *Clodia*, *Flaminia*, *Valeria* sont autant de gentilices bien connus. La première de ces routes, *via Aurelia*, arrivait en Gaule; elle allait de Rome à Arles. Elle était encore connue sous son nom antique aux environs de Marseille dans le courant du XIe siècle : on le voit par une charte de l'année 1056 : le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 264, nous a conservé ce document.

ÆMILIUS

Colonia in Amelio, Xe siècle (*Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 309). Amelius pour Æmilius nous offre deux déformations caractéristiques du latin vulgaire : *a* pour *æ*, *e* pour *i*. M. Schuchardt (*Vokalismus des Vulgaerlateins*, t. I, p. 220-223) a réuni un certain nombre d'exemples d'*a* pour *æ*, parmi lesquels nous citerons *Amilia* = *Æmilia*. Quant aux exemples d'*e* pour *i*, ils sont très nombreux comme on peut le voir dans le même ouvrage (t. II, p. 1-91) et nous signalerons *Emelius*, *Æmelia*, *Æmelius*, *Æmelii*, *Emelio* (t. II, p. 15).

Le plus ancien exemple d'Amelius nous est donné par le gentilice d'un élève de Plotin, Amelius Gentilianus, qui eut comme philosophe une certaine célébrité; il était originaire d'Etrurie; il vivait au IIIe siècle de notre ère; ce fut à Rome qu'il suivit les leçons de Plotin qui enseigna dans cette ville de 245 à 270; sous la plume grecque de Porphyre, son nom Ἀμέλιος se rapproche d'ἀμέλης, « sans souci. » et sa forme primitive Æmilius n'est plus reconnaissable. Amelius devient fréquent en Gaule à partir du VIe siècle de notre ère. C'est le nom d'un archevêque de Bordeaux, chanté par

Fortunat, I, 2, 5[1], et d'un évêque de Tarbes dont il est deux fois question dans l'histoire des Francs, de Grégoire de Tours[2]. M. Le Blant a relevé le nom d'Amelius parmi les graffiti mérovingiens de l'autel de Minerve (Hérault)[3]. On le trouve parmi les noms des témoins d'un diplome de l'année 706 donné dans le pays de Liège[4]. Agde eut au IXe et au Xe siècles, deux évêques du nom d'Amelius. Le nom d'Amelius est fréquent dans le *Cartulaire de Conques* (Aveyron), se rencontre dans ceux de *Savigny* (Rhône), de *Saint-Victor de Marseille*, de *Beaulieu* (Corrèze).

Le gentilice Æmilius, dont Amelius est la variante vulgaire, appartient à une maison patricienne et fut porté en Gaule par M. Æmilius Lepidus, triumvir, qui eut la Narbonnaise sous son autorité de 44 à 42 avant Jésus-Christ. Il est très commun dans les inscriptions de la Gaule au temps de l'empire romain. Il y avait notamment des Æmilius à Aix, en Provence; voir l'inscription qui porte le nº 537 au t. XII du *C. I. L.* Ces Æmilius n'étaient pas éloignés du lieu dit Amelius, où l'abbaye de Saint-Victor de Marseille avait des colons. C'est peut-être eux qui ont donné leur nom à cette localité.

Le gentilice Æmilius a fourni à la géographie de la Gaule les deux dérivés : *Æmiliacus* et *Æmiliavus*. Comme exemple du premier, nous citerons Amilly (Eure-et-Loir), appelé à l'accusatif *Amiliacum villam* dans une charte de 985[5], et Millac (Vienne) appelé Amellac, Ameillac, Ameillac au XIVe et au XVe siècle[6], enfin Amilly (Loiret), Amillis (Seine-et-Marne). Pour le second, *Æmiliavus*, nous donnerons comme exemple Milhau (Aveyron), appelé au XIe siècle *villa Ametiavensis* dans le *Cartulaire de Conques*, publié par G. Desjardins, p. 21, et *de Amiliavo* dans celui de *Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 201; Milhaud (Gard), au XIIe siècle Amiliau[7].

AFRANIUS

Nostram ecclesiam quæ vocatur Afragnio, 1061-1065 (G. Desjardins, *Cartulaire de Conques*, p. 61). *Ecclesiam quæ vocatur Afragnio sive Vauro*, 1060-1065 (*Cartulaire de Conques*, p. 380). Il s'agit de Lavaur (Tarn).

---

[1] Ed. de Frédéric Leo, t. I, p. 13. || [2] VIII, 28; IX, 6; éd. Arndt, t. I, p. 341, l. 23; p. 363, l. 43. || [3] *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 437. || [4] Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 276. || [5] *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, p. 76. || [6] Redet, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, p. 263. || [7] Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 136.

La *gens Afrania* a donné à Rome plusieurs personnages historiques, entre autres L. Afranius, consul l'an 60 av. J.-C. Ce gentilice pénétra en Gaule comme nous l'apprennent des inscriptions : de Trèves (Brambach, 787), de Narbonne (*C. I. L.*, XII, n° 4377), et de Vaison (*Ibid.*, n° 1309, 5842). La dernière concerne Sextus Afranius Burrus, préfet du prétoire sous Claude et sous Néron. Sextus Afranius Burrus paraît avoir été originaire de Vaison. On sait qu'avec Sénèque il exerça une grande influence pendant les premières années du règne de Néron sous lequel il mourut l'an 62 de Jésus-Christ.

D'Afranius est dérivé le nom du *fundus Afranianus* dans la table alimentaire de Veleia, p. 3, l. 3-4 ; *C. I. L.*, t. XI, p. 211. Les deux Fragny du département de la Nièvre peuvent avoir la même origine ; ils seraient d'anciens *fundi Afraniaci*.

ANICIUS

Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 25, parlant des événements de l'année 591, nomme un lieu appelé Anicius, *locum quem Anicium vocitant* dans la cité des *Vellavi*[1]. C'est le plus ancien nom connu du Puy en Velay. Ce nom est encore porté par le mont Anis sur les flancs duquel est bâtie la ville du Puy[2]. La *gens Anicia*, originaire de Préneste, est une des plus illustres de Rome, à qui elle a donné plusieurs consuls avant et après notre ère. On trouve le gentilice Anicius en Gaule dans les inscriptions, par exemple à Nîmes (*C. I. L.*, XII, 3402, 3403, 3424), à Narbonne (*Ibid.*, 4500), à Orange (*Ibid.*, 1247). Une charte de la fin du Xe siècle nous fait connaître un nom de lieu dérivé d'Anicius : c'est *Anisiacus villa in agro Forensi*, c'est-à-dire en Forez (Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 174). J'ai parlé ailleurs d'Anisy-le-Château (Aisne) appelé au IXe siècle *Anisiacus* par Hincmar, *Vie et miracles de saint Remy*, D. Bouquet, V, 452 C. Cf. *Aniciamum*, auj. Nissan (Hérault) dans une charte de 1199, citée par E. Thomas, *Dictionnaire topographique de l'Hérault*, p. 133.

ANTONIUS

In pago Arvernico, in comitatu Talamitensi, in vicaria Ambronense, in villa quæ nominatur Antonio, 13 juillet 898 (Doniol, *Cartulaire de Brioude*, p. 48) : *in villa quæ dicitur Antonio*, 937-938 (p. 94) : *in villa quæ dicitur*

---

[1] Ed. Arndt, t. I, p. 437, l. 26. Les ms. offrent deux leçons *Anitium* par *t* et *Anicium* par *c*. || [2] Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 533.

Antonio, 906? (p. 255); *ad ecclesiam de Antonio*, 27 décembre 906 (p. 334). C'est Antoingt (Puy-de-Dôme), comme l'a établi M. Houzé dans sa dissertation géographique publiée en appendice à l'édition du *Cartulaire de Sauxillange* donnée par M. Doniol, p. 678.

Antoingt tire son nom du gentilice Antonius. Le plus célèbre des hommes que ce gentilice a désigné est Marc-Antoine, le fameux triumvir; il a exercé pendant plusieurs années une grande influence en Gaule, d'abord quand, à partir de l'an 55 avant Jésus-Christ, il fut le compagnon de Jules-César pendant la guerre contre les Gaulois; ensuite quand, de 43 à 40, en qualité de triumvir, il eut dans la Gaule conquise un pouvoir absolu. Un grand nombre de Gaulois prirent son nom; de là la fréquence du gentilice Antonius dans les inscriptions de la Gaule.

Du gentilice Antonius vient le nom de lieu *Antoniacus*. Parmi les *villæ* de Saint-Germain-des-Prés nous trouvons mentionnée celle qui est appelée en 828 au cas indirect *Antoniacum*[1], plus tard *Antoniaco*[2], c'est Antony (Seine-et-Oise). Les diplomes de Saint-Martin de Tours mentionnent deux *Antoniacus*: le premier paraît dès 775 dans un diplôme de Charlemagne[3], c'est Antogné (Maine-et-Loire); du second, il est question pour la première fois au Xe siècle[4], c'est Antogny (Indre-et-Loire). Antogné (Vienne), appelé Antoignec vers la fin du XIe siècle[5], a la même origine. Antoigné (Sarthe) est probablement la localité appelée au cas indirect: *villa Antoniaco* dans les diplomes de l'église du Mans en 802[6] et en 832[7]; c'est encore un dérivé en *-acus* du gentilice Antonius. Dans la table alimentaire de Veleia, on trouve onze *fundi Antoniani*.

ASCIUS

Les mots: *Actum Ascio villa dominica* se lisent dans une charte de l'année 648 (Quérard, *Cartulaire de Saint-Bertin*, p. 19): *In Ascio super fluvium Widolaci* dans une charte de l'an 800 (*Cartulaire de Saint-Bertin*, p. 65). Il s'agit d'Aix-en-Erquigny (Pas-de-Calais).

Ascius ne diffère du gentilice *Astius* que par l'emploi du *c* pour *t*, fait sans importance phonétique au moyen âge. Le gentilice *Astius* se trouve dans trois inscriptions d'Afrique (*C. I. L.*, VIII, 450, 4605, 10526). Ascius

[1] Diplôme des empereurs Louis-le-Pieux et Lothaire, chez Lasteyrie, *Cartulaire de Paris*, p. 48. || [2] Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, p. 48. || [3] D. Bouquet, V, 737 C. || [4] Mabille, *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 186, n° 131. || [5] Redet, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, p. 9. || [6] D. Bouquet, V, 768 E. || [7] D. Bouquet, VI, 586 A.

n'a été trouvé au temps de l'empire qu'avec valeur de *cognomen :* Asinia Ascia Venusta dans une inscription de Salerne, en Campanie (*C. I. L.*, X, 559).

BRACCIUS

La formule *locella nostra in pago Regense noncupantes Braccio*, et plus bas les mots *ad ipsum Bractio* désignant une localité située au pays de Riez se rencontrent dans un passage d'une charte de l'année 739 que nous a conservée le *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 44. C'est Bras d'Asse (Basses-Alpes).

Braccius et sa variante *Bractius* sont identiques au gentilice Braccius qui se trouve dans les inscriptions romaines en Campanie (*C. I. L.*, X, 6233, 6234, 6235), et qui dérive probablement de *brăcca*, variante de *brăca*, nom de la culotte gauloise. De Braccius vient le nom de lieu *Bracciacus ;* celui-ci, dans une charte du IXe siècle, désigne Bracy, commune d'Egriselles-le-Bocage (Yonne), comme nous l'apprend M. Quantin dans son *Dictionnaire topographique de l'Yonne*. Le *Cartulaire d'Ainay* nous offre l'orthographe Braxiacus : *in villa quæ dicitur Braxiaco* dans une charte de l'année 990 (*Cartulaire de Savigny*, p. 596) ; cette localité était dans le *pagus Lugdunensis*. Une variante *Braciacus curtis* par un seul *c* nous a été conservée par une charte de 526 reproduite dans le *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*, p. 319 ; il s'agit probablement de Brassac (Puy-de-Dôme). Citons encore Brassac (Tarn-et-Garonne), qui a été appelé *Braciacus* au moyen âge (Deloche, *Cartulaire de Beaulieu*, p. CCI).

CENTULIUS

Les mots *Unus campus vocatur Centulio* se lisent dans une charte de l'an 1055 ou environ, dans laquelle ils désignent une localité de l'Aveyron, commune de Leuc (Aude) (*Cartulaire de Conques*, p. CII, 72. Comparez le gentilice de C. Centullius Fortunatus dans une inscription trouvée en Gaule cisalpine, à Toscolano, près du lac de Garde (*C. I. L.*, V, 4870).

CAMULIUS

Ecclesiam sanctæ Mariæ de Camulio, vers 1100 (*Cartulaire de Saint-Sernin*, publié par C. Douais, p. 151).

Camulius est un gentilice romain dont on trouve quelques exemples en Gaule. Deux inscriptions romaines nous donnent la forme masculine, ce sont l'épitaphe de Julius Camulius Verus à Carsan (Gard) (*C. I. L.*, XII, 2725), et celle du légionnaire C. Camulius Lavenius à Grenoble (*C. I. L.*,

XII, 2230). Nous rencontrons aussi la forme féminine : Camulia Marcella dans une inscription de Vienne (Isère) (*C. I. L.*, XII, 1960); Camulia Procla dans une inscription de Narbonne (*C. I. L.*, XII, 4677). Camulius a une variante par deux *l* : Camullius; exemples : T. Camullius Æmilianus, dans une inscription d'Apt (*C. I. L.*, XII, 1116); T. Camullius Telesphorus, dans une inscription de Vaison (*C. I. L.*, XII, 1401); Camullia Tertulla, dans une inscription d'Apt (*C. I. L.*, XII, 1125).

Ce gentilice romain paraît être un ancien nom gaulois. Il a cette valeur dans l'inscription de Bordeaux : D. M. Camulia patribus Blasto et Ivorigi (p)osuit (Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, p. 316 et 317) et dans l'inscription du Norique où une femme s'appelle Camulia Quarti (*C. I. L.*, III, 4887).

Camulius est un dérivé du nom divin Camulos. Le procédé est identique à celui qui a donné à la langue grecque les noms d'homme Διονύσιος de Διονύσος et Ἀπολλώνιος d'Ἀπόλλων. Ce sont des dérivés de noms divins au moyen du suffixe *io*.

Le plus célèbre peut-être des monuments du culte du dieu Camulos est au musée du Vatican. Il a été dédié à cinq divinités : 1° aux deux divinités gauloises Arduinna (la forêt d'Ardenne) et Camulus, 2° aux trois dieux romains Jupiter, Mercure, Hercule, par M. Quartinius Sabinius, citoyen de Reims, *cives remus*, soldat prétorien de la septième cohorte; Camulus est représenté avec les attributs distinctifs du Mars romain (*C. I. L.*, VI, 46). On voit par ce monument que le culte de Camulos était en honneur chez les *Remi*. Une autre preuve en est donnée par une inscription trouvée près de Clèves et conservée en cette ville, c'est une dédicace à Mars Camulus par les habitants de Reims, *cives Remi*, qui, dit cette inscription, ont construit un temple pour le salut de l'empereur Néron (Brambach, n° 164). Cette inscription est un témoignage de l'attachement des populations de la Belgique pour Néron, auquel elles restèrent fidèles pendant la révolte de Vindex; Galba, vainqueur, s'en vengea[1].

Le culte de Camulus était aussi connu en Grande-Bretagne. On a trouvé dans le nord de cette île une dédicace *Deo Marti Camulo*; elle est conservée au musée de Glasgow, en Ecosse (*C. I. L.*, VII, 1103). La piété celtique envers le dieu Camulus ne se manifeste pas seulement par des inscriptions dédicatoires. On donna son nom à une ville de Grande-Bretagne, Camulodunum, aujourd'hui Colchester. Cette ville, antérieure à la conquête romaine, était la capitale du roi Cunobelinos et Claude la prit en l'an 43[2].

---

[1] Tacite, *Histoires*, l. I, c. 8, 51. || [2] Les textes des auteurs anciens qui concernent cette ville ont été réunis par Hübner (*C. I. L.*, VII, 33-34).

Devenue colonie romaine, elle tomba entre les mains des Bretons insurgés qui massacrèrent les colons l'an 62 de notre ère[1].

Le nom divin Camulus fournit à des noms d'hommes leur premier ou leur second élément : On connaît le nom de *Camulo-genus*, Aulerque, c'est-à-dire d'Evreux, qui fut chef des *Parisii* et des peuples voisins révoltés contre César, et qui, dans une bataille contre Labienus, perdit à la fois la victoire et la vie (*De bello gallico*, VII, 57, 59, 62), en l'an 52 avant Jésus-Christ ; Camulogenus veut dire fils de Camulos. Camulognata, « habituée à Camulos, » « adoratrice de Camulos » est le nom d'une femme gauloise qui offrit à Mercure un des vases d'argent trouvés à Bernay (Eure) ; ce vase appartient au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale à Paris. Camulos est le second élément du nom d'homme, *Ande-camulos*, probablement « très [semblable à] Camulos, » conservé par l'inscription gauloise de Nevers. *Ande-camulos* est devenu un nom de lieu en Limousin, comme l'atteste une inscription trouvée à Rançon (Haute-Vienne) : on y voit les Ande-camulenses dédier aux divinités impériales une chapelle de Pluton (Orelli, n° 1804).

Quelques personnes portèrent par piété le nom de Camulos comme on porte aujourd'hui un nom de saint. On en trouve des exemples : au musée d'Arles, où une inscription nous offre le nom de femme Camula (*C. I. L.*, XII, 744) ; à Bordeaux, où le musée possède l'épitaphe d'un certain Camulus (Jullian, t. I, p. 321). Dans l'antique Noricum, près de Klagenfurt dans l'empire d'Autriche, sur le bord d'un chemin, on lit, encastrée dans une croix de pierre, l'épitaphe de Camulianus, fils de Camulus (*C. I. L.*, III, 4892). A Indenburg, dans la même région, on a logé dans la tour de l'église l'épitaphe de Quarta, affranchie de Camula (*C. I. L.*, III, 5479).

Camulus donna des dérivés. L'un est Camulius ou Camullius, dont il a déjà été question. On trouve aussi Camulatus, qui est un cognomen ; ainsi : C. Valerius Senorigis filius Camulatus se fit construire un monument funèbre dont un débris existe encore à Aix-les-Bains, en Savoie (*C. I. L.*, XII, 2480). De Camulatus on tira le gentilice Camulatius : à Nîmes existe encore l'épitaphe de Camulatia Severa (*C. I. L.*, XII, 3645). On peut en rapprocher Camulates, nom de fabricant inscrit sur une tuile qui a été trouvée en Espagne (*C. I. L.*, II, 4967, 34. Un autre dérivé de Camulus est Camulinius, c'est un gentilice attesté par une inscription de Trèves, où se lisent les noms de Camulinius Oledo (Brambach, 825).

Des dérivés de Camulus, il en est un qui a laissé des traces évidentes dans la géographie moderne de la France, c'est le gentilice Camulius ou

[1] Tacite, *Annales*, XII, 32 ; XIV, 31-32.

Camullius. Chamouille (Aisne) est une ancienne *villa Camulia* ou *Camullia;* son nom est écrit *Camolia* dans une charte de l'année 1151 (Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne,* p. 55). Nous citerons ensuite deux dérivés en *-acus :* Chamouillac (Charente-Inférieure), Chamouillet (Haute-Marne); ce sont des communes dont le nom rappelle le culte de Camulus. Peut-être en est-il de même de Chamolay, commune des Avenières (Isère), qui serait un ancien *Camulacus*, c'est-à-dire la propriété d'un homme appelé Camulus.

CAUCIUS EN LIMOUSIN

In villa Caucius, charte d'octobre 887 (chez Deloche, *(Cartulaire de Beaulieu*, p. 225); *in alio loco qui vocatur Caucius*, autre charte d'octobre 887 (Deloche, *Cartulaire de Beaulieu*, p. 226); *villam meam quæ vocatur Caucius medianus*, 1165-1170 (*Cartulaire de Beaulieu*, p. 62).

J'ai parlé dans la *Revue celtique*, VIII, 310, du gentilice *Caucius* et de son dérivé *Cauciacus*, aujourd'hui Choisy-sur-Aisne (Oise), où le roi Childebert III fut enterré en 711. Caucius paraît dérivé de *caucus*, gobelet; mais, au moyen âge, il pouvait se confondre avec Cautius, dérivé de *cautus*, avisé prudent.

COMARIUS

Les mots *in Comario* dans le testament d'Abbon en 739 (*Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 48), désignent Commiers (Isère).

Ce nom de lieu est identique à un gentilice que nous fait connaître l'épitaphe de Quintus Comarius, conservée à Milan (*C. I. L.*, V, 5997).

Comarius a donné le dérivé Comariacus écrit *Comariago* au cas indirect en 615 dans le testament de Bertrand, évêque du Mans (Pardessus, *Diplomata*, I, 200). Un diplome de Charlemagne en 775 nous offre la variante *Comoriaco* (D. Bouquet, V, 769 A), et dans un diplome de Louis-le-Débonnaire en 832 on trouve la variante *Commoriaco* (D. Bouquet, VI, 586 A); dans ces deux exemples, la seconde syllabe est assimilée à la première. Il s'agit, je pense, de Comeré, commune de Ballée (Mayenne).

CORNELIUS

Mansum de Cornilio... Mansus vero de Cornilio, vers 971, dans le *Cartulaire de Beaulieu*, édité par Deloche, p. 228. Il s'agit de Cornil, près de Queyssac (Corrèze); on peut en rapprocher Cornille (Dordogne), probablement *Cornelia (villa)*.

Cornelius est un des gentilices les plus célèbres de Rome, celui des Sci-

pion et du dictateur Sylla. On le rencontre très fréquemment en Gaule, sous l'empire romain, dans les inscriptions ; il y a été porté par Cornelius Gaetulicus, légat de Germanie supérieure, 28-39 de Jésus-Christ (E. Desjardins, *Géographie historique de la Gaule romaine*, II, 248).

Il a donné à la France des dérivés en *-acus*, en *-anus* et en *-o*, *-onis*. Cornillé (Maine-et-Loire) : *villa nomine Corniliacus*, apparaît au XIe siècle dans une charte citée par M. Port (*Dictionnaire de Maine-et-Loire*) ; Cornillé (Ille-et-Vilaine), Cornillac (Drôme), Cornillac, commune de Saint-Clair (Tarn-et-Garonne), paraissent être aussi d'anciens *Corneliacus*. Corneilhan (Hérault), Corneillan (Gers), les trois Corneilla des Pyrénées-Orientales sont chacun un ancien *fundus Cornelianus* ; le premier apparaît à l'ablatif *de Corneliano* dans une charte de 1135 que nous a conservé le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 227.

Il y avait à Veleia quatre *fundi Corneliani*, il y en avait deux à Plaisance (*C. I. L.*, XI, p. 208, 209, 211, 213, 215, 217). Nous parlerons plus tard du dérivé *Cornelio*, *-onis*.

ICCIUS

In pago Athoariorum Hicio, 721 (Pardessus, *Diplomata*, II, 325) ; suivant J. Garnier (*Nomenclature historique des communes du département de la Côte-d'Or*, p. 34, n° 146), il faut lire *Hiccio*. C'est Is-sur-Tille (Côte-d'Or). Comparez : *Icius in Alvernia, in comitatu ipsius Brivatis .. in loco dicto Icio*, novembre 926 (*Cartulaire de Brioude*, p. 160) ; *In patria Arvernica in aice Brivatense in villa cui nomen est Icio*, 1er mai 843 (*Cartulaire de Brioude*, p. 210).

Iccius est le nom d'un Gaulois de la cité de Reims, envoyé en ambassade à César l'an 57 avant Jésus Christ. Mais ce nom était déjà à cette époque un gentilice romain. En l'an 44, c'est-à-dire dix-sept ans plus tard, Cicéron, dans sa troisième philippique, parle du préteur M. Iccius qui eut pour lot la Sicile. Dix-sept ans encore après, en 27, nous trouvons à Rome un autre Iccius, c'est un familier d'Horace : il a d'abord cultivé la philosophie, mais trouvant cette science peu lucrative, il veut chercher la richesse dans le métier des armes et va se joindre à une expédition militaire contre les Arabes : Horace lui adresse une ode, la vingt-huitième du premier livre. En l'an 20, cet Iccius, ayant encore une fois changé de carrière, administrait les biens d'Agrippa en Sicile ; Horace lui adressa l'épître 12 du livre I ; elle commence par le vers : Fructibus Agrippæ siculis, quos colligis, Icci.

Sous l'empire, le nom propre Iccius persista en Gaule comme gentilice. Les inscriptions l'attestent. Nous le trouvons à Vaison (*C. I. L.*, XII, 1335), où il produit l'*agnomen* dérivé Iccianus (*Ibid.*, 1319) ; nous le trouvons au

Pègue, près de Valréas (Vaucluse) (*Ibid.*, 1705), à Saint-Paul-Trois-Châteaux (*Ibid.*, 1733), à Nîmes (*Ibid.*, 3226, 3494).

On doit le reconnaître dans le premier terme d'*Icio-magus*, aujourd'hui Usson (Loire), nom de station romaine inscrit dans la table de Peutinger et qui veut dire « champ d'Iccius; » dans le premier terme d' *Icio-durum*, « forteresse d'Iccius. » qui apparaît au VIe siècle chez Grégoire de Tours et qui, chez cet historien, désigne à la fois Izeures (Indre-et-Loire) et Issoire (Puy-de-Dôme) et qu'on retrouve au VIIIe siècle dans une charte où il est la forme antique du nom d'Izeure (Côte-d'Or), comme nous l'apprend J. Garnier (*Nomenclature*, p. 21, n° 86). Iccius donna aussi naissance à un dérivé en *-acus : Icciacus*. Ce dérivé est écrit par deux *s*, en 928, dans une charte de l'abbaye de Cluny (Saône-et-Loire); il y est question de biens situés *in pago Matisconense, in fine Hissiaceuse, in Hissiaco* (Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, p. 337, 338); l'orthographe moins bonne *in Hisiaco* par une seule *s*, se trouve en 938 dans une autre charte de la même abbaye : il s'agit probablement d'Issy-l'Evêque (Saône-et-Loire). On trouve la même faute dans l'orthographe *in potestate Isiaca* d'un diplome de 980 provenant de l'abbaye de Saint-Magloire (Robert de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, p. 88); mais cette orthographe est rectifiée en 1085 dans une charte de Marmoutier, où il est question de l'église *de Issiaco* (*Ibid.*, p. 133); enfin, dans le diplôme faux de Childebert Ier pour la fondation de Saint-Germain-des-Prés : on y lit *Isciacus* (*Ibid.*, p. 3); c'est d'Issy-sur-Seine, près Paris. Issac (Dordogne), appelé *Issacum* dans un pouillé du XIIIe siècle (De Gourgues, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, p. 160), doit être aussi un ancien *fundus Icciacus*. Les Issac de l'Allier, de l'Ardèche, de la Gironde, de Lot-et-Garonne ont probablement la même origine. On peut faire la même hypothèse au sujet d'Issay (Eure-et-Loir), qui s'appelait au XIVe et au XVe siècle Issé, et au sujet d'Issé (Loire-Inférieure).

Enfin Is-en-Bassigny (Haute-Marne) ne serait-il pas un ancien *fundus Iccius*, Isse (Marne) une ancienne *villa Iccia?*

INGENIUS

Ecclesiam S. Johannis de Ingenio, 1086, aujourd'hui Engins (Isère) (*Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 147), s'explique par le gentilice Ingenius, conservé par une inscription d'Afrique (*C. I. L.*, VIII, 5775).

LANCIUS

Ce nom de lieu apparaît au cas indirect : *villa quæ vocatur Lanceum*,

dans une charte de l'année 1080 (*Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 147); *de Lancio*, en 1090 (*Ibid.*, p. 149), *Lantium* et Lanz en 1109 (*Ibid.*, p. 152). C'est aujourd'hui Lans (Isère).

Ce nom de lieu est identique, soit au gentilice Lentius, soit au gentilice Lancius. Le gentilice Lentius est conservé par une inscription de l'ancien territoire d'Aix en Provence (*C. I. L.*, XII, 345); comparez le cognomen Lentinus en Afrique (*C. I. L.*, VIII, 9962) et le gentilice Lentidius à Rome (*C. I. L.*, VI, 21181). Le gentilice Lancius se trouve dans une inscription d'Espagne (*C. I. L.*, II, 573). la variante féminine *Lantia* a été relevée dans une inscription de Campanie (*C. I. L.*, X. 4955).

Lentius ou Lancius a donné des noms de lieu dérivés en *-o* et en *-acus*.

De l'orthographe par *anc*, voici des exemples : 1° *Lancio*, *-onis*; le polyptyque de Saint-Victor de Marseille, IXe siècle, mentionne : *Colonica in Lancione* (*Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 640); il s'agit probablement de Lançon (Bouches-du-Rhône); 2° Une charte de Cluny, de l'année 930, parle d'un *ager Lanciacus* dans le Mâconnais (t. I, p. 816) et une *villa Lanciacus* est nommée dans une charte de la même abbaye, que l'éditeur met entre les années 997 et 1031 (Bruel, *Recueil*, t. III, p. 525).

On trouve l'orthographe par *-ent* dans une charte de l'année 696 : *Lentiacus* en Angoumois (Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 240). Comparez la *curtis Lenziacus* donnée à l'abbaye de Beaulieu au Xe siècle (*Cartulaire de Beaulieu*, p. 58), c'est Lanzac (Lot). L'existence du gentilice Lentius en Gaule paraît établie par les dérivés 1° Lentinius, 2° Lentilius nécessaires pour expliquer *a*) Lentigny (Loire), Lantignie (Rhône); ce dernier écrit Lantigneu vers 1300 (*Cartulaire de Savigny*, p. 914); *b*) Lentilly (Rhône), appelé *Lentiliacus* en 975 (*Cartulaire de Savigny*, t. I, p. 130); les trois Lentillac du département du Lot, Lantilly (Côte-d'Or), appelé *villam Lentiliacum* dans un diplôme du roi Karloman en 883 (D. Bouquet IX, 430 C). Comparez Lantillac (Morbihan).

LUCIUS

C'est ainsi qu'on doit lire un nom de lieu écrit *Lucus* dans plusieurs documents du moyen âge, dont les auteurs ont écrit sous l'influence de leurs études grammaticales et du mot latin *lucus*. Le plus ancien de ces documents est le testament de l'abbé Widerad; il date de 721, mais on n'en a que des copies dont la plus ancienne ne remonte pas au-delà du XIe siècle. Le testateur réserve à ses héritiers divers biens, dans la propriété appelée *Luco* et située dans le *pagus Athoariorum* (Pardessus, *Diplomata*,

II, 325; c'est aujourd'hui Lux (Côte-d'Or). Il est possible que Lux (Saône-et-Loire) et Lux (Haute-Garonne) s'expliquent de la même façon.

Il ne faut pas confondre ce nom avec celui de *Luccas* ou *Lucas*, comme l'écrivent les manuscrits de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours (l. X, c. 31; éd. Arndt, t. I, p. 444, l. 20 et variantes en note) ou *de Loccis*, *Locus* dans les manuscrits du livre des *Vitæ Patrum* du même auteur (Arndt et Krusch, t. II, p. 734, l. 15 et variantes); il s'agit de Loches (Indre-et-Loire), dont le nom primitif *Luccæ* et en latin vulgaire *Luccas*, sous-entendu *casas*, est le féminin pluriel du cognomen Luccus. Une inscription de Trèves mentionne un certain Hilarius Luccus (Brambach, n° 825). C'est à ce cognomen que correspond le gentilice Luccius conservé par quelques inscriptions à Rome (*C. I. L.*, VI, 21557, 21560) et en Gaule, par exemple à Aps (*C. I. L.*, XII, 2656) et à Narbonne (*C. I. L.*, XII, 4954). Voir dans la *Revue celtique*, t. VIII, p. 341 ce que nous avons dit du gentilice Luccius et du gentilice Lucius et des noms de lieu en *-acus* qui en sont dérivés.

J'avais cru d'abord devoir expliquer par le gentilice Lucius le nom de *Castellucius* dans les deux cartulaires de Beaulieu et de Brioude. Le cartulaire de Beaulieu nous l'offre dans deux chartes de l'année 885 : *Cum ipso castello qui vocatur Castel-Lucius* (Deloche, *Cartulaire de Beaulieu*, p. 100), *Cum ipso castello quod vocatur Castellucio* (Deloche, *Ibid.*, p. 230); dans ces deux documents, il s'agit de Chalus (Haute-Vienne). Le même nom se lit dans deux chartes d'Auvergne qui datent du siècle suivant : *In pago Arvernico, in comitatu Telamitensi... in monte qui vocatur Castellucius*, juin 932 (Doniol, *Cartulaire de Brioude*, p. 96); *In patria arvernica in comitatu Telamitens; ...in villa quæ dicitur Castellucio*, mai 945 (Doniol, *Ibid.*, p. 182); il s'agit ici de Chalus (Puy-de-Dôme), comme l'a établi M. Houzé chez Doniol, *Cartulaire de Sauxillange*, p. 677, 679. Il y a au moins une troisième localité de même nom, c'est Chastelux (Yonne), en 1147 Casteluz (Quantin, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, p. 31). Il me paraît invraisemblable qu'un composé syntactique *Castellus-Lucius* ait été fabriqué en France dans trois régions éloignées l'une de l'autre, comme la Haute-Vienne, le Puy-de-Dôme et l'Yonne, et je crois devoir préférer à cette hypothèse celle de la dérivation. *Castellucius* serait dérivé de *castellum* comme *castellio*, Châtillon. La langue latine a un suffixe *ūceus* qu'on trouve dans *pannūceus*, déguenillé; ce suffixe s'est prononcé *ūcius* dans les bas temps et s'est confondu avec celui qui a servi à former *fidūcia*, confiance, *cadūcia*, épilepsie : on trouve ce suffixe en France dans les noms de lieu *Turnucius* et *Petronucius*. *Turnucius* est noté *Turnucium villam* dans un diplôme de Charles-le-Chauve en 875 (D. Bouquet, VIII, 647 C); l'orthographe *Tornotium*, en 853, dans un autre

diplôme du même prince (D. Bouquet, VIII, 524 C) représente le même son : il s'agit de Tournus (Saône-et-Loire) ; *Turnucius* est un dérivé du *cognomen* Turnus que j'ai étudié dans la *Revue celtique*, t. VIII, p. 135. Il a donné, outre *Turnucius*, les dérivés primaires *Turnacus*, Tournay (Belgique, Calvados, Orne), Tournac (Ariège) ; et *Turnius, gentilice dont l'existence est attesté par les noms de lieu Tourny (Eure), Tournhac (Aveyron), Tourniac (Ariège, Cantal, Lot), qui sont chacun un ancien fundus *Turniacus*. *Petronutius*, au cas indirect *Petronutio*, dans un diplôme de Charles-le-Chauve pour l'abbaye de Saint-Riquier (Somme) en 844 (D. Bouquet, VIII, 468 E) est un dérivé de Petro, Petronis ; Petro est un cognomen ; on a trouvé dans les murailles de la ville de Narbonne l'épitaphe que L. Salonius Petro, affranchi de L. Salonius, fit graver pour deux personnes et pour lui-même (*C. I. L.*, XII, 4650).

LUCANIUS

Par une charte qui se place entre les années 1031 et 1065, Aimon de Combrouse donna à l'abbaye de Sainte-Foy-de-Conques le manse *de Causeria*, situé *in vicaria Luganiensi* (Desjardins, *Cartulaire de Conques*, p. 313-314). Luganiensis est un adjectif dérivé du substantif *Luganius*, dans lequel on reconnaît Lugan, commune de Villeneuve (Aveyron) ; *Luganius* représente une prononciation basse du latin classique *Lucanius*.

J'ai parlé de ce gentilice et de ses dérivés en *-acus*, dans la *Revue celtique*, t. VIII, p. 128-129.

MARCIUS

Dans une charte de l'année 940 ou de l'année 941, qui fait partie des archives de l'abbaye de Cluny, un bienfaiteur donne à ce monastère les biens qu'il possède *in villa Marcio* (*Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, publié par Bruel, t. I, p. 508). Il s'agit d'une localité située dans le *pagus communacensis*, dont le chef-lieu était *Communacus*, aujourd'hui Communay (Isère). Il y avait dans le département du Gard un autre *Martius* ou *Marcius* : *de Martio* ou *de Marcio* dans plusieurs chartes du XIIe, du XIVe et du XVe siècle, citées par M. Germer Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 123 ; il s'appelle aujourd'hui Mars.

J'ai parlé dans la *Revue celtique*, t. IX, p. 39-43 de ce gentilice et de ses dérivés en *-acus* et en *-anus*.

MATRONIUS

Une charte de l'année 921 (?), contenue dans le *Cartulaire de Brioude*,

a pour objet la donation de biens situés en Auvergne, dans la vicairie de Nonette (Puy-de-Dôme), *in villa quæ dicitur Madronio.*

Matronius est un gentilice mentionné dans une inscription de Vérone (Italie); qui est l'épitaphe de Matronia Maternina (*C. I. L.*, t. V, n° 3668). On trouve plus souvent Matrinius, témoin : à Rome les épitaphes de L. Matrinius secundus, de L. Matrinius Stichianus et de Matrinia (*C. I. L.*, VI, 22298-22300); une dédicace aux mères Veleranehae par C. Matrinius Primus aux environs d'Aix-la-Chapelle (Brambach, 575); l'inscription de Mayence, qui nous a conservé les noms de Matrinius Zmaragdus (Brambach, 1124). Le philosophe épicurien C. Matrinius Valentius nous est connu par son épitaphe qu'on trouve chez Orelli sous le n° 1192.

De Matrinius vient le nom de *Matriniacus*, au neuvième siècle *Madriniacus*, aujourd'hui : 1° Marnay (Aube), donné à l'abbaye de Saint-Denis en 859 par le roi Charles-le-Chauve (D. Bouquet, VIII, 558 D), 2° Marigny-Marmande (Indre-et-Loire) où l'abbaye de Saint-Martin de Tours avait une propriété en 862, comme l'atteste un diplôme de Charles-le-Chauve (Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 227, cf. p. 159). Le nom de Marigny-sur-Yonne (Nièvre) était encore, par respect pour la tradition, écrit *Madrianicus* au commencement du douzième siècle (Charmasse, *Cartulaire de l'église d'Autun*, p. 91, 383).

(*A suivre*).

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

LE PATOIS DE BOURBERAIN

(CÔTE-D'OR)

—

PHONÉTIQUE (Suite)

Ī

I tonique libre.

I. — ī se conserve dans les mêmes conditions qu'en français :

œtĭ, *jtĭ*, chétif;
ērrĭ, avril;
fĭ, fil;
fāzĭ, fraisil;
jātĭ [*gentilem*], aimable;
rāvĭ [*rapitum*], étonné;
vĭ, vif.

vĭ, chemin, remonte nécessairement à *vīam* ou est savant.

La terminaison *-ire*, *-iscere* des infinitifs latins est devenue régulièrement *-ĭ*. J'ai réuni dans la liste suivante toutes les formes qui présentent quelque intérêt :

ā fŏtyĭ, se fortifier;
ăgrĭ, aigrir;
ăkrĭ, exciter;
āvăyĭ, vieillir;
byĕœĭ, blanchir;
byŏœvĭ, bleuir;
œĕvĭ, venir à bout;
œòsĭ, *sòœĭ*, sécher;
œòzĭ, *sòjĭ*, choisir;
ăfōbyĭ, affaiblir;
ĕgrāyĭ[1] [*ex-* gracilire], dessécher;
ĕkrŏpĭ, écraser;
s ĕkŏblĭ, s'accroupir;
ĕpānĭ, épanouir;
ĕpŏsĭ, épaissir;
ĕprŏpĭ, rendre propre;
ĕsŏtĭ, suivre;
ĕsŏdlĭ, assourdir;
ĕtŏdlĭ, étourdir;
ĕvĕnĭ, évanouir;
ĕtyĕsĭ, éclaircir;
ĕpĭ, *rĕpĭ*, emplir;
fyŏrĭ, fleurir;
fyōbĭ, résonner, retentir;
grātĭ, grandir;
grĕpĭ, crépir;

---

[1] Se dit au passif d'une futaille dont la chaleur fait contracter les douves.

grĕrì, grimper;
jābì[1], façonner;
krì, quérir, chercher;
s krāpì, faire effort;
kŏrbì, courber;
màgrì, maigrir;
mǎrì, mûrir;
mŏrì, mourir;
nŏrì, noircir;
nŏrì, nourrir;
ŏfrì, offrir;
pŏrì, pourrir;
pŏrtì, pétrir;
rātrì, flétrir;
rĕfrŏdyì, refroidir;
rĕgrātì, agrandir;
rĕptìtyì, rapetisser;
rĕtārì, rendre tendre, mou;
rĕtyōbì, retentir violemment;
rĕtrŏsì, rétrécir;
rçĕrì, guérir;
rŏtì, rôtir;
s rvĕrpì, se rebiffer;
rvŏwmì, vômir;
sàrvì, servir;
sŏtì, sortir;
tàrpì, fouler aux pieds;
tĕrì, tarir;
tŏsì, tousser;
trĕzì, pousser;
tràbì, troubler;
tyāwsì[2], avoir soif;
vārì[3], changer de couleur.

Cette liste permet de constater qu'un certain nombre de verbes, qui sont en français de la troisième conjugaison, sont, dans notre patois, de la deuxième. Par contre, on verra plus loin que des verbes français de la deuxième conjugaison sont classés dans la quatrième de notre patois.

II. — ī a donné *ù* dans *lĕsù*, m. *(lixīvum)*, eau de lessive. *rù*, ruisseau, paraît remonter à *rīvum* et non à *rogium* proposé[5] pour expliquer la forme française. *sùby* (il) siffle, paraît aussi se rattacher à *sīb(i)lat*[6].

kìv, crible, peut parfaitement être rattaché à *cribrum*.

III. — ī, suivi de *cl* + *a*, a donné *ìy*; ī suivi de *ll* ou de *l* + *y*, a donné le même résultat :

nātìy, lentille;
ŏtìy, ortie;
àzìy, oseille;
bŏrkìy, brindille de bois sec;
gŏbìy, bille;
fìy, fille.

[1] Se prend toujours en mauvaise part. || [2] La Monnoye, *Glossaire alphabétique*, à la suite des *Noei Borguignon de Gui Barôzai*, au mot *clauce*, a recueilli cette phrase : *je clauce de soi*, la seule conservée d'une *tragédie de la Passion*, jouée à Gevrey au XVe siècle. C'est la traduction du *sitio* de l'Evangile. M. Gröber donne comme étymologie *clŏciare*. || [3] Se dit du raisin au moment où les grains commencent à prendre la couleur noire. || [4] Cf. Grober. *Vulgärlat. Substr.* (*Arch.* III, 214). || [5] Cf. *Miscellanea di Filol. e Linguist.*, p. 48 || [6] Cf. Gröber, *Ibid.* (*Arch.* V, 468). On a aussi proposé *sāb(i)lat* ou *sāf(i)lat* (*Zeitsch. f. rom. Phil.*, IX, 491.

ǎsĭ, essieu, paraît remonter non à *axiculum*, mais à *axīlem*.

IV. — ī, suivi d'une nasale.

1° *īn*, suivi d'une voyelle autre que *a*, est devenu *ẽ* :

ɛmẽ, chemin ;
bŭtyẽ, butin ;
jǎdẽ, jardin ;
bŭ̃dẽ, boudin ;
bĕsẽ, bassin ;
grĕpẽ, grappin ;
mĕtẽ, matin ;
vẽ, vin ;
vŏzẽ, voisin ;
fẽ, fin ;
mlẽ, moulin ;
sĕpẽ, sapin ;
ĕtŏzẽ, mite ;
fŏ̃rsẽ[1], frisson.

2° *īn*, suivi de *a*, a donné *ẽn* dans les substantifs et *ẽy* dans les adjectifs :

ĕpẽn, épine ;
fĕrẽn, farine ;
tẽn, tine ;
pŭsẽn (*pullicīnam*), petite poule ;
mārẽn, marraine.

fẽy, fine ;
vŏzẽy, voisine.

On a *ẽ̃* dans *tyẽ̃n* (*clīnat*) (il) incline, et *fẽ̃n* (*faginam*), faine.

V. — ī, précédé de *n* ou de *m*, s'est nasalisée en *ẽ* :

nẽ, nid ;
frɛ̃mẽ, m. (*formicum*), fourmi ;
vnẽ, venir ;
tnẽ, tenir ;
fnẽ, fenil ;
tĕmẽ, tamis ;
ɛnẽ, chenil, grain de poussière ;
mẽ, mis ;
mẽ̃z, *mise*[2] ;
+ *nẽ̃nẽ*, nenni, non ;
+ *drɛ̃mẽ*, dormir ;
+ *ĕmẽ*, ami.

Les formes françaises *nenni*, *dormi*, *ami*, sont maintenant les seules usitées au lieu des trois précédentes. *bnĭ*, *bnĭty*, béni, bénite, est aussi un emprunt sur lequel s'est formé le verbe *bnĭtyr*, bénir.

ī s'est quelquefois nasalisé sans être ni suivi, ni précédé d'une nasale : *ẽsẽ*, ici ; *pŏ̃ sẽ*, par ci ; *ǎsẽ*, ainsi.

I tonique entravé.

A part *sẽ̃*, *sint*, je n'ai pu recueillir que des exemples de ī entravé par *n* + *y*. Le résultat est *ẽy* :

[1] Toute maladie qui produit des démangeaisons s'appelle *fŏ̃rsẽ*. || [2] Petite ficelle par laquelle se termine la courroie du fouet.

vẽy, vigne;
ŏärpẽy [*carpineam*], corbeille;
ekrẽy[1] [*scrinia*], cave dans laquelle se faisait autrefois la veillée;
ŏ̃gẽy [*equineam*], rosse, mauvais cheval;
sĕpẽy, seau en bois de sapin;
mägẽy, fille grande et maigre[2].

I antétonique.

Le traitement de *ī* antétonique n'est différent du français que dans les cas suivants :

I. — *ī* antétonique a disparu dans *flẽ*, filer; *lmĕs*, limace; *rsõ*, hérisson; *ŏärvé*, cheminée.

Cette disparition doit ne pas être ancienne puisque *fl* n'a pas passé à *fy* dans *flẽ*.

II. — *ī* antétonique a donné *u* sous l'influence d'une labiale suivante.

sùbyẽ, siffler;
sùbyŏ̃ẽ, sifflet;
jùbyẽ, gibier;
ẽfùjī, effigie.

III. — *ī* antétonique donne *ŏ̃* dans *vŏ̃zẽ*, voisin, et *ö* dans *prömäy*, premier.

IV. — *ī* antétonique, suivi de *n*, a donné *e* dans :
tyẽsõ, pinson;
dẽdõ, dindon.

[1] « Tabourot, au prologue de ses *Ecraignes dijonnoises*, dit que de son temps Ecraigne à Dijon était une hute faite avec des perches fichées en rond, et recourbées par en haut, d'une maniere qui ressembloit à la forme d'un chapeau, le tout couvert de gazon et de fumier si bien liés et mêlés que l'eau n'y pouvait pénétrer. En ce temps là les vignerons de chaque quartier avoient leurs Ecraignes, où, après soupé ils s'assembloient en hyver avec leurs femmes et leurs filles pour faire la veillée jusqu'à minuit. » La Monnoye, *Glossaire*, s. v. *écraigne*. Les écrivains bourguignons font souvent mention de ces réunions et des propos salés qui s'y tenaient. Cf. Mignard, *Vocabulaire bourguignon*, s. v. *écraignes*. Dr H. Berthaut, *Contes, fables, légendes en idiome bourguignon*. Dijon, 1885, in-16. La pièce intitulée *l'écraingne, cuentume de Borgogne*, p. 103 et suiv. donne une idée assez exacte de cette institution aujourd'hui disparue. || [2] Terme de mépris.

Ò

(*ò* du latin vulgaire, *ŏ* du latin classique).

Ò tonique libre.

La question du développement de *ò* est assez obscure. Outre qu'on n'est pas d'accord sur la nature de la diphtongue française issue de *ò* latin et que, dans un certain nombre de cas, *ò* subit dans notre patois comme en général dans tous les patois de l'Est[1], un traitement inconnu au français, on se trouve souvent en présence de phénomènes analogiques assez complexes. En effet, dans le patois actuel, le résultat de *ò* suivi de *y* paraît à peu près complètement confondu avec celui de *ò* non suivi de *y*. A part quelques exceptions qui paraissent être les restes de l'état ancien, on trouve dans les deux cas *ăw* pour la forme accentuée et *ŏ* pour la forme atone. C'est par l'examen de ces débris et à l'aide de renseignements empruntés à des patois voisins qu'on peut affirmer que *ò* + *y* a subi un développement parallèle à celui de *ẹ* + *y* et a du aboutir à *ăy* (forme accentuée) et *ẹ̆* (forme atone). La confusion actuelle est donc récente. J'essaierai plus loin d'en rendre compte en exposant les faits en détail.

Dans tous les cas, soit pour *ò* + *y* soit pour *ò* non suivi de *y*, l'existence de doublets est parfaitement démontrée, non seulement pour les enclitiques, mais même pour les substantifs : seulement, à partir d'une certaine époque qui ne paraît pas être bien ancienne, le patois a cherché à se débarrasser de ce luxe un peu encombrant. Généralement, c'est la forme accentuée qui a triomphé au préjudice de la forme atone. On trouve cependant encore un certain nombre de substantifs qui ont conservé les deux formes. Quant aux adjectifs épithètes et aux adverbes-prépositions, les doublets primitifs sont encore bien vivants. Toute la question de l'*ò* est donc dominée par ce fait de l'alternance de formes accentuées et de formes atones, les premières étant actuellement en *ăw* (*ă*) et les secondes en *ŏ*.

[1] Les patois de l'Est ne connaissent pas le développement de *ò* + *y* en *ui*. M. Horning a souvent insisté sur ce fait et l'a nettement établi pour le messin (*Zeitsch. f. rom. Phil.*, XI, p. 261) et le wallon (*ibid.* p. 255 et suiv.).

I. — Contrairement à ce que je viens d'exposer, *ǫ́* apparait sous la forme *ǎ̈* dans un certain nombre de noms où *ǫ́* est suivi d'une consonne simple : *sǎ̈*, sœur; *bǎ̈*, bœuf; *ǎ̈*, œuf; *nǎ̈*. neuf. Ce sont probablement des emprunts au français. *dfǎ̈* *[deforis]*, dehors, parait être une forme atone. Dans *mǎ̈*, (il) meurt, *pǎ̈*. (il) peut, *trǎ̈v*, (il) trouve, on peut voir l'influence des autres formes de la conjugaison où *ǫ́* devait donner *ǎ̈* : *mǎ̈rō*, (nous) mourons, *mǎ̈rì*, mourir... ; *pǎ̈vō* (nous) pouvons, *pǎ̈vò*, pouvoir... ; *trǎ̈vō*, (nous) trouvons, *trǎ̈vè*, trouver... Quant aux mots *ǎ̈rrǎ̈*, chevreuil, *fìyǎ̈*[1], filleul, *lēyǎ̈*, ligneul, correspondant à des types avec *-olum*, ce sont des emprunts au français. On trouve la règle observée dans *dyězǎ̈ü*, glayeul ; *ǒrjǎ̈ü*, orgelet ; *rǎ̈sēyǎ̈ü*, rossignol ; *tìyǎ̈ü*, tilleul. Seulement, comme les formes où *ǎ̈ü* répond à *-olum* sont très peu nombreuses, on les a confondues avec la masse énorme des mots dans lesquels *ǎ̈ü* répond au français *-ot*. C'est là un des traits caractéristiques des patois bourguignons. C'est ainsi qu'il faut expliquer le nom d'une des plus anciennes rues de Dijon, la rue du *Tillot*. On pourrait aussi dire que dans ces mots on a, non pas le suffixe *olum*, mais le type du français *ot*[2].

Sont encore réguliers *krǎ̈ü* *[crosum]*, creux, et *pyǎ̈ü* *[plovit]*, (il) pleut, et, peut-être, *ěgǎ̈ü*, égoût, et *ěkǎ̈ü*, tronc de bois sur lequel on trébuche. *kǎ̈üv* (il) couve, est traité dans notre patois comme ayant *ȯ*.

II. — *ǫ́* suivi de *l* + *a* a donné *ǎ̈ül*. Le traitement a été le même devant *ll* + *a*. Ce développement de *ǫ́* est parallèle à celui de *ẹ́* dans les mêmes conditions (Cf. *gelat*. *jāwl*).

vǎ̈ül, (il) vole :
pěrǎ̈ül, parole ;
kǎ̈ül, (il) coule ;
věrǎ̈ül, vérole ;
rìgǎ̈ül, rigole ;
fěryǎ̈ül f., haricot ;
fyǎ̈ül, fiole ;
fǎ̈ül, folle ;
drǎ̈ül, drôle.

III. — *ǫ́* + *y*.

ǫ́ suivi de *y* a abouti à *ǎ̈y* — *ě̈* (selon que le mot est accentué ou atone). Voici les faits qui permettent d'établir ce développement.

Traitement de *ǫ́* + *y*.

	BOUBBERAIN		ARCEAU	REMILLY-s.-TILLE
noctem	*nǎ̈y*	—	*nǎ̈y*	*něy*
modium	*mǎ̈y*	*mě̈*	*mǎ̈y*	—

[1] Le féminin *fìyǎ̈l* est purement français. || [2] Cf. Gröber, *Vulgärlat. Substr.* s. v. *gaveola* *[Arch.* II, p. 434 et suiv.).

	BOURBERAIN		ARCEAU	REMILLY-s.-TILLE
focum	*fày*	—	*fǎy*	*fĕy*
jocum	—	—	*jǎy*	*jēy*
magis hodie	—	*māzē*	—	—
* *de-posteum*	—	*dpē*	—	—
* *et-posteum*	—	*ĕpē*	—	—
hoc ille	*vày* et *vwày*		—	—
	Traitement de *ẹ* + *y*			
lectum	*tày*	*tē*	*lǎy*	*lĕy*
pejus	*pày*	*pē*	*pǎy*	*pĕy*
integrum	*ātày*	—	*ātǎy*	*ātĕy*
delegere	*dlār*	—	*dlǎyr*	*dlĕyr.*

Le suffixe *-arium -ariam* pour lequel il faut toujours partir de *-èrium -èriam*, soit avec l'hypothèse de M. Schuchardt, soit avec celle de M. Gröber, soit avec celle de M. Thurneysen, et le suffixe *-iacum* offrent le même parallélisme.

panarium	*pnày*	*pnē*	*pnǎy*	*pnĕy*
ripariam	*rìrār*	—	*rìrǎyr*	*rìrĕyr*
Remilly	*rmìyày*	—	*àrmìyǎy*	*rmìyĕy*

Ces rapprochements permettront d'établir que si *ẹ* + *y* a passé à *ày* — *ē*, *ọ* + *y* a également passé à *ày* — *ē*, et probablement par l'intermédiaire de *ey*. Le même phénomène a déjà été constaté pour *ĕl* et *ĕr* qui passent respectivement à *awl ar : gelat jāwl : petram pyār*. Enfin, il semble bien que *panem*, *fumem*, etc. (Cf. *A ton. libre* VIII, 2°) n'ont abouti à *pāy*, *fāy*, etc., que par un processus analogue ; il y a eu aussi substitution de *a* à *e*. Nous sommes donc en présence d'un fait très général qui peut être considéré comme la conséquence d'une loi propre à notre patois.

La contre-partie existe, c'est-à-dire que le développement de *ọ* non suivi de *y* est parallèle dans les trois villages.

Voici maintenant le cas où *ọ* + *y* est représenté par *ǎẅ* — *ā* :

jǎẅ, *jā*, jeu ;
lǎẅ[1], lieu ;
dĕvǎẅ (adv.), *dĕvā* (prépos.), avec ;
ǎẅ [*hoc*], adverbe marquant généralement une affirmation ironique.
kǎẅ [*cocit*], (il) cuit ;
kǎẅ [*coctum*], cuit ;
+ *vǎẅ* (*vocitum*), vide ;
pǎẅ, pot ;
bǎẅ, bouc ;
ōjdǎẅ, aujourd'hui ;
ānǎẅ, ennui ;
lǎẅ [*lolium*], ivraie ;
sārfǎẅ, cerfeuil.

[1] *lǎẅ* a disparu de la langue courante ; il n'existe que dans le lieu dit *ē grā lǎẅ*, ès Gras lieux.

kăẅ, cuit, fait au féminin *kăty*. On a eu de même *vẽẅ*, vide (masc.) et *vãdy* (fém.), mais actuellement *vãdy* sert aussi pour le masculin. Dans *oculum*, *ẽy*, œil ; *torculum*, *trẽy*, treuil, et *solium*, *sẽy*, seuil, le *y* a mouillé *l* et il en résulté un son plus stable qui a persisté jusque dans le patois actuel. Dans *fẽy*, feuille, et *ẽnvẽy*, chenevotte, l'*a* posttonique a pu aussi avoir une influence pour la conservation d'un *y*. *ĕvẽdy*, aveugle, sert pour le masculin et le féminin. Il reste à citer : *pẽs*, pouce et *kẽs*, cuisse, dans lesquels la voyelle longue décèle un *y* et *pyẽẅj*, pluie.

Quant à *ĕprùe*, (il) approche et *rprùe*, (il) reproche, ce sont des formes isolées. Il en est de même de *kõ*, cuir, et *õl*, huile. Enfin, *vãty* est un emprunt au français et peut-être aussi *vùdy* [*vòcitat*] à côté de *vãdy* [*vocitam*].

Il reste maintenant à expliquer quel est le rapport qui existe entre *ãy* — *ẽ* et *ăẅ* — *õ*. J'attirerai d'abord l'attention sur le fait suivant qui me paraît de nature à mettre sur la voie de la solution. Pour *modium*, quelques personnes âgées disent encore *mãy*, tandis que la forme accentuée la plus usitée est *mãẅ*. *mõ* est la forme atone employée par tous sans exception. Mais le lieu-dit *õ eã mẽ d vẽ*, au Champ-muid-de-vin, présente une étape certainement plus ancienne de cette forme atone. Voici l'hypothèse que je propose. Le passage phonétique de *ãy* à *ăẅ* est peut-être possible par le moyen de *ăy* ; mais, en fait, *ãy* paraît supplanté par *ăẅ* brusquement et sans intermédiaires. Le développement de *ẽ* en *õ* est beaucoup plus acceptable et parallèle à celui de *ẽ* en *ã* observé dans d'autres patois[1]. Il a donc pu y avoir un moment où on avait l'état suivant : *mãy mõ* succédant à *mãy mẽ*. Mais, justement à cette époque, l'état présenté par *ọ* non suivi de *y* était *ăẅ* — *õ* : *kăẅ kõ* ; *fĕçăẅ fĕçõ*, et les mots de cette classe sont excessivement nombreux dans notre patois et ont causé, ainsi qu'on l'a déjà vu et qu'on le verra plus loin, de nombreuses perturbations analogiques. Il est donc tout naturel, surtout à une époque où l'alternance régulière des formes accentuées et des formes atones commençait à s'altérer, que, par l'intermédiaire de la forme atone en *õ*, *ăẅ* supplantât *ãy*,

Un fait du même genre a eu lieu pour les mots en *-eau* empruntés au français et les doublets en *aẅ* — *ŏ* ont joué un rôle analogue[2].

Si *ẽ* provenant de *ẹ* + *y* est resté, c'est que ce son est d'une autre époque *ẽ* provenant de *ọ* + *y* ; et, du reste, je crois que dans certains villages voisins de Bourberain, à Fontaine-Française et à Saint-Seine sur Vingeanne, la confusion est déjà faite ou en train de se faire.

V. — *ọ*, suivi d'une nasale ne s'étant pas diphtongué, est devenu *ŏ* sous

[1] Par exemple à Louvigné. Cf. Gilliéron, *Revue des Patois g.-r.*, I, 175).
[2] Cf. *È tonique entravé*, II.

l'influence de cette nasale. Le traitement est donc le même qu'en français. Le seul mot qui fasse exception est *sẽn*, (il) sonne. Mais *sẽn* ne répond pas à *sonat*. L'*o* ayant disparu de toutes les formes de ce verbe où il était antétonique : *snè*, sonner; *snõ*, (nous) sonnons, on a refait le singulier de l'indicatif présent sur des verbes tels que *mnè*, mener, *mnõ*, (nous) menons, *mẽn*, (il) mène.

Ò tonique entravé.

ò entravé par *n* + consonne, *r* + consonne et *s* + consonne ne s'étant pas diphtongué, j'en renvoie l'étude à *ò*. Il n'y a à citer ici que *sǎẅm* [*somnum*][1], sommeil, où *ò* a été traité régulièrement.

I. — *ò* entravé a donné *ǎẅ-ẅ* :

mǎẅ, mot;
kǎẅ, cou;
kǎẅ, *kẅ*, coup;
lìkǎẅ, licou;
mǎẅ, mou;
dzǎẅ (adv.), *dzẅ* (prépos.), dessous;
trǎẅ (adv.), *trẅ* (prépos.), trop.

A *tottum* se rattache aussi une double série : *tẅ* est toujours atone : *tẅ ẅĕkõ*, tout chacun. Les formes accentuées sont les suivantes : *tẅrtǎẅ*[1] : *ĕl ã vnẅ tẅrtǎẅ*, ils *ont* venu tous; *tẅpŏtǎẅ* (adv.), tout partout. — *sùtǎẅ*, surtout. — *ĕtǎẅ*[2], aussi.

Les substantifs et adjectifs dans lesquels on peut reconnaître le suffixe qui a donné en français *-ot*, *-otte*, sont particulièrement nombreux. On remarque même que *-ǎẅ*, *-ǎẅt* apparaît dans des mots qui ont en français un autre suffixe, en particulier dans la nombreuse série des formes en *-et*, *-ette*, sans qu'il soit encore possible de donner la raison de cette confusion. Dans des mots tels que *pàrpìyǎẅ*, papillon, *dĕvìdyǎẅ*, dévidoir, *pàrǎẅ*, poireau, on est absolument certain que le suffixe *-ǎẅ* a élargi son domaine, car on voit par d'autres mots ce qu'ont donné *-onem*, *-orium* et *-ellum*. Mais, dans d'autres cas, par exemple pour *-olum*, *-iculum*, il y a lieu d'hésiter, surtout quand on n'a pas pour se guider de correspondant en français. Je donne ici la liste aussi complète que possible des mots dans lesquels j'ai cru reconnaître ce suffixe.

Formes en *-ǎẅ*, *-ẅ* (toutes du masculin).

ãvǎẅ, orvet;
bĕsĕ̀yǎẅ, bassin d'or;
bìgǎẅ, espèce de pioche ou de crochet à deux pointes;

[1] Cf. vieux français *tretout*. || [2] Cf. vieux français *atout*.

bĭyăw, billot[1];
bōnăw, bonnet de coton;
bāyăw, beignet;
băyăw, paniers attachés de chaque côté de l'âne;
cărăyăw, *cărăyă*, chariot;
cĕsăw, langes;
cŏdăw, *cŏdăwt*[2], chaudet, ette;
dĕvŭdyăw, dévidoir;
ĕmcăw (adv.), *ĕmcă* (prépos.), un peu;
ĕrĭgăw, esquille;
ĕskŭrgăw, escargot;
fāyăw, feuillet;
fĕgăw, *fĕgă*, fagot;
fōnăw, cendrier;

[1] Pièce de bois attachée au cou des vaches pour les empêcher de courir. || [2] Au paragraphe IV de É j'ai commis une erreur à propos des deux mots *cŏdăw* et *ābrăyăw*. *cŏdăw* n'est certainement pas le représentant de *soliculum*. A Bourberain, la forme qui était en usage dans la génération précédente est *srăw*. Plusieurs personnes m'ont assuré, chacune de leur côté, l'avoir entendue dans leur enfance, et, à cette époque, elle était déjà devenue rare. Je suis bien certain de ne l'avoir jamais entendue dans le courant de la conversation. J'ai retrouvé ce mot vivant dans le patois de plusieurs villages voisins de Bourberain, soit sous la forme *sărăw* (Chazeuil), soit sous la forme *sălăw* (Marsilly-sur-Tille, Viévigne, Arceau) et *sălĕw* (Remilly-sur-Tille). Ce qu'il y a de plus intéressant pour l'histoire de ce mot, c'est que dans la plupart de ces villages existe déjà le mot *cŏdăw*. *srăw* est réservé pour désigner le soleil considéré comme astre et *cŏdăw* indique plus spécialement que l'on parle du soleil comme source de chaleur. Ainsi, à Chazeuil, on dit : *è fā cŏdăw ŏjdăw*, et on traduit cette phrase, non pas par : il fait *chaud* aujourd'hui, mais par : il fait *soleil* aujourd'hui ; on dit de même : *è fā bā ŏ cŏdăw*, il fait bon au *soleil*. Au contraire, on ne dira jamais : *l cŏdăw sŭ lăv*, mais toujours : *l sărăw sŭ lăv*. *cŏdăw*, ainsi qu'on le voit encore par le sens et la forme du mot, n'est donc que l'adjectif *cŏdăw* pris substantivement. C'est là un exemple remarquable de la manière dont naissent et meurent les mots. Quant à *srăw*, *sărăw* et *sălăw*, ce sont les formes anciennes. Remontent-elles à *soliculum*? La question est d'autant plus difficile à résoudre que *-ĭculum* et *-ĭculam* ont pu aboutir, dans les dialectes de l'Est, ainsi que l'a fait remarquer M. Wilmotte (*Revue des p. g.-r.*, I, p. 227) à des résultats très différents, et que, sur tout, les termes de comparaison sont très rares. Il faut tout d'abord écarter *ābrăyăw*, qui, d'après la comparaison des formes de patois voisins telles que *brēyăw* (Arceau), *brēyēw* (Remilly), *brăwyăw* (Noiron) remonte au type du français *breuilles* + *ăw* (= *ot*) qu'on trouve dans le *Psautier lorrain* (Wendelin Fœrster, *Altfranz. Bibl. IV*), sous la forme *berroil* et *berroul*, et sans suffixe dans le patois de Dampierre-s.-Ving. *ābrăwy*. *Somniculum* n'a pas vécu dans nos patois et a été remplacé par *somnum*. *pĕrŏy* n'a qu'une forme pour le masculin comme pour le féminin, et elle remonte à *pariculam*. Il ne reste que *ătăw*, orteil, qui est, lui aussi, en question. La forme ancienne de ces mots dans les dialectes de l'Est est *soloz* (*Sermons de saint Bernard*)

fàltǎw[1], follet;
gàrǎw, garrot;
gàrgìyǎw, gosier;
gàrlǎw, étui à aiguilles;
gàsnǎw, garçonnet;
gǎwlǎw, goulot;
gětòyǎw[2], gâchette d'un fusil;
gǎtrǎw, goutterot;
grěpìyǎw, montée rapide;
grìyǎw, grelot;
grœmlǎw[3], grumeau;
jěbǎw, jabot;
kàlǎw, noix;
kāwlǎw, bonnet de nuit d'une femme;
kāsǎw, débris de vaisselle;
kōnǎw, petite corne de chasse;
kǎrpǎrǎw, couperet;
krò̃œǎw, crochet;
krǎtǎw, creux de la tête;
+ *kàdyrǎw*, personne qui a la manie d'acheter ce dont elle n'a pas besoin;
kàtlǎw, petit couteau;
kwǎw[4] (*caudam* + *ǎw*), espèce de fourreau dans lequel le faucheur met la pierre à aiguiser;
lěsǎw, lacet, collet à gibier;
lwǎw[5] (*lupum* + *ǎw*), pou de bois;
mœ̃œǎw, manchot;
myǎw, muet;
œdyǎw péritoine du porc;
pǎnǎw, pan de chemise;

---

et *artoz* (*Légende de Girart de Roussillon*, 199, *Romania*, VII, p. 215). On trouve aussi en franc-comtois *solaz* (*Lyoner Yzopet*, 361, 394) et *solat* (ibid., 427, 335), que M. Wendelin Foerster explique par *sol* + *ittum*. Pour l'explication de la forme wallonne *sôlò*, M. Horning (*Zeitsch. f. rom. Phil.*, IX, p. 484) avait proposé d'abord *solŭculum* qu'il a ensuite retiré (*Ibid.*, XII, p. 258) tout en avouant que *soliculum* faisait encore difficulté. Ce qui me fait pencher à admettre pour *srǎw* et *àtǎw* des formes telles que *sol* + *ǎw* (= *ot*), *artum* + *ǎw* (= *ot*), c'est que, d'une part, *illos* a donné *ě* dans notre patois et que, d'autre part, dans des villages voisins où le *y* final est encore conservé, on voit ces deux mots se séparer de ceux qui ont *y* pour se rattacher à la série en *-ot*.

Remilly = *fěy*, feu; *nœ̃y*, nuit; — *fěgěw*, fagot; — *àtěw*, *sǎlěw*.
Arceau = *fǎy*, feu; *nǎy*, nuit; — *fěgǎw*, fagot; — *àtǎw*, *sǎlǎw*.

Enfin, j'ai trouvé à Saint-Maurice-sur-Vingeanne *sróy* qui répond à *soliculum*, et qui, de plus, autoriserait à penser que, au moins dans certaines régions, on pourrait trouver *iclum* et *iclam* traités de la même manière. De même *soloil* (*Lyon. Yzop.*, 49, 1; 57, 8; 73, 16). || [1] Dans l'imagination populaire, le *fàltǎw* est un petit génie malfaisant qui se promène pendant les nuits d'hiver dans les greniers à foin et fait des niches aux valets de ferme. Il aime surtout à venir les déranger pendant leur sommeil. On épouvante les enfants en les menaçant de *les faire prendre* par le *fàltǎw*. Dans plusieurs villages voisins, à Arceau, par exemple, on connaît, outre le *fàltǎw*, le *gědǎw* qui se tient au fond des puits et entraîne les imprudents qui se penchent sur la margelle. — *pò̃ fàltǎw*, poil follet. || [2] Cf. *gětòyé*, chatouiller. || [3] Cf. *grœmyā*, noyau. || [4] Cf. *kwǎr*, *caudariam*. On a aussi proposé *cotem* pour la première partie du mot. || [5] *lwǎr*, *lupariam*.

pàrpìyǎẅ, papillon;
pāwlǎẅ, palet;
pĕŋǎẅ, *pinot*, espèce de raisin;
pĕŋăĕlǎẅ, chardon des tisserands;
pēvǎẅ, pavot;
pĭkǎẅ, piquet;
pĭtyǎẅ, putois;
pŏtǎẅ, vase de terre;
ptìyǎẅ, *ptìnǎẅt*, petit, petite;
ptìŋĕyǎẅ, diminutif du précédent;
pàlǎẅ, coq;
pàrǎẅ, poireau;
pàsǎẅ, poussière;
pásǎẅ, poucet;
pyĕ̈ăẅ, petite planche;
+ *rbŏ̈rǎẅ*, petit son;
rĕ̈ăẅ, ranchet;
rĕràzǎẅ, loir;
ràyǎẅ, battoir à lessive;
sàrgǎẅ[1], cahot;
sàtyǎẅ, sarcloir;
sĕbǎẅ, sabot;
sēsǎẅ, tamis;
sòyǎẅ, *sòyă̈*, seau;
sŏ̈fyǎẅ, soufflet;
sŏ̈rìyǎẅ (*sabucum* + *ǎẅ*), troène;
sùbyǎẅ, sifflet;
tōnǎẅ, planche à hacher;
trìkǎẅ, dîner de baptême;
trōpǎẅ, petite trompette;
trèyǎẅ, trèfle sauvage;
tyōtǎẅ[2], planche servant à fermer la partie postérieure d'un tombereau;
àzlǎẅ, oiseau;
rāwlǎẅ, valet;
vìrǎẅ (adj.) se dit des moutons qui ont le tournis.

Formes en *-ǎẅt*, *-ă̈t* (toutes du féminin).

àyǎẅt, gousse d'ail;
blǎẅt, belette;
bă̈ăẅt[3], petite tige de paille;
brìyǎẅt, brayette;
brèrǎẅt, brouette;
byĕ̈kǎẅt, petite boucle;
ăŏ̈rrǎẅt, petit tas de fourrage;
ĕăùlǎẅt, échalotte;
ĕklǎẅ, petite échelle;
ĕlmǎẅt, allumette;
ĕpĕgǎẅt, épinoche;
grìsǎẅt, fillette;
gŏ̈ryǎẅt, carotte sauvage;
gàzǎẅt, espèce de serpette;
kàrǎẅt, carotte;
kàyǎẅt, petit caillou;
kŏ̈ẅsǎẅt[4] (*coxam* + *ǎẅt*);
klōŋǎẅt[5] (*coluculam* + *ǎẅt*), colchique;
kŏ̈lǎẅt, le dernier oiseau du nid;

[1] Cf. *sargĕtè*, cahoter. Le mot *sàrgǎẅ* paraît équivalent au point de vue phonétique au v. fr. *sarqueu*, lat. vulg. **sarcofum*. Mais on ne peut passer par dessus la différence du sens. Je préfère le regarder comme tiré du verbe *sàrkè*, secouer, dont dériverait également *sàrgǎtè*. || [2] Paraît dérivé de *tyā*, porte à claire-voie, comme *sēsǎẅ*, de *sa* (*sedaceum*), tamis. || [3] Cf. *bă̈ăẅ*, tige de paille; *tìrĕ̈ ĕ̈ bă̈ăẅt*, tirer *aux courtes pailles*. || [4] Mot usité seulement dans l'expression *sāwtè è lè kŏ̈ẅsǎẅt*, sauter à cloche-pied. || [5] La colchique d'automne a en effet la forme d'une petite quenouille *klōŋ*.

kōnăẅt[1] *cornu* + *ăẅt)*,
kùrăẅt, petit instrument de fer servant à nettoyer le soc de la charrue;
krăẅt, *krăẅt*, crotte;
kùyăẅt, culotte;
lărjăẅt, espèce de chicorée sauvage;
lìklăẅt[2], mot dans lequel entre peut-être le correspondant du français *loquet*;
lùnăẅt, linotte;
lùzăẅt, 1° mauvaise lampe; 2° mercuriale dioïque;
mŷăẅt, *mŷăẅt*, miette;
pĕtăẅt, espèce de champignon connu sous le nom de *coralline*;
pŷăẅt, pelotte, billot;
rìgŏrlăẅt, rigole;
rōdăẅt, petit cuvier;
răjăẅt, rougeolle;
sărpăẅt, serpette;
sĕlăẅt, sellette;
ŭpăẅt, 1° huppe; 2° houppe;
ŭyăẅt (*aucam* + *ăẅt*), oie.

Je dois encore citer ici un certain nombre de mots qui ont en latin *ŭ* entravé, mais qui présentent cet *ŭ* traité comme *ŏ*. Il est possible que cet *ŭ* ait passé à *ŏ* sous l'influence des consonnes qui le suivaient :

byăẅk[3], boucle;
kăẅp, coupe;
ĕtăẅp, étoupe;
năẅs, noce.

Dans les mots suivants, on trouve *ăẅ* (*ā*), soit à cause de la nature particulière du groupe de consonnes formant entrave, soit à cause d'un *a* posttonique, soit à cause d'un hiatus :

kăẅvr, coudre;
măẅr, moudre;
krăz, coquille d'œuf;
băẅl, boule;
kābăẅl (*calidam bullam*), enflure de la peau produite par une brûlure ou une piqûre d'ortie;
săẅ (*satullum*), saoul.

[1] Mot usité seulement dans l'expression composée *ŏă kōnăẅt* (chouette cornue) qui désigne le hibou. || [2] *lìkăẅ* et *lŭrkăẅ*, loquet; *ŏlĕ ĕ lĕ lìklăẅ*, branler comme le loquet dans la porte. Le verbe *lìklŭtĕ* a le même sens. || [3] Dans le français provincial, on dit : des *blouques* d'oreille.

L'Abbé Rabiet.

PATOIS DE PUYBARRAUD

COM^ne DE GENOUILLAC, C^on DE SAINT-CLAUD (CHARENTE)

LE NOM (SUITE)

§ 2. *Nombre.*

IV. — Formation du pluriel.

9° Mots en *ĕ* (suite).

b) Pluriel en *ē* :

ăbĭlĕ, ăbĭlē, habile;
ăbĭlĕajyĕ, accommodage pour la cuisine;
ăbîmĕ, abîme;
ăbĭtĕblĕ, habitable;
ădmĭrĕblĕ, admirable;
ădărĕblĕ, adorable;
ădvârbĕ, adverbe;
ăfĕblĕ, affable:
ăfĭwyĕajyĕ, affichage;
ăgryĕblĕ, agréable;
ăajyŭstĕajyĕ, ajustage:
ăkûzĕblĕ, accusable;
ăkŭtĕ, acompte;
ămyĕblĕ, amiable;
ăpănĕajyĕ, apanage;
ărômĕ, arôme;
ăsĕblĕajyĕ, assemblage:
ăsmĕ, asthme;
ătĕlĕajyĕ. attelage;
ăvŭtĕajyĕ, avantage:
ăvĕrĕ, avare;
ăvĭglĕ, aveugle;
ăwbrĕ, arbre:
ăajyĕ, ange;
ăplĕ, ample;
ătĭkĕ, antique;
ârbĭtrĕ, arbitre;
ârtĭfĭsĕ, artifice;
ârtĭklĕ, article;
ârtĭstĕ, artiste;
băgĕajyĕ, bagage;
bălŏtĕajyĕ, ballotage;
bărĕajyĕ, barrage;
bătĕajyĕ, battage;
băvârdĕajyĕ, bavardage;
bătĕlĕajyĕ, botteler le foin;
bĕnĕfĭsĕ, bénéfice;
bĕlĕajyĕ, action de bêler:
bĭnĕajyĕ, binage;
bĭsĕgrĕ, bisaigre;
blădĕajyĕ, emblavage;
blăwyĭsĕajyĕ, blanchissage;
blwĕtrĕ, bleuâtre;
bŏlĕ, bol, rave cuite sous la cendre;
bŏryĕ, borgne;
brălĕ, branle;
brĭkĕtĕajyĕ, briquetage;
brûlĕajyĕ, brûlage:
bŭrălĭstĕ, buraliste;
bŭnômĕ, bonhomme;
bwĕfĕajyĕ, balayage;
dătĭstĕ, dentiste;
dĕlŭajyĕ. déluge;
dĕtĕstĕblĕ, détestable;
dĕbwĕrĕajyĕ, démêlage;
dĕfăvŭrĕblĕ, défavorable;
dĕkăpĕajyĕ, découpage;
dĕmĕrĭtĕ, démérite;
dĕmĕlĕajyĕ, démêlage;
dĕmŭtĕajyĕ, démontage;
dĭfĭsĭlĕ, difficile;
dimĕwyĕ, dimanche;
dĭyĕ. digne;
dĭvŏrsĕ, divorce;
ajyârmĕ, germe;
ajyârdrĭnĕajyĕ, jardinage;

ajyĕstĕ, geste;
ajyĕdrĕ, gendre;
ajyŏnĕ, jeune;
ajyĕnĕ, jaune;
ajyŏajyĕ, juge;
ajyŏrnălĭstĕ, journaliste;
ajyŭrtĕ, juste;
dŏsĭlĕ, docile;
drŏçĭstĕ, droguiste;
drŏlĕ, enfant;
dŭrĕblĕ, durable;
dŭblĕ, double;
dŭtĕ, doute;
dyĕblĕ, diable;
ĕajyĕ, âge;
ĕfrĕyĕblĕ, effroyable;
ĕgŭtĕajyĕ, égouttage;
ĕkŭlĭbrĕ, équilibre;
ĕkĭpĕajyĕ, équipage;
ĕkĭtĕblĕ, équitable;
ĕkŏnŏmĕ, économe;
ĕkŏnŏmĭkĕ, économique;
ĕkzăplĕ, exemple;
ĕkzărsĭsĕ, exercice;
ĕlĕvĕajyĕ, élevage;
ĕmĕblĕ, aimable;
ĕnĕ, âne;
ĕnŏrmĕ, énorme;
ĕrĭtĕajyĕ, héritage;
ĕtçyăfŏdĕajyĕ, échafaudage;
ĕtçyăajyĕ, échange;
ĕtĕ, acte;
ĕtĕajyĕ, étage;
ĕvĕkĕ, évêque;
ĕbălĕjayĕ, emballage;
ĕbĕsĭlĕ, imbécile;
ĕdĭçyĕ, indigne;
ĕdŏsĭlĕ, indocile;
ĕdrĕ, endroit;
ĕfătĭgĕblĕ, infatigable;
ĕfătĭçĕajyĕ, enfantillage;
ĕfĭdĕlĕ, infidèle;
ĕfĭrmĕ, infirme;
ĕflămĕblĕ, inflammable;
ĕfŏrmĕ, informe;
ĕgăbĕ, ingambe;
ĕgrĕnĕajyĕ, engrenage;
ĕçyŭrtĕ, injuste;
ĕkăpĕblĕ, incapable;
ĕkrĕdŭlĕ, incrédule;
ĕkŭsălĕblĕ, inconsolable;
ĕmăgăzĭnĕajyĕ, emmagasinage;
ĕplĕtrĕ, emplâtre;
ĕprătĭkĕblĕ, impraticable;
ĕprĕnĕblĕ, imprenable;
ĕprăsĭblĕ, impossible;
ĕsĕçyĕ, enseigne;
ĕsĕpărĕblĕ, inséparable;
ĕsĭpĭdĕ, insipide;
ĕtĭmĕ, intime;
ĕtrĕpĭdĕ, intrépide;
ĕvălĭdĕ, invalide;
ĕvărsĕblĕ, endroit où l'on verse facilement;
kĕ çyămĭ ĕ byĕ ĕvărsĕblĕ, ce chemin est bien versable;
ĕvĕdĕblĕ, invendable;
ĕvyĕblĕ, enviable;
făvărĕblĕ, favorable;
fătômĕ, fantôme;
fărtĭlĕ, fertile;
fĕblĕ, faible;
fĕnĕajyĕ, fanage;
fĭltrĕ, filtre;
frăajyĭlĕ, fragile;
frăçsĕ, frêne;
frŭmĕajyĕ, fromage;
fŭmĕajyĕ, fumage;
fŭlĕajyĕ, feuillage;
fŭtrĕ, feutre;
fŭrĕajyĕ, fourrage;
fŭrbĕ, fourbe;
gŭwçyĕ, gauche;
gĕajyĕ, gage;
gĭdĕnĕ, guide-âne;
grŭtĕajyĕ, grattage;
grĭfŭnĕajyĕ, grifonnage;
grĭlĕajyĕ, grillage;
grĭzĕtrĕ, grisâtre;
gŭzĕajyĕ, aiguisage;
gŭrdĕ, employé dans le sens négatif; *ŏ nĕ pĕ gŭrdĕ*, il n'est pas en retard;
gŭvŭrnĕblĕ, gouvernable;
gwĕlĕajyĕ, cri du cochon qui veut manger;
gwĕtrĕ, goître;
kŭdŭrnĕ, cadastre;
kŭlĕbrĕ, corpulence;
kŭlĭbrĕ, calibre;
kŭlmĕ, calme;
kăpĭtĕnĕ, capitaine;
kăprĭsĕ, caprice;
kărĕmĕ, carême;
kătăplĕmĕ, cataplasme;
kătŏlĭkĕ, catholique;
kăĭkĕ, cantique;
kŭrdĕajyĕ, cardage;
kŭrkŭlĕ, calcul;
kŭrmĕ, carme;
kŭrnĕajyĕ, carnage;

kèblĕ, câble;
kĕdrĕ, cadre;
kĕlìsĕ, calice;
kŏfrĕ, coffre;
kŏlĕajyĕ, collage, collège;
kŏpìstĕ, copiste;
kŏrsĕajyĕ, corsage;
krĕdùlĕ, crédule;
krĕnĕ, crâne;
kùbŏrklĕ, couvercle;
kùbĕajyĕ, cubage;
kùrĕajyĕ, curage;
kùlĕajyĕ, coulage;
kùmŏrsĕ, commerce;
kùmŏdĕ, commode;
kùpèblĕ, coupable;
kùpĕajyĕ, coupage;
kŏtrĕ, contre;
kõblĕ, comble;
kõpŏrèblĕ, comparable;
kõsìdĕrèblĕ, considérable;
kõsyŏrajyĕ, concierge;
kõtĕ, compte, conte;
kõtrŏrdrĕ, contre-ordre;
lŏrèajyĕ, lavage;
lŏrajyĕ, large;
lèdrĕ, ladre;
lèwyĕ, lâche;
lètĕajyĕ, laitage;
lìbrĕ, livre, libre;
lĩnajyĕ, linge;
lìtrĕ, litre;
lìzìblĕ, lisible;
lyĕajyĕ, liège;
lwãajyĕ, louange;
mùlŏzĕ, malaise;
mùlètĕ, malade;
mùlŏnĕtĕ, malhonnête;
mùnĕajyĕ, manège;
mùyèblĕ, maniable;
mùrìdèajyĕ, mariage;
mŏrõdèajyĕ, maraudage;
mùsèkrĕ, massacre;
mãbrĕ, membre;
mãwyĕ, manche;
mŏrbrĕ, marbre;
mŏrkĕ, masque;
mŏrlĕ, merle;
mŏrwyãdèajyĕ, marchandage;
mŏrtèlèajyĕ, martelage;
mèkùnèsèblĕ, méconnaissable;
mèkùtĕ, mécompte;
mèlãajyĕ, mélange;
mèlĕ, mâle;
mènèajyĕ, ménage, petit enfant;
mèrìtĕ, mérite;
mèsõajyĕ, mensonge;
mètrĕ, mètre, maître;
mèzùrèajyĕ, mesurage;
mìnìmĕ, minime;
mìnìrtrĕ, ministre;
mìrèklĕ, miracle;
mìzèrèblĕ, misérable;
mìnsĕ, mince;
mòdèlĕ, modèle;
mèblĕ, meuble;
mùlètrĕ, mulâtre;
mùdèlùnèajyĕ, action de tourner le foin avec le râteau;
mùwyèajyĕ, action de se moucher;
mõdĕ, monde;
mùlĕ, moule;
mõstrĕ, monstre;
mõtèajyĕ, montage;
myŏpĕ, myope;
nètĕ, net;
nŏblĕ, noble;
nŏfrèajyĕ, naufrage;
nŏtrĕ, neutre;
nõbrĕ, nombre;
nüèajyĕ, nuage;
ŏnèajyĕ, aunage;
ŏrãajyĕ, orange, oronge;
ŏrèajyĕ, orage;
ŏrdrĕ, ordre;
ŏrajyĕ, orge;
ŏrìblĕ, horrible;
pŏrètèajyĕ, parentage;
pŏsèajyĕ, passage;
pŏvèajyĕ, pavage;
pŏwbrĕ, pauvre;
pŏrtèajyĕ, partage;
pèlĕrìnèajyĕ, pèlerinage;
pènìblĕ, pénible;
pètŏsèajyĕ, repetassage;
pètĕ, pâté;
pèzèajyĕ, pesage;
pèzìblĕ, paisible;
pìlèajyĕ, pillage;
pĩntrĕ, peintre;
plŏkèajyĕ, placage;
plŏfŏnèajyĕ, plafonnage;
plãtèajyĕ, plantage;
pŏprĕ, propre;
plètrĕ, plâtre;
pèplĕ, peuple;
prètìkèblĕ, praticable;
prèwyĕ, prêche;
prètrĕ, prêtre;
prŏprĕ, propre;
prŏbèblĕ, probable;
prŏvŏrbĕ, proverbe;
pŏsìblĕ, possible;

pyĕajyĕ, piège;
răpĭdĕ, rapide;
răkātrĕ, rencontre;
rãsĕ, rance;
rĕdĕ, raide, rude;
rĕdĕblĕ, râcloir en bois pour ramasser la boue;
rĕdĕvĕblĕ, redevable;
rĕajyĭmĕ, régime:
rĕkŭmẽdĕblĕ, recommandable;
rĕlĕ, rare; espèce de grenouille qu'on trouve sur des arbustes;
rĕmĕdĕ, remède;
rĕpăsĕajyĕ, repassage;
rĕpĭkĕajyĕ, repiquage;
rĕpróɯyĕ, reproche:
rĕtĕlĕajyĕ, râtelage;
rĭɯyĕ, riche;
rĭzĭblĕ, risible;
rõajyĕ, os;
rõlĕ, rôle;
rózĕ, rose (teint);
rŭajyĕ, rouge;
rŭlĕajyĕ, roulage;
sŭkĕajyĕ, grande quantité: *yŭ dyŭ yũ sŭkĕajyĕ dĕ blŭ*, j'ai eu beaucoup de blé;
sŭkrĭfĭsĕ, sacrifice;
sŭrfĕ, cerf;
sŭrklĕ, cercle;
sŭrklĕajyĕ, sarclage;
sĕlĕbrĕ, célèbre;
sĕlĕ, sale;
sĕblĕblĕ, semblable;
sĭlĕdrĕ, cylindre;
sĭyĕ, signe;
sĭrĕajyĕ, cirage;
sĭnajyĕ, singe;
sĭnplĕ, simple;
sŏlĭdĕ, solide;
sŭpŭrbĕ, superbe;
sŭplĭsĕ, supplice;
sŭpŭrtĕblĕ, supportable;
syŭrajyĕ, cierge;
syĕajyĕ, siège;
tăbŭrnĕklĕ, tabernacle;
tămĭzĕajyĕ, tamisage;
tănĕajyĕ, tannage;
tăpĕajyĕ, tapage;
tărĭblĕ, terrible:
tŭrmĕ, terme;
tãplĕ, temple:
ɯyŭnĕ, chêne;
ɯyŭrĭtĕblĕ, charitable;
ɯyŭrlĕ, châle;
ɯyŭrmĕ, charme;
ɯyãtrĕ, chantre;
ɯyãpĕtrĕ, champêtre:
ɯyãtĕajyĕ, chantage:
ɯyãtrĕ, chantre;
ɯyĭfrĕ, chiffre;
ɯyŭɯyĕ, chiche;
ɯyõfĕajyĕ, chauffage;
ɯyõlĕajyĕ, chaulage;
tĕnĕblĕ, tenable;
tĕbyĕ, tiède;
tĕĕtrĕ, théâtre;
tẽdrĕ, tendre;
tĭgrĕ, tigre:
tĭmĭdĕ, timide;
tĭrĕajyĕ, tirage;
tĭmbrĕ, timbre;
trĕflĕ, trefle;
trĕlĕajyĕ, treillage;
trĕnĕajyĕ, trainage;
trĕtrĕ, traitre;
trĭmbŭlĕajyĕ, trimballage;
trĭpŭtĕajyĕ, tripotage;
trõnĕ, trône;
trŭvĕblĕ, trouvable;
tryĕajyĕ, triage;
ŭbrĕajyĕ, ouvrage;
ŭlĕajyĕ, ouillage;
ŭmĕ, orme;
ãbrĕajyĕ, ombrage;
ãklĕ, oncle;
vŭkŭrmĕ, vacarme;
vŭlĕblĕ, valable;
vŭlĭdĕ, valide:
vŭryĕblĕ, variable;
vŭrbĕ, verbe;
vŭrmĕ, ver;
vŭryĕ, vergue;
vŭrnĭsĕajyĕ, vernissage;
vŭrtĕblĕ, véritable:
vĕlĕ, valet, domestique;
vĕrĕ, verre;
vĕzĕ, vase;
vĕvĕ, veuf;
vĕdĕblĕ, vendable;
vĕtrĕ, ventre;
vĭdĕ, vide;
vĭlĕajyĕ, village;
vĭzĭblĕ, visible;
vŭlĕajyĕ, volage;
yĭpŏkrĭtĕ, hypocrite;
yŭmĭdĕ, humide.

Et formation du féminin, 5, et mots en *ĕ* qui n'ont pas le même genre qu'en français moderne, 1.

Mots féminins.

fìrĕ, fièvre; *rõzĕ*, rose (fleur du rosier); *rãdrĕ*, ronce; *tàrtrĕ*, tourterelle.

Et mots en *ĕ* qui n'ont pas le même genre qu'en français moderne 2.

9° Mots en *wĕ*; pluriel en *wĕ* semblable au singulier :

àvwĕ, avoué; *fwĕ*, fouet.

10° Mots en *wĕ*; pluriel en *wĕ*, semblable au singulier :

Mot masculin.

sàrmüĕ, sourd-muet.

Mot féminin.

yüĕ, nuit.

Et formation du féminin, 5 *c*.

11° Mots en *è* : pluriel en *è*, semblable au singulier :

àpè, *àpè*, appât; *brè*, bras; *dẽbàrè*, débarras; *dẽjyũnè*, déjeûner; *dìnè*, dîner; *ẽbàrè*, embarras; *ẽtrẽpè*, entrepas; *kè*, cas; *nè*, nez; *pè*, pas; *pètè*, pièce mise à un habit; *rè*, ras; *rẽpè*, repas; *sùpè*, souper.

Et formation du féminin 6 *a*.

Et noms qui n'ont pas le même genre qu'en français moderne 1.

12° Mots en *é*; pluriel en *é* semblable au singulier :

àbrìkòtyé, abricotier; *àajyãvàyé*, *àajyãràyé*, agent-voyer; *ãkryé*, encrier; *àvãdàryé*, av[1]-dernier; *àrkàlé*, escalier; *àrpré*, exprès[1]; *àrtàfyé*[1], estafier; *àrtìfũœyé*, artificier; *bàlãœyé*, balancier; *bàœyèlé*, bachelier; *bàtèlé*, batelier; *bãkàràtyé*, banqueroutier; *bãkyé*, banquier; *bènètyé*, bénitier; *brãjyé*, amas de braises; *bràkàyé*, braconnier; *brìçàdyé*, brigadier; *bùajyàdyé*, grand vase en terre pour faire la lessive; *bùryé*, pommier qui porte ce nom; *bàlẽajyé*, boulanger; *bàrœyé*, boursier; *bàrajyé*, bourgeois; *bàrèlé*, bourrelier; *bùajyè*, bouvier; *bwẽsùyé*, buissonnier; *bwètyé*, boîtier; *dàmyé*, damier; *dẽpẽœyé*, dépensier; *dèvãœyé*, devancier; *ajyàrdrìyé*, jardinier; *ajyènèbryé*, genévrier; *ajyìné*, genêt; *ajyùœyé*, poulailler; *drèœyé*, droitier; *èkàbyé*, écouvillon; *èkàlé*, écolier; *èkrìvàœyé*, écrivassier;

[1] Homme de peu de valeur.

épìœyé, épicier;
épīnglé, étui pour épingles et aiguilles;
éœyàlé, échalier;
étélé, atelier;
éritié, héritier;
èfirmié, infirmier;
ètéré, intérêt;
fàmìlé, familier;
fàrìné, celui qui surveille la mouture dans un moulin;
fàrmié, fermier;
fìajié, figuier;
fìlàœyé, filassier;
fìnàœyé, finaud;
fìnãœyé, financier;
flãbwàjié, framboisier;
frìpié, fripier;
frùœyé, fruitier;
fùmàré, tas de fumier;
fùmèlé, petit garçon qui recherche la compagnie des femmes;
fàajié, foyer;
fàré, fourrier;
fãœyé, foncier;
çàlàœyé, sabotier;
çèré, guerrier;
çràné, grenier;
çràré, gravier;
grènàdié, grenadier;
grìmàœyé, grimacier;
grùzèlé, groseiller;
kàbàrètié, cabaretier;
kànàné, canonnier;
kàvàlé, cavalier;
kãkàné, cancanier;
kãtìné, cantinier;
kãtàné, cantonnier;
kàrnàœyé, carnassier;
kàrté, quartier;
kèœyé, caissier;
kèré, carrier;
klèdié, plancher à jour pour faire sécher les châtaignes;
klàœyé, clocher;
kòdèpié, cou-de-pied;
kòlé, collier;
kòœyé, cocher;
kàdàné, cognassier;
kùràœyé, cuirassier;
kàdié, ustensile où l'on met de l'eau et la pierre à aiguiser la faulx;
kàtùmié, coutumier;
kùzìné, cuisinier;
kãajié, congé;
kãsé, conseil;
kãsèlé, conseiller;
kèbròpié, couvre-pieds;
lãglé, landier;
lãtàré, lanternier;
lèbré, lévrier;
lìté, laitier ou scorie;
lìmàné, limonier;
lìmànàdié, limonadier;
lòré, laurier;
màdré, madrier;
mànàbré, manouvrier;
màrìné, marinier;
màrmìtàné, marmiton;
màràné, marronnier;
màtèlàœyé, matelassier;
màtìné, matinier;
màrœyé, mercier;
màrœyòpié, marchepied;
mé, mois;
ménàajié, ménager;
mèmètré, ménétrier;
mènàjié, menuisier;
mèrèlé, sacristain;
mèsàajié, mensonger;
mètié, métier;
mòbìlé, mobilier;
mòwœyé, fraisier;
mùré, mûrier;
màkãdié, moqueur;
màrté, mortier;
màtàrdié, moutardier;
mùtàné, moutonnier;
nèpié, néflier;
nòzèlé, noisetier;
nùrìœyé, nourricier;
nàajié, noyer;
òbié, aubier;
òlìné, celui qui fait l'huile;
òmòné, qui aime à faire l'aumône;
òrãajié, oranger;
òrdùré, ordurier;
òrèlé, oreiller;
òzàné, buis;
àbré, ouvrier;
pàné, panier;
pàpié, papier;
pàrsàné, camarade;
pàrtìkùlé, particulier;
pèrùké, perruquier;
pèré, poirier;
pé, poids;
pìnjàné, pigeonnier;
pié, pied;
pìlé, pilier;
pìné, pin;
pìœyé, cruche pour mettre l'huile;

plètryé, plâtrier;
pŏrsīnglé, sanglier;
prīntàyé, printanier;
pràyé, prunier;
pràsé, procès;
pràsăajyé, pêcher;
pẵnyé, pommier;
pàpyé, pompier;
ràbé, rabais:
rã̃tyé. rentier;
rĕçàlé, régulier;
rĕtĕlé, râtelier;
rŏjyé, rosier;
rãlé, roulier;
ràwyé, rocher;
ràtìyé. routinier;
sèblé, sablier;
sẽdryé, cendrier;
sìryé, cerisier;
sìtràyé, citronnier;
sŏ̃ĕfré. sabot tout en bois et sans lanière.
sàyé, saunier;
sŭajyé. sujet;
sŭrwyé, sorcier;
sàlé, soulier;
tàlã̃dyé, taillandier;
tã̃tàlé, bourbier, boue et eau séjournant depuis longtemps dans un chemin;
tàpìwyé, tapissier;
wyàlé, petite lampe antique à huile;
wyàpĕlé, chapelier;
wyàré, charroi;
wyàrìlé, ustensile pour atteler les vaches à la charrue:
wyàwfŏppyé, chauffe-pieds;
wyàwsŏppyé. chausse-pied;
wyã̃dĕlé, chandelier;
wyã̃tyé, chantier;
wyàrbàyé, charbonnier:
wyàrkàtyé, charcutier;
wyàryé, charnier;
wyètìnyé, châtaignier;
wyìfàyé, chiffonnier;
wyìkàyé, chicanier;
wyŏdràyé, chaudronnier:
tĕwyé, tisserand;
tĕràwyé, terrassier;
tĕryé, terrier;
tìzàyé, qui attise sans cesse le feu;
tànĕlé, tonnelier;
tràkàwyé, tracassier;
trèfàajyé, le mur du foyer;
trépyé, trois pieds;
vàrajyé, jardin;
vĕryé, verrier;
vĕsĕlé, vaisselier;
vìkàyé, prunier qui porte ce nom;
vìmĕlé, arbrisseau qui donne l'osier.

Et noms qui n'ont pas le même genre qu'en français, 1.
Et formation du féminin, 7 *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*.

Mots féminins.

fàré, forêt;
pàpé, poupée.

13° Mot en *wé*; pluriel en *wé*, semblable au singulier :

ajyànwé, *ajyànwé*. genou.

14° Mots en *ïwé*, pluriel en *ïwé*, semblable au singulier :

àkïwé, accueil;
wyïwé. sureau;
ĕyïwé, ennui;
fàwkïwé, fauteuil;
rĕmïwé, mamelle de la vache;
trïwé, treuil;
ïwé, œil.

L'abbé Fourgeaud.

AU COIN DU FEU

PATOIS DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

(ISÈRE)

La poésie, que nous publions ici, est extraite d'un petit volume imprimé l'an dernier à Grenoble à cent exemplaires seulement, non mis dans le commerce. Ce volume est intitulé : *Rasimole de le-z-autre fas, pe-i-on de Sain-Zan* [*rèzìmòlê dê lèz ôtrê fâ. pê yõ dê sẽ zã*]. Le titre de *Rasimole* (* *racemolam*, petit raisin resté après la vendange pour les grappilleurs), caractérise fort heureusement ce recueil, composé de petits récits charmants et naïfs, — naïfs comme en Dauphiné, — que l'auteur, arrivé à l'âge mûr, emprunte à ses souvenirs d'enfance. Pour laisser à cette *vendange* de l'arrière-saison toute la saveur du terroir, il se sert de la langue du bon vieux temps.

L'auteur anonyme, — mais dont tous les lettrés de notre province savent bien le nom, — est originaire de Saint-Jean-de-Bournay, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Vienne. Nous avons donc là un spécimen parfaitement sûr du patois parlé assez généralement, il y a quarante ans, dans un bourg de plus de 3000 âmes ; aujourd'hui encore, c'est la langue d'une partie notable de la population, mais s'altérant chaque jour au contact du français. L'auteur est un esprit délicat et précis, que l'*à peu près* ne saurait satisfaire en rien. Aussi s'est-il préoccupé, plus que ne le font d'ordinaire les écrivains patoisants, de reproduire exactement les sons patois, tout en se servant exclusivement de l'alphabet français ; mais il supprime des lettres parasites, multiplie les accents et ajoute quelques signes diacritiques. Si méritoire que soit cette tentative, nous croyons utile de transcrire, avec la notation de la *Revue*, une des pages les plus remarquables de cet opuscule patois. Nous l'avons écrite sous la dictée même de l'auteur, avec quelques rares modifications qu'il a cru devoir faire au texte imprimé.

A. Devaux.

ŭ kwĕ̃ dŭ fwă.

dĕ fŭ kā vĕ̃ là nĕ̃, dĕ sŏ lă ĕ dĕ rĕ̃vŏ;
tŏ sĕ kĕ lŏ bō dyă dĕ tŏ tā m'ă dŏnă
ă rĕprŭ mĕ rĕvĕ̃. dŭ kōtyŏ dĕ rĕlĕvŏ
kĕ d'ĕ byā mĕ rĕsŭ kĕ dĕ n'ĕ ăfănă.

là mŭzō kĕ vĕtyă, là tĕ̃ră d'ă kŏtă,
nōtrō pĕtĕ̃ zărdĕ̃, mĕmŏ kŏkĕ dărdŭne[1]
tŏt ĕtyā m'ĕ vĕnŭ sā m'ăvŭ rā kŭtă,
lŏ vyŭ ā trăvălă, sā mĕzŭrŭ lă pŭne.

kā d'ĕ byā lăbŏrŭ ĕ sĕnŭ mĕ sĕmāsĕ,
là plŭvĕ̃ ĕ là nŭ, là frŭ ĕ là sălă
vĕnō ă lă mŏnā mĕ rādrĕ mĕz ăvāsĕ,
ĕ sŭvā ĕ n'ā vĕ̃ pĕ sā fŭ lă vălă.

sĕlĕ kĕ fă l'ĕvĕ̃ sŏrtĕ lŏ blă ān ĕrbe,
lŏ fă pādā l'ŭtĕ grādĕ ĕ āplŭnă,

AU COIN DU FEU

Des fois quand vient la nuit, je suis las et je rêve;
Tout ce que le bon Dieu de tout temps m'a donné
Ou repris me revient. Du compte je relève
Que j'ai bien plus reçu que je n'ai gagné.

La maison que voici, la terre d'à côté,
Notre petit jardin, même quelques *dardènes*,
Tout cela m'est venu sans m'avoir rien coûté;
Les vieux ont travaillé, sans mesurer leurs peines.

Quand j'ai bien labouré et semé mes semences,
La pluie et la neige, le froid et la chaleur
Viennent à leur moment me rendre mes avances.
Et souvent il en vient pour cent fois leur valeur.

Celui qui fait l'hiver sortir le blé en herbes,
Le fait pendant l'été grandir et se remplir,

[1] Nom d'une vieille monnaie; cf. N. du Puitspelu. *Dictionnaire du patois lyonnais*, v° *dardenna*.

è kā, lŏ kòr kōtā, dè vŏ liyĕ mè zèrbe,
dè kōtò ōkŏ sŭ lïĕ pè fère byā grànà.

dè mè dyŏ kŏkè fà, tŏ fyèr : pè tràvàlì
tŏ lŏ tā nŏ sō dù : mì kè sò là mănŭvrà,
è sèlì kè fà plōvre ōtè k'ĕ fŏ mŭlì,
kè kŏmādè à sèlïà[1] è kè fà sŏflà l'àvrà[2].

lŏ lō dè fàrbèlà[3], mà vìnì, sà là pàta.
à fàsì dù myĕzŏ drèsè sŏ pìkàrlà[4];
l'ĕgà, sàz ì rèstà fĕ gàtàrì là vàtal,
fà gōflà à pàsà lŏ grápìlō k'èl à.

d'àpàsŏ, à sàrtyà, kè l'èrbà nè là zànè,
k'èlè nè pèrdè rà dè nōtrō bò sèlïà;
à plàsì, tŏ lŏz à, pè kōpàsà mè pànè,
d'ĕ mō fàmŏ zĕgè k'à là kàlàr dù fwà.

Et quand, le cœur content, je vais lier mes gerbes,
Je compte encor sur lui pour faire bien grener.

Je me dis quelquefois, tout fier : pour travailler
Tout le temps nous sommes deux : moi qui suis le manœuvre,
Et celui qui fait pleuvoir *où qu'*il faut mouiller,
Qui commande au soleil et qui fait souffler le vent.

Le long de Ferbelas, ma vigne, sur la pente,
En face du midi dresse ses *picarlats ;*
L'eau, sans y rester (*va* gâterait la vente),
Fait gonfler en passant les *petites grappes* qu'elle a.

J'empêche, en sarclant, que l'herbe ne la gêne,
Qu'elle ne perde rien de notre beau soleil ;
En place, tous les ans, pour compenser mes peines,
J'ai mon fameux *ginguet* qui a la couleur du feu.

---

[1] Ce n'est qu'après de nombreuses hésitations que cette notation a été admise ; peut-être prononce-t-on plus généralement *sèlwà*. || [2] *auram*, qui, dans certains pays, a été confondu avec *operam*. || [3] Nom de mas. || [4] Le *picarlat* est l'échalas de la vigne : cf. N. du Puitspelu, *op. c.* pour l'étymologie.

n'ā fõ pû ûz èfā (èfõ bā lõz èstrüiẹ) ;
mè mî kè, dyû mārsî ! nè l'è jāmè mõlạ.
ũ mè n'ā sà bõ grâ ; — dè põyõ tõ võ diẹ, —
ît ō vè kè jāmè nè m'à mâ kōsèlà.

lõz èfā vẹnō byā. lạ mèẹ sà prõ fèẹ,
èlè n'à jāmè yû bèzwè dè lõ fwètâ ;
pè lõz āmûzàmā kõmè pè lè prîyèẹ.
kõmè pè lõ trāvà, ō sè fà àkûtâ.

vètyà d'àbõ vèt ā kè nõ nõ rākōtrîrā ;
ètyè[1] *pè lè fènàlạ, û sāmè dè krâlâ,*
dè nè sè pâ û sè sè kè nõ nõ dîzîrā.
mè dè krû kè jāmè n'ōzàrè lî pàrlâ.

lè fẹnè, ō zî sà, ā là lèẹa plû fẹna,
nōtrā[2] *rûzâ àprè mè fèjè là lîœō*
kè d'àyè sètî zõ ōblîyà mà plàtîna...
ā bâ dè mā fûzî... è nõ rîzâr' āœō.

J'en fais peur aux enfants (il faut bien les instruire) ;
Mais moi qui, Dieu merci ! ne l'ai jamais mouillé,
Il m'en sait bon gré ; — je puis tout vous dire, —
C'est un vin qui jamais ne m'a mal conseillé.

Les enfants viennent bien. Leur mère sait *prou* faire,
Elle n'a jamais eu besoin de les fouetter ;
Pour les amusements comme pour les prières,
Comme pour le travail, on se fait écouter.

Voilà bientôt vingt ans que nous nous rencontrâmes ;
C'était pour la fenaison, au chemin de Crolas,
Je ne sais pas au sûr ce que nous nous dîmes,
Mais je crus que jamais je n'oserais lui parler.

Les femmes, on le sait, ont la langue plus fine,
Notre rusée après me faisait la leçon
Que j'avais ce jour-là oublié ma *platine*...
En bas de mon fusil... et nous riions ensemble.

[1] Plus exactement *è tyè*, par la rencontre de *è (illud)*, avec *è* de *ètyè*. ||
[2] L'auteur a imprimé constamment *nontro, nontra* ; c'est la forme moderne. *Nōtro, nōtra* est un archaïsme intéressant par la nasalisation de la voyelle.

nŏ n'ā pá tŏzŏ rí... ō zŏ nōtrō prŏmiyè
dēdyā sō pĭtĭ krüè dēvènĭ blā è frů,
é fŏsĭ jāsk'ā tèra àlá l'ăkōpànìyè.
sè k'é yè kè plůrá, nŏz ĭ ā byā àprá!...

è kā dè rèvènĭ, èlè mè dèmādávè
sĭ, ā lŏ dèsādā, ĭ lĭ àyā fů má...
dè krů kè tŏ dè bō sà tètă sè pèrdávè;
mō dyŏ! k'é fů sŏfri, pè mŏmā, dè s'āmá!

pŏrtā, tŏ dāsĭmā, nŏ nŏ sō rèmōtá:
é fàlé trăvăli!... è pāyè, é fŏ krůre
kè lŏ tā ůzè tŏ; à kàrāt'ā kōtá
lŏ sèlüà ĭ mwè bō, mĕ lè nè sō mwè nůre.

lŏz ůtrŏ sō rènů, lŏ bō dyŏ nŏ lŏ gárdè!
tŏ lŏ rèste n'è rā, kāt é vèdrà lè tŏ,
ĭ prādrō lŏ bĭçá, ìtyā lŏz ůrègárde:
kè vi ā trăvàlā pŏ sè mōtrá pèrtŏ.

Nous n'avons pas toujours ri... Un jour, notre premier,
Dans son petit berceau devint blanc et froid.
Il fallut jusqu'en terre aller l'accompagner,
Ce que c'est que pleurer, nous l'avons bien appris!

Et quand je revins, elle me demandait
Si, en le descendant, ils lui avaient fait mal...
Je crus que tout de bon sa tête se perdait;
Mon Dieu! que *çà* fait souffrir, par moments, de s'aimer!

Pourtant, tout doucement, nous nous sommes remontés;
Il fallait travailler!... Et puis, il faut croire
Que le temps use tout; à quarante ans comptés
Le soleil est moins beau, mais les nuits sont moins noires.

Les autres sont venus. Le bon Dieu nous les garde!
Tout le reste n'est rien. Quand *il* viendra leur tour,
Ils prendront la pioche, cela les regarde:
Qui vit en travaillant peut se montrer partout.

TEXTES VARIÉS

CHARENTE

là pĕrụzò.

lấ sàvè àvẹ̣kĕ lấr lìbrèy kà-
nèysè bœ̃ẹ̣kò dè ỹõẹ̣zè kĕ
nõõtrèy, pọ̃ẹ̣brèy tràvàẹ̣ấr dè
tẹ̣rò, nè põdè sàvèr rè kĕ pár ì.

ì vàdrẹ̣ò byè rèkàtrè kaõkĕ
dẹ̃ấr yũm dĕ kí ọ̃mèy dè syè̃sò
kè ã pàsà nò pàrtàdò dè lấr vẹ̣tò
dãn lèytàdò dè tẹ̣àtĕ kò kè sèy
kànèygà d'ôõtrèy vyẹ̃ẹ̣dèy, pár
lì dàmèdè kò kè kèy kũ là gàrà.

y ày nà ĩm pìtì ẹ̃ẹ̣ọtrò fĕ à lèy-
kọ̃lò dĩn mùn ẽdrĕ; mè mã
mèytrè mĕ nẽn ò dẹ̃ẹ̣àmè pàrlà.

pàrtẽ kò pàryò bĕ y àvèr gà,
kò nò pè ẽkẹ̃rò byè̃ lãtè.
dœ̃ấ kàgàrà.

y àvyò yã vĕzì kĕ n ẽryò byè̃
sùr pè nò bẹ̃kyò, nì yã bàvár,
kèy mòr y ò gàẹ̃rĕ mày dĕ vìnt
ã. ã dẹ̃ẹ̣ấr, nà pàrlàvã dœ̃ấ
vyèy tẽ. là kàvèrsàsí tãbè
sùr lấ kàgàrà.

« à! lấ kàgàrà, mĕ dìsè tœ̃ấ,
kò n ẽryò pè nò mèyỹẹ̃ẹ̣tò bẹ̃kyò;
mè vuẽryò byè̃ vìlè ĕ byè̃
ẽypòrìsèblĕ. vấẹ̣ tĕ kãtè nò
pìt ìstuẽrò kĕ m ò rìbà nõ̃ vyẹ̃ẹ̣dĕ.

« y àvyò bĕlœ̃ấ bĕ nò trè̃-
tẹ̣nò d ãnàdè ì vĕyò, ã sèr kĕ
kò fàjyò ã bœ̃ấ klẹ̃r dĕ lùnò, dè là
grẹ̃ẹ̣ấyò yọ̃ẹ̣vò dĕ wyè lấ vyèy
pìkàdrĕ.

La Péruse (canton de Chabanais).

Les savants avec leurs livres connaissent beaucoup de choses que
5 nous autres, pauvres travailleurs de terre, ne pouvons savoir rien que par eux.

Je voudrais bien rencontrer quelque jour un de ces hommes de science qui ont passé une partie de leur vie
10 dans l'étude de tout ce qui s'est connu d'autres fois, pour lui demander ce que c'est qu'un loup-garou.

J'ai allé un peu autrefois à l'école dans mon endroit ; mais mon
15 maître me n'en a jamais parlé.

Pourtant ça pourrait bien y avoir eu, ça n'a pas encore bien longtemps, des loups-garous.

J'avais un voisin qui n'était bien
20 sûr point une bête, ni un bavard, qui est mort n'y a guère plus de vingt ans. Un jour, nous parlions du vieux temps. La conversation tomba sur le loup-garou.

« Ah! le loup-garou, me dit-il,
25 ça n'était pas une méchante bête ; mais il était bien vilain et bien épouvantable. (Je) vais te conter une petite histoire qui m'a arrivé une fois.

« J'avais peut-être bien une trente-
30 taine d'années. je venais, un soir que ça faisait un beau clair de lune, de la Grange-Neuve, de chez le vieux Piqué-Droit.

« kāt ì fí rìbă à pú prĕ
à ū kár dĕ lḝgò dœ̃ vìlḝágĕ, ì
sètì tà dū kò... sĕy brù,
nò bḝkyò sóótè súr mĕ, sè dwè
pŏ̧tè dĕ dàvā pŏ̧zŭdè súr mŭn
ĕypā̧lè : sū mùzœ̃ tà bàrù mĕ
ágùyḝvò là ágŏtò. kà mĕ fì nò
pŏ̧rĕ tĕrìblo. — « ŏ̧tŏ tĕ dĕ kĭ, ŏ̧rò
bḝkyò, lì dísì yò. kà sĕ mĕtĕ dĕ
rìkànè, kàmò kĕ grà̧yà̧nò.
mĕ ì fì ŏblìágà dĕ yŏ̧ trèynè
ágùsk ŏ̧ vìlḝágĕ kàmò kò. kāt
ì fì rìbà prĕ dĕ là mĕyjà, kò mĕ
kìtĕ sĕy rĕ dìrĕ ĕ sĕy mĕ fà̧rĕ
de mŏ̧.

« ì gĕyli pár rḝyrĕ kò kĕ kĕryò :
nĕ vì pú rĕ. y à̧y tàágár krĕygà
kĕ kĕryò ū lăgàrà. »

vĕykì. y ò kò gù dœ̃ làgàrú?
y ŏ kò pè gù? nĕ̃ sà̧ rĕ.
mĕ k ò dàygù y ăvĕr kăŏkò rĕ
kàmò kò.

(Septembre 1887).

« Quand je fus arrivé à peu près à un quart de lieu du village, je sentis tout d'un coup... sans bruit, une bête sauter sur moi, ses deux pattes de devant posées sur mon épaules *(sic)*; son museau tout bourru me joignait la joue. Ça me fit une peur terrible. « Ôte-toi d'ici, horrible bête, lui dis-je. » Ça se mit de ricaner, comme qui grogne-un-peu. Mais je fus obligé de le traîner jusqu'au village comme ça. Quand je fus arrivé près des maisons, ça me quitta sans rien dire et sans me faire de mal.

« Je guettai pour voir ça que c'était : ne vis plus rien. J'ai toujours cru que c'était un loup-garou. »

Voici. Y a-t-il eu des loups-garous? N'y a-t-il pas eu? N'en sais rien. Mais ç'a dû y avoir quelque rien (chose) comme ça.

X

ORNE

âti.

mĕ̃ bō mùsyŏ̄, j sĕ̄ryō byĕ̃n
àrā d và rlàtĕ́ kĕ́k kĕ́
d nòt jĕ̄rgō kì pyès và sàrvì
à d kĕ́ ; mĕ j krĕ k y à
trò d tĕ̃ k j àvō kyàtĕ́ l pĕ̄y
pàr n àvĕ pĕ̃ tàt àbĕ̄lyĕ́, à à
pù prĕ́. kōpĕ̄rn à?

j ĕ̃mè à kàri àprĕ́ là ptì
vyĕ̃w ĕ tè vàe, kà̃t ŏ[2] *n tè*

Athis.

Mon bon monsieur, je serions bien heureux de vous relater quelque *quoi*[1] de notre jargon qui puisse vous servir à *de-quoi*[1], mais je crois qu'il y a trop de temps que j'avons quitté le pays pour n'avoir point tout oublié, ou à peu près. Comprenez-vous?

J'aimais à courir après les petits veaux et les vaches quand elles n'étaient

[1] Quelque chose. || [2] *ŏ* s'emploie au sing. pour *elle*, excepté dans les propositions interrogatives : *vyāt-ŏ?* vient-elle — *ŏ vyē*, elle vient. Mais on dit au masculin : *vyē-t-ì?* vient-il? — *i vyē*, il vient. Au pluriel, *ŏ* s'emploie pour les deux genres dans les propositions non interrogatives : *ŏ vyēn*, ils, elles viennent. Mais on dit : *vyēnt-ŏ*, viennent-ils, viennent-elles? A Saint-Omer (Calvados), on dit *no* pour *ŏ*.

pâ d ĕksé mâlĭn, mé j avè byæ̃w n ĕt pâ ẽ tà ẽpæ̃rĕ, j ăvè tà d mèm pâ dĕ tæ̃ryæ̃w, kătŏ bæ̃yè kŏm s ŏ vălè bătè d ŏ tæ̃ kŏn; s ẽ k ŏ n sō pẽ kmŏd, ĕ ĭ n fè pâ bō ĕnu àpĕræ̃, nĭ lè syæ̃r ŏ lō d l ĕté kō lè mōœ lè dìçàs ĕ lè tĕn à k lè sŏlĕy lè fĕ mōœ̃.

j ĕ n dénijè jàmẽ lè ní dè ptĭz ĕzyæ̃w, k ĕ k s ẽ kẽn ŏ d ĕzyæ̃w? ĕt ĭ pè pâ pyĕzā d ètĕd lè mèl kĭ sàcy à rĕvĭ, lè kàdrŏnĕt k ō dè si bĕl pyæ̃m, lè rà-sàyâ kĭ n dĕsés pâ d œ̃té tàt là nyŏ dẽ lè bwè, lè vèr-dĕryé kĭ nĭj dè lé nây. j hăyisè sàlmẽ lè k ŏrbẽ k ẽm lè prâ[1] ĕ k ō ōn sĭ vìlèn vwè.

j pèrnè kŏk fĕ dè pésō dẽ lè rùsyæ̃w, ĕ dè rēn dè lé dwĕ.

ĕ pyé, à l été, j ẽdè à fĕné l

pas d'excès *malines*. J'avais beau n'être pas en tout *épeuré*[1], j'avais tout de même peur des taureaux, quand ils beuglaient comme s'ils voulaient bouter
5 *d'-avec* leurs cornes; c'est qu'ils ne sont point commodes, et il ne fait pas bon en approcher, ni les suivre au long de l'été quand les mouches les *digassent*[2] et les tannent ou que le soleil les
10 fait *moucher*[3].

Je ne dénichais jamais les nids des petits oiseaux. Qu'est-ce que c'est qu'un œuf d'oiseau? Est-il point plus plaisant d'entendre les merles qui
15 sifflent à ravir, les chardonnerets qui ont *des* si belles plumes, les rossignols qui ne *décessent* pas de chanter toute la nuit dans les bois, les verdiers qui nichent dans les haies.
20 Je haïssais seulement les corbeaux qui aiment les proies, et qui ont une si vilaine voix.

Je prenais quelquefois des poissons dans les ruisseaux et des *raines* dans
25 les *dois*[5].

Et puis, à l'été, j'aidais à faner le

[1] Effrayés. || [2] Piquent. || [3] Près de Flers, on dit *mâœ̃*. Une vache qui *mouche* redresse la queue et se livre à des courses folles. La piqûre, le seul bourdonnement d'une certaine mouche, ou même l'imitation de ce bruit, suffit pour faire moucher les vaches. Littré ne semble pas avoir compris le sens de ce mot. Voir le mot *moucher*, 3. Il faut expliquer autrement qu'il le fait le verbe moucher dans l'exemple de Ronsard qu'il cite : « (le taon)... qui... fait moucher [courir comme des mouches] les génisses », et cet autre : or nettez, amiables frères et dressez les oreilles comme la queue d'une vache qui mouche [qui chasse les mouches] ». Ronsard aurait dit *s'émouche*. Je verrais le même verbe dans les exemples tirés de Saint-Simon où moucher signifie *aller et venir* : « ces billets mouchaient entre elles », etc. || [4] Certaines personnes disent aussi *prây*. || [5] Lavoir creusé sur un petit cours d'eau ou autour d'une fontaine. Les gens qui francisent prononcent *dwâ*. En Bretagne on dit *dwĕ*. Compléter Littré sur ce point.

fẽ. j ĕré byē vàlù tnì là fäw,
mé j ĕtè kò trò fyòbl pàr
pàvé m ẽ œfï. j mōtè su
lè œĕrĕt' j kĕryè àprè l œèvà[2],
jè rsĕrò l fẽ à là lùkyĕrn kāt ò
bròktè.

foin. J'aurais bien voulu tenir la faux, mais j'étais encore trop faible pour pouvoir m'en *chevir*[1]. Je montais sur les charrettes, je criais après le cheval, je recevais le foin à la lucarne quand ils *broquetaient*[3]...

Juillet 1887. M. l'Abbé Pierre, de l'Ecole des Carmes.

TARN

Albi.

ùn dzàn ùm pàstàrélét[4] *fàzyò*
pàìsé sàn tràpél dìn ùnò fòr
pàlidò pràdàryè[5], *mès tròp*
pròtsé d ùm bòsk dàn y àbyòw
dits ké là làp sàrtìsyò sàbèn.

là màènàdzé n àbyò pàs
plà pòw; àbyò àmm[6] *él*
ùm bràbé bàstà, é ìrò ségìt d ùn
gàs ké pàsàbò pér ùn dàs mìlàs[7]
d àl pàìs.

làs màtàs pàìsyòw; él, kàn-
tàbò, à dzwàbò dàl sìflòl. àn àm
màmèn, là gàs dzàpò; là dròllé
àgàdzò, bèì ùn làp ké prèn ùn
àyél. él tràpò sàm bàstà, gàlàpò
é sà fà à dàs, pèndèn

10 Un jour, un pastourelet faisait paître son troupeau dans une fort jolie prairie, mais trop proche d'un bois où (ils) lui avaient dit que le loup sortait souvent.

15 Le *ménage* (l'enfant) n'avait pas pleinement peur; (il) avait avec lui un brave bâton, et était suivi d'un chien qui passait pour un des meilleurs du pays.

20 Les moutons paissaient: lui, chantait, ou jouait du *sifflol*[8]. En un moment, le chien jappe; le *drôle* regarde, voit un loup qui prend un agneau. Lui, attrape son bâton, galoppe 25 et, sans faire à deux, pendant que le

---

[1] Ou *jvi : chevir*, disposer de quelqu'un, en venir à bout (Littré). Ce verbe se dit aussi bien des choses, avec le sens de « parvenir à s'en servir d'une façon utile ». || [2] On dit *l œèvà*, mais *ẽ jvà ;* au pluriel, *dè jvàw*. || [3] Littré donne *broqueteur* « celui qui met les gerbes en tas et les charge sur les voitures » Lire : celui qui se sert du *brò*, petite fourche en fer, à deux dents, munie d'un long manche, pour faire passer des gerbes, des bottes de foin, le fumier d'un lieu dans un autre. Dérivés de *brò : bròktè, bròktò, bròktri*, etc. || [4] Homme berger : *pàstré ;* — femme bergère : *pàstàrélò ;* — fille bergère : *pàstàrélétò*. || [5] Ce mot est de Castres. Il est inconnu à Albi comme la chose qu'il désigne. || [6] Avec Jean : *àmé dzàn*. || [7] Flûte en buis à 5 ou 6 trous.

kĕ lŭ gâs ĕ lĕ lŭp s ăgădzâ^{h}ă,
sānz ăwzá trŏp sĕ dirĕ rés, tăstŏ
lŭ lŭp kĕ látsŏ l ăyĕl, ĕ fă minŏ
dĕ ĭ săwtá dĕsús; mès lŭ gâs
bĕn ăl sĕkúrs dèl păstăvélét, ĕ
lŭ lŭp nĕ ^{h}ĕskĕn dús kăstr ĕl,
s ĕm bă sā găwzá[1] *dirĕ rés.*

chien et le loup se regardaient, sans oser trop se dire rien, frappe le loup qui lâche l'agneau et fait mine de lui sauter dessus; mais le chien vient au secours du pastourelet, et le loup, en voyant deux contre lui, s'en va sans oser dire rien.

Juillet 1887. M. l'Abbé LARROUY, de l'Ecole des Carmes.

PYRÉNÉES (BASSES-)

Variantes[2] *au texte publié I, 284.*

bŭās [con de lĕmbĕyo][3].

săy... bĕra trŭp[4]*... drĕt.. lŭ spăda... dĕ kĭw... kĭ săn tá hăwtos... bĭtă... dĭŭkă.. lás hăĭs* (ou *lás hăyŏlas*)
kĕ s sĕgŭtĕ^{e}ĕn... nĕw... lás mĭas ămĭças... lás kās.
kĭs kăka dăt măĕnăăyĕs kĕ ĕbŏ lăr.
hăko...

Boast [con de Lembeye].

Suis ... belle troupe ... droit ... l'épée... de là... qui sont tant hautes... maintenant... jusque... les hêtres se secouent... neige... les miennes amies... les chiens.
Qui se couche avec les *ménages* (enfants) se lève sale.
Fiche...

---

bŭĕl[5]

săy... bĕro trŭpo[6]*... drĕt*
d ăkĭw... kĭ ˈsăn tăn hăwtos.. bĭtăro... dĕspŭs... drĭngo lŭ sĭnto... blānkos... kĕ krĕyt b^{h}ĕ...
kĕs sĕgŭtĕ^{e}ĕn... kĕ bŭrĕjŏn[7] *lŭ nĕw... ^{h}ăllĕw kĕp ^{h}ĕyrām*
lás mĭos ămĭgos bĕrdos... pĕr lás.. kăzŭt... kăjĕ...

Boueilh [con de Garlin].

Suis... belle troupe... droit de là... qui sont tant hautes... maintenant... depuis... jusqu'à la ceinture... blanches... croit voir...
se secouent .. versent la neige... bientôt (nous) vous verrons. mes amies. vertes... par les... tombé... ait...

---

[1] *găwzŏ*, ose. || [2] Je les dois : pour Boast, à M. l'abbé Lamarque ; pour Boueilh : à M. l'abbé Saint-Loubouë. || [3] A 20 kil. N. E. de Pau, appartient à l'ancien Vic-Bihl. || [4] L'*a* final atone semble donner constamment *o* après les sourdes *k*, *p*, *t*, et rester *a* dans les autres cas. J'ai entendu aussi *răwbo*. Une étude sur place serait nécessaire pour trancher la question. || [5] A 35 kil. N. E. de Pau, à 15 N. de Boast. || [6] L'*a* final a dans tous les cas donné *o*. || [7] Ce mot serait impropre à Boueilh dans cette phrase. R.

DEUX CONTES DE L'ARGONNE (ARDENNES)

I

bzãsá.

lœ̀y[1]

lzùlòr ràvnà dõ bwà, íl àrà
fẽ, è í dì à sà fàm : « mèm
kwír dœ̀z œ̀y. — tnàn àré
kõ, kèl lí dì. — jàn àrá
dœ̀y. — tnàn àrè kõ. — jàn
àrá dœ̀y, kù jtù dì. — tnàn
àré kõ, kèl lí fèy », à
pùrnã lmõ dõ ràmõ.
— èbẽ! jmàrrá pùtõ,
— mõr sí tvù, mé tnàn
àré kõ. » í fé krãs
dét mór. à l'ãsùvlìsã. èl lí
dì : « à vùt yõ? — nõ. jà
rù dœ̀y. — èbẽ. õ rà tkéd ».
è èl lè kédù
dù ã drà. à sàn àlã à lãtérmã,
èl lí dì tà bà : « à vùt
yõ? nõ, jà vù dœ̀y. » ó
sìmùtyér, kàm õn àtà dèsãd
là bwàt dà ltrá, èl lí fèy : « à
vùt yõ? — nõ, kù jtù dì, jà
rù dœ̀y. » mé kã íl è ètèy dèsãdù
tàt ó fõ. è kil àtãdì lè
kàyã kì œ̀yẽ súr
tã, íl é òyù pèy, è í sè mõ à krìyí :
jnà prãrá kõ! jnà prãrá
kõ! tà lmõd dù lãtérmã
sè sórèy èfrèyí, má
lpõv kùrèy kètà djà ryù è kì
bwàtà, nkàràm sì vìt kù lèz
ót. è í krìyà tà ltã : « sè

Buzancy.

L'œuf.

L'Isidore revenait du bois, il avait faim, et il dit à sa femme : « Mets-moi cuire deux œufs. — Tu n'en auras qu'un », qu'elle lui dit. — « J'en aurai deux. — Tu n'en auras qu'un. — J'en aurai deux, que je-te dis. — Tu n'en auras qu'un, qu'elle lui fait. » en prenant le-manche du *ramon* (balais). — « Eh bien! j'en mourrai plutôt. — Meurs, si tu-veux, mais tu n'en auras qu'un. » Il fait *crance* (semblant) d'être mort. En l'ensevelissant, elle lui dit : « En veux-tu un? — Non, j'en veux deux. — Eh bien! on va te *queudre* (coudre) » et elle l'a *queudu* (cousu) dans un drap. En s'en allant à l'enterrement, elle lui dit tout bas : « En veux-tu un? — Non, j'en veux deux. » Au cimetière, comme on allait descendre la boîte dans le trou, elle lui fait : « En veux-tu un? — Non, que je te dis, j'en veux deux. » Mais quand il a été descendu tout au fond, et qu'il entendit les cailloux qui *choyaient* (tombaient) sur lui, il a eu peur, et il s'est mis à crier : « Je n'en prendrai qu'un! je n'en prendrai qu'un! » Tout le monde de l'enterrement s'est sauvé effrayé, mais le pauvre curé, qui était déjà vieux et qui boitait, ne courait-pas si vite que les autres, et il criait tout le temps : « C'est

[1] Les finales *œ̀y* et *œ̀y* deviennent *é* et *œ* quand le mot qui les renferme est intimement lié dans la prononciation à un mot suivant commençant par une consonne. Si le mot commence par une voyelle, *èy* et *œ̀y* subsistent, excepté dans les cas où une *s* finale s'est conservée comme dans *dœ̀z œ̀y*.

dõ mĩ kí srè prẽ! sè dõ mĩ kí srè prẽ!

donc moi qui *sera* pris! c'est donc moi qui *sera* pris!

II

páyèy! páyèy!

yàvà nfwà ẽn ũm è pí nfàm kètẽ màryèy àsãb, è í sdìspùtẽ tàjà pàskù là fàm àplà tàjà sàn jùm : páyèy! páyèy! — mí àpèlrét àkò, kí lí dĩ nbàn fwà. — páyèy! páyèy! — sí tmí àpèl àkò, jtù fà dà lpwí. — fù mí sí tvù, mé jtì àpèlrá àkò : páyèy! páyèy! kã ìl è òyù vù sà, í lí è fàtù. à là dèsãdã, dàà : « mí àpèlrét àkò? kí dĩ. — páyèy! páyèy! — kã èl è ètèy àrìvèy ò màmã ksè dòy kàmãsẽ à tàcí lyó, í lí dĩ : mí àpèlrét àkò? — páyèy! páyèy! — í là fèy àfõsí pù fór, sì bẽ kèl àvà dlyó pàdsù sà bàc, í lí dĩ : « èbẽ! stù fwà sì, mí àpèlrét àkò? » kàm èl nù pàvà pù pàrlèy, èl tàvà sè mẽ pàdsù sà tét, è àvù sè dée pás èl fì kàm sì èl sù tàyà dè pá. kã ìl è òyù vù sà, í sè dĩ kàm là : í fó tù dmém kù jlà rmõt, èl sù lésrà nòy : ké mõvés tét kù sà fèy!

Pouilleux! Pouilleux!

Y-avait une fois un homme et puis une femme qui-étaient mariés ensemble, et ils se disputaient toujours parceque la femme appelait toujours son son homme : « Pouilleux! Poilleux! » — M'*y* appelleras-tu encore, qu'il lui dit une fois. — Pouilleux! Pouilleux! — Si tu m'*y* appelle encore, je-te f... dans le puits. — F...-m'y si tu veux, mais je-t'y appellerai encore : « Pouilleux! Pouilleux! Quand il a eu vu cela, il l'y a f... En la descendant dedans : « M'*y* appelleras-tu encore? qu'il dit. — Pouilleux! Pouilleux! — Quand elle a été arrivée au moment que ses *doye* (doigts de pied) commençaient à toucher l'eau, il lui dit : M'*y* appelleras-tu encore? — Pouilleux! Pouilleux! — Il la fait enfoncer plus fort, si bien qu'elle avait de l'eau par-dessus sa bouche, il lui dit : « Eh bien! cette fois-ci m'*y* appelleras-tu encore? » Comme elle ne pouvait plus parler, elle leva ses mains par-dessus sa tête, et avec ses deux pouces, elle fit comme si elle tuait des poux. Quand il a eu vu cela, il s'est dit comme cela : « Il faut tout de même que je la remonte, elle se laisserait noyer : quelle mauvaise tête que ça fait!

L'abbé E. Bertrand.

ȍkmĭnĭ, +, Haut-Maisnil.

ȍksĭ, Auxi-le-Château. — Voir *ȍsĭ-œątȍw*.

ȍlȍ, ×, Olhain, commune de Fresnicourt. — Banlieue : *ȍlāȝ*.

ȍmȅrvȁl, Aumerval. — Faubourgs et banlieue : *ȍmȅrvȍ*.

ȍmȅỹȁr ou *ȍmȅlȁr*, +, Le Meillard (Somme).

ȍ-pȍ ou *l'ȍ-pȍ*, +, Le Haut-Pont, faubourg de Saint-Omer. — Habitants : *ȍpȍnwȅ*. — Les Hautponnais ont religieusement conservé l'ancien idiome et les usages du pays flamand. — Voir *œz ȍpȍnwȅ* (aux Sobriquets).

ȍrklȍk, Hauteclocque. — Voir *ȍtklȍk*.

ȍrlākȁr, Orlencourt, commune de Monchy-Breton. — Banlieue : *ȍrlākȁr*.

ȍsĭ-œątȍw, +, Auxi-le-Château. — On dit également *ȍksĭ*, mais dans ce cas, ce nom n'est pas suivi du qualificatif *œątȍw*. — Voir au mot *sẽ-pȍl* le dicton n° 2.

ȍstrȅl, Ostrel. — Faubourgs et banlieue : *dȍtrȅ*. — On nomme ainsi la partie sud-est du village d'Ostreville.

ȍstrȅvȉl, Ostreville. — Faubourgs et banlieue : *dȍtȅrvȉl*.

ȍtēkȍt, +, Hautecôte.

ȍtklȍk, +, Hauteclocque. — Un grand nombre de personnes emploient la forme *ȍrklȍk*.

ōvȁl, Honval, commune de Rebreuve-sur-Canche. — Banlieue : *ōvȍ*, *ēvȍ*.

ȅf ou *œ̄*, ×, Œuf-en-Ternois. — Banlieue : *œ̄*.

ȅklĭȅ ou *ȅklĭȅ*, +, Hucliers.

ȅmrȅl, Humereuil. — Voir *ȅmrȅl*.

ȅmyȅr, Humières. — Voir *ȅmyȅr*.

pȁrĭ, ×, Paris. — Banlieue : *pȁlĭ*. — Habitants : *pȁrĭzyẽ* (Banlieue : *pȁlĭzyẽ*). — Les enfants assistés de la Seine, élevés dans notre province, sont aussi désignés sous le nom de *pȁrĭzyẽ*.

pȅrn, +, Pernes-en-Artois. — Avant la Révolution, chacune des villes de l'Artois était représentée, aux Etats de cette province, par plusieurs députés, à l'exception de celle de Pernes, qui n'en envoyait qu'un. Un jour, par erreur, à l'ouverture des Etats, le secrétaire de cette assemblée appela : « *Les* députés de Pernes! » Et, selon la tradition répandue dans le pays, l'élu de cette ville répondit : *ȅ n' sȍm k'ȁ k'œ̄!* D'où ce dicton : *ȅ n' sȍm k'ȁ k'œ̄, kȍm œ̄ ȅ dȅpątȅ d' pȅrn*[1]. — Voir au mot *sẽ-pȍl* le dicton n° 2.

La foire de mai, à Pernes, est appelée : *ȅl fȅt à bȅl-ȅ f'ĭl ȅ pĭ à lȅd-ȅ vȁl*[2]. A cette époque de l'année, les ouvrières des champs n'ont pas encore le teint *bĭzĭ*[3] par les ardeurs du soleil, et les vaches sont généralement efflan-

[1] Nous ne sommes *qu'à* qu'un, comme les députés de Pernes. || [2] La *fête* (foire) à belles filles et puis à laides vaches. || [3] Hâlé.

quées, par suite de la nourriture peu convenable qu'elles reçoivent en hiver. Par le motif contraire, la foire d'octobre est dite : *ĕl fèt à bèl-ĕ vàk ĕ pĭ à lèd-ĕ fìl.* — Les foires de mars et de novembre, à Saint-Pol, sont parfois qualifiées de la même manière.

plĕmõjõ, Plumoison (aux environs de ce village).

põmrà, Pommera. — Voir *sèt-măçrìt.*

prĕsĭ. ⨯, Pressy. — Banlieue : *pèrsĭ, pèrœĭ.*

prõnèy, ⨯, Pronay, c^ne^ de Ramecourt. — Banlieue : *prõnàœ, prónày.*

1. *ă prõnèy, sùr ŏn sõw.*

Avant la construction de la route qui traverse ce hameau, il n'y avait pour chemin que le lit souvent à sec du ruisseau qui l'arrose. Or, quand il coulait, on était obligé, pour aller à pied à Pronay, de *mõtĕ ă rẽdyõw*[1], c'est-à-dire de marcher comme on pouvait sur la déclivité de l'un ou l'autre des talus de ce chemin, qui était fort encaissé. Ces talus étaient plantés de *sàlẽ̃ʲ*[2], auxquelles on se tenait pour avancer plus sûrement. D'où ce dicton, par lequel on répond ironiquement à celui qui manifeste l'intention de faire une promenade fatigante ou malaisée : *ăwi, t'ĭrõ..., ă prõnèy, sùr ŏn sõw*[3].

2. *œĕ sŏràj ĕd prõnèy*[4].

Allusion à l'humeur un peu farouche des Pronaisiens d'autrefois.

3. *ĭl ĕ d' prõnèy. — ĭl ăryẽ d' prõnèy*[5].

Se dit de ceux qui sont intimidés ou déconcertés par les questions qu'on leur pose, ou dont les idées sont embrouillées, confuses et surtout un peu niaises. — Ces deux dictons font allusion à la réputation de lourdeur et de sauvagerie dont jouissent les habitants de Pronay. On voit que, chez nous, ce hameau est mis au même rang que Pontoise et Tourcoing.

pyèrmõ, ┼. Pierremont.

ĭl ărsàn ĕœ kŏrà d' pyèrmõ :
ĭ kàt ĕ pĭ sĭ rĕpõ[6].

Voir *mõ*, 2. — Les curés de ces deux villages n'avaient peut-être pas de chantre : ou bien la rime seule a-t-elle inspiré ces deux dictons?

Les Pierremontois avaient jadis la réputation d'être des *bàtĭyàr*[7].

ràmkàr, ┼, Ramecourt.

1. *ràmkàr, œ trõ ă ràn*[8].

---

[1] Monter aux rideaux. || [2] Têtard de saule. || [3] Oui, tu iras..., à Pronay, sur un saule (*sõw* est ici employé dans l'acception de têtard ou *sàlẽ̃ʲ*). || [4] Les sauvages de Pronay. || [5] Il est de Pronay. — Il revient de Pronay. || [6] Il ressemble *le* curé de Pierremont : — Il chante et puis aussi il répond. || [7] Batailleurs, querelleurs. || [8] Le trou aux grenouilles.

Allusion à la grande quantité de grenouilles qui s'y montraient après les pluies.

2. *œ̃ sàrpē d' rāmkàr*[1].

Les Herlinois appelaient ainsi autrefois les habitants de Ramecourt, qui étaient, paraît-il, plus méchants qu'eux. Ce dicton n'est plus usité.

rãsàr, Ransart. — *il ē kątòrz àr, œ̃ē l' mídí d' rãsàr*[2]. On ignore l'origine de ce dicton.

rēbōvàl, Rimboval. — A Torcy et environs : *rēbōvō*.

rēdràl, rènràl, Lignereuil. — Voir *lĭnràl*.

rĭkàmé, +, Foufflin-Ricametz. — Le nom de Foufflin n'est jamais employé.

rŏkàr-à-l'yōw, +, Rocourt-en-l'Eau, commune de Magnicourt-en-Comté.

rŏkàr-sē-lŏrē, + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *rŏkàr-sē-lŏrã*[1], Rocourt-Saint-Laurent, commune de Roëllecourt. — Est aussi appelé *rŏkàr-ŏ-bō*, Rocourt-au-Bois.

rŏlãkàr, Rollencourt. — Faubourgs et banlieue : *rŏlēkàr*.

rŏpŏ, + (à Saint-Pol-ville, concurremment : *ràlpŏ*[1], Rollepôt.

rŏzmō, +, Rosemont, commune de Saint-Pol.

rŭbèy, +, Roubaix (Nord).

rằffăi, +, Rougefay.

rwăyō, Royon. — A Torcy et environs : *rŏyō*.

rwèlkàr ou *rwŭlkàr*, +, Roëllecourt.

sàmé, +, Samer.

sàr, +, Sars-le-Bois.

sàr-lē-bwà, sàr-lē-bèt.

Si l'on en croit les populations voisines, ce dicton a une certaine raison d'être. — Variante communiquée par une personne originaire de Magnicourt-sur-Canche :

sàr lē bèt, mằgĭkàr lēz ēbŏsàl, dĕygĕ sã klŏkĕ.

sằyí, Sailly-sur-la-Lys.

sèrkã, ×, Cercamp, c^ne de Frévent. — Faubourgs et banlieue : *œ̃rkã*.

sẽ, ×, Sains-lez Pernes; Sains-lez-Hauteclocque, commune d'Hauteclocque. — Banlieue : *sãē*.

sẽ, œ̃ pàĭ d' sŏ[3].

Dicton appliqué parfois au village de Sains-lez-Pernes. J'ignore s'il a sa raison d'être.

---

[1] Les serpents de Ramecourt. || [2] Il est quatorze heures, c'est le midi de Ransart. || [3] Le pays des sots (*sŏ*, dans le sens de fou).

sẽ-kẽtẽ, Saint-Quentin (Aisne).

sẽ-lãd', +, Saint-Ladre, commune de Ramecourt. — La ferme de Saint-Ladre, appartenant à l'hospice de Saint-Pol, est bâtie sur l'emplacement d'une ancienne *maladrerie*.

sẽ-lõrã, ×, Saint-Laurent-Blangy. — Banlieue : *sẽ-lõrẽ*.

sẽ-mãrtẽ, ×, Saint-Martin-Glise (ou Eglise), commune d'Hernicourt. — Banlieue : *sẽ-mãrtãõ*. — La partie du village de Saint-Michel avoisinant le château, est aussi appelée Saint-Martin.

sẽ-mĩœẽl ou *sẽ-mĩœẽ*, ×, Saint-Michel. — Banlieue : *sẽ-mĩœẽ*. — Habitants : *sẽ-mĩœlẽ*, appellation peu usitée toutefois.

sẽ-pãl ou *sẽ-põ*, ×, Saint-Pol-sur-Ternoise. — Banlieue : *sẽ-põ*. — Habitants : *sẽ-põlwã*, *sẽ-põlwẽ* (Banlieue : *sẽ-põlãõ*).

1. *œ trõ d' sẽ-põ*[1].

Allusion à la situation de cette ville dans une vallée profonde, sur le bord de la Ternoise. Beaucoup de localités sont d'ailleurs dans le même cas. — On dit aussi que Saint-Pol est *l' põ d' œãp* du Pas-de-Calais, sans doute parce que les eaux de toutes les collines voisines y descendent.

2. *sẽ-põ, pèrn ẽ lũœãrœ,*
œ'ẽ truẽ fõs ã rõlãrœ[2].

On ajoute parfois :

õksĩ,
õsi,
ẽ frẽvã,
tãt õtã[3]

Ce sont très-probablement les droits nombreux qu'on percevait autrefois à l'entrée de Saint-Pol, de Pernes et de Lucheux, qui ont donné naissance à ce dicton.

3. *œẽ fõrãr d' sẽ-põ*[4].

Les campagnards désignent ainsi les habitants de Saint-Pol, comme aussi d'ailleurs, ceux de n'importe quelle ville *œẽ fõrãr d'ãrõ*[5]. — Voir au mot *bẽtũn*[1]. Est-ce une accusation de poltronnerie? — Par contre, les Saint-Polois appellent les campagnards :

pãĩzã d' blã bãr,
kĩ mõj dũ brẽ pãr dèl kõfĩtũr[6]!

---

[1] Ce (le) trou de Saint-Pol. || [2] Saint-Pol, Pernes et Lucheux, — C'est trois fosses à voleurs (Variante : *truẽ trõ*, — trois trous). || [3] Auxi — Aussi, — Et Frévent — Tout autant. || [4] Les foireux de Saint-Pol. || [5] Les foireux d'Arras. || [6] Paysan de blanc beurre, — Qui mange du *bren* pour de la confiture!

sẽ-rĩké, +, Saint-Riquier (Somme).

sẽt-măgrìt ou plus rarement *põmrà*, +, Pommera, nommé également Pommera-Sainte-Marguerite. — « Une ferme de Pommera avait pris le nom de Sainte Marguerite, parce qu'une statue de cette sainte y avait été placée, soit dans une niche, ou contre un arbre, ou dans une petite chapelle. La pieuse vénération qui y était attachée dans le pays, et la confiance qu'elle inspirait aux femmes enceintes qui allaient ou envoyaient prier aux pieds de cette image, y déterminèrent l'érection d'une plus vaste chapelle. Celle-ci devint un lieu de pélerinage, et *Pommera* prit le nom de sa patronne au point qu'il ne fut plus connu que sous la dénomination de *Sainte-Marguerite* » (*Dictionnaire historique du Pas-de-Calais*[1]).

à põmrà lĕ frŭĩ, à grênà lĕ grè.

Allusion aux produits principaux de ces deux localités.

sẽt-ŏmèr, ×, Saint-Omer. — Banlieue : *sẽt-ŏmĕ*. — Habitants : *sẽt-ŏmĕryĕ* (appellation peu usitée).

sẽ-vàlri, Saint-Valéry (Somme).

sĩbĕvìl, ×, Sibiville. — Banlieue : *sĩbŭvìl*, *ĕzbŭvìl*, *ᵉbŭvìl*.

sĩbĕvìl, ĕ trõ ŭ kăyõw[1].

Allusion à la grande quantité de *kăyõ kòrnù*[2] qu'on y trouve. Sibiville est situé au fond d'une vallée sèche, profonde et très étroite.

sĩrăkàr, Siracourt. — Faubourgs et banlieue : *ĕĩrăkàr*, *ĕĩlăkàr*.

sõbrŭĩ (?), Salperwick, près Saint-Omer.

sõbrẽ, +, Sombrin.

sõbrẽ, ĕ' pàĩ ŭ ĕòrĕèl[3].

Il y avait autrefois, dit-on, des *ĕòrĕèl* dans ce village.

sŭ-sẽ-ljĕ, +, Sus-Saint-Léger.

tàlmàr, ×, Talmas (Somme).

tèrnù, Ternas. — Faubourgs et banlieue : *tàrnŏ*, *tŭrnŏ*.

tĩt-ŭrẽ, +, Petit-Houvin, commune d'Hauteclocque.

tĩyĩ-kàpèl, ×, Tilly-Capelle. — Banlieue : *tĩlĩ-kàpèl*. — Les habitants des villages voisins appellent Tilly-Capelle : *ĕ trõ à rãn*, et aussi *ĕ' pàĩ à ĕòrĕèl*.

tòrsĩ, Torcy. — A Torcy et environs : *tòrĕĩ*.

trwàrõw ou *trŭĕrõw*, ×, Troisvaux. — Banlieue : *trŭĕrõw*.

tàrkwẽ, +, Tourcoing. — Cette ville jouit, comme Pontoise et Pronay, d'une réputation de béotisme qui n'est plus justifiée aujourd'hui.

ŭkĕyĕ ou *ŭkĕlĕ*, +, Hucqueliers.

---

[1] Le trou à cailloux. || [2] Cailloux cornus (silex). || [3] Le pays aux sorcières.

ăklĭĕ ou *ĕklĭĕ*, +, Hucliers.

ălă, +, Hulluch.

ămĭnĭ, Maisnil-lez-Saint-Pol. — Voir *mènil*.

ămrèl, ×, Humereuil. — Banlieue : *ĕmrèl*.

ămyèr, Humières. — Faubourgs et banlieue : *ĕmyèr*.

ădĕ, ×, Houdain. — Banlieue : *ădāə*.

èrtō, +, Ourton. — Voir *mō*.

ăvĕ, ×, Houvin-Houvigneul. — Banlieue : *ăvāə*.

ăvĭyèl, Houvigneul, commune d'Houvin-Houvigneul. — Faubourgs et banlieue : *ăvĭyĕ*.

ăpi, +, Oppy, commune de Baudricourt.

vàkri, +, Vacquerie-le-Boucq.

vàkrĭèt, +, Vacqueriette.

vàtàtĕ, Le Valentin, commune de Wail. — Banlieue : *vàtētō*.

vàtăŏ, +, Valhuon — Les vieillards de ce village et des environs le nomment *bŏŏ*. — *Boom, dit le Valhuon* [*Carte d'Artois*, de G. de l'Isle, 1745; *Atlas national de 1791*].

vèrdrĕ, Verdrel, commune de Fresnicourt. — Usité dans le sud-ouest de l'arrondissement de Béthune. — Voici une formulette que les enfants de Verquin récitent ; Verdrel y est cité :

àgàə, àgàə ĕd vèrdrĕ,
àl à trăvĕ sō nĭ dĕfĕ :
àl à dmādĕ ĕnĭ k' ə' ĕtĕ.
ə'ĕtĕ mĭ !
à m'à àpĕlĕ rŏbē pàrĭ.
ătō, ătō jŭsk'àprĕ pàk !
ĕ jè mĕtrĕ mĕ vèrd'-ĕ kòə,
mĕ sŏlĕ à klĭk-tàtō ;
j'irĕ dĕkăvrìr ĕt màzō
jŭsk'à l' dàryĕ plŏyō[1].

vàlmà, +, Willeman.

vĭyăkàr, +, Wignacourt, commune de Croisettes : Wignacourt (Somme).
əĕ kōtèrbēdyĕ d' vĭyăkàr. — ə' pàĭ à kōtèrbēdyĕ[2].

---

[1] *Agache, agache* de Verdrel, — Elle a trouvé son nid défait ; — Elle a demandé qui que c'était. — C'était moi ! — Elle m'a appelé Robin pourri. — Attends, attends jusqu'après Pâques ! — Et je mettrai mes verts bas, — Mes souliers à *clique-talon ;* — J'irai découvrir ta maison — Jusqu'au dernier *ployon* [*àgàə*, pie ; — soulier à *klĭk-tàtō*, dont le quartier est replié sous le talon ; — *plŏyō*, bâton pliant employé dans la construction des toits de paille). || [2] Les contrebandiers de Wignacourt. — Le pays à contrebandiers.

Une grande partie des habitants de Wignacourt (Somme) exercent la *profession* (?) de contrebandier. Ils vont, montés sur de grands chevaux, isolés ou en bande, acheter des tabacs belges, ou en feuilles, ou de première zône, pour les revendre avec bénéfice en Picardie.

wàkăémĕ, +, Watiemmetz ou Waquemetz, commune de Saint-Michel. — On dit aussi *el àp^h dŭ kăémĕ*, à cause d'un hêtre énorme planté au coin d'un rideau, sur le bord des champs de Watiemmetz. Cet arbre fut abattu il y a plus de cinquante ans.

wàl, +, Wail.

wăktĕ. Wanquetin. — Une grande partie des habitants de ce village pratiquent la religion réformée et sont qualifiés de *ŏ-kăpyòw*, comme ceux d'Habarcq. Voir *ăbàr*.

V. LIEUX DITS

A la dénomination populaire[1], patoise ou française, de chaque lieu dit, je joins :

1° Le nom de la commune sur le terroir de laquelle il se trouve ;

2° La forme *officielle* du lieu dit, avec l'orthographe adoptée dans les actes, les affiches, etc., ou sur le plan cadastral de la commune. Lorsque cette forme officielle manque, je la remplace par une traduction [*en italique*] la plus exacte possible ;

3° L'origine du lieu dit. Cette mention n'en accompagnera qu'un petit nombre : il est, en effet, assez difficile de trouver le pourquoi de ces dénominations, les gens qu'on interroge à ce sujet répondant presque toujours : *ōn ŏ tŭdĭ dĭ kōm ɛŏ ; — ō-l l'ŏ tŭdĭ àpĕlè kōm ɛŏ*[2].

àɛàmĕ (Bours). — Le Chametz.

à ɛàrtŭlĕ (Averdoingt). — Le Chatouillé.

à kàlĕ (Pernes-en-Artois). — Le Calais.

à l' kàrnwĕ (Pernes-en-Artois). — La Carnoye.

ɛ' bèk d'ànèt (Floringhem). — Le Bec d'Anette.

ɛ' blã-pāy (Maizières). — Le Blanc-pain.

ɛ' blã-ryé (Averdoingt). — Le Blanc Rietz. — Même lieu dit à Bailleul-lez-Pernes.

---

[1] Transcrite en patois de la commune où est situé le lieu dit. || [2] On a toujours dit comme cela ; — on l'a toujours appelé comme cela.

œ' bŏ dèl mòt (Bailleul-aux-Cornailles). — Le Bois de la Motte. Défriché depuis une trentaine d'années.

œ' bŏ d' lătèn (Ternas). — Le Bois d'Alleune.

œ' bŏ d' mwèn (Beauvois). — Le Bois des Moines.

œ' bŏ kŏtœ̃w (Marquay). — Le Bois Contaux.

œ' bŏ pègèrtãõ (Marest). — Le Bois Pingrelin.

œ̃ bàrbăkăn (Sibiville). — Les Barbacannes. Collines escarpées[1].

œ̃ bàrjèl (Roëllecourt). — Les Bargelles.

œ̃ bàrjèl (Ligny-Saint-Flochel; — Marquay). — Les Bargilles.

œ̃ bàrzèl (Saint-Michel). — Les Brezilles.

œ̃ blăk (Bailleul-aux-Cornailles). — Les Blanques.

œ̃ blăkĭrĭy (Pernes-en-Artois). — La Blanchisserie.

œ̃ blã-lœ̃ë (Œuf-en-Ternois). Les Blancs Lincuils.

œ̃ blã-mõ (Saint-Pol). — Les Blancs-Monts. Partie du bois de la Ville; terrain crayeux et en côte.

œ' bŭœõ krŭtŏf (Maizières). — Le Buisson Christophe.

œ' bălĕ (Pernes-en-Artois). — Le Bouillet[2].

œ̃ byĕf (Berles-Monchel). — Les Biefs. — Terrains *byĕfëë*[3].

œ̃ bzăœ (Ligny-Saint-Flochel). — La Besace. Champ de forme irrégulière figurant vaguement une *besace*.

œ̃ œàpã (Saint-Michel). — Les Sapins. Partie du bois de Saint-Michel plantée d'arbres résineux.

œ̃ œĕk (Œuf-en-Ternois). — Les Cinq. Pièce de terre de la contenance de cinq *mesures*[4].

œ̃ dĭj (Saint-Pol; — Œuf-en-Ternois; — Ligny-Saint-Flochel). — Les Dix. Pièces de terre contenant dix *mesures*.

œ̃ dĭj-ëèt (Saint-Pol). — Les Dix-Huit. Pièce de terre de dix-huit *mesures*.

œ̃ dĭmlœõ (Conchy-sur-Canche). — Les Dimerons.

œ̃ dĭs-sèt (Monts-en-Ternois). — Les Dix-Sept. Pièce de terre contenant dix-sept mesures.

œ̃ făjĕkõ (Valhuon). — Les Flagencots.

œ̃ flàyœ̃w (Croix). — Les Flahauts. Ce nom vient, paraît-il, de la forme des pièces de terre composant ce canton : elles sont toutes très-longues et fort étroites; *œ̃ kõm dĕ flàyĕ*[5].

---

[1] *bàrbăkăn*, colline escarpée, presque à pic. || [2] *bălĕ*, bouleau. || [3] *byĕfëë*, — à Saint-Pol : *byĕrăë*, — se dit d'un terrain où le *byĕf* domine — *byĕf*, terre argileuse, compacte et collante, souvent mélangée de silex. || [4] La *mesure*, *mĕzàr*, *mzàr*' contient 42 ares 91 centiares. || [5] *flàyĕ*, fléau à battre.

œ̃ fòr (Sains-lez-Hauteclocque). — *Les Forts.* Sortes de retranchements de forme ovale qui se remarquent dans le bois de Sains.

œ̃ fŏràtyœ̃w (Valhuon). — Les Foratiaux.

œ̃ fòrtyœ̃w (Guinecourt : — Lenzeux). — Les Fortiaux ou Forétiaux.

œ̃ fòs à kàlœ̃w (Saint-Michel). — Les Fosses à Cailloux. Terres contenant beaucoup de silex. — Même lieu dit à Marquay.

œ̃ fòs à lœ̃ë (Croisettes). — Le Fossé à Loups. Ravin profond et en partie boisé. — A Marquay : *œ̃ fòs à lœ̃ë*, Les Fosses à Loups.

œ̃ fòs flŏœ̃ (Ligny-Saint-Flochel). — La Fosse Flochel. Pièce de terre située du côté de Roëllecourt, où, selon la légende, fut trouvé le corps de Saint-Flochel.

œ̃ fŏsè kàyŭ (Gauchin-Verloing). — Le Fossé Cagnu. Ravin dont les talus sont en partie crayeux[1].

œ̃ fŏsè kòrnàl (Roëllecourt). — Les Fossés Cornailles.

œ̃ fō (Saint-Pol ; — Saint-Michel). — Les Fonds ou les Fonds-Viviers. Promenade et jardins le long de la Ternoise.

œ̃ fō d'òtklòk (Hauteclocque). — *Le Fond d'Hauteclocque.* Endroit traversé par la route de Saint-Pol à Doullens, et en partie boisé. C'était jadis un lieu redouté des voyageurs, qui craignaient toujours d'y être dévalisés. On le nomme aussi *œ̃ pō d'òtklòk*, à cause d'un petit pont qui s'y trouve.

œ̃ fōtĭnèt (Saint-Michel). — Les Fontinettes. Petites sources d'eau vive formant un ruisseau qui se jette dans la Ternoise au *Petit-Marais.*

œ̃ frŏmyœ̃ (Siracourt). — Le Frémion[2].

œ̃ gàlàf (Hucliers). — Les Galaffes.

œ̃ gàltwàr (Denier). — Les Galletoires. Il y a, je crois, dans les terres de ce canton, une assez grande quantité de petits *galets*[3].

œ̃ gàrdĕ-bŏ (Saint-Pol). — *Les Jardins-Bas*, au sud du faubourg d'Aire : ils étaient autrefois nommés : les Fonds-Viviers de Verloing.

œ̃ gàrĭmèl (Magnicourt-en-Comté). — Les Garimelles. Les terres composant ce canton ne sont, en effet, que des *gàrĭmèl*[4].

œ̃ gŏœ̃t (Hernicourt). — Les Gauchettes.

œ̃ grā-fŏsè (Ramecourt). — Les Grands-Fossés. Ravin profond d'une assez longue étendue.

œ̃ grā-sàr (Lenzeux). — Les Grands-Sarts.

œ̃ kàfàlàj (Rebreuviette). — Les Cafouillages.

œ̃ kàlœ̃w (Ligny-Saint-Flochel). — Les Cailloux. Terrains remplis de pierres.

---

[1] *kàyŭ*, chenu. || [2] *frŏmyœ̃*, — à Saint-Pol : *frŏmyō*, — fourmi. Peut-être y a-t-il dans ce canton une grande quantité de ces insectes. || [3] *gàltĕ*, rouler. || [4] Mauvaises terres de nature crayeuse.

œ̃ kăprì (Bours). — Les Capris.

œ̃ kărãt (Saint-Pol; — Saint-Michel). — Les Quarante. Etaient autrefois d'une seule pièce contenant quarante *mesures*. — A Bailleul-aux-Cornailles : *œ̃ kăʰrãt*.

œ̃ kăt (Saint-Pol). — Les Quatre. Pièce de terre de quatre *mesures*.

œ̃ kătèr vẽ (Camblain-l'Abbé). — Les Quatre-Vents. Terrain élevé, exposé à tous les vents.

œ̃ kătòr (Saint-Michel). — Les Quatorze. Pièce de terre contenant quatorze *mesures*.

œ̃ kã-blã (Bouret-sur-Canche). — Les Champs-Blancs. A cause de la nature crayeuse du terrain.

œ̃ kã kăpʰrítèl (Saint-Pol). — *Les Champs Capriel*. Ces champs sont situés près du *fõ d' œ̃ kŏdyèr*[1], où les *œ̃rœ̃l*[2] faisaient jadis leur sabbat[3].

œ̃ kã mãdãm (Marquay). — Les Champs Madame.

œ̃ kẽz (Ligny-Saint-Flochel; — Œuf-en-Ternois). — Les Quinze. Pièces de terre d'une contenance de quinze *mesures*.

œ̃ kŏdyèr (Ligny-Saint-Flochel). — Les Chaudières.

œ̃ kŏklẽ (Pressy; — Tangry). — Les Coquelets. Peut-être les terres de ce canton sont-elles infestées de *kŏklẽ*[4].

œ̃ kòrnĭlẽ (Beauvois). — Les Cornilliers.

œ̃ kʰŭœ̃ (Torcy; — Royon). — Les Creuées. Prairies situées dans la partie la plus *basse* de la vallée de la Créquoise.

œ̃ kʰŭjèt (Bryas; — Beauvois; — Gauchin-Verloing; — Hernicourt; — Œuf-en-Ternois; — Ramecourt; — Saint-Martin-Glise (Wavrans), etc). — Les Croisettes. Lorsque l'on amène à l'église le corps d'une personne décédée dans un hameau ou dans une section éloignée du centre de la paroisse, il est d'usage de planter une petite croix de bois à l'endroit où le chemin du hameau se joint à la rue principale du village. Ces réunions de petites croix, ou *kʰŭjèt*, se rencontrent dans un grand nombre de communes.

œ̃ krùp (Floringhem). — Les Crupes[5].

œ̃ krŭpèt (Ferfay). — Les Crupettes[6].

œ̃ krœ̃ (Bours). — Les Croix.

œ̃ kŭlòt (Denier). — Les Culottes.

œ̃ kŭrtĭjœ̃w (Aumerval). — Les Courtiseaux.

œ̃ kŭrtĭlãj (Œuf-en-Ternois). — Les Courtillages[7].

œ̃ lãblẽ (Averdoingt). — Les Héromblins. — Partie des bois d'Averdoingt.

---

[1] Voir ce lieu dit. || [2] Sorcières. || [3] *Capra*, chèvre. || [4] Coquelicots. || [5] *krùp*, partie élevée d'un terrain en dos-d'âne. || [6] *krŭpèt*, petite *crupe*. || [7] *kŭrtĭlãj*, jardin potager.

œ̃ lèn (Hauteville). — Les Lignes. Ce nom rappelle les lignes fortifiées que le maréchal de Villars fit construire par son armée, en 1710, depuis Oppy jusqu'à Montenescourt. Elles sont encore figurées sur la carte d'Artois de G. de l'Isle (1745).

œ̃l grãd' màlɛ̃r (Pronay, c^ne^ de Ramecourt). — *La Grande Marnière.*

œ̃ lĭrwœ̃ (Beauvois; — Œuf-en-Ternois). — Les Livois.

œ̃l màlɛ̃r (Ramecourt). — *La Marnière.* Colline crayeuse dans le parc du château de Ramecourt.

œ̃l mɛ̃zŭrèt (Saint-Michel). — *La Mesurette.* Pièce de terre n'ayant de contenance qu'*ùn tìt mɛ̃zùr*[1].

œ̃ lõbŭ (Averdoingt). — Les Hérombus. Bois.

œ̃ lõbyœ̃ (Averdoingt). — Les Hérombiers. Bois.

œ̃ lõg mɛ̃zùr (Floringhem). — Les Longues Mesures. Pièces de terre de forme allongée.

œ̃ lŭmŭyœ̃ (Œuf-en-Ternois). — Les Lominiers.

œ̃ màlɛ̃r (Saint-Pol; — Nuncq). — Les Marnières. Terres à sous-sol marneux.

œ̃ màrkwœ̃ (Beauvois). — Les Marquois.

œ̃ màrlèt (Saint-Pol; — Saint-Michel). — *Les Marnettes.* Côte à sous-sol crayeux, situé sur la rive droite de la Ternoise, à l'exposition du sud. On y récolte le meilleur tabac des environs, dit *tŭbàk ĕl màrlèt*[2].

œ̃ màrõn (Œuf-en-Ternois). — Les Maronnes.

œ̃ màrwàl (Saint-Pol). — Les Maroilles. Domaine situé à la sortie de Saint-Pol (faubourg d'Arras), au commencement des *màrlèt.* Voir ce mot.

œ̃ mŏlɛ̃ (Saint-Pol). — *Les Moulins.* Il existait autrefois en cet endroit trois moulins à vent, *ã ăl frèn ĕ dò ă l'òl*[3].

œ̃ mŏlĭnœ̃w (Lenzeux). — Les Molineaux.

œ̃ mòt (Diéval). — Les Mottes.

œ̃ mõtãn (Ranecourt). — Les Montagnes. Terrains en côte très élevée, en partie boisés. — Même lieu dit à Sibiville.

œ̃ mõtãn frùp (Gauchin-Verloing). — *Les Montagnes Frape.* Terrains en côte; à leur pied sont construites plusieurs *bàyòl*[4], dans l'une desquelles demeurait autrefois un individu connu sous le surnom de *frùp.*

œ̃ mõtĭfòw[5] (Gauchin-Verloing). — Les Montifaux.

œ̃ mõtĭyè (Flers). — Les Montignies.

---

[1] Une petite *mesure*, un peu moins que 42 ares 91 centiares. || [2] Tabac de *marnette.* || [3] Un à la farine et deux à l'huile. || [4] Maison délabrée, d'aspect misérable; par extension, petite maison de peu de valeur. || [5] A Saint-Pol : *œ̃ mõtĭfòw.*

œ̃ mõtwẽ (Beauvois). — Les Montois.

œ̃ mõ̃ʲrõ (Lattre-Saint-Quentin). — Les Meurons. Il y pousse, je crois, beaucoup de *mẽrõ*[1].

œ̃ mzùr à bẽrzʲl (Saint-Michel). Les Mesures à Berzilles.

œ̃ nùf (Saint-Pol; — Herlin-le-Sec; — Œuf-en-Ternois). — Pièces de terre de la contenance de neuf *mesures*.

œ̃ nwùʲ kõ (Rollencourt). — Les Noirs Champs.

œ̃ õz (Œuf-en-Ternois). — Pièce contenant onze *mesures*.

œ̃ pùʲrèl (Marquay). — Les Parelles. On trouve dans ce canton une assez grande quantité de *pẽrèl*[2].

œ̃ pùtœ̃ (Blangermont). — Les Pâtés.

œ̃ pùtũrèt (Ramecourt). — *Les Paturettes*. Ce sont plusieurs *petites pâtures* contiguës, situées le long du ruisseau de Ramecourt, au bas d' *œ̃ mõtãn*.

œ̃ plõw (Bours). — Les Plans.

œ̃ plizèʲ ou *œ̃ pulizèʲ* (Valhuon). — Les Poulissets.

œ̃ prè kùrdõ (Bours). — Les Prés Cardon.

œ̃ prèl (Marquay). — Les Presles. — Mauvaises terres[3].

œ̃ prè õw (Beauvois). — Les Prés Hauts ou les Préaulx.

œ̃ prézẽdùl (Croisettes; — Héricourt). — Les Pressandars.

œ̃ rùmõnèt[4] (Hucliers; — Bours). — Les Ramonettes.

œ̃ rõbèrrõ ou *œ' fõ d' rõbèrrõ* (Ligny-Saint-Flochel). — Les Robertvaux. C'était en cet endroit, dit-on, que les *œ̃rœ̃l*[5] d'Averdoing venaient faire leur sabbat.

œ̃ sùblõgèr (Humereuil). — Les Sablonnières.

œ̃ sùr (Ramecourt; — Fillièvres). — Les Sarts. — A Floringhem : *œ̃ cùr*. Les Sarres.

œ̃ sèt (Saint-Pol). — Les Sept. Champ de sept *mesures*.

œ̃ sèt à grẽ (Œuf-en-Ternois) — Les Sept à Grès. Pièce de terre contenant sept *mesures*, dans laquelle on trouve souvent des blocs ou rognons de grès.

œ̃ sèt d'ẽ bõ (Saint-Pol). — Les Sept d'En Bas Partie du Bois de la Ville. Il y a aussi *œ̃ sèt d'ẽ õw*, les Sept d'En Haut (à la suite des Blancs-Monts, sur le même versant).

œ̃ sĩ kùrtyẽ (Saint-Michel). — Les Six Quartiers. Petit bois de la contenance d'une *mesure* et demie[6], enclavé dans le bois de la Ville (Saint-Pol).

œ̃ sìs (Saint-Pol). — Les Six. Champ de six *mesures*.

---

[1] Mûre sauvage. || [2] Rumex crispus et pratensis. || [3] *prèl*, terre de peu de valeur, ne produisant que de maigres récoltes. || [4] Genista scoparia. || [5] Sorcières. || [6] *kùrtyẽ* = le quart d'une *mesure*.

œ̃ sœ̃rèt (Humières). — Les Sœurettes. Terres qui sans doute ont appartenu à une communauté quelconque de femmes[1].

œ̃ tèrèt (Eclimeux). — Les Terrettes. Terres de peu de rapport[2].

œ̃ tèr nœ̃v (Saint-Pol). — Les Terres Neuves. Elles sont situées sur l'emplacement du bois de Calimont, qui fut, je crois, le premier bois défriché dans les environs de Saint-Pol. Ce canton est aussi appelé : *œ̃ bõ d' kàlimõ.*

œ̃ tèr põtyè (Averdoingt). — Les Terres Poteresses. A cause de la nature du sol.

œ̃ tõplié (Hauteclocque). — Les Templiers. Peut-être les terres composant ce canton ont-elles appartenu aux chevaliers du Temple.

œ̃ tòrkèt (Diéval). — Les Torquettes.

œ̃ trãt (Saint-Pol). — Les Trente. Contenance : trente *mesures.*

œ̃ trãt-sis (Saint-Pol). — Les Trente-Six. Contenance : trente-six *mesures.*

œ̃ trèz (Œuf-en-Ternois). — Les Treize. Contenance : treize *mesures.*

œ̃ trèk (Gauchin-Verloing). — *Les Tranches.* Terrain bas, *trèké*[3] par plusieurs fossés.

œ̃ trèknèl (Houvin-Houvigneul). — Les Trinquenelles.

œ̃ trèt (Gauchin-Verloing; — Saint-Michel). — Les Trente. Champs contenant trente *mesures.*

œ̃ trõ õ sàp (Rosemont, commune de Saint-Pol). — *Les Trous au Sable.* Carrières de sable aujourd'hui abandonnées.

œ̃ trwé riõ (Floringhem). — Les Trois Riots.

œ̃ vàl ẽ grãẽ (Fontaine-les-Boulans). — Le Val en grains.

œ̃ vàlièt[4] (Humereuil). — Les Valliettes.

œ̃ vàlimã (Bermicourt). — Les Valimans.

œ̃ vàl õbẽ (Sibiville). — Le Val Aubin.

œ̃ vànõré (Bours). — Le Valmorel.

œ̃ vèrs-ẽ rwãy (Maizières). — Les Verses Raies.

œ̃ vèn (Boubers-sur-Canche : — Vacqueriette). — Les Vignes. Ce nom rappelle la culture de la vigne en Artois.

œ̃ vèw (Flers). — Les Veaux.

œ̃ vẽd'-dèw (Saint-Pol). — Les Vingt-deux. Bois d'une contenance de vingt-deux *mesures.* — A Monts-en-Ternois : *œ̃ vẽd'-dèw*, champs contenant vingt-deux *mesures.*

œ̃ vẽt (Œuf-en-Ternois). — Les Vingt. Contenance : vingt *mesures.*

œ̃ vìyòl ou *œ̃ vìyòp* (Hernicourt). — Les Vignobles. Appellation rappé-

---

[1] *sœ̃rèt*, religieuse (subst.). || [2] *tèrèt* ou *ptìt tèr*, terres peu fertiles. || [3] Tranché, entrecoupé. || [4] *vàlièt* ou *vàlèyèt*, petite vallée.

lant la culture de la vigne, disparue depuis trois siècles de notre province.

œ̃ rõœèl (Boyaval). Les Vauchelles. Les terres de ce canton sont remplies de *võœèl*[1].

œ̃ vũ (Œuf-en-Ternois). — Les Vues. Point culminant du terroir.

œ̃ wãnà (Œuf-en-Ternois). — Les Wanats.

œ̃ wãrèn[2] (Bours). — Les Warennes.

œ̃ wãrèt (Bours). — Le Champ Woirette.

œ̃ ïèit (Œuf-en-Ternois). — Les Huit. Pièce de terre d'une contenance de huit *mesures*.

œ̃z àlmã (Saint-Pol). — Les Allemands. Dans une pièce du XVIIe siècle, ce lieu dit est appelé : *Le Camp des Allemands*. Une partie des troupes de Charles-Quint campèrent sans doute en cet endroit lors du siège de 1537.

œ̃z àrdèn (Pierremont). — Les Ardennes.

œ̃z àrgàj (Saint-Michel). — Les Argages.

œ̃z àrjĩlèt (Blangermont ; — Etrée-Wamin). — Les Argillettes. A cause de la nature du terrain[3].

œ̃z àvẽ (Ramecourt). — Les Avents.

œ̃z àyèt (Ligny-Saint-Flochel). — Les Hayettes.

œ̃' fõsàe d' œ̃ sèõs (Ligny-Saint-Flochel). — Le Fossé des Saules.

œ̃' fõ d' œ̃ rnõrõ (Marest). — Le Fond du Renonval.

œ̃' fõ d'ẽfèr (Auvin). — Le Fond d'Enfer.

œ̃' fõ d' rõbèrvõ. — Voir *œ̃ rõbèrvõ*.

œ̃' fõ jõnẽ (Marest). — Le Fond Jeannin.

œ̃' fõ kàrbẽ (Œuf-en-Ternois). — Le Fond Courbet.

œ̃' fyẽ (Pernes-en-Artois). — Le Fief.

œ̃' gàe (Pernes-en-Artois). — Le Guet.

œ̃' grã kõã (Marquay ; — Floringhem). — Le Grand Champ.

œ̃' grã rõdyœõw (Marest). — Le Grand Rideau.

œ̃' kãtẽtẽ (Œuf-en-Ternois). — Le Cantintin ou le Contentin.

œ̃' kõã à kàlœõw (Maizières). — Le Champ à Cailloux.

œ̃' kõã à kõ (Maizières). — Le Champ à Chats.

œ̃' kõã fèv ẽd rãm (Œuf-en-Ternois). — Le Champ Fève à Rame.

œ̃' kõã sẽ-màrtẽ (Œuf-en-Ternois). — Le Champ Saint-Martin. Cette appellation doit avoir une origine légendaire. Saint Martin est le patron de la paroisse d'Œuf.

œ̃' kõã àùs (Marquay). — Le Champ Aousse.

œ̃' kõã àz õŋõ (Bailleul-aux-Cornailles). — Le Champ à Ognons.

---

[1] Convolvulus arvensis. || [2] *wàrèn*, *wàrèn*, garenne. Terme vieilli. || [3] *ărjĩlèt*, terres argilo-sableuses formées par alluvion. — A Saint-Pol : *ărjĩlyèt*.

œ' kõã bèrjé (Marquay). — Le Champ Berger.

œ' kõã grã rùk (Bours). — Le Champ Grand Luc.

œ' kõã kàrlé (Bours). — Le Carlet.

œ' kõã màdùm (Marquay). — Le Champ Madame.

œ' kõã nùsyõnàl (Marquay). — Le Champ National.

œ' kõã nikólõ (Marest). — Le Champ Nicolas.

œ' kéné (Œuf-en-Ternois). — Le Chênet. Grande plaine au milieu de laquelle se trouvait un gros *kèn* (chêne).

œ' kmẽ d' bétèn (Ligny-Saint-Flochel). — Le chemin de Béthune.

œ' kmẽ dèl bàtàl (Diéval). — Le Chemin de la Bataille.

œ' kmẽ dé pèrnàjé (Beauvois). — Le Chemin des Pélerins.

œ' kmẽ d' pèrn (Marquay). — Le Chemin de Pernes.

œ' kmẽ d' rókàr (Marquay). — Le Chemin de Rocourt.

œ' kmẽ d' sèt-ómé (Ligny-Saint-Flochel). — Le chemin de Saint-Omer.

œ' króké (Floringhem). — Le Croquet.

œ' kró (Ternas). — Le Crocq. Point culminant du terroir.

œ' kúmõ (Bailleul-aux-Cornailles). — Le Cumont.

œ' kàrtí àz épèn (Croisettes). Le Courtil aux Epines.

œ' kàrtí kàpí (Noyelle-Vion). — Le Courtil Capy.

œ' kwàró (Buneville). — Le Quoirot.

œl aè d' pàrí (Œuf-en-Ternois). — La Haie Parisse.

œl àrvèr (Bours). — Le Grand Revers.

œl àrgé éké (Ramecourt). — Le Rietz Hecquet.

œl àyõ kèn (Diéval). — Le Hayon Quène.

œl ářiœé (Marest). — Le Hérissé.

œl éró (Rebreuve-sur-Canche). — Le Héron.

œ' lõ kõã (Diéval). — Le Long Champ. Pièce de terre de forme allongée.

œl ùœ (Humereuil). — L'Ouche. Le houx (*ùœ*) était peut-être commun, autrefois, dans ce canton.

œ' màrkày (Beauvois). — Le Marquais ou le Marquois.

œ' mèrkàj (Ramecourt). — *Le Marquage.*

œ' mólè à l'òl (Ligny-Saint-Flochel). — Le Moulin à l'huile. Démoli depuis longtemps.

œ' mólè d' líyi (Ligny-Saint-Flochel). — Le Moulin de Ligny. N'existe plus.

œ' pàí à pàr (Floringhem). — Le Pays à part.

œ' pàrkwàr (Ternas). — Le Parquoir.

œ' pãntyõ (Pernes-en-Artois). — Le Pannetiot.

œ' piœõyé (Maizières). — Le Pigeonnier. Champ qui fut jadis vendu, dit-on, pour un couple de pigeons.

œ' pēdŭ (Floringhem). — Le Pendu.

œ' pĭr (Maizières). — Le Pire.

œ' pŏ ăl trŭĭ (Ternas). — Le Pot à la Truie.

œ' pŏtyŏ d'ăbrĕn (Maizières). — Le Poteau d'Ambrines.

œ' pō (Ligny-Saint-Flochel). — Le Pont Durand.

œ' pŭ bĕlĕ (Maizières). — Le Puits Bellay.

œ' rēdyĕ̀ kŭlō (Ostreville). — Le Champ Coulon.

œ' rŭŏ tĭbò (Floringhem). — Le Riot Thibaut.

œ' rō bŏ (Pernes-en-Artois). — Le Bois Rond.

œ' tĕrwĕ ă pàr (Œuf-en-Ternois). — Le Terroir à part. — A Nuncq : *œ' tĕrwĕ ă pàr*. — A l'ouest d'Herlincourt, même lieu dit. C'était un vaste espace de 600 *mesures* qui ne dépendait d'aucun village et ne payait aucune charge avant 1790. Ces terres provenaient des Templiers, dit-on.

œ' tœ̃ (Pernes-en-Artois). — Le Tun. Le sous-sol des terres de ce canton est formé par une sorte de schiste rougeâtre nommé *tœ̃* dans le pays.

œ' vyŭ mŏlāy (Marquay). — Le Vieux Moulin.

dàryĕr ĕz ăe (Ligny-Saint-Flochel). — Derrière les Haies.

dzàr œĕ prè pĭœō (Œuf-en-Ternois). — Dessus les Prés Pichon.

dzàr lĕ mō (Œuf-en-Ternois). — *Dessus les Monts.*

dzŭ sz ēklŏ (Grand-Camp, commune de Saint-Michel). — Sous les Enclos. Partie du bois de Saint-Michel.

dzŭ œ' mŏlĕ ă l'ŏl (Ligny-Saint-Flochel). — Sous le Moulin à l'Huile.

ĕœ bĕrœ (Bailleul-les-Pernes). — Le Berche.

ĕœ bĕrgŏd'sàm (Saint-Michel). — Le Bergodsam. Colline élevée, située non loin de l'église.

ĕœ bĕrlĭmō (Pernes-en-Artois). — Le Bellimont. De ce point très élevé, dernière ramification des collines d'Artois, on découvre tout le *Plat Pays* et la plupart des villes voisines : Aire, Béthune, Saint-Venant, Cassel, etc.

ED. EDMONT.

COMPTES-RENDUS

CHARLES JORET, *Flore populaire de la Normandie*. Paris, Maisonneuve, 1887, in-8°, LXXXVIII, 338 pages.

C'est la nomenclature des noms patois des plantes qui croissent naturellement ou sont cultivées en Normandie. Cette nomenclature est donnée à la suite des noms scientifiques, de sorte que l'on a, à la fois, une botanique méthodique et une botanique populaire. Cette alliance était nécessaire pour donner une idée exacte de ce que signifie tel nom vulgaire. L'auteur de cet important et consciencieux travail a suivi, pour la partie scientifique, la classification naturelle, suivant la *Flore* de M. A. de Brébisson. Quant à la partie philologique, il ne s'est point contenté de dépouiller les dictionnaires du patois normand, d'interroger les habitants de la province, surtout les instituteurs les plus à même de lui fournir les noms vulgaires en usage dans les campagnes normandes, mais il a voulu s'assurer par lui-même et sur les lieux de l'exactitude des appellations populaires. Travail pénible et long, recherches patientes et minutieuses, voyages répétés et poussés jusque dans les plus humbles localités de la province, M. Joret n'a rien épargné, mais si l'enquête a été laborieuse, elle a abouti à une œuvre de première main qui fait le plus grand honneur à l'auteur qui a eu le courage de l'entreprendre et la patience de l'accomplir, en réunissant les qualités bien rares dans un savant de botaniste distingué et d'éminent philologue.

Cette flore de la Normandie sera donc utile et aux botanistes et aux philologues. La spécialité de cette *Revue* ne nous permet de rendre compte que de la partie philologique, ce que nous ferons sommairement, un catalogue de mots ne comportant guères que l'examen de la méthode avec laquelle il a été dressé.

La *Flore populaire de la Normandie* débute par une savante préface où l'auteur remonte jusqu'à l'arbre du Paradis terrestre, contrée qui est peut-être un peu bien loin de la Normandie, quoique l'on puisse alléguer en faveur de la citation qu'il s'agit encore ici d'un pommier, l'arbre par excel-

lence des deux pays. L'histoire de la botanique et des légendes des plantes (*Folklore* végétal) y est rapidement esquissée, les travaux précédents sur le même sujet sont analysés, et la méthode suivie dans la recherche des noms vulgaires est indiquée avec tout le soin d'un habile et consciencieux observateur. Cette méthode est, en effet, toute expérimentale : elle consiste à entendre de la bouche d'un habitant le mot désignant une plante connue et à l'inscrire en regard du nom scientifique. Mais là ne s'arrête point l'expérience, et ne se contentant pas d'ajouter vaguement que ce mot a été recueilli en Normandie, l'auteur marque avec exactitude l'arrondissement, la commune, la localité où le mot est usité. Cette précision donne une grande valeur au recueil de M. Joret, qui apporte un précieux complément aux travaux antérieurs de l'auteur sur la géographie linguistique de la Normandie. Un mot normand étant donné, par exemple : *prunelle*, qui signifie prune, M. Joret indique à la suite toutes les localités où il est en usage, et pour *prunelle* il n'y en a pas moins de vingt avec beaucoup d'*etc.*, *etc.*, réparties dans huit pays de la province : Vexin, Evrecin, plaine de Saint-André, Ouche, Lieuvin, Auge, Hiémois, plaine de Caen ; tandis que la forme *preunelle* s'entend dans le Bessin, le Cotentin, le Corbonnais, l'Houlme, c'est-à-dire que la première forme *prunelle* est usitée en Normandie, à l'est de Caen, et la seconde *preunelle*, à l'ouest.

Le même mot, par exemple : *jaunet*, s'applique dans différents pays à différentes plantes, dans le Bessin à la renoncule âcre, dans la Hague au sénevé des champs, dans le Lieuvin à la sparte à balai, dans le pays d'Auge au gui blanc, etc. : toutes ces diverses significations sont indiquées à l'article de chaque plante spéciale et à la table, en sorte que l'on peut voir d'un côté la richesse de la nomenclature populaire, et de l'autre toutes les plantes auxquelles le même nom patois a été donné ; mais j'aime mieux laisser parler l'auteur lui-même sur ce point qui donne une si haute valeur philologique à son œuvre :

« Ces noms identiques, appliqués à des plantes dissemblables, se trouvent, il est vrai, le plus souvent sur des points très différents de la Normandie ; de là une première raison de noter soigneusement les localités où es noms vulgaires sont employés ; mais ce n'est pas la seule ; une autre, non moins pressante, c'est que les plantes qui les portent ne croissent pas toujours, on le sait, dans toute la Normandie ; enfin, et ceci n'est pas le moins important, les noms populaires des plantes varient, comme le patois, d'un *pays* à l'autre, parfois d'une commune à une commune peu éloignée. On s'exposerait donc à donner de la flore populaire de notre province une idée bien inexacte, si l'on n'enregistrait pour chaque dénomination vulgaire la commune, le canton ou le pays où elle est usitée. C'est aussi ce

que j'ai fait avec le soin le plus scrupuleux; on trouvera à la suite de chaque nom donné comme populaire l'indication, en allant de l'est à l'ouest de notre province, des localités où il est en usage. J'ai, comme dans mon étude sur *Les caractères et l'extension du patois normand*, pris pour base de cette géographie botanique les *pays* et non les départements, parce que les premiers sont des divisions qui reposent à la fois sur la nature du sol et les caractères du patois, tandis que les seconds, création artificielle et arbitraire, ne répondent à aucun de ces éléments[1]. »

Cela est excellemment dit, et ce qui vaut encore mieux, scrupuleusement exécuté, en sorte qu'une carte de la Normandie à la main, on peut suivre pas à pas, de village à village, d'un pays à un autre, les diverses variations d'un même mot dans les bouches normandes, en allant de l'est à l'ouest, classification géographique précieuse dans toute étude linguistique.

La disposition de la *Flore* est des plus simples. Viennent d'abord, suivant la classification naturelle, les phanérogames, et ensuite les cryptogames vasculaires et non vasculaires. Chaque article comporte le nom botanique latin de la plante et le français, et à la suite tous les noms populaires avec l'indication des pays où ils sont en usage.

La *Flore* se termine par les noms de pommes et de poires à pressoir: et comme nous sommes dans le pays du cidre et du poiré, cette nomenclature est fort riche; elle compte plus de 650 variétés de pommes, et plus de 200 de poires, et encore n'est-elle point complète, comme le dit l'auteur. Je n'y ai point trouvé, par exemple, la variété *parmain* ou *permain* [*permagnum* ; *parmaine* [*permagnam*], que l'on rencontre citée dès le XIIe siècle[2].

L'ouvrage se termine par un index alphabétique donnant le nom populaire et en regard le nom scientifique, précieux glossaire de patois normand qui sert à en indiquer les variations phonétiques, à préciser le sens des mots vulgaires et à mettre en évidence la richesse de la nomenclature populaire. Cet index est le complément indispensable de la *Flore populaire de la Normandie*, et permet d'utiliser ce livre plein de renseignements philologiques d'une grande valeur.

Je viens de dire que la *Flore populaire* était un complément des travaux de M. Joret sur les idiomes normands. C'est ainsi que la conservation du son dur (k) au *c* devant *a*, que l'on croyait spéciale au Picard, a été

---

[1] *Flore populaire de la Normandie*, p. LXII-LXIII.

[2] *La vie de saint Gilles par Guillaume de Berneville*, publiée par G. Paris et A. Bos, 1881, pour la Société des anciens textes français.

indiquée par M. Joret dès ses premiers travaux de philologie[1] et précisée ensuite géographiquement[2] en traçant sur la carte une ligne de démarcation entre *ca* = *ka* et *ca* = *cha*. Nous voyons ici le trèfle des champs appelé *catonnet* à Pont-Audemer dans le Roumois qui est tout entier dans la région du *c* dur, tandis qu'il se dit *chatonnet* dans le pays d'Ouche qui est à cheval sur la ligne de démarcation; et si quelquefois on trouve *chat* au lieu de *cat*, etc., dans la région du *c* dur, il ne faut point oublier que le patois normand a subi une infiltration de plusieurs siècles de ce grand fleuve débordant de tous côtés, le français, en comparaison duquel le normand n'était plus qu'un mince et humble ruisseau.

Il en est de même du *c* chuintant devant e, i : *che, chi*, au lieu de *ce, ci* français. *Ronche*, *bloche* (prune sauvage) dans le Bessin et le Cotentin, en pleine région de ce, ci = che, chi; *ronce*, *blosse* dans le Bocage et l'Avranchin, pays qui traitent le *c* comme en français.

On voit de quel intérêt est cette flore pour la détermination des caractères phonétiques de la région où elle a été dressée. Elle en offre un autre au romaniste, en lui montrant encore vivants sur le sol de la France bien des mots que l'on croirait morts depuis longtemps. Ainsi on trouve pour *nèfle* la forme se rapprochant plus de son origine [mespilum], *mèle*, et même la forme plus complète *mèple;* pour lierre, *yerre* sans agglutination de l'article; pour sureau, *seu*, *su;* pour absinthe, *alienne*, *lienne* rappelant l'ancien français *aluisne*. On est heureux de rencontrer à côté du mot savant : saponaire, le populaire *savonelle;* à côté du demi-savant : ciguë, *cheue*, *chüe*, *süe*, ancien français : ceüe. N'est-il pas curieux de constater contemporainement dans diverses localités les divers passages que [*malva*] a dû parcourir pour arriver au son mauve (môve) : *maôve*, *mave*, *môve*. Pour belladonne, qui nous vient de l'italien, on trouve l'expression française : *belle dame;* pour bosquet, de même provenance, le populaire *bôquet* (pommier sauvage, des bois), et dans les pays où le *c* devient chuintant : *Bôchet*, *Eglant*, *aculentum*]; *sanve* [*sinapim*]; *teil* [*tilium*]; *plane* [*platanum*]; *vivane* [*aracneu*]; *glui* [*gladium*]; *fou* [*fagum*]; *bou* [*betulum*], *etc.*, *etc.*

En parcourant le livre, on se trouve à chaque instant en face d'une vieille connaissance de la langue d'oïl, en sorte que la lecture en devient intéressante, je dirais même agréable, ce qui est beaucoup s'avancer pour un livre de botanique.

---

[1] *Du c dans les langues romanes*, 1874.

[2] *Essai sur le patois normand du Bessin*, 1881. — *Des caractères et de l'extension du patois normand*, 1884.

Les *folkloristes* trouveront à glaner dans le livre de M. Joret au moins autant que les philologues. Si la méthode fait absolument défaut dans la nomenclature populaire, l'imagination déborde de toutes parts. On peut dire que le peuple a mis dans sa botanique ses croyances, ses sentiments, ses us et coutumes, sa médecine, sa rhétorique et sa poésie, en un mot sa vie toute entière, intellectuelle et matérielle. On n'a que l'embarras du choix :

MYTHOLOGIE

a[1] Ancienne : *Joubarbe, jombarbe; cheveux de Vénus*, cuscute, doradille polytrique, *etc.; peigne de Vénus; nombril de Vénus, etc., etc.*

b[1] Moderne : *Chemise au bon Dieu*, stellaire holostée ; *robe, chemise, chemisette, collerette, manchettes de la Vierge*, liseron, *etc.; gant Notre Dame, gants de la bonne Vierge*, digitale. La cuscute des *cheveux de Vénus* a passé aux *g veux de la bonne Vierge; herbe au lait de Notre Dame; épi, épingles à la Vierge, etc., etc.; herbe sainte*, absinthe ; *herbe saint Jean, ceinture de saint Jean*, armoise ; *herbe saint Marc*, tanaisie ; *herbe saint Roch, saint Taurin, saint Benoît, saint Guillaume, sainte Barbe, des saints Innocents, etc., etc.*

Après le bon Dieu, la Vierge et les saints, la part du diable : *pomme, herbe, merde, cornes, perruque, tignace, g veux du guiâbe, etc.*

MÉDECINE

a[1] Humaine. Commençons par les panacées : *herbe à tous les maux*, verveine : *toute bonne*, consoude ; *guéris tout*, valériane, *etc.* ; et comme si ce n'était pas assez de cette thérapeutique générale, il y a de plus une herbe pour guérir chaque maladie spéciale : la fièvre, la goutte, le cancer, les écrouelles, les coupures, la teigne, la galle, les hémorrhoïdes, les verrues, les vers, les poux, les morpions, les puces, *etc., etc.* La pathologie entière y est représentée ; rien n'y manque, mais je crois devoir, en ma qualité de médecin, déclarer solennellement que je ne garantis pas l'efficacité de cette luxuriante thérapeutique.

b[1] Vétérinaire. De même qu'il y a une herbe pour chaque maladie de l'homme, il y en a une spéciale à chaque bête : l'âne, le cheval, le veau, la vache, la brebis, le cochon, les dindons, *etc., etc.* Je crois encore devoir ici faire les mêmes réserves, quoique je ne sois pas de la partie.

TOXICOLOGIE

Mort de chien, colchique ; *crève quien*, morelle noire et douce-amère ;

herbe à taupes, datura; *mort aux poules*, jusquiame, *etc.* Ici l'observation est plus exacte, et toutes ces plantes sont, en effet, des poisons.

Mais je m'arrête; car il faudrait passer en revue mille et mille particularités, la couleur : *jaunet, rouget, herbe blanche*, etc. : la forme de la fleur : *gueule, langue, pis, hure, mufle, queue de loup, de chien*, etc.; la forme de la graine : *bonnet carré, bonnet de prêtre, quatre cornettes*, noms du fusain; l'usage : *lien, liage, lie-bois, lacet, lachet, laceron, lacheron, liône, liônet*, etc.; le lieu où croît ordinairement la plante : *lande, landre*, nom de l'ajonc, etc., etc., etc.

Terminons par une critique. Sans vouloir exiger qu'un livre de ce genre soit imprimé avec tous les caractères spéciaux que l'on a inventés pour exprimer les sons et leurs nuances (matériel que les imprimeries ne possèdent pas toujours), pourquoi, tout en se servant des caractères ordinaires, ne pas éliminer les superfluités et les doubles emplois de notre orthographe aussi officielle que baroque? Pourquoi *h* parasite : herbe, et non pas *erbe?* Pourquoi écrire les finales qu'on ne prononce pas : jaunet, rouget, artichaut, baliot, bluet, bonnet, anis, et non : *jòné, roujé, artichò, balio, bluè, bonè, ani?* Bigarrotier, carnouillier, et non pas *bigarotiè, carnouyè?* Bouillon blanc, bois doux, bois gentil, et non pas : *Bouyon blan, bouè dou, bouè janti?* Pourquoi faug, [*fagum*], et non pas *fô;* fausse mauve, faux thym, et non *fôce môve, fô tin*, etc., etc.? *ll* mouillées, n'existant plus en normand, comme d'ailleurs dans la bouche de bien des Français, doivent être représentées par le son atténué *y;* caille, *caye;* bouillon, *bouyon;* carnouillier, *carnouyè*. Qu'est-il besoin de conserver encore dans la figuration des mots patois ces vieilles diphtongues *au, ai*, qui, depuis des siècles, ne représentent plus que les voyelles simples *ò, è :* baume, auriol devraient être écrits *bôme, òriol;* caisse, lait, laiteron : *kèce, lè, lèteron*. Puisque M. Joret écrit phonétiquement *òne*, aune, pourquoi année, et non *ònée?* Pourquoi écrire tantôt phonétiquement *chin*, [*quinque*], *jon, éclère*, et tantôt étymologiquement *chinq, jonc, éclaire?* Ce n'est pas, je crois, que l'on tienne à indiquer par là l'étymologie du mot qui est évidente, que l'on écrive *chinq* ou *chin, éclaire* ou *éclère, herbe* ou *erbe*, mais il est difficile de s'affranchir d'une vieille habitude qui devient une seconde nature.

En attendant une réforme de notre manière d'écrire le français, que l'Académie n'a pas l'air de se presser d'entreprendre, que l'on continue à l'écrire comme tout le monde qui sait ce que l'on appelle bien improprement l'orthographe, c'est parfait, mais quand il s'agit de représenter du patois qui n'a pas à se conformer à un usage reçu, d'un humble patois sans littérature, l'orthographe académique dont on l'affuble jure autant qu'un

habit noir sur le dos d'un paysan, et, par-dessus le marché, cache quelquefois les sons que l'écriture voulait représenter. Nous croyons donc que, sans avoir recours à de nouveaux signes, et sans vouloir représenter toutes les nuances phonétiques (ce que je crois impossible), M. Joret aurait pu avec les seules ressources des lettres et signes en usage donner une idée plus voisine de la réalité de la prononciation normande.

Mais à part cette légère critique que je ne cesserai de reproduire toutes les fois que j'en aurai l'occasion, je pense que la *Flore populaire de la Normandie* est un des meilleurs livres qui aient paru sur nos patois, dont l'étude est faite depuis quelque temps avec méthode et science au plus grand profit de la langue française.

Dr A. Bos.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I :

Page 294, c. 1, l. 15, au lieu de *pæ̆ỹ*, lisez *pæ̃ỹ*.

Page 297, l. 3 d'en bas, au lieu de *mǎzí*, lisez *mǎ̃zí*.

Page 298, c. 1, l. 9, au lieu de *pík*, lisez *pìk*.

TOME II :

Page 112, note, ajoutez : Cf. Littré, *Tête-bêche*. — A Lucy-sur-Cure, on dit : *bwĕæwŏtĕ*, *mĕtr ĕ bwĕæwŏ*.

Page 114, c. 1, l. 31, au lieu de *ăræĭnèm*, lisez *àræĭnrèm*.

Page 120, c. 1, l. 20-21, au lieu de *rvēdrō*, lisez *rvēdrŏ*.

Page 124, c. 2, dernière ligne, au lieu de *ātàrn*, *ĕtàrn*, lisez *ātùrn*, *ĕtùrn*.

Page 125. — L'*ă* initial des mots français dont la liste commence à cette page, doit se lire *ǎ*. Il y a bien à Saint-Pol-ville un certain nombre d'individus qui le prononcent *ă*, mais l'*ǎ* ouvert est employé par le plus grand nombre. La même remarque s'applique également à tous les mots du Lexique Saint-Polois (lettre A).

Page 128, c. 1, l. 20, au lieu de (...*ē*...*d*), lisez (...*ē*...*ē*).

Page 128, c. 2, l. 7, au lieu de *ăræăămăyé*, lisez *ăræămăyé*.

Page 134, c. 2, l. 1, au lieu de *sĭtràl*, lisez *sĭtràl*.

Page 135, c. 2, l. 7, au lieu de *-æăk-*, lisez *-æàk-*.

Page 138, c. 2, l. 25, au lieu de *pàrìs*, lisez *pàrìs*.

Page 147, c. 2, l. 9, au lieu de *-fŏw*, lisez *fŏw*.

Page 148, l. 11 et 12, au lieu de *prototonique*, lisez *protonique*.

Page 156, l. 25, après *Auxerre*, insérez *Avallon*.

Page 157, l. 6, au lieu de *Villarmoux*, lisez *Villarmoult*.

Page 157, l. 7, au lieu de *Aunay*, lisez *Annay-sur-Loire ;* et après ce mot, insérez *(Nièvre)*.

Page 157. — Carte de l'Yonne. *Quarré* a été omis. Le placer entre la Cure et le Cousin, à un point situé à 1 millim. de cette dernière rivière, et à 8 millim. de l'extrémité sud du département.

Page 206, l. 3, au lieu de *dèjīrā*, lisez *dèjĭrā*.

Page 207, l'ordre des notes du n° 3 au n° 6 a été dérangé de telle sorte qu'il faut reporter au chiffre 3 la note 6, au 4 la note 3, et ainsi de suite.

TABLES

TABLE GÉOGRAPHIQUE[1]

Aillant, 112.
Alby, 285.
Allemagne, 152.
Alsace-Lorraine, 158.
Arceau, 262, 266, n. 2; 207, n. 1.
Argentières, 35, 37, 178, 179.
Argonne (l'), 287.
Athis, 283.
Avanchers, 35, 37, 179.
Basses-Pyrénées, 286.
Béarn, 313.
Beaucaire, 149.
Beaufort, 150.
Belgique (nord-est), 38.
Bernex, 33, 37, 179.
Biot, 33, 37, 179.
Boast, 285.
Boège, 33, 36, 37, 179.
Bonneval (Savoie), 32, 33, 34, 36, 37, 176, 177, 179.
Boueilh, 286
Bourberain, 48, 181, 257.
Bourgoin, 205.
Brenthonne, 37, 179.
Bretagne, 284, n. 5.
Busancy, 287.
Calvados, 148, 283.
Castres, 285.
Celliers, 34, 179.
* Chabanais, 282.
Chalosse, 109.
Charente, 54, 187, 282.
Charny, 110.
Chazeuil, 266.
* Combeaufontaine, 198, n. 3.
Côte-d'Or, 48, 181, 257.
Crémieu, 205.
Creuse, 151.
Cusy, 179.
Dampierre s. Vingeanne 262, n. 2.
Deux-Sèvres, 106.
Domessin, 35, 179.
Ecole, 35, 37, 179.
Faverges, 33, 37, 179.
Fexhe-Slins, 43, 44.
Flers, 284, n. 3.
Fontaine-Française, 264.
Forez, 151.
Francin, 34, 179.
Fribourg, 149.
Fribourg (canton), 313.
* Garlin, 286.
Genouillac, 54.
Grand, 43.
Haccourt, 39.
Hannut, 43.
Haute-Saône, 198.
Hermalle, 41.
Hognoul, 41.
* Hollagne, 43.
Isère, 205, 277.
Jesincourt, 198, n. 3.
Jouzier, 33, 36, 179.
La Chambre, 33, 179.
La Hague, 151.
Landes, 109.
Languedoc, 149, 151.
Lanslebourg, 32, 33, 37, 176, 177, 179.
La Motte, 35.
Lantin, 44.
La Péruse, 282.
La Tour, 33, 36, 37, 179.
Le Bagnard, 150.
* Lembeye, 286.
Les Allues, 34, 35, 37, 179.
Lésignat, 54.
Lessaud, 33, 179.
Lezay, 106.
Liège, 38 ss.
Lincent, 43.
Lixhe, 39, 41.
Longefoy, 34, 35, 179.
Lorraine, 148.
Mangiennes, 97, 110.
Marigner, 33, 37, 179.
Marsilly s. Tille, 266.
Mazières, 54.
Meillerie, 33, 179.
Menthonnez, 35, 179.
Messin (pays), 148.
Meuse, 97, 110.
Milmort, 39.
Montgilbert, 35, 37, 179.
Montmélian, 34, 179.
Motte-Servolez, 179.
Mouzon, 54.
Mozas, 205.
Noiron, 266, n. 2.
Normandie (Basse), 149.
Normandie, 150, 350.
Orne, 283.

[1] Dans cette table, sont précédés d'un astérique (*) les noms cités comme chef-lieu d'un district, canton ou commune dont fait partie le territoire étudié; sont en italiques, les noms de pays pour lesquels a eu lieu une publication de texte.

Ornes, 110.
Ouche, 308.
Othée, 41.
Passeirier, 36, 179.
Passy (Savoie), 33, 37, 178, 179.
Pellaines, 41, 144.
Petit-Hallet, 43.
Poitou, 313.
Pont-Audemer, 308.
Ponthieu, 150, 178.
Provençal, 148.
Puybarraud, 54, 187, 270.
Queize, 149.
Racourt, 43.
Remilly s. Tille, 262; 266, n. 2.
Rivage (le), 44.
Rivaz, 33, 37, 179.
Rouergue, 313.
Saint-Claud, 54.
Saint-Jean, 179.
Saint-Jean-de-Bournay, 277.
Saint-Michel, 179.
Saint-Nicolas, 35, 37, 179.
Saint-Omer, 283, n. 2.
Saint-Pol, 113, 132, 209, 289.
Ste-Seine s. Vingeanne, 264.
Saint-Sever, 109.
Saint-Sigismond, 179.
Sallanches, 33, 37, 179.
Savoie, 31, 149, 176.
Séez (Savoie), 35, 179.
Soule, 148.
Spincourt, 97.
Turu, 285.
Talloires, 35, 37, 179.
Thorens, 33, 37, 178, 179.
Thory, 46.
Trévières, 148.
Vassy, 46.
Velay, 151.
Verchaix, 37, 179.
Vermenton, 93.
Verviers, 78.
Vic-Bihl, 286.
Viévigne, 266, n. 2.
Villard (Savoie), 35, 37, 179.
Villers-l'Evêque, 41.
Villers-sur-Tholon, 112.
Vimines, 35, 179.
Voroux, 44.
Warloy-Baillon, 151.
Wallow (pays), 65.
Wanzin, 43.
Wihogne, 39; 40, n. 2.
Wonck, 39.
Xhendremael, 41.
Yonne, 46, 93, 112, 155.

TABLE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES PATOIS ET DES NOMS GROGRAPHIQUES FRANÇAIS DONT L'ÉTYMOLOGIE OU L'HISTOIRE EST L'OBJET D'UNE RECHERCHE[1]

Aillant, *ăyã*, 112, l. 1.
Amilly, 244.
Anisy-le-Château, 245.
Angoumois, *ãgùmwãzè*, 61.
Antoignt, 246.
Antony, 246.
Athis, *ãtĩ*, 283.
Aux Pendus (l. d.), *ŏ pã lù*, 101.
Au Champ muid-de-vin, (l. d.), *ŏ cã mẽ d vẽ*, 264.
Au Nid de la Sugne, *ŏ nì d là sũy*, 103, 3.
Aux Fausses Eaux, *ŏ fŏs ãwè*, 102, l. 20.
Barreau, *bàryã*, 50.
Boast, *bããs*, 286.
Bordeaux, **bàrdèw*, 109, l. 15.
Boueilh, *bwĕl*, 285.
Bracy, 247.
Buzancy, *bzãsĩ*, 287.
Camberlot, (ht. de Cambrai), *kãbèrlŏ*, 145, l. 1.
Chalosse, *cãlŏsè*, 109, 2.
Chalus, 254.
Chamolay, 250.
Chamouillac, 250.
Choisy, 250.
Comeré, 250.
Commiers, 250.
Communay, 255.
Corneilhan, 251.
Cornil, 250.
Cornillé, 251.
desertum, *dĕsã*, 51.
Ergins, 252.
Etain, **ètĩ*, 104, l. 16.
Es Gras lieux (l. d.), *ĕ grã lãw*, 263.
Fragny, 245.
Gascon, *gãskã*, 63.
Gemeaux, **jmyã*, 50.
Gevrey, **jèvrãy*, 185.
Houdelaucourt (pont), *ùdlŏkã (põ)*, 106, l. 13.
Is sur Tille, 252.
Isse, 252.
Issoire, 252.

[1] Sont précédés de l'astérisque les noms patois de pays qui proviennent d'un autre centre de population que celui qu'ils désignent; quand dans l'article de M. d'Arbois de Jubainville (p. 241) se trouve une liste de noms de lieux ne différant que par la terminaison, un seul est inscrit dans cette table. — Compléter avec les articles de M. Edmont, p. 216 et 289.

Issy, 252.
Izeure, 252.
La Grange Neuve (l. d.), *là grãdj̃ ŋœ̃vè*, 282.
La Huarde (grange), *là hwãrt*, 106, l. 16.
Lançon, 253.
Lans, 253.
Lanzac, 253. [282.
La Péruse, *là pĕrŭzõ*,
La Ruelle (chemin), *là rœ̃ãl*, 101
Lavilleneuve, * *lĕvìnœ̃v*, 183.
Lembeye, *lĕmbĕyo*, 286.
Lentigny, 253.
Lentilly, 253.
Le Prêtre (bois), *l prit [bò]*, 105, l. 38.
Le Raetel, *lù rãktày*, 101, l. 12.
Limousin, * *lĭmũãjyœ̃w*, 193.
Loches, 254.
Logan, 255.
Lux, 254.
Marigny, 256.
Marnay, 256.
Milhau, 244.
Millac, 244
Mirebeau, *mìrbyã*, 50.
Nèris, 242.
Nouillonpont, *nãwyõpõ*, 104, l. 22.
Ornes, *ãu, yãu*, 101, l. 10; 110, l. 21.
Périgourdin, * *pĕrĭgãdè*, 61.
Remilly, *rmìyãy*, * *rmìyày*, * *ãrmìyãy*, 263.
Saint-Laurent (bois), *si lãrã (bò)*, 103, l. 19.
Senan, *snã* 112, l. 12.
Tharoiseau, *tĕãjè*, 47.
Thil-Châtel, * *trĕœ̃ãtyã*. 50. [262.
Tillot (rue du), à Dijon,
Tournay, 255.
Tournus, 255.
Usson, 252.
Vassy (Yonne), *vĕœ̃ì*, 46.
Villiers, *vĭyĕ*, 112, l. 1
Villiers, *vĭlày*, 101, l. 11.

TABLE DES MOTS ÉTUDIÉS OU EXPLIQUÉS[3]

àbìlõajyĕ, 270.
Acutius, 242.
Æmilius, 243.
Afranius, 244.
ãgàch, 294, n. 1.
aglan, 150.
aisement, 47.
ãjĕ (fig.), 122.
aliqueur, 150.
all', 108, ll. 34 et 39.
Amelius, 243.
ãmõ, 135.
Anicius, 242, 245.
Antonius, 245.
à-quoi, 198.
ãrjĭlèt, 302, n. 3.
Ascius, 246.
Astius, 247.
auram, 279.
Aurelia (uia), 243
baller, 107, l. 20.
bãyòl, 299, n. 4.
bàrbàkãn, 296, n. 1.
bàrbàlã, 57.
bàsàlà, 187.
bèjouêter, 112, l. 18.
bĕœ̃yù, 62.
bìœ̃ŏ, 46.
bìrãnĕ, 196.
bìyãœ̃, 263.
bòlĕ, 270.
bouille, 149.
bàràkà, 57.
bàrà, 62.
bàtà, 57.
bàyãœ̃, 266.
bàzàrĕ, 196
bàzìnrĭyõ, 108, l. 10.
Braccius, 247.
bredasse, 108, l. 21.
brĕtà, 63.
brĕvĕ, 59.
brĕyã, 135.
brũœ̃yèt, 141.
brun (le), 108, l. 38.
brãtàr, 195.
bugée, 107, l. 36.
bœ̃vrà, 189.
byĕf, 296, n. 3.
Caecilius, 243.
cambuse, 95
cambusière, 96.
Camulius, 249.
carolines, 108, l. 22.
Castellucius, 254.
Cancius, 250.
céduler, 207.
celle-d'ici, 108, l. 18.
Centulius, 249.
châline, 108, l. 35.
chandelettes 138.
chevir, 285, n. 1.
cãdàœ̃, 266. n. 2.
cœ̃mnyã, 50.
cœ̃vrãœ̃t, 268.
Comarius, 250.
couête, 107, l. 34.
Cornelius, 250.
crance, 287, l. 15.
dàrdàne, 279, n. 1.
d'-avec, 284
dĕnè, 198.
d'-en-là, 198, n. 3.
d'trãœ̃, 193.
deux, 177.
devantier, 208.
digasser, 284, n. 2.
dîner, 150.
ãjyàblĕtè, 189.
ãjyàr, 195.
ãjyàœ̃, 192.
ãjyìbàœ̃, 192.
doye, 288, l. 19.
drŏlàr, 195.

[3] Cette table comprend non seulement les mots qui sont l'objet d'études ou d'explications détaillées, mais aussi tous ceux qui propres au patois peuvent être intéressants au point de vue de la lexicographie ou de l'histoire des mœurs.

drôle, 107, 1; 108, 6; 285.
dwĭ, 284, n. 5.
échauffure, 107, 24.
ego, 48.
ĕgrāyì, 257.
ĕgwènà, 57.
ĕkrăe, 192.
ekrẽŋ, 260.
ĕkarăw, 192.
ĕlărdĭ, 61.
en-le (= à le), 55.
enveloppes, 95, ss
épeuré, 284.
ĕpĩajyĕ, 189.
ĕsărpĕlă, 57.
ĕtà, 111, l. 15.
ĕvărsĕblĕ, 270.
fărìyĕ, 275.
făw, 51.
figer, 151.
flõnăr, 195.
fărsĕ, 259.
fõyā, 50.
fàlĕ, 196.
fàltăw, 207, n. 1.
frĭpà, 63.
fàmalĕ, 275.
fĭwăr, 195.
gaces, 111, l. 4.
gàgà, 137.
gagner, 177.
gàlĕtrăw, 192.
gàmà, 187.
gantiana, 36
garce, 108, l. 14.
garder, 177.
gàlĕmĕl, 297.
gàsăwt, 268
gàsyā, 50.
găspyõ, 140.
gèlăw, 267, n. 1.
gentiana, 35.
γιά, γιατί, 20.
gouiller, 199, n. 4.
găryăwt, 268.
grēguăs, 108, l. 6.
grìvĕl, 49.
guêpe, 177.
guérir, 177.
gàlĕ, 196.
gàrdĕ, 271.
gàzăwt, 268.
gwèlĕajyĕ, 271.
hanneton, 177.
Iccius, 251.
Ingenius, 252.
kăbăwl, 269.
kàbìnĕ, 196.
kàbărnà, 57.
kăch-ă-lŏk, 147, n. 1.
kàdì, 187.
kĕrà, 190.
klăw, 193.
klœdyĕ, 275.
kăvàn, 51.
kõkõ măr, 195.
kàlăwt, 269.
kàdàr, 195
kàdyĕ, 275.
kàkàr, 195.
kàlàr, 195.
krăklõ, 133.
krõdnàr, 195.
kŭ d mărõn, 146, n. 4.
kàdyrăw, 267.
kŭrăwt, 268.
kwăw, 267.
kwĕlĕ, 189.
kwĕlà, 189.
Lancius, 252.
làpyà, 135.
tàrjăwt, 268.
lĕ, 197.
λέμε, 17.
Lentilius, 253.
Lentinius, 253.
lez, 111, l. 30.
lĭdrõyà, 135
lĭmõyà, 135.
lĭpătyà, 135.
làyùr, 186.
làch, 226, l.
l sõn, 149.
Lucanius, 255.
Luccus, 254.
Lucius, 253.
Lucretius, 243.
Luganius, 255.
lùgò dĕ ajyur fàlì 187.
lùzăwt, 269.
lwăw, 207.
mà, 191.
mãyĕy, 260.
mãyèt, 135.
mais, 208. l. 1.
Marcius, 255.
màsì, 53.
Matrinius, 256.
Matronius, 255.
maufé, 148.
ménage, 285, l. 15; 286.
mĕstŭrĕ, 110, 9.
mesure, 294, n. 4; 299, n. 1.
mĕz, 259.
mĭhĕ, 107, 37.
mĭzĕr, 137.
mãyĕ, 146, n. 2.
mŏrœyì, 188
moucher, 284, n. 3.
mŭdĕtŭ nĕ ajyĕ. 272.
mùlàr, 195.
màyi, 100.
mărăw, 187.
mœrœyĕ, 59.
nãw, 193.
Nerius. 242.
nàajyà, 187.
naajyàw, 187.
nous, 150.
ãdyăw, 267.
ăyàw, 136.
pànàw, 267.
pàstrĕ (et dérivés), 285, n. 4.
pâter, 206, n. 4.
pàtàr, 133.
pĕœ-kŭ. 142.
pĕrà, 62.
pĕlăwt, 269. l. 7.
petit (un), 108.
Petronucius, 254.
pĭkàrlà, 279
pintet. 198.
pĭrà. 108 l. 24.
piœyĕ, 275.
pòlìnĕ, 97.
poulot, 140.
pœzà, 190.
pàriœyàw, 193.
prĕl, 300, n. 3.
ptĭ bàchĕ, 146.
ptĭ põ, 147, n. 4.
putatin, 208.
quoi, 283.
queue, 177.
rãbàr, 145, n. 3.
ramon, 287, l. 12.
rasinole, 277.
rĕdèblĕ, 273.
rĕajyàmà, 91.
rĕdrìy, 134.
rĕklàmà, 191.
rĕlĕ, 273.
rĕlètà, 189.
rĕzà, 189.
rfõsà d kàyèl, 147, n. 7.
rien, 283.
rigot, 151.
rŭkà, 141.
rŭœ, 141.
rœmŭtà, 276.
radàw, 193.
saciot, 95.
sancier. 151.
sàrpàw, 193.
sàrpyõ, 95, n. 4.
sàr vàlà, 194.
scier, 97, l. 8.
sĕnĕlàw, 193.
siccum (-ain), 32
sifflol, 285, n. 8.
sõõfrĕ, 270.
sĕsàr, 142.
son, 151.
sot, 223, 291.
srăw, 266.
surge, 150.
swĕyàzà, 63.
tà, 52.
tàtàlà, 276.
tàsàc, 192.
œyàbàr, 195.
œyàbràw, 64.
œyàbryĕ, 60.
œyàdĕlà, 197.
œyàlà, 276.
œyàràw, 193.
œyàvàlàr, 196.
œyàvàlà, 276.
œyàlà. 62.
tĕl, 133.
tĕrĕt, 301, n. 2.

ti interrog., 149, 150.
tirũ, 194.
tisse, 46.
tõ, 188.
tõràw, 193.
tüvè d mõgè, 137.
tout, 111, n. 4.
tàrtù, 111, l. 14.
tàrtyà frèmàlà, 108, l. 28.
tràmàõ, 192.
trèfàajyè, 276.
tèèlnàl, 447, n. 6.
tretous, 108, 139.
trõj, 182.
tropare, 150.
tùfà, 57.
tupin, 208.
Turnucius, 254.
tyèlàw, 268.
vàcì, 258.
vèrdè, 144, n. 7.
vìkàyè, 276.
vìlàr, 195.
vìmelè, 276.
vìràw, 268.
vìstrà, 191.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Accent du discours, 51.
Airs notés, 91, 94, 198, 205.
Article, 55, 285: devant un nom propre, 287, l. 5; combinaisons diverses, 36, 37; *en le* = à le, 55; donnant un *a* initial non étymologique au substantif, 150.

Atlas linguistique des patois allemands, 152.

Bartsch (Karl), notice nécrologique, 159.

Cartes du Liégeois, 42; de Saint-Pol (environs), 229; de Saint-Pol (partie de l'arrondissement) 230; de la Savoie, 31; de l'Yonne, 156.
Chansons, 93, 198, 205, cf. Noëls.
Comptes-rendus, 233, 305.
Conjugaison : troisième personne pour première personne, 288, l.
Conversations, 106.
Cours de langues romanes en Allemagne, à Paris, en Suisse, 230.

Darmesteter (Arsène) notice nécrologique, 237.
Dialectologie : allemande, 152; de l'Yonne, 155.

Figures : *ãjè*, 122; Archicourienne, 217.

Folk-lore : Blason populaire, 216 ss., 290 ss. — Contes : Argonne (Ardennes), 287; Charente, 282; Haute-Saône, 198; Meuse, 97. — Cris des rues (Saint-Pol), 139, 222, 225. — Dictons, 109. — Fête de la St-Jean, 205. — Flore populaire, 305 ss. et 309. — Foires, 289. — Follets, 267, n. 1. — Formulettes, 218, 219, 294. — Loup-garou, 282. — Pèlerinages, 293. — Bourberain, 183, n. 2; Chalosse, 109; Saint-Pol, 139; 214, n. 4; 215, n. 1; 289. — Quolibets de Saint-Pol : 133, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 147. — Ronde, 312. — Sermon populaire, 141. — Sobriquets de Saint-Pol, 132. — Sorcières, 219 et ss.; 293, 298, 300. Cf. chansons, noëls.
Français : fonds germanique et celtique, 173; limites du français et de l'allemand, 158.

Genre, 56; refait, 34.
Graphie, 5, 510.
Grec (ancien et moderne), 7 ss.

Hypothèse (en linguistique), 8.
Hypochoristiques, 209 ss. *passim*.

Interrogation : formes interrogatives, 283, n. 2; *ti* interr. 149, 150.

Langues : anciennes, 7; communes, 7; étrangères, 29, n.; modernes, 7; — langue d'oc, ses limites, 150.

Latin : ses rapports avec le français, 165. Lexique de Saint-Pol, 113. Limousin, 313.

Méthodes linguistiques, 7, 8, 10.

Noëls, 313; — wallons, 65.

Noms propres : prénoms, 209; noms de famille, 213, 312; sobriquets, 132; noms de lieux, 217, 241, 289; noms de lieux dits, 295. Cf. la table spéciale des noms géographiques.

Patois : Généralités, 161. Graphie, 5. Conditions de leur observation, 18, 168. Influence sur les langues communes, 7. Emprunts au français, 161. — Patois : d'Albi, 285; de l'Argonne, 285; d'Athis, 283; des Basses-Pyrénées, 286; de Boast, 286; de Boueilh, 286; de Bourberain; 48, 181, 257; de Bussancy, 287; de la Péruse, 282; de Puybarraud, 54, 187, 270; de la Savoie, 31; de Saint-Jean-de-Bournay, 277; de Saint-Pol, 113, 216, 289; de Thory, 46. — *Revue des patois gallo-romans*, 169.

Phonétique : Phonétique des patois, 7. Métathèse, 149, 150. Protonique, 148. Syntactique (phonétique) 33, 48, 51, 56; 110, n. 2; 285 et n. 6; 287, n. 1. — **Voyelles**. Ouvertes, 32. Libres ou entravées, 39. *A* final atone, 286, n. 4; *a* post tonique, 266, n. 2; *è* tonique libre, 48; *è* tonique entravé, 49; *ī*, 257; *ī* (influence régressive de l'), 150; *ō*, 261. — **Consonnes**. Aspirées grecques (traitement des anciennes), 24; Gutturale absorbée par une labiale, 151. Rhotacisme français, 149. *C* latin vulgaire = *t* latin classique : *c* normand et picard, 307; *ĉ* : nature, 38; *ĉ* et *ĉ* d'après la voyelle libre ou entravée, 39; *ch*, *j* = *iss*, *is* français, 46; *ch* = *ĉ*, *ĉ*, 39; *d* (*d'*) devant *i* latin atone = *l* vieux fr., *r* fr. mod., 149; *f* finale = *is* français, 41; *g* = *ʒ*, 36; *k* (chute du), 32; *l* médial, 151; *l* devant *i* atone = *r*, 149; *s* = *ch*, 33; *s*, *z* = *r*, 149; *s* français = *cy*, *ty* = *f*, 35; *t* (conservation du) final, 34; *w* germanique en Savoie, 176.

Plan de Saint-Pol, 232. Poésie populaire, 277. Pronoms personnels, 283, n. 2; réfléchi (explétif), 102, l. 28; 105, ll. 8, 20 et 27; *nous*, 150.

Scènes populaires, 110.

Sémantique : *brĕvĕ*, 59; *cĕmyā*, 50; *doye*, 288, l. 19; *făw*, 51; *fōyā*, 50; *frĭvā*, 63; *fĕvăr*, 195; *gāsyā*, 50; *ăjōw*, 136; *kăbĭnĕ*, 196; *kăbărnā*, 57; *kăvăn*, 51; *poulot*, 140; *quoi* (= chose), 283; *rien* (= chose), 283; *sărpăw*, 193; *sot* (= fou), 223 et 291.

TABLE DES ARTICLES PAR NOMS D'AUTEURS ET DE COLLABORATEURS

Anonyme. — Au Coin du feu (Patois de Saint-Jean-de-Bournay) . . 277
Texte de la Péruse (Charente) 282

Arbois de Jubainville (H. d'). — Noms de lieux français identiques au masculin singulier de gentilices romains en *-ius* 241

Bertrand (l'abbé). — Deux Contes de l'Argonne : L'œuf 287
Pouilleux! Pouilleux 288

Bois (A.). — Compte-rendu :
Ch. Joret, *Flore populaire de Normandie* 305

Bourchenin (D.). — Patois de Lezay, dialogue 106

DELABAR (l'abbé Ch.). — Texte du patois d'Ornes (Meuse) . . . 140
DEVAUX (l'abbé). — Au Coin du feu 277
DONCIEUX (George). — Chanson de la Saint-Jean (environs de Bourgoin) 205
Couplet populaire (Mosas, Isère) 208
DOUTREPONT (A.). — Noëls wallons (suite et fin) 65
EDMONT (E.). — Lexique de Saint-Pol (A fin) 113
Noms propres Saint-Polois : I. Sobriquets 132
II. Prénoms 209
III. Noms de famille 213
IV. Noms de lieux 216, 289
V. Lieux dits 295
FOURGEAUD (l'abbé). — Patois de Puybarraud (Charente). Grammaire : Le Nom 54, 187, 270
GILLIÉRON (J.). — Mélanges savoyards 31
Le *w* germanique en Savoie 176
Comptes-rendus :
Baudoin, *Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux* . 235
Béard. *Recueil complet de chansons* 235
Koschwitz, *Neufranzösische Formenlehre* 233
Millet. *Etude lexicographique* 235
Morf, *die Untersuchung lebender Mundarten* 234
Chronique 239
GIRARDOT (l'abbé A.). — *e* et *j* = *iss* et *is* fr., à Thory (Yonne) . . 46
La Chanson des Vignerons (Yonne) 93
Dialectologie de l'Yonne 155
GIRAUD (l'abbé). — La Chanson des Vignerons (Yonne) 93
JEANROY (A.). — Quatre contes meusiens 97
Les trois bonnes commères 198
KAUFFMANN. — Dialectologie allemande : atlas linguistique de l'empire 152
LAMARQUE (l'abbé). — Variantes d'un texte des Basses-Pyrénées . 286
LAPORTERIE (J. de). — Patois de Saint-Sever (Landes) : proverbes . 109
LARROUY (l'abbé). — Texte d'Albi (Tarn) 285
LAUNOIS (A.). — Contes meusiens 104, 106
MÉRY (l'abbé). — Texte de l'Yonne 112
OUDOT (l'abbé). — Les trois bonnes commères, texte de la Haute-Saône 199
PARIS (G.). — Les parlers de France 162
PIERRE (l'abbé). — Texte d'Athis (Orne) 283
PSICHARI (J.). — Phonétique des patois 6
RABIET (l'abbé). — Patois de Bouberain (Côte d'Or) : Phonétique : *è* 48
» » » » *é* 181
» » » » *i* 257
» » » » *ô* 261
ROUSSELOT (l'abbé). Textes variés 110, 282

ROUSSELOT (l'abbé) :
Chroniques 159, 238
Périodiques : *Romania*, V-VII 148
A propos de l'atlas linguistique de l'empire allemand 152
SAINT-LOUBOUÉ (l'abbé). — Variantes d'un texte des Basses-Pyrénées 286
SAINT-REMY. — Contes meusiens 97
STERNOCK (Mme). — Conte meusien 100
SUDRE (L.) — Contes meusiens 97
VITEAU (l'abbé J.). — Sons *e* et *j* du patois de Thory 46
WILMOTTE (M.). — Les variétés de son *ĉ* [*č*] près de Liège . . . 38

PC
2701
R56
t.2

Revue des patois gallo-
romans

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY